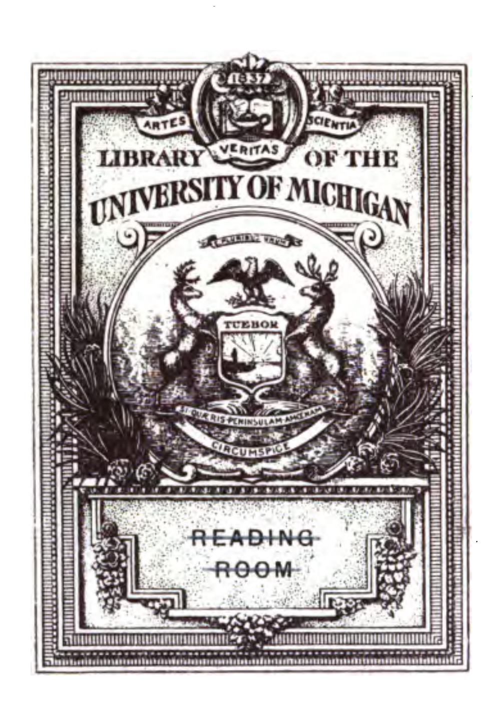



1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE
READING
ROOM


Digitized by Google

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

OU

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

PARIS. IMP. DE BÉTHUNE ET PLON,
Rue de Vaugirard, 36.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

OU

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

DES HOMMES QUI SE SONT FAIT UN NOM PAR LEUR GÉNIE, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS, LEURS ERREURS OU LEURS CRIMES,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS;

PAR F.-X. DE FELLER; 1735-1802

Continué jusqu'en 1835, sous la direction de M. R.-A. Henrion.

Huitième Édition,

AUGMENTÉE DE PLUS DE 5,000 ARTICLES INTERCALÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Convenientia cuique. *Hor. A. P.*

TOME TREIZIÈME.



PARIS.

E. HOUDAILLE, LIBRAIRE-EDITEUR,
RUE DU COQ-SAINT-HONORÉ, 11.
DELLOYE, PLACE DE LA BOURSE, 13.

1836.





DICTIONNAIRE HISTORIQUE

OU

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

DES HOMMES QUI SE SONT FAIT UN NOM PAR LEUR GÉNIE, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS, LEURS ERREURS OU LEURS CRIMES,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS;

PAR F.-X. DE FELLER;

Continué jusqu'en 1835, sous la direction de M. R.-A. Henrion.

Huitième Edition,

AUGMENTÉE DE 5,000 ARTICLES INTERCALLÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Convenientia cuique. *Hor. A. P.*

TOME TREIZIÈME.

PARIS.

E. HOUDAILLE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DU COQ-SAINT-HONORÉ, 11;

DELLOYE, PLACE DE LA BOURSE, 13,

ET A LYON, CHEZ GIBERTON ET BRUN.

1836.

que partout
rès-difficile,
sant que

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DE

FELLER.

* **LHOMOND** (Charles-François), né à Chaulnes, diocèse de Noyon, en 1727, entra comme boursier au collége d'Inville, dont il devint principal, et fut ensuite nommé professeur à celui du cardinal Lemoine. S'étant attaché aux jeunes enfants, il ne continua pas sa licence; il refusa des places et des chaires aussi honorables que lucratives; et aux instances que lui faisaient ses amis pour qu'il les acceptât, il répondait qu'il n'abandonnerait jamais ses *sixièmes*. La douceur, un jugement sain, la modestie, la piété, formaient les bases de son caractère, et ces qualités brillent dans les ouvrages qu'il composa pour les jeunes élèves dont l'âge tendre excitait son intérêt. Cependant, à l'époque de la révolution, cet homme estimable, n'ayant pas voulu prêter le serment exigé, fut arrêté en avril 1792, avec d'autres prêtres, et enfermé avec eux à Saint-Firmin, une de ces églises que les révolutionnaires avaient transformées en prisons. Tallien, qui avait été son élève, lui fit obtenir la liberté; malgré cette puissante protection, quelques mois après, sous la terreur, l'abbé Lhomond, ne croyant pas sa vie en sûreté, résolut de sortir de Paris. Arrivé sur le boulevard de la Salpêtrière, il se vit attaqué par deux brigands qui lui enlevèrent son argent, et le laissèrent pour mort. On découvrit un des voleurs; et M. Guyot, qui avait beaucoup de respect pour l'abbé Lhomond, parvint à lui faire rendre son argent. Comme on le pressait de poursuivre son

assassin devant les tribunaux : « Je n'en ferai rien, répondit-il : si vous vouliez lui faire tenir la moitié de la somme qu'il m'a rendue, vous m'obligeriez, il peut en avoir besoin ». La tranquillité de M. Lhomond ne fut plus troublée : il cultiva la botanique, et devint très-habile dans cette science, dont il donna les premières leçons au célèbre M. Haüy. Ses mœurs étaient aussi simples que sa conversation était aimable et spirituelle, et pleine de saillies innocentes. Convaincu que l'exercice était très-utile pour sa santé, il allait, quelque temps qu'il fît, tous les jours à Sceaux. L'abbé Lhomond est mort le 31 décembre 1794, âgé de 67 ans. On a de lui les ouvrages suivants, plusieurs fois imprimés, et auxquels on a fait des additions dont la plupart ne sont pas heureuses. | *De viris illustribus urbis Romæ*, in-24; | *Éléments de la Grammaire française*, in-12; | *Epitome historiæ sacræ*, in-12; | *Doctrine chrétienne, en forme de lectures de piété, où l'on expose les preuves de la religion, les dogmes de la foi, les règles de la morale, ce qui concerne les sacrements et la prière*, in-12; | *Éléments de la Grammaire latine*; | *Histoire abrégée de l'Église, où l'on expose ses combats, ses victoires dans les temps de persécution, d'hérésie et de scandale, et où l'on montre que sa conservation est une œuvre divine ainsi que son établissement*, in-12; | *Histoire abrégée de la religion avant la venue de Jésus-Christ, où l'on expose les promesses que Dieu a faites d'un Rédempteur, les figures qui l'ont représenté, les prophéties qui l'ont annoncé, et la suite des événements temporels qui lui ont préparé les voies, et où l'on démontre l'antiquité et la divinité de la religion chrétienne*, 1re édit. 1791.

LHOTSKI (Georges), jésuite, né à Zbirow en Bohème l'an 1724, mourut en 1752, étant recteur du collége de Telcz, après avoir enseigné les lettres et les sciences avec réputation. On a de lui : | *Controversia philosophica de systemate philosophiæ mechanicæ, id est, Mechanismo cosmico et individuali*, Prague, 1748, in-8°; | *Doctrina theologica de gratia, justificatione, merito, virtutibus, vitiis et peccatis*, 1753, in-4°; | *Doctrina theologica de fide, spe et charitate*, ibidem, 1755, in-4°.

LIA, fille aînée de Laban, fut mariée à Jacob par la supercherie de son père, qui la substitua à Rachel, que celui-ci devait épouser : cependant Jacob vécut bien avec elle, et en eut six fils, Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Zabulon, et une fille nommée Dina.

LIANCOURT (Jeanne DE SCHOMBERG, duchesse DE), fille du maréchal de Schomberg et femme de Roger du Plessis, duc de Liancourt, connu par les deux lettres que lui écrivit le docteur Arnauld. Elle détacha du monde son mari par ses leçons et par ses exemples. Les deux époux se lièrent étroitement avec les solitaires de Port-Royal, et montrèrent beaucoup d'ardeur pour la défense de Jansénius. Ils moururent en 1674. Le duc ne survécut que de deux mois à son épouse. On a d'elle un ouvrage édifiant sur l'éducation des enfants de l'un et de l'autre sexe. L'abbé Boileau le publia en 1698, sous ce titre : *Réglement donné par une femme de haute qualité à sa petite-fille, pour sa conduite et pour celle de sa maison*, in-

12; réimprimé à Paris en 1779. L'éditeur joignit à cet ouvrage un réglement que la duchesse de Liancourt avait fait pour elle-même, avec un tableau des vertus de cette dame; on sent bien qu'on n'y trouve pas l'humilité et la docilité d'esprit qui opèrent la soumission aux décisions de l'Église. [La duchesse de Liancourt possédait plusieurs langues, la musique, le dessin, et faisait des vers assez agréables.] (*Voyez* ROCHEFOUCAULT.)

* LIARD (Joseph), ingénieur, né à Rosières-aux-Salines (Meurthe), le 17 décembre 1747, était fils d'un architecte de Stanislas. Entré à l'ancienne école des Ponts-et-Chaussées en 1769, il fut contrôleur des travaux de la généralité de Paris, puis élève à la suite des travaux maritimes de la généralité de Caën, et enfin employé à la formation des projets du canal de Bourgogne. En 1775 on le chargea, en qualité de sous-ingénieur, des travaux importants que l'on exécutait dans la Picardie et le Hainaut. Appelé en 1784 par les états de Bretagne, il devint ingénieur en chef de la navigation de cette province. En 1786, envoyé par le gouvernement français en Hollande, il s'empressa d'en visiter les travaux hydrauliques. Après avoir été attaché pendant quelque temps au port du Havre et avoir construit le beau pont de Rouanne, il fut nommé, en 1791, ingénieur en chef du département du Doubs. C'est à lui que ce département doit ses belles routes et les nombreuses rectifications qui ont rendu les communications si faciles dans ce pays de montagnes. Promu au grade d'inspecteur divisionnaire en 1805, il fut chargé de rédiger les projets de jonction du Rhône au Rhin par le moyen d'un canal: il en dirigea tous les travaux, si heureusement conduits à leur fin, que, depuis 1832, le Rhône et le Rhin sont en communication, et que des bateaux venus de Lyon sont arrivés à Strasbourg dans le mois de novembre de cette année. Ce canal est réellement l'œuvre de Liard; il a successivement porté le nom de *canal Napoléon* et de *canal Monsieur;* depuis la révolution de 1830, il porte celui de *canal de jonction du Rhône au Rhin.* Liard fut nommé commandant de la Légion d'Honneur, et, à la première invasion des alliés, il fut chargé du commandement du génie de la garde nationale de Paris, avec le titre de général de brigade. Il mourut le 22 avril 1832, à l'âge de 84 ans, dans sa campagne des Chaprais, à côté de Besançon.

LIBANIUS, fameux sophiste d'Antioche, où il naquit en 314, fut élevé à Athènes, professa la rhétorique à Constantinople et dans sa patrie. Saint Basile et saint Jean-Chrysostôme furent les disciples de ce maître, qui, quoique païen, faisait beaucoup de cas des talents et des vertus de ses deux élèves. On prétend qu'il aurait choisi Chrysostôme pour son successeur, si le christianisme ne le lui avait enlevé. L'empereur Julien n'oublia rien pour engager Libanius à venir à sa cour; mais il ne put y réussir, même en lui offrant la qualité de préfet du prétoire. Libanius, qui n'était pas plus modeste que les autres sages de l'antiquité païenne, répondit constamment à ceux qui le sollicitaient, que la qualité de sophiste était fort au-dessus de toutes les dignités qu'on lui offrait. Julien, irrité contre les magistrats d'An-

tioche, avait fait mettre en prison le sénat de cette ville. Libanius vint parler à l'empereur pour ses concitoyens, avec une liberté courageuse. Un homme de la cour pour qui ce ton ferme était apparemment nouveau, lui dit : « Orateur, tu es bien près du fleuve » Oronte, pour parler si hardiment. » Libanius le regarda avec dédain, et lui dit : « Courtisan, la » menace que tu me fais ne peut » que déshonorer le maître que tu » veux me faire craindre ; » et il continua. On ignore le temps de sa mort ; quelques-uns la placent à la fin du quatrième siècle. Libanius avait beaucoup de goût lorsqu'il jugeait les productions des autres, quoiqu'il en manque quelquefois dans ses écrits. Julien soumettait à son jugement ses actions et ses ouvrages ; le sophiste, plus attaché à la personne qu'à la fortune de ce prince, le traitait moins en courtisan qu'en juge sévère. La plupart des *Harangues* de ce rhéteur ont été perdues, et ce n'est pas peut-être un grand mal : sans parler des citations multipliées d'Homère, de la fureur d'exagérer, d'un luxe d'érudition très-déplacé, il gâte tout par l'affectation et l'obscurité de son style, qui ne manque d'ailleurs ni de force ni d'éclat. On estime davantage ses *Lettres*, dont on a donné une excellente édition à Amsterdam, en 1738, in-fol. Ce recueil offre plus de 1600 Épîtres, dont la plupart ne renferment que des compliments. On en lit plusieurs autres curieuses et intéressantes, qui peuvent donner des lumières sur l'histoire civile, ecclésiastique, littéraire de ces temps-là. Antoine Bongiavani a publié à Venise, en 1755, XVII *Harangues* de Libanius, en un vol. in-fol., tirées de la bibliothèque de Saint-Marc. Il faut joindre ce recueil à l'édition de ses œuvres, Paris, 1606 et 1627, 2 vol. in-fol. On y trouve de fréquentes invectives contre la religion chrétienne, et contre l'empereur Constantin, qu'il avoue néanmoins avoir été plus vertueux que tous les empereurs romains qui ont régné avant lui. On met au nombre des prédictions de la mort de Julien une réponse ingénieuse d'un grammairien chrétien d'Antioche à Libanius. Ce sophiste, pour se moquer de la religion, lui demanda, tandis que Julien était dans l'expédition où il périt : *Que fait maintenant le fils du charpentier? Il fait un cercueil*, répondit le grammairien.

LIBAVIUS (André), docteur en médecine, né à Hall en Saxe, mourut à Cobourg en Franconie l'an 1616, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages sur la chimie, et cherché toutes les occasions de réfuter les rêveries de Paracelse et de ses sectateurs. Ses principaux ouvrages sont : | *Syntagma selectorum alchimiæ arcanorum*, Francfort, 1613, 2 tomes in-fol. en 1 vol. ; | *Appendix syntagmatis arcanorum*, 1615, in-fol. ; | *Epistolarum chimicarum libri tres*, 1595. La chimie a fait tant de progrès depuis Libavius, que ces ouvrages ne sont plus recherchés. Il est le premier qui ait parlé de la transfusion du sang : opération qui a fait tant de bruit dans le XVIIe siècle, et qui a dû être prohibée par les lois, à raison de l'abus étrange qu'on en faisait. *Voy.* DENYS Jean-Baptiste, MERKLIN.

LIBÉRAT (Saint), abbé du monastère de Capse en Afrique, souffrit le martyre avec six de ses

compagnons, le 2 juillet 483, pendant la persécution d'Hunéric.

LIBÉRAT, diacre de l'Église de Carthage au VIe siècle, l'un des plus zélés défenseurs des *Trois Chapitres*, fut employé dans diverses affaires importantes, et fut envoyé à Rome l'an 535. On a de lui un livre intitulé : *Breviarium de causa Nestorii et Eutychetis*, que le P. Garnier donna au public en 1675, in-8°, à Paris, avec des Commentaires qui corrigent ce qu'il y a de défectueux dans le texte.

LIBÈRE (Saint), Romain, fut élevé sur la chaire de saint Pierre en 352, après le pape Jules Ier. Il la mérita par sa piété et par son zèle pour la foi. L'empereur Constance, ayant tenté vainement de le faire souscrire à la condamnation de l'illustre Athanase, le relégua à Bérée dans la Thrace. La rigueur avec laquelle on le traita dans son exil, et la douleur de voir son siége occupé par l'antipape Félix, ébranlèrent sa constance. Il consentit enfin à la condamnation d'Athanase, et signa la *Formule* de Sirmium, non pas celle du dernier concile, qui était visiblement hérétique, ni celle du second, qui était également répréhensible, et qui fut rédigée par Valens et Ursace en 357, mais celle du premier, dressée en 351 avec beaucoup d'art par les ariens, et qui pouvait à la rigueur être défendue, comme elle le fut par saint Hilaire. Par cette faiblesse, il rentra dans la communion des Orientaux. On lui fit approuver dans le concile d'Ancyre, en 358, un écrit qui rejetait le mot *consubstantiel;* mais il protesta en même temps qu'il anathématisait ceux qui disaient que le fils n'était pas semblable au Père en substance et en toutes choses. L'empereur lui permit de retourner à Rome, où le peuple le reçut assez froidement. Cet accueil le fit rentrer en lui-même : il reconnut sa faute, la pleura, fit ses excuses à Athanase, rejeta la confession de foi du concile de Rimini en 359, et mourut saintement le 24 septembre 366. C'est ainsi que ce pape termina sa carrière avec la gloire qui avait illustré la très-grande partie d'un pontificat de plus de 14 ans, et que sa chute, quelle qu'elle ait été, n'a pu flétrir. Cette faiblesse passagère se trouve réparée par tant de traits d'un courage parfaitement soutenu depuis son repentir, que presque tous les Pères l'ont qualifié de *bienheureux*. Son nom se lit dans les plus anciens Martyrologes latins. On a de lui des *Épîtres* qui se trouvent dans celles des papes par D. Coustant. L'abbé Corgne a publié en 1726 une Dissertation critique et historique sur le pape Libère. La chute de ce pape a toujours servi d'argument aux gallicans contre l'infaillibilité du pape. L'ouvrage cité montre la faiblesse des conclusions qu'on en tire.

LIBERGE (Martin), né au Mans, professeur de droit à Poitiers, fut élu échevin perpétuel de cette ville, pour avoir apaisé deux séditions du peuple au commencement de la ligue. Il harangua Henri IV, lorsqu'il passa par Angers en 1595; et ce prince fut si charmé de son discours, qu'il l'embrassa. Liberge mourut en 1599. Nous avons de lui la *Relation du siége de Poitiers*, où il était présent, 1625, in-12; et quelques *Traités* de droit.

*LIBERGIER ou LEBERGER,

(Hugues), architecte de Reims, né au commencement du XIIIe S., et mort en 1263, construisit le portail, les deux tours, la nef et les deux ailes de la belle église de Saint-Nicaise de Reims, qui fut achevée par Robert de Coucy. Ce morceau d'architecture, détruit aujourd'hui, était admiré principalement pour l'ordonnance simple et majestueuse de l'intérieur.

LIBERIUS A JESU, carme, natif de Novare, enseigna la controverse pendant 38 ans à Rome, et fut préfet de la Propagande. Il mourut l'an 1719, après avoir publié : *Controversiæ dogmaticæ*, Rome, 1701, in-fol. Cette édition fut défendue, parce que l'auteur y était favorable au jansénisme; mais l'ayant corrigée, et s'étant rétracté, on permit l'édition qui fut faite l'an 1710. Liberius, qui avait promis 3 vol. in-fol. quand il en publia le premier, augmenta tellement l'ouvrage, qu'on l'a imprimé à Milan en 11 vol. in-fol., l'an 1742.

LIBERTÉ, divinité allégorique. On la représentait sous la figure d'une femme vêtue de blanc, tenant un sceptre d'une main, un casque de l'autre, et ayant auprès d'elle un faisceau d'armes et un joug rompu : le chat lui était consacré. Quoique la liberté soit en général un bien précieux, elle est si sujette à dégénérer, que quelques moralistes mythologues ont douté s'il fallait la ranger parmi les divinités bienfaisantes ou sinistres. Horace a dit :

> In vitium Libertas excidit et vim
> Dignam lege regi.

LIBERTINUS (Charles), né à Mulhausen en Bohème l'an 1638, entra chez les jésuites en 1654, et mourut à Klattau en 1683; après avoir enseigné les belles-lettres et la langue grecque, et avoir prêché avec réputation. On a de lui le traité de Grenade, ou Georges Scholarius, *sur la prédestination*, traduit en latin, avec de fort bonnes notes, Prague, 1673, in-8°. Il a publié encore *Franciscus Xaverius, Indiarum apostolus, elogiis illustratus*, Breslau, 1681; Prague, 1771, in-4°. — Il ne faut pas le confondre avec Jean LIBERTINUS, aussi jésuite, né à Leutmeritz en 1654, mort vers 1724, dont on a un ouvrage, en langue bohémienne, *sur l'éducation de la jeunesse*, Prague, 1715, in-12; et un traité *De la conformité de la volonté de l'homme avec celle de Dieu*, dans la même langue, Prague, 1710, in-12.

* LIBES (Antoine), savant professeur de physique, né à Toulouse, vers 1750, enseigna dans les écoles centrales de Paris. Ce savant est auteur de l'importante découverte de l'*Électricité de contact*, exécutée par la soie, et qui paraît avoir donné lieu à l'invention de la pile sèche. Les ouvrages de Libes sont : *Physicæ conjecturalis elementa*, 1788, in-12; *Leçons de physique chimique, ou Application de la chimie moderne à la physique*, 1797, in-8°; *Théorie de l'élasticité, appuyée sur des faits, confirmée par le calcul* 1800, in-4; *Traité élémentaire de physique, présenté dans un ordre nouveau, d'après les découvertes modernes*, 1802, in-8°; 1808, 3 vol. in-8°; *Nouveau dictionnaire de physique*, 1806, 4 vol. in-8°; *Histoire philosophique des progrès de la physique*, 1810-1813, 4 vol. in-8°; *le monde physique et le Monde moral*, ou *Lettres à Mme de****, 1815, in-8°. Libes est auteur des *Articles de physique* du *Dictionnaire d'histoire*

naturelle, publié par Déterville en 1800. Il a joint des *Notes* au poème des *Trois Règnes de la nature*, de l'abbé Delille, et inséré différents *Mémoires* dans le *Journal encyclopédique*. Ce savant mourut à Paris le 25 octobre 1832.

LIBITINE, divinité qui présidait aux funérailles. C'est la même que Proserpine. (*Voyez* ce nom.) Elle avait, à Rome, un temple où l'on gardait tout ce qui était nécessaire aux pompes funèbres.

LIBON, célèbre architecte grec, vivait 450 ans avant J.-C. C'est lui qui bâtit le fameux temple de Jupiter, auprès de Pruse ou Olympie, si renommé par les jeux olympiques qu'on y célébrait tous les quatre ans.

LICETI, ou LICETO, *Licetus* (Fortunius), fils d'un célèbre médecin et médecin lui-même, naquit à Rapalo, dans l'état de Gènes, en 1577, avant le 7e mois de la grossesse de sa mère. Son père le fit mettre dans une boîte de coton, et l'éleva avec tant de soin, qu'il jouit d'une santé aussi parfaite que s'il ne fût pas venu au monde avant le temps. Il professa la philosophie à Pise, et ensuite la médecine à Padoue, avec beaucoup d'applaudissemens. Il mourut en 1657, à 79 ans. On a de lui un très-grand nombre de Traités. Les principaux sont : | *De monstris*, Amsterdam, 1665, in-4°. On y trouve quelques contes populaires, mais il y a de bonnes vues et des principes sages. | *De cometarum attributis*, in-4°; | *De his qui vivunt sine alimentis*, in-fol.; | *Mundi et hominis analogia*, in-4°; | *De annulis antiquis*, in-4°; | *De novis astris et cometis*, Venise, 1622, in-4°; | *De ortu spontaneo viventium*, Vicence, 1618, in-fol.; | *De animorum rationalium immortalitate*, Padoue, 1629, in-fol.; | *De fulminum natura*, in-4°; | *De ortu animæ*, Venise, 1603, in-4°; | *Hydrologia, sive De maris tranquillitate et ortu fluminum*, Udine, 1655, in-4°; | *De lucernis antiquis*, ibid., 1653, in-fol., etc. Dans ce dernier traité, il soutient que les anciens avaient des lampes sépulcrales qui ne s'éteignaient point; mais les savants croient communément que ces prétendues *lampes éternelles* n'étaient que des phosphores, qui s'allumaient pour quelques instants après avoir été exposés à l'air. C'est le sentiment de Ferrari dans sa dissertation *De veterum lucernis sepulchralibus*, qu'il publia en 1685, in-4°, dans son livre *De re vestiaria*.—Joseph LICETI, père de Fortunius, est auteur d'un livre intitulé : *Nobilità de' principali membri dell' uomo*, 1599, in-8°.

LICHTENAW; on appelait de ce nom CONRAD, connu aussi sous le nom d'*Abbas uspergensis*. *Voyez* CONRAD.

* LICHTENBERG (Georges-Christophe), physicien et moraliste allemand, naquit à Ober-Ramstaed, près Darmstadt, le 1er juillet 1762. Son père, pasteur de ce village, lui apprit les premiers éléments des sciences, dans lesquelles le jeune Lichtenberg se perfectionna à l'université de Gottingue, sous les célèbres Hollmann, Heyne, Gatterer, Kaestner et Meister. Il avait prononcé au Gymnase de Darmstadt un discours en vers allemands sur *la véritable Philosophie* et *le Fanatisme philosophique*, discours qui lui fit beaucoup d'honneur et lui prépara une brillante carrière dans l'enseignement public. Ayant fait

dans son bas-âge une chute qui lui courba l'épine du dos, cet accident affecta non seulement son système physique, mais le moral: aussi, malgré ses grandes connaissances, Lichtenberg avait beaucoup de penchant pour la superstition. Il interrogeait les astres, croyait être sous la sauve-garde d'un esprit, ou génie, comme celui de Socrate, et tâchait de communiquer avec les intelligences célestes. Il écrivit plusieurs fois à son *génie*, pour lui faire des demandes; le génie sans doute ne lui répondit point, et Lichtenberg ne persista pas moins à croire à la fatalité et à ces êtres invisibles que son imagination créait. Il occupa plusieurs chaires en Allemagne, et eut quelques démêlés avec le fameux Lavater (*voyez* ce nom), au sujet d'un écrit de ce physiognome, intitulé *Recherches de Ch. Bonnet sur les preuves du christianisme*. Lichtenberg y répondit assez imprudemment par une satire sous le titre de *Revue* (1773). Non content de cette attaque, quelques années après, en 1778, il publia contre Lavater, en tête de l'Almanach de Gottingue, une satire plus violente encore que la première, intitulée *la Physiognostique contre les physiognomes*. Lavater répondit à son adversaire avec beaucoup de modération et même avec des éloges. Le mordant Lichtenberg, aussi injuste que peu généreux, publia une parodie amère et burlesque de l'ouvrage de Lavater, *Essais physiognomiques*, et à laquelle il donna de titre de *Physionomie des Queues*. Il fit plusieurs voyages en Italie et en Angleterre, et mourut le 24 février 1799, âgé de 47 ans. Pendant toute sa vie, il parut balancer dans sa croyance religieuse, et finit par avouer « que la doctrine de l'Évangile est le moyen le plus sûr et le plus efficace de répandre un repos et un bonheur durables sur la terre. » Parmi ses *ouvrages*, imprimés à Gottingue, de 1800 à 1806, en 9 vol., ceux qui firent le plus d'honneur à Lichtenberg, furent l'*Explication des Tableaux* ou *Romans moraux* du célèbre peintre anglais Hogarth; des *Lettres* sur Garrik; une nouvelle Edition du *Compendium* d'Erxleben.

LICHTENSTEIN (Joseph-Wenceslas, prince DE), duc de Troppau et de Jægerndorf en Silésie, chevalier de la Toison-d'Or, feld-maréchal au service de l'impératrice Marie-Thérèse, directeur général de l'artillerie, naquit à Vienne le 10 août 1696. Il entra au service de la maison d'Autriche en 1716, et fut fait colonel d'un régiment de dragons en 1723. Charles VI l'envoya en 1738 en qualité d'ambassadeur à la cour de Versailles; emploi qu'il remplit pendant trois ans avec distinction. Il commanda en chef les armées en Italie en 1746, et gagna le 20 juin la bataille de Plaisance, qui mit les affaires de sa souveraine dans un état très-avantageux en Italie. En 1760, il fut nommé ambassadeur extraordinaire à la cour de Parme, pour épouser par procuration l'infante Isabelle au nom de l'archiduc Joseph, depuis empereur. Quatre ans après, il remplit à Francfort la dignité de commissaire impérial pour l'élection du roi des Romains, et mourut à Vienne, le 10 février 1772, âgé de 75 ans. Lichtenstein est encore considéré comme ayant été le plus fidèle ministre et le

plus zélé sujet de Marie-Thérèse dans des temps très-difficiles, et comme le restaurateur de l'artillerie autrichienne, qui sous sa direction devint un des plus formidables ressorts de la tactique moderne. L'auguste princesse le regarda comme un des soutiens de son trône, dans les circonstances où il s'ébranlait de toutes parts, et lui fit élever un beau monument en bronze dans l'arsenal de Vienne. Les artistes perdirent en lui un protecteur, les infortunés un appui, et les pauvres un père. [Il est le créateur de la belle galerie de tableaux qui porte son nom, et qui est devenue comme un majorat dans sa famille.]

LICHTENSTEIN (Aloys-Gonzague, prince DE), feld-maréchal-lieutenant, né le 1er avril 1780, parut honorablement sur le théâtre de la guerre, et se distingua particulièrement à la bataille de Leipsick, où il commandait sous les ordres du comte de Meerfeld. Sa belle conduite lui mérita, de la part de l'empereur d'Autriche, une épée en or, garnie de diamans, qui lui fut envoyée dans la nuit même qui suivit la bataille. Il était général en chef commandant en Bohème, lorsqu'il succomba, le 4 novembre 1833, à une maladie suite des nombreuses blessures dont ce prince souffrait depuis long-temps. C'est une perte non seulement pour l'armée, mais pour toute la monarchie autrichienne.

LICHTWER (Magnus-Godefroi), fabuliste allemand, né à Wurtzen (Brandebourg) en 1719, et mort à Halberstadt en 1783, fut successivement professeur de logique, de philosophie morale et de droit civil à Wittenberg, et chanoine à Halberstadt. Il est connu surtout par ses *Fables*, 4e édition, Berlin, 1762, in-8°, traduites en français (par C.-T. Pfeffel), Strasbourg, 1763, in-8°: les Allemands les placent à côté de celles de Gellert et de Lessing. Il a composé de plus un poème du *Droit naturel*, Leipsick, 1758, in-4°, qui n'est point estimé.

LICINIA, vestale, fut punie de mort avec deux autres, Emilie et Marcia, à cause de leurs déréglements, vers l'an 112 avant J.-C.

LICINIUS (Caïus), tribun du peuple, d'une famille des plus considérables de Rome entre les plébéiennes, fut choisi par le dictateur Manlius pour général de la cavalerie, l'an 365 avant J.-C. Licinius fut le premier plébéien honoré de cette charge. On le surnomma *Stolo*, c'est-à-dire *rejeton inutile*, à cause de la loi qu'il publia avec Sextius pendant son tribunat, par laquelle il défendait à tout citoyen romain de posséder plus de 500 arpents de terre, sous prétexte que ceux qui en avaient davantage ne pouvaient cultiver leur bien avec soin. Ces deux tribuns ordonnèrent encore « que les » intérêts qui auraient été payés » par les débiteurs demeurassent » imputés sur le principal des det» tes, et que le surplus serait ac» quitté en trois diverses années »; ce qui était une violation manifeste de la propriété; enfin, « que » l'on ne créerait plus de consul à » l'avenir que l'un d'eux ne fût de » famille plébéienne. » Ils furent tous les deux consuls, en conséquence de cette dernière loi, Sextius l'an 362 avant J.-C., et Licinius deux ans après. On a toujours remarqué que l'ambition, la cu-

pidité et la jalousie, cherchaient à flatter la faveur populaire pour parvenir à leur but. *Voyez* Gracchus. [Licinius fut condamné, en 366 avant J.-C., à une amende de 10,000 as (6,700 fr.), pour avoir transgressé une des lois qu'il avait promulguées, en possédant plus de *mille arpens* de terre, tant en son nom qu'en celui de son fils.]

LICINIUS-Tegula (Publius), célèbre poète latin, vrs l'an 200 avant J.-C. Licatius, cité par Aulu-Gelle, lui donne le 4ᵉ rang parmi les poètes comiques. Mais comme il ne nous reste de lui que des fragments dans le *Corpus poetarum* de Maittaire, il est difficile de dire s'il méritait le rang qu'on lui assigne.

LICINIUS ou Licinianus (C. Flavius Valerius), empereur romain, fils d'un paysan de Dacie, parvint du rang de simple soldat aux premiers emplois militaires. Il était né vers l'an 263. Galère-Maximien, qui avait été soldat avec lui, et auquel il avait rendu des services importants dans la guerre contre les Perses, l'associa à l'empire en 307, et lui donna pour département la Pannonie et la Rhétie. Constantin, voyant son crédit, s'unit étroitement avec Licinius, et, pour resserrer les nœuds de leur amitié, il lui fit épouser Constantia sa sœur, en 313. Cette année fut célèbre par les victoires de Licinius sur Maximin Daïa. Il le battit le 30 avril entre Héraclée et Andrinople, le poursuivit jusqu'au mont Taurus, le força à s'empoisonner, et massacra toute sa famille. Énorgueilli par ses succès, et jaloux de la gloire de Constantin, il persécuta les chrétiens pour avoir un prétexte de lui faire la guerre. Les deux empereurs marchent l'un contre l'autre à la tête de leurs armées. Ils se rencontrent auprès de Cibales en Pannonie, combattent tous les deux avec valeur, et Licinius est enfin obligé de céder. Il répara bientôt cette perte, et en vint une seconde fois aux mains auprès d'Andrinople. Son armée, quoique vaincue une deuxième fois, pilla le camp de Constantin. Les deux princes, las de cette guerre ruineuse et si peu décisive, résolurent de faire la paix : Licinius l'acheta par la cession de l'Illyrie et de la Grèce. Constantin ayant passé sur ses terres en 323, son rival irrité viola le traité de paix. On arma des deux côtés, et le voisinage d'Andrinople devint encore le théâtre de leurs combats. L'armée de Licinius y fut taillée en pièces, il prit la fuite du côté de Chalcédoine, où le vainqueur le pousuivit. Craignant d'être obligé de donner bataille, et n'ayant que très-peu de troupes, Licinius demanda la paix à Constantin, qui la lui accorda; mais, dès qu'il eut reçu du secours, il rompit encore le traité. Il y eut une nouvelle bataille près de Chalcédoine, où Licinius fut derechef vaincu et contraint de fuir. Constantin le suivit de si près, qu'il l'obligea de s'enfermer dans Nicomédie. Licinius, dans cette extrémité, se remit à la clémence de son vainqueur. Constantia, sa femme, employa les larmes et les prières pour toucher son frère; Licinius se joignit à elle, et se dépouilla de la pourpre impériale. Constantin, après lui avoir accordé son pardon et l'avoir fait manger à sa table, le relégua à Thessalonique,

où, apprenant qu'il ne cessait d'intriguer, et qu'il traitait secrètement avec les Barbares pour renouveler la guerre, il le fit étrangler l'an 324. Il avait un fils que Constantin prit d'abord chez lui, et qu'il fit mourir un an après. (*Voy.* l'article suivant.) Licinius se distingua par son courage; mais cette vertu était balancée par beaucoup de vices. Il était avare, dur, cruel, impudique; il persécuta les chrétiens, pilla ses sujets, et leur enleva leurs femmes; son inconstance et son ambition lui faisaient rompre à la première occasion les traités les plus solennels. Licinius se croyant, sans raison, haï des chrétiens, se déchaîna contre eux. Il défendit toute communication entre les évêques, leur interdit toutes assemblées publiques ou secrètes, et chassa de son palais les personnes soupçonnées de professer le christianisme.

LICINIUS (Flavius Valerius Licinius) surnommé *le Jeune*, était fils du précédent et de Constantia, sœur de Constantin. Il naquit en 315, et fut déclaré césar en 317, ayant à peine 20 mois. Constantin le fit élever sous ses yeux à Constantinople. Mais, sa jeunesse ne lui permettant pas de cacher les saillies de son imagination, il lui échappait des traits qui faisaient connaître ses désirs ambitieux et les troubles qu'il causerait dans l'empire. On en fit des plaintes à Constantin, et Fausta sa femme lui peignit si vivement le danger de l'état, qu'il fit mourir le jeune prince, en 326, lorsqu'il était dans sa douzième année.

LICINIUS DE SAINTE SCOLASTIQUE, carme, né à Saumur, mourut à Paris dans le couvent dit *des Billettes*, le 15 février 1674, après avoir publié : | *De scientiis acquirendis tam divinis quam humanis*, Paris, 1664; | *Preuves de l'infidélité des jansénistes dans la traduction des saints Pères*; | *Vie du P. Philippe Thibault, auteur de la réforme des Carmes de l'observance de Rennes*, Paris, 1673; | un grand nombre d'*ouvrages ascétiques*. C'était un homme appliqué, et qui ne cherchait qu'à se rendre utile, à confondre l'erreur, à démasquer l'hypocrisie, et à nourrir la piété.

LICQUET (Théodore), membre de l'académie et bibliothécaire de la ville de Rouen, mort dans cette ville le 2 novembre 1832, âgé de 40 ans, s'était essayé dans la carrière du théâtre par une tragédie de *Don Carlos*. *Thémistocles*, tragédie en cinq actes, obtint du succès en 1812. On lui doit plus. *Dissertations* sur les antiquités de la Normandie, insérées dans les *Recueils* de l'Académie ou de la Société libre d'émulat. de Rouen. Au moment où la mort le surprit, il avait réuni tous les matériaux d'une *Histoire de la Normandie*. Non moins versé dans la connaissance des littérat. étrang. que dans la littér. franç., Licquet avait traduit l'*Histoire de Botta*, 3 vol. in-8°, et le *Voyage de Dibdin en Normandie*, 4 vol. in-8°.

LIÉBAULT (Jean), médecin, né à Dijon, mort à Paris en 1596, laissa divers *Traités* de médecine, et eut part à la *Maison rustique*, ouvrage dont Charles Étienne, imprimeur, son beau-père, est le premier et le principal auteur. Ce livre, qui ne formait d'abord qu'un volume, en compose à présent deux in-4°. On a encore de lui : | *Thesaurus sanitatis*, etc., 1578, in-8°; | des *Scholies* sur

Jacques Hollérius, en latin, 1579, in-8°, etc.; | des *Traités* sur les *maladies*, la *santé*, et la *fécondité des femmes*, 1582, 3 vol. in-8°; | *De præcavendis curandisque venenis commentarius*.

LIEBE (Chrétien-Sigismond), savant antiquaire allemand, mort à Gotha en 1736, à l'âge de 49 ans, s'est principalement fait connaître par son ouvrage intitulé: *Gotha nummaria*, Amsterdam, 1730, in-fol.

LIEBERKUHN (Jean-Nathanael), anatomiste allemand, né à Berlin en 1711, et mort en 1756, est un des médecins qui ont déployé le plus d'habileté dans l'art de préparer et d'injecter les cadavres. C'est lui qui constata qu'il n'existe point d'air entre la plèvre et le poumon. Il était membre des sociétés royales de Londres et de Berlin. On n'a de lui que diverses *Dissertations* et *Mémoires* insérés la plupart dans le Recueil de l'Acad. de Berlin.

LIEBICH (Jean), né à Glogau en Silésie, en 1681, entra chez les jésuites, où il enseigna diverses sciences avec réputation, fut pendant dix ans chancelier de l'université d'Olmutz, et mourut dans cette ville en 1757. Ses principaux ouvrages sont: | *Quæstiones theologicæ de fide, spe et charitate*, Olmutz, 1728, in-8°; | *Breviarium scripturisticum in evangelia adventus et plures dominicas sequentes usque ad dominicam septuagesimæ*, Olmutz, 1731, in-8°; | *Pœnitentiæ sacramentum per resolutiones speculativo-practicas ad munus confessariorum se disponentibus servituras discussum*, Troppau, 1732, in-8°; | *Quæstio juris et facti historico-theologica de conciliis sanctis romanæ Ecclesiæ*, Troppau, 1732, in-12.

LIEBKNECHT (Jean-Georges), mathématicien, antiquaire et célèbre professeur de Giessen, natif de Wasungen, devint membre de la société royale de Londres, de l'académie des sciences de Berlin, et de la société des Curieux de la nature, et mourut à Giessen en 1729. On a de lui un grand nombre de *Dissertations théologiques*, *philosophiques et littéraires*, estimées, et divers autres ouvrages. [Il découvrit, en 1723, une nouvelle étoile dans la grande Ourse; et parmi ses ouvrages qui sont au nombre de dix, on cite une *Dissertatio cosmographica de harmonia corporum mundi totalium, nova ratione in numeris perfectis generatim definita*, Giessen, 1718, in-4°.]

LIEBLE (Philippe-Louis), bénédictin, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, né à Paris, en 1734, fut compris par la convention parmi les gens de lettres à qui elle accorda des secours en 1795, et mourut en 1813. Un *Mémoire sur les limites de l'empire de Charlemagne* (1765, in-12), lui valut en 1764 le prix de l'académie des inscript. et belles-lettres. Il coopéra au *Dictionnaire raisonné de diplomatique* par de Vaines; et d'amples *Notes* furent remises par ses héritiers aux éditeurs d'Alcuin, et à Chiniac de La Bastide pour son édition des capitulaires de Baluze. De plus, on a de lui: | *Observations sur les deux lettres adressées à un supérieur général à l'occasion de la réforme des réguliers*; | *Suite des Observations*; *Nouvelle rhétorique française*, 1803, in-12. On trouve dans le *Mag. encycl.* (1814, t. 1, p. 411) une *Notice* sur Lieble: elle a donné lieu à une lettre de M. A.-A. Barbier, insérée dans le même re-

cueil (1814, tome 2, pag. 369).

LIEMACKER (Nicolas DE), surnommé *Roose*, peintre renommé, naquit à Gand en 1576, fut élève de Guéraer et d'Ottovenius, et rivalisa de talent avec Rubens, qui savait l'apprécier. Il travailla plusieurs années à la cour du prince-évêque de Paderborn. Il s'établit ensuite à Gand, et y exécuta d'excellents tableaux qui ornent la plus grande partie des églises de cette ville. La confrérie de Saint-Michel avait demandé Rubens pour peindre une *chute des anges*; mais cet habile artiste conseilla de choisir Roose. Quand on possède une rose si belle, dit-il, on peut se passer des fleurs étrangères. » Ce tableau, qui existe dans la paroisse de Saint-Michel, passe pour un de ses chefs-d'œuvre. Parmi ses autres ouvrages, on cite un *saint Nicolas* dans l'église de ce nom, le *plafond* d'une chapelle de l'église de Saint-Baron, et un tableau d'autel représentant *la Vierge avec l'enfant Jésus*, au milieu d'une gloire de saints. Il a reproduit ce même sujet dans l'église des Bernardines. Roose avait un grand talent pour la composition, était bon dessinateur, et se distinguait surtout par l'expression de ses figures; il péchait cependant quelquefois par trop de noir dans ses ombres, et trop de rouge dans ses chairs. Il eut toujours des mœurs pures, et mourut en 1646.

LIENHART (Georges), savant abbé de l'ordre de prémontré et prélat de l'Empire, naquit le 29 janvier 1717, à Uberlingen en Souabe, de parents nobles et d'une famille sénatoriale. Il quitta les avantages que lui présentait sa naissance pour embrasser la vie canonique, et choisit pour l'exécution de ce dessein l'abbaye de Roggemburg, ordre de prémontré, où il fit profession le 14 octobre 1736. Après avoir fait ses études à Constance et à Dillengen, il enseigna dans sa maison la philosophie et la théologie. Il y avait sept ans qu'il exerçait l'office de prieur lorsque l'abbaye vaqua. Tous les suffrages se réunirent sur lui, et il fut élu abbé le 17 juillet 1753. En 1768, le collége impérial des prélats de Souabe le choisit pour être un de ses codirecteurs. Il est auteur des ouvrages suivants: | *Ogdoas erothomatum ex Ottonis theosophiæ scolasticæ tractatibus, publicæ luci et concertationi exposita*, Ulm, 1746, in-8°; ouvrage approuvé par l'université de Dillengen, attaqué néanmoins, mais défendu par son auteur d'une manière qui lui valut les applaudissements de l'université de Saltzbourg; | *Exhortator domesticus religiosam animam ad perfectionem excitans*, en deux parties, l'une imprimée à Lintz, 1754, in-4°, l'autre à Augsbourg, 1761, même format; | *Dissertatio theologica sub titulo: B. M. Virginis originaria immunitas a sequioribus Lamindi Pritanii censuris vindicata*, Augsb., 1756, in-4°; | *Causa sanguinis et sanctorum, seu cultus debitus residuis in terra SS. sanguinis et sanctæ crucis particulis, nec non sanctorum reliquiis, dissertatione assertus*, Augsbourg, 1758, in-4°; | *Ephemerides agiologicæ ordinis præmonstratensis*, etc., Augsbourg, 1764, in-4°. Il en parut, en 1767, un supplément sous le titre d'*Auctarium*, etc.; | *Spiritus litterarius Norbertinus, seu Sylloge viros ex ordine præmonstratensi scriptis et doctrina celebres, nec non eorumdem

vitas, res gestas, opera et scripta tum edita, tum inedita, perspicue exhibens, etc., Augsbourg, 1771, in-4°. L'auteur y prouve, contre Casimir Oudin, déserteur de sa profession et de sa foi, que l'ordre de prémontré n'a pas manqué d'écrivains et de personnages célèbres qui l'aient illustré. La liste qu'en donne l'abbé de Roggemburg est de plus de six cents, dont les écrits embrassent toutes sortes de matières. (*Voy.* OUDIN Casimir, et COLBERT Michel.) | Des *Sermons*, des *Panégyriques*, et des *Oraisons funèbres*.

* LIENHART (Thomas), ancien bénédictin, docteur et professeur en théologie, chanoine titulaire de Strasbourg et chanoine honoraire de St-Denis, né en Alsace vers 1766, mort à Strasbourg le 22 mars 1831, fut supérieur du séminaire de cette ville, au rétablissement duquel il avait présidé; mais, à la fin du 1830, il se vit forcé de le quitter par suite des contrariétés dont il avait été l'objet. Ce prêtre capable, zélé, actif, était l'idole du jeune clergé de l'Alsace. Parmi les nombreux écrits qu'il a publiés, nous citerons: | *Conclusions de théologie dogmatique*; | une *Analyse d'études bibliques sur les liturgies*. L'auteur avait reçu un bref honorable de Pie VII pour l'encourager dans ses travaux.

LIEUTAUD (Jacques), né à Arles, mourut à Paris en 1733, membre de l'académie des sciences, à laquelle il avait été associé en qualité d'astronome. On a de lui 27 volumes de la *Connaissance des temps*, depuis 1703 jusqu'en 1729.

LIEUTAUD (Joseph), premier médecin du roi de France, président de la société royale de médecine, naquit à Aix en Provence en 1703. On a de lui: | *Essais anatomiques contenant la description exacte de toutes les parties qui composent le corps humain*, Paris, 1772, 2 vol. in-8°. M. Portal en a donné une nouvelle édition en 1777, avec des notes et des observations. | *Elementa Physiologiæ*, Paris, 1749, in-8°; | *Précis de la médecine pratique*, 1770, 2 vol. in-8°, et 3 vol. in-12; | *Précis de la matière médicale*, 1777, 2 vol. in-8°, et 3 vol. in-12; | *Historia anatomico-medica*, 1767, 2 vol. in-8°, avec des observations de M. Portal. Ce célèbre médecin mourut à Versailles le 6 décembre 1789. Plusieurs de ses confrères, rassemblés autour de son lit, proposaient différents remèdes: « Ah! leur dit-il, je mourrai bien sans tout cela. »

* LIEVEN (Jean-Henri, comte DE), né en Livonie en 1670, alors que cette contrée appartenait encore à la Suède, s'attacha à la fortune de Charles XII, dont il se concilia les bonnes grâces et qui se plaisait à sa conversation. Il se trouva en 1700 à la bataille de Narva, de là passa en Pologne, où il se signala, et prit part à la bataille de Pultawa. Retourné en Suède après cette affaire désastreuse, il y fut témoin des intrigues tramées contre le roi, et il alla lui en rendre compte en Turquie. Charles XII en rentrant dans son royaume nomma Lieven lieutenant-général et directeur de l'amirauté de Carlscrone. Après la mort de ce prince il fut fait sénateur, et mourut en 1733.

* LIEVENS, ou LIVENS ou LYWYNS (Jean), peintre et graveur, né à Leyde en 1607, fut élève de Georges van Schooten,

puis de Lastman, et dès l'âge de 12 ans il s'était acquis une réputation. En 1630 il passa en Angleterre, où il peignit toute la famille royale. Revenu en Flandre, il s'établit à Anvers, et se livra exclusivement au genre historique et au portrait. Son dessin, plus correct que celui de Rembrandt, a peut-être moins de couleur; mais l'effet de ses clairs-obscurs est vraiment magique. La collection de son œuvre (par M. Adam Bartsch, à la fin du *Catalogue raisonné de l'œuvre de Rembrandt*), se compose de 66 pièces, parmi lesquelles plusieurs sont du premier mérite.

* LIGARIO (Pietro), peintre, né à Sondrio (Valteline) en 1686, mort en 1752, étudia à Rome étant encore très jeune sous Lazaro Baldi, puis alla à Venise pour se perfectionner dans le coloris, et de là à Milan. Enfin il revint dans sa patrie, où il peignit une foule de tableaux, et où il s'acquit une grande réputation. On doit regretter que son peu d'aisance ne lui ait pas permis de donner plus de soin à la composition de ses tableaux. Ses chefs-d'œuvre sont un *S. Benoît* et le *Martyre de S. Grégoire*, que l'on voit à Sondrio.

LIGARIUS (Quintus), lieutenant de Caïus Confidius, proconsul d'Afrique, se fit aimer des Africains. Ils le demandèrent et l'obtinrent pour leur proconsul, lorsque Confidius fut rappelé. Il continua de se faire aimer dans son gouvernement, et ces peuples voulurent l'avoir à leur tête lorsqu'ils prirent les armes, au commencement de la guerre civile de César et de Pompée; mais il aima mieux retourner à Rome. Il embrassa les intérêts de Pompée, et se trouva en Afrique dans le temps de la défaite de Scipion et des autres chefs qui avaient renouvelé la guerre. Cependant César lui accorda la vie, mais avec défense de retourner à Rome. Ligarius se vit contraint de se cacher hors de l'Italie. Ses frères et ses amis, et surtout Cicéron, mettaient tout en œuvre pour lui obtenir la permission de rentrer dans Rome, lorsque Tubéron, appuyé par C. Pansa, se déclara dans les formes l'accusateur de Ligarius. Ce fut alors que Cicéron prononça pour l'accusé cette harangue admirable qui passe avec raison pour un chef-d'œuvre, et par laquelle il obtint de César l'absolution de Ligarius, quoique ce prince n'eût pas dessein de l'absoudre. Tubéron fut si fâché de l'issue de sa cause, qu'il renonça au barreau. Cependant Ligarius devint dans la suite un des complices de la conjuration où César fut assassiné; tant il est vrai que les usurpateurs du pouvoir et les violateurs des lois publiques ne sont jamais assurés de l'impunité, lors même qu'ils se signalent par des actes de justice ou de bonté. [Ligarius ne fut cependant pas parmi les assassins de César : le jour de ce grand événement il était retenu au lit par une maladie, et il ne survécut au dictateur que peu de temps.]

LIGER (Louis), auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur l'agriculture, le jardinage et l'économie domestique, naquit à Auxerre en 1658, et mourut à Guerchi en 1717. Il était fort honnête homme; mais c'était un auteur médiocre, rebattant cent fois les mêmes choses dans ses différents ouvrages. Les meilleurs sont : *La Nouvelle Maison rustique*, 2 vol. in-4°, avec fig., dont la onzième

édition est de 1777; | *Le Jardinier fleuriste*, in-12. (*Voyez* Liébaut.) Il s'attachait plus à compiler qu'à réfléchir sur les matières qu'il traitait.

LIGHFOOT (Jean), l'un des plus habiles hommes de son siècle dans la connaissance de l'hébreu, du Talmud et des rabbins, né en 1602 à Stoke, dans le comté de Stafford, mort à Cambridge en 1675, à soixante-treize ans, fut vice-chancelier de l'université de cette dernière ville, et chanoine d'Ely. La meilleure édition de ses *Œuvres* est celle d'Utrecht, 1699, en 3 vol. in-fol., mise au jour par les soins de Jean Leusden. Ses principaux ouvrages sont : | *Horæ hebraicæ et tamuldicæ in geographiam Terræ Sanctæ.* On y trouve des observations propres à rectifier les erreurs des géographes qui ont travaillé sur la Palestine. | Une *Harmonie de l'ancien testament*; | des *Commentaires* sur une partie du nouveau. Ils respirent l'érudition la plus recherchée, ainsi que ses autres ouvrages. Il y fait un usage heureux des connaissances tamuldiques pour l'explication des usages des Juifs modernes. Strype a publié à Londres en 1700 in-8°, de nouvelles *Œuvres posthumes* de Lighfoot. On trouve dans ses écrits quelques sentiments condamnables, savoir : que les Juifs étaient entièrement rejetés de Dieu; que les clefs du royaume des cieux n'avaient été données qu'à saint Pierre; que son pouvoir ne regardait que la doctrine et non la discipline, etc.; erreurs qui n'ont rien de surprenant dans un calviniste.

LIGHFOOT (Jean), botaniste, né dans le comté de Glocester en 1735, mort en 1788 à Uxbridge, membre de la société royale de Londres et de la société linnéenne, possédait un herbier magnifique qui fut après sa mort acheté par le roi d'Angleterre. Il a publié moitié en anglais et moitié en latin sa *Flora Scotica* ou *Flore d'Écosse*, Londres, 1777, 2 vol. in-8°, ouvrage universellement estimé malgré quelques imperfections.

LIGNAC (Joseph-Adrien Le Large de) naquit à Poitiers d'une famille noble. Il passa quelque temps chez les jésuites, qu'il quitta pour entrer dans la congrégation de l'Oratoire. On lui confia divers emplois, dont il s'acquitta avec succès. Dans un voyage qu'il fit à Rome, Benoît XIV et le cardinal Passionei l'accueillirent avec cette bonté et cette familiarité nobles qui leur étaient ordinaires envers les savants. L'abbé de Lignac mourut à Paris en 1762, après être sorti de l'Oratoire. Nous avons de lui : | *Possibilité de la présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux*, 1754, in-12. L'auteur montre, contre M. Boullier, que le dogme de la transsubstantiation n'a rien d'incompatible avec les idées de la saine philosophie; il y a cependant d'autres moyens plus simples peut-être de mettre ce mystère à l'abri des chicanes de l'erreur. (*Voy.* le Cath. philos., n° 441 et suiv.) | *Mémoire pour l'histoire des araignées aquatiques*, en 1748, in-8°; | *Lettres à un Américain sur l'Histoire naturelle de M. de Buffon*, 1751, 2 vol. in-12, pleines d'observations sensées; mais quelques-unes sont minutieuses; | *Le témoignage du sens intime et de l'expérience, opposé à la foi profane et ridicule des fatalistes modernes*, 3 vol in-12, 1760; | *Élémens de métaphysique tirés de*

l'expérience, 1753, in-12; | *Examen sérieux et comique du Livre de l'Esprit*, 1759, 2 vol. in-12. Ouvrages pleins de raison et d'excellentes observations, quoique le dernier soit quelquefois superficiel et contienne des choses mal vues, en particulier une espèce de roman touchant la condamnation de Galilée. L'abbé de Lignac travaillait à exécuter le plan des preuves de la religion que Pascal avait conçu quand la mort le surprit. Son style à la vérité était fort inférieur à celui de cet homme célèbre, mais il pensait profondément, surtout en métaphysique, et tous ses ouvrages en sont la preuve. S'il a eu des liaisons peut-être trop marquées avec les gens du parti, il n'a pas perdu son temps à défendre leurs opinions. On en voit cependant çà et là quelques symptômes dans ses ouvrages, mais faiblement prononcés, et susceptibles, pour l'ordinaire, d'une interprétation favorable.

* LIGNE (Charles-Joseph, prince DE), naquit à Bruxelles, en 1735. Sa famille était une des plus anciennes et des plus illustres des Pays-Bas. Jean de Ligne, qui fut reçu, en 1481, chevalier de la Toison-d'Or, avec Philippe d'Autriche, était chambellan de Charles, duc de Bourgogne, seigneur de Barbenson, et maréchal du Hainaut; sa famille a conservé ces titres jusqu'à l'époque de la révolution française. Le père et l'aïeul du prince Charles-Joseph furent felds-maréchaux dans les armées autrichiennes. Dès son enfance, il vit autour de lui l'image de la guerre. Les dragons du régiment de son père, vieux soldats qui avaient servi du temps du prince Eugène, le portaient dans leurs bras, et lui racontaient les campagnes glorieuses de ce grand capitaine. A huit ans, il s'était trouvé dans une ville assiégée, avait été témoin d'une bataille, et vu trois siéges des fenêtres du château de Bel-Œil. Impatient de suivre la carrière de ses ancêtres, il fit connaissance avec un capitaine français du régiment Royal-Vaisseau, et lui fit promettre que si la guerre éclatait, il l'admettrait dans sa compagnie sous un nom supposé, ne voulant devoir qu'à lui seul sa gloire et sa fortune. Il obtint enfin de sa famille d'entrer au service, en 1752, dans le régiment de son père : il avait dix-sept ans. D'abord enseigne, il devint, quatre ans après, capitaine. Il fit sa première campagne en 1757, lors de la guerre de la Prusse et de ses alliés contre Marie-Thérèse, reine de Hongrie, puis impératrice d'Allemagne. Le prince de Ligne se distingua à Breslau et à Lutzen. Dans cette dernière affaire, quoiqu'il fût le plus jeune capitaine, on le mit, en l'absence du major, à la tête de son bataillon. Il eut une grande part à la victoire de Hochkirchen, en 1758, où il s'empara d'un poste important. Cet exploit lui mérita le grade de colonel. L'année suivante, il fut envoyé en France pour porter à Louis XV la nouvelle de la victoire de Maxen; et il reçut un accueil très-distingué à la cour de Versailles. De retour en Allemagne, il montra la même valeur dans les dernières campagnes de cette guerre, appelée *guerre de sept ans*, où Marie-Thérèse conquit ses états héréditaires, et fit couronner empereur, à Francfort, son époux, François Ier de Lorraine. Le prince de Ligne se laissait emporter dans

les combats à un courage si téméraire, que cette princesse, en lui annonçant un jour sa nomination à un nouveau grade, lui dit : « En » prodiguant votre vie, vous m'a» vez fait tuer une brigade l'année » dernière ; n'allez pas, pendant » celle-ci, m'en faire tuer deux. » Conservez-vous pour l'état et » pour moi..... » A l'époque du couronnement de Joseph II, en 1765, il fut nommé général-major; il gagna la confiance de ce prince, et l'accompagna, cinq ans après, à son entrevue avec Frédéric II, dont il donne, dans sa *Correspondance*, des détails aussi piquants que curieux. En 1771, il eut le grade de lieutenant-général, et obtint la propriété d'un régiment d'infanterie. Il continua de se distinguer dans la guerre de 1778, pour la succession de la Bavière, et dans laquelle il commanda l'avant-garde, sous les ordres de Laudon. La paix générale ayant mis fin à ses travaux guerriers, il perfectionna son éducation par l'étude, et voyagea ensuite en Italie, en Suisse, en France. Il obtint, à Versailles, le même bon accueil que la première fois, et notamment de la reine Marie-Antoinette, aux vertus de laquelle il rend des hommages touchans dans sa *Correspondance*. Il s'attacha particulièrement à une dame de cette cour de beaucoup d'esprit, la marquise de Coigny, dont il conserva toujours le souvenir. Rappelé à sa cour, ce fut avec un vif regret, ainsi qu'il le dit lui-même, qu'il quitta la France. En 1782, il fut envoyé en Russie pour remplir une mission importante auprès de Catherine II. Cette princesse témoigna au prince de Ligne une affection qui ne parut pas tout-à-fait platonique, et qui valut à ce prince le titre de feld-maréchal et la propriété d'une vaste terre en Krimée. L'impératrice voulut même qu'il l'accompagnât dans le voyage qu'elle fit dans ce pays avec Joseph II. C'est des rives du Borysthène qu'il écrivait les lettres les plus affectueuses à la marquise de Coigny, dans lesquelles il manifeste ses regrets de vivre loin des Français. La guerre contre les Turcs ayant éclaté, guerre qui avait été le principal sujet de sa mission auprès de Catherine, devenue alliée de Joseph II, le prince de Ligne reprit de nouveau les armes. En 1788, l'empereur lui conféra le grade de général d'artillerie, et le chargea d'une mission délicate, à la fois militaire et politique, auprès du prince Potemkin, qui faisait le siége d'Oczakow. Il remplit cette mission avec un succès complet; il la rapporte dans ses écrits, où il trace en même temps le portrait du général russe; et cette relation est un des morceaux les plus curieux de sa *Correspondance*. En 1789, il commanda un corps de l'armée autrichienne, sous les ordres de Laudon, et contribua à la prise de Belgrade. Ce fut sa dernière campagne : les services qu'il y rendit lui méritèrent le titre de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse. Dans la même année eurent lieu les troubles dans les Pays-Bas, causés par diverses réformes religieuses qu'y voulait introduire Joseph II. Né Belge, le prince de Ligne devint un moment suspect, d'autant plus que l'un de ses fils s'était rangé du côté des rebelles. Mais Joseph II, qui connaissait à fond son caractère, lui rendit bientôt toute sa confiance, et lui dit en mourant : « Je vous remercie de

» votre fidélité : allez aux Pays-» Bas; faites-les revenir à leur sou-» verain, et si vous ne le pouvez, » restez-y : ne me sacrifiez pas vos » intérêts, vous avez des enfants.» Cette exhortation devenait inutile pour le prince de Ligne, qui s'était montré contraire à la rébellion des Belges. Ce n'est pas que leur chef, le fameux Vander-Noot, ne lui eût écrit pour l'intéresser à leur cause; mais, au lieu d'y consentir, il lui donna le conseil salutaire de se soumettre à l'instant, pour éviter une *mauvaise fin*. La mort de Joseph II (en 1790) causa au prince de Ligne une vive douleur, qu'il ne dissimulait pas devant le nouvel empereur, Léopold II. Ce souverain, au moment qu'il faisait la paix avec les Turcs, éloignait de sa cour presque toutes les créatures de son frère. Le prince de Ligne fut de ce nombre : cependant, les troubles de la Belgique ayant été apaisés, le prince de Ligne y vint pour présider les états du Hainaut. Il rentra alors dans la jouissance de ses biens, dont il avait été dépouillé pendant ces mêmes troubles. Dès la première assemblée des États, il improuva hautement tout ce qui s'était passé, et... « Je trouvai, dit-il, un reste » d'aigreur et d'indépendance, qui » me donna de l'humeur ; j'en té-» moignai un jour plus qu'à l'ordi-» naire, dans une assemblée de » mes *pères conscrits*, et voyant » qu'on me la rendait, je leur dis » que si je n'avais pas été en Kri-» mée avec l'empereur Joseph et » l'impératrice de Russie, lorsque » leur rébellion éclata, je l'aurais » arrêtée, ou en leur parlant en ci-» toyen fidèle, zélé et raisonnable, » ou, si je n'avais pas réussi par » ce moyen, en général autrichien » à coups de canon sans boulet, » mais qui les eussent fait mourir » de peur.... » L'invasion des Français vint enlever au prince de Ligne les biens qu'il possédait en Belgique, lesquels formaient la plus grande partie de sa fortune, que d'énormes dépenses avaient beaucoup diminuée. A cette perte, il s'en joignit une autre plus cruelle : son fils aîné, qu'il aimait tendrement, et qui donnait les plus belles espérances, périt dans un combat, lors de l'expédition des Prussiens en Champagne, le 14 septembre 1792. D'autres chagrins encore s'accumulèrent sur lui. Laudon et Lascy étaient morts : le prince de Ligne, devenu le plus ancien des généraux, et le plus recommandable par ses services, devait s'attendre à les remplacer; mais la cour de Vienne le laissait dans l'oubli. Le ministre Thugut, qu'il avait blessé par quelques épigrammes, le tenait éloigné de l'armée, et quand il fut question de lui donner, en 1796, le commandement de l'armée d'Italie, ce fut ce même ministre qui l'empêcha d'y parvenir. « Je suis mort avec Joseph II, » disait-il souvent avec amertume. Sa fortune ne prospérait pas non plus. En 1804, il vendit au prince d'Esterhazy, moyennant 1,400,000 florins, son comté d'Edelstetten. C'était une ancienne abbaye qu'on lui avait donnée en échange, lors du réglement des indemnités germaniques (en 1803), pour son comté de Fagnolles, près de Philippeville, réuni en 1786 au collége des comtes de Westphalie. Ce fut à l'intervention de la France qu'il avait dû l'abbaye d'Edelstetten : elle rapportait 16,000 florins, tandis que le comté de Fagnolles n'en-

produisait que 5,000. Éloigné des affaires, il s'occupa de mettre en ordre ses divers écrits, qu'il publia à Vienne et à Dresde, en 1807, 30 vol. in-12. L'empereur François II se souvint enfin du prince de Ligne, et le nomma, en 1807, capitaine des trabans de sa garde, et, l'année suivante, il lui conféra le grade de feld-maréchal. Parfois on le consultait sur quelques opérations militaires, mais on ne lui confiait plus aucun corps d'armée, et son occupation la plus habituelle était celle de présider le conseil de l'ordre de Marie-Thérèse. Aucun étranger de marque ne passait par Vienne sans le visiter; les Français surtout, qu'il aimait de préférence, le recherchaient avec empressement. Les souverains de l'Europe, réunis à Vienne au congrès de 1814, l'honorèrent de leur visite, et parurent charmés de sa gaieté, de ses saillies et de la présence d'esprit qu'il conservait malgré son grand âge. Pour se délasser des affaires politiques qui les occupaient quelques heures du jour, les souverains passaient le reste du temps en bals et en fêtes; ce qui fit dire au prince de Ligne: « Le congrès *danse*, il ne marche » pas: quand il aura épuisé tous » les genres de spectacle, je lui » donnerai celui de l'enterrement » d'un feld-maréchal... » Il tint parole, et mourut le 13 décembre 1814, âgé de 79 ans. Il ne laissa pas de fortune; mais comme il voulait, selon l'usage, faire un legs à sa compagnie de trabans, il leur donna la *Collection* de ses manuscrits: il les avait évalués à 100,000 florins; mais ses héritiers la cédèrent à un libraire à un bien moindre prix. Le comte de Colloredo, qui lui succéda dans le commandement des trabans, réclama contre cette vente, qui les frustrait du legs du testateur; les parties, à ce qu'il paraît, s'arrangèrent à l'amiable, et les *Œuvres posthumes du prince de Ligne* parurent à Vienne et à Dresde en 1817, 6 vol. in-8°. Il comptait beaucoup sur le succès de ses écrits, et disait: « J'ai lieu de croire que les » bontés paternelles du respectable » empereur François Ier, les maternelles de la grande Marie-» Thérèse, et quelquefois presque » fraternelles de l'immortel Joseph » II; la confiance entière du M^{al}. » Lascy et presque entière du maréchal Laudon; la société intime » de l'adorable reine de France; » l'intimité de Catherine *la Grande*, » mon accès près d'elle, presque » à toutes les heures; les bontés » distinguées du grand Frédéric » rendront mes Mémoires bien » intéressants..... » Ses œuvres sont divisées en deux parties: la première contient: | *Essai sur les jardins et sur la terre du Bel-Œil*, ou *un Coup-d'œil sur Bel-Œil et sur une grande partie des jardins de l'Europe*; | *Dialogues des morts*; | *Lettres à Eulalie sur les théâtres*; | *Mes écarts, ou ma tête en liberté*; | *Mélanges de poésies, pièces de théâtre*; | *Mémoires sur le comte de Bonneval; sur la correspondance de la Harpe, etc.* La seconde partie a pour titre: *Œuvres militaires et sentimentales*; elle comprend: *Préjugés et fantaisies militaires*; | *Mémoires sur les campagnes du prince Louis de Bade, sur les campagnes du comte Bussy-Rabutin, sur la guerre des Turcs, sur les deux maréchaux de Lascy, sur Frédéric II*; | *Instruction du roi de Prusse à ses officiers*; | *Journal*.

de la guerre de sept ans; de sept mois, en 1778, *et de sept jours, aux Pays-Bas, en* 1784; | *Mémoire sur les généraux de la guerre de trente ans*; | *Relation de ma campagne de* 1788 *à* 1789; | *Catalogue raisonné des livres militaires de ma bibliothèque.* En 1809, il publia encore un ouvrage, sous le titre de *Vie du prince Eugène de Savoie, écrite par lui-même.* L'espèce de culte qu'il rendait à ce fameux général lui fit attribuer cet écrit dont lui, le prince de Ligne, était l'auteur. Il croyait par cette petite supercherie, accroître l'intérêt du public pour son héros. Le style, dans ses ouvrages, est parfois incorrect et diffus; on n'y trouve ni ordre ni méthode, et, comme il le dit lui-même, « il écrivait les choses à mesure qu'elles lui venaient dans la pensée », qui n'était pas toujours juste ou régulière. Cependant, l'esprit qui y brille à chaque pas, les idées originales, les saillies piquantes, la circonstance rare d'avoir été le témoin des choses qu'il raconte; des portraits d'après nature, comme ceux de Joseph II et de Frédéric-le-Grand; la chaleur de son style, la foule des événements qui se succèdent, contribuent à faire oublier les défauts de ses écrits, qu'on ne saurait quitter quand on en a une fois commencé la lecture. Le prince de Ligne a fait des vers en plusieurs occasions, mais ils sont à peine médiocres. Il a paru plusieurs ouvrages sur cet homme célèbre, même de son vivant. Mme de Staël un de ses admirateurs, publia : *Lettres et Pensées du maréchal prince de Ligne*, 1809, in-8°. On regrette qu'elle n'ait pas retranché quelques opinions que ce prince avait rétractées. MM. de Propiac et Malte-Brun ont aussi donné des *Extraits* des ouvrages du prince de Ligne, qu'il a hautement désapprouvés.

* LIGNE (Charles, prince DE), fils aîné du précédent, fut employé dans la guerre contre les Turcs, et se distingua surtout dans la prise d'Ismaïlow. Il prit quelque part à l'insurrection du Brabant contre l'empereur; repentant de sa faute, il se dévoua ensuite plus que jamais à la défense de son souverain, se signala contre les Français en 1792, et fut tué le 14 septembre de la même année, en attaquant une redoute avec trop d'audace.

* LIGNIVILLE (Philippe-Emmanuel DE), comte du St-Empire, seigneur des villes et prévôtés de Darney en Vosges, de Tuméjus, d'Houëcourt, etc., maréchal général des camps et armées de Lorraine et du palatinat du Rhin, feld-maréchal-lieutenant de celles de l'empereur Léopold, passa par les grades de capitaine et colonel de cavalerie, de sergent de bataille, de général d'artillerie, etc., se trouva en 1634 à la première bataille de Nortlingue où il fit prisonnier le comte de Horn, général des Suédois; devenu en 1641 bailli de Nancy, il se signala contre le maréchal de Gassion à l'attaque du camp d'Armentières, et pénétra le premier dans Courtrai, dont la garnison aima mieux périr les armes à la main que d'implorer la clémence du vainqueur. De retour en Lorraine, Philippe-Emmanuel défit Roz Vorms, qui y était entré avec un corps de troupes allemandes; après cette victoire il se rendit maître d'Epinal, Neufchâteau, Châtel, Mirecourt, Bar et des forteresses de Ligny, Haroué, Tonnoi et Savigny. Il fut ensuite surpris près St-Mihiel par

le marquis de Laferté, depuis maréchal de France, sans que cet échec affaiblit sa réputation. En 1650, envoyé au secours du vicomte de Turenne, il se distingua à la bataille de Rhetel, où il fut mortellement blessé d'un coup de mousquet au bas-ventre. Comme Philippe-Emmanuel, aussi pieux qu'il était brave, s'était voué à N. D. de Benoît de Vaux, sa guérison inattendue fut attribuée à ce vœu. Les officiers qui avaient servi sous lui firent frapper une médaille que tous portèrent à la boutonnière. Deux fois pour l'attirer à son service et le détacher du service de l'Espagne auquel le retenait l'ordre de Charles IV, alors prisonnier à Tolède, Louis XIV lui offrit le bâton de maréchal de France : Ligniville préféra son devoir à la fortune, et le ravage de ses terres fut la punition d'une fidélité qui ne méritait que des éloges. Mais dès que la loi du devoir ne s'opposa plus à son inclination, il ramena en France l'armée de Lorraine. En quittant le territoire espagnol, il abandonnait des sommes considérables qu'il avait dans la banque d'Anvers, ainsi que les pensions qu'il recevait de la cour de Madrid et qui étaient son unique ressource. Après une marche de trois jours et trois nuits sans prendre aucun repos, son armée, composée de 27 régimens, arriva en France, exténuée de faim et de fatigue. A la tête de ses troupes, Philippe-Emmanuel fit dans l'armée de Turenne les campagnes de 1656, 1657 et 1658, se couvrit de gloire aux siéges de Valenciennes, de St-Venant, de Dunkerque, de Gravelines, de plusieurs autres places, et à la bataille des Dunes. C'est dans ce temps que, pour l'indemniser de la ruine de ses terres, et de tant de sacrifices pour le service de ses princes, le duc François de Lorraine donna à lui et à ses enfants mâles, et à leur défaut aux enfants de Henri-Gaspard de Ligniville son frère, la ville, terres et seigneurie de Darney, en Vosges. La paix conclue entre la France et l'Espagne en 1659, rendit inutiles à son souverain les talents militaires de Philippe-Emmanuel. L'électeur de Bavière, qui méditait de grands desseins, profita de ce moment pour lui donner le commandement de son armée. En 1663, Charles IV l'envoya à la diète de Ratisbonne afin d'y défendre ses intérêts. Le comte de Ligniville y déploya des talents qu'on ne devait pas attendre d'un guerrier qui avait passé 30 ans de sa vie dans les camps. Peu de temps après, ce duc le nomma gouverneur du jeune prince Charles, son neveu, héritier présomptif de ses états. Philippe-Emmanuel accompagna son élève dans la guerre contre les Turcs, et comme il n'avait aucun grade dans l'armée impériale, l'empereur l'éleva au rang de feld-maréchal-lieutenant de ses armées. Il combattit la même année 1664, à la bataille de St-Godard ou de Raab, à côté du jeune duc, et contribua essentiellement à la victoire. Il mourut à Vienne la même année avec la réputation de la plus haute valeur accompagnée d'un désintéressement rare et d'une fidélité inviolable pour ses souverains. C'est ce qu'atteste l'honorable épitaphe que l'empereur fit graver à Vienne sur son tombeau.

* LIGNON, graveur en taille-douce, auquel on doit la gravure de plusieurs beaux portraits, celle

de *Psyché et l'Amour* d'après Picot, le *Triomphe de l'Amour* d'après le Dominiquin; venait d'exposer au salon un portrait en pied de *Louis-Philippe*, lorsqu'il mourut le 25 avril 1833, à l'âge de 54 ans.

* LIGNY (François DE), jésuite, né à Amiens le 4 mai 1703. Compatriote de Gresset, il entra comme lui, à l'âge de 16 ans, chez les PP. de la compagnie; mais, n'ayant ni les principes ni les mœurs de l'auteur de *Vert-Vert*, il ne trahit pas comme lui ses serments, et resta toujours attaché à l'ordre des jésuites jusqu'à leur suppression. Après avoir professé les humanités pendant quelques années, il se livra à la prédication, et s'y distingua par une éloquence touchante et une connaissance profonde dans les sciences théologiques. Ayant bientôt acquis une réputation méritée, il fut nommé pour prêcher à la cour; mais la suppression de son ordre le priva de cet honneur. Il se rendit à Avignon, dans le comtat Venaissin, compris alors dans les états romains, et où, malgré une santé chancelante, il s'occupa à la fois de la prédication, du salut des âmes, et de tous les devoirs d'un pieux ecclésiastique. Il mourut dans cette ville, en 1788, âgé de 69 ans. Il a laissé : | *Vie de Ferdinand, roi de Castille et de Léon*, dédiée à Ferdinand, prince de Parme, Paris, 1759. Alban Butler cite ce livre avec éloge; on y trouve le détail des relations entre la France et l'Espagne, relations que l'auteur attribue à la parenté qui unissait saint Louis et saint Ferdinand. On sait que la reine Blanche de Castille était mère du premier de ces monarques, et sœur de Ferdinand; | *Histoire de la vie de Jésus-Christ, où l'on a conservé et distingué les paroles du texte sacré selon la Vulgate*, Avignon, 1774, 3 vol. in-8°; 1776, in 4°; Paris, 1804, 2 vol. in-4°; fig. On doit considérer cet excellent ouvrage comme une ample *concordance* historique et ascétique. L'auteur, en y mêlant les explications ou les réflexions qui se lient naturellement entre elles, a formé du texte des Évangiles une histoire exacte et suivie. Des *notes* éclaircissent et développent les difficultés du sens prophétique, dogmatique ou moral. Le P. Daire, en parlant de cet ouvrage, dit « que les choses excellentes » qu'on y trouve font passer quel» ques saillies d'un zèle parfois un » peu ardent, qu'on a cru pou» voir reprocher à l'auteur..... » Le P. Ligny avait été chargé d'écrire l'histoire de la province du Nivernais; mais il mourut avant d'avoir terminé ce travail.

* LIGOZZI (Jacques), peintre d'histoire, né à Vérone en 1543, mort en 1627 à Florence, où le grand-duc Ferdinand II l'avait nommé peintre de la cour et surintendant de la galerie de tableaux, avait été élève de Paul Veronèse. On estime surtout son *Martyre de Ste Dorothée* et la *Conférence de St François et de St Dominique*.

LIGUORI (Alphonse DE), évêque de Sainte-Agathe des Goths au royaume de Naples, et fondateur de la congrégation des missionnaires du *Saint-Rédempteur*, naquit à Naples d'une famille noble et ancienne, le 26 septembre 1696. Porté naturellement à la piété dès son enfance, et doué des plus heureuses dispositions, il eut le bonheur de les

voir secondées par le soin que prirent ses vertueux parents de lui assurer une excellente éducation. Ils le mirent de bonne heure entre les mains d'habiles maîtres, et il profita si bien de leurs leçons, qu'à l'âge de 17 ans il avait fini toutes ses études, après y avoir obtenu de brillants succès. Il s'appliqua alors à la jurisprudence, et embrassa la profession d'avocat, qu'il exerça pendant quelque temps à Naples avec assez de réputation; mais en 1722, un accident qui lui arriva dans une cause importante le dégoûta de cette carrière et le décida à y renoncer. Il lui sembla alors qu'un sentiment intérieur l'appelait à l'état ecclésiastique. Avant d'en arrêter la résolution, il voulut la mûrir. Le 31 août de la même année, après y avoir bien réfléchi, il prit l'habit ecclésiastique. Pour lors il tourna ses études et toutes ses pensées vers ce qu'exigeait cette nouvelle profession. Il s'appliqua à la théologie, il lut les saintes Écritures et les Pères. La méditation, les jeûnes, les bonnes œuvres, furent ses exercices de tous les jours. C'est au milieu de ces saintes occupations qu'il prit les ordres sacrés. Dès qu'il fut prêtre, il s'attacha à la congrégation de la *Propagande*, s'adonna à la prédication et aux travaux des missions avec un zèle vraiment apostolique. L'onction avec laquelle il annonçait la parole évangélique, son austère pénitence, la sainteté de sa vie, produisirent une infinité de conversions. Il avait remarqué que c'étaient surtout les campagnes qui manquaient d'instruction. Il forma le projet de subvenir au besoin qu'elles en avaient; et ce fut cette idée qui lui suggéra le dessein d'instituer une congrégation de missionnaires destinés à ce ministère. Ayant réuni quelques compagnons, il en jeta les premiers fondements dans l'ermitage de Sainte-Marie de *la Scala*, et lui donna le nom de *congrégation du Saint-Rédempteur*. Cet établissement éprouva d'abord des contradictions; mais Liguori, à force de patience, parvint à les vaincre. Sa congrégation fut approuvée par le saint-siége, et se répandit bientôt dans diverses villes du royaume de Naples, de la Sicile et même de l'état romain. Tant de mérite, tant de services rendus à la religion ne pouvaient demeurer ignorés et sans récompense: Clément XIII, en juin 1762, nomma Liguori évêque de Sainte-Agathe des Goths. Ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à lui faire accepter cette dignité éminente; mais le chef de l'Église l'ordonnait: il obéit, et se livra entièrement à ses nouveaux devoirs. Il rechercha les abus qui pouvaient s'être glissés parmi son clergé, et il les réforma. Il fonda des monastères et d'autres établissements pieux, et ne cessa d'édifier son diocèse par ses prédications, par des instructions familières ou des lettres pastorales, par ses écrits, et surtout par l'exemple de ses vertus. Après treize années d'épiscopat, et une longue vie passée tout entière dans les travaux du ministère et les austérités de la pénitence, Liguori, exténué de fatigues, devenu sourd et presque aveugle, tourmenté d'une maladie cruelle, demanda au pape Pie VI et obtint, en juillet 1775, d'être déchargé du gouvernement de son Église; il avait près de 80

ans. Il se retira à Nocera *de' Pagani*, dans une maison de sa congrégation. Il y demeura près de 11 ans dans le recueillement, la prière et autres exercices de piété, et mourut saintement le 1er août 1787, âgé de 90 ans et dix mois. On croirait que tant de travaux avaient consumé tous les moments de Liguori; ils ne l'empêchèrent pas néanmoins de composer un très-grand nombre d'ouvrages. On a de lui : | *Theologia moralis concinnata a R. P. Alphonso Ligorio per appendices in medullam R. P. Hermannis Busembaum soc. Jesu*, Naples, 1755, 3 vol. in-4°. Quoique Liguori, dans cette théologie, ait travaillé d'après Busembaum, dont il admirait bien plus la méthode qu'il n'admettait les opinions, il ne suit qu'en partie ses principes, et avec une sage réserve : s'il embrasse le probabilisme, ce n'est pas dans toute l'étendue que lui ont donnée certains auteurs. On sera d'ailleurs parfaitement rassuré à cet égard quand on saura que son livre a été non seulement loué et approuvé par Benoît XIV, mais que ce célèbre et savant pape l'a même cité dans son grand ouvrage *De synodo diœcesana*, ce qu'il n'aurait sans doute pas fait si la doctrine en avait été répréhensible. Cette théologie, reproduite sous un nouveau titre et avec des corrections de l'auteur, a eu plusieurs éditions. | *Homo apostolicus, institutus in sua vocatione ad audiendas confessiones*, Venise, 1782, 3 vol. in-4° ; | *Directorium ordinandorum, dilucida brevique methodo explicatum*, Venise, 1758; | *Institutio catechistica ad populum in præcepta Decalogi*, Bassano, 1768; | *Istruzione e prattica per i confessori*, etc., Bassano, 1780, 3 vol. in-12 ; ouvrage plein d'onction, de modération, de cette douceur, de cette charité qui ne cherche que le salut des âmes. C'est le contre-poison du livre imprimé à Venise chez Occhi, sous le titre d'*Istruzione dei confessori e dei penitenti*. | *Praxis confessarii ad instructionem confessariorum ab italico in latinum sermonem ab ipsomet auctore reddita et aucta*, Venise, 1781; | *Dissertazione circa l'uso moderato dell' opinione probabile*, Naples, 1754; | *Apologia della dissertazione circa l'uso moderato dell' opinione probabile contra le opposizioni fatte dal P. Lettore Adelfo Dositeo*, Venise, 1765. C'est une réponse au P. Jean-Vincent Patuzzi, dominicain, antagoniste zélé des défenseurs du probabilisme. (*Voy.* Patuzzi.) Liguori pensait qu'au confessional il fallait éviter une indulgence poussée trop loin, et un rigorisme désespérant, suivant ce principe de saint Bonaventure : *Prima sæpe salvat damnandum; secunda contra damnat salvandum* ; | *Verità della fede, ossia confutazione de' materialisti, deisti e settarj, etc.*, Venise, 1781, 2 vol. in-8° ; | *La vera sposa di Cristo, cioè la monacha santa*, Venise, 1781, 2 vol. in-12; | *Scelta di materie predicabili ed istruttive*, etc., Venise, 1779, 2 vol. in-8° ; | *Le glorie di Maria*, etc., Venise, 1784, 2 vol. in-8°. Cet opuscule fut attaqué dans un écrit intitulé : *Epistola parenetica di Lamindo Pritanio redivivo*. Liguori y répondit par un autre, sous ce titre : *Risposta ad un' autore che ha censurato il libro del P. D. Alphonso di Liguori, sotto il titolo Glorie di Maria*. | *Operette spirituali, ossia l'amor dell' anime e la visita al Santissimo Sa-*

cramento, Venise, 1788, 2 vol. in-12; | *Discorsi sacro-morali per tutte le domeniche dell' anno*, Venise, 1781, in-4°; | *Istorie di tutte l'eresie con loro confutazione*, Venise, 1773, 3 vol. in-8°; | *Vittorie de' martiri, ossia la Vita di moltissimi sancti martiri*, Venise, 1777, 2 vol. in-12; | *Opera dogmatica, contra gli eretici pretesi risformati*, Venise, 1770. Tous ces ouvrages, et d'autres moins considérables, ont été plusieurs fois réimprimés chez *Remondini* à Venise. Ils rendent de suffisants témoignages à la doctrine, au zèle, à la vie saintement et laborieusement occupée de Liguori. Ils ont été reconnus pour être *sans tache* à Rome, où l'on a terminé les procédures pour la béatification de ce savant et pieux évêque. [On a même déclaré qu'on pouvait procéder avec sécurité à sa canonisation.]

* LIGUORO (Octave), évêque d'Aversa, où il naquit en 1650. Malgré ses talents et ses vertus, une fin malheureuse termina sa vie après avoir eu à souffrir des désagréments de toute espèce. Tandis qu'il gémissait de la mauvaise conduite de ses neveux, un religieux franciscain s'appropria et publia un ouvrage qui appartenait à l'oncle de Liguoro. Liguoro s'en plaignit dans un écrit intitulé : *Lira politica*. Le franciscain l'attaqua alors en calomnie, et se défendit avec tant de hardiesse, que Liguoro fut mis en prison. Ayant recouvré sa liberté, il écrivit et publia une *lettre* où il renouvelait son accusation avec plus de force. Il fut encore la victime du plagiaire. Il se décida alors à ne plus disputer pour la gloire de son oncle. Nommé à l'évêché d'Aversa, il gouverna son diocèse avec zèle. Il passait une vie tranquille partagée entre l'étude et l'exercice de ses devoirs, lorsque ses neveux, qu'il avait comblés de bienfaits, avides de sa succession, l'assassinèrent le 16 avril 1720. On a de lui : | *Veridica laconica istoria di Ercolanense, seu Eraclea*, etc., Gènes, 1720; | *Ristretto istorico dell' origine*, etc., ou *Résumé historique de l'origine des habitants des campagnes de Rome, de ses rois, consuls, dictateurs, ainsi que de ses médailles, anneaux*, etc., Rome, 1753, 2e édition, revue et augmentée par le savant P. Galeotti.

* LILBURNE (Jean), né à Durham en 1618, fut d'abord commis chez un marchand de draps de Londres. Il quitta le commerce et colporta en 1636 l'ouvrage du docteur Bastwick contre les évêques, ouvrage qu'il avait fait imprimer lui-même en Hollande. L'année suivante il fut condamné par la chambre étoilée au pilori, à la prison et à une amende de 500 livres sterling (plus de 12,000 fr.). Il recouvra sa liberté en 1640 par un décret du Long-Parlement : réhabilité par la chambre des communes, il reçut même un dédommagement de 2,000 livres sterling (environ 50,000 fr.), à prendre sur les biens de ses adversaires. Volontaire dans l'armée du parlement, il assista en qualité de capitaine à la bataille d'Edgehille, et fut pris à celle de Brentford. Ayant été échangé peu de temps après, il dut à Cromwell le grade de major (1643) et ensuite celui de lieutenant-colonel dans l'armée du comte de Manchester. Lorsque Lilburne se fut aperçu que les opinions presbytériennes dominaient parmi les

troupes parlementaires, il écrivit contre Cromwell et le comte de Manchester; Cromwell le fit traduire trois fois devant le parlement ou devant une commission; mais il ne fut condamné que la troisième fois à une amende et au bannissement. Il se retira en Hollande et proposa aux royalistes de rétablir Charles II; offres qui ne furent point acceptées. Plus tard il rompit son ban, fut traduit, pour ce fait, devant un jury qui l'acquitta, se retira ensuite à Elthem dans le comté de Kent, se fit quaker et mourut en 1657.

* LILIECRANTZ (Jean Westerman comte de), ministre suédois sous le règne de Gustave III, né en 1730, mourut en 1815. Il montra tant de dispositions pour les sciences économiques, que les états du royaume de Suède lui donnèrent les moyens de voyager dans les principaux pays de l'Europe, afin de recueillir des renseignements sur le commerce et les manufactures. Il revint dans sa patrie avec un recueil d'observations qu'il fit paraître à son retour dans une suite de *Mémoires*. Gustave III, en montant sur le trône, l'anoblit sous le nom de Liliecrantz, et le nomma secrétaire d'état des finances. Pendant l'époque de la guerre d'Amérique, Liliecrantz fit déc[illegible] que la Suède serait dans un état de neutralité armée : en conséquence, ce pays put continuer le commerce d'une manière très-lucrative. Liliecrantz parvint à réaliser des sommes immenses, et à retirer de la circulation les anciens papiers : dès-lors les nouveaux billets de la banque de Stockholm obtinrent un crédit très-grand. Lorsque Liliecrantz se retira du ministère, il fut nommé sénateur, et quand le sénat fut supprimé, il devint président du conseil de commerce. Il était aussi commandeur et chancelier des ordres du roi, et siégeait parmi les membres de l'académie des sciences de Stockholm. Les recueils de cette société renferment quelques-uns de ses *Mémoires*.

LILIENTHAL (Michel), savant philologue, né à Liebstadt en Prusse l'an 1686, s'établit à Kœnigsberg, où il fut pasteur et professeur jusqu'à sa mort, arrivée en 1750. On a de lui : | *Acta Borussica ecclesiastica, civilia, litteraria*, 3 vol.; | plusieurs bonnes *Dissertations* académiques; | *Selecta historica et litteraria*, 2 vol. in-12; | *De machiavelismo litterrio*. Cet ouvrage roule sur les petites ruses dont les gens de lettres se servent pour se faire un nom, ruses auxquelles presque tous les *grands hommes* de nos jours doivent leur célébrité. | *Annotationes in Struvii introductionem ad notitiam rei litterariæ*, Leipsick, 1729, in-8°. Ces écrits sont pleins de savantes recherches. [Il a aussi publié d'autres ouvrages sur les *auteurs qui ont écrit sur la Prusse*; *sur les théologiens protestants*; *sur les médailles modernes depuis Charles-Quint*, etc.] —* Son fils, Théodore-Christophe Lilienthal, né à Kœnigsberg en 1717, est aut. | d'une *Histoire critique de Ste Dorothée*, Dantzick, 1743, in-4° (allem.), d'une soixantaine de *Dissertat. académiques* | et d'articles très-nombreux insérés dans diverses gazettes d'Allemagne.

* LILIO (Louis), ou en latin *Aloysius Lilius*, médecin, né à Ciro dans la Calabre, appliqua les épactes au cycle de 19 ans, et, en y ajoutant un jour à la fin de cha-

que cycle, parvint à une équation presque exacte des années solaire et lunaire. Son calcul fut présenté par Antoine Lilio son frère au pape Grégoire XIII; il devint la la base du calendrier grégorien que l'on substitua en 1582 au calendrier julien, qui était en usage depuis très-long-temps. Les *Tables des épactes* de Lilio se trouvent dans le *Calendarium romanum* de Clavius. Lilio mourut en 1576.

LILLY (Guillaume), astrologue anglais, dont on a *Merlinus anglicus junior*, en anglais, Londres, 1635, in-4°, et plusieurs autres ouvrages. [Il avait commencé par être domestique. Il se fit une espèce de réputation, en publiant l'horoscope du malheureux Charles Ier, au moment où il fut, en 1633, couronné roi d'Ecosse. Ce prince le consulta plusieurs fois et lui fit de riches présents. Lilly fit une fortune considérable.] Il était très-lié avec Ashmole, qui en fait mention dans le *Journal de sa Vie*. Leurs goûts et quelquefois l'état de leurs têtes étaient les mêmes. Il mourut en 1681.

LILLY (Guillaume), natif d'Odeham dans le Hampshire, voyagea dans la Terre-Sainte, dans l'Italie, et fut le premier maître de l'école de Saint-Paul de Londres, fondée par Colles. On a de lui des *Poésies*, et une *Grammaire latine*, Oxford, 1673, in-8°. Il mourut en 1523, à 55 ans.

LIMBORCH (Philippe DE), théologien remontrant, né à Amsterdam en 1633, d'une bonne famille, fut ministre à Goude en 1657, puis à Amsterdam en 1667. Il obtint la même année en cette ville la chaire de théologie, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1712, à 79 ans. Il était grand partisan de la tolérance, et avec cela il a rempli ses écrits du fiel le plus amer contre l'Eglise catholique. Jean Le Clerc en fait un grand éloge; mais le socinianisme qui réunissait les deux auteurs par l'attachement aux mêmes opinions, rend cet éloge fort suspect. On a de lui plusieurs ouvrages estimés des protestants. Les principaux sont : | *Amica collatio de veritate religionis christianæ cum erudito judæo*, in-12; l'édition de Goude, in-4°, 1687, n'est pas commune. On en a fait une à Bâle, in-8°, 1740. Le juif avec lequel Limborch eut cette conférence est Isaac Orobio de Séville, qui savait ergoter et nullement distinguer le vrai du faux. Il n'était pas difficile à Limborch de repousser les faibles traits de cet adversaire; mais il l'aurait fait avec plus d'avantage en accordant moins à son juif, et en omettant les digressions qu'il fait contre les catholiques, digressions qui donnent lieu de croire qu'il avait plus d'envie de déclamer contre eux que de triompher de son antagoniste. Asservi lui-même aux erreurs de Calvin et de Socin, il ne pouvait réfuter celles des juifs avec cette raison vigoureuse et conséquente qui n'appartient qu'à ceux qui embrassent la vérité tout entière. | Un *Cours complet de théologie*, 1715, Amsterdam, in-fol., selon les opinions et la doctrine des remontrants. L'auteur y rejette toutes sortes de traditions; mais lorsqu'il s'agit de discerner les livres canoniques d'avec les apocryphes, il a recours à la tradition de l'Eglise, sans se mettre en peine d'une contradiction si manifeste. | *Historia inquisitionis*, Amsterdam, 1692, in-fol. On ne doit point s'attendre d'avoir une his-

toire bien exacte de ce tribunal par un protestant. M. Le Clerc et le P. Niceron disent qu'il l'a tirée des *ouvrages mêmes des inquisiteurs*; mais Limborch, dans la liste qu'il donne des écrivains dont il s'est servi, y place Fra-Paolo, protestant déguisé sous le froc, et Dellon, auteur de la *Relation de l'inquisition de Goa*, qui est également protestant, etc. D'ailleurs, Limborch n'a pris dans les écrits des inquisiteurs que ce qu'il a voulu, et combien de fois n'a-t-il pas tronqué les passages! Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à faire attention à sa manière de citer; souvent ce ne sont que de petits lambeaux, des dernières phrases. C'est dans cet ouvrage, dans l'*Abrégé* qu'en a fait l'abbé Marsollier, dans madame d'*Aunoy*, dans les *Délices d'Espagne*, dans l'*Histoire générale* de Voltaire, etc., que l'on puise l'idée affreuse que l'on se forme de l'inquisition : les amateurs du vrai, qui voudront s'en former une plus juste, doivent consulter M. l'abbé de Vayrac, qui a écrit sur cette matière en homme judicieux, exact et très-instruit (*État présent de l'Espagne*, édition d'Amsterdam, 1719, tom. 2, pag. 381); et *Lettres à un gentilhomme russe, sur l'inquisition espagnole*, par M. le comte de Maistre, Paris, 1822, chez Méquignon-Havard. Une observation qu'il ne faut point omettre, c'est que les nations qui ont le plus déclamé contre l'inquisition ont exercé envers les catholiques des atrocités que les inquisiteurs n'ont jamais imaginées contre les hérétiques et les apostats. « Les Anglais, dit un des grands adversaires de l'inquisition, ont été plus superstitieux, et sont encore plus intolérants que les *papistes*; eux qui décrient avec tant de chaleur l'inquisition, en ont surpassé, par des lois réfléchies, la barbarie et l'iniquité...... L'inquisition, même dans ses cruautés, suppose des formes : elle admet des différences, tant dans les délits que dans les peines; ce qu'elle punit, c'est moins le malheur d'avoir été engagé dans un culte erroné, que l'obstination à y persister; les premières chutes ne sont châtiées que par des pénitences ecclésiastiques; elle n'appelle le bras séculier et les supplices que contre les relaps; ses principes sont de ménager le sang des hommes, en corrigeant leurs méprises; ce que les passions de ses ministres y ont ajouté de défectueux dans la pratique, n'est pas dans l'esprit de son institution. — En Angleterre, la proscription du *papisme*, la peine de mort prononcée contre ses ministres, ne sont susceptibles ni de modification ni d'adoucissement; il suffit qu'un prêtre catholique soit convaincu d'avoir exercé quelqu'une de ses fonctions pour être dévoué et envoyé au gibet. Cette législation est atroce; nos *chapelains* sont les maîtres sans doute de ne pas venir dire la messe à Londres, mais la loi qui attache un supplice ignominieux à un délit de cette nature est une loi plus qu'inquisitoriale; il sied mal à ceux dont la religion présente des potences pour prix d'un zèle indiscret, de trouver à redire aux *corazas* et aux *san-benito* des *auto-da-fé*. » On peut consulter encore un petit ouvrage imprimé en 1782 à Liége, sous le nom de Rouen, intitulé : *Éclaircissement sur la tolérance*. (*Voy.* ISABELLE DE CASTILLE, LUCIUS III, NICOLAS EYMERICK, TORQUEMADA,

VAYRAC.) On a encore de Limborch des *Sermons*. Le P. Nicéron dit qu'ils sont *méthodiques, solides et édifiants* : jugement qui ne fait guère honneur à ce critique. Le Clerc lui-même en parle moins favorablement; il dit que les sermons de Limborch étaient peu travaillés, et qu'il y paraissait peu d'éloquence. Limborch a aussi procuré la plupart des *Éditions* des ouvrages du fameux Episcopius, son grand-oncle maternel, des écrits duquel il avait hérité.

LIMBOURG (Robert DE), docteur en médecine, membre de l'académie de Bruxelles, mort à Theux, bourg dans le pays de Liége, le 20 février 1792, était né dans le même bourg, le 1er décembre 1731, d'une famille qui, depuis près de trois siècles, avait produit plusieurs médecins très-versés dans leur profession. Il se fit de l'étude un plaisir plutôt qu'une occupation, et s'arrêta particulièrement sur l'histoire naturelle. Étant sur le point de partir pour Montpellier pour y faire ses études en médecine, il publia une Dissertation sur ce sujet : *Quelle est l'influence de l'air sur les végétaux?* que l'académie des belles-lettres, sciences et arts de Bordeaux, avait proposée pour la seconde fois; et l'an 1757, il remporta le prix. Après avoir demeuré quelque temps à Montpellier, il fut reçu docteur en médecine le 12 août 1760. Associé, en 1773, à l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, il composa diverses *Dissertations* qui ont été insérées dans les *Mémoires* de cette compagnie; une autre, où il propose des vues sur l'hydraulique, a été présentée à l'académie des sciences de Paris, qui en fit une mention honorable, en invitant l'auteur à la perfectionner ultérieurement. Il avait rassemblé un cabinet d'histoire naturelle qui, sans être vaste, ni en apparence fort précieux, contenait des objets remarquables et propres à fixer l'œil d'un observateur.

LIMIERS (Henri-Philippe DE), docteur en droit, et membre des académies des sciences et arts, passa sa vie à compiler sans choix de mauvaises gazettes. Il publia ses recueils sous différents titres : | *Histoire de Louis XIV*, 1718, in-12; | *Annales de la monarchie française*, 1721, in-fol.; | *Abrégé chronologique de l'histoire de France, pour servir de suite à Mézerai*, 2 ou 3 vol., in-12; | *Mémoires de Catherine, impératrice de Russie*; | *Histoire de Charles XII, roi de Suède*, 6 vol. in-12; | *Annales historiques*, 3 volumes in-fol.; | *Traduction* de Plaute, grossièrement travesti, 10 volumes in-12. Les productions de Limiers sont sans exactitude et sans agrément. On le compare au fécond et intarissable Caraccioli, et le parallèle est juste quant aux productions ridicules et *gazetières* du marquis auteur. Mais il faut convenir que les premières brochures de celui-ci annonçaient un fonds de réflexion et de talents que Limiers n'eut jamais, et que son imitateur n'eut pas long-temps. On a encore de Limiers une *Version française* des Explications latines des pierres gravées de Stosch, Amsterdam, 1724, [et une *Histoire de l'Institut des sciences et des arts établi à Bologne* en 1712, Amsterdam, 1723, in-8°.]

LIMNŒUS, ou LINNÉ (Jean), célèbre jurisconsulte allemand, né

en 1592 à Iéna, où son père professait les mathématiques. Limnœus fut chargé successivement de l'éducation de plusieurs jeunes seigneurs, avec lesquels il voyagea dans presque toutes les cours de l'Europe. Enfin, Albert, margrave de Brandebourg, qu'il avait accompagné en France, le fit son chambellan et son conseiller privé en 1639. Limnœus exerça ces emplois jusqu'à sa mort, arrivée le 13 mars 1665. On a de lui divers ouvrages. Les principaux sont : | *De jure imperii romano-germanici*, Strasbourg, 5 vol. in-4°; compilation savante, mais assez mal digérée ; | *Commentarius ad bullam auream*, in-4°, 1666, et Leyde, 1690. Cette dernière édition est la meilleure ; | *Capitulationes imperatorum*, Leipsick, in-4°, 1691; | *De academicis*, in-4°; | *Notitia regni Galliæ*, 2 vol. in-4°.

LIMOJON DE SAINT-DIDIER (Alexandre-Toussaint), naquit à Avignon vers 1630, suivit, en qualité de gentilhomme, le comte d'Avaux dans son ambassade en Hollande. [Quelques années après, il suivit ce même seigneur en Angleterre, et périt dans la traversée en venant rendre compte à Louis XIV de la position critique de Jacques II.] Il s'était fait un nom par sa profonde connaissance de la politique européenne. On en a des preuves dans l'*Histoire des négociations de Nimègue*, Paris, 1680, in-12, ouvrage estimé; dans le livre intitulé : *La Ville et la République de Venise*. On encore de lui: *Le Triomphe hermétique*, ou *la pierre philosophale victorieuse*. Cette dernière production est curieuse, et ne contient que 153 pages, mais on préfère les deux autres. Il était oncle du suivant.

LIMOJON (Ignace-François), coseigneur de Venasque et de Saint-Didier, naquit à Avignon en 1688, et y mourut en 1739. Il cultiva la poésie provençale et la française, et réussit assez bien dans l'une et dans l'autre, surtout dans la première. Il fut dans sa jeunesse le *Pindare* de l'académie des Jeux floraux, qui le couronna trois fois. L'académie française lui décerna aussi ses lauriers en 1720 et 1721. Saint-Didier, enhardi par ces succès, voulut s'élever jusqu'au poème épique. Il publia en 1725, in-8°, la première partie de son *Clovis*, qui ne fut pas suivie d'une seconde. Le public trouva qu'il avait péché dans le dessein de l'ouvrage, et qu'il avait plus de génie pour trouver des rimes et des épithètes que pour marcher dans la carrière des Homère et des Virgile; il y a cependant des beautés de détail et de très-beaux vers, tels sont ceux de la description du siècle de Louis XIV. La Baumelle lui a appliqué ce mot d'un ancien : *Dum flueret lutulentus, erat quod tollere velles ;* et donne pour exemple ces vers sur la Trinité :

De leurs perfections naît leur amour immense :
Ils ont tous même esprit, même feu, même essence ;
Ces trois divins soleils unissant leur clarté,
Forment de l'Éternel l'ineffable unité.

Voltaire a dit depuis, peut-être avec moins d'exactitude théologique.

La Puissance, l'Amour, avec l'Intelligence,
Unis et divisés, composent son essence.

Comparant ces vers avec ceux de Limojon, la Baumelle observe que *divisés* manque de justesse; il faudrait *distingués;* mais cela n'irait pas encore, parce que *distingué* répond théologiquement à *un*, et non à *unis*. Nos mystères ne sont

pas faits pour la rime. On a encore de Saint-Didier un ouvrage satirique, mêlé de vers et de prose contre La Mothe, Fontenelle et Saurin, partisans des modernes, sous le titre de *Voyage au Parnasse*, in-12. Ces trois académiciens n'y sont pas ménagés.

LIMON (Geoffroi, marquis DE), intendant des finances du duc d'Orléans, décida en 1789 les électeurs du tiers-état de Crépy à nommer ce prince leur représentant. Il a publié sous le voile de l'anonyme le *Martyre de Louis XVI*, 1796, in-8°, et a rédigé l'*Instruction donnée par le duc d'Orléans à ses représentants aux bailliages*, 1789, in-8°, et la *Déclaration du duc de Brunswick*, 1792, in-8°. (*V.* pour un autre ouvrage que lui attribue M. Barbier le num. 15203 du *Dictionnaire des anonymes*.)

LIN (Saint), fut successeur immédiat de saint Pierre sur le siége de Rome, suivant saint Irénée, Eusèbe, St Epiphane, St Optat, St. Augustin, etc.; mais Tertullien dit, dans son livre *De præscript.*, cap. 32, que le prince des apôtres désigna saint Clément pour le remplacer. On concilie ces passages en supposant que saint Clément refusa cette dignité jusqu'après la mort de saint Lin et de saint Clet. On ajoute que ce qui a fait placer par quelques auteurs saint Clément immédiatement après saint Pierre, c'est que, du vivant de cet apôtre et pendant un de ses voyages apostoliques, il avait été son vicaire et avait admininistré pour lui les affaires de son siége. Quoi qu'il en soit, selon l'opinion générale, saint Lin monta sur la chaire de saint Pierre lorsque ce premier vicaire de J.-C. eut été martyrisé; il l'occupa depuis l'an 65 jusqu'à l'an 76, et gouverna l'Eglise avec le zèle de son prédécesseur. C'est durant son pontificat qu'arriva la ruine de Jérusalem, l'an 70. Il est nommé parmi les martyrs, dans le canon de la messe de l'Eglise romaine, qui est d'une plus haute antiquité que le sacramentaire de Gélase, et d'une plus grande autorité sur ce point. On voit, d'ailleurs, par de très-anciens pontificaux, qu'il versa son sang pour la foi; Stilting a réfuté l'opinion contraire de Tillemont. Ce pape fut enterré sur le Mont Vatican, près du tombeau de saint Pierre. Sa fête est marquée au 23 septembre, dans le martyrologe romain.

LINACRE, ou LINACER (Thomas), médecin anglais, né l'an 1460, à Rochester, suivant Freind; et à Cambridge, selon d'autres, étudia à Florence sous Démétrius Chalcondyle et sous Politien, et se distingua tellement par sa politesse et par sa modestie, que Laurent de Médicis le donna pour compagnon d'études à ses enfants. De retour en Angleterre, il devint précepteur du prince Artus, fils aîné du roi Henri VII; ensuite médecin ordinaire de Henri VIII, frère d'Artus. Il mourut en 1524, à l'âge de 64 ans : il s'était fait prêtre sur la fin de sa vie. C'est à Linacre que l'on doit la fondation du collége des médecins de Londres. Il en fut le premier président, et légua sa maison à ce nouvel établissement. Ayant lui, les médecins étaient reçus à la licence par les évêques. On a de lui: | *De emendata latini sermonis structura*, Leipsik, 1545, in-8°; | *Galeni methodus medendi*, in-8°; | quelques autres ouvrages de Galien, traduits du grec en latin; | *Rudimenta grammatices*, 1533,

in-8°, et d'autres écrits qui sont estimés des savants. Son style est pur, mais il sent trop le travail, suivant Erasme et Paul Emile.

LINANT (Michel), né à Louviers en 1708, remporta trois fois le prix de l'Académie française en 1739, 1740 et 1744, temps où le choix des sujets se prêtait peu au développement des talents, et où cette compagnie s'éloignait déjà de l'esprit de son institution, sans adopter encore le fanatisme philosophique, dont elle fut une zélée propagatrice. Linant composa quelques *Tragédies* avec des succès divers. On a encore de lui des *Odes* et des *Épîtres*. Voltaire lui rendit des services que Linant célébra dans ses vers avec l'enthousiasme de la reconnaissance; cependant il ne tint pas à lui que le protecteur ne renonçât à sa *manie anti-théologique*, et il lui prédit tous les désagréments qu'elle répandrait sur sa vie. Linant mourut en 1749, à 40 ans. [Il donna une édition des *Œuvres* de Voltaire, Amsterd., 1738-1739, 3 vol. in-8°.]

LINCK (Henri), célèbre jurisconsulte du XVIIe siècle, natif de Misnie, et professeur en droit à Altdorf, laissa un *Traité du droit des temples*, où il y a des choses curieuses.

LINDANUS (Guillaume), né à Dordrecht en 1525, fut professeur d'Écriture Sainte à Dillengen, puis grand-vicaire du diocèse d'Utrecht, et inquisiteur de la foi dans la Hollande et dans la Frise. Philippe II, roi d'Espagne, le nomma en 1562 à l'évêché de Ruremonde, qui venait d'être érigé. Il y eut beaucoup à souffrir dans le temps des troubles. Il fit deux voyages à Rome, se fit estimer du pape Grégoire XIII, fut transféré à l'évêché de Gand en 1588, et mourut trois mois après, à 63 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages très-estimés, entre autres: | *De optimo genere interpretandi Scripturas*, Cologne, 1558, in-8°; | *Tabulæ analyticæ omnium hæreseon hujus seculi*; | *Panoplia evangelica*, Cologne, 1590, in-fol.; | *Psalterium vetus, à mendis 600 repurgatum et de græco atque hebraico fontibus illustratum*, Anvers; | Grand nombre d'*Écrits de controverse*. On lui doit aussi une *Edition* de la "Messe apostolique", faussement attribuée à saint Pierre: elle parut, accompagnée d'une Apologie et de Commentaires, à Anvers, en 1588, in-8°, et à Paris, en 1595. La première édition est la moins commune. Ce prélat, non moins éclairé que vertueux, possédait les langues, les Pères, et l'antiquité sacrée et profane. Il avait d'excellents principes de théologie et de morale, et autant d'élévation dans l'esprit que de force dans le raisonnement. "Fuit vir ille", dit le cardinal Baronius, "non tantum omnis generis litterarum eruditione clarissimus, verum etiam egregii confessoris fidei nobilitatus insignibus, quippe qui exsilia, proscriptiones, ærumnas incredibiles, ac mortes fere frequentes, inconcusso robore, fidei causa, sustinuit." Sa vie a été écrite par Havensius dans son ouvrage; "De erectione novorum in Belgio episcopatuum", et on a donné le catalogue de ses ouvrages à Bois-le-Duc, 1584, in-8°.

LINDEBORN (Jean), né à Deventer vers 1636, fut curé à Utrecht, et provicaire de l'évêché de Deventer. Il remplit toutes les fonctions d'un pasteur zélé, pendant 40 ans, sans cesser de donner

ses moments de loisir à l'étude. Il mourut le 5 août 1696. Il était fort versé dans la théologie et les sciences qui y ont rapport. Il avait aussi de grandes connaissances dans l'histoire profane. Nous avons de lui : | *Historia seu notitia episcopatus daventriensis*, Cologne, 1670, in-12, estimée; | *Tractatus de efficacia sacrificiorum quæ obtulit lex divino-mosaica*, Anvers, 1677, in-12; | *Notæ catecheticæ in baptismatis, pænitentiæ, extremæ-unctionis, ordinis, matrimonii, sacramenta*, Cologne, 1675, 1684, 5 vol. in-12, savants et curieux; | *Explication littérale des circonstances de la passion de Notre-Seigneur*, Cologne, 1684-1690, 3 vol. in-12.

LINDENBRUCK, ou LINDENBROGIUS (Erpoldus), né vers 1540, à Brême, et chanoine (luthérien) de Hambourg, a publié l'*Histoire ecclésiastique* d'Adam de Brême. [Son *Historia compendiosa Daniæ regum, ab incerto auctore conscripta*, Leyde, 1595, in-4°, et une *Histoire sur les Germains septentrionaux*, furent réimprimés avec d'autres livres, par Jean-Albert Fabricius, Hambourg, 1706, in-fol.] Lindenbruck mourut dans sa 76e année, le 20 juin 1616.

LINDENBRUCK (Frédéric), fils aîné du précédent, fut, comme son père, chanoine de Hambourg, où il naquit en 1573. Il enseigna le droit et mourut à Hambourg le 6 septembre 1648, et selon d'autres 1647. Il donna des *Editions* de Virgile, de Térence, d'Albinovanus, d'Ammien Marcellin, etc. Ce qu'il a fait sur ce dernier se trouve dans l'édition de cet historien par Adrien de Valois. L'histoire et le droit public l'occupèrent ensuite. On lui doit en ce genre un livre curieux, intitulé : *Codex legum antiquarum, seu Leges Wisigothorum, Burgundiorum, Longobardorum*, etc., Francfort, 1613, in-fol. Ce livre devient rare. L'édition des *Priapeia* prouve que l'amour des bonnes mœurs n'entrait pour rien dans ses goûts.

LINDENBRUCK (Henri), frère puîné du précédent, fut directeur de la bibliothèque que Jean-Adolphe, duc de Holstein, avait formée à Gottorp en 1606. On a de lui des notes sur Censorin : "De die natali". Colomiès et Crenius accusèrent Henri Lindenbruck d'avoir volé, étant à Paris, des livres manuscrits de la bibliothèque de Saint-Victor. On ajoute que, sans le crédit de MM. Calignon et Dupuy l'aîné, il eût couru risque d'être pendu, car on l'avait déjà fait conduire tête nue au cachot. Lui et Jan Wover (celui de Hambourg, et non celui d'Anvers) étaient nommés communément "les corsaires de Hambourg". Mais Jean Burchard Mencken attribue ces vols à Frédéric Lindenbruck. Quelques lexicographes, entre autres Chaudon, ont confondu ces trois Lindenbruck, et en ont fait un seul personnage, ce qui a répandu dans la notice biographique de tous les trois des obscurités et des antilogies difficiles à débrouiller. Nous ignorons l'année de la mort de Henri.

LINECK (Mathias), né à Prague en 1722, entra chez les jésuites, où il se distingua par son érudition, et particulièrement par la connaissance de l'antiquité ecclésiastique; il mourut à Prague en 1784, après avoir publié : *Commentationes theologicæ de fide, spe et charitate*, Prague, 1763, in-4°, suivi de plusieurs autres traités théologiques, imprimés successi-

vement dans la même ville. Sa dissertation *De festis quinque primorum seculorum*, Olmütz, 1758, in-4°, lui a mérité les éloges des savants par les recherches et la bonne critique qui la distinguent.

LINGELBACK (Jean), né à Francfort en 1625, a peint avec beaucoup d'intelligence des *marines*, des *paysages*, des *foires*, des *charlatans*, des *animaux*, etc. On remarque dans ses tableaux un coloris séduisant, une touche légère et spirituelle, des lointains qui semblent échapper à la vue. Il a gravé quelques paysages, et mourut à Amsterdam, en 1687. [Le musée de Paris possède de ce peintre un *Marché aux herbes*, un *Port de mer* avec beaucoup de figures; l'*Arrivée de la flotte hollandaise aux Dunes*, une *Fête publique*, les *trois Juifs*, une *Sainte famille*, des *Paysans ramassant du foin*. On voyait dans les galeries de Saint-Cloud un autre tableau du même auteur, et qui fut volé en 1815, il représentait l'*arrivée des voyageurs à l'hôtellerie*.]

* LINDET (Robert-Thomas), conventionnel, né à Bernay, en 1743, mort en 1823, était curé dans cette ville à l'époque de la convocation des États-généraux. Appelé à y siéger par les suffrages du clergé du bailliage d'Évreux, il adhéra à la constitution civile du clergé. Nommé ensuite évêque constitutionnel du département de l'Eure, dans le mois de mars 1791, il osa, l'année suivante, se marier publiquement. Réélu membre de la Convention, il y vota la mort du roi, et, le 7 novembre 1793, renonça à l'épiscopat. Après avoir fait partie du conseil des Anciens, d'où il sortit en 1798, il rentra dans l'obscurité. La loi de 1816, qui atteignait les régicides relaps, le força de quitter momentanément la France. Outre les *Discours* qu'il prononça dans les assemblées législatives dont il était membre, on a de lui deux *Lettres pastorales* adressées l'une *au clergé de son diocèse*, 1792, in-8°; l'autre *aux religieuses des monastères de son diocèse*, ibid.

* LINDET (Jean-Baptiste-Robert), connu sous le nom de *Robert* LINDET, frère cadet du précédent, était avocat à Bernay (Eure). Nommé procureur syndic du district, il fut appelé à l'Assemblée législative, puis à la Convention, se prononça contre les «Girondins» et vota la mort du roi sans sursis. C'était lui qui avait fait le rapport au nom de la «Commission des vingt et un», sur les crimes imputés à Louis XVI. Le 10 mars 1793 il proposa la création d'un tribunal révolutionnaire, dont les juges n'auraient été soumis à aucune forme dans l'instruction des procès, et où il ne devait point y avoir de jurés; son projet ne fut pas accepté. Lindet se montrait tellement un homme de sang, que Brissot l'appelait la Hyène. Devenu membre du comité de salut public, à la place de Jean Debry, il sembla changer de système. Envoyé dans les départements du Calvados, de l'Eure et du Finistère, il rendit même des services à quelques communes poursuivies pour avoir favorisé l'insurrection vendéenne. Dénoncé à la suite des journées de prairial (20 mai 1795), comme l'un des auteurs de l'insurrection tentée contre la Convention, il fut décrété d'accusation: mais des pétitions nombreuses arrivèrent en sa faveur, de presque tous les lieux qu'il avait parcourus en qualité de commissaire de la

Convention, en 1793. L'amnistie de 1796 le rendit à la liberté. Impliqué encore dans la conspiration démagogique de Babeuf, il fut jugé par contumace, par la haute-cour de Vendôme, qui l'acquitta. Après la journée du 30 prairial an VII, Lindet parvint au ministère des finances, où il se maintint jusqu'à la révolution du 18 brumaire. Depuis lors il vécut dans l'obscurité, jusqu'à sa mort arrivée à Paris, le 17 février 1825. Comme il n'avait pris aucune part au gouvernement des cent jours, il ne fut pas atteint par la loi de 1816.

* LINDSAY (David), poète écossais, né à Garmylton en 1490, d'une famille noble, fut page de Jacques V; il remplit à la cour les emplois de roi d'armes et de héraut d'armes, fut chargé de plusieurs négociations (1531-1536), embrassa sous la régence la cause des réformés, qu'il essaya de servir par ses ouvrages, et mourut en 1557 ou 1567. Sa vie littéraire est plus importante que sa vie politique. On le regarde en Ecosse comme l'inventeur du drame. Le recueil de ses *Œuvres* qui ont été souvent imprimées, a été publié par Chalmers en 1806, 3 vol. in-8°; il se compose d'une *tragédie*, d'un *drame*, intitulé les *Trois états*, de divers *poèmes* parmi lesquels on remarque *le Rêve*, 1528, la *Complainte au roi*, 1529, la *Complainte de Papingo*, 1530; *Histoire et testament de l'écuyer Meldram*, et d'un grand ouvrage intitulé la *Monarchie* et achevé en 1553. Lindsay est mélancolique et attachant, sa versification est facile; il règne de la variété dans ses tableaux. — Robert LINDSAY de Petscottie, contemporain du précédent, est connu par une *Histoire d'Ecosse* qui s'étend de l'an 1436 à l'an 1565, et a été publiée par Jean Dalyell, sous le titre de *Chronique d'Ecosse*, 2 vol. in-8°.—John LINDSAY, savant théologien, mort à Londres en 1768, à l'âge de 82 ans, a publié une *Histoire abregée de la succession royale*, 1720, in-8°, et une *Traduction* de la *Defense d'Angleterre* par Mason, 1726, 1727, 1728.

* LINDSAY (Mistriss), dame anglaise fixée en France, est auteur d'une *Traduction* française de l'ouvrage anglais de miss Knight, *Vie privée, politique et militaire des Romains sous Auguste et Tibère*, Paris, 1801, in-8°.

* LINDSEY (Théophile), fondateur et premier ministre de la secte des *unitaires*, naquit en 1723, à Middlewhich dans la Cheshire. Il avait obtenu des bénéfices dans plusieurs lieux; il y renonça par scrupule de conscience, et refusa même la place de chapelain du duc de Northumberland, alors vice-roi d'Irlande. Ses doutes sur la vérité des doctrines de l'Église anglicane ayant augmenté, il se rendit à Londres, où il fonda en 1772 la congrégation dite des Unitaires. En 1778 ces *unitaires* firent construire une chapelle particulière dans Essex-Street, où Lindsey exerça son ministère pendant 20 ans. Il fut remplacé par son beau-frère le docteur Desney, et mourut dans la retraite en 1808. Parmi les ouvrages qu'il a publiés en anglais, nous citerons : | *Apologie pour résigner la cure de Catterick*, 1774, in-8°, avec une suite, 1776, in-8°; | *Livre des prières, d'après les réformes du docteur Clarke, à l'usage de la chapelle d'Essex-Street, avec des hymnes*, 1774, in-8°; | *Adresse d'adieu aux paroissiens de Catterick*, 1778, in-8°; | *Disser-*

tation sur l'évangile de saint Jean et sur les prières adressées à Jésus-Christ, 1779, in-8°; | *Catéchisme*, ou *Recherches concernant le seul vrai Dieu et l'objet du culte*, 1781, in-8°; | *Essai historique sur l'état de la doctrine et du culte des unitaires*, 1783, in-8°; | *Examen des preuves alléguées par M. Robinson, en faveur de la divinité de Jésus-Christ*, 1785, in-8°; | *Listes de leçons et d'interprétations fausses des Écritures*; | *Vindiciæ Priestlianæ*, ou *Adresses aux étudiants d'Oxford et de Cambridge*, 1788-1790, 2 vol. in-8°; | *Conversations sur le gouvernement divin, montrant que toutes choses viennent de Dieu, et sont pour Dieu en faveur de tous*; | *Considérations sur la nécessité de révérer la liturgie, par un protestant d'accord avec lui-même*. Belsham a publié des Mémoires sur la vie et les écrits de Lindsey, 1812, in-12.

* LINDBLOM (Axel), archevêque suédois, né en Ostrogothie en 1747, étudia à Upsal, sous Ibre, et fut ensuite chargé d'une éducation particulière en Livonie. Revenu à Upsal, il y remplit la chaire de belles-lettres et de politique, se maria et publia un *Dictionnaire latin suédois*, très-estimé. Il entra dans les ordres en 1789, et fut nommé successivement évêque de Linkoëping et archevêque d'Upsal. Ce fut en cette qualité qu'il vint recevoir à Elsenaer la profession de foi luthérienne de Bernadotte, et qu'en 1818 il sacra ce prince à Stockholm sous le nom de Charles-Jean. Lindblom mourut en 1819.

*LINGELSHEIM (Georges-Michel), littérateur alsacien, mort dans le XVII° siècle, avait été précepteur, et ensuite conseiller de l'électorat palatin. Il était lié avec de Thou, qui lui confia le manuscrit de son histoire, avant de la livrer à l'impression. On a de lui une *Correspondance* avec Bongars, publié long-temps après sa mort sous ce titre: *Bongarsii et Lingelshemii epistolæ*, Strasb., 1660, in-12.

LINGENDES (Claude DE), né à Moulins en 1591, jésuite en 1607, fut provincial et ensuite supérieur de la maison professe à Paris, où il mourut en 1660, âgé de 69 ans. On a de lui 3 vol. in-4° ou in-8° de *Sermons*, qu'il composait en latin, quoiqu'il les prononçât en français. L'applaudissement avec lequel il avait rempli le ministère de la chaire fut un augure favorable pour ce recueil, très-bien reçu du public. Les vérités évangéliques y sont exposées avec beaucoup d'éloquence; le raisonnement et le pathétique s'y succèdent tour à tour. Son extérieur répondait à ses talents. On a traduit quelques-uns de ses sermons en français sur l'original latin, en profitant néanmoins des manuscrits de plusieurs copistes qui avaient écrit les discours du père de Lingendes, tandis qu'il les prêchait. Ses autres ouvrages sont : | *Conseil pour la conduite de la vie*; | *Votivum monumentum ab urbe molinensi delphino oblatum*, in-4°. Ce dernier fut fait dans le temps qu'il était recteur du collége de Moulins.

LINGENDES (Jean DE), évêque de Sarlat, puis de Mâcon, mort en 1665, était aussi de Moulins et parent du précédent. Il fut précepteur du comte de Moret, fils naturel de Henri IV. Il prêcha avec beaucoup d'applaudissement sous Louis XIII et sous Louis XIV. Il n'emprunta point l'art imposteur de la flatterie, et ne craignit pas d'attaquer le vice sous le dais et sous la pourpre.

LINGENDES (Jean), poëte français, né à Moulins, vers 1580, florissait sous le règne de Henri-le-Grand. On se plaît encore à la lecture de ses *Poésies*, faibles à la vérité, mais qui ont de la douceur et de la facilité. Ce poëte a particulièrement réussi dans les stances. Il mourut en 1616, à la fleur de son âge. Ses productions sont en partie dans le "Recueil" de Barbin, 5 vol. in-12. La meilleure est son *Elégie pour Ovide*. [Nous dirons, comme étant une chose assez rare parmi les beaux-esprits, que Lingendes vécut en bonne intelligence avec les poëtes ses contemporains, Urfé, Davity, Berthelot, etc.]

* LINGUET (Simon-Nicolas-Henri), né à Reims le 14 juillet 1736, fit ses études au collége de Beauvais, à Paris, où son père avait été professeur. Il manifesta de bonne heure l'esprit le plus vif et le plus pénétrant, et remporta, en 1751 les trois premiers prix de l'université. Un début si brillant attira sur lui l'attention du duc des Deux-Ponts, qui se trouvait alors à Paris, et qui l'emmena dans ses états. Après y avoir passé quelque temps, Linguet le quitta pour suivre le prince de Beauveau, qui se l'attacha dans la guerre de Portugal, en qualité d'aide-de-camp, pour la partie mathématique du génie. Linguet profita de son séjour en Espagne pour en apprendre la langue et traduire dans la sienne une partie du théâtre espagnol. Revenu en France à l'âge de 26 ans, il entra dans la carrière du barreau, et ne tarda pas à y obtenir de l'éclat et des contradictions, de la renommée et des revers : il mérita les uns et les autres par la hardiesse de son caractère, et son esprit novateur. L'art de maîtriser la multitude, des connaissances littéraires supérieures à celles de ses confrères, une diction vive, lui attirèrent des admirateurs et un plus grand nombre d'ennemis. Sa défense du duc d'Aiguillon arracha ce dernier à la poursuite des tribunaux, et lui ouvrit bientôt après l'entrée du ministère. Ce grand seigneur se montra peu reconnaissant d'un pareil service; Linguet se plaignit de cette ingratitude avec toute la vivacité de son caractère : il rappela au duc, dans une lettre qui, par la suite, fut rendue publique, qu'il l'avait dérobé à l'échafaud, et lui déclara que, s'il ne s'acquittait pas enfin de ce qu'il lui devait, « il le tiendrait pendant dix ans au bout de sa plume. » Le ministre crut devoir, à ce qu'il paraît, le satisfaire; au moins en partie; mais n'oublia point cette menace, comme la suite le prouva. L'affaire du comte de Morangiés contre les Verron, sur laquelle Voltaire a écrit quelques réflexions, ne fut pas moins utile à la réputation de Linguet : il se livra à toute l'ardeur de son zèle, à toute la fougue de son éloquence. Il défendit Mlle de Caens, depuis Mme Vaudrobes, indignement trompée par le vicomte de Rombelle, qui fit casser son mariage avec elle, parce qu'étant catholique (ce que la famille ignorait), il l'avait épousée d'après le rit protestant. Les avocats, jaloux de ses succès, lui ayant fait une injonction d'être plus circonspect à l'avenir, vingt-quatre d'entre eux décidèrent de ne plus plaider avec lui d'un an. Sur les plaintes de Linguet contre cette délibération, le parlement rendit un arrêt qui parut plus que rigoureux. Linguet alors fit un journal, et publia divers écrits politi-

ques qui accrurent sa réputation et le nombre de ses détracteurs. La *Théorie des lois* surtout fit grand bruit. Un style pompeux, semé de métaphores, des opinions singulières; une opposition constante aux idées reçues, la critique de Montesquieu, l'apologie du despotisme, le tableau du bonheur de ceux qui vivent dans la servitude, étaient propres à en produire. Dès lors la critique eut un vaste champ pour le combattre. Le premier ministre Maurepas se rangea du côté de ses adversaires, et fit supprimer son journal. Linguet, craignant pour sa liberté, s'enfuit en Suisse, passa en Hollande, ensuite à Londres. Mécontent des Anglais, qui ne l'avaient pas accueilli comme il croyait le mériter, il se retira pendant quelque temps à Bruxelles. Là, il écrivit au comte de Vergennes, pour lui demander s'il pouvait revenir en France; ce ministre y consentit. Bientôt, sur de nouvelles plaintes, auxquelles on croit que le duc d'Aiguillon eut beaucoup de part, il fut arrêté et renfermé à la Bastille, dont par la suite, il traça un tableau tellement épouvantable, qu'il est permis d'y soupçonner de l'exagération. Il y resta plus de deux ans, au bout desquels il en sortit, mais en promettant plus de modération dans ses écrits, et la révélation d'un moyen qu'il prétendait avoir trouvé de faire passer en deux heures un avis de Brest à Paris. Il sortit de sa prison au mois de mai 1782, pour être simplement exilé à Rethel; il n'y resta pas long-temps. Il repassa en Angleterre, et s'empressa de publier un écrit contre ce même pouvoir arbitraire, dont il avait précédemment vanté la douceur, mais dont il venait d'éprouver l'abus. Linguet, indépendamment de son exil à Rethel, avait été exilé deux autres fois, la première à Chartres, et l'autre à Nogent-le-Rotrou. Dans cette dernière ville, il parvint à séduire une dame Buté, épouse d'un riche fabricant d'étamines; et cette femme égarée le suivit dans les Pays-Bas et en Angleterre. Quand on rapproche la conduite de Linguet de son zèle pour la défense de la religion, on est forcé de conclure que ses mœurs démentaient sa croyance réelle ou apparente. C'est ce que prouvent assez et le scandale dont nous venons de parler, et le défaut de probité dont il donna plus d'une preuve dans le cours de sa vie. De l'Angleterre il revint à Bruxelles, y continua son journal intitulé *Annales politiques*, et y prodigua des louanges à l'empereur Joseph II. Ce souverain, flatté surtout de l'écrit relatif à la liberté de la navigation de l'Escaut, permit à l'auteur de venir à Vienne, où il lui accorda une gratification de mille ducats. Linguet ne sut point ménager la faveur dont il jouissait, et n'en prit pas moins le parti de Vander Noot et des révolutionnaires du Brabant contre l'empereur, qu'il insulta de la manière la plus révoltante, l'accusant de reproduire les fureurs de Néron; reproche aussi absurde qu'atroce, et qui indigna jusqu'aux personnes que ce prince s'était aliénées par son imprudente précipitation. Au reste, Linguet ne tarda pas à être puni de cette monstrueuse ingratitude, par ceux mêmes auxquels il venait de dévouer sa plume. Soupçonné de machinations contre le parti des États, il fut inquiété, poursuivi, et n'échappa qu'avec peine aux poursuites dirigées contre lui. Forcé

de quitter les Pays-Bas, après la rentrée des Autrichiens, et de retour à Paris, il parut, en 1791, à la barre de l'assemblée constituante pour y défendre l'assemblée coloniale de Saint-Domingue, et pour y plaider la cause des Noirs. En février 1792, il dénonça à l'assemblée législative le ministre de la marine, Bertrand de Molleville; mais sa dénonciation était si ridicule, que, malgré la défaveur dans laquelle le ministre était tombé, elle fut accueillie par l'assemblée avec le plus souverain mépris. Linguet, furieux, déchira à la barre son mémoire, qu'on l'invitait à déposer sur le bureau. A l'époque de la terreur, il s'était retiré dans une campagne; mais on l'y découvrit, et il fut traduit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 27 juin 1794, "pour avoir encensé dans ses écrits les despotes de Vienne et de Londres". Il subit la mort avec courage. Parmi ses nombreux ouvrages qui sont de genres fort différents, nous citerons: | *Les Femmes filles*, parodie de la tragédie d' "Hypermnestre", Paris, 1758, in-12; | *Histoire du siècle d'Alexandre*, Paris, 1762, in-12. L'auteur composa cet écrit pendant son séjour en Espagne. Le style en est élégant, mais trop épigrammatique pour le genre de l'histoire; | *Le Fanatisme des philosophes*, Abbeville, 1764, in-8°; | *Nécessité d'une réforme dans l'administration de la justice et des lois civiles de France*, Amsterdam, 1764, in-8°; | *Socrate*, tragédie en 5 actes; | *La Dîme royale avec ses avantages*, 1764. Cet écrit a été imprimé en 1787; | *Histoire des révolutions de l'empire romain*, 1766, 2 v. in-12. Linguet s'attache, dans cet ouvrage, à justifier la conduite de quelques-uns de ces empereurs que Tacite et Suétone nous ont peints sous de si noires couleurs. On lui a reproché d'être l'apologiste de la tyrannie; mais on aurait pu faire le même reproche à Dureau de la Malle, qui est de son avis sur bien des points. | *Théorie des lois*, Londres, 1767, 2 vol. in-8°. La dernière édition est de 1774, 3 vol. in-12. | *Histoire impartiale des jésuites*, 1768, in-8°; | *Des canaux navigables pour la France*, 1769, in-12; | *Continuation de l'Histoire universelle de Hardion*. Linguet y a réuni les volumes 19 et 20. | Théâtre espagnol, 1770, 4 vol. in-12. Cette traduction est élégante et correcte. | *Théorie du libelle*, ou *l'Art de calomnier avec fruit*, Amsterdam (Paris), 1775, in-12, en réponse à la Théorie du paradoxe écrit en polémique et plein de force, où Linguet avait été vivement attaqué par l'abbé Morellet; | *Du plus heureux des gouvernements*, ou *Parallèle des constitutions de l'Asie avec celles de l'Europe*, 1774, 2 vol. in-12. On y trouve peu de profondeur dans les recherches, mais des aperçus politiques qui ont eu leur exécution, et des faits intéressants sur l'établissement des ordres religieux. | *Appel à la postérité*, in-8°; | *Réflexions sur la lumière*, 1787, in-8°; | *Considérations sur l'ouverture de l'Escaut*, 1787, 2 vol. in-8°; | *La France plus qu'anglaise*, 1788, in-8; | *Examen des ouvra es de Voltaire*, 1788, in-8°; | *Point de banqueroute et plus d'emprunt*, 1789, in-8°; | *Lettre à Joseph II sur la révolution du Brabant*, 1789, in-8°; | *Légitimité du divorce*, 1789, in-8°. | *Code criminel de Joseph II*, 1790, in-8°; | *La Prophétie vérifiée* 1790, in-8°, | *Collection des ou-*

vrages relatifs à la révolution du Brabant, 1791, in-8°; | *Recueil des Mémoires judiciaires*, 7 vol. in-12. On y trouve une logique pressante, de l'adresse dans les développements, un talent marqué pour l'art oratoire. | *Journal politique et littéraire* : il parut depuis 1774 jusqu'en 1778; | *Annales politiques* : elles commencèrent en 1767, furent interrompues, reprises à diverses époques, et très-répandues. Dans ces annales, écrites avec chaleur, l'auteur attaque sans cesse et sans ménagement tantôt l'un, tantôt l'autre, et tranche sur tout. Elles eurent la plus grande vogue.

LINIÈRE François PAJOT DE), poète français, mort en 1704, à 76 ans, est moins connu aujourd'hui par ses vers que par ses impiétés. On l'appelait « l'athée de Senlis », et il avait mérité ce nom non-seulement par ses propos, mais par plusieurs chansons abominables. C'est sans raison que madame des Houlières, dont le sort, dit un auteur, fut de donner au public de bonnes choses, et de prendre toujours le parti des mauvaises, a voulu justifier Linière. Ce blasphémateur mourut comme il avait vécu. Il se brouilla avec Boileau, qui lui reprocha son irréligion. Uni avec Saint-Pavin, autre impie, il fit des couplets contre le satirique, qui s'en vengea à sa manière, et lui dit « qu'il n'avait de l'esprit que contre Dieu». Le libertinage de l'esprit avait commencé dans Linière, comme dans presque tous les incrédules, par celui du cœur. Le vin et l'amour remplirent toute sa vie, et ne lui laissèrent pas le temps de faire des réflexions. Il avait le talent de traiter facilement un sujet frivole. Ses vers satiriques ne manquaient pas de feu; mais ils lui attirèrent plus de coups de bâton que de gloire. [On cite encore de lui : *Dialogues, en forme de satire, du docteur Métaphraste et du seigneur Albert, sur le fait du mariage*, 1 vol. in-12, 46 p.]

* LINING (John), méd., né en Ecosse, passa en Amérique vers 1725, s'établit dans la Caroline du Sud, fut le premier qui introduisit dans la capitale de cette colonie (Charlestown) l'appareil électrique, et entretint, à ce sujet, une correspondance avec Franklin. L'époque de sa mort est restée ignorée. On a de lui une *Histoire de la fièvre jaune*, imprimée en 1753 et qui est le premier ouvrage connu sur cette maladie indigène d'Amérique.

* LINN (Jean-Blair), poète et ministre américain, naquit à Shippensbourg en Pensylvanie, en 1777. Il étudia au collége Colombie à New-Yorck. Son goût pour la poésie se développa bientôt; et, à l'âge de 46 ans, il publia ses *Mélanges*, mais il n'y mit pas son nom. Deux ans après, il donna au théâtre un drame intitulé *Le Château de Bourville*, qui obtint du succès. Appelé à des études plus sérieuses, il se retira à Sheneetady, où il apprit la théologie sous le docteur Romeyn; il se distingua dans la prédication, et fut auteur de plusieurs compositions politiques. Il combattit la doctrine des sociniens, contre Priestley, qui avait publié un traité dans lequel il établissait une comparaison absurde entre Socrate et Jésus-Christ. Linn mourut à Philadelphie en 1804. Outre les deux ouvrages indiqués, on a de lui : | la *Mort de Washington*, poème dans la manière d'Ossian, Londres, 1808; | *La Puissance du génie*, poème,

1806; | le fragment d'un poëme intitulé *Valérien*, dans lequel l'auteur se proposait de décrire les premières persécutions contre les chrétiens, et l'influence du christianisme sur la civilisation, New-York, 1805, in-4°. Cet ouvrage est précédé d'un *Essai* sur la vie de Linn, par Brown. Tous ces poëmes, écrits d'un style pur, sublime, renferment des beautés du premier ordre, et sont surtout remarquables par la sagesse du plan. | Deux *Traités* de sa controverse avec Priestley.

LINNÉ (Charles von), ou *Linnæus*, naquit en 1707, à Roesfult, village de Smolande, en Suède, d'un curé de ce lieu. Il fut un des hommes les plus illustres du XVIIIe siècle. Jusqu'à sa mort, son génie n'a cessé de porter la lumière dans l'histoire naturelle et dans la médecine. Il a été l'un des fondateurs de l'académie de Stockholm, il en fut le premier président, et a aussi procuré une grande célébrité à l'université d'Upsal par ses leçons de botanique. Il mourut en 1778, à l'âge de 71. Gustave III, pour éterniser la mémoire de ce savant, a fait frapper une médaille représentant d'un côté son buste, et de l'autre la déesse Cybèle, symbole de la nature affligée, et entourée des attributs du règne minéral, de plantes et de quadrupèdes. On lit à l'entour: « Deam luctu sangit amissi »; et à l'exergue: « Post obitum, Upsaliæ, D. 10 januarii, M. DCC. LXXVIII, Rege jubente »! Réformateur de la méthode de Tournefort, Linné en a imaginé une nouvelle pour la division des plantes en classes, en genres et en espèces. Les différentes parties qui servent à la fructification lui ont fourni les règles qu'il a suivies. Il a proposé vingt-quatre classes de plantes différenciées avec tant de justesse et de discernement, qu'elles viennent, pour ainsi dire, se ranger d'elles-mêmes dans la place qui leur convient. Les botanistes ont trouvé beaucoup d'avantages dans la méthode de Linné, et elle est aujourd'hui presque universellement reçue. Ce savant a donné au public un très-grand nombre d'ouvrages, presque tous écrits en latin, qui feront vivre son nom aussi long-temps que l'on cultivera l'histoire naturelle. Il n'y a point de physicien qui ait montré plus d'application à suivre la nature dans ses plus petits détails, et qui ait fait plus d'observations longues et pénibles, pour former des résultats aussi sûrs que curieux. Ses principaux ouvrages en latin sont: *Systema naturæ, sistens regna tria naturæ*, Leyde, 1735, in-fol., et 1756, 2 vol. in-8°. Ce fut par cette production remarquable qu'il débuta pour la réforme de la botanique. | *Bibliotheca botanica*, Amsterdam, 1741, in-8°. Il y donne une notice de plus de mille ouvrages sur les plantes. | *Hortus cliffortianus*, Amsterdam, 1737, in-fol., avec fig. C'est une description des plantes rares que Georges Clifford cultivait à Hortecamp en Hollande. | *Critica botanica*, Leyde, 1737, in-8°. Il y fait voir la nécessité de changer les noms dans les genres et les espèces des plantes. | *Flora laponica*, Amsterdam, 1737, in-8°. C'est le fruit d'un voyage qu'il fit en Laponie en 1732, d'où il rapporta 536 plantes; | *Genera plantarum, earumque characteres naturales*, Stockholm, 1755, in-8°. (*Voy.* TOURNEFORT.) | *Flora sue-*

tica; Leyde, 1745. C'est le tableau des plantes de la Suède. | *Fauna suecica*, Stockholm, 1746, in-8° avec fig. On y trouve les quadrupèdes, oiseaux, poissons, insectes, etc., de la Suède. | *Flora zeylanica*, Stockholm, 1747, in-4°. Ce sont les plantes de l'île de Ceylan, dont Paul Hermann avait donné la description, arrangées selon le système de Linné. | *Hortus upsaliensis*, Stockholm, 1748, in-8°, avec fig. C'est le catalogue des plantes étrangères que Linné a procurées pour le jardin botanique d'Upsal, depuis 1742 jusqu'à 1748. | *Amœnitates academicæ*, Stockholm, 1749-1790, 5 vol. in-8°, avec fig.; dissertations intéressantes en forme de thèses. | *Materia medica*; Stockholm, 1763, in-8°; | *Animalium specierum in classes*, Leyde, 1759, in-8°. Par la raison que la terre a été entièrement couverte d'eau dans les jours de la création, et que cet amas d'eau s'est retiré pour laisser la terre à découvert, il prétend que les mers continuent de se retirer insensiblement. Système qui n'a point augmenté sa réputation, et qui est suffisamment réfuté par l'état de l'ancienne géographie, comparée avec la moderne. M. de Buffon lui a donné plus d'étendue, et y a attaché des conséquences qui paraissent opposées à l'histoire de la création de Moïse, et à toutes les notions reçues. On en trouve une réfutation détaillée dans l'"Examen impartial des Epoques de la nature", 1 vol. in-8°, Luxembourg, 1780; Embrun, 1781; Maëstrich, 1792. | *Nemesis divina*, recueil d'observations pour prouver que Dieu punit les impies et les scélérats, même en ce monde; ouvrage qui, pour le fond des choses, ressemble en partie à celui de Salvien, "De Providentia". Son nom doit être inscrit dans la liste des philosophes qui ont été amis de la religion. Il avait fait mettre sur la porte de son cabinet ce fragment d'un vers connu:

Innocui vivite, Numen adest.

On a publié, en 1789, une "Revue générale des écrits de Linné; ouvrage dans lequel on trouve les anecdotes les plus intéressantes de sa vie privée, un abrégé de ses systèmes et de ses ouvrages; un extrait de ses aménités académiques", etc., par Richard Pulteney, traduit de l'anglais par Millin de Grandmaison, avec des notes et des additions du traducteur, 2 vols in-8°. [Sa première étude fut le livre de "Tournefort" que lui prêta un médecin nommé Rothman. Il suivit ensuite les cours de Strobius, professeur à Lund, et ceux de Rusbeck à Upsal. Très-jeune encore, il fut envoyé en Laponie pour en recueillir et en décrire les plantes. Il connut en Hollande le célèbre Boërhaave, qui le recommanda à un riche amateur de botanique qui le retint auprès de lui trois ans. Linné a parcouru tous les pays du Nord, dont il décrit les plantes. Le *Systema naturæ*, et la *Philosophia botanica*, ont été réimprimés en plusieurs pays, traduits en plusieurs langues; et commentés par les naturalistes les plus fameux. Ennobli et décoré de l'ordre de l'Etoile polaire de Suède, il fut demandé par le roi d'Espagne Charles III, et par celui d'Angleterre Georges III; et Louis XV lui envoyait des graines recueillies de sa main; mais ces honneurs ne l'enorgueillirent pas, et ses mœurs furent toujours simples et pures.]

LINUS DE CHALCIDE, fils d'A-

pollon et de Terpsichore, ou, selon d'autres, de Mercure et d'Uranie, et frère d'Orphée, fut le maître d'Hercule, auquel il apprit l'art de jouer de la lyre. Il s'établit à Thèbes, inventa les *vers lyriques*, et donna des leçons au poète Thamire. Linus fut tué par Hercule, disciple peu docile, qui, las et impatient de sa sévérité, lui brisa un jour la tête d'un coup de son instrument. Selon d'autres mythologues, il fut mis à mort par Apollon, pour avoir appris aux hommes à substituer des cordes aux fils dont on montait alors les instruments de musique. On trouve dans Stobée quelques « vers » sous le nom de « Linus »; mais on peut douter qu'ils soient de lui. Il paraît que, pour les lui attribuer, il faut au moins être sûr de son existence, qui, dans l'ensemble de son histoire, est certainement fabuleuse; mais quelques traits mythologiques ne doivent pas d'abord faire suspecter la réalité des hommes célèbres, ni les attributions qu'on leur a faites de divers ouvrages, puisque de très-anciens et judicieux auteurs en ont parlé sans aucun doute. Virgile met Linus à côté d'Orphée.

Non me carminibus vincat nec Thracius Orpheus.
Nec Linus : huic mater quamvis atque huic pater adsit.

LIONNE (Pierre DE), célèbre capitaine du XIVe siècle, d'une des plus anciennes maisons du Dauphiné, rendit de grands services aux rois Jean, Charles V et Charles VI, contre les Anglais et contre les Flamands. Il se signala surtout à la journée de Rosebecq en 1382, et mourut en 1399.

LIONNE (Hugues DE) de la même famille que le précédent, ministre secrétaire d'état sous Louis XIV, naquit à Grenoble en 1611. Il s'acquit l'amitié et la confiance du cardinal Mazarin, et se distingua dans ses ambassades de Rome, de Madrid et de Francfort. Il devint ministre d'état, fut chargé des négociations les plus difficiles, et mourut à Paris en 1671, à 60 ans. Ce ministre était aussi dissipé dans la société que laborieux dans le cabinet. Prodigue à l'excès, il ne regardait les biens et les richesses que comme un moyen de se procurer tous les plaisirs. Il se livra sans ménagement à ceux du jeu, de l'amour et de la table : sa santé et sa fortune en souffrirent également. On a ses *Négociations à Francfort*, in-4°; et des *Mémoires* imprimés dans un recueil de pièces, 1668, in-12 : ils ne sont pas communs. [Lionne termina les différends qui existaient entre le pape et le duc de Parme; et, en sa qualité d'ambassadeur extraordinaire auprès du saint-siége, il assista, en 655, au conclave qui élut Alexandre VII, et parvint à le faire prononcer en faveur de la France. Il succéda, en 1661, au cardinal Mazarin, dans le ministère des affaires étrangères, et après la démission de M. de Brienne, il fut nommé secrétaire d'état. Ce fut Lionne qui ménagea l'acquisition de la ville de Dunkerque.] — Arthus DE LIONNE, l'un de ses fils, fut évêque de Rosalie, et vicaire apostolique dans la Chine. Il mourut à Paris le 2 août 1713, à 58 ans, avec une grande réputation de vertu et de zèle.

* LIONNOIS (l'abbé), principal du collège de Nanci, né dans cette ville en 1730, y mourut le 14 juin 1806. Il est connu

par son *Traité de la mythologie* ou *Explication de la fable par l'histoire*, 6e édition, augmentée des hiéroglyphes des Egyptiens, véritable source de la fable, ornée de 216 gravures en taille-douce, Nanci, 1816. C'est le meilleur traité de mythologie que nous ayons. On doit encore à l'abbé Lionnois une *Histoire des villes vieille et neuve de Nanci*, 2 vol. in-8°, et plusieurs *Traités* pour différentes branches d'enseignement.

* LIOTARD (Jean-Etienne), peintre et graveur, né à Genève en 1702, mort vers 1776, réussissait dans la miniature, le dessin, la perspective et la peinture en en émail. Il demeura trois ans à Constantinople, où il avait adopté le costume levantin, qu'il conserva toujours, ce qui le fit surnommé « le peintre turc ». Il visita aussi l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande. On connaît de Liotard des émaux grands de plus d'un pied et demi sur plus d'un pied de large. Plusieurs artistes ont gravé d'après lui. Il a gravé lui-même à l'eau forte, quelques-uns de ses portraits.

* LIOTARD (Jean-Michel), son frère, l'un des meilleurs élèves de Baudran, fut appelé en Italie pour graver les sept grands cartons que Cignani avait exécutés pour le duc de Parme, ainsi que sept grands tableaux tirés de l'histoire sainte, peints à Venise par Ricci. Ces gravures ont été publiées à Venise sous ce titre : *Car. Cignani monochromata septem*, 1743, in-fol. ; *Opus Sebast. Ricci Bellunensis absolutissimum, ab J.M. Liotard Genevens. ære expressum*, 1743, grand in-fol. Il mourut à Genève en 1760.

LIPENIUS (Martin), luthérien allemand, mort en 1692, à 62 ans, épuisé de travail, de chagrins et de maladies, était un laborieux compilateur. On a de lui : | un *Traité curieux sur les étrennes*, 1670, in-4° ; | *Bibliotheca realis*, 6 vol. in-fol. C'est une table universelle, mais très-inexacte, des matières pour les différentes sciences, avec le nom et les ouvrages des auteurs qui en ont traité. Il y a deux vol. pour les théologiens, 2 pour les philosophes ; les jurisconsultes et les médecins en ont chacun un. Elle parut à Francfort en 1675 et 1685.

LIPMAN, rabbin allemand, dont on a un *Traité* contre la religion chrétienne, qu'il composa en hébreu en 1399. Il est intitulé *Nitsachon*, c'est-à-dire *Victoire*. Mais rien n'est moins victorieux pour les Juifs que ce pitoyable ouvrage. Théodoric Hakspan le publia en 1644, à Nuremberg, in-4°. On trouve dans « Tela ignea Satanæ » de Wagenseil, un abrégé de cet ouvrage, avec la réfutation.

* LIPPI (Philippe), peintre, natif de Florence, mourut âgé de 57 ans, en 1488, avec la réputation d'un homme qui avait plus de talent que de mœurs. Il eut beaucoup de partisans dans sa patrie, et le jour de son enterrement toutes les boutiques furent fermées. Il n'avait eu d'autre maître que lui, et d'autre guide que les ouvrages de Massaccio. On voit au musée du Louvre un tableau de ce peintre, représentant *le St-Esprit présidant à la naissance de J.-C.* Les mœurs de Lippi étaient si dépravées, qu'après avoir enlevé une novice d'un couvent de Prato, près de Florence, et obtenu une dispense du pape pour l'épouser, il l'abandonna, et la

jeune fille fut encore admise dans le couvent. — Il laissa un fils, nommé aussi Philippe Lippi, qui fut peintre comme lui. Il l'avait eu d'une jeune pensionnaire qu'il corrompit dans un monastère de Florence, où il avait été appelé pour son art. Ce fils, aussi réglé dans sa conduite, que son père avait été débauché, mourut en 1504 à 45 ans.

LIPPI (Laurent), peintre et poète de Florence, où il naquit en 1606, est auteur d'un poème burlesque, intitulé : *Malmantile racquistato*, imprimé à Florence en 1688, in-4°, sous le nom de *Perlone Zipoli*, qui est l'anagramme de *Lorenzo Lippi*. On l'a réimprimé en 1731, in-4°, à Florence, avec des notes de Salvin et de Biscioni. Lippi est plus connu par cette production de sa muse que par celles de son pinceau, quoique ses talents l'élevassent au-dessus du commun. Il mourut en 1664.

LIPPOMANI (Louis), évêque de Bergame, savant vénitien, fut chargé des affaires les plus importantes, et parut avec éclat au concile de Trente. Il fut l'un des trois présidents de ce concile sous le pape Jules III, dont il était l'un des secrétaires; Paul IV l'envoya nonce en Pologne, l'an 1556, et le fit son secrétaire, ensuite évêque de Modon, puis de Vérone, et enfin de Bergame. Il mourut en 1559. Ce prélat possédait les langues, l'histoire ecclésiastique, sacrée et profane, et surtout la théologie, et ne s'acquit pas moins d'estime par l'innocence de ses mœurs que par sa doctrine. Il s'opposa fortement aux juifs et aux hérétiques pendant sa nonciature en Pologne. On a de lui : | huit volumes de compilation de *Vies des saints*, 1568, in-fol., recueillies sans critique et sans choix; | *Catena in Genesim, in Exodum et in aliquot Psalmos*, 3 vol. in fol.; | *Confirmatio dogmatum catholicorum*; | *Expositio vulgaris Symboli apostolici et Orationis dominicæ.*

LIPPOMANI (Jérôme), noble vénitien, tour à tour ambassadeur à Turin, à Dresde, à Naples, à Constantinople, s'acquitta des commissions les plus importantes avec beaucoup de succès. Mais ayant été accusé, devant les inquisiteurs d'état, d'avoir vendu le secret de la patrie aux princes avec lesquels il avait eu à traiter, il fut arrêté à Constantinople et conduit à Venise. Lippomani prévint son supplice par sa mort : un jour, ayant amusé ses gardes, il se jeta dans la mer pour se sauver à la nage. Les mariniers le reprirent; mais il mourut deux heures après, en 1591.

LIPSE (Juste), né à Ober-Isch, village près Bruxelles, en 1547, commença à écrire lorsque les autres enfants commencent à lire. A 9 ans il fit quelques *poèmes*, à 12 des *Discours*, à 19 son ouvrage intitulé *Variæ lectiones*. Le cardinal de Granvelle, surpris et charmé de son génie, le mena à Rome, en qualité de son secrétaire. A son retour, il s'arrêta en Allemagne, et prit du goût pour les opinions des protestants; il professa avec beaucoup d'applaudissement l'histoire à Iéna et à Leyde. Mais, les remords le ramenant vers la religion qu'il avait abandonnée, il se rétracta solennellement, et fut depuis cette époque un excellent catholique, tant par sa foi que par sa conduite. Il enseigna à Louvain avec tant de réputation, que l'ar-

chiduc Albert et l'infante Isabelle son épouse allèrent entendre ses leçons avec toute leur cour, et le firent conseiller d'état. Philippe II l'honora du titre d'historiographe. Henri IV, Paul V, les Vénitiens, voulurent l'enlever à Louvain; mais ils ne purent le gagner ni par les présents, ni par les promesses. Scaliger, Casaubon et lui, passaient pour les " Triumvirs " de la république des lettres. On ne se contentait pas d'admirer Lipse, tous les jeunes gens cherchaient à l'imiter. Le goût du public a été de tout temps une vraie machine, qui s'est élevée et qui s'est abaissée au gré des auteurs célèbres. Juste Lipse eut assez de réputation dans son temps pour être pris universellement pour modèle. Sa latinité est effectivement belle, riche et en général pure, mais quelquefois un peu obscure et gênée; ce qui paraît être l'effet d'une trop grande attention à vouloir imiter Tacite. Il savait par cœur cet historien, et il s'obligea un jour à réciter mot par mot tous les endroits de ses ouvrages qu'on lui marquerait. Il mourut à Louvain en 1606, à 58 ans, entre les bras du père Léonard Lessius. Comme dans ses douleurs on lui parlait de la force stoïque dont il avait paru faire l'éloge dans un de ses Traités, il répondit : " Vana sunt ista "; et montrant l'image du Sauveur crucifié : " Hæc est vera patientia ". Les ouvrages de Lipse ont été recueillis en 6 vol. in-fol., à Anvers, 1637; et cette collection n'est guère feuilletée que par des savants. Les principaux écrits qu'elle renferme sont : | un *Commentaire* sur Tacite, estimé. Muret prétend que ce qu'il y a de mieux dans cet ouvrage a été tiré de ses écrits; mais cette prétention ne se soutient pas à l'examen. Les savants de ce temps-là s'accusaient mutuellement de plagiat, et s'inquiétaient par toutes sortes de querelles, peu convenables et peu honorables au paisible règne des lettres. | Des *Saturnales*; | un Traité *De militia romana*; | *Electes*, ouvrage d'une critique raisonnable; | *Traité de la constance*, son meilleur ouvrage, suivant quelques critiques, qu'il semble avoir fait pour s'affermir et affermir les autres dans la vertu, dont il avait manqué lorsqu'il s'était laissé séduire par les protestants; | *Diverses leçons;* ouvrage de sa tendre jeunesse, écrit d'une manière plus naturelle et plus agréable que les productions de ses derniers jours; | *Monita et exempla politica*; recueil utile aux maîtres et administrateurs des états, et propre à les garantir de bien des erreurs funestes à eux et aux peuples; | *Politicorum sive civilis doctrinæ libri sex, qui ad principatum maxime spectant.* On y lit, entre autres avis importants, cette réponse d'un sage politique : " De religione curam principi esse, unam illi retinendam; puniendos, nisi aliter expediat, qui dissentiunt; falsam pacem esse tolerantismum; hunc esse divini numinis irrisionem, publicæ felicitatis et legum destructorem "; | *De una religione*; c'est là qu'il exprime particulièrement son attachement à la seule religion catholique, dont il établit l'exclusive vérité; | *De diva Virgine hallensi*; *De diva Virgine sichemensi sive de Aspricolle*. Ce sont des histoires de l'image de Notre-Dame à Halle et à Montaigu; elles sont bien écrites, et avec discernement, quoi qu'en

puissent dire les esprits forts. Juste Lipse n'était ni crédule ni enthousiaste. Dans un petit livre écrit postérieurement avec autant de candeur que de bon sens, touchant l'image de Notre-Dame à Montaigu, on trouve 137 guérisons surnaturelles, attestées par la justice municipale de différents endroits, examinées par le sage et judicieux Miræus, évêque d'Anvers, approuvées par le grave et prudent Hovius, archevêque de Malines. Il en est plusieurs dont on ne saurait lire les détails sans une pleine conviction. Mais si de ces 137 faits miraculeux il n'en est qu'un seul vrai, l'incrédulité est tout aussi bien confondue que s'ils étaient vrais tous. | *De cruce libri tres*, Leyde, 1695, in-12, plein d'érudition et de bonne critique ; | *De crucis supplicio apud Romanos usitato*, dans les Antiquités romaines de Kippingius ; | *De amphitheatris*, dans les Antiquités romaines de Grévius, et beaucoup d'autres ouvrages recherchés et consultés par les savants. Les huit *Harangues* qui ont paru à Iéna sous son nom sont une production du mensonge et de la calomnie, comme il l'a prouvé lui-même péremptoirement. Aubert Le Mire a écrit sa « Vie » en latin, Anvers, 1609. On a encore : « Defensio Lipsii posthuma, » écrite avec autant de vérité que d'élégance par le père Charles Scribani. [Juste Lipse a défendu, par son testament, que, hors une partie de sa *Correspondance*, on n'imprimât aucun de ses manuscrits. Son Traité *De re numeraria* se garde en manuscrit dans la bibliothèque de Besançon.]

* LIRIS (Léonard DU), religieux récollet, né à Eymoutiers (Périgord), au commencement du XVIIe siècle, mort gardien du couvent de Saint-Amand en Limousin, est connu principalement par sa querelle avec Morin, au sujet d'un procédé par lequel il prétendait déterminer les longitudes en mer. On a de lui : | *le Secret ou la théorie des Longitudes*, etc., Paris, 1647, in-4° ; | *Apologie du secret*, etc., 1648, | et *Ephéméride maritime*, Paris, 1655, in-fol.

LIRON (Jean), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit à Chartres en 1665, et mourut au Mans en 1748. Nous avons de lui deux ouvrages : | la *Bibliothèque des auteurs chartrains*, 1719, in-4°. Une foule d'évêques, de chanoines, de curés, de petits écrivains, connus seulement par une chanson non imprimée, y font une figure inutile : les éloges y sont prodigués à des écrivains qui en méritent bien peu. | Les *Singularités historiques et littéraires*, Paris, 1734-1740, 4 vol. in-12. Ce sont des faits échappés aux plus laborieux compilateurs, des noms tirés de l'oubli, des points de critique éclaircis, des bévues d'écrivains célèbres relevées, des opinions combattues, d'autres établies.

LISLE (Claude DE), naquit à Vaucouleurs en Lorraine, en 1644. Il était fils d'un médecin, et se fit recevoir avocat ; mais, l'étude de la jurisprudence n'étant pas de son goût, il se livra tout entier à l'histoire et à la géographie. Pour s'y perfectionner, il vint à Paris, et s'y fit bientôt connaître. Il y donna des leçons particulières d'histoire et de géographie, et compta parmi ses disciples les principaux seigneurs de la cour, et le duc d'Orléans, depuis régent

du royaume. De Lisle mourut à Paris, le 2 mai 1720, à 76 ans, laissant quatre fils et une fille. On a de lui : | une *Relation historique du royaume de Siam*, 1684, in-12, assez exacte ; | un *Abrégé de l'histoire universelle*, depuis la création du monde jusqu'en 1714, Paris, 1731, 7 vol. in-12. Cet ouvrage, ennuyeux et superficiel, est le fruit des leçons que de Lisle avait faites sur l'histoire. Il y a cependant quelques singularités qui le firent rechercher dans le temps. | Une *Introduction à la géographie*, avec un *Traité de la sphère*, 2 vol. in-12, Paris, 1746 : livre publié sous le nom de son fils aîné, le géographe.

LISLE (Guillaume DE), fils du précédent, naquit à Paris en 1675. Dès l'âge de huit ou neuf ans il commença à dessiner des cartes, et ses progrès dans la géographie furent tous les jours plus rapides. A la fin de 1699, il donna ses premiers ouvrages, une *Mappemonde*, quatre *Cartes* des quatre parties de la terre, et deux *Globes*, l'un céleste, l'autre terrestre, qui eurent une approbation générale. Ces ouvrages furent suivis de plusieurs autres, qui lui méritèrent une place à l'académie des sciences en 1702, le titre de premier géographe du roi, et une pension en 1718. Choisi pour montrer la géographie à Louis XV, il entreprit plusieurs ouvrages pour l'usage de ce jeune monarque; il dressa une *Carte générale du monde*, et une de la fameuse « Retraite des dix mille ». L'illustre élève profita de ses leçons, et composa avec succès un *Traité du cours de tous les fleuves*. La réputation de Lisle était si répandue et si bien établie, qu'il ne paraissait presque plus d'histoire et de voyage qu'on ne voulût l'orner de ses cartes. Il travaillait à celle de Malte pour l'Histoire de l'abbé de Vertot, lorsqu'il fut emporté par une apoplexie, en 1726, à 51 ans. Ses cartes sont en très-grand nombre et très-estimées; on peut en voir la liste dans le Mercure de mars 1726. Il devait donner une « Introduction à la géographie », dans laquelle il aurait rendu compte des raisons qu'il avait eues de faire des changements aux cartes anciennes; mais sa mort prématurée priva le public de cette utile production.

LISLE (Joseph-Nicolas DE), frère du précédent, naquit à Paris en 1688. Après avoir fait de bonnes études au collége Mazarin, il se consacra tout entier aux mathématiques. L'astronomie avait surtout des attraits puissants pour lui. L'éclipse totale de soleil arrivée le 12 mars 1606 fut comme le signal que la nature sembla donner à son génie. La place d'élève que l'académie des sciences lui donna en 1714 fut un nouveau lien pour le jeune astronome. Les mémoires de cette compagnie furent bientôt ornés de ses réflexions et de ses dissertations. Il proposa, en 1720, de déterminer la figure de la terre en France; et ses vues à ce sujet furent depuis mises en exécution avec des résultats différents, et dont on n'a pu donner encore une théorie bien sûre. (*Voyez* CONDAMINE.) Il fit, en 1724, le voyage d'Angleterre, et y fut très-bien accueilli par Newton et Halley. La société royale, et successivement d'autres compagnies savantes de l'Europe, s'empressèrent de s'associer de Lisle. Appelé en Russie en 1726, il y obtint une pension considérable et

un observatoire vaste et commode, et ne revint dans sa patrie qu'en 1747 : il y termina sa longue carrière en 1768. Une piété vraie, des mœurs douces, une société tranquille, le désintéressement le plus grand, telles étaient les qualités de cet astronome. La droiture de son âme éclata dans toute sa conduite; et s'il ne fut pas toujours communicatif, il ne connut pas non plus ces aigreurs, ces jalousies qui divisent quelquefois les savants. Il a laissé un grand nombre de portefeuilles, renfermant plusieurs collections qui peuvent être utiles aux astronomes, aux géographes, aux navigateurs. Nous avons encore de lui : | d'excellents *Mémoires pour servir à l'histoire de l'astronomie*, 1738, en 2 vol. in-4° ; | divers *Mémoires* insérés dans ceux de l'académie des sciences et dans quelques journaux ; | *Nouvelles Cartes des découvertes de l'amiral de Fonte*, 1753, in-4°.

LISLE DE LA DREVETIÈRE (Louis-François DE), né à Zuzela-Rousse en Dauphiné, mort au mois de novembre 1756, est auteur de plusieurs comédies. On a encore de lui : | *Essai sur l'amour-propre*, poëme, 1738, in-8°; | la *Découverte des longitudes*, in-12, 1740; | *Danaüs*, tragédie, 1732.

* LISLE DE SALE (Jean-Baptiste ISOARD DE), naquit à Lyon, en 1743, entra chez les PP. de l'Oratoire, mais, dégoûté du cloître, en sortit pour se rendre dans la capitale. Il fut un de ces littérateurs les plus avides de célébrité, qui ont le plus écrit, et dont les ouvrages furent le moins connus. Il en avait déjà publié un assez grand nombre, sans qu'ils eussent augmenté ni sa réputation ni sa fortune, lorsqu'un événement vint le tirer de son obscurité. L'un de ses ouvrages, la *Philosophie de la nature*, tomba entre les mains d'un magistrat zélé, qui, le trouvant contraire aux maximes de la morale et de la religion, le dénonça au châtelet. Ce tribunal, partageant l'avis du magistrat, décréta d'accusation l'auteur, l'abbé Chrétien (censeur de l'ouvrage), et le libraire. Condamné à un bannissement perpétuel, de Lisle en appela au parlement, et eut, en attendant, la permission de recevoir dans sa prison les personnes qui désiraient le voir et le consoler dans sa disgrâce. Le jugement du châtelet fut une bonne fortune pour l'auteur de la *Philosophie de la nature*; il lui donna une espèce de vogue que ni lui ni son livre n'auraient peut-être jamais obtenue sans cela. Plusieurs personnes distinguées, amies des philosophes modernes, vinrent le visiter, et ouvrirent une souscription en sa faveur. Voltaire en avait fait une de 500 fr., qu'on déposa chez un notaire, lesquels furent rendus aux héritiers du philosophe de Ferney, qui n'avait pas voulu les reprendre, après que Lisle eut refusé de les accepter. Il en avait usé de même pour d'autres sommes provenant de la souscription; et celles qu'il recevait de personnes anonymes, il les distribuait aux prisonniers. Ce désintéressement le mit de plus en plus en vogue, et c'était ce qu'il voulait. Le parlement ayant cassé la sentence du châtelet, le premier soin de de Lisle fut d'aller à Ferney remercier Voltaire, qui lui conseilla de se rendre à Berlin, auprès du roi de Prusse, auquel il le recommanda. Cependant le grand Frédéric fit un froid accueil au jeune phi-

losophe, dont il n'appréciait pas beaucoup le talent. De retour à Paris, il voulut s'attirer de nouveau l'attention du public, et, pour piquer la curiosité, il inventait pour ses ouvrages des titres bizarres; moyen ingénieux, imité de nos jours par de certains auteurs des deux sexes, qui inondent Paris de leurs productions éphémères. Son ouvrage de *ma République*, qui parut en 1791, et qu'il eut la modestie d'attribuer à Platon, n'ayant pas eu de succès, il le reproduisit, en 1793, sous le titre d'*Eponine*. Il ne réussit pas davantage, et déplut aux « terroristes, » qui mirent l'auteur à Sainte-Pélagie : l'*Eponine* contenait quelques principes de tolérance qui n'étaient pas à la « hauteur » des principes révolutionnaires de cette époque. La mort de Robespierre rendit la liberté à de Lisle, qui, dans la suite, fut nommé membre de l'institut. Il y fit lecture d'un grand nombre de *Mémoires*, dont ce corps ne conserve que des extraits; mesure sage qui aurait été bien utile à tous les ouvrages de de Lisle. Le Directoire ayant exclu de l'institut MM. de Fontanes, Pastoret, Carnot et Sicard, de Lisle fut le seul qui eut le courage de prendre leur défense. Il faut aussi dire à sa louange qu'il pencha toujours pour le gouvernement monarchique, comme celui qui convenait le mieux à la France. Il ne montrait cependant pas un jugement aussi sain à l'égard de lui-même, dont il avait la plus haute opinion. Il parlait de ses ouvrages avec une complaisance presque comique, et fit lui-même son apothéose, en plaçant dans son cabinet son buste en marbre blanc, au-dessous duquel il fit mettre cette inscription :

Dieu, l'homme, la nature, il a tout expliqué.

Andrieux, dit-on, y ajouta ce vers :

Mais personne avant lui ne l'avait remarqué.

Cette épigramme fâcha sérieusement de Lisle, qui prétendit que le buste en question n'était que l'image de Zénon ou d'un Anaxagore; mais il eut beau dire, le ridicule lui en resta. Bizarre dans sa conduite particulière comme dans ses écrits, il épousa, à l'âge de 72 ans, la fille de l'Espagnol Badia, connu sous le nom d'Aly-Bey, et auteur de « Voyages » dans le Levant. Il mourut quelques mois après, le 22 septembre 1816, âgé 73 ans. De Lisle n'était pas méchant; et, s'il était philosophe, c'était moins par conviction que pour suivre la mode et se donner de l'importance. Il ne manquait pas d'instruction; mais des idées singulières, des propositions hasardées, un style ampoulé, diffus, et souvent peu correct, ne pouvaient que faire sentir encore davantage sa malheureuse fécondité, qui ne fut égalée que par celle de son contemporain Cubière de Palméseaux. (*V.* ce nom.) C'est le jugement qu'on peut généralement porter sur tous les ouvrages de de Lisle, dont nous indiquerons les principaux : | La *Bardinade, ou les Noces de la Stupidité*, poème en 10 chants (imité de la « Dunciade » de Pope), Paris, 1765, in-8°; | *Dictionnaire historique de chasse et de pêche*, ibid., 1796, vol. in-12; | La *Philosophie de la nature*, ib., 1804, 10 vol. in-8°; | *Histoire des douze Césars, de Suétone*, trad. en français, *suivie de mélanges philosophiques*, 1771, 4 vol. in-8°; | *Essais sur la Tragédie, par un phi-*

losophe, 1772, in-8°; | *Paradoxes, par un citoyen*, Amsterd., 1775, in-8°; | *Histoire philosophique du monde primitif*, 4e édit., Paris, 1793, 7 vol. in-8°; | *Ma République, auteur Platon*, etc., 1791—1793 (sous le titre d'*Eponine*), 6 vol. in-8°; | *Mémoire en faveur de Dieu*, ouvrage dont le titre est une impiété, quoique l'auteur y combatte l'athéisme, Paris, 1802, in-8°; | *OEuvres dramatiques et littéraires*, Paris, 1804—1809, 18 vol. in-8°; | *Essai sur le journalisme*, ibid., 1811, in-8°; | *Histoire des hommes*, 52 vol. in-12, dont 42 sont de de Lisle; | un *Supplément* à « l'Histoire de France »; | la continuation de « l'Histoire de la révolution », par Molleville, etc.

* LISLOF (André), prêtre de Smolensk en Russie, vivait vers la fin du XVIIe siècle; on a de lui une *Histoire des Scythes*, composée d'abord en idiome petit-russien ou slave polonais, trad. ensuite par l'auteur lui-même en russe pur, et publ. par Novikof, S.-Pétersb., 1776; Moscou, 1787, 3 vol. in-8°.

LISOLA (François, baron DE), né à Salins en 1613, commença par exercer la profession d'avocat à Besançon. Il était parvenu à se faire élire membre du conseil annuel; cette nomination fut cassée, parce qu'elle n'avait pas été faite librement. Lisola s'enfuit de crainte des poursuites, et s'étant rendu en Allemagne, il s'y fit remarquer par ses talents. Il n'avait pas plus de trente ans lorsque l'empereur Ferdinand III le nomma son ministre à la cour d'Angleterre, puis à celles de Pologne, de Madrid, où il conclut le mariage de Léopold Ier avec une infante d'Espagne. Il signa, en 1668, le traité de Portugal, et eut part, dans la même année, à la paix d'Aix-la-Chapelle. Il fut employé dans tous les traités les plus célèbres, et mourut en 1677, un peu avant les conférences de Nimègue. On a de lui : | un ouvrage intitulé : *Bouclier d'état et justice*, dans lequel il réfute les droits que la France s'attribuait sur divers états de la monarchie d'Espagne. Cet ouvrage plut beaucoup à la maison d'Autriche, et fut naturellement très-désagréable à la France. Verjus, l'un des plénipotentiaires au traité de Ryswich, en 1697, écrivit contre cet auteur avec plus de vivacité que de raison. Lisola lui répondit par une brochure qu'il intitula : *La sauce au verjus*, faisant allusion au nom de son adversaire. Louis XIV semble avoir décidé ce procès en faveur de Lisola, lorsqu'il se repentit de ses guerres légèrement entreprises, et qu'il exhorta son successeur à ne point l'imiter en ce point. | *Lettres* et *Mémoires*, in-12.

* LISSOIR (Remacle), abbé de la Valdieu, ordre de Prémontré, naquit à Bouillon, le 12 février 1730. Il augmenta la bibliothèque de son monastère, refondit les livres liturgiques des Prémontrés, et fut très utile à son ordre, dont les chapitres nationaux l'avaient nommé visiteur. Lors de la révolution, il perdit son abbaye et il eut la cure de Charleville. Enfermé pendant la terreur, quand il recouvra sa liberté, il vint dans la capitale, s'attacha au « Journal de Paris », assista au concile des constitutionnels, en 1797, et fut nommé évêque de Samana, dans l'île de Saint-Domingue; mais il ne fut point sacré. Après le concordat, il obtint une place d'aumô-

nier des Invalides, et mourut en mai 1806, âgé de 76 ans. Il avait publié, en 1766, un ouvrage intitulé : *De l'état de l'Eglise, et de la puissance légitime du pontife romain*, 2 vol. in-12. C'est un abrégé du " Febronius " de Hontheim, où Lissoir conteste, avec cet évêque, au pape, le pouvoir sur toutes les Eglises, sur la convocation des conciles, etc. Il s'exprime ainsi dans son avertissement : « Je le dis » sérieusement, si j'étais théolo- » gien ultramontain, je n'oserais » seulement pas sourciller en pré- » sence de l'auteur d'Emile. » Lissoir avait de l'instruction, était exact à remplir ses devoirs, et eût mieux mérité de la religion s'il avait été un peu plus juste envers la cour de Rome.

LISTER (Martin), né à Radelisse, dans le Buckingham, vers 1638. Il fut médecin ordinaire d'Anne, reine d'Angleterre, sous le règne de laquelle il mourut au commencement du XVIIIe siècle, pratiqua la médecine avec beaucoup de succès, et en exposa la théorie dans plusieurs ouvrages. Il écrivit aussi beaucoup sur l'histoire naturelle. Ses livres les plus connus sont : | *Historiæ sive Synopsis Conchyliorum libri IV cum appendice ;* Londres, 1685 à 1693, 5 tom. en un vol. in-fol. Ce ne sont que des figures, au bas desquelles se trouve le nom de la coquille qui y est représentée. Il y a 1057 planches. On en a donné une nouvelle édition à Oxford, 1770, in-fol., avec des " Tables " de Guillaume Huddesfort ; | *Exercitatio anatomica de buccinis fluviatilibus et marinis cum exercitatione de variolis*, 1695, in-8° ; | *Voyage de Paris*, en anglais ; Londres, 1699, in-8° ; il est curieux ; | *Tractatus de araneis et de cochleis Angliæ ; accedit Tractatus de lapidibus ejusdem insulæ ad cochlearum quamdam imaginem figuratis*, 1678, in-4° ; | *De morbis chronicis dissertatio ;* | *Exercitatio anatomica de cochleis, maxime terrestribus et limacibus*, 1678, in-4° ; | une *Edition* du traité d'Apicius : *De opsoniis et condimentis*, 1709, in-8°, avec des remarques ; | *Exercitationes et descriptiones thermorum ac fontium Angliæ*, in-12. [Lister avait suivi, en 1698, le comte de Portland dans son ambassade en France, sous le règne de Guillaume d'Orange.]

LISZINSKI (Casimir), gentilhomme polonais, fut accusé d'athéisme à la diète de Grodno, en 1688, par l'évêque de Posnanie. On trouva chez lui des écrits où il avançait, entre autres propositions, cette assertion abominable, ou plutôt ce délire d'impiété que " Dieu n'était pas le créateur de l'homme, mais que l'homme était le créateur d'un Dieu qu'il avait tiré du néant." Commentaire digne de l'absurdité pétronienne : *Primus in orbe deos fecit timor.* Liszinski fut arrêté : il tâcha de s'excuser, en disant qu'il n'avait écrit ces extravagances que pour les réfuter ; mais on ne l'écouta point. Il fut condamné à périr dans un bûcher, et la sentence fut exécutée le 30 mars 1689.

LITLE, ou " Le Petit " Guillaume), surnommé " de Neubridge " (*neubrigensis*), du nom du collége où il demeurait, né en 1136 à Bridlington, dans la province d'Yorck, était chanoine régulier de Saint-Augustin en Angleterre, et mourut vers 1208 ou 1220. Il laissa une *Histoire d'Angleterre*, en 5 liv., dont la meilleure édition est celle d'Oxford par Hearne,

1719, en 3 vol. in-8°, avec des "Notes" de plusieurs savants et trois *Homélies* attribuées au même Litle. Elle commence en 1066, et finit en 1197. Les historiens trouveront dans cet ouvrage des matériaux utiles, en les débarrassant de quelques faits faux ou exagérés.

LITOLPHI-MARONI (Henri), évêque de Bazas, était de la famille des marquis de Suzarre Litolphie-Maroni, originaire de Mantoue. Il naquit à Gauville, à une lieue d'Evreux, devint aumônier du roi, et fut nommé par Louis XIII à l'évêché de Bazas. Litolphi fut très-attaché aux solitaires de Port-Royal, et prit Singlin pour son directeur. Il se distingua dans l'assemblée du clergé de France qui condamna les maximes des casuistes relâchés, et mourut en 1645 à Toulouse, où il était allé pour se rendre à l'assemblée du clergé, qui allait se tenir. Godeau, évêque de Vence, fit son "Oraison funèbre". On a de lui une *Ordonnance* pour prouver l'utilité des séminaires ; il la composa lors de l'érection du sien : elle fut imprimée in-4°, 1646, chez Vitré, et réimprimée avec la traduction des livres du Sacerdoce de saint Jean-Chrysostôme.

* LITTA (Laurent DE), cardinal, naquit à Milan le 13 février 1754. Il étudia à Rome, au collége "Clémentin", fut successivement protonotaire apostolique, membre de la consulte, archevêque de Thèbes et nonce en Pologne. Arrivé le 24 mars 1794 à Varsovie, il fut témoin de la terrible révolution opérée par le fameux Kosciusko, de qui il obtint la grâce de l'évêque de Chelm, qui avait été condamné à mort. Il se rendit, en avril 1797, à Moscou, pour assister, en qualité d'ambassadeur du saint-siége, au couronnement de Paul Ier. De là, et en cette même qualité, il alla à S.-Pétersbourg, où il obtint de l'empereur la conservation de six diocèses du rit latin, et de trois diocèses du rit grec-uni. De retour en Italie, il se trouva au conclave tenu à Venise pour l'élection de Pie VII, qui le nomma trésorier de la chambre en 1800, et, l'année suivante, lui accorda le chapeau de cardinal et la place de préfet de l'*index*. Lors de l'invasion des Français, il quitta Rome avec les autres cardinaux, et fut conduit, sous escorte, à Milan. Mandé à Paris, en 1809, il en fut exilé en 1810, avec douze autres cardinaux, à cause de leur refus d'assister au mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. On leur retira leurs pensions, et ils reçurent la défense de porter les marques de leurs dignités. Le cardinal Litta fut relégué à Saint-Quentin jusqu'en 1813, qu'on l'appela à Fontainebleau auprès du pape, et, l'année suivante, on l'exila à Nîmes. A la chute de Napoléon, il retourna à Rome, où Pie VII le nomma préfet de la "Propagande", et le fit entrer dans l'ordre des cardinaux-évêques, sous le titre de Sainte-Sabine. Quand Murat, alors roi de Naples, envahit Rome, en 1815, Litta suivit le pape à Gênes, d'où il adressa, le 26 avril 1816, un *rescrit* au vicaire apostolique de Londres, au sujet du *veto* royal relatif à la nomination des évêques. On a publié une *Lettre* du même cardinal, du 16 mai suivant, sur le serment et les prières demandés aux ecclésiastiques fran-

çais par Buonaparte, lors de son retour de l'île d'Elbe à Paris. La seconde abdication de celui-ci ramena le pape et les cardinaux dans la capitale de l'Église, d'où Litta alla à Milan complimenter l'empereur d'Autriche. A son retour à Rome, le pape lui accorda, en 1818, la dignité de grand-vicaire. Comme il faisait, en avril 1820, la visite de son diocèse, il fut surpris par une forte pluie qui lui occasiona la fièvre. Il était à cheval, dans un endroit montagneux et éloigné de tout village. Transporté dans une pauvre cabane, ce vertueux prélat y mourut deux jours après, le 1er mai 1820, âgé de 66 ans. Son corps fut transporté à Rome, et inhumé avec de magnifiques obsèques. Il parut presque aussitôt une *Notice* sur sa vie. On attribue au cardinal Litta un ouvrage fort bien écrit en français, qui a eu trois éditions, et qui a pour titre : *Lettres* (au nombre de vingt-neuf) *sur les quatre articles dits du clergé de France; troisième édition revue, corrigée et augmentée par l'auteur*, Bruxelles (ou plutôt Lyon), 1818, in-8° de 142 pag. Le cardinal Litta s'y prononce pour la suprême autorité du pape dans presque toutes les matières ecclésiastiques; mais il ne pense pas « que le pape seul tienne immédiatement son autorité de Dieu; que les évêques soient les simples vicaires du pape; qu'il n'y ait que lui qui ait le droit de décider les questions de foi, ni qu'il puisse faire des lois ecclésiastiques ».

LITTLETON (Adam), humaniste, né en 1627, à Halles-Oven dans le Shropshire, fit ses études dans l'école de Westminster, et en devint le second maître en 1658. Ses vastes connaissances le firent surnommer le « grand dictateur de la littérature ». Il enseigna ensuite à Chelsea, dans le Middlesex, et fut fait curé de cette église en 1664. Enfin il devint chapelain ordinaire du roi, chanoine, puis sous-doyen de Westminster, et mourut à Chelsea en 1694. Son principal ouvrage est un *Dictionnaire latin-anglais*, 1685, in-4°, qui est d'un grand usage en Angleterre. Il en avait commencé un pour la langue grecque, qu'il n'eut pas le temps d'achever. La littérature orientale et rabbinique, les historiens, les orateurs, les poètes anciens, lui étaient très-familiers. La préface latine des ouvrages de Cicéron, publiés à Londres en 1681, en 2 vol. in-fol., est de lui. Il est auteur d'une dissertation latine *De juramento medicorum*, in-4°, 1698; | d'une *Traduction anglaise* du « Janus Anglorum » de Selden; | de *Sermons* en sa langue, in-fol., etc. , etc.

* LITTLETON ou LYTTLETON (Edouard lord ,) garde du grand sceau d'Angleterre sous Charles Ier, de la même famille que le précédent, fut d'abord avocat, puis juge du pays de Galles, assesseur à Londres, conseiller de l'université d'Oxford, premier lecteur d'Inner-Temple (1632), solliciteur-général, lord président des plaids communs, et enfin (1640) lord garde du sceau à la place de lord Finch, pair d'Angleterre et baron de Mounslow. La complaisance qu'il affecta quelquefois pour les indépendants lui nuisit dans l'esprit du roi. Cependant il fut nommé membre du conseil privé et conserva cette place ainsi

que le sceau de la cour jusqu'à sa mort, arrivée à Oxford en 1645. Il emporta la réputation d'un des jurisconsultes les plus profonds de l'Angleterre.

LITTLETON (Georges), né en 1709, fit ses études à Oxford, voyagea en France, en Italie, et à son retour fut député au parlement, et se distingua dans le parti de l'opposition, du temps que Robert Walpole était principal ministre d'Angleterre. Le prince de Galles ayant quitté la cour, choisit Littleton pour son secrétaire. Il devint ensuite trésorier de l'épargne, conseiller privé, et mourut le 22 août 1773. On a de lui : | *La Religion chrétienne démontrée par la conversion de l'apostolat de saint Paul*, 1747 : ouvrage traduit en français par l'abbé Guénée, Paris, 1754, in-12. On voit par cet ouvrage que Littleton, entraîné dans le déisme, a été ramené au christianisme par les réflexions qu'il a faites sur la conversion de saint Paul, telle qu'il la rapporte lui-même dans les Actes des Apôtres et dans les Epîtres. Il y a des vues profondes et parfaitement convaincantes : il est à regretter que l'auteur ait fait contraster avec les meilleurs raisonnements les préjugés de sa secte, jusqu'à assimiler les miracles de l'Église catholique aux scènes honteuses de Saint-Médard; | *Dialogue sur la mort*, in-8°; | *Histoire de Henri II*, 1764, 3 vol.

LITTLETON (Thomas), jurisconsulte anglais, naquit à Franck-Ley, dans le Worcester, vers 142., fut créé chevalier de Bath, et l'un des juges des communs plaidoyers, sous le règne d'Edouard IV. Il mourut en 1482. On a de lui un livre célèbre, intitulé : *Tenures de Littleton*, 1604, in-8°, qui, selon Cambden, son commentateur, est à l'égard du droit coutumier anglais, ce qu'est Justinien par rapport au droit civil. Cet ouvrage a beaucoup servi à M. David Houard, auteur des « Anciennes lois des Français, conservées dans les coutumes anglaises », Rouen, 1766, 2 vol. in-4°, suivis, en 1776, de 4 autres vol. in-4°.

LITTRE (Alexis), né à Cordes en Albigeois, l'an 1658, se fit une réputation à Paris par ses connaissances anatomiques. L'académie des sciences se l'associa en 1699, et il fut choisi quelque temps après pour être médecin du châtelet. Il mourut d'apoplexie en 1725. La facilité de parler lui manquait absolument; mais il avait en revanche beaucoup de précision, de justesse et de savoir. On remarquait ces différentes qualités dans les ouvrages qu'il lisait à l'académie, et dont elle a orné ses « Mémoires ».

LIVERPOOL (Charles JENKINSON, baron DE HAWKESBURY, comte DE), né dans le comté d'Oxford, le 10 mars 1727, était fils du colonel Charles Jenkinson. Après avoir étudié à Burford, puis à Oxford, il composa des *Vers* sur la mort du prince de Galles, plusieurs *Articles* insérés au *Monthly Review*, et plusieurs *Brochures* politiques, telles que sa *Dissertation sur l'établissement d'une force nationale et constitutionnelle, indépendante d'une armée permanente*. Son *Discours sur la conduite du gouvernement de la Grande-Bretagne à l'égard des puissances neutres, pendant la guerre présente* (1758), fixa sur lui l'attention. Sir Edw. Turner, en l'honneur de qui il avait fait quelques couplets, le présenta à lord Bute, qui en fit d'abord son secrétaire particulier, et le nomma ensuite

sous-secrétaire d'état, lorsque lui-même arriva au ministère en 1761. Elu l'année suivante membre du parlement, par le bourg de Cockermath, Jenkinson devint trésorier de l'artillerie, puis secrétaire adjoint de la trésorerie. En 1765, il perdit toutes ces places par suite de l'élévation du marquis de Rockingham à ce ministère. Cependant la reine-mère le nomma auditeur des comptes (1765). Après la retraite de lord Bute, il fut le chef du parti que l'on appelait les *amis du roi*. Jenkinson devint, en 1766, secrétaire de la trésorerie; en 1767, lord de l'amirauté; en 1772, vice-trésorier d'Irlande et membre du conseil privé; en 1775, secrétaire des rôles en Irlande; en 1767 grand-maître de la monnaie, et, en 1778, secrétaire d'état de la guerre. Après une lutte prolongée avec l'opposition, il succomba en 1782. Pitt le rappela en 1786, et le fit nommer chancelier du duché de Lancastre, puis baron de Hawkesbury, et, plus tard (1796) pair, comte de Liverpool, président du conseil de commerce et receveur des douanes. Liverpool continua à s'occuper des affaires publiques jusqu'en 1801. Il mourut à Londres le 17 décembre 1808. L'Angleterre lui doit son traité de commerce avec l'Amérique, et la création de la pêche de la baleine dans la mer du Sud. On a de lui, outre les *Brochures* dont nous avons parlé, une *Collection des traités* de 1648 à 1783, trois vol. in-8°, 1785, et un *Traité sur les monnaies*, dans une lettre au roi, 1805, in-4°.

*LIVERPOOL (Robert Banks Jenkinson, comte de), fils du précédent, né le 7 juin 1770, mort le 1er décembre 1827, acquit des connaissances étendues dans les langues anciennes, le commerce, les manufactures et les finances. Se trouvant à Paris à l'époque de la destruction de la Bastille, il envoya à son gouvernement une statistique morale de la France, qui donna une haute idée de son esprit d'observation et de discernement au premier ministre. Elu en 1790 membre du parlement, par le bourg de Rye, il n'y prit place qu'en 1791. En 1792, il défendit le ministère, attaqué par M. Wihtbread, qui lui reprochait d'avoir déclaré la guerre à la Russie. Le gouvernement encouragea ses talents, en le nommant l'un des commissaires pour les affaires de l'Inde. L'année suivante, il reçut le commandement de la cavalerie des Cinq-Ports. Plus tard il devint intendant de la monnaie, membre du conseil privé, président du conseil de commerce et des colonies. Réélu, en 1796, par le bourg de Rye, il fut l'un des plus habiles défenseurs du ministère de Pitt, et s'opposa de toutes ses forces à la réforme parlementaire, que l'opposition libérale vient enfin d'obtenir. Le ministère anglais ayant été changé en 1801, Jenkinson, devenu lord Hawkesbury, fut nommé secrétaire d'état pour les affaires étrangères. La part active qu'il prit aux troubles de l'Irlande serait à peine remarquée, s'il n'avait contribué, comme il le fit, à l'acte de réunion des deux royaumes. Ce fut lui qui signa la paix d'Amiens (1801); mais les hostilités ne tardèrent pas à recommencer. Lord Hawkesbury se prononça contre Buonaparte. Après la mort de Pitt (1806), il refusa de lui succéder, fut nommé gouverneur des Cinq-Ports, et, lorsque Fox parvint au ministère,

se rangea du côté de l'opposition. Après la mort de Fox (1807), il fut chargé du portefeuille de l'intérieur, présenta au parlement le bill destiné à réprimer les insurrections nouvelles de l'Irlande, et combattit le projet que l'opposition présentait pour l'émancipation des catholiques, et qu'elle a vu adopter le 30 mars 1829. Lord Hawkesbury succéda à lord Castlereagh dans le secrétariat de la guerre, en 1809, et fut, après la mort de Perceval, nommé, en 1812, premier lord de la trésorerie; c'est à son habileté, autant qu'aux fautes commises par Buonaparte, que l'on doit attribuer la catastrophe de 1814. Liverpool, devenu pair en 1809, amena la capitulation de Paris en 1814 et en 1815. Il conserva le ministère jusqu'au mois de janvier 1827, époque où une attaque d'apoplexie le força de renoncer aux affaires. Pendant cet intervalle, il s'occupa d'un grand nombre d'améliorations financières et commerciales, fit d'utiles réformes dans la législation et l'administration, et parvint à diminuer quelques-uns des impôts. C'est à ce ministre que l'on doit l'abolition de la traite des noirs, mesure d'humanité, à laquelle toutes les puissances de l'Europe ont adhéré, excepté le Portugal. Lord Liverpool mourut le 1er décembre 1827. Ce fut un des ministres les plus distingués de la Grande-Bretagne.

LIVIE Drusille, fille de Livius Drusus Claudianus, épousa Tibère Claude Néron, préteur et ensuite pontife, dont elle eut deux enfants, l'empereur Tibère, et Drusus, surnommé « Germanicus ». Elle avait les grâces de la figure et tous les talents de l'esprit. Auguste en devint passionnément amoureux. Il l'enleva à son mari, et, quoiqu'elle fût grosse de Tibère, il ne laissa pas de l'épouser, de l'aveu des prêtres de Rome, plus effrayés de la puissance du triumvir qu'attachés aux lois et à l'équité. L'esprit vif et insinuant de Livie lui donna beaucoup d'empire sur Auguste, qui partagea avec elle ses soins et sa puissance. Son ambition ne se borna pas à être la femme d'un empereur, elle voulut en être la mère. Elle fit adopter par Auguste les enfants qu'elle avait eus de son premier mari; et pour combler l'espace qui était entre le trône et eux, elle fit périr, dit-on, tous les parents d'Auguste qui auraient pu y prétendre. On l'accusa même d'avoir hâté la mort de son époux, dans la crainte qu'il ne désignât Agrippa Posthume pour son successeur, au préjudice de Tibère. Ce fils, le motif de tous ses crimes, la traita avec la plus noire ingratitude, et pendant sa vie et après sa mort, arrivée l'an 29 de J.-C., à 86 ans. Il ne prit aucun soin de ses funérailles, cassa son testament, et défendit de lui rendre aucun honneur. Cette femme intrigante a été mise au rang des plus grands politiques, c'est-à-dire, dans le sens du monde, des plus habiles scélérats.

LIVINÉIUS (Jean), natif de Dendermonde, était originaire de Gand. Lévinus Torrentius, évêque d'Anvers, son oncle maternel, lui inspira le goût de la littérature sacrée. Etant allé à Rome, il y trouva les savants cardinaux Guillaume Sirlet et Antoine Caraffa, qui l'associèrent à leur travail sur la Bible des Septante, qui parut en 1587 sous l'autorité de

Sixte V. Il profita de son séjour à Rome pour tirer des copies de divers manuscrits grecs de la bibliothèque du Vatican et de quelques autres. Livinéius a donné des *Versions* de quelques opuscules des Pères grecs, qu'il a accompagnées de notes qui prouvent qu'il était bon critique ; mais son latin est dur. Il fut ensuite chanoine et chantre d'Anvers, et y travailla avec Guillaume Canterus à examiner et à confronter quelques manuscrits de la version des Septante, et leurs observations servirent à la partie grecque de la « Polyglotte » de Plantin : d'après son épitaphe, il mourut en 1599 âgé de 52 ans. Nous avons de lui une première *Edition latine* et *grecque* des Livres de la Virginité, de saint Grégoire de Nysse, et de saint Jean-Chrysostôme, qui ont passé toutes les deux dans le recueil des Œuvres de ces deux saints Pères par le P. Fronton du Duc ; | *Panegyrici veteres*, Anvers, 1599, in-8° ; | une première *Version* des Sermons de saint Théodore Studite, et des Homélies de saint Eucher, Anvers, 1602, 1 vol. in-8°.

LIVONIÈRE (Claude Poquet de), né à Angers en 1652, se fit recevoir avocat. Après avoir servi pendant quelque temps, il suivit le barreau à Paris, où il se distingua. L'amour de son lieu natal le fit revenir à Angers ; il y occupa une place de conseiller et une de professeur en droit, qu'il céda à son fils en 1720. Il mourut en 1726 à Paris, où il était revenu suivre un procès. On a de lui : | un bon *Recueil de commentaires sur la Coutume d'Angers*, Paris, 1725, 2 vol. in-fol. ; | *Traité des fiefs*, 1729, in-4° ; | *Règles du droit français*, 1768, 1 vol. in-12, qu'on attribue avec plus de raison à son fils aîné. Le père et le fils connaissaient bien les lois romaines et la jurisprudence française. Ils furent très-consultés.

LIVOY (Timothée de), barnabite, né vers 1715, à Pithiviers en Orléanais, de l'académie des Arcades, mort en 1777, et auteur du *Dictionnaire des synonymes français*, in-8°, plusieurs fois réimprimé et assez utile. Il a traduit de l'italien : | *Tableau des révolutions de la littérature*, de Denina, 1767, 2 vol. in-12 ; | *Traité du bonheur public*, de Muratori, 1772, 2 vol. in-12 ; | *L'homme de lettres*, du P. Bartoli, 1768, 2 vol. in-12 ; | *L'exposition des caractères de la vraie religion*, du P. Gerdil, in-12 ; | *Voyage d'Espagne, fait en* 1755, avec des notes historiques, géographiques et critiques, 1772, 2 vol. in-12.

LIZET (Pierre), né dans la Haute-Auvergne, avocat général, puis premier président au parlement de Paris, où il mourut en 1554, à 72 ans, a publié des *Ouvrages de controverse*, en 2 vol. On voit qu'il avait lu beaucoup, et qu'il était animé d'un zèle ardent pour la défense de la vraie foi ; mais comme il n'était pas théologien, il ne raisonne pas toujours juste : ce qui fournit matière à Bèze de le ridiculiser dans une satire, d'ailleurs très-mauvaise. Lizet, obligé de se démettre de sa charge, reçut la prêtrise quelque temps avant sa mort.

* LIZOT (Pierre-Jean-Charles-Florent), député, né à Brionne (Normandie) le 1er novembre 1768, d'un avocat au parlement de Rouen, était avocat lui-même. En 1790, il refusa de plaider devant les tribunaux nouvellement

organisés. Retiré au bourg de Mautfort, il fut traduit en 1794, devant le tribunal criminel, pour avoir outragé ce que l'on appelait les insignes de la liberté. Sous le gouvernement de Buonaparte, Lizot devint procureur impérial près le tribunal de Bernay, place qu'il conserva après le retour des Bourbons, et même pendant les cent-jours, quoiqu'il eût requis le 22 mars 1815, l'enregistrement de l'ordonnance royale qui déclarait Buonaparte "traître" et "rebelle". Dans le mois d'août 1815, il fut élu député de l'Eure et fit toujours partie de la chambre. Lizot était juge de paix du 10e arrondissement de Paris, lorsqu'il mourut le 31 janvier 1827. Voici comment il a été peint par un écrivain de nos jours : « Cet honorable membre est connu par l'inaltérable constance de ses sentiments envers les ministres, la fixité de sa position centrale, et l'inflexibilité de ses principes ministériels qui résistent à tous les chocs, au changement des personnes et aux variations de systèmes. Le soleil cessera d'être au centre du monde avant que M. Lizot cesse d'être au centre de la chambre. »

* LLORENTE (Don Jean Antonio), ex-chanoine de Tolède, secrétaire du saint-office, conseiller de Joseph Buonaparte, etc., naquit à Rincon del Soto, près de Calahorra, dans la Vieille-Castille, le 30 mars 1756. C'est, de tous les Espagnols réfugiés en France, celui qui a été le plus considéré par un certain parti qui lui a donné le nom de "vénérable". Malgré les éloges exagérés qu'on s'est plu de prodiguer à Llorente, nous parlerons de lui avec la sévère impartialité que nous impose notre tâche d'historien. Issu d'une famille pauvre, mais honnête, Llorente trouva un protecteur dans un oncle maternel, M. Gonzalo Mendizabal, et un autre dans M. Emmanuel Medrano. Celui-ci l'emmena à Tarascone, où il fit ses études avec succès. Sa vivacité naturelle et l'amour de l'indépendance lui auraient fait choisir un autre état plus conforme à son caractère; mais comme il était sans fortune, et que le clergé d'Espagne est richement doté, il suivit les conseils de son protecteur, et reçut la tonsure à l'âge de dix-huit ans. Il fit son droit à Saragosse, et s'étant rendu à Madrid, il obtint, en 1776, le grade de bachelier. Il entra alors en possession d'un bénéfice patrimonial. Ayant pris tous ses grades en 1780, il fut reçu docteur à Valence, et obtint peu de temps après un canonicat dans la cathédrale de Calahorra. Son protecteur Medrano avait alors du crédit à la cour, et ce crédit servit beaucoup à Llorente, qui, par son caractère souple et enjoué, sut se faire d'utiles amis. D'abord avocat au conseil supérieur des Antilles, membre de l'académie de Saint-Isidoro, il fut ensuite nommé procureur fiscal et vicaire-général de l'évêché de Calahorra. Le premier ouvrage qui sortit de la plume du "vénérable" Llorente fut une comédie, écrite dans son premier séjour à Madrid, où il faisait ses cours de théologie et fréquentait en même temps les spectacles. Cette comédie avait pour titre : *El matrimonio a disgusto*, ou *Le Mariage à contre-cœur*. Il la lut à quelques amis, qui la trouvèrent au-dessous du médiocre; l'auteur eut le bon esprit de la brûler. Il

demeura quelque temps à Calahorra, et y prêcha la moitié d'un carême; mais il paraît qu'il n'avait pas les talents requis pour la prédication. Nous rapporterons un accident assez rare qui arriva à Llorente lorsqu'il fut ordonné prêtre. Après qu'il eut consacré, selon la coutume, l'hostie et le calice, il lui prit un évanouissement profond qui l'empêcha de communier, et auquel succéda une fièvre violente; Llorente fut transporté dans sa maison, où il resta long-temps malade. On serait tenté de trouver dans ce contretemps une coïncidence avec les opinions peu orthodoxes qu'il énonça quelque temps après. Tandis que le "vénérable" Llorente occupait à Calahorra le double et respectable emploi de proviseur et vicaire-général, il eut encore la fantaisie de faire un ouvrage dramatique, et composa un petit opéra-comique, intitulé : *Le Recru galicien*, qui fut representé sur un théâtre de société. Il faut voir avec quelle complaisance le docteur Llorente donne, dans la *Notice de sa vie*, écrite par lui-même, les détails les plus minutieux sur le sujet de cette bluette, sur la peine qu'il se donna à en adapter les vers (pour les ariettes, les duo et les quatuor) à la musique de plusieurs opéras italiens qu'il avait fait venir de Madrid. Quoique le titre de la pièce ne promît pas beaucoup, elle eut à ce qu'il assure, un succès *prodigieux;* mais elle n'édifia pas le chapitre de Calahorra. En 1785, il fut nommé commissaire du saint-office de la ville de Logrono; et, trois ans après, le nouvel évêque de Calahorra le choisit pour un des examinateurs en matière théologique. Ayant formé le projet de faire substituer un corps de jurisprudence nationale à l'étude des lois romaines, il en fit part au comte de Florida-Blanca; mais ce ministre, qui était un jurisconsulte plus éclairé que l'auteur de ce projet, le fit renoncer à cette entreprise, qui aurait mis en combustion toutes les provinces du royaume. La petite ville de Calahorra étant un théâtre peu digne pour un homme du mérite du docteur Llorente, il sollicita ses amis de Madrid de lui trouver un emploi dans cette capitale. Ils y réussirent, et parvinrent à le faire nommer avocat consultant auprès de la duchesse de Sotomayor. Cette dame étant morte, il fut un de ses exécuteurs testamentaires; et comme la succession était contestée par plusieurs parents éloignés, il publia en faveur de l'héritier immédiat, un *Mémoire* sur l'antiquité de cette maison, qui remonte au XIe siècle; cet héritier, par reconnaissance, lui fit avoir alors un canonicat dans la cathédrale de Calahorra; mais comme il y avait déjà longtemps que Llorente n'exerçait plus de fonctions ecclésiastiques, tout en acceptant le canonicat, il continua de rester à Madrid, où il brigua et obtint l'emploi de censeur littéraire. Son ambition n'était pas encore satisfaite, et il voulait s'élever davantage; mais ses importunités auprès des ministres, et quelques irrégularités, que l'on remarqua, dit-on, dans sa conduite, firent qu'on l'invita à se rendre dans son diocèse. De retour dans la triste ville de Calahorra, il y fut nommé, en 1793, membre du tribunal de la sainte croisade, lequel jugeait les procès concernant les subsides que le clergé payait à

l'état, d'après les bulles des pontifes. A cette époque malheureuse la "terreur" exilait de France un grand nombre d'ecclésiastiques, et la vérité nous oblige de dire que Llorente rendit plusieurs services à ceux qui se réfugièrent à Calahorra. Le grand inquisiteur l'ayant chargé d'un travail sur le saint-office, lui avait confié en même temps des matériaux précieux : le "vénérable" Llorente répondit à cet acte de confiance en s'en servant contre ce même tribunal; et au moment où les Jacobins français soudoyaient des émissaires en Espagne, il entama une correspondance "officieuse" avec des personnes que leurs opinions politiques rendaient justement suspectes, non-seulement au saint-office, mais aux autorités civiles. La paix venait d'être conclue entre l'Espagne et le directoire français (en 1796), lorsque le grand inquisiteur s'étant enfin aperçu de l'infidélité du docteur Llorente, le fit arrêter, lui ôta ses titres inquisitoriaux, et il fut envoyé dans un couvent de récollets dans le désert de Calahorra. On saisit ses papiers, parmi lesquels on en trouva contre l'inquisition, contre le gouvernement espagnol, et contre le saint-siége. Cependant des lettres pleines de soumission et de repentir, et des amis qu'il avait su se ménager auprès du prince de la Paix, lui firent obtenir sa liberté. Il en profita pour solliciter tous les protecteurs que lui avait laissés son bienfaiteur Médrano; et il parvint, par leur moyen, à se faire nommer chanoine écolâtre de Tolède, et à obtenir la croix de l'ordre de Charles III. Nous verrons bientôt la reconnaissance qu'il montra pour tant de faveurs. Dévoré d'ambition, il vit dans l'invasion des Français, en Espagne, s'ouvrir un nouvel ordre de choses qui pouvait lui devenir favorable; dans cette pensée, il s'introduisit auprès de Murat, alors grand-duc de Berg et général en chef des troupes françaises, se rangea définitivement sous les drapeaux de Buonaparte, et fut un des notables choisis par le grand-duc de Berg pour donner une constitution à l'Espagne. Il partit dans ce dessein pour Bayonne, où il devint un des courtisans les plus zélés du nouveau roi Joseph Napoléon. On vit ainsi, et en même temps, deux ecclésiastiques, sujets du même prince, suivre une route tout-à-fait différente. Le chanoine Escoiquiz (*voyez* ce nom), dont les services avaient été mal reconnus, résista aux plus séduisantes promesses, prit la défense de son roi légitime, et le suivit dans son exil; et de son côté, le chanoine Llorente abandonna ce même prince, qui l'avait comblé de bienfaits, et jura, un des premiers, foi et hommage à l'usurpateur, l'accompagna à Madrid, où Joseph le nomma son conseiller intime. On dit que le "vénérable" Llorente quitta alors le costume ecclésiastique, et se présenta à la cour en habit galonné, ayant au côté l'épée de gentilhomme; mais nous n'assurons pas ce fait. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce fut à cette époque seulement, que l'on commença à connaître, et que l'on entendit nommer ce Llorente, relégué presque toute sa vie dans une petite ville, et qui, pendant deux ans de séjour à Madrid, avait été confondu dans la foule des solliciteurs, et enseveli dans les archives de la duchesse de Sotomayor.

A peine Joseph fut-il arrivé dans Madrid qu'il supprima le saint-office (en 1809), nomma Llorente garde des archives de la Suprême, lui fit remettre toutes les autres archives des provinces, en lui ordonnant d'écrire l'histoire de ce tribunal. C'est sous de tels auspices que le docteur Llorente entreprit cette histoire, qu'il publia ensuite à Paris, et dans laquelle il ne voulait pas sans doute se piquer d'impartialité, puisqu'il était payé pour présenter le saint-office sous les couleurs les plus défavorables. Pour préparer les esprits à l'histoire qu'il rédigeait, il fit paraître un écrit intitulé : *Quelle a été l'opinion nationale sur l'inquisition?* Il avait déjà déclaré la guerre au saint-siége par la *Collection diplomatique sur les dispenses matrimoniales*. Le " vénérable " Llorente avait en outre la mission, peu honorable pour un ecclésiastique, de mettre à exécution l'ordre relatif à la suppression des couvents d'Espagne. Il s'en acquitta vraiment avec un zèle digne d'un parvenu qui veut mériter les bonnes grâces de son nouveau souverain, dont il avait captivé la confiance. Aussi, il se multipliait pour lui plaire, le suivait dans ses différentes émigrations de Madrid, d'où venaient l'expulser les armées espagnoles; et partout le docteur Llorente faisait répandre des brochures de sa façon, ayant pour objet d'attirer les Espagnols à l'obéissance d'un monarque intrus qu'ils ne voulaient pas reconnaître. En attendant, Llorente se délassait de ses travaux politiques par des traductions un peu badines, telles que celle des "animaux parlants", du licencieux poète Casti (*voyez* ce nom), lorsqu'il fut contraint de se réfugier en France avec Joseph, qui avait perdu son trône éphémère. Ferdinand VII ayant recouvré son royaume, Llorente reçut la défense de rentrer en Espagne, avec la nouvelle de la perte de tous ses emplois. Lors de la restauration de Louis XVIII, en 1814, il se rendit en Angleterre, mais il revint bientôt à Paris, où il publia, sous l'anagramme de Nellerto, un *Mémoire pour servir à l'histoire de la révolution d'Espagne*, 1 vol. in-8°, qui eut beaucoup de succès. Le docteur Llorente, n'ayant plus rien à attendre de la famille Buonaparte, voulut rendre un hommage à l'antiquité de celle des Bourbons, en faisant paraître l'*Illustration de l'arbre généalogique du roi d'Espagne, Ferdinand VII*, 1815, in-folio. Il prouve que ce monarque est le trente-quatrième descendant en ligne directe, de Sigerdus, roi des Saxons, mort en 633. Cette adroite soumission au pouvoir existant en Espagne n'ayant produit aucun effet, Llorente écrivit des lettres à Ferdinand VII, et au chapitre de Tolède, dans lesquelles il tâchait, non-seulement de faire excuser, mais de faire approuver sa conduite passée; mais ces lettres restèrent sans réponse. Quelques amis de Paris, qui l'avaient reçu comme une de leurs créatures, le dédommagèrent, en quelque sorte, de ces désagréments par des prévenances et des éloges. Cependant, pour ne pas rester à rien faire, on dit que le " vénérable Llorente " traduisit en espagnol, pour le libraire Rosa, le roman intitulé le "Chevalier de Faublas", sans que son caractère de prêtre eût trouvé aucune répugnance à

rendre dans une autre langue des tableaux licencieux, et de grossières turpitudes. Le député M. Clausel de Coussergues ayant dit à la tribune, le 28 février 1817, que le saint-office avait adopté depuis long-temps, en Espagne, un système de modération, les amis de Llorente le lancèrent dans la lice, et il répondit au député par une lettre traduite en français, et imprimée le 30 mars, dans laquelle il prétendait que, outre les victimes déjà immolées, l'inquisition en avait fait périr dans les flammes mille cinq cents soixante-dix-huit, depuis 1700 jusqu'à 1808....... Nous défions, sans crainte, tous les partisans de Llorente de citer une preuve légale de ce fait, preuve d'autant plus difficile, que depuis que la maison de Bourbon règne en Espagne, c'est-à-dire depuis 1709, on ne se souvient pas que ce tribunal ait fait brûler aucune victime. Il est avéré que de grands coupables enfermés dans les prisons s'accusèrent, en dernier ressort, de crimes imaginaires contre la religion, afin qu'on les transportât dans ces "terribles" cachots du saint-office, où ils recevaient un traitement plus doux. Il est certain aussi, qu'en 1799, une soi-disant sorcière, qui avait empoisonné avec des philtres trois jeunes gens, fut uniquement condamnée par cet "affreux" tribunal à une détention perpétuelle dans une maison de réclusion. Quelque sévère que puisse avoir été, dans les siècles passés, le saint-office, il est indubitable qu'il délivra l'Espagne de ces guerres de religion qui désolèrent la France et l'Allemagne, et où périrent mille fois plus de victimes qu'il n'en est péri par les lois rigoureuses, mais alors peut-être nécessaires de l'inquisition. Peu de temps après sa lettre à M. de Coussergues, Llorente publia *l'Histoire* de ce tribunal, que les journaux mirent en vogue, et pour laquelle ils prodiguèrent des articles où l'auteur était comblé d'éloges. Le "vénérable" Llorente menait une vie assez agréable à Paris, quoiqu'il regrettât toujours les appointements de ses places à jamais perdues, et surtout l'ex-roi, son dernier protecteur. On l'accusait, à l'âge de 66 ans, d'avoir une intrigue galante avec une comtesse; mais ses partisans, pour faire taire le scandale, et ayant une morale à leur guise, assurèrent (sans avoir égard à son caractère de prêtre) qu'il était secrètement marié avec cette dame. La France ayant déclaré la guerre aux "cortès" d'Espagne, le "vénérable" Llorente devint alors un personnage plus précieux encore pour son parti à cause des correspondances qu'il pouvait entretenir avec les insurgés. Il paraît que l'ex-conseiller de Joseph commit quelques imprudences qui éveillèrent l'attention du gouvernement. Llorente fut exilé de la France, et se rendit, non sans une juste inquiétude, à Madrid, où il mourut quelque temps après, le 25 fév. 1823, à l'âge de 67 ans. C'est à cette époque que quelques journaux, décernèrent à leur protégé le titre de "vénérable". Nous lui accorderons plus volontiers, et sans doute avec plus de justice, celui d'homme instruit dans les droits civil et canon, et doué d'une éloquence naturelle. Il connaissait peu la littérature de son pays; mais il en possédait la langue, dans laquelle il écrivait avec pureté et avec élégance.

C'est la seule, excepté le latin, qu'il connût; il parlait fort mal français, et tous ses ouvrages publiés à Paris furent écrits en espagnol et traduits en français par M. Pellier et autres. Llorente aurait pu être utile aux sciences et à la religion; mais de mauvais conseils, des encouragements perfides, une ambition sans bornes, lui firent oublier ce qu'il devait à son caractère, et il se laissa égarer par de fausses opinions. Indépendamment de quelques ouvrages de peu d'importance, on a de lui: | *Mémoire sur un cirque romain à Calahorra*, Madrid, 1788, in-8°; | *Dissertation sur la situation géographique de l'ancienne Segobia*, dédiée à l'académie de Séville, ibid., 1790, in-8°; | *Notices historiques sur les provinces d'Alava, Guipuzcoa et Biscaye*, Madrid, 1790, 5 vol. in-8°; cet ouvrage n'a pas été terminé; | *Mémoire héraldique sur les armes d'Espagne*, avec *un nouveau projet d'armoirie*, Madrid, 1809, dédié au roi Joseph Napoléon; | *Collection diplomatique de plusieurs écrits anciens et modernes sur les dispenses matrimoniales*, ibid., 1810, in-8° : c'est une violente attaque contre les droits du saint-siége; | *Quelle a été l'opinion générale sur l'inquisition*, ibid., 1811, in-8°; | *Sur l'opinion nationale en Espagne, relativement à la guerre contre la France*, Saragosse, 1813, in-4°; | *Observations sur les dynasties* (qui ont régné) *en Espagne*, ibid., 1813, in-4°. On peut deviner quelle est la dynastie qui mérite les éloges de l'auteur : celle de Napoléon dominait en Espagne. | *Lettre à M. de Coussergues sur l'inquisition d'Espagne*, Paris, 1817, in-8°; | *Histoire critique de l'inquisition d'Espagne* (traduite en français par M. Pellier), Paris, 1818, in-8°. C'est une froide compilation, sans ordre, sans méthode, écrite d'un style lourd, prétentieux, et souvent amphigourique. Nous avons déjà fait remarquer que ce fut par ordre de Joseph Napoléon que Llorente entreprit cet ouvrage; ce qui suffit pour rendre très-suspecte la véracité de l'auteur. Il cite des textes, des faits; mais ces textes, ces faits, sont la plupart altérés par l'auteur, qui semble vouloir qu'on le croie sur parole. Non, depuis près d'un siècle, au moins, le saint-office n'avait plus de tortures ni de bûchers, et la plupart de ses prisonniers étaient enfermés pour des délits politiques, et par ordre du gouvernement, qui voulait éviter ainsi l'esclandre d'une procédure. Si le saint-office avait encore eu la force et le pouvoir que Llorente suppose, il n'aurait point voulu perdre, comme il l'avait fait, de ses prérogatives en devenant comme un tribunal de police, ou d'état, soumis aux volontés d'un ministre. On a fait des *extraits* de l'ouvrage ci-dessus annoncé, en français, en allemand et en anglais. *Dissertation sur la division des évêchés en Espagne sous le roi Wamba, au VIIe siècle*; | *Histoire d'Antoine Perez, premier secrétaire d'état du roi Philippe II*; | *Dictionnaire topographique de l'Espagne*, avec *les noms anciens et modernes*, 2 vol. in-8°; | *Défense canonique et politique de D. Jean-Antoine Llorente contre les injustes accusations de crimes supposés, et qui appartiennent à plusieurs Espagnols réfugiés en France*, Paris, 1818, in-8°. Cette brochure est moins une défense pour l'auteur qu'un libelle contre différents Espagnols

respectables, qui ne pouvaient pas admirer la conduite de Llorente, lors de l'invasion des Français; | *Notice biographique de D. Jean-Antoine Llorente*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de sa vie*, écrits par lui-même, Paris, Bobée, 1818. L'auteur, très-satisfait et de son ouvrage et de sa propre personne, y a fait graver son portrait. Llorente était membre honoraire de l'académie royale de Madrid.

LLOYD (Guillaume), naquit à Tylehurst, dans le Berkshire, en 1627. Il devint chapelain du roi d'Angleterre en 1666, docteur de théologie en 1667, puis évêque de Saint-Asaph en 1680. Lloyd fut l'un des six prélats qui, avec l'archevêque Sancroft, s'élevèrent contre " l'Edit de tolérance " publié par Jacques II. Cette conduite déplut au roi, et les sept censeurs mitrés furent mis à la tour de Londres. Aussitôt après la révolution, Lloyd se déclara pour le roi Guillaume et la princesse Marie. Il fut nommé aumônier du roi, puis évêque de Coventry, de Lichtfield en 1692, et de Worcester en 1699, où il résida jusqu'à sa mort, arrivée en 1717, à 91 ans. C'était un prélat inconstant, qui de la tolérance avait passé à l'intolérance la plus outrée; car il avait pensé d'abord qu'on devait souffrir les catholiques, et opina depuis à les opprimer sans ménagement. En général, la tolérance des sectaires n'est qu'en faveur de l'erreur, et la vraie foi seule leur paraît intolérable. On a de lui: | une *Description du gouvernement ecclésiastique*, tel qu'il était dans la Grande-Bretagne et en Irlande lorsqu'on y reçut le christianisme, in-8°; | *Series chronologica olympionicarum*, dans le Pindare de l'édition d'Angleterre, in-fol.; | une *Histoire chronologique de la vie de Pythagore*, et d'autres auteurs contemporains de ce philosophe. On comprend que c'était fouiller dans les matières les plus obscures de l'antiquité, rien n'étant plus incertain que tout ce que l'on raconte de ce philosophe, des gens et des choses de la même date.

LLOYD (Nicolas), natif de Holton, devint pasteur de Newington-Sainte-Marie, près de Lambeth, où il mourut en 1680, à 49 ans, regardé comme un littérateur doux et poli. On a de lui un *Dictionnaire historique, géographique et poétique*, dont Hoffmann et Moréri se sont beaucoup servis. Cet ouvrage fut imprimé pour la première fois à Oxford, 1670, in-fol. La meilleure édition est celle de 1695, in-4°. Le fond de ce lexique appartient à Charles Etienne; Lloyd y a fait des corrections et des additions, mais il n'a pas supprimé toutes les fautes, et il y en a mis de nouvelles. — Il ne faut pas le confondre avec Humphrey Lloyd, ou Lhoyd, savant antiquaire et médecin anglais du XVIe siècle, natif de Debinga, dans la province de Galles, dont on a *De Mona, Druidum insula, antiquitati suæ restituta*, in-4°, et plusieurs autres ouvrages; ni avec Édouard Lloyd, ou Lhuyd, garde du cabinet d'Ashmol à Oxford, mort en 1709, dont on a: | un bon *Abrégé* de l'histoire des pierres, intitulé: *Lithophylacii britannici iconographia*, Londres, 1699, in-8°; | *Archæologia britannica*, Oxford, 1707, in-fol.; — des *Mémoires sur la botanique*, dans les Transactions philosophiques.

LLOYD (Sylvestre), évêque catholique de Killaloë, et ensuite

de Waterford en Irlande, en 1789, est connu par une *Traduction* en anglais du Catéchisme de Montpellier, contre laquelle écrivit le P. Manby, jésuite. L'évêque Lloyd mourut à Paris vers la fin de 1747.

* LOARTE (Gaspard), jésuite espagnol, naquit à Medina-Cœli vers 1498. Il était ecclésiastique séculier, et avait pris le grade de docteur. S'étant mis sous la direction du pieux Jean d'Avila, surnommé " l'Apôtre de l'Andalousie ", ce saint homme lui conseilla d'entrer dans la compagnie de Jésus, nouvellement établie. Docile à l'avis de son directeur, il prit l'habit de jésuite en 1552. Deux ans après, il se rendit à Rome près de saint Ignace, qui vivait encore, et sous lequel il acheva de se perfectionner dans la science du salut. Il fut ensuite chargé successivement du gouvernement des colléges de Gênes et de Messine. De retour en Espagne, il fixa son séjour à Valence, où il s'occupa avec beaucoup de zèle de la conversion des Maures. Enfin, accablé par l'âge et usé par le travail, il mourut dans cette ville en 1578, âgé de 80 ans, et aussi plein de mérites que d'années. Il avait fait sous Avila de grands progrès dans la spiritualité. Il en a donné la preuve dans les ouvrages qu'il a composés, lesquels presque tous ont rapport à la vie intérieure. On a de lui : | *De afflictorum consolatione libri tres ;* traité imprimé plusieurs fois, mais dont on a fait à Padoue une édition fort correcte en 1739. Il y en a une traduction française, Paris, 1784 ; | *De continua passionis memoria ;* | *Meditationes de passione Christi ;* | *Meditationes de rosario ;* | *Remedia contra septem peccata mortalia ;* | *Antidotum spirituale contra pestem ;* | *Tractatus de peregrinationibus, stationibus et indulgentiis ;* | *Instructio sacerdotum et confessariorum libri duo.* Ces ouvrages sont imprimés en latin, en espagnol, en italien, en français, et quelques-uns même en allemand.

LOAYSA (Garcias de), cardinal, né vers 1479, à Talavera en Castille, se fit dominicain, et parvint par son mérite à la place de général de son ordre et à l'évêché d'Osma. Charles-Quint le choisit pour son confesseur, le fit président du conseil des Indes, le transféra au siége archiépiscopal de Séville, et lui obtint le chapeau de cardinal en 1530. Ce prélat mourut à Madrid en 1546, dans un âge avancé, laissant une mémoire respectable. Lorsqu'on délibéra au conseil de Charles-Quint, sur la conduite qu'on devait tenir à l'égard de François Ier, fait prisonnier à la bataille de Pavie, le généreux Loaysa fut d'avis " qu'on lui rendît la liberté sans rançon et sans condition ". L'événement justifia qu'on avait eu grand tort de ne pas suivre ce conseil, inspiré par la politique autant que par la magnanimité ; car François Ier ayant manqué de parole, ne céda point la Bourgogne, qu'on avait mise pour prix à sa liberté, et l'Espagne ne retira aucun fruit de sa prison, sans que le prisonnier lui sût gré de son élargissement. C'est faussement que quelques lexicographes attribuent à Loaysa, évêque d'Osma, " Concilia hispanica ", Madrid, 1595, in-fol. ; ouvrage de Giro Garcias de Loaysa, archevêque de Tolède. (*Voyez* GIRO.)

LOBEL (Matthias), né en 1538

à Lille, médecin et botaniste de Jacques Ier, mourut à Londres en 1616, à 78 ans. Il publia plusieurs ouvrages estimés de son temps : | *Plantarum seu stirpium historia*, Anvers, 1576, in-fol.; | *Dilucidæ simplicium medicamentorum explicationes et stirpium adversaria, etc.*, Londres, 1605, in-fol.; | *Icones stirpium*, 1581, in-4; | *Balsami explanatio*, Londres, 1598, in-4; | *Stirpium illustrationes*, Londres, 1655, in-4°.

LOBERE (Anne DE), plus connue sous le nom d'ANNE DE JÉSUS, née à Medina del Campo, d'une famille illustre, en 1545, embrassa l'institut de sainte Thérèse, et fut la fidèle adjutrice de ses travaux pour la réforme du Carmel. Après avoir fondé divers monastères en Espagne, elle fut appelée en France pour la même fin, et de là aux Pays-Bas, où les archiducs Albert et Isabelle l'honorèrent de leur confiance intime. Elle mourut à Bruxelles en odeur de sainteté, le 4 mars 1621, dans sa 76e année. Lorsque, sous le règne de Joseph II, les carmelites des Pays-Bas cherchèrent un asile en France, elles emportèrent le corps d'Anne avec celui de saint Albert, et celui d'Anne de Saint-Barthélemi, autre compagne de sainte Thérèse, et les placèrent dans l'église des carmelites de Saint-Denis, où ils restèrent jusqu'en 1790, que la révolution des Pays-Bas rappela ces vertueuses filles dans leur patrie, avec les respectables dépôts qu'elles avaient emmenés. L'abbé de Montis a écrit la « Vie d'Anne de Jésus », Paris, 1788, in-12. *Voyez* le *Journal historique et littéraire*, 15 mars 1791, p. 431.

LOBINEAU (Gui-Alexis), né à Rennes en 1666, bénédictin en 1683, mourut en 1727, à 61 ans, à l'abbaye de Saint-Jagut, près de Saint-Malo. Ses ouvrages roulent sur l'histoire, à laquelle il consacra toutes ses études. On lui doit : | l'*Histoire de Bretagne*, Paris, 1707, en 2 vol. in-fol, dont le second est utile par le grand nombre de titres que l'auteur y a rassemblés. L'abbé de Vertot et l'abbé Moulinet des Thuileries l'attaquèrent vivement. L'un et l'autre prétendirent que dom Lobineau s'était plus livré aux préjugés et à l'amour de sa patrie qu'à celui de la vérité. Ils tâchèrent de conserver à la Normandie des droits que l'historien breton s'était efforcé de lui enlever. Lobineau a un style un peu sec, et il est avare d'ornements; mais il a de la netteté, et il évite autant la rudesse que l'affectation. | L'*Histoire des deux conquêtes d'Espagne par les Maures*, 1708, in-12 : ouvrage moitié romanesque, moitié historique, traduit de l'espagnol de Miguel Luna; | *Histoire de Paris*, en 5 vol. in-fol., commencée par dom Lobineau. (*Voyez* FÉLIBIEN dom Michel.) On trouve à la tête du 1er vol, une savante *Dissertation* sur l'origine du corps municipal, par Le Roy, contrôleur des rentes de l'hôtel-de-ville. | L'*Histoire des saints de Bretagne*, Rennes, 1724, in-fol. Ce livre a de l'exactitude, mais il manque d'onction. | Les *Ruses de guerre de Polien*, traduites du grec en français, Paris, 1738, 2 vol. in-12, version estimée. L'auteur avait beaucoup de goût pour la littérature grecque, et il avait traduit plusieurs comédies d'Aristophane; mais cette version n'a pas vu le jour, et ce n'est pas une perte. Enfin, on a attribué à dom Lobi-

neau les « Aventures de Pomponius, chevalier romain », ouvrage satirique, in-12, qui n'est pas de lui.

LOBKOWITZ (Bohuslas de HASSENSTEIN, baron DE), issu d'une des plus illustres maisons de Bohème, entreprit de longs voyages afin de se perfectionner dans les sciences, pour lesquelles il avait beaucoup de goût. A son retour, il prit le parti des armes, où il se signala; mais son amour pour l'étude l'emportant sur toute autre passion, il préféra l'état ecclésiastique, et fut secrétaire d'état en Hongrie, et grand-chancelier de Bohème. Ces emplois ne l'empêchèrent pas de se livrer à son goût dominant. Il était jurisconsulte, historien, poète, littérateur. Ce savant mourut dans son château de Hassenstein, en 1510, laissant des *Poésies latines*, et différents *Traités*, imprimés à Prague en 1563 et 1570. De la même famille était le prince Georges-Chrétien de LOBKOWITZ, mort en 1753, dans sa 68e année, après avoir commandé long-temps les troupes autrichiennes sous l'impératrice-reine de Hongrie. (*Voyez* FOUCQUET Charles-Louis.)

LOBO (Jérôme), missionnaire portugais, naquit à Lisbonne, en 1593, et fut envoyé dans les missions des Indes; il pénétra jusque dans l'Ethiopie ou Abyssinie, et y demeura plusieurs années. De retour dans sa patrie, il fut fait recteur du collége de Coïmbre, où il mourut en 1678, âgé d'environ 85 ans. On a de ce missionnaire une *Relation curieuse de l'Abyssinie*. Il y entre dans des détails satisfaisants sur la source du Nil et d'autres objets. (*Voyez* PAÏS.) L'abbé Le Grand en publia une traduction française en 1728, in-4°, avec des *Dissertations*, des *Lettres*, et plusieurs *Mémoires* très-instructifs.

LOBO (Rodriguez-François), poète portugais, né à Leiria, se noya en revenant dans un esquif, d'une maison de campagne, à Lisbonne. Ses *Poésies* ont été recueillies en 1721, in-fol. Sa meilleure pièce, ou du moins la plus applaudie par les Portugais, est sa comédie d'*Euphrosine*.

* LOCARD (J.-F. baron), administrateur, mort à Saint-Germain-en-Laye en février 1834, fut successivement préfet du Cantal, du Cher, de la Vienne, de l'Indre et du Haut-Rhin. La révolution de 1830 l'enleva à ses fonctions, dans l'exercice desquelles il s'était montré aussi ferme qu'habile.

* LOCATELLI (Antoine), célèbre sculpteur, né à Vérone en 1725, est mort à Milan en 1805. Il a été, après Canova, un des plus habiles artistes qu'ait produits l'Italie dans le dernier siècle. Ses ouvrages sont répandus dans ce pays, en Angleterre, en Allemagne, et jusque dans les Indes. On a de lui plusieurs groupes d'un fini parfait : une *Vénus*, une *Diane*, une *Latone* avec *Apollon*, qui excitent l'admiration des connaisseurs. Il passa plusieurs années à Rome, où il a laissé aussi des ouvrages très-estimés, et on en trouve surtout à Milan : il y obtint une pension de l'archiduc Ferdinand, gouverneur de la Lombardie autrichienne.

* LOCATI (frère Hubert), né à Plaisance vers 1520, entra dans l'ordre des Prédicateurs, fut évêque de Bagnaria, et y mourut

en 1587. Il a laissé quelques ouvrages dont le plus remarquable est *Italia travagliata*, etc., ou *Des guerres, des révolutions, épidémies, etc., qui ont eu lieu en Italie depuis Énée jusqu'à nos jours*, Venise, 1576, in-4°. Cet ouvrage, quoique inexact sur plusieurs points, offre des détails intéressants.

LOCCENIUS (Jean), historien suédois, né en 1599, à Ytzehoo en Holstein. Il fut professeur royal à Upsal, et publia une *Histoire de Suède*, depuis l'origine de la monarchie jusqu'au règne de Charles XI, Upsal, 1554, in-8°, et plusieurs *Écrits* sur les lois, la politique, et les antiquités de son pays. Ses ouvrages sont en latin. Il a aussi laissé des *Notes* sur quelques auteurs anciens.

LOCHON (Étienne), Chartrain, docteur de la maison de Navarre, fut pendant quelques années curé de Bretonvilliers, dans le diocèse de Chartres. Sa mauvaise santé l'obligea de quitter cette cure. Il mourut à Paris vers 1720, après avoir publié plusieurs ouvrages de piété et de morale. Les principaux sont : | *Abrégé de la discipline de l'Église pour l'instruction des ecclésiastiques*, en 2 vol. in-8°; | *Les entretiens d'un homme de cour et d'un solitaire sur la conduite des grands*, 1713, in-12. C'est une fiction pieuse, dans laquelle l'auteur fait converser le fameux réformateur de la Trappe avec le comte de***; | *Traité du secret de la confession*, ouvrage propre à instruire les confesseurs et à rassurer les pénitents, in-12. C'était le meilleur Traité sur cette matière importante, avant que celui de l'abbé Lenglet n'eût paru.

LOCKE (Jean), naquit à Wrington, près de Bristol, en 1632, son père était capitaine dans l'armée que le parlement leva contre Charles I[er]. Après avoir fait les études ordinaires, il se dégoûta des universités et s'enferma dans son cabinet pour lire et méditer. Il s'attacha pendant quelque temps à la médecine ; la faiblesse de sa santé ne lui permit pas d'exercer cet art. Après deux voyages, l'un en Allemagne et l'autre en France, il se chargea de l'éducation du fils de mylord Ashley, depuis comte de Shaftesbury. Ce lord, devenu grand-chancelier d'Angleterre, lui donna la place de secrétaire de la présentation des bénéfices. La crainte de tomber dans la phthisie l'obligea d'aller à Montpellier en 1674. De là, il vint à Paris, d'où il fut rappelé, en 1679, par son protecteur, qui venait d'être nommé président du conseil ; mais celui-ci ayant été bientôt disgracié, il passa en Hollande, et Locke l'y suivit. Ce fut dans ce pays qu'il acheva son *Essai sur l'entendement humain*, ouvrage qui a fait beaucoup de bruit. Il aurait été à souhaiter que l'auteur n'eût pas toujours consulté la physique dans une matière que son flambeau ne peut éclairer. En voulant développer la raison humaine, comme un anatomiste explique les ressorts du corps humain, il a fait presque une machine de l'être spirituel qui l'anime. Son idée, que *Dieu par sa toute-puissance pourrait rendre la matière pensante*, a paru, avec raison, d'une dangereuse conséquence, ainsi qu'elle est en elle-même fausse et contraire à toutes les lumières d'une saine métaphysique. Il n'est pas vrai cependant, comme quelques

écrivains plus zélés qu'intelligents l'ont avancé, que cette erreur de Locke renverse le dogme de l'immortalité de l'âme; car il faudrait pour cela prouver qu'une matière capable d'intelligence n'est pas capable de l'immortalité, et qu'il est plus impossible de concevoir une matière immortelle qu'une matière pensante. Si la matière pouvait être élevée jusqu'à la pensée, pourquoi n'atteindrait-elle pas à l'immortalité? Si la matière est élevée jusqu'à l'une, pourquoi n'atteindrait-elle pas à l'autre? Il y a plus: les éléments de la matière sont réellement indestructibles, à raison de leur simplicité (ou exemption de mélange) et de leur incorruptibilité; pourquoi notre âme, supposé qu'elle fût de même nature, n'aurait-elle pas la même propriété? C'est ce qui a fait dire à un homme de génie : « Il n'y a qu'un intérêt » secret et honteux, contraire à » l'amour naturel que nous avons » pour l'existence, qui puisse » nous faire excepter notre âme » du sort éternel des matières » brutes et inanimées. » Non, la spiritualité de l'âme n'est pas la seule preuve de son immortalité. 1° La religion chrétienne est un fait établi par des preuves victorieuses; cette religion m'enseigne que je suis immortel; il faut la convaincre de fausseté avant de corriger ma croyance. 2° L'existence de Dieu est une vérité à laquelle un homme sensé ne peut se refuser : et cette vérité est évidemment liée avec l'immortalité de nos âmes. L'univers est un fait qui suppose une cause; et nous déduisons du fait l'existence et les attributs de la cause : or, parmi ces attributs, il y en a qui supposent évidemment la conservation de l'âme humaine, quelle qu'elle soit de sa nature. 3° La distinction du vice et de la vertu n'est pas une chose arbitraire, mais née avec les hommes, gravée dans leur âme avec des caractères ineffaçables, et cette distinction serait abolie si l'âme de l'homme n'échappait pas à la ruine du corps.... Du reste l'ouvrage de Locke est estimable pour la clarté, la méthode et l'esprit d'analyse qui le caractérisent. Tabaraud, dans son « Histoire du philosophisme anglais », présente un examen sévère, mais bien fait de la philosophie de Locke. Nous avons aussi en français, par Martin Roche, un « Traité de la nature de l'âme et de l'origine de ses connaissances » contre le système de Locke, 2 vol., 1759. Il n'y avait pas un an que Locke était sorti d'Angleterre, lorsque les liaisons qu'il forma avec Limborch et le Uen, connus pour n'être pas favorables à la cause des rois, le firent accuser d'avoir fait imprimer en Hollande des libelles contre le gouvernement anglais. Cette affaire, dans laquelle on reconnut cependant plus tard son innocence, lui fit perdre sa place dans le collége de Christ à Oxford. Jacques II le fit demander aux états-généraux, et Locke fut obligé de se cacher jusqu'à ce que le monarque anglais fût détrôné par le prince d'Orange son gendre. Il retourna alors dans sa patrie sur la flotte qui y conduisit la princesse depuis reine d'Angleterre, et devint commissaire du commerce et des colonies anglaises; place dont le traitement était de mille livres sterling, et qu'il remplit jusqu'en 1707. Il

s'en démit, parce que l'air de Londres lui était absolument contraire, et se retira à dix lieues de cette ville, chez le chevalier Marsham, son ami. Le reste de ses jours, il partagea son temps entre la prière et l'étude de l'Écriture sainte : occupation bien remarquable dans un homme qui avait essayé d'attribuer la pensée à la matière. Il mourut en philosophe chrétien en 1704, à soixante douze ans. Il nous reste de lui un grand nombre d'ouvrages en anglais, dans lesquels on voit briller l'esprit géométrique, quoique l'auteur n'eût jamais pu se soumettre à la fatigue des calculs, ni à la sécheresse des vérités mathématiques. Ils ont été recueillis en 3 vol. in-fol., 1714, et 4 vol. in-4°, 1748. Les principaux sont : | *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, dont la meilleure édition en anglais est celle de 1700, in-fol. Il a été traduit en français par Coste, sous les yeux de l'auteur, 1729, in-4°, réimprimé en 4 vol. in-12. Cette version a été abrégée en 1 vol. in-12. | Un traité intitulé : | *Du gouvernement civil*, en anglais, qui a été assez mal traduit en français, in-12, 1724; il y a une édition de 1780. Le philosophe y combat fortement le pouvoir arbitraire, et semble même ébranler les principes de tout gouvernement monarchique. | Trois *Lettres sur la tolérance en matière de religion*; | quelques *Ecrits* sur la monnaie et le commerce; | *De l'éducation des enfants*. Ce livre, estimable à beaucoup d'égards, mais dont plusieurs endroits ont été critiqués avec raison, a été traduit en français, en allemand, en hollandais et en flamand; | un traité intitulé : *le Christianisme raisonnable*, traduit aussi en français, et imprimé en 1715 en 2 vol. in-12. Quelques propositions de ce livre, prises à la rigueur, pourraient le faire soupçonner de socinianisme. Il y soutient que J.-C. et les apôtres n'annonçaient d'autres articles de foi que de croire que J.-C. était le Messie. Il s'excusa ou tâcha de se justifier dans des lettres au docteur Stillingfleet. M. Coste a traduit « La défense de Locke », et l'a ajoutée à celle du « Christianisme raisonnable ». Il y a du reste dans cet ouvrage d'excellentes choses et de solides réfutations du philosophisme : on y trouve même des observations sur la convenance et la nécessité de l'autorité suprême du chef de l'Eglise, qui seules suffisent pour confondre les richéristes, les jansénistes et fébroriens. (*Voyez* GROTIUS, MÉLANCHTON.) | Des *Paraphrases* sur quelques Epîtres de saint Paul; | des *Œuvres diverses*, 1710, en 2 vol. in-12. Elles renferment une *Méthode* très-commode pour dresser des *recueils* : plusieurs savants l'ont suivie. | Des *Œuvres posthumes*, qui contiennent des morceaux sur divers sujets de philosophie. Locke avait une grande connaissance des mœurs du monde et des arts. Il avait coutume de dire que « la connaissance des arts » mécaniques renferme plus de » vraie philosophie que tous les » systèmes, les hypothèses et les » spéculations des philosophes ». Jugement qui lui fait honneur, et qui est d'une vérité aussi sensible qu'intéressante. Son style n'a ni la force de celui de La Bruyère, ni le coloris de celui de Malebranche; mais il a beaucoup de

justesse, de clarté et de netteté. Sa conversation était enjouée. Il savait plusieurs contes agréables, qu'il rendait encore plus piquants par la manière dont il les racontait. Son humeur était portée à la colère, mais ses accès n'étaient que passagers, et il était le premier à reconnaître ses torts. De retour en Angleterre, n'ayant pas voulu accepter la médiation du fameux Guillaume-Pierre pour se raccommoder avec le gouvernement, il devint de nouveau suspect, fut impliqué dans une conspiration du duc de Montmouth, et exilé avec d'autres proscrits. L'ouvrage de Locke intitulé : *Du gouvernement civil*, a beaucoup servi à J.-J. Rousseau pour son " Contrat social "; et ses *Lettres* ou *Pensées sur l'éducation* n'ont pas été non plus inutiles au philosophe de Genève dans son " Émile "; mais on trouve chez Locke plus de profondeur et de modération.

LOCMAN, ou plutôt LOKMAN, fameux philosophe d'Ethiopie ou de Nubie. Les Arabes en racontent mille fables. Ils prétendent qu'il était esclave, et qu'il fut vendu aux Israélites du temps de Salomon. Ils en rapportent plusieurs choses que les Grecs ont attribuées à Esope. Nous avons un livre de "Fables" et de " Sentences" que les Arabes disent être l'ouvrage de Locman; mais l'on croit que ce livre est moderne. S'il est vrai que Locman soit le même qu'Esope, il paraît que les Grecs ont forgé l'histoire de celui-ci sur celle du premier, et que dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, ils se sont approprié avec diverses altérations les hommes et les événements célèbres qui ont illustré l'Asie (1). Les fables et les apologues attribués à Locman sont trop conformes au génie des peuples où l'on prétend qu'il a vécu, pour croire que les Arabes aient ici pillé les Grecs. Les historiens peignent Locman comme un homme également estimable par ses connaissances et par ses vertus. C'était un philosophe taciturne et contemplatif, occupé de l'amour de Dieu, et détaché de celui des créatures. Des savants ont prétendu que Locman était Salomon, et que ses apologues étaient ceux de ce philosophe roi. « L'histoire » des premiers philosophes dont » les Grecs se glorifient (dit un » critique célèbre), et dont la » patrie n'est nullement certaine, » contient un grand nombre d'altérations de nos divines Ecritures, et spécialement quelques-» uns des livres de Salomon " (le » Sage" par excellence) ont eu » l'influence la plus marquée dans » les ouvrages des philosophes de » la Grèce, sous les différents noms » traduits de nos livres saints. Le » Locman des Orientaux, loin » d'avoir été l'Esope des Grecs, » selon le préjugé commun, re-» prendra son vrai nom de Salo-» mon, lequel signifie *sage* en hé-» breu, et a été traduit par celui » de Locman, qui a le même sens » en arabe. Les auteurs orientaux » parlent beaucoup de la "sagesse" » de Salomon. De ce personnage, » qu'ils ont altéré, ils en ont fait » plusieurs, un entre autres sous » le nom de " Locman ". Ce mot » est arabe, et est le même que » celui de Salomon. Locman est » formé ordinairement de l'article

(1) Voyez l'*Histoire véritable des temps fabuleux*, tom. 3. pag. 571; et les articles FICIN, LAVAUR, PLATON, NUMENIUS, OPHIONÉE, OVIDE.

» arabe "al", et du mot "echm", » qui signifie *sage*. Dans la biblio- » thèque orientale de M. d'Her- » belot, on trouve, sur le mot » Locman, Locman Alhakim, Loc- » man "le Sage". C'est exactement » le surnom de Salomon traduit en » arabe. Quelques-uns ont pré- » tendu qu'Esope était le même » personnage que Locman et Bid- » pay, appelé vulgairement "Pil- » pay," et ont, par conséquent, » mis sur le compte de Locman » les fables d'Esope. Si Salomon » a été masqué sous le nom de » *Locman*, cette découverte con- » duirait à un doute très-grave sur » quelques fables attribuées à Eso- » pe, confondu avec Locman. En » attendant des éclaircissements » sur un fait aussi important, » nous ferons observer que l'on » trouve dans les Proverbes de Sa- » lomon (VI, 6), la fable de la "Four- » mi"(1), et celle du "Pot de terre" et » du "Pot de fer" dans l'Ecclésiasti- » que (XIII, 2 et 3). Ce ne sont » pas les seuls apologues qu'on ren- » contre dans l'Ecriture sainte. On » y lit la fable des "Arbres qui se » choisissent un roi", Judic., IX, 8), » celles du "Riche" et du "Pauvre" » et des "deux fils" (II. REG., XII, 1) » du "Cèdre" et du "Chardon" » (IV. Reg., XIV, 11; XXV, 18), » Ainsi les écrivains sacrés ont » évidemment l'honneur de l'in- » vention de l'apologue, puisque » "Hésiode", qui, long-temps avant » Esope, avait donné la fable de » "l'Epervier" et du "Rossignol" » ("Opera et Dies", I, 200), est » moins ancien que l'auteur du » livre des Juges, où nous trou- » vons la fable des "Arbres". » On pourrait citer à l'appui de ces dé- voilements sur Locman, un ou- vrage intitulé : "Vie des écrivains étrangers, tant anciens que mo- dernes, par M. Le prévôt d'Exmes" (à Paris chez la veuve Duchesne, 1684), où sont rapprochés les grands traits de ressemblance qui se trouvent entre Salomon et Loc- man. On pourrait citer encore "Les nouveaux Contes arabes, ou Supplément aux Mille et une Nuits suivis de Mélanges de littérature orientale et de lettres ; par M. l'ab- bé*** (à Paris, chez Prault, in-12 de 424 pages). Dans les lettres qui terminent cet ouvrage, on prouve presque jusqu'à l'évidence que le Locman des Arabes est le premier fabuliste ; que l'Esope des Grecs n'en est que le traducteur, et que son histoire, publiée par le moine Planudes, est fabuleuse et controuvée, ainsi que le recueil d'apologues qu'il a compilé très- maladroitement. De plus, dans les "Pensées" et "Adages", traduits de l'arabe, on trouve plusieurs ma- ximes de nos auteurs sacrés. Le premier "adage" est celui-ci : "La crainte de Dieu est le commence- ment de la sagesse." Ces rencon- tres singulières paraissent embar- rasser le traducteur. Il les attribue à "l'influence éternelle de la nature, toujours uniforme dans ses opé- rations, soit morales, soit physi- ques." Mais, sans critiquer l'es- pèce de phébus qu'on croit aper- cevoir dans cette "influence éter- nelle de la nature", et sans deman- der au traducteur pourquoi cette "influence éternelle" n'a pas pro- duit les mêmes adages chez tous les philosophes et chez toutes les

(1) L'écriture nous dit expressément qu'il composa trois mille paraboles ou apologues, et mille et cinq poèmes. *Locutus est Salomon tria millia parabolas, et fuerunt carmina ejus quinque et mille.* III. Reg., IV, 32. Les Septante ont *quinquies mille*, mais l'hébreu et le chaldéen sont conformes à la Vulgate.

nations, nous nous bornerons à remarquer que cette ressemblance des moralistes arabes avec ceux de l'Ecriture, reçoit une explication aussi simple que satisfaisante, des observations que nous venons de faire. (*Voyez* Esope, Planudes, Meziriac., Erpénius a publié les "Fables" de Locman en arabe et en latin, 1636 et 1656, in-4°, et M. Caussin en a donné une meilleure et plus estimée, en 1818. Galland les a traduites en français, avec celle de Bidpay, Paris, 1714, 2 vol. in-12; et Gueullette, en 1724.

LOCNERUS, ou Lochner (Michel-Frédéric), né à Furth, près Nuremberg, en 1662, mort à Nuremberg, en 1720, à 58 ans, était très-versé dans l'antiquité et dans l'histoire naturelle. On a de lui : | *Papaver ex antiquitate erutum*, Nuremberg, 1713, in-4°; | *Heptas dissertationum ad historiam naturalem pertinentium*, 1717, in-4°; | *Rariora musæi besleriani*, 1716, in-fol., et plusieurs autres ouvrages sur les simples exotiques.

LOCRES (Ferry de), né à St-Paul ou Saint-Pol, ville de l'Artois, en 1571, curé de Saint-Nicolas d'Arras, mort en 1614, partagea son temps entre les devoirs de son ministère et l'étude des antiquités de son pays. Nous devons à ses recherches : | *Discours de la noblesse*, où il fait mention de la piété et de la vertu des rois de France, Arras, 1605, in-8°; | *Histoire des comté, pays et ville de Saint-Paul*, Douai, 1613, in-4° : ouvrage estimé; | *Chronicum belgicum ab anno* 258 *ad annum* 1600, Arras, 1618, in-4°. C'est plutôt une chronique du pays d'Artois que des Pays-Bas. La critique y manque, surtout pour les premiers temps.

LOCUSTA, fameuse empoisonneuse, vivait à la cour de Néron, l'an 60 de J.-C. Ce prince barbare se servait de cette misérable pour faire périr les objets de sa haine et de sa vengeance. Tacite dit qu'il craignait si fort de la perdre, qu'il la faisait garder à vue. Il employa son ministère lorsqu'il voulut se défaire de Britannicus. Comme le poison n'opérait pas assez tôt, il allait ordonner qu'on la fit mourir; la mort soudaine de Britannicus lui sauva la vie. Suétone rapporte que Néron lui faisait préparer ses poisons dans son palais, et que, pour prix de ses abominables secrets, il lui pardonna non-seulement tous ses crimes, mais qu'il lui donna de grands biens et des élèves pour apprendre son métier. [Locusta donna deux doses de poison au malheureux Britannicus : la première n'opérant pas assez subitement, Néron frappa Locusta, et la menaça de la faire mourir. Elle prépara alors une autre dose, si forte, que Britannicus tomba mort sur-le-champ.]

*LODER (Ferdinand-Christian), naturaliste, médecin de l'empereur de Russie à Moscou, etc., né à Riga en 1753, étudia la médecine à Gottingue, où il reçut ses degrés en 1778, et, après deux années de professorat à Iéna, visita la France, la Hollande, l'Angleterre, etc., où il se perfectionna dans la science et se lia d'amitié avec les plus illustres médecins et anatomistes de cette époque. De retour à Iéna en 1802, après deux années d'études et de voyages, il professa de nouveau avec succès les branches diverses de la science, et y fonda plusieurs institutions médicales du plus grand intérêt.

En 1803, il passa au service de la Prusse, et en 1810 à celui du gouvernement russe, sur lequel il exerça une heureuse influence pour la formation d'écoles et d'amphithéâtres destinés à l'enseignement de la médecine. C'est à l'ouverture de l'école et du musée anatomique que l'empereur Alexandre fonda, en 1819, à son instigation, à Moscou, qu'il prononça son *Discours* inaugural *De optimo anatomiæ docendi et discendi modo*, in-4°, 1819, écrit en latin, langue dans laquelle il faisait toutes ses leçons. Outre un assez grand nombre de *Dissertations académiques* qu'on doit à ce médecin, il avait déjà publié : à Iéna, en 1788, un *Manuel d'anatomie*, dont la 2ᵉ édition a vu le jour en 1800 ; un ouvrage intitulé *Principes élémentaires d'antropologie medicale et des sciences medico-légales*, Iéna, 1791 ; 3ᵉ édition, Weimar, 1800 ; | *Journal de chirurgie, des accouchements et de médecine légale*, 1797 à 1804 ; *Tabulæ anatomicæ*, en latin et en allemand, Weimar, 1803 ; | *Elementa anatomiæ corporis humani*, Moscou et Leipsick, 1822, etc. Loder, anatomiste et médecin distingué, mourut à Moscou dans le courant de l'année 1832, âgé de près de 80 ans

* LODOLI (Charles DE CONTI), de l'ordre de Saint-François, naquit à Venise en 1700. Il cultiva en même temps les sciences et les arts. Après avoir occupé les chaires de belles-lettres et de théologie, il devint chronologiste général des écrivains de son ordre, et censeur des livres de la république de Venise. On a de lui : | *Eléments d'architecture*, ou *l'Art de bâtir avec une solidité scientifique, et une élégance non capricieuse*, Rome, 1786, in-4°. Ces éléments renferment une connaissance profonde de l'art, beaucoup de goût, et des vues utiles au perfectionnement de l'architecture. | *Apologhi*, etc., Bassano, 1787, in-8°. Dans ces apologues qui ne furent imprimés qu'après la mort de l'auteur, et auxquels on pourrait reprocher d'être un peu trop satiriques, on trouve une morale saine : ils sont en prose, mais écrits d'une manière tout-à-fait poétique. Le P. Lodoli mourut à Venise le 27 octobre 1771.

* LODOVICI (Dominique), jésuite, né à Naples en 1676, mort en 1745, composa diverses pièces de poésie latine qui ont quelque mérite. Ce sont des *Odes*, des *Epîtres*, et un grand nombre de morceaux assez courts sur des sujets de piété. Elles ont été recueillies en 2 vol. sous ce titre : *D. Ludovici soc. Jesu carmina et inscript.*, Naples, 1764, in-4°.

*LODOVISI ou LUDOVISI (Louis), neveu de Grégoire XV, qui le fit archevêque de Bologne, puis cardinal (1621), eut sous ce pontife la plus grande part au gouvernement. Après la mort de son oncle, il se retira dans son diocèse, où il se distingua par sa charité, fonda le collége des Irlandais (1628, et mourut en 1632. Il a laissé, entre autres ouvrages, des *Sermons* et un *Panégyrique de St Ignace*.

LOEBER (Christian), théologien allemand, né à Orlamunde en 1683, mort en 1747, fut surintendant général à Altembourg. On a de lui des *Dissertations académiques* et un *Abrégé de théologie* en latin. Il eut un fils, Gothilf Friedman, et une fille, Christine-Dorothée, qui se distinguèrent par leurs poésies.

LOER (Thierry), appelé aussi *Lærius de Stratis*, parce qu'il était

natif d'Hoogstraten en Brabant, se fit chartreux à Cologne, et mourut à Wurzbourg en 1554, après avoir composé sur les hosties miraculeuses conservées à Bruxelles, un ouvrage imprimé à Cologne en 1532, peu de temps après la maladie de la *suette*, qui avait de grands ravages à Bruxelles en 1529. C'est le premier ouvrage qui ait été imprimé sur ces hosties si célèbres dans la Belgique. Il a pour titre : *Præstantissima quædam ex innumeris miracula, quæ Bruxellis, nobili apud Brabantos oppido, circa venerabilem Eucharistiam hactenus multis ab annis ad Christi gloriam fiunt*, etc. Quoique jusqu'à présent il n'y ait aucun autre imprimé connu avant cette époque, le fait historique est authentiquement prouvé, tant par les lettres originales de 1370 (époque du miracle), que par d'autres manuscrits rédigés par témoins oculaires et contemporains, joints à une constante tradition et un culte non interrompu jusqu'à nos jours ; culte qui n'a essuyé de critique que de la part des hérétiques, vers la fin du XVIe siècle. On peut voir la *Dissertation* historique imprimée à Bruxelles, chez Lemaire, 1790, in-8°, ou le précis qui s'en trouve dans le *Journal historique littéraire*, 1er septembre 1790, page 7.

LOESEL (Jean), médecin et botaniste né à Brandebourg, en 1607, a vécu jusqu'au milieu du XVIIIe siècle à Kœnigsberg. On a de lui : *Flora prussica*, etc., Kœnigsberg, 1703, in-4°. Georges-André Helving en a donné le *Supplément*, Dantzick, 1712, in-4°.

LOEWENDAL (Ulric Frédéric Woldemar, comte de), né à Hambourg, en 1700, était arrière-petit-fils d'un fils naturel de Frédéric III, roi de Danemarck. Il commença à porter les armes en Pologne en 1713, comme simple soldat ; et, après avoir passé par les grades de bas-officier, d'enseigne et d'aide-major, il devint capitaine en 1714. L'empire alors n'étant point en guerre, il alla servir comme volontaire dans les troupes de Danemarck contre la Suède, et s'y distingua par son activité et par son courage. La guerre étant survenue en Hongrie, il y passa en 1716, et se signala à la bataille de Péterwaradin, au siége de Témeswar, à la bataille et au siége de Belgrade. Le roi Auguste de Pologne, au service duquel il entra ensuite, le créa maréchal-de-camp et inspecteur-général de l'infanterie saxonne. Il fit les campagnes de 1734 et de 1735, sur le Rhin. La tzarine l'ayant attiré à son service, elle fut si contente de la manière dont il se conduisit dans la Crimée et dans l'Ukraine, qu'elle le nomma chef de ses armées. La grande réputation que sa valeur lui avait faite, engagea le roi de France à se l'attacher. Il obtint, en 1743, le grade de lieutenant-général, et, dans l'année suivante, il se signala aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes, et à celui de Fribourg en 1744. Dans la campagne de 1745, il commanda le corps de réserve à la bataille de Fontenoy, et partagea la gloire de la victoire. Il prit, dans la même campagne, Gand, Oudenarde, Ostende, Nieuport. Il commença la campagne suivante par les siéges de l'Écluse et du Sas de Gand, et la finit par celui de Berg-op-Zoom, qui fut prise d'assaut le 16 septembre 1747 ; le duc de Parme avait échoué devant cette place en

1568, et Spinola en 1622. Depuis ces siéges, elle avait été fortifiée par le fameux Coehorn, le Vauban des Hollandais, qui la regardait comme son chef-d'œuvre. Mais des intelligences secrètes secondèrent la valeur française, et la brèche, à peine praticable, s'étant trouvée, en plein midi, sans défenseurs, les assiégeants y entrèrent sans résistance. Un régiment écossais qui tenta de les en chasser, fut haché en pièces. Le lendemain de cette journée, le comte de Loewendal reçut le bâton de maréchal de France. Il ne survécut pas long-temps à sa gloire. Un petit mal qui lui survint au pied, et qui fut suivi de la gangrène, l'emporta en 1755, à 55 ans. Il avait été constamment attaché à la religion catholique, dont il pratiquait les devoirs, et laissa un fils élevé dans les mêmes sentiments, nommé François-Xavier-Joseph.

* LOFTUS (Dudley), vicaire-général d'Irlande, né en 1618 à Rathfarnam près Dublin, mort en 1695, est auteur de plusieurs ouvrages dont M. Georges Crabb donne la liste au nombre de quatorze dans son *Univ. hist. Dictionary* (Londres, 1825, in-4°); nous citerons entre autres: | *Logica armaniaca in lat. trad.*, Dublin, 1657, in-12; | *Introd. in totam Aristotelis philos.*, ibid., 1657, in-12; | *Liber psalm. Davidis ex armen. idiomate in lat. trad.*, ibid., 1661, in-12; *Praxis cultûs divini juxta ritus primævorum christianorum*, ib., 1693, in-4°.

* LOFFICIAL (Louis-Prosper), était lieutenant-général du bailliage et juge royal de Vurvant, séant à la Châtaigneraie, en Poitou. Après avoir fait partie de l'assemblée constituante, dans laquelle il ne figura d'une manière remarquable qu'au jeu de paume, il fut appelé aux fonctions, électives alors, de juge au tribunal du district de Parthenay (Deux-Sèvres). A la convention, il se distingua par la droiture de ses principes. Profondément affligé du sort réservé à Louis XVI, et ayant entendu dire dans la salle, avant l'appel nominal, qu'il n'y avait qu'une voix de plus pour la mort, il courut trouver Duchâtel, son ami, retenu dans son lit par une maladie grave : celui-ci vint voter en robe-de-chambre et la tête enveloppée de flanelle. Plusieurs voix s'élevèrent pour demander « quel était le royaliste qui était allé chercher un spectre pour sauver le tyran? » Lofficial se leva en disant : « C'est moi ; » mais, heureusement, Jard-Panvilliers et plusieurs autres se levèrent en même temps, et firent la même déclaration. Ainsi Lofficial se borna à voter la détention comme mesure de sûreté générale. Ce fut lui qui osa le premier, dans la séance du 8 vendemiaire an III, appeler l'attention de l'assemblée sur les crimes de Carrier, et qui fit adopter le décret d'accusation prononcé contre ce monstre. Les habitants de Nantes s'empressèrent de lui envoyer, à l'appui de sa dénonciation, 123 pièces qu'il déposa au comité de salut public, et qui ne se retrouvèrent plus à l'époque du procès de Carrier. Dans le mois de décembre 1795, Lofficial fut envoyé avec quelques membres de la convention pour pacifier la Vendée : il fit mettre en liberté les détenus, et, particulièrement madame de Bonchamp, qui avait été condamnée à mort, et pour

laquelle il avait obtenu un sursis au jugement qu'il fit expédier à Nantes par voie extraordinaire, et qui arriva heureusement avant l'exécution. De retour au sein de la convention, il dénonça les opérations révolutionnaires des députés Hentz et Francastel. Réélu au conseil des Cinq-Cents par plusieurs départements, il fit partie de cette assemblée jusqu'en l'an VII (1798). Depuis cette époque jusqu'à sa mort arrivée en 1815, il exerça les fonctions de juge au tribunal civil d'Angers, puis de conseiller à la cour royale de cette ville.

LOHENTSEIN (Daniel-Gaspard DE), poète allemand né à Nimpsch en Silésie, l'an 1635, fut conseiller de l'empereur Joseph Ier, et syndic de la ville de Breslau. Après avoir fait de bonnes études, il voyagea dans toutes les parties de l'Europe, où il s'acquit l'estime des savants. Il mourut en 1683, à 49 ans. Son génie avait été précoce; à l'âge de 15 ans, il donna trois *Tragédies* qui furent applaudies. Il est le premier qui ait tiré la tragédie allemande du chaos. On a encore de lui : | *Le généreux capitaine Arminius, vaillant défenseur de la liberté germanique*, en 2 vol. in-4°. C'est un roman moral, assez ennuyeux, dont le but est d'inspirer de l'ardeur pour les sciences aux personnes destinées aux emplois publics. | Des *Réflexions poétiques* sur le 53e chapitre d'Isaïe.

LOIR (Nicolas), peintre, né à Paris en 1624, fit une étude si particulière des ouvrages du Poussin, et les copia avec tant d'art, qu'il est difficile de distinguer la copie d'avec l'original. Louis XIV le gratifia d'une pension de 4,000 livres. Loir s'attacha au coloris et au dessin. Il avait de la propreté et de la facilité. Il peignait également bien les figures, les paysages, l'architecture et les ornements; mais il excellait à peindre des femmes et des enfants. Il mourut à Paris, en 1676. — Alexis LOIR, son frère, s'est distingué dans la gravure.

LOISEL (Antoine), avocat au parlement de Paris, né à Beauvais en 1536, d'une famille féconde en personnes de mérite, étudia d'abord à Paris sous le fameux Ramus, qui le fit son exécuteur testamentaire, ensuite à Toulouse et à Bourges, sous Cujas. Il s'acquit une grande réputation par ses plaidoyers, et fut revêtu de plusieurs emplois honorables dans la magistrature. Il mourut à Paris en 1617, à 81 ans. On a de lui : | huit discours intitulés : *La Guienne de M. Loisel*; parce qu'il les prononça, étant avocat du roi, dans la chambre de justice de Guienne; | le *Trésor de l'histoire générale de notre temps*, depuis 1610 jusqu'en 1628, in-8°, ouvrage médiocre; | le *Dialogue des avocats du parlement de Paris*; | les *Règles du droit français*; | les *Mémoires de Beauvais et Beauvoisis*, in-4°, pleins de recherches curieuses; | les *Institutes coutumières*, 1710, en 2 vol. in-12, réimprimées plusieurs fois; | des *Poésies latines*; | *Opuscules divers*, in-4°, 1656. Ils furent publiés par l'abbé Joly, son neveu, et chanoine de Paris, qui les orna de la *Vie* de l'auteur.

LOISSON (Henri-Maurice), ecclésiastique, né en 1711 à Vrisy (Ardennes), mort en 1783, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Supplément aux erreurs de Voltaire*, ou *Réfutation complète de son traité sur la tolérance*, Paris, 1779, in-12.

*LOIZEROLLES (Jean-Simon Aved Le), naquit à Paris en 1735, suivit le barreau, devint avocat au parlement, chevalier, conseiller du roi, lieutenant-général du bailliage de l'artillerie de France, à l'arsenal, et se fit estimer pour sa conduite et pour ses talents. Mais ces qualités, ses anciens emplois, et surtout sa naissance, ne pouvaient être qu'autant de titres pour éveiller contre lui les persécutions si multipliées dans les temps calamiteux de la France, et notamment sous le règne de Robespierre. Arrêté avec son fils, on les enferma tous deux dans la maison de Saint-Lazare. Ayant besoin de nouveaux prétextes pour immoler des victimes, les terroristes imaginèrent les fameuses conspirations des prisons, dont les concierges eux-mêmes étaient et les complices et les accusateurs. La première de ces conspirations chimériques fut celle du Luxembourg, où il y avait pour concierge un nommé Vernet; son élève Guyard surveillait en cette qualité les prisons de Saint-Lazare; et c'est là qu'il supposa une nouvelle conspiration. Les barbares expéditions de ces malheureux qu'on envoyait à l'échafaud, on les appelait inhumainement des " fournées. " Les prisonniers de Saint-Lazare apprennent qu'une nouvelle liste de mort allait commander une autre " fournée, " et ils attendent en tremblant le fatal appel. L'huissier du tribunal se présente le 7 thermidor (26 juillet 1794) avec sa liste mortuaire. On appelle Loizerolles; mais c'était Loizerolles fils; le père frissonne, mais il n'hésite pas : il se présente à la place de son fils, descend, et on le conduit à la conciergerie, où on lui lit son acte d'accusation comme conspirateur. Le lendemain, il paraît devant l'affreux tribunal avec vint-cinq compagnons d'infortune. L'acte d'accusation portait : " François Loizerolles fils, âgé de vingt-deux ans ". L'énoncé du jugement contenait les mêmes désignations. Le greffier se borna à effacer le nom de François, et à mettre dessus celui de Jean. Lors de l'appel, Coffinhal, après avoir regardé le vieillard vénérable, et s'être naturellement aperçu de l'erreur, ne fit, comme le greffier, qu'effacer le mot de " fils " pour y substituer celui de " père ", et remplacer les chiffres de 22 ans par ceux de 61. On ne voulait que tuer, n'importe qui, ni pourquoi, ni comment. Jean-Simon Loizerolles, contre lequel n'existait aucun acte d'accusation, fut placé sur la funeste charrette. A peine y fut-il entré, qu'il s'écria avec transport : « Dieu soit loué, j'ai réussi ! » Il fut exécuté le 27 juillet 1794. Mais cet acte héroïque, qui n'étonne cependant pas dans un père, serait peut-être devenu inutile sans la révolution qui eut lieu le lendemain 9 thermidor (28 juillet), et qui renversa Robespierre avec ses principaux complices.

LOLLARD, ou Lolhard (Walter), hérésiarque allemand, enseigna, vers l'an 1315, que les démons avaient été chassés du ciel injustement, et qu'ils y seraient rétablis un jour. Saint Michel et les autres anges coupables de cette injustice devaient être, (selon lui) damnés éternellement avec tous les hommes qui n'étaient pas dans ces sentiments. Il méprisait les cérémonies de l'E-

glise, ne reconnaissait point l'intercession des saints, et croyait que les sacrements étaient inutiles. Le mariage, selon lui, n'était qu'une prostitution jurée, etc. Ce fanatique se fit un grand nombre de disciples en Autriche, en Bohême, etc. Il établit douze hommes choisis entre ses disciples, qu'il nommait ses apôtres, et qui parcouraient tous les ans l'Allemagne, pour affermir ceux qui avaient adopté ses sentimens. Les inquisiteurs firent arrêter Lollard, et, ne pouvant vaincre son opiniâtreté, le condamnèrent. Il fut brûlé à Cologne en 1322, sans donner aucune marque de repentir. On découvrit un grand nombre de ses disciples, dont on fit, selon Trithème, un grand incendie. Les lollards se propagèrent en Allemagne, passèrent en Flandre et en Angleterre. Ces enthousiastes séduisirent beaucoup d'Anglais, et leur secte fit des progrès dans ce royaume. Ils se réunirent aux wicléfites, et préparèrent la ruine du clergé d'Angleterre et le schisme de Henri VIII, tandis que d'autres lollards disposaient les esprits en Bohème pour les erreurs de Jean Hus, et pour les guerres des hussites. Tant il est vrai que laisser germer des sectes, c'est non-seulement préparer des maux inévitables à la religion, mais ébranler encore la constitution des états.

LOLLIA PAULINA, impératrice romaine, petite-fille du consul Lollius, était mariée à C. Memmius Régulus, gouverneur de Macédoine, quand l'empereur Caligula fut épris de sa beauté. Afin de l'épouser dans les formes, il obligea Memmius de se dire le père de cette dame, dont il était le véritable mari. Elle ne porta pas long-temps le titre si envié et si dangereux d'impératrice. Caligula, ennuyé bientôt de la beauté de Lollia, la répudia sans motif ni prétexte, mais de sa seule volonté. Après la mort de Messaline, femme de Claude, Lollia brigua l'honneur de devenir la femme de Claude; mais Agrippine l'emporta par les intrigues de Pallas, accusa sa rivale de sortilége, et sous ce prétexte la fit bannir par l'empereur, puis assassiner par un tribun, l'an 49 de Jésus-Christ.

LOLLIEN (Spurius Servilius Dollianus), soldat de fortune, né dans la lie du peuple, s'avança dans les armes par son intelligence et sa bravoure. Il fut revêtu de la pourpre impériale par les soldats romains qui venaient de massacrer Posthume * le Jeune *. Ce fut dans le commencement de l'an 267. L'usurpateur se défendit à la fois contre les troupes de Gallien et contre les Barbares d'au-delà du Rhin. Après les avoir contraints de retourner dans leur pays, il fit rétablir les ouvrages qu'ils avaient détruits. Comme il faisait travailler ses soldats à ces travaux, ils se mutinèrent et lui ôtèrent la vie après quelques mois de règne.

*LOLLINO (Louis), évêque de Bellune, né en 1557 à Candie, d'une ancienne famille vénitienne, mourut en 1625 après avoir gouverné son diocèse pendant 40 ans, fut un des plus savants prélats du XVIIe siècle; il avait réuni une ample collection de manuscrits, dont une partie enrichit la bibliothèque du Vatican, et l'autre celle que Lollino fonda à Bellune et qui conserva son nom. Plusieurs

écrivains ecclésiastiques, notamment Baronius, tirèrent grand parti de ces manuscrits, presque tous grecs. Entre autres ouvrages, on a de Lollino : | *Episcopalium curarum characteres, XIV opusc. expressi*, Bellune, 1630, in 4°; | *Carminum lib. IV*, Venise, 1655, in-8°; *Epist. miscellaneæ*, Bellune, 1641, in-4°, etc. On peut consulter sur ce prélat l'*Italia sacra* d'Ughelli, t. 5, p. 167; la *Litteratura venez.* de Foscarini, p. 313, 341, etc.

LOLLIUS (Marcus), consul romain, fut estimé d'Auguste. Cet empereur lui donna le gouvernement de la Galatie, de la Lycaonie, de l'Isaurie et de la Pisidie, 23 ans avant Jésus-Christ. Il le fit ensuite gouverneur de Caïus-César, son petit-fils, lorsqu'il envoya ce jeune prince dans l'Orient pour y mettre ordre aux affaires de l'empire. Lollius fit éclater dans ce voyage son avarice et d'autres mauvaises qualités qu'il avait cachées auparavant avec adresse. Les présents immenses qu'il extorqua de tous les princes pendant qu'il fut auprès du jeune César, découvrirent ses vices. Il entretenait la discorde entre Tibère et Caïus-César, et l'on a cru même qu'il servait d'espion au roi des Parthes pour éloigner la conclusion de la paix. Caïus, ayant appris cette trahison, l'accusa auprès de l'empereur. Lollius, craignant d'être puni comme il le méritait, s'empoisonna, laissant des biens immenses à Marcus Lollius son fils, qui fut consul, et dont la fille Lollia Paulina épousa Caligula. C'est ce dernier Lollius auquel Horace adresse la 2° et la 18° épître de son 1er livre, et qu'il appelle *maxime Lolli.*

* **LOLME** (Jean-Louis DE), né à Genève en 1740, abandonna l'exercice de la profession d'avocat pour aller examiner les coutumes et les constitutions des différents états de l'Europe, fixa d'abord son attention sur le gouvernement anglais, et se rendit à Londres pour l'étudier. Vers 1775, il revint à Genève, y fut membre du conseil des Deux-Cents, puis retourna à Londres, ne revint en Suisse que sur la fin de ses jours, et mourut à Seven sur le Ruffiberg, canton de Schwitz. Cet auteur avait les manières les plus bizarres, recherchait la société des classes inférieures, changeait souvent de nom et vivait dans un état voisin de la misère. Il publia : | *Parallèle du gouvernement anglais et de l'ancien gouvernement de Suède, contenant quelques observations sur la dernière révolution arrivée dans ce royaume*, etc., en anglais; | *Constitutions de l'Angleterre*, ou *Etat du gouvernement anglais, dans lequel il est comparé à la fois avec la forme républicaine de gouvernement, et avec les autres monarchies de l'Europe*, Amsterdam, 1771, in-8, souvent réimprimé. L'auteur améliora son plan, et publia une édition anglaise en octobre 1795. Son ouvrage, estimé des Anglais, a été vivement critiqué par l'auteur de l'*Examen du gouvernement d'Angleterre, comparé aux constitutions des Etats-Unis*, et surtout dans les notes ajoutées par l'éditeur. On ne peut se dissimuler que plusieurs des reproches qu'il lui fait ne soient fondés. | *Histoire des flagellants*, ou *Memoires sur la superstition humaine*, 1777, in-4°, en anglais. C'est une paraphrase du livre de l'abbé Boileau, et l'on reproche à de Lolme de n'avoir pas gardé la mesure con-

venable; | *Observations relatives aux taxes sur les fenêtres, les boutiques, et à l'impôt sur les merciers ambulants*, etc. Elles sont pleines de sens. | *Observations sur l'embarras national, et sur la manière dont le parlement a procédé à ce sujet*. Il a émis la même opinion que Pitt, qui fut adoptée par le parlement.

LOM ou LOMMIUS (Josse VAN), savant médecin, né à Burin, dans le duché de Gueldre, vers 1500, exerça sa profession principalement à Tournai et à Bruxelles, et mourut vers l'an 1562. Nous avons de lui: | *Commentarii de sanitate tuenda, in primum lib. De remedica C. Celsi*, Leyde, 1761; | *Observationum medicinalium libri tres*. On en a fait un grand nombre d'éditions; la plus récente est celle d'Amsterdam, 1761, in-12. Il a été traduit deux fois en français, Paris, 1712 et 1759; | *De curandis febribus*, Amsterdam, 1761. Le latin de Lommius est pur et élégant. On prétend qu'aucun médecin de son siècle n'a fait mieux connaître les maladies, ni prescrit une pratique plus judicieuse et plus sûre. Ses observations sont sages et solides. En parlant des avantages de la sobriété, il remarque que le précepte que fait l'Eglise de la quarantaine qui a lieu au commencement du printemps est parfaitement conforme aux lois de l'hygiène, et qu'étant observée avec régularité, elle prévient plusieurs maladies. Tous les ouvrages de Lommius ont été imprimés à Amsterdam en 1745 et 1761, 3 vol. in-12.

LOMAZZO (Jean-Paul), né à Milan en 1538, devint habile dans la peinture et dans les belles-lettres. La littérature lui fut d'un grand secours quand il eut perdu la vue à la fleur de son âge, suivant la prédiction que lui en avait faite Cadran. Il mourut en 1598. On a de lui deux ouvrages peu communs: | un *Traité de la peinture*, en italien, Milan, 1585, in-4°; | *Idea del tempio della pittura*, 1590, in-4°. Plusieurs poètes et savants ont célébré Lomazzo dans leurs écrits, soit comme littérateur, soit comme peintre. Ses *Poésies* sont encore très-estimées, et ses tableaux ornent les églises et les palais d'Italie.

LOMBARD (Lambert), né à Liége en 1506, s'appliqua avec succès à la peinture. Il se perfectionna dans son art en Allemagne, en France, et surtout en Italie, où il passa à la suite du célèbre cardinal Polus. De retour dans sa patrie, il y établit le bon goût dans la peinture et l'architecture, et forma des élèves qui firent de grands progrès dans ces arts. Hubert Goltzius publia la "Vie" de Lombard par Dominique Lampson, sous ce titre: "Lamberti Lombardi, apud Eburones pictoris celeberrimi, Vita", Bruges, 1565, in-8°. Goltzius y donne un témoignage éclatant de sa reconnaissance pour les leçons qu'il avait reçues de Lombard. Ce peintre était encore en vie l'an 1565; on ignore l'année de sa mort.

*LOMBARDI (Jérôme), jésuite, né à Vérone en 1707, professa avec distinction les humanités, et après la dissolution de sa société, continua d'habiter à Venise la maison professe des jésuites, dont il était bibliothécaire. Il y mourut en 1792. On a de lui plusieurs ouvrages qui n'ont que peu d'importance; quelques éditions d'écrivains italiens, et des additions et corrections manuscrites

pour le grand *Dictionnaire de l'académie della Crusca.* Ces dernières méritent d'être mises au jour.

LOMBERT (Pierre), avocat au parlement de Paris, où il est né, fut uni aux solitaires de Port-Royal, et demeura quelque temps dans leur maison. Il traduisit les écrits des saints Pères, et mourut en 1710, après avoir publié plusieurs versions. Les plus estimées sont : | l'*Explication du Cantique des Cantiques*, par saint Bernard ; | le *Guide du chemin du ciel*, écrit en latin par le cardinal Bona ; | les *Ouvrages de saint Cyprien*, en 2 vol. in 4, accompagnés de notes, d'une nouvelle *Vie* de ce Père, tirée de ses écrits, et la traduction de l'ancienne par le diacre Ponce, etc. ; | une *Traduction* des Commentaires de saint Augustin ; *De sermone Christi in monte*, | enfin la *Traduction* de la Cité de Dieu du même docteur, avec des notes, en 2 vol. in-8°, 1675. On peut reprocher à Lombert ce qu'on a reproché à Dubois, autre traducteur de Port-Royal. Saint Bernard, saint Augustin et saint Cyprien ont chez lui à peu près le même style, les mêmes tours et le même arrangement.

LOMEIER (Jean), ministre réformé à Zutphen, s'est distingué par son *Traité historique et critique des plus célèbres bibliothèques anciennes et modernes*, imprimé à Zutphen en 1699, in-12. De tous les livres que nous avons sur cette matière, c'est le plus savant, mais non pas le mieux écrit ; et depuis qu'il a été publié, il y aurait bien des additions à y faire.

LOMÉNIE (Henri-Auguste DE), comte de Brienne, naquit à Paris en 1594. Louis XIII le fit capitaine du château des Tuileries en 1622, et l'envoya en Angleterre deux ans après, pour régler les articles du mariage de Henriette de France avec le prince de Galles. Il suivit le roi au siége de La Rochelle, dans le commencement du règne de Louis XIV, et eut ensuite le département des affaires étrangères. Il se conduisit avec beaucoup de prudence durant les troubles de la minorité, et mourut en 1666, à 71 ans. Il a laissé des *Mémoires* manuscrits, depuis le commencement du règne de Louis XIII jusqu'à la mort du cardinal Mazarin. On en a pris les morceaux les plus intéressants pour composer l'ouvrage connu sous le titre de *Mémoires de Loménie*, imprimés à Amsterdam en 1719 ; en 3 vol. in-12. L'éditeur les a poussés jusqu'en 1681. Ils offrent quelques détails curieux et des anecdotes utiles pour l'histoire de son temps.

LOMÉNIE (Louis-Henri DE), comte de Brienne, fils du précédent, fut pourvu en 1651, dès l'âge de 16 ans, de la survivance de la charge de secrétaire d'état qu'avait son père, et commença à l'exercer à 23 ans, après avoir voyagé en différentes contrées d'Europe ; mais l'affliction que lui causa la mort de sa femme, Henriette de Chavigni, en 1665, aliéna son esprit. Louis XIV fut obligé de lui demander sa démission. L'ex-ministre se retira chez les Pères de l'Oratoire, après avoir vainement tenté d'entrer chez les Chartreux. Il vécut d'abord avec sagesse, et reçut même les ordres sacrés ; mais il ne tarda pas à se dégoûter d'une vie qui lui paraissait trop uniforme. Il reprit ses voyages, passa en Allemagne, s'enflamma, dit-on, pour la prin-

cesse de Mecklembourg, et lui déclara sa passion. Louis XIV, à qui cette princesse en porta des plaintes, ordonna à Loménie de revenir à Paris, et le fit enfermer dans l'abbaye de Saint-Germain. On fut obligé de le confiner ensuite à Saint-Benoît-sur-Loire, puis à Saint-Lazare. L'écrit qui l'occupa le plus dans sa prison, fut une Histoire du jansénisme, sous le titre de *Roman véritable* ou *l'histoire secrète du jansénisme, dialogues de la composition de M. de* MELONIE (Loménie), *sire de Nebrine* etc., 1685. Cet ouvrage n'a point été imprimé; c'est un mélange de prose et de vers en 9 livres. Les portraits d'Arnauld, de Lancelot et de quelques autres y sont peints avec beaucoup de feu. L'auteur y ménage peu les solitaires de Port-Royal, dont les partisans ne l'ont pas ménagé à leur tour. Lorsqu'il pouvait calmer les agitations de son esprit, il était aimable; son cœur était sensible et généreux. Quelques années avant sa mort, il eut ordre de se retirer à l'abbaye de Saint-Séverin de Château-Landon, où il mourut en 1698. Outre son *Roman véritable*, dans lequel on recueillerait quelques anecdotes, si l'on pouvait en séparer le sérieux des plaisanteries qui y dominent, on a de lui : | les *Mémoires de sa vie*, en 3 vol. in-fol. ; | des *Satires* et des *Odes*; | un *Poème*, plus que burlesque, *sur les fous de Saint-Lazare*. Les ouvrages précédents sont manuscrits. | L'*Histoire de ses voyages*, in-8°, écrite en latin avec assez d'élégance et de netteté; | la *Traduction* des Institutions de Thaulère, 1665, in-8°; | un *Recueil de poésies chrétiennes et diverses*, 1671, 3 vol. in-12. On y trouve plusieurs de ses propres ouvrages. L'auteur avait de la facilité et de la vivacité, mais son imagination n'était pas toujours dirigée par un goût sûr. | Les *Règles de la poésie française*, qu'on trouve à la suite de la Méthode latine de Port-Royal : c'est un canevas qui a servi à tous ceux qui ont écrit sur la même matière. [A ces ouvrages il faut ajouter *La Vie et les révélations de sainte Gertrude*, Paris, 1673, in-8°.]

*LOMENIE DE BRIENNE (Etienne-Charles, cardinal DE), de l'illustre famille de ce nom, naquit à Paris en 1727. Attaché par principes, dès sa jeunesse, au parti philosophique, qui préparait dans le silence cette liberté dont le nom a été depuis long-temps prostitué à tous les excès de la tyrannie la plus sanglante et de l'anarchie la plus insensée, de Loménie, homme d'un esprit brillant, mais superficiel, s'était lié avec l'évêque d'Orléans, alors chargé de la feuille des bénéfices. Il obtint par lui en 1760, l'évêché de Condom, et, en 1764, l'archevêché de Toulouse. Il se distingua dans ce dernier poste par une application constante aux affaires et aux intérêts de la province de Languedoc, s'attira la bienveillance de la cour, et ne tarda pas à être promu à l'archevêché de Sens. Habile à se ménager tous les genres de succès, de Loménie avait placé en qualité de lecteur, auprès de la reine, une de ses créatures les plus dévouées, et qui ne tarda pas à prendre un trop grand ascendant sur l'esprit de cette bonne et confiante princesse. C'était l'abbé de Vermont, homme intrigant, actif, présompteux, mais qui se montra

dans toutes les circonstances fidèle à la reconnaissance qu'il devait à l'archevêque. Ennemi de de Calonne, alors contrôleur général des finances, de Loménie, après avoir réussi à surmonter le penchant de la reine pour ce ministre, qui trouvait en elle son principal appui, ne fut pas moins heureux à soulever contre le rival qu'il voulait renverser les notables du clergé et de la magistrature, et à le faire tomber dans la disgrâce la plus absolue du roi, qui lui retira la direction des finances, lui ôta le cordon de ses ordres et l'exila en Lorraine. De Fouqueux, qui n'avait occupé qu'un moment le contrôle général, ayant pris sa retraite en décembre 1787, l'archevêque de Sens devint principal ministre (car le titre de premier ministre ne lui fut jamais donné) : il parut bientôt fort au-dessous des fonctions qu'il avait briguées avec tant d'ardeur et de persévérance. On jugea ses vues courtes, ses opérations mesquines, sa marche inconséquente et mal assurée. Après avoir attaqué les plans de de Calonne et décidé la disgrâce de ce ministre, il se rattacha à ses projets, et voulut les faire exécuter; mais il se vit dans l'impuissance de surmonter les obstacles qu'il avait suscités, et le parlement de Paris, s'étant constamment opposé à l'enregistrement de l'impôt territorial et de celui du timbre, sur lesquels reposait tout le système financier de l'archevêque, reçut l'ordre de cesser ses fonctions et de se rendre en exil à Troyes. Ces violences furent de peu de durée; l'opinion publique se prononça avec une telle force, et les pamphlets, les satires, les épigrammes accablèrent tellement le principal ministre, que le 24 août 1788, après une administration de huit mois, il reçut à la fois et sa démission et le chapeau de cardinal. La révolution ayant éclaté peu après, le cardinal de Loménie, mécontent de la cour, dont il accusait la faiblesse et l'instabilité, se déclara le partisan de ce grand soulèvement politique, et se vanta même de l'avoir préparé; mais, dominé par l'inconstance de son caractère, il mit dans les affaires de la religion la même fluctuation qu'il avait apportée dans celles de l'état, et, après avoir prêté le serment prescrit par la constitution civile du clergé, il refusa de sacrer les premiers évêques constitutionnels. Ayant, depuis lors, parlé avec mépris de cette constitution, il changea de nouveau de langage et jura de l'observer. Il chercha néanmoins, à la suite de cette dernière démarche, à s'excuser auprès du pape; mais bientôt après, livré à ses incertitudes et à son inconstance habituelle, il lui renvoya le chapeau de cardinal, qui ne lui fut plus rendu. Depuis cette époque, toujours tremblant pour ses jours, il s'était retiré à Sens, où il mourut dans les derniers jours de février 1794, rongé de dartres et accablé d'infirmités. On répandit qu'il s'était empoisonné, mais rien n'a justifié ce bruit public. Il aimait les livres avec passion, et ne passait dans aucune ville sans entrer chez tous les libraires pour y découvrir quelques ouvrages rares, propres à enrichir sa nombreuse bibliothèque. Sa malheureuse famille devint, quelques mois après, victime de sa funeste célébrité, et périt presque tout entière sur l'échafaud, le 21 floréal an II le même jour que l'infortunée sœur de Louis XVI. Considéré comme

évêque, on pourrait juger le cardinal de Loménie non moins sévèrement que comme homme d'état. Austère dans ses mandements, il était très-relâché dans ses mœurs. Ce fut à ses liaisons avec les hommes dont s'énorgueillissaient alors la philosophie et les lettres, bien plus qu'à ses titres littéraires personnels, qu'il dut son admission à l'académie-française. Il a successivement publié : *Oraison funèbre du dauphin; Compte rendu au roi*, mars 1788; *Le Conciliateur, ou Lettres d'un ecclésiastique à un magistrat*, Rome, 1754; enfin plusieurs *Lettres pastorales* et *Mandements*, qui sont, selon nous, ce qu'il a écrit de mieux, et qui pouvaient justifier le choix de l'académie.

LOMER (Saint), *Launomarus*, abbé au diocèse de Chartres, mourut le 19 janvier 594. Ses reliques, portées dans le diocèse de Blois, donnèrent lieu d'y fonder, au xe siècle, une abbaye qui porte son nom.

* LOMET (Antoine-François), baron des Foucaux, né à Château-Thierry (Aisne), le 6 novembre 1759, mort à Paris le 10 novembre 1826, fut élève de l'école des Ponts-et-Chaussées, devint en 1782 ingénieur dans la généralité de Bordeaux, et se fixa à Agen. Envoyé en 1790, auprès de l'assemblée constituante pour faire quelques réclamations au nom de cette ville, il fut chargé d'aller avec Carnot faire la reconnaissance de la frontière des Pyrénées. Adjoint à l'état-major, aide-de-camp du général Servant, il passa l'hiver de 1793 sur les bords de la Bidassoa. L'armée souffrait d'un froid rigoureux; Lomet proposa de l'abriter tout entière; 475 baraques s'élevèrent comme par miracle, et l'armée fut sauvée : il avait reproduit les « Castra Clausa » des Romains. Buonaparte lui ayant montré en 1794 un *Mémoire* qu'il avait composé et écrit de sa main sur les moyens de devenir souverain de l'île de Corse : « Mais, lui dit Lomet, ce nouveau Théodore courrait la double chance d'être couronné ou pendu. » Après quelques moments de silence, Buonaparte lui dit : « Vous ne connaissez pas le monde, vous n'avez étudié que les arts; la véritable science est de vouloir bien ce que l'on veut, et de savoir employer les hommes comme les arithméticiens emploient leurs chiffres; m'entendez-vous ? — Oui, fort bien : je comprends même que, si vous aviez quelque autorité sur moi, j'aurais à craindre de n'être bientôt que le chiffre barré d'une multiplication complète. » Lomet, employé à l'école polytechnique, y fit un cours de mécanique et de topographie : mais, à l'époque de la disgrâce de Carnot, il vint à Agen, où il professa la physique et la chimie à l'école centrale de Lot-et-Garonne. Il refusa d'aller en Égypte, disant *qu'il n'avait pas besoin de courir les aventures*. Avant le retour de Buonaparte, il fut attaché par Bernadotte au conseil central des opérations des armées. Buonaparte, devenu consul, ne tarda pas à lui confier les fonctions de chef de la division des opérations militaires au ministère de la guerre. En 1805, Lomet fit partie de l'état-major général de l'armée d'Allemagne comme sous-chef. En 1807, il fut nommé commandant de la place de Braunau sur l'Inn, l'une des clefs de l'Autriche. Ce fut pendant son séjour dans cette

ville qu'il s'occupa de l'art lithographique, qui prenait alors naissance en Allemagne. Après avoir été gouverneur du Haut-Aragon, en 1808, il vint à Paris apporter les résultats de sa découverte; mais on n'apprécia pas ses lithographies; et la pierre qu'il avait apportée fut reléguée dans un coin du * Muséum d'histoire naturelle *, où elle se trouve encore classée parmi les échantillons de son ordre, c'est-à-dire, parmi les * calcaires compactes *. Après être retourné en Espagne, et avoir pris possession de la forteresse de Jaca, il demanda et obtint sa retraite (1809). Il était commandant de la Légion-d'Honneur, depuis la bataille d'Austerlitz (1805); il reçut la croix de St-Louis en 1814. Mathématicien spirituel, il osa mystifier l'académie des sciences par un *Mémoire* qu'il envoya à l'un des principaux savants, sous le nom d'un chimiste allemand (* Everling Stauberg *) : ce Mémoire, dans lequel il développe avec adresse les procédés les plus singuliers et les plus impraticables, fut inséré dans les *Mémoires de l'Académie*. Lomet a publié : | *Mémoire sur les eaux minérales et sur les établissements thermaux des Pyrénées*, 1795, in-8°; | l'*Invention d'un nouveau sextant*, 1799; | *Théorie et pratique du nivellement et son application au calcul des terrasses*; | *Traité de la construction, de l'équipement et des manœuvres des machines de théâtre, faisant suite aux recueils de charpenterie de M. Krafft*, grand in-folio, texte en trois langues. Le dépôt de la guerre possède de lui en manuscrit un excellent *Traité du baraquement des troupes*.

* LOMI (Baccio), peintre, élève de Taddée Zuccheri, florissait à Pise vers le milieu du XVIe siècle. Son tableau du maître-autel de St-Laurent en cette ville le mit au rang des artistes les plus distingués. — LOMI (Aurelio), neveu et disciple du précédent, prit aussi des leçons de Bronzino, exécuta des tableaux estimés à Florence, à Rome, à Gênes, à Lucques, à Bologne ainsi qu'à Pise, sa patrie, et mourut dans cette dernière ville en 1622, âgé de 66 ans. On regarde comme ses plus belles productions une *Circoncision*, une *Guérison de l'aveugle-né*, et un *St-Jérôme*, à Pise. — La même famille a également fourni le peintre plus connu sous le nom de GENTILESCHI.

* LOMMIUS (Josse), en hollandais *van Lomm*, très-habile médecin, disciple et ami de Fernel, pratiqua d'abord à Tournai, puis à Bruxelles, où il mourut en 1557. Ses écrits, aussi remarquables sous le rapport des principes qu'il y développe que sous celui du style, ont été réunis sous le titre de *Lommii opera omnia*, Amsterdam, 1745, 2 vol. in-12. Le plus estimé des ouvrages de J. Lommius a été traduit en français par Lebreton sous le titre de *Tableau des Maladies*, Paris, 1716, in-12 : l'abbé Lemascrier en a publié depuis une autre traduction, *ibid.*, 1765, in-12.

LOMONOSSOFF (Michel-Vasilievitz), célèbre poète russe, naquit en 1711, et devint conseiller d'état, sous l'impératrice Élizabeth; il publia dans la langue du pays, en 1760, un *Abrégé des annales de Russie, depuis l'origine de la nation russe jusqu'à la mort du grand-duc Jaroslaw Ier*, en 1764. Cet ouvrage a été traduit en allemand, par le baron d'Holbach et imprimé à Leipsick, et en français, Pa-

ris, 1772. L'auteur l'aurait poussé plus loin, sans sa mort, arrivée le 4 avril 1765. [Fils d'un pêcheur de Kolusogosky, il étudia à Moscou les langues grecque, latine, allemande, française et les belles-lettres. Envoyé en Allemagne, il y apprit la chimie, les mathématiques, l'histoire, etc. Lomonossoff remplit à St-Pétersbourg et à Moscou les chaires de ces diverses sciences, fut membre de l'académie de cette ville, de celles de Stockholm, de l'institut de Bologne, etc. Ses principaux ouvrages, comme poète, sont la *Pétréide*, en deux chants; deux tragédies, et plusieurs *Morceaux* lyriques. Il publia aussi un *Cours de Rhétorique*, une *Grammaire russe*, un *Essai de physique et de métallurgie; Méditations sur la grandeur de Dieu*. On a traduit en différentes langues la plupart des ouvrages de Lomonossoff.]

LONDE (François-Richard DE LA), né à Caen en 1685, mort en 1765, se livra à la poésie, à la peinture, au dessin et au génie. Il a laissé : | le *Plan et les vues de Caen*, exécutés avec beaucoup de netteté; | *Paraphrases* en vers *des sept Psaumes de la pénitence*, 1748, in-8° ; | *Mémoires concernant le commerce de la Basse-Normandie*, manuscrits; | *Recherches sur l'antiquité du château et de la ville de Caen*, aussi en manuscrit; | diverses *Pièces de poésies*, les unes manuscrites, les autres insérées dans des recueils ou journaux.

† LONDRES (Théophile-Ignace ANKER DE), naquit à Quimper le 1er octobre 1728. Il entra chez les jésuites, et survécut à leur suppression. Il est connu par quelques ouvrages dont voici les titres : | *Description historique de la tenue du conclave et de toutes les cérémonies qui s'observent à Rome depuis la mort du pape jusqu'à l'exaltation de son successeur*, Paris, Desprès, 1774, in-8°. Quoique dans le Dictionnaire des anonymes, tome 1er, cet ouvrage soit attribué à l'abbé de Londres, il paraît néanmoins qu'il n'est pas de lui, mais de Pons-Augustin Allets, ex-oratorien et homme de lettres. *Voyez* à cet égard le même dictionnaire, tome 4, page 262, et tome 1, page 70, art. ALLETS; | *Variétés philosophiques et littéraires*, Londres et Paris, Duchesne, 1762, in-12. Il est éditeur des *Sermons du P. Le Chapelain*, 1768, in-12. On ne sait pas l'époque précise de sa mort, mais il n'existait plus en 1806.

LONG (Jacques LE), prêtre de l'Oratoire, né à Paris en 1665, fut envoyé dans sa jeunesse à Malte pour y être admis au nombre des clercs de Saint-Jean de Jérusalem. A peine fut-il arrivé que la contagion infecta l'île. Il rencontra par hasard des personnes qui allaient enterrer un homme mort de la peste; il les suivit; mais dès qu'il fut rentré dans la maison où il logeait, on en fit murer les portes de peur qu'il ne communiquât le poison dont on le croyait attaqué. Cette espèce de prison garantit ses jours et ceux des personnes avec lesquelles il était enfermé. Le jeune Lelong, échappé à la contagion, quitta l'île qu'elle ravageait, et revint à Paris, où il entra dans la congrégation de l'Oratoire, en 1686. Après avoir professé dans plusieurs colléges, il fut nommé bibliothécaire de la maison de Saint-Honoré à Paris. Cette bibliothèque augmenta de plus d'un tiers sous ses mains. L'excès du travail le jeta dans l'épuisement, et il mourut d'une maladie de poi-

trine en 1721, à 56 ans, regardé comme un savant vertueux. Ses principaux ouvrages sont : | une *Bibliothèque sacrée*, en latin, réimprimée en 1723, en 2 volumes in-folio, par les soins du P. Desmolets, son confrère et son successeur dans la place de bibliothécaire; elle est divisée en deux parties : dans la première, il donne un catalogue des manuscrits et des textes originaux de la Bible avec leurs éditions et versions. Dans la seconde, il donne une notice des auteurs et des ouvrages faits sur l'Écriture Sainte. | *Bibliothèque historique de la France*, in-folio. Cet ouvrage, plein d'érudition et de critique, coûta bien des recherches à son auteur : il est d'une grande utilité à ceux qui s'appliquent à l'histoire de la nation française, et un homme d'esprit ne balance pas de l'appeler *un véritable monument du règne de Louis XIV !* On y trouve, ainsi que dans l'ouvrage précédent, quelques inexactitudes; mais quel ouvrage, surtout de ce genre, en est exempt? De Fontette en a donné, en 1768 et années suivantes, une nouvelle édition en 5 volumes in-folio, corrigée et considérablement augmentée. | Un *Discours historique sur les Bibles polyglottes et leurs différentes éditions*, 1713, in-8°.

* LONGCHAMPS (Pierre DE), littérateur français, né probablement à La Rochelle, mort à Paris le 22 avril 1812, est connu surtout par son abrégé de l'*Histoire littéraire de France* des bénédictins, abrégé qu'il a publié sous le nom de *Tableau historique des gens de lettres*, Paris, 1767-1770, 6 volumes in-12. Il a encore fait quelques ouvrages, entre autres une tragédie, en 3 actes, intitulée *Malagrida*, Paris, 1763, in-12, et une Traduction de *Properce*, Paris, 1802, 2 volumes in-8°.

* LONGCHAMPS (Louis, baron DE), maréchal-de-camp, né le 25 mai 1770, mort à Pombacourt (Doubs), le 19 janvier 1832, entra au service en 1792 comme capitaine au 7e bataillon du Doubs, et se distingua dans les combats auxquels ce corps prit part avec les armées du Nord, du Rhin et de Sambre-et-Meuse. Après la paix de Tilsitt, il passa dans la garde impériale, fit plusieurs campagnes en Espagne, et parvint au grade de maréchal-de-camp; c'est en cette qualité qu'il fit les campagnes de 1813, 1814 et 1815. Dans toutes les occasions, il se montra soldat intrépide et officier plein d'intelligence.

LONGEPIERRE (Hilaire-Bernard DE ROQUELEYNE, seigneur DE), né à Dijon en 1659, d'une famille noble, fut secrétaire des commandements du duc de Berri, et eut quelque réputation comme poète et comme traducteur. Il se fit un nom dans le genre dramatique par trois tragédies : *Médée, Electre* et *Sésostris*; cette dernière n'a pas été imprimée. Ces pièces sont dans le goût de Sophocle et d'Euripide; les détracteurs de l'antiquité se servirent des copies pour dépriser les originaux. On a encore de Longepierre : | des *Traductions* en vers français, ou, pour mieux dire, en prose rimée, d'Anacréon, de Sapho, de Théocrite, 1668, in-12; de Moschus et de Bion, Amsterdam, 1687, in-12. L'auteur les a enrichies de notes qui prouvent qu'il connaissait l'antiquité, quoiqu'il ne sût en faire passer dans la langue fran-

çaise ni les beautés ni la délicatesse. | Un *Recueil d'Idylles*, Paris, 1790, in-12. La nature y est peinte de ses véritables couleurs; mais la versification en est prosaïque et faible. Il mourut à Paris en 1721.

* LONGHI (Giuseppe), né en 1766 dans la petite ville de Monza, mort à Florence le 2 janvier 1831, était un des ornements de l'Italie moderne. Ses connaissances profondes dans l'art du dessin, son habileté comme graveur, enfin ses écrits élégants et purs lui avaient acquis une réputation méritée. Aussi l'institut de France et les académies de Berlin, de Vienne, des Pays-Bas, etc., s'empressèrent-ils de le placer au nombre de leurs assesseurs. Pendant 30 années, il est sorti de son école de gravure des artistes éminents par leur talent, notamment Garavaglia, Anderloni, Jesi, etc. Les dessins à la plume de Longhi, ouvrages admirables parmi lesquels nous signalerons un délicieux *Portrait* de Casti, ses gravures des tableaux de Rembrandt pour la collection connue sous le nom de *Musée français*, et ses autres ouvrages, répandus aujourd'hui dans toute l'Europe, attestent le mérite de ce célèbre artiste.

LONGIANO (Fausto DE), auteur italien du XVIe siècle, dont on a : | un *Traité des duels*, Venise, 1552, in-8°; des | *Observations* sur les Oraisons de Cicéron, 1556, in-8°; | une *Traduction* de Dioscoride en italien, Venise, 1542, in-8°.

LONGIN (Saint), « Longinus » : c'est ainsi qu'on a appelé le soldat qui perça d'un coup de lance le côté de Notre-Seigneur, lorsqu'il était en croix. Ce nom semble n'avoir d'autre fondement que le mot grec d'où il est dérivé, lequel signifie « lance ». Le texte sacré n'est pas absolument favorable à l'opinion qui confond ce soldat avec le centurion qui s'écria : « Vraiment cet homme était le fils de Dieu ». Il ne faut cependant pas s'élever avec trop de zèle ou de confiance contre ces sortes de traditions, appuyées des martyrologes, et peut-être d'autres témoignages qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

LONGIN (Denys), philosophe et littérateur, né à Athènes, eut une grande réputation dans le IIIe siècle par son éloquence et par sa philosophie. Ce fut lui qui apprit le grec à Zénobie, femme d'Odénat et reine de Palmyre. Cette princesse le fit son ministre. L'empereur Aurélien ayant assiégé sa capitale, Longin lui conseilla de résister autant qu'elle pourrait. On dit qu'il lui dicta la réponse noble et fière qu'elle fit à cet empereur, qui la pressait de se rendre. Longin fut la victime de son zèle pour Zénobie. Palmyre ayant ouvert ses portes à Aurélien, ce prince le fit mourir en 273. Longin souffrit les plus cruels tourments avec constance, et consola même ceux qui pleuraient autour de lui. Cet homme illustre avait un goût délicat et une érudition profonde. On disait de lui qu'il était une « bibliothèque vivante », et on disait vrai. Il avait composé en grec des *Remarques critiques* sur tous les anciens auteurs. Cet ouvrage n'existe plus, ainsi que plusieurs autres productions de philosophie et de littérature, dont il ne nous reste que le *Traité du sublime*. L'auteur y donne à la is

des leçons et des modèles; il y rend justice aux beautés de l'Écriture Sainte et admire en particulier les expressions vives et énergiques dont se sert Moïse dans l'histoire de la création. Boileau l'a traduit en français, et Tollius l'a fait imprimer à Utrecht en 1694, in-4°, avec les remarques de différents savants. Boileau a accompagné sa traduction de plusieurs " notes ", dont quelques-unes peuvent être utiles. Il y en a une édition en grec, latin, italien et français, de Vérone, 1733, in-4°. [Il nous reste aussi de Longin quelques *Fragments* des scholies sur Ephestion; la préface du Traité des fins; quelques endroits d'une rhétorique mêlés avec celle d'Aposine; un passage du livre de l'âme, et une portion de lettre à Porphyre.]

LONGIN (Cæsar Longinus), est auteur d'un livre singulier et peu commun, intitulé : *Trinum medicum*, Francfort, 1616, 1630, ou 1673, in 12.

*LONGLAND (Jean), prélat anglais, né en 1475 à Henley, comté d'Oxford, successivement doyen de Salisbury, chanoine de Windsor, chancelier de l'université d'Oxford, confesseur de Henri VIII et évêque de Lincoln, mort en 1547, fut un de ceux qui approuvèrent le divorce du roi d'Angleterre avec sa première femme, Catherine d'Aragon. On a de lui des *Sermons* estimés, et un *Discours* (en latin) prononcé dans l'assemblée des archevêques et évêques formée par Henri VIII pour prononcer sur son union (*Concio habita*, etc.), 1522, in-fol.

LONGO (Georges), docteur et premier garde de la bibliothèque ambroisienne, vivait au commencement du XVIe siècle. Il laissa un *Traité* en latin, plein d'érudition, touchant les *cachets des anciens*, Milan, 1615, in-8°. On le trouve aussi dans le recueil des divers traités *De annulis*, publié à Leyde en 1672.

* LONGOBARDI (Nicolas), jésuite et supérieur des missions étrangères à la Chine, naquit à Calatagirone, en Sicile, en 1565. Il demeura plusieurs années dans la province de Kiang-si, où il opéra de nombreuses conversions qui excitèrent la jalousie des bonzes. Accusé par eux d'adultère, il prouva son innocence, et pardonna à ses calomniateurs. Il gagna la bienveillance de l'empereur, et ne fut plus inquiété. Le P. Ricci l'ayant désigné pour lui succéder dans son emploi de supérieur général des missions à la Chine, il le remplit avec autant de zèle que de succès. Le P. Longobardi mourut à Pékin, le 11 décembre 1653, âgé de 88 ans. Il connaissait à fond la langue chinoise, et a laissé : | *Prières journalières de la sainte loi*, écrites en chinois, et très-répandues dans les missions de la Chine. La bibliothèque du roi en conserve plusieurs exemplaires. | Des *Livres* de piété, un *Traité de l'âme;* un autre sur le *Tremblement de terre* arrivé à Pékin, en 1624; | *De Confucio ejusque doctrina tractatus*, traduit en français, sous le titre de *Traité de quelques points de la doctrine des Chinois*, 1701; en espagnol, par le P. Navarrète, et inséré dans ses *Tratados*, ou *Traités historiques sur la Chine*. Leibnitz a donné une nouvelle édition de l'ouvrage du P. Longobardi.

LONGOMONTAN (Christian),

astronome danois, né dans un village du Jutland, dans le Danemarck, en 1562, était fils d'un pauvre laboureur. Il essuya dans ses études toutes les incommodités de la mauvaise fortune, partageant, comme le philosophe Cléanthe, tout son temps entre la culture de la terre et les leçons que le ministre du lieu lui donnait. Il se déroba du sein de sa famille à l'âge de 14 ans, pour se rendre dans un collége. Quoiqu'il fût obligé de gagner sa vie, il s'appliqua à l'étude avec tant d'ardeur, qu'il se rendit très-habile, surtout dans les mathématiques. Longomontan étant allé à Copenhague, les professeurs de l'université le recommandèrent au célèbre Tycho-Brahé, qui le reçut très-bien en 1589. Longomontan passa huit ans auprès de ce fameux astronome, et l'aida dans ses observations et dans ses calculs. Entraîné par le désir d'avoir une chaire, il quitta Tycho-Brahé, et devint professeur de mathématiques à Copenhague, en 1605, emploi qu'il remplit avec beaucoup de réputation jusqu'à sa mort, arrivée en 1647. On a de lui plusieurs ouvrages estimables. Les principaux sont : | *Astronomia danica*, Amsterdam, 1640, in-fol. L'auteur y propose un nouveau système du monde, composé de ceux de Ptolémée, de Copernic et de Tycho--Brahé ; ce système n'a pas eu beaucoup de sectateurs, quoiqu'il semble réunir les avantages de tous les autres. Il servit à montrer combien on avait tort de vouloir établir un système certain sur une chose qui pouvait être expliquée de tant de manières diverses. (*Voyez* SCHEINER, COPERNIC, TYCHO, etc.) | *Systema mathematicum*, in-8° ; | *Problemata geometrica*, in-4° ; | *Disputatio ethica de animæ humanæ morbis*, in 4°. Parmi les maladies de l'esprit humain, l'auteur ne compte pas cette manie qui dévorait les philosophes de son temps, comme ceux du nôtre, de vouloir faire chacun un système, et de chercher sans cesse ce qu'on ne peut trouver. Longomontan y était sujet comme les autres. Il croyait bonnement avoir trouvé la quadrature du cercle ; il consigna cette prétendue découverte dans sa *Cyclométrie*, 1612, in-4°, réimprimée en 1617 et 1664 ; mais Pell, mathématicien anglais, lui prouva que sa découverte était une chimère. [*Voyez* les « Mémoires de Nicéron », tome 8.]

LONGUEIL (Richard-Olivier DE), archidiacre d'Eu, puis évêque de Coutances, était d'une ancienne famille de Normandie. Le pape le nomma pour revoir le procès de la Pucelle d'Orléans, et il se signala parmi les commissaires qui déclarèrent l'innocence de cette héroïne et l'injustice de ses juges. Charles VII l'envoya ambassadeur vers le duc de Bourgogne, le fit chef de son conseil, premier président de la chambre des comptes de Paris, et lui obtint la pourpre romaine du pape Calixte III, en 1456. Le cardinal de Longueil se retira à Rome sous le pontificat de Pie II, qui lui confia la légation d'Ombrie, et lui donna les évêchés de Porto et de Sainte-Rufine, réunis ensemble, comme un gage de son estime. Il mourut à Pérouse en 1470, regretté du souverain pontife et des gens de bien.

LONGUEIL (Christophe DE), « Longolius », littérateur célèbre, selon Scévole de Sainte-Marthe, était fils naturel d'Antoine de Longueil, évêque de Léon, et naquit en 1470, à Malines, où son père était ambassadeur de la reine Anne de Bretagne, qui l'avait fait déjà son chancelier : selon Erasme (qui l'assure sur la foi de Pierre Longueil, oncle paternel de Christophe), il était Hollandais, de la ville de Schoonhove. Il montra de bonne heure beaucoup d'esprit et de mémoire, et embrassa toutes les parties de la littérature : antiquités, langues, droit civil, droit canon, médecine, théologie. Le succès avec lequel il exerça à Paris la profession de jurisconsulte lui valut une charge de conseiller au parlement. Il fut professeur de droit à Poitiers. Pour donner encore plus d'étendue à son génie, il parcourut l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, où il fut retenu captif par le peuple, irrité contre les Français, vainqueurs à la bataille de Marignan, qui venait de se donner. Il mourut à Padoue en 1522, à 52 ans. On a de lui des *Épîtres* et des *Harangues*, avec sa *Vie* par le cardinal Polus, Florence, 1554, in-4°; Paris, 1733, in-8°. La diction en est pure et élégante, mais le fond n'en est pas toujours assez fourni. Il était du nombre des savants qui imitaient avec succès le style de Cicéron. Dans ses premières productions, il a peut-être trop accordé à une imagination abondanteet vigoureuse ; mais le jugement et la réflexion réparèrent bientôt cet abus de richesses. L'auteur de la vie du cardinal Polus (*Voyez* PHILIPS Thomas) fait de Longolius le plus grand éloge, et l'on ne peut disconvenir que cet éloge ne soit bien mérité. [Ce fut l'évêque de Sion, dans le Valais, qui le délivra des mains des Suisses, et lui donna de l'argent pour aller à Rome, où il fut bien accueilli par le pape et les cardinaux. Bembo lui fit une épitaphe en latin, et Marot une en français.

LONGUEIL (Jean DE), sieur DE MAISONS, de la famille des précédents, fut président aux enquêtes au parlement de Paris, et ensuite conseiller d'état en 1549, sous Henri II. Il se rendit célèbre dans ces emplois par son habileté et sa prudence, et laissa un *Recueil* curieux de 271 *Arrêts notables* rendus de son temps. Il mourut le 1er mai 1551.

LONGUEIL, ou LONGOLIUS (Gilbert DE), né à Utrecht en 1507, fut médecin de Herman, archevêque de Cologne, et mourut dans cette dernière ville en 1543. Comme il avait paru attaché au luthéranisme, on ne voulut pas l'enterrer à Cologne, et ses amis furent obligés de transporter son corps à Bonn. On a de lui : | *Lexicon græco-latinum*, in-8°, Cologne, 1533 ; | des *Remarques* sur Ovide, Plaute, Cornelius Nepos, Cicéron, Laurent Valla, etc., Cologne, 4 vol. in-8°; | une *Traduction latine* de plusieurs opuscules de Plutarque, Cologne, 1542, in-8°; | une *Version latine* du deuxième concile de Nicée ; | une *Édition grecque et latine*, avec des notes de la Vie d'Apollonius de Tyane, par Philostrate, Cologne, 1532, in-8°; | *Dialogus de avibus et eorumdem nominibus græcis latinis et germanicis*, Cologne, 1544, in-8°.

LONGUERUE (Louis DUFOUR DE), savant abbé de Sept-Fontai-

nes et du Jard, naquit à Charleville, d'une famille noble de Normandie, en 1652. Son père n'épargna rien pour son éducation. Richelet fut son précepteur; d'Ablancourt, son parent, veilla à ses études, et ne manqua pas, en bon calviniste, de lui donner du goût pour les erreurs de sa secte. A 14 ans, il commença à s'appliquer aux langues orientales; il savait déjà une partie des langues mortes, et quelques-unes des vivantes: c'est cette précocité, sans doute, et cette surcharge d'idées qui dérangea son jugement, qui ne fut jamais au même degré que sa mémoire. L'histoire fut la partie de la littérature à laquelle il se consacra, sans négliger pourtant la théologie, l'Écriture sainte, les antiquités et les belles-lettres. Ne connaissant d'autre délassement que le changement de travail et la société de quelques amis, il leur ouvrit libéralement le trésor de ses connaissances, et composait souvent pour eux des morceaux assez longs; mais ces services n'étaient pas assaisonnés de bonne grâce. Des traits trop vifs et souvent brusques, des saillies d'humeur, des critiques téméraires, une liberté cynique, un ton tranchant et souvent trop hardi; voilà le caractère de sa conversation. C'est aussi celui du *Longueruana*, recueil publié après sa mort. On l'y voit en déshabillé, et ce déshabillé ne lui est pas toujours avantageux. Ce savant mourut à Paris en 1733, à 81 ans. On a de lui: | *Dissertation latine* sur Tatien, dans l'édition de cet auteur, Oxford. 1700, in-8°; | *Description historique de la France*, Paris, 1719, in-fol. L'auteur n'y paraît ni géographe exact, ni bon citoyen. Il y rapporte quantité de faits contre le droit immédiat des rois de France sur la Gaule Transjurane et sur d'autres provinces. | *Annales Arsacidarum*, 1732; | *Dissertation sur la transsubstantiation*, que l'on faisait passer sous le nom du ministre « Allix » son ami, et qui n'est point favorable à la foi catholique. Il paraît par quelques endroits du *Longueruana* qu'il pensait sur certains points de doctrine comme les protestants, entre autres, sur la confession auriculaire; il y vante le « Bellum papale » de Thomas James, comme un ouvrage utile et important. Cet abbé, léger dans ses critiques et facile à se prévenir, n'avait pas prévu, sans doute, la réfutation du P. Bukentop. (*Voyez* ce nom et BIANCHINI.) | Plusieurs ouvrages manuscrits, dont on peut voir la liste à la tête du *Longueruana*. [On doit encore au même auteur quelques *Dissertations* sur les antiquités françaises et romaines.]

LONGUEVAL (Jacques), né près de Péronne en 1680, d'une famille obscure, fit ses humanités à Amiens et sa philosophie à Paris avec distinction. Il entra ensuite dans la société des jésuites, où il professa avec succès les belles-lettres, la théologie et l'Écriture sainte. S'étant retiré dans la maison professe des jésuites de Paris, il y travailla avec ardeur à l'*Histoire de l'Église gallicane*, dont il publia les huit premiers volumes. Il continuait ce travail avec ardeur, lorsqu'il mourut d'apoplexie le 11 janvier 1735, à 54 ans. Cette *Histoire*, dit Sabatier, est un chef-d'œuvre. L'intérêt et l'utilité y fixent tour-à-tour l'esprit du lecteur, que l'historien sait intéresser par un mélange de méthode, de

clarté, de critique et d'élégance. Tous les objets sont présentés sous un jour qui aide autant le jugement que la mémoire. On aime à voir les événements racontés sans enthousiasme et développés avec impartialité. Les Discours préliminaires qui ornent les quatre premiers volumes prouvent une érudition profonde et une critique judicieuse. Les Pères Fontenay, Brumoy et Berthier l'ont continuée, et l'ont poussée jusqu'au 18e vol. in-4°, et jusqu'à l'an 1559. On en a donné une nouvelle édition à Nîmes en 1781, 18 vol. in-8°. « C'est, en fait d'histoire » ecclésiastique, dit un auteur, ce » que nous avons de mieux en fran» çais; et, quoique ce ne soient que » les annales d'une Eglise particu» lière, les vues vastes et habile» ment combinées des rédacteurs, » et surtout les grands et constants » rapports de l'Eglise de France » avec presque toutes les Eglises » du monde, en ont fait, en quel» que sorte, une histoire généra» le. L'érudition, le discernement, » l'impartialité, la modération, y » marchent d'un pas égal; et l'on » ne peut que souhaiter de voir le » tableau de l'Eglise universelle » tracé sur ce modèle. » On a encore du P. Longueval : | un *Traité du schisme*, in-12, Bruxelles, 1718; | une *Dissertation sur les miracles*, in-4°; | d'autres *Ecrits* sur les disputes de l'Eglise de France, dans lesquelles on trouve de l'esprit et du feu; | une *Histoire* étendue du *semi-pélagianisme*, en manuscrit.

LONGUEVILLE (Anne-Geneviève DE BOURBON, duchesse DE), née au château de Vincennes en 1618, était fille de Henri II, prince de Condé, et de Marguerite de Montmorenci. Elle épousa à l'âge de 23 ans Henri d'Orléans, duc de Longueville, d'une famille illustre, qui devait son origine au brave comte de Dunois. Ce duc, qui s'était signalé comme plénipotentiaire au congrès de Munster en 1648, et qui avait le gouvernement de Normandie, se jeta dans la faction de la Fronde, et ensuite dans celle de Condé et de Conti, dont il partagea la prison en 1650. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il renonça pour toujours aux partis qui troublaient l'Etat. La duchesse de Longueville fut moins sage. Ardente, impétueuse, née pour l'intrigue et la faction, elle avait tâché de faire soulever Paris et la Normandie; elle s'était rendue à Rouen, pour essayer de corrompre le parlement. Se servant de l'ascendant que ses charmes lui donnaient sur le maréchal de Turenne, elle l'avait engagé à faire révolter l'armée qu'il commandait. Pour gagner la confiance du peuple de Paris pendant le siége de cette ville, en 1648, elle avait été faire ses couches à l'Hôtel-de-Ville. Le corps municipal avait tenu sur les fonts de baptême l'enfant qui était né, et lui avait donné le nom de *Charles-Paris*: ce prince, d'une grande espérance, fut tué au passage du Rhin en 1672, avant d'être marié. Lorsque les princes furent arrêtés, madame de Longueville évita la prison par la fuite, et ne voulut point imiter la conduite prudente de son époux. Cependant le feu de la guerre civile étant éteint, elle revint en France; et comme il fallait un aliment à sa vivacité et à son inquiétude naturelles, elle se jeta dans les affaires du jansénisme. Elle y mit la même ardeur

qu'elle avait fait paraître dans les guerres civiles. Après la mort du duc de Longueville, en 1663, elle quitta la cour pour se lier plus étroitement avec le parti, fit construire à Port-Royal-des-Champs un bâtiment pour s'y retirer, et se partagea entre ce monastère et celui des Carmelites du faubourg Saint-Jacques. Elle mourut dans ce dernier le 15 avril 1679, et y fut enterrée. Son cœur fut porté à Port-Royal. Ce fut elle qui forma le projet de la paix de Clément IX, qui se donna tous les mouvements nécessaires pour la faire conclure, et qui n'y réussit, comme l'on sait, que d'une manière illusoire, sans aucun bien durable. (*Voyez* Clément IX.) Son hôtel fut l'asile des écrivains de Port-Royal; elle les déroba à la poursuite de l'autorité tant ecclésiastique que civile, soit par son crédit, soit par les moyens qu'elle trouvait de les soustraire aux arrêts qui tendaient à la destruction de cette secte naissante. Villefort a donné sa *Vie*, Amsterdam, 1739, 2 vol. petit in-8°; panégyrique dicté par l'esprit de parti. [La duchesse de Longueville était sœur du grand Condé et du prince de Conti. Lors de sa naissance, son père était prisonnier d'état à Vincennes. La haine que les parlements portaient à Mazarin donna lieu à la guerre de la *Fronde*, dont la duchesse devint l'héroïne. Elle fit entrer dans ce parti son mari, le prince de Marseillac, le coadjuteur de Paris, depuis cardinal de Retz, et son propre frère, le prince de Conti : le prince de Condé tenait alors pour le roi. La duchesse était logée avec la duchesse de Bouillon, dans l'Hôtel-de-Ville ; c'est dans la chambre de la première qu'on tenait les conseils, qu'on dansait, qu'on délibérait, qu'on conspirait et qu'on se battait. Pendant les trois mois que dura le blocus de la capitale, les avis de la duchesse de Longueville eurent une grande influence sur les délibérations des frondeurs, et ce fut aussi dans ses appartements qu'on conclut la paix de mars 1643. Indisposée de nouveau contre la cour et Mazarin, elle finit par communiquer son aversion au prince de Condé son père, et Mazarin fit arrêter au Palais-Royal les princes et le duc de Longueville (le 18 janvier 1650). La duchesse se réfugia en Normandie, dont son mari était gouverneur : elle tâcha en vain d'y susciter une révolte. Poursuivie par Mazarin, la duchesse s'embarqua secrètement pendant un temps orageux. Elle tomba dans la mer, d'où on la retira par miracle. Elle erra plusieurs jours sous divers déguisements, et parvint à Rotterdam, où le duc d'Orange lui fit un bon accueil. Turenne se trouvait à Stenay, et aux instances de la duchesse, il consentit à réunir son armée à celle de Condé. De Stenay, elle publia un *Manifeste* contre Mazarin, qui l'avait déclarée coupable de lèse-majesté. Les princes et leur beau-père furent enfin délivrés. La duchesse revint à Paris, et passa ensuite quelque temps auprès de sa tante, la duchesse veuve de Montmorenci, abbesse des Visitandines de Moulins, qui lui inspira du goût pour le jansénisme.]

LONGUS, auteur grec, fameux par son roman intitulé : *Pastorale de Daphnis et de Chloé*. Amyot en a donné une traduction française. Comme les auteurs anciens ne parlent point de Longus, il est

difficile de fixer avec certitude le temps auquel il a vécu. La meilleure édition grecque et latine de *Longus* est celle de Franeker en 1660, in-4°, et celle de 1654, Paris, in-4°. On en a donné deux éditions avec 29 figures dessinées par le régent et gravées par Benoît Audran. L'ouvrage de Longus est en prose. Son pinceau, dirigé par une imagination sans retenue, ne peut plaire qu'aux libertins qui se jouent des mœurs et de la décence.

LONICERUS (Jean), né en 1499 à Ottbern, dans le comté de Mansfeld, s'appliqua à l'étude avec une ardeur extrême, et se rendit habile dans le grec, dans l'hébreu et dans les sciences. Il enseigna ensuite avec réputation à Strasbourg, en plusieurs autres villes d'Allemagne, et surtout à Marpurg; où il mourut en 1569, à 70 ans. Mélanchton et Joachim Camerarius le choisirent pour mettre la dernière main au "Dictionnaire grec et latin" auquel ils avaient travaillé. On a de lui : plusieurs *Traductions* d'ouvrages grecs en latin, entre autres des poëmes *Theriaca et Alexipharmaca* de Nicandre, Cologne, 1531, in-4°; | et une *Edition* de Dioscoride d'Anazarbe, Marpurg, 1543, in-fol.

LONICERUS (Adam), fils du précédent, né à Marpurg en 1528, fut un habile médecin, et mourut à Francfort en 1586, à 58 ans. On a de lui plusieurs ouvrages d'histoire naturelle et de médecine : | *Methodus rei herbariæ*, Francfort, 1540, in-4°; | *Historia naturalis plantarum, animalium et metallorum*, Francfort, 1551 et 1555, en 2 vol. in-fol.; | *Methodica explicatio omnium corporis humani affectuum*; | *Hortus sanitatis* de Jean Cuba, dont la dernière édition est d'Ulm, 1713, in-fol., fig., etc. — Il y a encore un Philippe Lonicerus, auteur d'une "Chronique des Turcs", pleine de recherches, écrite en latin, avec élégance, exactitude et intérêt, 1 vol. in-fol.

LOOS (Corneille), théologien, né à Goude vers 1546, et chanoine de cette ville selon Valère André, quoiqu'il ne soit nullement certain qu'il y ait eu une collégiale, se retira à Mayence pendant les troubles de sa patrie. Sa façon de penser sur les sorciers, dont il niait la réalité, lui causa des chagrins. Il s'en ouvrait dans ses conversations, et travaillait à établir son sentiment dans un livre, lorsqu'il fut emprisonné. Il se rétracta pour avoir sa liberté; mais, ayant de nouveau enseigné son opinion, il fut arrêté. Il sortit cependant encore de prison, et il y aurait été mis une troisième fois, si la mort ne l'eût enlevé à Bruxelles en 1595. Il blâmait ouvertement la pratique des exorcismes, aussi ancienne que l'Eglise, qui l'approuve. (*Voyez* Delrio.) On a de Loos : | *De tumultuosa Belgarum seditione sedanda*, Mayence, 1582, in-8°; | *Annotationes in Ferum super Joannem*, il y relève plusieurs fautes de Ferus; | *Illustrium Germaniæ scriptorum catalogus*, Mayence, 1581, in-12. C'est une notice de 89 écrivains belges, fort sèche et peu exacte. | *Institutionum sacræ theologiæ libri* IV, Mayence, in-12; c'est un abrégé de Melchior Canus; et plusieurs ouvrages de controverse et de piété.

LOOS (Onésime-Henri de), né

en 1725 à Sédan, m. à Paris en 1785, est auteur de l'ouvrage suivant, publié sous le nom pseudonyme de Philantropos : *Diadème des sages*, Paris, 1781, in-12. Loos a laissé beaucoup de notes manuscrites sur le traité de la *Philosophie hermétique*, par Lenglet Dufresnoy. (*Voy.* "Dictionnaire des Anonymes", tome 4, p. 376.) — Philippe Loos, né vers 1754 à Bonaviller (Alsace), mort à Paris en 1819, a rédigé les recueils suivants : | *Archives des découvertes et inventions faites dans les sciences, les arts*, etc., 1808, et suivants, 11 vol. in-8°; | *Journal général de la littérature étrangère*, 1801—19, 19 vol. in-8°; | *Encyclopédie pour les Artistes*, etc., en allemand, Berlin, 1794-98, 6 vol. in-8°. On a encore de lui, entre autres ouvrages, une *Histoire* (en allemand) *des plus anciens solitaires chrétiens dans les déserts de l'Orient*, Leipsick, 1787, 2 vol. in-8°. Loos a fourni en outre divers articles à l'*Encyclopédie économique et technologique*, recueil en langue allemande.

* LOPE DE RUEDA, batteur d'or à Séville, sa patrie, naquit vers l'an 1500. Doué d'un génie particulier pour l'art dramatique, dans un temps où l'Espagne n'avait encore que deux pièces de théâtre et des *Autos sacramentales* ou *mystères*, il rassembla quatre ou cinq de ses amis, et parcourut le pays avec eux, composant et jouant des comédies. Cet auteur, qu'on pourrait surnommer le *Thespis espagnol*, a été loué par Cervantes et d'autres écrivains contemporains. Il mourut en 1564 à Cordoue, où on lui fit des obsèques magnifiques.

LOPEZ DE GOMARA (François), ecclésiastique et historien espagnol, naquit à Séville en 1510. Il demeura quatre ans en Amérique, et, à son retour en Espagne, il publia *Primera, segunda parte*, etc., ou *Histoire générale des Indes*, en 3 parties, Médina, 1558, in-fol.; Anvers, 1554, in-8°; traduite en italien, Venise, 1574; et en français par Irénée de Génille, Paris, 1587. Cette Histoire, qui eut dans le temps beaucoup de vogue, renferme plusieurs inexactitudes; elle tomba en oubli dès que parut "l'Histoire de la Nouvelle Espagne" de Diaz del Castillo, publiée par Alonzo Raimond (Madrid, 1632), que la "Conquête des Indes" de Solis (1684) fit oublier à son tour. Lopez de Gomara mourut vers 1584.

LOPEZ Jérôme), mort vers 1680, chanoine et professeur de théologie, a laissé un ouvrage historique intitulé : l'*Eglise métropolitaine de Bordeaux, avec l'histoire de ses archevêques*, etc., Bordeaux, 1668, in-4°.

* LOPIN (D. Jacques), bénédictin de Saint-Maur, né à Paris en 1635, mort en 1693, aida Montfaucon dans la publication des "Œuvres de saint Athanase" et des "Analecta græca".

* LORDELOT (Bénigne), avocat au grand conseil, non moins distingué par sa piété et ses vertus que par sa capacité dans l'exercice de sa profession, naquit à Dijon le 12 octobre 1639. Il était avocat au parlement de cette ville. M. de Brulard, qui en était le premier président, ayant un procès au grand conseil, amena Lordelot à Paris pour y plaider sa cause. Non-seulement il la gagna, mais il plaida avec un talent si marqué, que M. de Lamoignon,

premier président du parlement de Paris, à qui M. de Brulard l'avait fait connaître, l'engagea à se fixer à Paris. Il y fut chargé de différentes causes importantes qui donnèrent lieu à un grand nombre de beaux plaidoyers, pour l'impression desquels il avait obtenu un privilége de M. le chancelier. Cependant, excepté deux qui furent imprimés séparément, il ne paraît pas qu'ils aient été livrés à la presse. Lordelot s'était marié à Paris; il y mourut le 1er mai 1720, âgé de plus de 80 ans. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, qui tous prouvent sa piété et ses sentiments religieux. Ce sont: | *Devoirs de la vie domestique, par un père de famille*, Paris, 1706, in-12; | *Noëls pour l'entretien des âmes dévotes*, Dijon, 1660, in-12; | *Pensées chrétiennes tirées des psaumes*, avec une *prière* pour le roi et pour la paix, 1706, in-12, et 1708, in-16; | *De la charité qu'on doit exercer envers les enfants trouvés*, in-12, avec une gravure analogue au sujet, Paris, 1706; | *Lettres sur les devoirs d'un véritable religieux, écrites par un père à son fils nouvellement religieux profès dans la congrégation de Saint-Augustin*, Paris, 1708, in-12; | *Entretien du juste et du pécheur, sur cette proposition*, que l'homme souffre beaucoup plus de maux et de peines pour se damner que pour se sauver, Paris, 1709, in-12; | *Nouvelle traduction de l'office de la Vierge, avec des explications et des réflexions*, Paris, 1711 et 1712, in-12; | *Lettres importantes pour arrêter les irrévérences qui se commettent dans les églises*, Paris, sans date (1712); | *Lettre écrite par un particulier à son ami* (l'abbé de Vallemont), *sur les désordres qui se commettent à Paris, touchant la comédie, et sur les représentations qui s'en font dans les maisons particulières*, Paris, 1710, in-12; | *Lettre écrite par un particulier à son ami sur les désordres du carnaval*, in-12, de 44 pages, 1711. Presque tous ces écrits étaient, dit-on, le fruit de ses loisirs à la campagne pendant les vacances.

LOREDANO (Jean-François), sénateur de Venise au XVIIe siècle, s'éleva par son mérite aux premières charges, et rendit de grands services à la république. Sa maison était une académie de gens de lettres. Ce fut lui qui jeta les fondements de celle « degli Incogniti ». On a de lui: | *Bizzarrie academiche*; | *Vita del Marini*; | *Morte del Valstein*; | *Ragguagli di Parnasso*; | une *Vie d'Adam*, traduite en français; | l'*Histoire des rois de Chypre* (Lusignan), sous le nom de « Henri Giblet »; | plusieurs *Comédies* en italien. On a recueilli ses *Œuvres* en 7 vol. in-24, et 1653, 6 vol. in-12. Loredano était né en 1606, mais nous ignorons l'année de sa mort. — Le doge François LOREDANO, élu en 1752, mort dix ans après, âgé de 87 ans, était de sa famille.

LORENS (Jacques DU), né dans le Perche, et mort en 1655, à 75 ans, fut le premier juge du bailliage de Châteauneuf en Thimerais. Il était fort versé dans la jurisprudence, bon magistrat, d'une probité incorruptible, et l'arbitre de toutes les affaires de son pays. Il possédait les auteurs grecs et latins, et surtout les poètes et les orateurs. Il n'avait pas moins de goût pour les beaux-arts, et en particulier pour la peinture. Ses *Satires* furent impri-

mées à Paris en 1646, in-4°; elles sont au nombre de 26. La versification en est plate et rampante. Son siècle y est peint avec des couleurs assez vraies, mais grossières et dégoûtantes. C'est à du Laurens qu'on attribue cette épitaphe si connue :

Ci-gît ma femme..... Oh ! quelle est bien,
Pour son repos et pour le mién !

On a encore de lui : *Notes* sur les coutumes du pays chartrain, 1645, in-4°.

* LORENZ (Jean-Michel), chanoine de Saint-Michel de Strasbourg, naquit dans cette ville en 1722. Il était instruit dans la théologie, les mathématiques, l'histoire, la philosophie, le droit, et possédait les langues latine, grecque et hébraïque. Il fut successivement professeur d'histoire et d'éloquence, et bibliothécaire de l'université de Strasbourg, où il mourut le 2 avril 1801. On a de ce savant ecclésiastique : | *Urbis Argentorati brevis historia, ab* A. C. 1456, Strasbourg, 1789, 3e édition, in-4°; | *Tabulæ temporum fatorumque Germaniæ ab origine gentis ad nostra tempora*, 1763-1776; | *Elementa historiæ universæ*, 1772, in-8°, *cum tabulis*; | *Elementa historiæ Germaniæ*, 1776, in-8°, *cum tabulis*; | *Summa historiæ Gallo-Franciæ civilis et sacræ*, 1793, 4 vol. in-8°, etc., etc. Une érudition profonde, une précision exacte, et un style correct et élégant, sont les qualités qui distinguent presque tous les ouvrages de cet auteur. Il a laissé plusieurs manuscrits que l'on conserve dans la bibliothèque de Strasbourg.

* LORENZANA (François-Antoine), cardinal-archevêque de Tolède, naquit à Léon, en Espagne, le 22 septembre 1722. Sa famille, une des plus anciennes de cette province, comptait parmi ses ancêtres saint Vincent de Lorenzana et saint Toribio de Mongrovejo. Après avoir étudié chez les PP. jésuites de sa ville natale, où il eut pour maître le pieux et savant Pierre Zarate, il professa la philosophie dans un monastère de bénédictins, suivit les cours de droit canonique à Salamanque, et de théologie dans le grand collége d'Oviédo, d'où il passa à Valladolid. Un concours, comme c'est l'usage en Espagne, ayant été ouvert pour une prébende dans la cathédrale de Siguenza, Lorenzana se mit sur les rangs, et obtint la prébende. Ses talents et sa bonne conduite lui méritèrent l'estime du P. François Ravago, confesseur de Ferdinand VI, qui le fit nommer chanoine de Tolède, puis grand-vicaire, et enfin abbé de Saint-Vincent. Devenu, en 1765, évêque de Placencia, il fut nommé, l'année suivante, à l'archevêché de Mexico, où il fonda un hôpital pour les enfants trouvés; et, le 27 janvier 1772, il fut appelé au siége de Tolède, le plus riche de la catholicité. Simple et frugal dans ses goûts et ses habitudes, il employa ses immenses revenus à protéger les lettres et à secourir les malheureux. Il fonda à Tolède une magnifique bibliothèque, une université, et fit publier à ses frais une superbe édition des œuvres des PP. de Tolède. Toujours animé d'un zèle ardent pour le bien, il fonda une maison de charité à Tolède, et une de *retraite* à Madrid, pour servir d'asile aux pauvres, en les occupant à des travaux utiles. Il fit

en outre, rétablir un hôpital ruiné, avec une maison et une église pour les frères de la Charité, appelés en Espagne "Frères de Saint-Jean de Dieu". Une caserne fut également bâtie à ses frais pour recevoir les militaires et soulager les habitants, qui jusqu'alors avaient été contraints de les loger chez eux. Il faisait des provisions de vêtements, de toile, de quinquina et autres remèdes, pour les distribuer aux pauvres. Quand les ouvriers manquaient de travail, et dans les années de disette, il les occupait à la réparation des routes ou à d'autres travaux publics. Tous les ecclésiastiques et les personnes recommandables recevaient chez lui un généreux accueil; aussi le nom de Lorenzana était révéré, non seulement dans son diocèse, mais dans toute l'Espagne. Il présida à l'éducation de Louis de Bourbon, depuis infant d'Espagne et cardinal (*Voyez* Bourbon), et le fit archidiacre de son église de Tolède. Lorenzana reçut le chapeau de cardinal, le 30 septembre 1789, et, cinq ans après, il fut nommé grand inquisiteur et conseiller d'état. La révolution française ayant conduit en Espagne un nombre considérable de prêtres, de religieux et de religieuses, Charles IV chargea le cardinal de Lorenzana de leur procurer un asile. Ce vertueux prélat partagea ce soin avec le pieux évêque d'Orense, devint l'émule de ses largesses envers ces respectables proscrits, et en entretint à lui seul cinq cents. Il se trouvait à Madrid lors du mariage du prince de la Paix avec mademoiselle de Vallabriga, cousine du roi. On assure qu'ayant refusé, ainsi que le cardinal Despuig, de bénir cette union, parce que le bruit courait que Godoy était déjà marié avec une demoiselle Tudo, Lorenzana fut exilé de Madrid avec M. Despuig; on disait aussi dans le public que les deux prélats étaient partis, par ordre du roi, avec M. Musquiz, archevêque de Séleucie, pour aller offrir des consolations à Pie VI. Lorenzana suivit ce pontife dans les différentes excursions qu'on lui fit faire, pourvut au besoin de cette auguste victime, à ceux des divers cardinaux et prélats proscrits et dispersés dans toute l'Italie. Le refus de passeports l'ayant empêché d'accompagner Pie VI en France, il parvint à lui faire passer secrètement des secours. Il allait retourner en Espagne, lorsque les mouvements des armées lui en fermèrent le chemin, et il se trouva au conclave tenu à Venise, où fut élu Pie VII. Il donna, en 1800, la démission de son siége de Tolède, qui fut donné à l'infant D. Louis de Bourbon. Le cardinal de Lorenzana établit alors sa demeure à Rome. Pendant son séjour à Florence, un de ses neveux, chanoine de Tolède et archidiacre de Calatrava, le fit son légataire universel. Toujours bienfaisant, le cardinal fit deux parts de cette succession; il en consacra une partie à doter de jeunes filles, et donna l'autre au grand hospice de Madrid. Un jour, il venait d'adresser une exhortation pieuse aux religieuses du couvent des Quatre-Saints-Couronnés, lorsqu'il se sentit tout-à-coup indisposé. Le soir dudit jour, son état empira, et la nuit il tomba dans une profonde léthargie, dont il ne revint que pour recevoir les

secours de l'Eglise. Il mourut le lendemain, 17 avril 1820, âgé de 82 ans. Bon, affable, indulgent, aussi pieux que charitable, il se faisait aimer et respecter par ses vertus et par ses manières douces et affectueuses. Il fut inhumé dans la basilique de Sainte-Croix de Jérusalem. M. Faustin Arevalo, qui l'avait secondé dans ses travaux littéraires, prononça, en latin, son " Eloge funèbre " à l'académie de la religion catholique. Il a laissé : | diverses *Lettres pastorales*; | un nouveau recueil de *Lettres de Fernand Cortès*, Mexico, 1770, in 4°. Il a donné de magnifiques éditions, à ses frais, des ouvrages suivants, savoir : | *Sanctorum Patrum toletanorum quotquot exstant opera*, Madrid, 3 vol. in-fol., caractères d'Ibarra, avec des préfaces et des notes savantes. L'éditeur y a réuni les *écrits* de ses prédécesseurs, Montamès, Eugène, saint Ildefonse, saint Julien, saint Euloge, etc., avec l'abrégé de leurs *vies*. | *Sancti Martini legionensis presbyteri, et canonici regularis, opera nunc primum in lucem edita*, Ségovie, 4 vol. in-fol. L'archevêque distribua gratuitement des exemplaires de ces ouvrages, et en envoya à l'abbé de Saint-Léger, qui les répartit entre les bibliothèques de Paris, savoir : Sainte-Geneviève, la Sorbonne, Saint-Germain-des-Prés et le collége Mazarin. | *Œuvres de saint Isidore de Séville*, revues sur les manuscrits du Vatican, et imprimées à Rome ; | *Missale gothicum secundum regulam B. Isidori in usum mozarabum*, Rome, 1804, in-fol., fig. Le cardinal de Lorenzana reçut, par un bref très-flatteur, les félicitations de Pie VII pour son zèle à reproduire ainsi les monuments de l'antiquité, si utiles pour l'Eglise.

*LORENTZ (Joseph-Adam), médecin, né à Ribeauvillé en Alsace, l'an 1734, étudia à Strasbourg, à Montpellier et à Paris, fut successivement médecin ordinaire de l'armée française en Westphalie, médecin titulaire de l'hôpital de Neuf-Brissac, puis de celui de Schelestadt, enfin premier médecin de l'armée du Rhin (1794), membre du conseil de santé des armées, directeur de l'école de Strasbourg; mourut à Salzbourg en 1801. On a de ce savant praticien un opuscule estimé sous le titre de *Morbi deterioris notæ Gallorum castra trans Rhenum sita, ab anno* 1757 *ad* 1762 *infestantes*, Schelestadt, 1765, in-12. C'est une réponse au professeur Strack de Mayence, qui avait attaqué les médecins français sur la manière de traiter les maladies des armées, et en particulier la dyssenterie.

LORENZETTI (Ambrosio), peintre, natif de Sienne, mort âgé de 83 ans, vivait dans le XIVe siècle. Ce fut Giotto qui lui apprit les secrets de son art; mais Lorenzetti se fit un genre particulier, dans lequel il se distingua beaucoup. Il fut le premier qui s'appliqua à représenter en quelque sorte les vents, les pluies, les tempêtes, et ces temps nébuleux dont les effets sont si piquants en peinture.

* LORENZI (Barthelémi), littérateur italien, né à Vérone vers 1732, entra dans les ordres, consacra sa longue carrière à l'agriculture et aux muses, et mourut dans sa patrie en 1822. Il avait un talent remarquable pour l'improvisation. On a de lui : un poème

intitulé, *il Pastore* (publié vers 1821), et un autre sous le titre *Della coltivazione de' monti*, 3e édition, Vérone, 1811, in-4°, corrigée et augmentée de notes.

*LORENZINI (Antoine), connu sous le nom de *Fra Antonio*, né à Bologne en 1665, fut élève de Pasinelli, et se livra d'abord à la peinture, puis à la gravure; il entra dans l'ordre des franciscains, mais sans renoncer à la pratique de son art, et mourut en 1740. On a de lui un grand nombre d'estampes, dont on peut voir le détail dans le *Manuel des amateurs* de Huber et Rost.

LORET (Jean), de Carentan en Normandie, mort en 1665, âgé d'environ 65 ans, se distingua par son esprit et par sa facilité à faire des vers français. Il avait commencé vers 1650 une *Gazette* burlesque, qu'il continua jusqu'en 1665 en partie. Il l'avait dédiée à mademoiselle de Longueville, qui lui faisait une gratification annuelle de 2,000 liv., même depuis qu'elle fut duchesse de Nemours. Cette *Gazette* rimée renfermait les nouvelles de la cour et de la ville. Loret les contait d'une manière naïve et piquante dans la nouveauté, surtout pour ceux qui faisaient plus d'attention aux faits qu'à sa versification lâche, prosaïque et languissante. On a recueilli ses *Gazettes* en 2 vol. in-fol., 1650, 1660 et 1665, avec le portrait de l'auteur, gravé par Nanteuil. Il reste encore de Loret de mauvaises *Poésies burlesques*, imprimées en 1646, in-4°.

LORGES (Guy-Aldonce de Durfort, duc de) fils puîné de Guy-Aldonce de Durfort, marquis de Duras, et d'Elisabeth de la Tour, naquit en 1630, et fit ses premières armes sous le maréchal de Turenne, son oncle maternel. S'étant signalé en Flandre et en Hollande, et surtout au siége de Nimègue, dont il obtint le gouvernement, il s'éleva par ses services au grade de lieutenant-général. Il servait en cette qualité dans l'armée de Turenne, lorsque ce grand homme fut tué près de la ville d'Acheren, le 25 juillet 1675. Alors faisant trêve à sa douleur, et cherchant plutôt à sauver une armée découragée par la perte de son chef, qu'à acquérir de la gloire en livrant témérairement bataille, il fit cette retraite admirable qui lui valut le bâton de maréchal de France en 1676. Il commanda depuis en Allemagne, prit Heidelberg et chassa les Impériaux de l'Alsace. Ses exploits lui méritèrent les faveurs de la cour. Le roi érigea en duché la ville de Quintin, en Basse-Bretagne, pour lui et ses successeurs mâles, sous le titre de *Lorges-Quintin*. Il fut capitaine des gardes-du-corps, chevalier des ordres du roi, et gouverneur de Lorraine. Il mourut à Paris en 1702, à 72 ans, et fut regretté comme un digne élève de Turenne, et de plus, comme un homme foncièrement vertueux et un parfait chrétien. « On n'a point connu, dit le duc » de Saint-Simon, une plus belle » âme, ni un cœur plus grand ni » meilleur que le sien, et cette » vérité n'a point trouvé de con» tradicteur. Jamais il n'exista un » plus honnête homme, plus droit, » plus égal, plus uni, plus simple, » aisé à servir et prompt à obliger, » et bien rarement aucun qui le » fût autant. D'ailleurs, son carac» tère était la vérité, la candeur » même, sans humeur, sans fiel, » toujours porté à pardonner. » Il

eut de Geneviève de Frémont quatre filles et un fils, dont la postérité soutient la gloire du maréchal de Lorges. (*Voy.* DURAS.)

LORICH (Gérard), *Lorichius*, d'Hadamar en Wétéravie, publia divers ouvrages. Le plus célèbre est un *Commentaire* latin sur l'ancien Testament, Cologne, 1546, in-fol. Le *Commentaire* sur le nouveau avait vu le jour cinq ans auparavant, en 1541, aussi in-fol.

LORIN (Jean), jésuite, né à Avignon en 1559, enseigna la théologie à Paris, à Rome, à Milan, etc., et mourut à Dôle en 1634, à 75 ans. On a de lui des *Commentaires* en latin sur le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, les Psaumes, l'Ecclésiaste, la Sagesse; sur les Actes des apôtres, et les Epîtres catholiques. Il y explique les mots hébreux et grecs en critique, et s'étend sur diverses questions d'histoire, de dogme et de discipline. Mais plusieurs de ces questions pouvaient être traitées d'une manière plus concise, et quelques-unes n'ont qu'un rapport éloigné à leur sujet. C'est de lui qu'est venu l'usage de faire à Avignon toutes les semaines une instruction aux Juifs; ce qui en a converti un grand nombre.

LORIOT (Julien), prêtre de l'Oratoire, se consacra aux missions sur la fin du XVIIe siècle. Ne pouvant plus supporter la fatigue de ces pieux exercices, il donna au public les *Sermons* qu'il avait prêchés dans ses courses évangéliques. Ils forment 9 vol. de *Morale*, 6 de *Mystères*, 3 de *Dominicales*; en tout 18 vol. in-12, 1695 à 1713. Le style en est simple, la morale exacte, et toujours appuyée sur l'Ecriture et sur les Pères.

LORITI (Henri), surnommé "Glareanus," du bourg de Glaris en Suisse, où il était né en 1488. Il y mourut en 1563, âgé de 75 ans. Il se rendit célèbre par ses talents pour la musique et pour les belles-lettres, et fut ami d'Erasme et de plusieurs autres savants. Son nom est plus connu que ses ouvrages. [Loriti possédait presque toutes les sciences; les belles-lettres, et était un des meilleurs poètes de son temps. Il a écrit sur les anciens classiques et sur d'autres savants. L'empereur Maximilien Ier décerna à Loriti le laurier poétique en 1512. Il était d'un caractère doux et très-enjoué.]

LORME (Philibert DE), natif de Lyon, mort en 1577, se distingua par son goût pour l'architecture. Il alla, dès l'âge de 14 ans, étudier en Italie les beautés de l'antique. De retour en France, son mérite le fit rechercher à la cour de Henri II, et dans celle des rois ses fils. Ce fut de Lorme qui fit le fer à cheval de Fontainebleau, et qui conduisit plusieurs magnifiques bâtiments dont il donna les dessins; comme le château de Meudon, celui d'Anet, de Saint-Maur, le palais des Tuileries, et qui orna et rétablit plusieurs maisons royales. Il fut fait aumônier et conseiller du roi, et on lui donna l'abbaye de Saint-Eloi et celle de Saint-Serge d'Angers. Ronsar ayant publié une satire contre lui, de Lorme s'en vengea en faisant refuser la porte du jardin des Tuileries, dont il était gouverneur, au satirique, qui crayonna sur la porte ces trois mots: *Fort. Reverent. Habe.* L'architecte, qui entendait fort peu le latin, crut trouver une insulte dans ces paroles, et s'en plaignit à la reine Catherine de Médicis. Ronsar répondit que ces trois

mots étaient latins, et le commencement de ces vers du poète Ausone, qui avertissait les hommes nouvellement élevés par la fortune à ne point s'oublier :

> Fortunam reverenter habe, quicumque repente
> Dives ab exili progredere loco.

On a de de Lorme : *Dix livres d'architecture*, 1668, in-fol. ; — un *Traité sur la manière de bien bâtir et à peu de frais*.

LORME (Charles DE), né à Moulins en 1584 de Jean de Lorme, 1er médecin de la reine Marie de Médicis, prit des degrés en médecine à Montpellier, fut reçu licencié en 1608, et soutint pour cette cérémonie quatre *thèses*. Il examina dans la 1re « si les amoureux et les fous pouvaient être guéris par la mêmes remèdes », et il décida pour l'affirmative. Ce célèbre médecin passa de Montpellier à Paris, devint médecin ordinaire du roi, et fut très-recherché par les malades et par ceux qui se portaient bien : il donnait la santé aux uns et inspirait la gaîté aux autres. Il mourut à Moulins en 1678, à 94 ans. Il avait épousé à 86 ans une jeune fille à laquelle il survécut encore. On a de lui *Laurea apollinares*, in-8°, Paris, 1608. C'est un recueil de ses thèses.

LORRAIN (Jean LE), vicaire de Saint Lô à Rouen, son pays natal, se distingua par la solidité de ses instructions et par la force de ses exemples. Son érudition ne le rendit pas moins recommandable ; il avait une mémoire heureuse, une vaste lecture et beaucoup de jugement. Il prêchait quelquefois jusqu'à trois fois par jour des sermons différents, et on l'écoutait toujours avec utilité. Il devint chapelain titulaire de la cathédrale de Rouen, où il mourut en 1710, âgé de 59 ans. L'abbé Le Lorrain avait fait une étude profonde des rites ecclésiastiques. Nous avons de lui un excellent traité *De l'ancienne coutume d'adorer debout les jours de dimanche et de fête, et durant le temps de Pâques*, ou *Abrégé historique des cérémonies anciennes et modernes*. Ce dernier titre donne une idée plus juste de cet ouvrage, qui est en effet un savant traité des cérémonies anciennes et modernes, et plein de recherches peu communes. Il est en 2 vol. in-12, et parut en 1700. On a encore de lui les *Conciles généraux et particuliers, et leur histoire, avec des remarques sur leurs collections*, Cologne, 1717, 2 vol. in-8°. Les ouvrages de cet auteur ne sont pas communs. — Il ne faut pas le confondre avec Pierre LE LORRAIN, connu sous le nom de « l'abbé de Vallemont ». *Voyez* ce nom.

LORRAIN (Robert LE), sculpteur, né à Paris en 1666, mort dans la même ville en 1743, fut élève du célèbre Girardon. Ce grand maître le regardait comme le plus habile dessinateur de son siècle. Il le chargea, à l'âge de 18 ans, d'instruire ses enfants et de corriger ses élèves. Ce fut lui et le Nourrisson qu'il choisit pour travailler au mausolée du cardinal de Richelieu en Sorbonne. Ses ouvrages sont remarquables par un génie élevé, un dessin pur et savant, une expression élégante, un choix gracieux, des têtes d'une beauté rare. Sa *Galathée* est un morceau fini. On voit de lui, à Versailles, un *Bacchus*, un *Faune* qui était à Marly, et une *Andromède* en bronze, justement estimés des connaisseurs ; mais les ouvrages qui lui font le plus d'honneur sont dans le palais de Saverne,

qui appartenait aux évêques de Strasbourg. Cet artiste mourut recteur de l'académie royale de peinture et de sculpture.

* LORRAINE-VAUDEMONT (la princesse DE), née Montmorenci, de la branche aînée établie en Flandre, morte à Paris en janvier 1833, sauva M. de Vitrolles pendant les cent-jours, et contribua à l'évasion de Lavalette sous la restauration.

LORRIS (Guillaume DE), mort vers l'an 1240, composa le *Roman de la Rose*, qui comprend 2200 vers de huit syllabes, et dont la meilleure édition était celle de l'abbé Lenglet, Amsterdam, 1755, 3 vol. in-12 (*Voy.* LENGLET), avant que M. Méon publiât la sienne, Paris, 1814, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, imité du poème de "l'Art d'aimer" d'Ovide, est fort au-dessous de son modèle. L'auteur y a mêlé des moralités auxquelles son style naïf et simple donne quelque prix. On l'entendra plus facilement par le moyen d'un Glossaire, publié en 1737, in-12. (*Voyez* CLOPINEL.)

LORRY (Paul-Charles), avocat au parlement, professeur en droit dans l'université de Paris, mort le 4 novembre 1766, à 47 ans, était un jurisconsulte éclairé et profond, estimé des magistrats et du public. Il a mis au jour le *Commentaire* latin de son père (François LORRY) sur les institutes de Justinien, 1757, in-4°, et un *Essai de dissertation* ou *Notes sur le mariage*, 1760, in-12. Il embrasse dans cet ouvrage les opinions jansénistes.

LORRY (Anne-Charles), né à Crosne, à 5 lieues de Paris, en 1726, fut fait docteur-régent de la faculté de médecine de Paris en 1748. Il donna au travail du cabinet tout le temps qu'il pouvait dérober à une pratique aussi brillante qu'étendue, et prouva par ses ouvrages qu'il était aussi versé dans les belles-lettres que dans la médecine. Cet habile homme, qui avait autant de modestie que de talent, répétait souvent : « Je ne me permettrai jamais de dire : J'ai « guéri, mais, j'ai donné mes soins « à un tel malade, et sa maladie s'est « terminée heureusement. » Il mourut le 18 septembre 1783, à Bourbonne-les-bains, après avoir publié : | *Essai sur l'usage des aliments*, Paris, 1753, in-12. Cet ouvrage, qui lui fit beaucoup d'honneur, traite de l'aliment en général ; il fut suivi, en 1757, d'un second volume, où il parle de l'usage des aliments considérés dans leurs rapports avec les mœurs, les climats, les différents sujets, les lieux, les saisons, etc. La théorie la plus satisfaisante y est jointe aux lumières de la plus saine chimie ; on préfère cet ouvrage à ceux que Lemery et Arbuthnot ont donnés sur la même matière. | *De melancholia et morbis melancholicis*, Paris, 1765, 2 vol. in-8° : tout y est intéressant, le style plaît, la théorie est solide et lumineuse ; | *Tractatus de morbis cutaneis*, 1777, in-4°. Il y ramène aux principes les plus reconnus de l'art le traitement des maladies de la peau, qui ont si long-temps été soumises à l'empirisme. | Une *Edition latine* des Œuvres de Richard Mead, avec une préface, 1751 et 1758, 2 vol. in-8° ; | une *Edition* de l'ouvrage de Santoro, intitulé : " De medecina statica aphorismi ", avec des commentaires, 1770, in-12 ; | une *Edition* des *Mémoires pour servir à l'histoire de la faculté de médecine de Montpellier*, par Astruc, 1767, in-4°, avec une

préface et l'éloge historique de l'auteur; | *Aphorismi Hippocratis, græce et latine*, 1750, in-8°.

*LOSANA (l'abbé Mathieu), naquit à Vigone, en Piémont, en 1758. Reçu docteur et agréé de la Faculté, il obtint au concours la paroisse de Lombriaco, où il s'adonna à l'agriculture et à l'histoire naturelle. Lors de l'organisation des études par les inspecteurs français en 1802, il fut nommé professeur de théologie à l'université de Turin, où il resta jusqu'en 1814. Membre de l'académie des sciences et de la société d'agriculture de Turin, il publia plusieurs *Mémoires* intéressants *sur les reptiles, sur les animaux infusoires, sur la maladie des blés et du riz.* L'une de ses dernières occupations fut le *perfectionnement des charrues* pour les différentes terres légères et argileuses, dont il exposa des modèles, qui furent bien accueillis. Ce savant mourut à Lombriaco, à l'âge de 75 ans, le 2 octobre 1833.

LOSERTH (Philippe), né à Fulneck en Moravie en 1712, entra chez les jésuites en 1729, et mourut à Fulnek en 1776, après avoir enseigné avec réputation les belles-lettres, la philosophie et la théologie. On estime son Traité *De potentia auditiva cum ejus objecto, sono et voce*, Olmutz, 1749, in-8°; et un autre *De potentia olfactiva et tactiva*, Olmutz, 1749, in-8°; quoiqu'on y remarque quelques idées péripatéticiennes, souvent les meilleures pour exprimer ce qu'on ne comprend pas. On a encore de lui *De infallibilitate papæ et facultate concedendi indulgentias*, Olmultz, 1745.

LOTH, fils d'Aran, petit-fils de Tharé, suivit son oncle Abraham, lorsqu'il sortit de la ville d'Ur, et se retira avec lui dans la terre de Chanaan. Comme ils avaient l'un et l'autre de grands troupeaux, ils furent contraints de se séparer, pour éviter la suite des querelles qui commençaient à se former entre leurs pasteurs, l'an 1920 avant J.-C. Loth choisit le pays qui était autour du Jourdain, et se retira à Sodome, dont la situation était riante et agréable. Quelque temps après, Chodorlahomor, roi des Elamites, après avoir défait les cinq petits rois de la Pentapole, qui s'étaient révoltés contre lui, pilla Sodome, enleva Loth, sa famille, et ses troupeaux, l'an 1912. Abraham, en ayant été informé, poursuivit le vainqueur, le défit, et ramena Loth avec ce qui lui avait été enlevé. Celui-ci continua de demeurer à Sodome, jusqu'à ce que, les crimes de cette ville infâme étant montés à leur comble, Dieu résolut de la détruire avec les villes voisines. Il envoya trois anges qui vinrent loger chez Loth sous la forme de jeunes gens. Les Sodomites, les ayant aperçus, voulurent forcer Loth à les leur abandonner; mais les anges les frappèrent d'aveuglement, et firent sortir Loth de la ville avec sa femme et ses deux filles. Sodome, Gomorrhe, Adama et Séboïm furent consumés par le feu du ciel. Les païens comme les juifs ont conservé la mémoire de ce terrible événement. Diodore de Sicile, Strabon, Tacite, Justin, Solin, rapportent la tradition qui a toujours subsisté, que le lac Asphaltite a été formé par un embrasement, dans lequel plusieurs villes avaient été détruites. (*Voyez* le « Journ. hist. et litt. », 1er mars 1792, p. 345.) Loth se retira d'abord à Ségor, qui fut conservé à

sa prière, et ensuite dans une caverne avec ses filles (car sa femme, pour avoir regardé derrière elle, contre la défense expresse de Dieu, avait été changée en statue de sel): Les filles de Loth, s'imaginant que la race des hommes était perdue, enivrèrent leur père. Dans cet état, elles conçurent de lui chacune un fils : Moab, d'où sortirent les Moabites, et Ammon, qui fut la tige des Ammonites. On ne sait ni le temps de la mort, ni le lieu de la sépulture de Loth, et l'Ecriture n'en dit plus rien. On a donné bien des manières d'expliquer le changement de sa femme en statue de sel; mais il est tout simple de dire qu'elle a été entièrement pénétrée d'une vapeur chargée de soufre, de bitume, de sels métalliques et nitreux. Heidegger parle d'un tremblement de terre où des hommes et des animaux furent étouffés, et demeurèrent sans vie et sans mouvement comme des statues. Cela n'empêche pas que la transmutation de la femme de Loth ne fût miraculeuse et un effet direct de la colère de Dieu, qui, par un monument terrible et subsistant, voulait avertir les hommes des châtiments préparés à l'indocilité et à la désobéissance. Quelques anciens, comme saint Irénée, attestent qu'elle conservait de leur temps la forme de femme, et qu'elle ne perdait rien de sa grosseur, quoiqu'on en arrachât toujours quelque morceau. Ils ajoutent d'autres circonstances prodigieuses et incroyables, mais moins absurdes, et surtout moins contraires au respect dû aux Livres saints, que les turlupinades d'un carme hébraïsant, nommé *Taddée de Saint-Adam,* qui, par des finesses grammaticales, a réduit ce grand événement à un simple orage. (*Voyez* le *Journal hist. et litt.*, 15 octobre 1784, p. 257, 1er mai 1785, p. 257.) Nous finirons cet article par un avis utile, qu'un homme versé dans les saintes Ecritures donne aux herméneutes et autres commentateurs légers et téméraires. « Il est aisé » de voir que tout ce faux appareil » d'une science grammaticale et » pédantesque est dirigé contre » la réalité et la croyance des mi» racles, cette grande voie que la » Providence a tracée à la foi des » peuples; celle que J.-C. a em» ployée pour prouver sa divinité, » et par laquelle les deux lois ont » commencé. Ce sont surtout les » miracles de l'ancien Testament, » sur lesquels s'acharnent nos her» meneutes. Il n'y a point d'ab» surdités qu'ils n'imaginent pour » ôter l'intervention de l'Eternel » dans les événements où il a dé» ployé sa puissance avec le plus » d'éclat, et s'est montré d'une » manière plus convaincante et » plus sensible. Le Pentateuque, » et surtout la Genèse, qui sont » remplis de faits de cette nature, » sont devenus entre les mains » des interprètes tudesques, des » espèces de romans de cabaret, » où la licence et l'ivresse font » assaut d'impertinence et d'inep» tie. Mais ce sont précisément » ces livres et ces faits qui atta» chent particulièrement l'atten» tion du chrétien, qui fixent ses » réflexions les plus sérieuses et » les plus touchantes, et où il » trouve le plus riche fonds d'in» struction. Malheur à l'homme » qui ne sent rien au récit de ces » apparitions si fréquentes dans » les premiers temps, de ce com-

» merce si inappréciable de la Divinité avec les hommes, de » cette théocratie familière, pour » ainsi dire, et domestique, où » Dieu, comme un bon père de » famille, se manifestait et parlait » à ses enfants; où sa conduite » personnelle (que cette expres- » sion me soit permise) était as- » sortie à la simplicité et à l'in- » nocence des mœurs du temps; » où pour former à la vertu le » monde dans l'enfance, il vou- » lait l'instruire par lui-même, » avant de lui envoyer les doc- » teurs et les prophètes; où il » agissait avec une promptitude » et une force toujours présentes, » pour récompenser et punir, » pour épouvanter et encourager! » Quelles scènes que celles du pa- » radis fermé à l'homme, de la » mort d'Abel, et de tout ce que » dit Dieu à cette occasion! Quel- » les leçons profondes et terri- » bles! Que dire de la catastrophe » du déluge, de Noé sortant de » l'arche, d'Abraham et des Anges » ses convives, du même patriar- » che arrêté par une main cé- » leste au moment d'un sacrifice » douloureux; de Moïse devant le » buisson ardent; de ce désert si » fécond en prodiges et en aver- » tissements redoutables?... O » pauvres critiques, qui vous » exercez sur de tels sujets, qui » cherchez à convertir en fables » arides et stériles, des choses si » propres à nourrir l'âme, à la » fortifier, à l'avertir de ce qu'elle » est devant Dieu même! Oui, » vous avez raison de dégrader et » d'avilir la Bible; elle n'est pas » faite pour vous. Votre condam- » nation s'y trouve à chaque » page. Si elle pouvait s'accorder » avec vos goûts, vos sophismes, » votre factice et théâtrale érudi- » tion, vos ignorantes et herme- » neutiques innovations, elle se- » rait l'ouvrage de l'enfer. »

LOTH (Jean-Charles), appelé *Carlotto* par les Italiens, peintre, né à Munich, en 1611, mourut à Venise en 1698. Son père, sa mère, et puis le chevalier Liberi, peintre vénitien, furent ses maîtres pour la peinture. Loth était grand coloriste, et possédait aussi plusieurs autres parties de son art.

LOTHAIRE Ier, fils de Louis-le-Débonnaire et d'Ermangarde, fille de Hugues, comte d'Alsace, naquit vers 795. Il fut associé à l'empire par son père en 817, à l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, et nommé roi des Lombards en 820. L'ambition l'emporta chez lui sur la reconnaissance. Il s'unit avec les grands seigneurs pour détrôner l'empereur, se saisit de sa personne, et l'enferma dans le monastère de Saint-Médard de Soissons. Nous ferons connaître les suites de cet attentat dans l'article du prince détrôné. Louis-le-Débonnaire étant sorti de sa prison par la discorde entre ses fils, les deux cadets, voulant faire augmenter leur portion, se déclarèrent contre Lothaire, et l'obligèrent à demander pardon à leur père commun. Après la mort de ce prince, Lothaire s'arrogea la supériorité sur deux de ses frères, et voulut les restreindre, l'un à la seule Bavière, et l'autre à l'Aquitaine. Charles, depuis empereur, et Louis de Bavière, s'unirent contre lui, et remportèrent une célèbre victoire à Fontenai, l'an 841. Cette journée fut sanglante, il y périt, dit-on, près de 100,000 hommes. Les trois frères se disposaient à lever de nouvelles troupes, lors-

qu'ils convinrent d'une trève, suivie d'un traité de paix conclu à Verdun en 843. La monarchie française fut partagée en trois parties égales et indépendantes l'une de l'autre. Lothaire eut l'Empire, l'Italie et les provinces situées entre le Rhin et le Rhône, la Saône, la Meuse et l'Escaut. Louis, surnommé "le Germanique", reçut toutes les provinces situées sur la rive droite du Rhin, et quelques villes sur la rive gauche, comme Spire et Mayence, "propter vini copiam", disent les annalistes; et Charles devint roi de toute la France, excepté de la portion cédée à Lothaire. Ce traité est la première époque du droit public d'Allemagne. (Pepin était mort en 838.) Dix ans après cette répartition, Lothaire, fatigué des troubles de son vaste empire, et craignant la mort, abdiqua la couronne. Il alla expier, dans le monastère de Prum, à 12 lieues au nord de Trèves, les fautes que l'ambition lui avait fait commettre contre son père et contre ses frères. Il prit l'habit monastique et mourut six jours après, le 28 septembre 855, à l'âge de 60 ans. Il laissa trois fils, Louis, Charles et Lothaire, entre lesquels il divisa ses états; Louis eut en partage le royaume d'Italie ou de Lombardie, avec le titre d'empereur; Charles, la Provence jusque vers Lyon; et Lothaire, le reste des domaines de son père en deçà des Alpes, jusqu'aux embouchures du Rhin et de la Meuse. Cette partie fut nommée "le royaume de Lothaire." C'est de ce dernier qu'est venu le nom de "Lotharinge" ou "Lorraine". (*Voyez* LOTHAIRE, roi de Lorraine.)

LOTHAIRE II, empereur d'Occident et duc de Saxe, né en 1075. Il était fils de Gerhard, comte de Supplembourg; il fut élu roi de Germanie après la mort de l'empereur Henri V en 1125, et couronné empereur de Rome en 1133 par le pape Innocent II, qui lui céda l'usufruit des terres de la comtesse Mathilde. Ce prince remercia le pontife, en lui baisant les pieds et en conduisant sa mule quelques pas. Il avait juré auparavant de "défendre l'Eglise", et de "conserver les biens du saint-siége." L'Empire avait été disputé après la mort de Henri V; Lothaire, par l'éloquence de Juger, fut préféré à Conrad de Franconie et à Frédéric de Souabe, fils d'Agnès, sœur du dernier empereur, ce qui causa de grands troubles. Il mourut sans enfants le 4 décembre 1137, dans le village de Bretten, près Trente. Ce règne fut l'époque de la police établie en Allemagne, vaste pays livré depuis long-temps à la confusion. Les priviléges des églises, des évêchés et des abbayes furent confirmés, ainsi que les hérédités et les coutumes des fiefs et arrière-fiefs. Les magistratures des bourgmestres, des maires, des prévôts, furent soumises aux seigneurs féodaux. On se plaignait des injustices de ces magistrats, et on eut bientôt à se plaindre de la tyrannie de ceux dont ils dépendirent. [En 1129, Rome était divisée en deux partis pour le choix d'un pape. L'un de ces partis élut Innocent II, et l'autre Anaclet. Innocent, réfugié en France, alla ensuite à Liége trouver Lothaire, le couronna empereur (1130), et excommunia ses compétiteurs. Lothaire reconduisit le pape à Rome, et obligea Anaclet à s'en-

fermer dans le château Saint-Ange. Le pape sacra Lothaire une seconde fois dans cette ville. Ce fut en 1135 que cet empereur convoqua à Magdebourg une diète célèbre, afin d'établir ses réglements pour la police de l'Allemagne. Plusieurs ambassadeurs et des princes étrangers y assistèrent. Deux ans après, Lothaire rentra en Italie pour défendre Innocent II contre Roger, roi de Sicile, qui soutenait le pape Anaclet; il le vainquit et remit Innocent sur son siége. Conrad, duc de Franconie, ancien compétiteur de Lothaire, lui succéda.]

LOTHAIRE, roi de France, fils de Louis d'Outremer et de Gerberge, sœur de l'empereur Othon Ier, naquit en 941, fut associé au trône en 952, et succéda à son père en 954. Il fit la guerre avec succès à l'empereur Othon II, auquel il céda la Lorraine en 980, pour la tenir en fief de la couronne de France. Il avait cédé aussi à Charles son frère le duché de la Basse-Lorraine; ce qui déplut à tous les grands du royaume. Il mourut à Compiègne en 986, dans sa 45e année, empoisonné, à ce qu'on croit, par Emme sa femme, fille de Lothaire II, roi d'Italie. Ce prince était recommandable par sa bravoure, son activité, sa vigilance, ses grandes vues; mais il était peu exact à tenir sa parole, et finissait presque toujours mal, après avoir bien commencé.

LOTHAIRE, roi de Lorraine, fils de l'empereur Lothaire Ier, abandonna Thietberge sa femme, pour épouser Valdrade sa maîtresse. Ce divorce fut approuvé par deux conciles, l'un assemblé à Metz, l'autre à Aix-la-Chapelle, soit que par de vaines raisons Lothaire eût persuadé aux évêques que son mariage n'était pas légitime, soit que dans ces temps d'ignorance la doctrine de l'indissolubilité ait souffert quelque obscurcissement. Le pape Nicolas Ier cassa les décrets des deux conciles, et Lothaire fut obligé de quitter la femme qu'il aimait pour reprendre celle qu'il devait aimer. Ce décret, contre lequel personne ne réclama, prouve combien l'autorité du chef de l'Eglise était alors solidement établie en France. Le pape Adrien II ayant été élevé sur le trône pontifical, le roi de Lorraine passa en Italie au secours de l'empereur Louis Ier son frère, contre les Sarrasins, espérant obtenir la dissolution de son mariage. Mais le pape lui fit jurer, en lui donnant la communion, qu'il avait sincèrement quitté Valdrade; et les seigneurs qui accompagnaient ce prince firent le même serment. Ils moururent subitement presque tous; Lothaire lui-même fut attaqué à Plaisance d'une fièvre violente, qui l'emporta le 7 août 869, un mois après ce sacrilége parjure. V. LOTHAIRE Ier et LOUIS III.)

LOTICHIUS (Pierre), né en 1501, dans le comté de Hanau, y devint abbé de *Schluchtern*, l'an 1534. Il introduisit dans son abbaye le luthéranisme, dont il fut un des plus fanatiques sectateurs, et mourut en 1567, laissant quelques ouvrages imprimés à Marpurg, 1640, in-12.

LOTICHIUS (Pierre), médecin et poète, neveu du précédent, se fit surnommer "Secundus", pour se distinguer de son oncle. Il naquit en 1528 à Schluchtern, et après avoir fait ses études en Allemagne, il prit le parti des armes

en 1546; mais il les quitta bientôt, voyagea en France et en Italie, se fit recevoir docteur en médecine à Padoue, et alla professer cette science à Heidelberg, où il mourut de frénésie en 1560. C'était un habile médecin, et l'un des meilleurs poètes que l'Allemagne ait produits. Ses *Poésies* latines, et surtout ses *Élégies*, 1580, in-8°, ont quelque mérite. Sa candeur et sa bonté lui firent des amis illustres. On trouve sa *Vie* à la tête de ses *Poésies*, publiées par Jean Hagius, médecin.

LOTICHIUS (Christian), frère cadet du précédent, mort en 1568, est auteur de plusieurs pièces de vers latins, estimées. Elles ont été imprimées séparément, et avec celles du suivant, Francfort, 1620, in-8°.

* LOTICHIUS (Jean-Pierre), petit-fils de Christian, né à Francfort-sur-le-Mein en 1598, professa la médecine avec distinction à Rintlen en Westphalie, ne dédaigna pas les muses, et mourut en 1652. Il publia, en 1629, un *Commentaire* sur Pétrone, in-4°. On a de lui divers autres ouvrages en vers et en prose (*Voy.* l'article précédent), des *Livres* de médecine, une *Histoire des empereurs Ferdinand II et III*, 1646, 4 tom. in-fol., fig.

LOTTER (Jean-Georges), littérat, et antiquaire allemand, né à Augsbourg en 1699, professeur d'éloquence et d'antiquités à St-Pétersbourg en 1735, fut chargé d'écrire la vie de Michel Alexiowitsch, père de Pierre-le-Grand. Le travail excessif auquel il se livra pour débrouiller ces matériaux accéléra sa mort, qui eut lieu en 1737. On a de lui: une *Vie de Peutinger* (*Hist. vitæ Peutingeri*), Leipsick, 1729, in-4°; | un *Comment. sur la table de Peutinger*, et une *Histoire des tentatives de l'empereur Julien pour rétablir le temple de Jérusalem* (*Histor. instaurationis templi*, etc.), et différents *Opuscules*, *Dissertations*, etc., insérés la plupart dans les *Acta eruditorum* de Leipsick et autres journaux littéraires d'Allemagne. On a aussi de lui une édit. de *Bibliotheca philosophica* de Struve avec un supplément.

* LOTTIN (Augustin-Martin), libraire, né à Paris en 1726, mort en 1798, composa | le *Retour de Saint-Cloud à Paris* (suite du *Voyage de Paris à Saint-Cloud* de Néel, *voyez* ce nom); | l'*Almanach de la Vieillesse*; | l'*Almanach historique des ducs de Bourgogne*, 1752, in-24; | un *Eloge de Catinat*, | et plusieurs autres *Opuscules* fort peu remarquables.—LOTTIN (Antoine-Prosper), frère cadet du précédent, né en 1739, libraire (1748-1782), assassiné à Paris en 1812, s'était livré aussi à la littérature. Son ouvrage principal est l'*Essai sur la mendicité*, publié sous le nom pseudonyme de Lambin de St-Félix. M. A.-M.-H. Boulard a publié sur la vie et les ouvrages des frères Lottin, deux notices insérées, la première dans le *Journal de la librairie* (de Ravier), an V (1797), la 2e dans le *Magasin encycl.*, 1813, t. 1er, p. 374.

* LOTTO (Laurent), peintre de l'école vénitienne, né dans le Bergamasque vers la fin du XVe siècle, fut élève de Bellini, du Giorgione, peut-être aussi de Léonard de Vinci, et mourut vers 1560 à Lorette, où il était allé peindre des sujets sacrés dans la célèbre chapelle de la Ste-Vierge. On a de lui des compositions très-estimées, parmi

lesquelles nous citerons la *Femme adultère amenée devant J.-C.* Ce tableau a fait partie de la collection du musée royal de Paris, et ne s'y trouve plus.

LOUAIL (Jean), auteur " appelant ", naquit à Mayenne dans le Maine, vers le milieu du XVIIe siècle. Après avoir demeuré quelque temps avec l'abbé Le Tourneux au prieuré de Villiers, que celui-ci possédait; il fut mis auprès de l'abbé de Louvois pour diriger ses études. Son élève étant mort, l'abbé Louail se retira à Paris, où il se donna bien des mouvements pour le parti de Jansénius. Il mourut en 1724. Il était prêtre et prieur d'Auzai. On a de lui : | la 1re partie de l'*Histoire du livre des Réflexions morales sur le Nouveau Testament et de la constitution* Unigetus, *servant de Préface aux Hexaples*, en 6 vol. in-12, et en un gros vol. in-4°, Amsterdam, 1726. On peut considérer cet ouvrage comme la base et le modèle des "Nouvelles ecclésiastiques". Il est écrit dans le même goût, la même véracité et la même modération que les feuilles du " Scélérat obscur ", comme l'appellait d'Alembert. (*Voyez* ROCHE Jacques.) Cadry a continué cette prétendue *Histoire* en 3 vol. in-4°, et l'a conduite presque jusqu'au temps où ont commencé les Nouvelles ecclésiastiques. | *Réflexions critiques* sur le livre du *Témoignage de la vérité dans l'église*, par le P. de La Borde; | *Histoire abrégée du jansénisme*, et des *Remarques sur l'ordonnance de l'archevêque de Paris*, in-12, avec mademoiselle de Joncoux, dont il revit aussi la traduction des notes de Nicole sur les " Provinciales".

LOUBÈRE (Simon DE LA), né à Toulouse en 1642, fut d'abord secrétaire d'ambassade auprès de Saint-Romain, ambassadeur français en Suisse. Ses talents pour les négociations déterminèrent Louis XIV à l'envoyer à Siam en 1687, en qualité d'envoyé extraordinaire. Il n'y resta qu'environ trois mois, pendant lesquels il s'occupa à rassembler des *Mémoires* sur l'histoire civile et naturelle du pays, sur l'origine de la langue, le caractère et les mœurs des habitants. De retour en France, il fut envoyé exécuter une commission secrète en Espagne et en Portugal. On croit que c'était pour détacher ces deux cours de l'alliance qui avait produit la révolution d'Angleterre. Son dessein transpira. Il fut arrêté à Madrid, et n'obtint sa liberté qu'avec beaucoup de peine. La Loubère, rendu à la France, s'attacha au chancelier de Pontchartrain, alors contrôleur-général des finances. Ce fut par le crédit de ce ministre qu'il obtint une place à l'académie française en 1693. Il se retira peu de temps après à Toulouse, y rétablit les "jeux floraux," autrefois si célèbres, et alors si dégénérés. Après s'être montré citoyen zélé et savant, il mourut en 1729, à 87 ans. La Loubère savait non seulement le grec et le latin, mais encore l'italien, l'espagnol et l'allemand. Il cultivait à la fois la poésie, les mathématiques, la politique et l'histoire; mais il n'excella dans aucun genre. Ses principaux ouvrages sont : | *Poésies* répandues dans différents recueils; | une *Relation* curieuse de son voyage de Siam, en 2 vol. in-12; | un traité de la *Résolution des équations*, in-4°, 1729, peu connu, etc.

LOUCHALI, ou ULUZZALI, ou OCCHIALI, fameux corsaire, né dans la Calabre en Italie, fut fait esclave par les Turcs dès sa jeunesse, et fut mis en liberté en renonçant au christianisme. La fortune et sa valeur l'élevèrent jusqu'à la vice-royauté d'Alger. Lorsque les Turcs se préparaient au siége de Famagouste, l'an 1570, après s'être rendus maîtres de Nicosie dans l'île de Chypre, Louchali alla joindre leur flotte avec son escadre, composée de 9 galères et de 30 autres vaisseaux. A la bataille de Lépante, en 1571, il commandait l'aile gauche de l'armée des Turcs, et était opposé à l'escadre de Doria, qui le mit en fuite. Cependant il rentra comme en triomphe dans Constantinople, parce qu'il mena avec lui quelques bâtiments chrétiens qu'il avait pris dès le commencement du combat. Le grand-seigneur donna de grands éloges à sa valeur, et le nomma bacha de la mer à la place d'Hali. Ce renégat se distingua dans plusieurs autres occasions, surtout à la prise de la Goulette en Afrique, l'an 1574, et mourut à la fin XVI[e] siècle.

LOUET (Georges), d'une noble et ancienne famille d'Anjou, conseiller au parlement de Paris, et agent du clergé de France en 1584, s'acquit une grande réputation par sa science, par ses talents, par sa prudence et par son intégrité. Il fut nommé à l'évêché de Tréguier; mais il mourut en 1608, avant que d'avoir pris possession de cet évêché. On a de lui : | un *Recueil de plusieurs notables arrêts*, dont la meilleure édition est celle de Paris, 1742, 2 vol. in-fol., avec les Commentaires de Julien Brodeau; | un *Commentaire* sur l'ouvrage de Dumoulin, des Règles de la chancellerie.

LOUIS I[er], "le Débonnaire", ou "le Faible", fils de Charlemagne et d'Hildegarde, sa seconde femme, naquit à Cassaneil, dans l'Agénois, en 778, parvint à la couronne de France en 814, et fut proclamé empereur la même année, âgé de 36 ans. Ce prince signala le commencement de son règne par la permission qu'il accorda aux Saxons, transportés en des pays étrangers, de retourner dans leur patrie. Louis ne continua pas comme il avait commencé. Le zèle de Charlemagne pour la religion avait fortifié sa puissance, et la dévotion mal entendue de son fils l'affaiblit. Trop occupé de la réforme de l'Eglise, et peu du gouvernement de son état, il s'attira la haine des ecclésiastiques, et perdit l'estime de ses sujets. Ce prince, jouet de ses passions et dupe de ses vertus mêmes, ne connut ni sa force ni sa faiblesse; il ne sut ni inspirer la crainte ni se concilier l'amour, et avec peu de vices dans le cœur, il eut toutes sortes de défauts dans l'esprit. Le mécontentement du clergé ne tarda pas à éclater. Une cruauté de Louis en fut l'occasion. Bernard, roi d'Italie (bâtard de Pépin dit "le Bossu", fils aîné de Charlemagne), irrité de ce que Lothaire, son cousin, lui avait été préféré pour l'Empire, prit les armes en 818. L'empereur, ayant marché contre lui, l'intimida tellement par sa présence, que Bernard, abandonné de ses troupes, vint se jeter à ses pieds. En vain il demanda sa grâce; Louis lui fit arracher les yeux, et ce jeune prince mourut des suites de cette cruelle opération. Ce ne fut pas

tout : Louis fit arrêter tous les partisans de Bernard, et leur fit éprouver le même supplice. Plusieurs ecclésiastiques lui inspirèrent des remords sur ces exécutions barbares. Les évêques et les abbés lui imposèrent une pénitence publique. Louis s'y soumit, et parut dans l'assemblée d'Attigni couvert d'un cilice. « Il crut, dit » le président Hénault, devoir » donner cette marque de repen» tir au mécontentement des évê» ques. Nous sommes surpris au» jourd'hui de voir une si grande » autorité aux évêques ; mais c'est » faute de se souvenir que c'était » cette même autorité qui fut si » favorable à nos rois dans l'ori» gine. » *Les évêques,* dit l'abbé Du» bos, *avaient grande part au gou» vernement d'alors, et présidaient » aux délibérations des peuples et à » leurs entreprises ; non comme chefs » de la religion, mais comme pre» miers citoyens.* » Dès l'an 817, Louis avait suivi le mauvais exemple de son père, en partageant son autorité et ses états à ses trois fils, Lothaire, Pépin et Louis-le-Germanique. Il associa le premier à l'empire, proclama le second roi d'Aquitaine, et le dernier roi de Bavière. Il lui restait un quatrième fils, qui fut depuis empereur sous le nom de *Charles-le-Chauve.* Il voulut, après le partage, ne pas laisser sans état cet enfant d'une seconde femme qu'il aimait, et lui donna, en 829, ce qu'on appelait alors l'Allemagne, en y ajoutant une partie de la Bourgogne. Judith de Bavière, mère de cet enfant, nouveau roi d'Allemagne, gouvernait l'empereur son mari, qui avait pour ministre un Bernard, comte de Barcelone, que Judith (*voy.* ce nom), avait mis à la tête des affaires. Les trois fils de Louis, indignés de sa faiblesse, et encore plus de ce qu'on avait démembré leurs états, armèrent tous trois contre leur père. Quelques évêques, excités par Ebbon, archevêque de Reims, et plusieurs seigneurs, se joignirent à eux, et abandonnèrent le parti de l'empereur. Le pape Grégoire IV vint en France, à la prière de Lothaire, et ne put mettre la paix entre le père et les enfants. (*Voy.* Grégoire IV.) Au mois de juin de l'année 833, Lothaire se mit à la tête d'une puissante armée, augmentée bientôt par la défection presque totale des troupes de son père. Ce malheureux prince, se voyant abandonné, prit le parti de passer au camp de ses enfants, retranchés entre Bâle et Strasbourg, dans une plaine appelée depuis le "Champ du mensonge", aujourd'hui Rotlenbe, entre Brisach et la rivière d'Ill. C'est là qu'on le déclara déchu de la dignité impériale, qui fut déférée à Lothaire. On partagea de nouveau l'empire entre ses trois fils, Lothaire, Pépin et Louis. A l'égard de Charles, cause innocente de la guerre, il fut renfermé au monastère de Prum. L'empereur fut conduit dans celui de Saint-Médard de Soissons, et l'impératrice Judith menée à Tortone, dans le Piémont, après que les vainqueurs l'eurent fait raser. Louis n'était pas à la fin de ses malheurs : on tint une assemblée à Compiègne, où ce prince fut engagé à se soumettre à la pénitence publique, comme "s'avouant coupable de tous les maux qui affligeaient l'état". On le conduisit à l'église de Notre-Dame de Soissons; il y parut en présence des évêques et du peuple, sans les or-

nements impériaux, et tenant à sa main un papier qui contenait la confession de ses fautes. Il quitta ses vêtements et ses armes, qu'il mit au pied de l'autel; et, s'étant revêtu d'un habit de pénitent et prosterné sur un cilice, il lut la liste de ses délits. Alors les évêques lui imposèrent les mains; on chanta les psaumes, et on dit les oraisons pour l'imposition de la pénitence. Les auteurs ont parlé diversement de cette action : les uns ont prétendu que c'était un trait de la politique de Louis, qui crut devoir cette satisfaction aux évêques et aux seigneurs de son royaume; d'autres l'ont regardée comme l'effet de sa vertu. Quoi qu'il en soit, il sera toujours vrai de dire que c'était pousser la vertu ou la politique plus loin qu'elle ne devait aller. Louis fut enfermé un an dans une cellule du monastère de Saint Médard de Soissons, vêtu du sac de pénitent. Mais la désunion de ses trois fils lui rendit la liberté et la couronne. Louis ayant été transféré à Saint Denis, deux de ses fils, Louis et Pépin, vinrent le rétablir, et remettre entre ses bras sa femme et son fils Charles. L'assemblée de Soissons fut condamnée par le concile de Thionville en 835. Louis y fut réhabilité; Ebbon, archevêque de Reims (*voyez* ce nom), qui avait présidé à l'assemblée de Compiègne, et quelques autres évêques, furent déposés. On a donc tort d'imputer la déposition de Louis au clergé de France; ce ne fut le crime que de quelques seigneurs et prélats. Une grande partie des évêques réclama contre cet excès, demeura attachée à Louis, et le clergé en corps improuva la conduite des factieux en déposant Ebbon et en rétablissant Louis. Bientôt après, un de ces mêmes enfants qui l'avaient rétabli, Louis de Bavière, se révolte encore; mais il est mis en fuite. Le malheureux père mourut en 840, de chagrin, dans une île du Rhin, au-dessus de Mayence, en disant: « Je pardonne à Louis, mais qu'il sache qu'il m'arrache la vie. » On prétend qu'une éclipse totale de soleil, qui survint pendant qu'il marchait contre son fils, effraya son esprit, que les malheurs avaient affaibli, et hâta sa mort. Il est difficile d'accorder ce récit avec les connaissances astronomiques que plusieurs historiens lui ont attribuées : la chose cependant n'est pas impossible, si on veut adopter cette réflexion du P. Petau : « Sed nec absurdum existimem, insignes potissimum solis eclipses ita dispositas à Deo, ac suis spatiis definitas, ut in ea temporum momenta caderent, quibus illustrium eventuum indicia dare possent ». Quoi qu'il en soit, la faiblesse de Louis et ses inconséquences firent les malheurs de son règne et ternirent ses autres qualités. Il connaissait les lois anciennes et modernes, et il en fit observer quelques-unes. Il rendit au clergé de son royaume la « liberté des élections », et se réserva seulement le droit de les confirmer. En déplorant les tristes dissensions qui déchirèrent son règne, on ne peut s'empêcher d'admirer les effets du christianisme, qui, dans le tumulte même des passions, fait respecter à un certain point la voix de la nature. Sous le règne du paganisme, ces divisions eussent été terminées par des assassinats et des parricides, et c'eût été un tableau d'horreurs de plus ajouté à ceux qui

composent l'histoire des prédécesseurs de Constantin, et qui forment encore aujourd'hui les annales des nations qui ne connaissent point l'Evangile. Thegan, chorévêque de Trèves, a écrit l'"Histoire" de Louis-le-Débonnaire. [Ce prince obligea ses sœurs à se retirer dans des couvents, fit crever les yeux à plusieurs de leurs amants, et consacra à la vie religieuse les derniers fils de Charlemagne; tout cela afin d'éviter les intrigues et les factions. Le pape Pascal Ier s'étant fait sacrer sans avoir obtenu, suivant l'usage, l'approbation de l'empereur, Louis menaça les Romains des plus grands châtiments, si jamais ils se portaient, d'après son expression, à de semblables attentats. Les prélats avaient jusqu'alors été obligés d'aller à la guerre; Louis Ier le leur défendit, et les contraignit à déposer leurs armures. S'étant rendu ennemis le clergé et la noblesse, il se livra à des ministres tirés du néant; ce fut Adzelard, un de ses favoris, qui dirigea toutes ses actions, et fut la principale cause de ses malheurs.]

LOUIS II, "le Jeune", empereur d'Occident, fils aîné de Lothaire Ier, créé roi d'Italie en 844, monta sur le trône impérial en 855, eut un différend avec les souverains de Constantinople, qui, méprisant sa faiblesse, lui disputaient le titre d'empereur. Il se défendit assez mal, et n'allégua contre eux que la possession. Il mourut en 875. [Les guerres civiles sous le règne de Louis-le-Débonnaire avaient ouvert l'empire aux Sarrasins, qui d'abord s'emparèrent du duché de Bénévent. Ils défirent l'armée de Louis près de Gaëte, en 845; mais il les battit trois ans après; défait de nouveau par les Sarrasins, dans la Pouille, il les vainquit en 868, 870 et 871, et les chassa de la Calabre. Dans cette même année, Aldégise, prince de Bénévent, fit arrêter Louis Ier dans son propre palais; mais, craignant la juste vengeance des Carlovingiens, il lui rendit la liberté; et enfin le pape Jean VIII raccommoda Aldégise avec l'empereur. Louis ne laissa qu'une fille, Ermengarde, qui épousa Boson, lequel fonda le royaume d'Arles.]

LOUIS III, dit "l'Aveugle", né en 880, de Boson, roi de Provence, et d'Ermengarde, fille de l'empereur Louis-le-Jeune, n'avait que 10 ans quand il succéda à son père. Il passa en Italie l'an 900, pour défendre ses droits contre Bérenger, qui lui disputait l'empire; et, après l'avoir battu deux fois, il se fit couronner empereur à Rome par le pape Benoît IV. Il ne tint que 5 ans le sceptre impérial. S'étant laissé surprendre dans Vérone par son rival, celui-ci lui fit crever les yeux, et le renvoya en Provence, où il mourut l'an 928.

LOUIS IV, dit "l'Enfant", fils de l'empereur Arnoul, fut roi de Germanie après la mort de son père en 900, à l'âge de 7 ans. L'Allemagne fut dans une entière désolation sous son règne. Les Hongrois la ravagèrent; on ne parvint à les faire retirer qu'à prix d'argent. A ces incursions étrangères, se joignirent des guerres civiles entre les princes et le clergé. On pilla les églises : les Hongrois revinrent pour avoir part au pillage; Louis IV s'enfuit à Ratisbonne, où il mourut en 911 ou 912. Il fut le dernier prince en Allema-

gne de la race des Carlovingiens. La couronne, qui devait être héréditaire dans la maison de Charlemagne, devint élective. Les états de la nouvelle monarchie profitèrent de cette révolution. Les Allemands, maîtres de disposer du trône, se donnèrent des priviléges excessifs. Les duchés et les comtés, administrés jusqu'alors par commission, devinrent des fiefs héréditaires. Peu à peu la noblesse et les états des duchés, qui, dans les premiers temps, ne reconnaissaient que la souveraineté du roi seule, furent réduits à dépendre absolument de leurs ducs, et à tenir en arrière-fief des terres qui mouvaient auparavant en droiture de la couronne. D'un autre côté, l'Italie commença à être asservie à l'Allemagne, et ce fut la source de plusieurs différends funestes entre les papes et les empereurs.

LOUIS V, nommé ordinairement "Louis de Bavière", fils de Louis-le-Sévère, duc de Bavière, et de Mathilde, fille de l'empereur Rodolphe Ier, naquit l'an 1286, et fut élu empereur à Francfort en 1314, à l'âge d'environ trente ans. Il fut couronné à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Mayence, tandis que Frédéric-le-Bel, fils de l'empereur Albert Ier, était sacré à Cologne, après avoir été nommé à l'empire par une partie des électeurs. Ces deux sacres produisirent des guerres civiles d'autant plus cruelles, que Louis de Bavière était oncle de Frédéric, son rival. Les deux empereurs consentirent, après avoir répandu beaucoup de sang, à décider leur querelle par trente champions; usage des anciens temps, que la chevalerie a renouvelé quelquefois. Ce combat ne décida rien, et ne fut que le prélude d'une bataille dans laquelle Louis fut vainqueur. Cette journée, suivie de quelques autres victoires, le rendit maître de l'empire. Frédéric ayant été fait prisonnier, y renonça au bout de trois ans pour avoir sa liberté. Le pape Jean XXII avait observé jusqu'alors la neutralité entre les deux concurrents, espérant que Louis, dont il connaissait les mauvaises qualités et le peu de religion, serait obligé de céder l'empire à Frédéric, prince sage et vertueux; mais après la bataille décisive de Muhldorf, en 1322, il ordonna à Louis V de suspendre l'exercice de ses droits, et de les soumettre au jugement du pape; il donna contre lui plusieurs monitoires, dans lesquels il lui reprochait de favoriser les hérétiques et les ennemis du Saint-Siége, et alla jusqu'à déclarer l'Empire vacant. (*Voyez*, au sujet de ces procédés des papes, les articles Frédéric Barberousse, Frédéric II, Grégoire VII, etc.) L'empereur appela du "pape mal instruit" au "pape mieux instruit", et enfin au concile général. Ayant été excommunié, il entra en Italie, entreprit de placer de son autorité des évêques sur plusieurs siéges d'Italie, et de chasser ceux qui y avaient été nommés par le pape, entra dans Rome, s'y fit couronner, fit élire l'antipape Pierre de Corbière ou Corbario, prononça une sentence de mort contre le pape et son défenseur le roi de Naples, et les condamna tous les deux à être brûlés vifs; trait qui donne une plus mauvaise idée de ce prince que toutes les bulles de Jean XXII. Comment, après de tels excès des empereurs, les écri-

vains modernes ont-ils pu s'attacher à inculper exclusivement les papes, dont les torts sont toujours restés beaucoup en-deçà de si étranges emportements? (*Voyez* Gélase II.) Ne serait-il pas plus sage de jeter un voile réciproque sur les fautes des pontifes et des rois, et de louer la modération dont au moins les premiers donnent aujourd'hui le consolant spectacle? Les fureurs de Louis irritèrent tout le monde; les Romains conspirèrent contre lui. Le roi de Naples arrive avec une armée aux portes de Rome; l'empereur et son antipape sont obligés de s'enfuir. Celui-ci demande pardon au pape la corde au cou. Clément VI marcha sur les traces de Jean XXII, son prédécesseur. Il lança les foudres ecclésiastiques sur Louis, en 1346. Cinq électeurs élurent roi des Romains Charles de Luxembourg, marquis de Moravie. L'ancien et le nouvel empereur se firent la guerre; mais un accident arrivé en 1347 termina ces querelles funestes. Louis tomba de cheval en poursuivant un ours à la chasse, et mourut de sa chute à soixante-trois ans. D'autres disent qu'il fut empoisonné. Ce prince est le premier empereur qui ait résidé constamment dans ses états héréditaires, à cause du mauvais état du domaine impérial, qui ne pouvait plus suffire à l'entretien de sa cour. Avant lui, les empereurs avaient voyagé continuellement d'une province à l'autre. Louis est aussi le premier qui, dans ses sceaux, se soit servi de deux aigles pour désigner les armes de l'Empire. Ils furent changés sous Winceslas, et réduits à un seul à deux têtes. C'est par la protection qu'il accorda aux Suisses révoltés, pour affaiblir la puissance d'une maison rivale, qu'il a contribué à fonder la république helvétique. (*Voyez* Tell.)

LOUIS II "le Bègue", roi de France, ainsi nommé à cause du défaut de sa langue, était fils de Charles-le Chauve. Il fut couronné roi d'Aquitaine en 867, succéda à son père dans le royaume de France, le 6 octobre 877, reçut honorablement le pape Jean VIII, et se fit couronner par lui roi de France au concile de Troyes, l'an 878. Il fut contraint de démembrer une grande partie de son domaine en faveur de Boson, qui s'était fait roi de Provence, et de plusieurs autres seigneurs mécontents, et mourut à Compiègne, le 10 avril 879, à 35 ans. Il eut d'Ansgarde, sa première femme (qu'il fut obligé de répudier par ordre de son père), Louis et Carloman, qui partagèrent le royaume entre eux; et laissa en mourant Adélaïde sa seconde femme, grosse d'un fils, qui fut Charles-le-Simple.

LOUIS III, fils de Louis-le-Bègue, et frère de Carloman, partagea le royaume de France avec son frère, et vécut toujours uni avec lui. Il eut l'Austrasie avec la Neustrie, et Carloman l'Aquitaine et la Bourgogne. Louis III défit Hugues-le-Bâtard, fils de Lothaire et de Valrade, qui revendiquait la Lorraine; marcha contre Boson, roi de Provence, et s'opposa aux courses des Normands, sur lesquels il remporta une grande victoire dans le Vimeu, en 882. Il mourut sans enfants, le 4 août suivant. Après sa mort, Carloman, son frère, fut seul roi de France.

LOUIS IV ou "d'Outremer",

ainsi nommé à cause de son séjour pendant treize ans en Angleterre, où la reine Odize, sa mère, l'avait conduit, était le fils de Charles-le-Simple. Il succéda à Raoul, roi de France, en 936. Il voulut s'emparer de la Lorraine; mais l'empereur Othon Ier le força de se retirer. Les grands de son royaume se révoltèrent plusieurs fois, et il les réduisit avec peine. S'étant emparé de la Normandie sur Richard, fils du duc Guillaume, il fut défait et fait prisonnier par Aigrold, roi de Danemarck, et par Hugues-le-Blanc, comte de Paris, en 944. On lui rendit la liberté l'année suivante, après l'avoir obligé de rendre la Normandie à Richard, et de céder le comté de Laon à Hugues-le-Blanc. Cette cession occasiona une guerre opiniâtre entre le comte et le roi; mais Louis d'Outremer étant soutenu de l'empereur Othon, du comte de Flandre et du pape, Hugues-le-Blanc fut enfin obligé de faire la paix, et de rendre le comté de Laon en 950. Louis d'Outremer finit ses jours d'une manière funeste; il fut renversé par son cheval en poursuivant un loup, et mourut à Reims de cette chute, le 10 septembre 954, à 38 ans. Il laissa de Gerberge, fille de l'empereur Henri l'Oiseleur, deux fils, Lothaire et Charles. Lothaire lui succéda, et Charles ne partagea pas la couronne, contre la coutume de ce temps-là, tant à cause de son bas âge que parce qu'alors il ne restait plus que Reims et Laon en propre au roi. Depuis, le royaume ne fut plus divisé également entre les frères; l'aîné seul eut le titre de roi, et les cadets n'eurent que de simples apanages. Ce fut ce qui rendit à l'état une partie de son ancienne grandeur. Louis d'Outremer était un grand prince à plusieurs égards; mais il ne se défiait pas assez des hommes et il fut souvent trompé. [Hugues Capet, dit le "Grand" et Herbert, comte de Vermandois, s'accordant pour renoncer à la couronne de France, après en avoir dépossédé Charles le "Simple", firent élire Louis, qui choisit Hugues pour premier ministre, et dès-lors celui-ci marcha à l'égal de son souverain, et après sa mort il devint roi.]

LOUIS V, "le Fainéant", roi de France après Lothaire, son père, en 986, se rendit maître de la ville de Reims, et fit paraître beaucoup de valeur dès le commencement de son règne. Il fut empoisonné par la reine Blanche, sa femme, le 21 mai de l'année suivante, 987, âgé d'environ vingt ans. Louis était d'un caractère turbulent et inquiet; le nom de "Fainéant" ne lui convenait point. Il paraît que ce nom ne lui a été donné que parce que son règne n'offre rien de mémorable; mais que pouvait-il faire dans le peu de temps qu'il occupa le trône? C'est le dernier des rois de France de la seconde race des Carlovingiens, laquelle a régné en France 236 ans. Après sa mort, le royaume appartenait de droit à Charles, son oncle, duc de la Basse-Lorraine, et fils de Louis d'Outremer; mais, ce prince s'étant rendu odieux aux Français, il fut exclu de la succession, et la couronne fut déférée à Hugues Capet, duc de France, le prince le plus puissant du royaume. Les causes de la ruine de la seconde race sont particulièrement les suivantes : 1° la division du corps de

l'état en plusieurs royaumes, division suivie nécessairement de guerres civiles entre les frères; 2° l'amour excessif que Louis-le-Débonnaire eut pour son trop cher fils, Charles-le-Chauve; 3° la faiblesse de la plupart des rois ses successeurs : à peine en compte-t-on cinq ou six qui aient eu à la fois du bon sens et du courage; 4° les ravages des Normands, qui désolèrent la France pendant près d'un siècle, et favorisèrent les révoltes des grands seigneurs.

LOUIS VI, " le Gros ", fils de Philippe Ier et de Berthe de Hollande, né en 1081 (quelques chronologistes disent en 1078), parvint à la couronne en 1108. Le domaine qui appartenait immédiatement au roi se réduisait alors au duché de France. Le reste était en propriété aux vassaux du roi, qui se conduisaient en tyrans dans leurs seigneuries, et qui ne voulaient point de maître. Ces seigneurs vassaux étaient presque tous des rebelles. Le roi d'Angleterre, duc de Normandie, ne manquait pas d'appuyer leurs révoltes; de là ces petites guerres entre le roi et ses sujets; guerres qui occupèrent les dernières années de Philippe Ier et les premières de Louis-le-Gros. Ce prince s'aperçut trop tard de la faute qu'on avait faite de laisser prendre pied en France aux Anglais, en ne s'opposant point à la conquête que Henri Ier fit de la Normandie sur Robert son frère aîné. Le monarque anglais, étant en possession de cette province, refusa de raser la forteresse de Gisors, comme on en était convenu. La guerre s'alluma, et, après des succès divers, elle fut terminée en 1114 par un traité qui laissait Gisors à l'Angleterre sous la condition de l'hommage. Elle se ralluma bientôt. Louis-le-Gros ayant pris sous sa protection Guillaume Cliton, fils de Robert, dit " Courte-Cuisse ", qui avait été dépouillé de la Normandie, voulut le rétablir dans ce duché; mais il n'était plus temps : Henri était devenu trop puissant, et Louis-le-Gros fut battu au combat de Brenneville, en 1119. L'année suivante, la paix se fit entre Louis et Henri, qui renouvela son hommage pour la Normandie. Le roi d'Angleterre ayant perdu toute sa famille et la fleur de la noblesse, qui périt à la vue du port de Harfleur, où elle s'était embarquée pour passer en Angleterre, cet événement renouvela la guerre. Guillaume Cliton, soutenu par plusieurs seigneurs normands et français, que Louis-le-Gros appuyait secrètement, profita de ce temps funeste à Henri pour l'attaquer; mais le monarque anglais vint à bout de soulever l'empereur Henri V contre le roi de France. Henri lève des troupes et s'avance vers le Rhin; Louis-le-Gros lui opposa une armée considérable, et l'empereur fut bientôt obligé de reculer. Le monarque français aurait pu aisément marcher tout de suite contre le roi d'Angleterre et reprendre la Normandie; mais les vassaux qui l'avaient suivi contre le prince étranger l'auraient abandonné s'il eût fallu combattre le duc de Normandie, par l'intérêt qu'ils avaient de balancer ces deux puissances l'une par l'autre. Louis-le-Gros est le premier qui ait entrepris de donner un gouvernement à la France. Avant lui, depuis que les nobles avaient

« forcé le roi de déclarer leurs titres héréditaires », il n'y avait aucune puissance publique, la majesté royale était avilie. Dès que Louis fut en état de monter à cheval, il poursuivit les seigneurs et les gentilshommes qui, du haut de leurs donjons, se répandaient pour piller dans les campagnes sans défense, sur les grands chemins et sur les rivières. Toute sa vie, il eut les armes à la main, courant partout où les opprimés réclamaient son secours, et payant de sa personne comme un simple cavalier. Quand il eut mis à la raison la plupart de ces petits tyrans, il entreprit de rétablir l'ordre; il accorda aux villes des chartes de communes, qui, en les déclarant libres, leur permettait de se choisir des maires et des échevins pour juger leurs procès et maintenir la police. Devenues ainsi de petites démocraties, les villes fournissaient au roi un certain nombre de gens de guerre. Chaque paroisse combattait pour lui sous la bannière de son saint. La jurisprudence occupa également ce monarque. Les justices royales, long-temps négligées et méconnues, refleurirent. Le monarque, garant des chartes des communes, prononça sur les différends qui survinrent entre les villes et les seigneurs; il institua l'usage d'appeler en plusieurs cas à ses juges, des sentences rendues par les officiers seigneuriaux. Il envoya des commissaires pour éclairer la conduite des juges. A la vérité, ce fut moins son ouvrage que celui de l'abbé Suger, son principal ministre; mais comme on impute aux rois tout le mal qui se fait sous eux, on doit aussi leur tenir compte de ce qui se fait de bien. Cette entreprise importante fut continuée sous Louis-le-Jeune, son fils. Les dernières années de Louis-le-Gros furent occupées à venger le meurtre de Charles-le-Bon, comte de Flandre, et à éteindre le schisme entre le pape Innocent II et Anaclet. Une dysenterie l'enleva le 1er août 1137, à 36 ans. Il mourut en chrétien, couché sur un tapis qu'il avait fait étendre à terre et couvrir de cendre en forme de croix. Les dernières paroles de ce monarque sont une belle leçon pour les rois; « N'oubliez jamais, » dit-il à son fils, que l'autorité » royale est un fardeau dont vous » rendrez un compte très-exact » après votre mort. » Sa veuve, Alix de Savoie, épousa, en secondes noces, Matthieu de Montmorenci, connétable; elle mourut en 1154. Louis était un prince recommandable par la douceur de ses mœurs (dit le président Hénault), et par toutes les vertus qui font un bon roi. Il est le premier roi de France qui ait été prendre à Saint-Denis « l'oriflamme », espèce de bannière de couleur rouge, fendue par le bas, et suspendue au bout d'une lance dorée.

LOUIS VII, « le Jeune », fils du précédent, né en 1120, succéda à son père en 1137, après avoir régné avec lui quelques années. Il eut au commencement de son règne un différend avec Innocent II et avec Thibaud IV, comte de Champagne. Innocent ayant nommé à l'archevêché de Bourges, et ne croyant pas devoir approuver l'élection que le clergé avait faite, Louis se déclara d'une manière violente contre le pape, qui l'excommunia et mit son domaine en interdit. Le roi s'en vengea sur Thibaut, qui était dévoué au pon-

tife, et mit en 1141 la ville de Vitri à feu et à sang. Les temples mêmes ne furent pas épargnés, et 1300 personnes réfugiées dans une église périrent comme tout le reste dans les flammes. Saint Bernard lui en fit de vifs reproches : le prince en fut touché, mais beaucoup trop tard, et se réconcilia avec le pontife. Le même saint, chargé par le pape Eugène de prêcher une croisade, y engagea Louis, contre l'avis de l'abbé Suger, qui, sans désapprouver la croisade, s'opposait au départ du roi. (*Voyez* SUGER.) Cette seconde croisade ne répondit point aux efforts de Louis, mais elle eut d'ailleurs de très-bons effets ; ce fut une nouvelle époque de la liberté que les villes achetèrent du roi ou de leurs seigneurs, qui faisaient argent de tout pour se croiser. Depuis long-temps il n'y avait plus en France que la noblesse et les ecclésiastiques qui fussent libres ; le reste du peuple était esclave, et même nul ne pouvait entrer dans le clergé sans la permission de son seigneur. Le roi n'avait d'autorité que sur les serfs des terres qui lui appartenaient. Mais quand les villes et les bourgs eurent acheté leur liberté, le roi, devenu leur défenseur naturel contre les entreprises des seigneurs, acquit en eux autant de sujets. Cette défense occasiona de la dépense ; il fallait qu'ils la payassent, et ils devinrent ainsi contribuables du roi, au lieu de l'être de leurs seigneurs. Ils ne firent donc que changer de maîtres ; mais la servitude du roi était si douce, qu'on vit dès-lors renaître en France les sciences, l'industrie et le commerce. Ce qui donna lieu à la croisade, ce fut la prise d'Édesse par Noradin. Le roi partit en 1147, avec Eléonore sa femme, et une armée de 80,000 hommes. Il fut défait par les Sarrasins. Il mit le siége devant Damas, et fut obligé de le lever en 1149, par la trahison des Grecs. C'est ainsi du moins qu'en ont parlé la plupart des historiens d'Occident ; les Orientaux ne conviennent pas de cette trahison. Louis-le-Jeune, en revenant en France, fut pris sur mer par des Grecs, et délivré par le général Roger, roi de Sicile. Ce monarque, après tant de malheurs, ne fut pas dégoûté des croisades : à peine fut-il arrivé qu'il en médita une nouvelle ; mais les esprits étaient si refroidis qu'il fut obligé d'y renoncer. Suger entreprit d'en faire une à ses dépens, mais la mort le prévint. (*Voyez* GODEFROI de Bouillon, saint BERNARD, PIERRE l'Hermite, saint LOUIS, etc.) L'épouse de Louis, Éléonore, héritière de la Guienne et du Poitou, qui l'avait accompagné dans sa course aussi longue que malheureuse, s'était dédommagée des fatigues du voyage avec Raimond d'Antioche, son oncle paternel, et avec un jeune Turc d'une rare beauté, nommé Saladin. Louis crut laver cette honte en faisant casser en 1152 son mariage, pour épouser en quatrièmes noces Alix, fille de ce même Thibaut, comte de Champagne, son ancien ennemi. C'est ainsi qu'il perdit la Guienne. Éléonore répudiée se maria six semaines après avec Henri II, duc de Normandie, depuis roi d'Angleterre, et lui porta en dot le Poitou et la Guienne. La guerre éclata entre la France et l'Angleterre en 1156, au sujet du comté

de Toulouse. Louis, tantôt vaincu, tantôt vainqueur, ne remporta aucune victoire remarquable. La paix conclue entre les deux monarques en 1161, fut suivie d'une nouvelle guerre, terminée en 1177 par la promesse de mariage du second fils de Henri II et de la fille cadette de Louis-le-Jeune. Ce prince mourut en 1180, à 60 ans, d'une paralysie qu'il contracta en allant au tombeau de saint Thomas de Cantorbéry, auquel il avait donné une retraite dans sa fuite. Il entreprit ce voyage pour obtenir la guerison de Philippe son fils, dangereusement malade. Louis-le-Jeune était pieux, bon, courageux, mais presque sans succès; ce qu'on attribua aux excès qui marquèrent le commencement de son règne, et que saint Bernard regarda dès-lors comme une source de calamités.

LOUIS VIII, roi de France, que sa bravoure a fait surnommer « le Lion », fils de Philippe-Auguste et d'Isabelle de Hainaut, naquit en 1187. Il se signala en diverses expéditions sous le règne de son père, et monta sur le trône en 1223. C'est le premier roi de la 3e race qui ne fut pas sacré du vivant de son père. Henri III, roi d'Angleterre, au lieu de se trouver à son sacre, comme il le devait, lui envoya demander la restitution de la Normandie; mais le roi refusa de la rendre, et partit avec une nombreuse armée, résolu de combattre les Anglais et de les chasser de la France. Il prit sur eux Niort, Saint-Jean-d'Angely, le Limousin, le Périgord, le pays d'Aunis, etc. Il ne restait plus que la Gascogne et Bordeaux à soumettre pour achever d'éloigner les Anglais, lorsque Louis se vit obligé de faire la guerre aux Albigeois, qui portaient avec le poison de l'erreur, les dégâts les plus sanglants dans les provinces méridionales du royaume. Il fit le siége d'Avignon, à la prière du pape Honoré III, et prit cette ville le 12 septembre 1226. La maladie se mit ensuite dans son armée; le roi lui-même tomba malade, et mourut à Montpensier en Auvergne, le 8 novembre 1226, à 39 ans. Thibaud VI, comte de Champagne, éperdument amoureux de la reine, fut soupçonné de l'avoir empoisonné; mais cette accusation est dénuée de fondement. La valeur de Louis VIII, sa chasteté et ses vertus ont rendu son nom immortel. Il légua par son testament cent sous à chacune des 2,000 léproseries de son royaume. La lèpre était alors, comme l'on voit, une maladie fort commune. Il légua encore 30,000 livres une fois payées (c'est-à-dire environ 540,000 livres de la monnaie d'aujourd'hui) à sa femme, la célèbre Blanche de Castille. Cette remarque fera connaître quel était alors le prix de la monnaie. C'est, dit un historien, le pouls d'un état, et une manière assez sûre de connaître ses forces. [Avant la mort de son père, ce prince, sollicité par les Anglais révoltés contre Jean, passa à Londres, où il avait été proclamé roi. Il vainquit les partisans du monarque détrôné; mais, Jean étant mort, les Anglais se prononcèrent en faveur de son fils. Louis fut assiégé dans Londres, et n'obtint sa liberté qu'en promettant que Philippe-Auguste rendrait aux Anglais ce qu'il leur avait pris en France. C'est le prétexte sur le-

quel Henri III d'Angleterre, au lieu de venir au sacre de Louis, se fonda pour le sommer de lui rendre la Normandie.]

LOUIS IX (Saint), fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, né en 1215, parvint à la couronne en 1226, sous la tutelle de sa mère : ce fut la première fois que les qualités de tutrice et de régente se trouvèrent dans la même personne. La minorité du jeune roi fut occupée à soumettre les barons et les petits princes, toujours en guerre entre eux, et qui ne se réunissaient que pour bouleverser l'Etat. Le cardinal Romain, légat du pape, aida beaucoup la reine par ses conseils. Thibaud VI, comte de Champagne, depuis long-temps amoureux de Blanche, fut jaloux de l'ascendant que prenait Romain, et arma contre le roi. Blanche, qui avait méprisé jusqu'alors son amour, s'en servit avec autant d'habileté que de vertu pour ramener le comte, et pour apprendre de lui les noms, les desseins et les intrigues des factieux. Louis, parvenu à l'âge de majorité, soutint ce que sa mère avait si bien commencé, et ne s'occupa que du bonheur de ses sujets. Il se conduisit avec beaucoup de prudence durant les différends de Grégoire IX et de Frédéric II, et ne voulut pas que son frère Robert acceptât la couronne impériale, que le pape lui offrait. Il condamnait hautement la conduite de Frédéric, mais il ne croyait pas « qu'on pût lui ôter la couronne, s'il n'était condamné dans un concile général ». Ce qui prouve quelle était sur ce point, même dans les cours, la jurisprudence de ces temps reculés, relativement aux rois, et combien l'on a eu tort, de nos jours, de s'élever à ce sujet contre les papes. (*Voyez* FRÉDÉRIC II, GRÉGOIRE VII, GRÉGOIRE IX, etc.) Après l'excommunication de ce prince au concile de Lyon, et sa déposition, qu'il semblait ne pas approuver, quoiqu'il en reconnût la légalité, il travailla à le réconcilier avec le pape; mais Frédéric ne répondit pas à ses vues. Louis leva des troupes contre le roi d'Angleterre Henri III, et contre les grands vassaux de la couronne de France, unis avec ce monarque. Il les battit deux fois, la première à la journée de Taillebourg en Poitou, l'an 1241; la deuxième, quatre jours après, près de Saintes, où il remporta une victoire complète. Henri fut obligé de faire une paix désavantageuse. Le comte de la Marche et les autres vassaux révoltés rentrèrent dans leur devoir et n'en sortirent plus. Louis n'avait alors que 27 ans. Il quitta son royaume bientôt après, pour passer dans la Palestine. Dans les accès d'une maladie violente, dont il fut attaqué en 1244, il crut entendre une voix qui lui ordonnait de prendre la croix contre les infidèles, de faire restituer aux chrétiens les belles provinces que les Sarrasins leur avaient enlevées, et de les délivrer du plus cruel esclavage qui fût jamais : il fit dès-lors vœu de passer dans la Terre-Sainte. La reine sa mère, la reine sa femme, le prièrent de différer jusqu'à ce qu'il fût entièrement rétabli; mais Louis n'en fut que plus ardent à demander la croix. L'évêque de Paris la lui attacha, fondant en larmes, comme s'il eût prévu les malheurs qui attendaient le roi dans la Terre-Sainte. Louis pré-

para pendant quatre ans cette expédition, aussi illustre que malheureuse; enfin, laissant à sa mère le gouvernement du royaume, il s'embarqua l'an 1248 à Aigues-Mortes, avec Marguerite de Provence sa femme, et ses trois frères. Presque toute la chevalerie de France l'accompagna. Arrivé à la rade de Damiette, il s'empara de cette ville en 1249. Il avait résolu de porter la guerre en Egypte, pour attaquer dans son pays le sultan, maître de la Terre-Sainte; il passa le Nil à la vue des infidèles, remporta deux victoires sur eux, et fit des prodiges de valeur à la journée de Massoure en 1250. Les Sarrasins eurent bientôt leur revanche; la famine et la maladie contagieuse ayant obligé les Français à reprendre le chemin de Damiette, ils vinrent les attaquer pendant la marche, les mirent en déroute et en firent un grand carnage. Le roi, dangereusement malade, fut pris près de Massoure avec tous les seigneurs de sa suite et la meilleure partie de l'armée. Louis parut dans sa prison aussi grand que sur le trône. Les Musulmans ne pouvaient se lasser d'admirer sa patience et sa fermeté à refuser ce qu'il ne croyait pas raisonnable. Ils lui disaient : « Nous te regardions comme notre captif et notre esclave, et tu nous traites, étant aux fers, comme si nous étions tes prisonniers! » On osa lui proposer de donner une somme excessive pour sa rançon, mais il répondit aux envoyés du sultan : « Allez dire à votre maître qu'un roi de France ne se rachète pas pour de l'argent. Je donnerai cette somme pour mes gens, et Damiette pour ma personne. » Il paya en effet 400,000 liv. pour leur rançon, rendit Damiette pour la sienne, et accepta du sultan une trève de dix ans. Son dessein était de repasser en France, mais ayant appris que les Sarrasins, au lieu de rendre les prisonniers, en avaient fait périr un grand nombre dans les tourments, pour les obliger de quitter leur religion, il se rendit dans la Palestine, où il demeura encore quatre ans, jusqu'en 1254. Le temps de son séjour fut employé à fortifier et à réparer les places des chrétiens, à mettre en liberté tous ceux qui avaient été faits prisonniers en Egypte, et à travailler à la conversion des infidèles. Arrivé en France, il trouva son royaume dans un meilleur état qu'il n'aurait dû naturellement espérer. La Providence avait veillé sur un pays qu'il n'avait abandonné que par les motifs les plus chrétiens. Son retour à Paris, où il se fixa, fit le bonheur de ses sujets et la gloire de la patrie. Il établit le premier la justice du ressort; et les peuples, opprimés par les sentences arbitraires des juges des baronies, purent porter leurs plaintes à quatre baillliages royaux, créés pour les écouter. Sous lui, les hommes d'étude commencèrent à être admis aux séances de ses parlements, dans lesquelles des chevaliers, qui rarement savaient lire, décidaient de la fortune des citoyens. Il diminua les impôts, et révoqua ceux que l'avidité des financiers avaient introduits. Il porta des édits sévères contre les blasphémateurs et les impies, bâtit des églises, des hôpitaux, des monastères, et publia une "Pragmatique Sanction" en 1269, pour conserver les anciens droits des

églises cathédrales et la liberté des élections. Le sixième canon défend de payer les sommes que la cour de Rome pourrait exiger ; mais Fleury observe « que ce canon manque dans beaucoup » d'exemplaires ; dans les autres » canons, il n'est nullement fait » mention de la cour de Rome, » et on croit que le saint roi n'y » a eu en vue que les entreprises » des seigneurs et des juges laïques sur les bénéfices. » Le président Hénault doute que cette « Pragmatique » soit de saint Louis. Ce monarque reçut en 1264 un honneur qu'on ne peut rendre qu'à un monarque vertueux : le roi d'Angleterre Henri III et les barons le choisirent pour arbitre de leurs querelles. Ce prince était venu le voir à Paris au retour de son voyage de la Palestine, et l'avait assuré qu'*il était son seigneur et qu'il le serait toujours.* Le comte d'Anjou, Charles, son frère, dut à sa réputation et au bon ordre de son royaume l'honneur d'être choisi par le pape pour roi de Sicile. Louis augmentait cependant ses domaines de l'acquisition de Péronne, d'Avranches, de Mortagne, du Perche. Il pouvait ôter aux rois d'Angleterre tout ce qu'ils possédaient en France : les querelles de Henri III et de ses barons lui en facilitaient les moyens; mais il préféra la justice à l'usurpation. Il les laissa jouir de la Guienne, du Périgord, du Limousin, en les faisant renoncer pour jamais à la Touraine, au Poitou, à la Normandie, réunie à la couronne par Philippe-Auguste son aïeul. Voyant la France florissante et son gouvernement bien affermi, il partit pour la sixième croisade en 1270. Il assiégea Tunis en Afrique; huit jours après, il emporta le château, et mourut dans son camp le 25 août de la même année, d'une maladie contagieuse qui ravageait son armée. Dès qu'il en fut attaqué, il se fit étendre sur la cendre, et expira, à l'âge de 55 ans, avec la ferveur d'un anachorète et le courage d'un héros, et avec la satisfaction d'avoir fait aux ennemis du nom chrétien une guerre sage et juste, quoique avec des succès variés et d'éclatants revers. (*Voyez* l'excellent Discours sur le troisième âge de l'Église, à la fin du 14e tome de l'Histoire ecclésiastique de l'abbé Bérault, et les articles Louis VII, Pierre l'Hermite, etc.) Boniface VIII le canonisa en 1297. La bulle de canonisation du saint roi est un éloge magnifique et très-étendu, fondé, comme il y est dit, sur une certitude entière de la pureté de ses mœurs, de la régularité et de l'austérité de sa vie de son amour pour la justice, de son zèle généreux pour le progrès de la foi, de sa charité envers les pauvres, les infirmes, les gens sans appui et de toute nation, en un mot de toutes ses vertus chrétiennes, royales, héroïques. On avait reçu à ce sujet la déposition sous serment de plus de 300 témoins, et l'on avait vérifié jusqu'à 63 miracles. Saint Louis a été, au jugement du P. Daniel et du président Hénault, un des plus grands princes qui aient jamais porté le sceptre ; compatissant comme s'il n'avait été que malheureux; libéral, sans cesser d'avoir une sage économie; intrépide dans les combats, mais sans emportement. Il n'était courageux que pour de grands intérêts. Il fallait que des objets puissants, la justice ou l'a-

mour de son peuple, excitassent son âme, qui hors de là paraissait faible, simple et timide. Prudent et ferme à la tête de ses armées et de son conseil, quand il était rendu à lui-même il n'était plus que particulier. Ses domestiques devenaient ses maîtres, sa mère le gouvernait, et les pratiques de la dévotion la plus simple remplissaient ses journées. Il est vrai que ces pratiques étaient ennoblies par des vertus solides et jamais démenties ; elles formaient son caractère. C'est à ce règne, suivant Joinville, que se doit rapporter l'institution des maîtres des requêtes ; ils n'étaient d'abord que trois ; ils furent portés à quatre-vingts par l'édit de 1752, qui les fixa à ce nombre. Saint Louis proscrivit aussi des terres de son domaine l'absurde procédure des duels judiciaires, et y substitua la voie d'appel à un tribunal supérieur : ainsi il ne fut plus permis, comme auparavant, de se battre contre sa partie ni contre les témoins qu'elle produisait. Joinville, La Chaise et l'abbé de Choisi ont écrit sa *Vie*. *Voyez* leurs articles.

LOUIS X, roi de France et de Navarre, surnommé "Hutin", c'est-à-dire "mutin" et "querelleur", succéda à Philippe-le-Bel son père, le 29 novembre 1314, étant déjà roi de Navarre par Jeanne sa mère, et s'étant fait couronner en cette qualité à Pampelune le 1er octobre 1308. Veuf de Marguerite de Bourgogne, il différa son sacre jusqu'au mois d'août de l'an 1315, à cause des troubles de son royaume, et parce qu'il attendait sa nouvelle épouse, Clémence, fille de Charles, roi de Hongrie. Pendant cet intervalle, Charles de Valois, oncle du roi, se mit à la tête du gouvernement, et fit pendre Enguerrand de Marigni à Montfaucon, au gibet que ce ministre avait lui-même fait dresser sous le feu roi, dont il était ministre. Louis X rappela les Juifs dans son royaume, fit la guerre sans succès contre le comte de Flandre, et laissa accabler son peuple d'impôts sous le prétexte de cette guerre. Il contraignit encore le reste des serfs de ses terres de racheter leur liberté : ce qu'ils firent avec peine. En remplissant un devoir connu, ils étaient tranquilles, et ils ignoraient ce qu'on exigerait d'eux quand ils seraient libres. L'édit du roi portait que, "selon le droit de nature, chacun doit naître franc", et il faisait acheter ce droit de *nature*. « On a remarqué en »tout temps, dit un philosophe, »que les prôneurs de la liberté ne »la connaissaient guère ; et que »s'ils en saisissaient quelques traits, »c'était toujours à leur profit. » Louis X mourut à Vincennes le 8 janvier 1316, à 26 ans. Il eut de Clémence un fils posthume nommé Jean, né le 15 novembre 1316 ; mais ce jeune prince ne vécut que huit jours. Il s'éleva une grande difficulté au sujet de la succession. Jeanne, fille du roi et de sa première femme, devait régner, selon le duc de Bourgogne. Les états-généraux décidèrent que la loi salique excluait les femmes de la couronne. Leur avis prévalut, et ce fut Philippe-le-Long, 2e fils de Philippe-le-Bel, qui monta sur le trône de France. Jeanne eut pour sa part la couronne de Navarre, qu'elle porta en dot à Philippe, petit-fils de Philippe-le-Hardi. [Le dernier acte du règne

de Louis X fut la punition de plusieurs exacteurs, surnommés, avec justice, "loups dévorants", et dont cependant on ne pendit que les plus pauvres.]

LOUIS XI, fils de Charles VII et de Marie d'Anjou, fille de Louis II, roi titulaire de Naples, naquit à Bourges en 1423. [A l'âge de 17 ans, il se révolta contre son père, par haine contre Agnès Sorel et contre les ministres du roi. Il s'enfuit à Niort, où il devint chef d'une faction connue sous le nom de la "Praguerie". Charles VII marcha contre lui, le défit et lui pardonna. Le dauphin alla combattre les Anglais, et se signala aux siéges de Pontoise, de la Réole et de Dieppe. L'année suivante, il vainquit les Suisses. De retour auprès de son père, il intrigua de nouveau, et de nouveau il quitta la cour; et, poursuivi par les troupes de son père, il se sauva en Bourgogne, où il fut bien reçu par le duc et le prince héréditaire, le duc de Charolais. Ce prince lui assura une retraite agréable à Genapp, en Hainaut, et pourvut à tous ses besoins. C'est dans cette retraite qu'il recueillit les cent "Nouvelles nouvelles", et qu'il lui naquit un fils d'une princesse de Savoie, qu'il avait épousée malgré son père; et, malgré les invitations de celui-ci, il ne revint en France qu'à l'époque de sa mort. Se croyant trahi par le cardinal de la Ballue, il le tint en prison plusieurs années. On ne le crut pas étranger à la mort d'Agnès Sorel. [Les dernières années de Charles VII furent remplies d'amertume; son fils causa sa mort. Louis XI, parvenu à la couronne, en 1461, par la mort de Charles VII, prit un plan de conduite et de gouvernement entièrement différent. Il ôta aux officiers et aux magistrats leurs charges, pour les donner aux rebelles qui avaient suivi ses retraites dans le Dauphiné, dans la Franche-Comté, dans le Brabant. Il traita la France comme un pays de conquête, dépouilla les grands, accabla le peuple d'impôts, et abolit la pragmatique-sanction; mais le parlement de Paris la soutint avec tant de vigueur, qu'elle ne fut totalement anéantie que par le concordat fait entre Léon X et François Ier. Ses violences excitèrent contre lui tous les bons citoyens. Il se forma une ligue entre Charles, duc de Berri, son frère, le comte de Charolais, le duc de Bretagne, le comte de Dunois, et plusieurs seigneurs non moins mécontents de Louis XI. Jean d'Anjou, duc de Calabre, vint se joindre aux princes confédérés, et leur amena 500 Suisses, les premiers qui aient paru dans les armées françaises. La guerre qui suivit cette ligue, formée par le mécontentement, eut pour prétexte la réformation de l'état et le soulagement des peuples : elle fut appelée la "Ligue du bien public". Louis arma pour la dissiper. Il y eut une bataille non décisive à Montlhéri, le 16 juillet 1465. Le champ resta aux troupes confédérées; mais la perte fut égale des deux côtés. Le monarque français ne désunit la ligue qu'en donnant à chacun des principaux chefs ce qu'il demandait : la Normandie à son frère; plusieurs places, dans la Picardie, au comte de Charolais; le comté d'Etampes au duc de Bretagne, et l'épée de connétable au comte de Saint-Pol. La paix fut conclue à Conflans, le 5 octobre

de la même année. Le roi accorda tout par ce traité, espérant tout ravoir par ses intrigues. Il enleva bientôt la Normandie à son frère, et une partie de la Bretagne au duc de ce nom. L'inexécution du traité de Conflans allait ranimer la guerre civile : Louis XI crut l'éteindre en demandant à Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, une conférence à Péronne, dans le temps même qu'il excitait les Liégeois à faire une perfidie à ce duc et à prendre les armes contre lui. Charles, instruit de cette manœuvre, retint Louis XI prisonnier dans le château de Péronne, le força à conclure un traité fort désavantageux, et à marcher à sa suite contre ces mêmes Liégeois qu'il avait armés. Le comble de l'humiliation pour lui, fut d'assister à la prise de leur ville, et de ne pouvoir obtenir son retour à Paris, qu'après avoir prodigué les bassesses et essuyé mille affronts. Le duc de Berry, son frère, fut la victime de cet élargissement. Louis XI le força de recevoir la Guienne en apanage, au lieu de la Champagne et de la Brie : il voulut l'éloigner de ces provinces, dans la crainte que le voisinage du duc de Bourgogne ne fût une nouvelle source de division. Louis XI n'en fut pas plus tranquille. Le duc de Bourgogne fit offrir sa fille unique au nouveau duc de Guienne; mais cette alliance ne se fit pas : le duc de Guienne mourut empoisonné avec sa maîtresse, par une pêche qui leur fut donnée, "non sans soupçon", dit le président Hénault, "contre le roi lui-même". Oder d'Aidie, favori du prince empoisonné, voulut venger la mort de son maître. Il enleva l'empoisonneur, et le conduisit en Bretagne, pour pouvoir lui faire son procès en liberté; mais le jour qu'on devait prononcer l'arrêt de mort, on le trouva étouffé dans son lit. Cependant le duc de Bourgogne se prépare à tirer une vengeance plus éclatante de la mort d'un prince qu'il voulait faire son gendre. Il entre en Picardie, met tout à feu et à sang, échoue devant Beauvais, défendu par des femmes, passe en Normandie, la traite comme la Picardie, et revient en Flandre lever de nouvelles troupes. Cette guerre cruelle fut terminée, pour quelques instants, par le traité de Bouvines, en 1474; mais, cette même année, il y eut une ligue offensive et défensive, formée par le duc de Bourgogne, entre Édouard IV, roi d'Angleterre, et le duc de Bretagne, contre le roi de France. Le prince anglais débarque avec ses troupes : Louis peut le combattre, mais il aime mieux le gagner par des négociations. Il paie ses principaux ministres; il séduit les premiers officiers, au lieu de se mettre en état de les vaincre; il fait des présents de vin à toute l'armée; enfin il achète le retour d'Edouard en Angleterre. Les deux rois conclurent à Amiens, en 1475, un traité qu'ils confirmèrent à Picquigni. Ils convinrent d'une trêve de sept ans; ils y arrêtèrent le mariage entre le dauphin et la fille du monarque anglais; et Louis s'engagea de payer jusqu'à la mort de son ennemi une somme de 50,000 écus d'or. Le duc de Bretagne fut aussi compris dans ce traité. Celui de Bourgogne, abandonné de tous et seul contre Louis XI, conclut avec lui à Vervins une trêve de neuf années. Ce

prince, ayant été tué au siége de Nanci en 1477, laissa pour héritière Maria sa fille unique, que Louis XI, par une politique mal entendue, refusa pour le dauphin son fils. Cette princesse épousa Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III, et ce mariage fut l'origine des querelles que la France ne cessa de faire à la maison d'Autriche, souveraine des Pays-Bas. La guerre entre l'empereur et le roi de France commença peu de temps après cette union. Louis XI s'empara de la Franche-Comté par la valeur de Chaumont d'Amboise. Il y eut une bataille à Guinegate, où l'avantage fut égal des deux côtés. Un traité, fait à Arras en 1482, termina cette guerre. On y arrêta le mariage du dauphin avec Marguerite, fille de Marie de Bourgogne. Louis XI ne jouit pas longtemps de la joie que lui devaient inspirer ces heureux événements. Sa santé dépérissait de jour en jour; enfin, sentant la mort approcher, il se renferma au château du Plessis-lès-Tours, où l'on n'entrait que par un guichet, et dont les murailles étaient hérissées de pieux de fer. Inaccessible à ses sujets, entouré de gardes, dévoré par la crainte de la mort, par la douleur d'être haï, par les remords et par l'ennui, il fit venir de Calabre un pieux ermite, révéré aujourd'hui sous le nom de saint François de Paule. Il se jeta à ses pieds, il le supplia en pleurant de demander à Dieu la prolongation de ses jours. « Mais le »saint, dit un orateur célèbre, »lui parla en prophète, et lui dit, »comme un autre Isaïe : " Dis»pone domui tuæ, quia morieris »tu, et non vives; " Sire, mettez »ordre à votre état, et à ce que »vous avez de plus précieux dans »votre état, qui est votre con»science : car il n'y a pas de mi»racle pour vous; votre heure est »venue, et il faut mourir. C'était »une parole bien dure pour tout »homme, encore plus pour un »roi, mais surtout pour un roi si »attaché à la vie. » Cependant Louis écouta François avec respect, le pria de le disposer à la mort, et expira entre ses bras le 21 août 1483, à 60 ans; heureux si de vifs et sincères repentirs ont effacé les iniquités de sa vie! Les chroniques du temps comptent 4000 sujets (nombre sans doute exagéré), exécutés sous son règne, en public ou en secret. Les cachots, les cages de fer, les chaînes dont on chargeait les victimes de sa barbare défiance, sont les monuments qu'a laissés ce monarque. Tristan l'ermite, prevôt de son hôtel, était le juge, le témoin et l'exécuteur de ses vengeances; et ce roi cruel ne craignait pas d'y assister, après les avoir ordonnées. Lorsque Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, accusé peut-être sans raison du crime de lèse-majesté, fut exécuté en 1477 par ses ordres, Louis XI fit placer sous l'échafaud les enfants de ce prince infortuné, pour recevoir sur eux le sang de leur père. Ils en sortirent tout couverts, et dans cet état, on les conduisit à la Bastille, dans des cachots faits en forme de hotte, où la gêne que leurs corps éprouvait était un continuel supplice. Ce monarque inhumain eut pour ses confidents et pour ses ministres des hommes dignes de lui; il les tira de la boue : son barbier devint comte de Meulan et am-

bassadeur; son tailleur, héraut d'armes; son médecin, chancelier. Il abâtardit la nation en lui donnant ces vils simulacres pour maîtres : aussi sous son règne, il n'y eut ni vertu ni héroïsme. L'obéissance et la bassesse tinrent lieu de tout; et le peuple fut enfin tranquille, dit un historien ingénieux, comme les forçats le sont dans une galère. Sa dévotion aurait dû, par un effet même naturel, adoucir son cœur dur, et corriger son caractère inconstant, bizarre, inquiet et perfide; mais sa dévotion n'était que la crainte servile d'une âme basse, pusillanime et égarée. Toujours couvert de reliques et d'images, portant à son bonnet une Notre-Dame de plomb, il lui demandait pardon de ses assassinats, et en commettait toujours de nouveaux. Il fit solliciter auprès du pape le droit de porter le surplis et l'aumusse, et de se faire oindre une seconde fois de l'ampoule de Reims, au lieu d'implorer la miséricorde de l'Être suprême, de laver ses mains souillées de tant de meurtres commis avec le glaive de la justice. Si la nature le fit naître avec un cœur pervers, elle lui donna de grands talents dans l'esprit. Il avait du courage; il connaissait les hommes et les affaires. Il avait, suivant ses expressions (1), "tout son conseil dans sa tête : maxime conforme d'ailleurs à son humeur ombrageuse et défiante. Prodigue par politique, autant qu'avare par goût, il savait donner en roi. Paris, désolé par une contagion, fut repeuplé par ses soins; une police rigoureuse y régnait. S'il avait vécu plus long-temps, les poids et les mesures auraient été uniformes dans ses états. Ce fut lui qui établit les postes jusqu'alors inconnues en France (1). Deux cent trente courriers, à ses gages, portaient les ordres du monarque et les lettres des particuliers dans tous les coins du royaume. Il est vrai qu'il leur fit payer chèrement cet établissement; il augmenta les tailles de trois millions, et leva, pendant vingt ans, 4 millions 700,000 liv. par an : ce qui pouvait faire environ 23 millions d'aujourd'hui; au lieu que Charles VII n'avait jamais levé par an que 1,800,000 francs. En augmentant son pouvoir sur ses peuples par ses rigueurs, il augmenta son royaume par sa politique. L'Anjou, le Maine, la Provence, la Bourgogne et quelques autres grands fiefs, furent réunis sous lui à la couronne. Ce prince a fait recueillir les "Cent Nouvelles nouvelles", ou histoires contées par différents seigneurs de sa cour; Paris, Verard, in-fol., sans date, mais dont la belle édition est d'Amsterdam, 1701, 2 vol.

(1) Cette parole est généralement attribuée au comte de Dammartin, qui dit un jour au roi en chevauchant de compagnie avec lui : « Sire, j'admire la force prodigieuse de votre cheval. Et » pourquoi? demanda Louis. C'est qu'il porte le » roi et tout son conseil. »

(1) Il est fait mention des chevaux de poste dans le Code Théodosien, au titre *De cursu publico*, en la loi 3, 6, 7, 15. etc.; mais ces postes n'étaient pas établies de la manière qu'elles le sont aujourd'hui dans toute l'Europe; c'étaient seulement des chevaux publics. Selon Hérodote, ce fut Cyrus ou Xercès, qui le premier, établit des courriers et des chevaux de poste, afin d'être instruit avec plus de diligence de tout ce qui se passait dans toute l'étendue de l'empire. Le mot de *poste* vient de ce que les chevaux sont posés (*positi*) d'intervalle en intervalle, et l'on attribue à Louis XI d'avoir ordonné le changement des chevaux de deux lieues en deux lieues, pour une plus grande promptitude; au lieu que les Perses n'en plaçaient qu'au bout de l'espace de chemin qu'un cheval pouvait faire par jour. L'ordre n'était pas si bon dans l'empire romain : les courriers étaient réduits à contraindre les villes ou les particuliers à leur fournir des chevaux. Ce fut l'empereur Adrien qui déchargea le peuple de cette nécessité.

in-8°, figures de Hoogue : quand les figures sont détachées de l'imprimé, elles sont plus recherchées. (*Voyez* Marguerite de Valois.) Si l'on en croit quelques auteurs, c'est sous son règne, en 1469, que le prieur de Sorbonne fit venir des imprimeurs de Mayence; Charles VII avait déjà tâché, quoique sans succès, d'introduire cet art en France. (*Voyez* Jenson.) Duclos, historiographe de France, a publié "l'Histoire" de ce prince, en 3 vol. in-12 : elle est curieuse, intéressante, et bien écrite. Il y en a *une autre* par mademoiselle de Lussan en 6 vol., et quelques autres qu'on doit lire avec défiance.

LOUIS XII, roi de France, naquit à Blois, en 1442, de Charles, duc d'Orléans, et de Marie de Clèves, et parvint à la couronne en 1498, après la mort de Charles VIII. [Louis XI, avant de mourir, avait déclaré sa fille, madame de Beaujeu, régente du royaume, pendant la minorité de Charles VIII. Le duc de Bourbon et le duc d'Orléans (depuis Louis XII) disputèrent l'autorité à la duchesse; mais, le roi ayant été déclaré majeur par ses états tenus à Tours, le duc d'Orléans n'obtint que la présidence du conseil : il était marié avec Jeanne, seconde fille du feu roi. Ayant à subir plusieurs désagréments de la part de la régente, il quitta la cour, suivi de plusieurs seigneurs, et se réfugia en Bretagne, où il devint amoureux de la célèbre Anne de Bretagne, fille et héritière du duc François II. La princesse de Beaujeu convoqua un lit de justice, et fit déclarer rebelle le duc d'Orléans, qui leva bientôt une armée; mais il fut battu par La Trémouille et fait prisonnier; Traîné de prison en prison, le duc Louis fut enfermé à la tour de Bourges, dans une cage de fer où il demeura trois ans. Enfin les prières de sa femme auprès de Charles VIII lui obtinrent la liberté. Il coopéra ensuite, et malgré sa passion, au mariage de Charles avec Anne de Bretagne, et suivit ce monarque en Italie, où il se distingua dans Novarre, par sa valeur et son intelligence. A son retour en France, Charles VIII mourut, et le duc d'Orléans monta sur le trône sous le nom de Louis XII.] Son caractère bienfaisant ne tarda pas d'éclater; il soulagea le peuple et pardonna à ses ennemis. Louis de La Trémouille l'avait fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin; il craignait son ressentiment; il fut rassuré par ces belles paroles : « Ce n'est point au roi de France » à venger les querelles du duc » d'Orléans. » Epris de l'esprit de conquête, il jeta ses vues sur le Milanais, sur lequel il prétendait avoir des droits par son aïeule Valentine, sœur unique du dernier duc de la famille des Visconti. Ludovic Sforce en était possesseur. Le roi envoya une armée contre lui en 1499, et en moins de vingt jours le Milanais fut à lui. Il fit son entrée dans la capitale, le 6 octobre de la même année; mais, par une de ces révolutions si ordinaires dans les guerres d'Italie, le vaincu rentra dans son pays, d'où on l'avait chassé, et recouvra plusieurs places. Sforce, dans ce rétablissement passager, payait un ducat d'or pour chaque tête de Français qu'on lui apportait. Louis XII fit un nouvel effort; il renvoya Louis

de La Trimouille, qui reconquit le Milanais. Les Suisses qui gardaient Sforce le livrèrent au vainqueur. Maître du Milanais et de Gênes, le roi de France voulut avoir Naples; il s'unit avec Ferdinand-le-Catholique pour s'en emparer. Cette conquête fut faite en moins de quatre mois, l'an 1501. Frédéric, roi de Naples, se remit entre les mains de Louis XII, qui l'envoya en France avec une pension de 120,000 livres de notre monnaie d'aujourd'hui. A peine Naples fut-il conquis, que Ferdinand-le-Catholique s'unit avec Alexandre VI pour en chasser les Français. Ses troupes, conduites par Gonsalve de Cordoue, qui mérita si bien le titre de « grand capitaine », s'emparèrent en 1503 de tout le royaume, après avoir gagné les batailles de Séminare et de Cérignole. Cette guerre finit par un traité honteux, en 1505. Le roi y promettait la seule fille qu'il eût d'Anne de Bretagne, au petit-fils de Ferdinand, à ce prince depuis si terrible à la France sous le nom de Charles-Quint. Sa dot devait être composée de la Bourgogne et de la Bretagne, et on abandonnait Milan et Gènes, sur lesquels on cédait ses droits. Ces conditions parurent si onéreuses aux états assemblés à Tours en 1506, qu'ils arrêtèrent que ce mariage ne se ferait point. Les Génois se révoltèrent la même année contre Louis XII. Il repassa les monts, les défit, entra dans leur ville en vainqueur, et leur pardonna. L'année 1508 fut remarquable par la « ligue de Cambrai », formée par JULES II. (*Voyez* l'article de ce pontife.) Le roi de France y entra, et défit les Vénitiens, à la bataille d'Aignadel, le 14 mai 1509. La prise de Crémone, de Padoue et de plusieurs autres places, fut le fruit de cette victoire. Jules II, qui avait obtenu par les armes de Louis XII à peu près ce qu'il voulait, n'avait plus d'autre crainte que celle de voir les Français en Italie. Il se ligua contre eux. Le jeune Gaston de Foix, duc de Nemours, repoussa une armée de Suisses, prit Bologne, et gagna, en 1511, la bataille de Ravenne, où il perdit la vie. La gloire des armes françaises ne se soutint pas; le roi était éloigné, les ordres arrivaient trop tard, et quelquefois se contredisaient. Son économie, quand il fallait prodiguer l'or, donnait peu d'émulation. L'ordre et la discipline étaient inconnus parmi les troupes. En moins de trois mois, les Français furent forcés de sortir de l'Italie. Le maréchal Trivulce, qui les commandait, abandonna, l'une après l'autre, les villes qu'ils avaient prises, du fond de la Romagne aux confins de Savoie. Louis XII eut la mortification de voir établir dans Milan, par les Suisses, le jeune Maximilien Sforce, fils du duc, mort prisonnier dans ses états. Gênes, où il avait étalé la pompe d'un roi asiatique, reprit sa liberté et chassa les Français. Elle fut soumise de nouveau; mais la perte de la bataille de Novarre, gagnée par les Suisses contre La Trimouille, le 6 juin 1513, fut l'époque de la totale expulsion des Français. L'empereur Maximilien, Henri VIII et les Suisses attaquèrent à la fois la France. Les Anglais mirent le siége devant Térouane, qu'ils prirent après la journée de Guinegate, dite la « journée des éperons », où les

troupes françaises furent mises en déroute sans presque livrer de combat. La prise de Tournai suivit celle de Térouane. Les Suisses assiégèrent Dijon, et ne purent être renvoyés qu'avec 20,000 écus comptant, une promesse de 4000, et sept otages qui en répondaient. Louis XII, battu de tous côtés, a recours aux négociations; il fait un autre traité avec Léon X, renonce au conciliabule de Pise, et reconnaît le concile de Latran; il fait un autre traité avec Henri VIII, et épouse sa sœur Marie, pour laquelle il donne un million d'écus. Il avait alors 53 ans, et était d'une santé fort délicate. Il mourut au bout de deux mois de mariage, en 1515. Si Louis XII fut malheureux au dehors de son royaume, il fut heureux en dedans. On ne peut reprocher à ce roi que la vente des charges. Il en tira en dix-sept années la somme de 1,200 mille livres dans le seul diocèse de Paris; mais les tailles et les aides furent modiques. Il aurait été plus loué si, en imposant des tributs nécessaires, il eût conservé l'Italie, ou plutôt si, renonçant à des conquêtes lointaines, incertaines et peu justes, il avait épargné le sang de ses sujets, et donné ses soins à la bonne administration d'un beau et grand royaume, qui pouvait suffire à son ambition. Mais on peut en quelque sorte pardonner ses fautes, en faveur de ses qualités précieuses de bon roi, de prince humain et équitable. Lorsqu'il allait à la guerre, il se faisait suivre de quelques hommes vertueux et éclairés, chargés, même en pays ennemi, d'empêcher le désordre et de réparer le dommage lorsqu'il avait été fait. Ces principes de probité furent surtout remarqués après la prise de Gênes, qui avait secoué le joug de la France. Son avant-garde ayant pillé quelques maisons du faubourg Saint-Pierre d'Arena, le prince, quoique personne ne se plaignît, y envoya des gens de confiance pour examiner à quoi se pouvait monter la perte, et ensuite de l'argent pour payer la valeur de ce qui avait été pris. L'Alviane, général des Vénitiens, ayant été pris à la bataille d'Agnadel, fut conduit au camp français, où on le traita avec toute la distinction possible. Ce général, plus aigri par l'humiliation de sa défaite, que touché de l'humanité de son vainqueur, ne répondit aux démonstrations les plus consolantes, que par une fierté brusque et dédaigneuse. Louis se contenta de le renvoyer au quartier où l'on gardait les prisonniers. « Il vaut mieux le laisser, » dit-il; je m'emporterais et j'en » serais fâché. Je l'ai vaincu, il » faut me vaincre moi-même. » Cependant il avait quelquefois des accès de colère où il n'était plus maître de lui-même, et n'écoutait plus que la fougue de cette passion aveugle. (*Voyez* JULES II.) Son édit de 1499 a rendu sa mémoire chère à tous ceux qui administrent la justice et à ceux qui l'aiment. Il ordonne par cet édit qu'on « suive toujours la loi, malgré les ordres contraires que l'importunité pourrait arracher du monarque ». Louis XII fut le premier des rois qui mit le laboureur à couvert de la rapacité du soldat, et qui fit punir de mort les gens d'armes qui rançonnaient le paysan. Les troupes ne furent plus le fléau des provinces, et loin de vouloir les en éloigner, les peuples

les demandèrent. Il était affable, doux, caressant; il égayait la conversation par des bons mots, plaisants sans être malins. On lui reproche avec raison d'avoir répudié la reine Jeanne, après un long mariage, quoique le pape Alexandre VI ait paru admettre ses raisons de nullité. (*Voyez* JEANNE DE FRANCE.) On a imprimé ses "Lettres" au cardinal d'Amboise, Bruxelles, 1712, 4 vol. in-12. L'abbé Tailhé a donné sa "Vie", Paris, 1755, 3 vol. in-8°. Louis XII avait pris pour devise le "porc-épic" avec ces mots: "Cominus et eminus," qui en étaient l'âme. L'académie française ayant proposé, en 1787, pour prix l'Eloge de Louis XII, la mémoire de ce prince fut barbouillée par tous les lieux communs du philosophisme; il n'y eut qu'une pièce écrite d'une manière digne de la vérité et de l'histoire, et ce ne fut pas elle que l'académie couronna.

LOUIS XIII, surnommé "le Juste", né à Fontainebleau en 1601 de Henri IV et de Marie de Médicis, monta sur le trône en 1610, après l'assassinat de son père, sous la tutelle de la régence de sa mère. Cette princesse changea le système politique du règne précédent, et dépensa en profusions, pour acquérir des créatures, ce que Henri-le-Grand avait amassé pour rendre sa nation puissante. Les troupes à la tête desquelles il se disposait à combattre, furent licenciées; son fidèle ministre, son ami Sulli, se retira de la cour; l'état perdit sa considération au dehors et sa tranquillité au dedans. Les princes du sang et les grands seigneurs, le maréchal de Bouillon à leur tête, remplirent la France de factions. On apaisa les mécontents par le traité de Sainte-Menehould, le 15 mai 1614; on leur accorda tout, et ils se soumirent pour quelque temps. Le roi, ayant été déclaré majeur le 2 octobre de la même année, convoqua le 27 les états-généraux. Le résultat de cette assemblée fut de parler beaucoup d'abus, de disserter sur les maux publics, sans remédier presque à aucun. La France resta dans le trouble, gouvernée par le Florentin Concini, connu sous le nom de "maréchal d'Ancre". (*Voy.* ce nom.) Cet homme obscur, parvenu tout-à-coup au faîte de la grandeur, disposa de tout en ministre despotique, et fit de nouveaux mécontents. Henri II, prince de Condé, se retire encore de la cour, publie un manifeste sanglant, se ligue avec les huguenots, toujours prêts à prendre les armes. Ces troubles n'empêchèrent point le roi d'aller à Bordeaux, où il déposa Anne d'Autriche, infante d'Espagne. Cependant il avait armé contre les rebelles; ces préparatifs et des combats partiels n'ayant aucun résultat définitif, on eut recours aux négociations. Le roi conclut avec Condé la paix à Loudun en 1615; mais, apprenant qu'il tramait de nouveaux projets, il le fit mettre à la Bastille peu de temps après. Les princes, à la nouvelle de cet emprisonnement, se préparèrent à la guerre; ils la firent avec peu de succès, et elle finit tout-à-coup par la mort du maréchal d'Ancre. Le roi, mécontent de la dépendance où son ministre le tenait, et conduit par les conseils de Luynes son favori, consentit à l'emprisonnement de Concini. Vitri, chargé de

l'ordre, voulut l'exécuter, et sur la résistance du maréchal, il le tua sur le pont du Louvre, le 24 octobre 1617. L'éloignement de Marie de Médicis, reléguée à Blois, suivit ce meurtre. Le duc d'Epernon, qui lui avait fait donner la régence, alla la tirer de cette ville, et la mena dans ses terres à Angoulême. On l'avait haïe toute-puissante, on l'aima malheureuse. Louis XIII, voyant les dispositions du peuple, chercha à se raccommoder avec sa mère, et y réussit par le moyen de l'évêque de Luçon, si connu et si craint depuis sous le nom de cardinal de « Richelieu ». La paix se fit à Angoulême en 1619; mais à peine fut-elle signée qu'on pensa à la violer. La reine, conseillée par l'évêque de Luçon, qui voulait faire acheter sa médiation, prit de nouveau les armes; mais elle fut obligée de les quitter bientôt après. Le roi, après s'être montré dans la Normandie pour apaiser les mécontents, passa à Angers, où sa mère s'était retirée, et la força à se soumettre. La mère et le fils en se voyant à Brissac, versèrent des larmes, et se brouillèrent ensuite plus que jamais. La nomination de Richelieu au cardinalat fut le seul fruit de ce traité. Louis XIII réunit le Béarn à la couronne par un édit solennel. Cet édit, donné en 1620, restituait aux catholiques les églises dont les protestants s'étaient emparés, et érigeait en parlement le conseil de cette province. Ce fut l'époque des troubles que les huguenots excitèrent sous ce règne. Rohan et Soubise furent les chefs des factieux. Le projet des calvinistes était de faire de la France une république; ils la divisèrent en huit cercles, dont ils comptaient donner le gouvernement à des seigneurs de leur parti. Ils offrirent à Lesdiguières le commandement de leurs armées et 100,000 écus par mois; Lesdiguières aima mieux les combattre, et fut fait maréchal général des armées du roi. Luynes, devenu connétable, marcha contre les rebelles vers la Loire, en Poitou, en Béarn, dans les provinces méridionales. Le roi était à la tête de cette armée. Presque toutes les villes lui ouvrirent leurs portes; il soumit plus de cinquante places. Ses armes, victorieuses dans tout le royaume, échouèrent devant Montauban, défendu par le marquis de la Force; le roi fut obligé de lever le siége, quoiqu'il y eût mené six maréchaux de France. Le nombre des chefs fut nuisible par le défaut de subordination. Luynes étant mort le 15 décembre de la même année 1621, Louis XIII n'en continua pas moins la guerre. Les avantages et les désavantages furent réciproques de part et d'autre. Le roi donna une grande marque de courage en Poitou, lorsqu'à minuit, à la tête de ses gardes, il passa dans l'île de Riez (que quelques auteurs ont mal à propos confondue avec l'île de Ré), et en chassa Soubise, après avoir défait les troupes qui défendaient ce poste. Il ne se signala pas moins au siége de Rohan en Saintonge; il monta trois ou quatre fois sur la banquette pour reconnaître la place, avec danger évident de sa vie. Cependant les huguenots se lassaient de la guerre; on leur donna la paix en 1623. Pendant cette courte paix, Louis XIII rétablit la tranquillité dans la Valteline en 1624, et secourut en 1625

le duc de Savoie contre les Génois. Les troupes françaises et les piémontaises firent quelques conquêtes qu'elles perdirent presque aussitôt. Les huguenots, toujours inquiets et rebelles, avaient recommencé la guerre, continuant à vérifier le mot de Charles IX : « D'abord vous ne demandiez » qu'une petite liberté, bientôt » vous voudrez être les maîtres » et nous chasser du royaume. » La Rochelle, le boulevard des calvinistes, reprend les armes, et est secondée par l'Angleterre. Les vaisseaux anglais furent vaincus près de l'île de Ré; et cette île, dont les rebelles s'étaient rendus maîtres, fut de nouveau à la France. Richelieu méditait un coup plus important, la prise de la Rochelle même. Une femme (c'était la mère du duc de Rohan, chef des hérétiques révoltés) défendit cette ville pendant un an contre l'armée royale, contre l'activité du cardinal de Richelieu et contre l'intrépidité de Louis XIII, qui affronta plus d'une fois la mort à ce siége. La ville se rendit enfin le 28 octobre 1628, après avoir souffert toutes les extrémités de la famine. On obtint la reddition de cette place par une digue de 747 toises de long, que le cardinal fit construire, à l'exemple de celle qu'Alexandre-le-Grand fit autrefois élever devant Tyr, et Alexandre de Parme devant Anvers. Cette digue dompta la mer, la flotte anglaise et les Rochellois. (*Voyez* GUITON et MÉTÉZEAU.) Les Anglais travaillèrent en vain à la forcer; ils furent obligés de retourner en Angleterre, et le roi entra enfin dans la ville rebelle, qui, depuis Louis XI jusqu'à Louis XIII, avait été armée contre ses maîtres. Ce dernier siége coûta 40 millions. Les fortifications furent démolies, les fossés comblés, les priviléges de la ville anéantis, et la religion catholique rétablie. Les philosophistes de nos jours déclament contre cette expédition, devenue indispensable au repos du royaume. Un écrivain judicieux et équitable a réfuté leurs déclamations, en s'adressant aux huguenots eux-mêmes. « Les temples sont profanés, dit-il, les » choses saintes outragées et brûlées, l'asile des cloîtres violé, » les vierges saintes sont déshonorées, l'autel est ébranlé, le trône » lui-même est menacé. De sourdes conspirations ont été découvertes, et la révolte a éclaté. Il » est temps de mettre fin à tant » d'excès; trop long-temps on les » a dissimulés. C'est par l'impunité que s'est accrue votre audace. Contre des maux aussi grands, » il faut employer des remèdes » violents. Subissez, il est temps, » la peine due à tant d'attentats; » et qu'un exemple terrible, » mais nécessaire, arrête enfin les » progrès du mal qui ne pourra » s'accroître sans entraîner la » ruine entière, non pas de l'Église seulement, mais de l'état » entier. Cependant vous pouvez » encore éviter le châtiment. Si » nous armons contre vous des » soldats pour arrêter et punir » vos excès, nous vous envoyons des missionnaires zélés » pour éclairer vos consciences. » Ouvrez les yeux à la vérité; » abjurez vos erreurs; rentrez » dans le sein de l'Église, et vous » nous verrez oublier vos fureurs » passées, et vous embrasser » comme des frères. Croyez, au

» fond du cœur, tout ce qu'il vous » plaira; conformez-vous seulement à l'extérieur, au culte dominant. En introduire un autre, » c'est troubler l'harmonie et la » tranquillité de l'état. Nous avons » la possession et la vérité pour » nous; et si vous persistez à » vouloir nous dépouiller, n'est-» il pas juste que nous songions » enfin à nous défendre, et à re-» pousser la force par la force? » La prise de La Rochelle fut suivie d'un édit appelé l' « édit de grace », dans lequel le roi parla en souverain qui pardonne. Après cet événement, si funeste au calvinisme et si heureux pour la France, le roi partit et alla secourir le duc de Nevers, nouveau duc de Mantoue, contre l'empereur qui lui refusait l'investiture de ce duché. Arrivé en Piémont, il força le Pas-de-Suze en 1629, ayant sous lui les maréchaux de Créqui et de Bassompierre; battit le duc de Savoie, et signa un traité à Suze, par lequel ce prince lui remit cette ville pour sûreté de ses engagements. Louis XIII fit ensuite lever le siége de Casal, et mit son allié en possession de son état. Le duc de Savoie n'ayant rien exécuté du traité de Suze, la guerre se renouvela en Savoie, en Piémont et dans le reste de l'Italie. Le marquis de Spinola occupait le Montferrat avec une armée espagnole. Le cardinal de Richelieu voulut le combattre lui-même, et le roi le suivit bientôt après. L'armée française s'empare de Pignerol et de Chambéry en deux jours; le duc de Montmorenci remporte avec peu de troupes une victoire au combat de Veillane sur les Impériaux, les Espagnols et les Savoisiens réunis, en juillet 1630. La même armée défit, peu de temps après, les Espagnols au pont de Carignan, et délivra Casal. Ces succès amenèrent le traité de Quiérasque, conclu en 1631, et ménagé par Mazarin, depuis cardinal. Le duc de Nevers fut confirmé, par ce traité, dans la possession de ses états. Louis XIII et Richelieu, de retour à Paris, y trouvèrent beaucoup plus d'intrigues qu'il n'y en avait en Italie, entre l'Empire, l'Espagne, Rome et la France. Gaston d'Orléans, frère unique du roi, et la reine-mère, tous deux mécontents et jaloux du cardinal, se retirèrent, l'un en Lorraine et l'autre à Bruxelles. Se voyant sans ressource en Lorraine, Gaston porta le malheur qui l'accompagnait en Languedoc, dont le duc de Montmorenci était gouverneur. Montmorenci, engagé dans sa révolte, fut blessé et fait prisonnier à la rencontre de Castelnaudari, le 1er septembre 1631. Le moment de la prise de ce général fut celui du découragement de Gaston et de tout son parti. Le procès fut fait au prisonnier selon la rigueur des lois, et, le 30 octobre suivant, il eut la tête tranchée à Toulouse, sans que le souvenir de ses victoires pût le sauver. Gaston, toujours fugitif, avait passé de Languedoc à Bruxelles, et de Bruxelles en Lorraine. Le duc Charles IV fut la victime de sa complaisance pour lui. Le roi réunit le duché de Bar à la couronne; il s'empara de Lunéville et de Nanci en 1633, et l'année suivante de tout le duché. Gaston ayant fait cette année un traité avec l'Espagne, fut invité à se réconcilier avec le roi, et accepta la paix qu'on lui offrit. Les Espagnols, irrités contre la France,

qui protégeait ouvertement la révolte des Hollandais, surprirent Trèves le 26 mars 1635, égorgèrent la garnison française, et arrêtèrent prisonnier l'électeur, qui s'était mis sous la protection du monarque français, au mépris de ce qu'il devait à l'empereur et au corps germanique. La guerre fut aussitôt déclarée à l'Espagne; il y eut une ligue offensive et défensive entre la France, la Savoie et le duc de Parme: Victor-Amédée en fut fait capitaine général. Les événements de cette nouvelle guerre, qui dura 13 ans contre l'empereur, et 25 contre l'Espagne, furent mêlés de bons et de mauvais succès. L'alliance que fit le roi avec les Suédois et les protestants d'Allemagne porta, contre ses intentions, un grand coup à la religion catholique. On se battit en Alsace, en Lorraine, en Franche-Comté et en Provence, où les Espagnols avaient fait une descente. Le duc de Rohan les défit sur les bords du lac de Cosme le 18 avril 1636; mais d'un autre côté ils prenaient Corbie. Cet échec met l'effroi dans Paris; on y lève 20,000 hommes, laquais pour la plupart ou apprentis. Le roi s'avance en Picardie, et donne au duc d'Orléans la lieutenance générale de son armée, forte de 50,000 hommes. Les Espagnols furent obligés de repasser la Somme; et les Impériaux qui avaient pénétré en Bourgogne se virent repoussés jusqu'au Rhin par le cardinal de La Valette et par le duc de Weimar, avec perte de près de 8,000 hommes. L'année suivante, 1637, fut encore plus favorable à la France. Le comte d'Harcourt reprit les îles de Lérins, que les Espagnols occupaient depuis deux ans. Le maréchal de Schomberg les battit en Roussillon; le duc de Savoie et le maréchal de Créqui, en Italie; tandis que le cardinal de La Valette prenait Landrecies et la Chapelle, le maréchal de Châtillon Yvoi et Damvilliers, et que le duc de Weimar battait les Lorrains. Ce général soutint la gloire des armes françaises en 1638. Il gagna une bataille complète, dans laquelle il fit quatre généraux de l'empereur prisonniers, entre autres le fameux Jean de Wert. Louis XIII eut l'année suivante, 1639, six armées sur pied, l'une vers les Pays-Bas, une autre vers le Luxembourg, la troisième sur les frontières de Champagne, la quatrième en Languedoc, la cinquième en Italie, la sixième en Piémont. Celle de Luxembourg, commandée par le marquis de Feuquières, qui assiégeait Thionville, fut défaite par Piccolomini. La fin de l'année 1640 fut plus heureuse: la France fit naître une révolte en Catalogne, et envahit cette province. Cependant le Portugal s'était révolté contre l'Espagne, et avait donné le sceptre au duc de Bragance. On négociait toujours en faisant la guerre; elle était au dedans et au dehors de la France. Le comte de Soissons, inquiété par le cardinal de Richelieu, signa un traité avec l'Espagne, et fit des rebelles dans le royaume. Il remporta, le 6 juillet 1641, à la Marfée, près de Sédan, une victoire qui aurait été funeste au cardinal, si le vainqueur n'y avait trouvé la mort. Le maréchal de La Meilleraie et le maréchal de Brézé eurent quelques succès en Allemagne. La guerre y fut continuée en 1642 avec désavantage; mais on fut plus heureux ailleurs.

La Meilleraie fit la conquête du Roussillon. Tandis qu'on enlevait cette province à la maison d'Autriche, il se formait une conspiration contre le cardinal. Pendant ces intrigues sanglantes, Richelieu et Louis XIII, tous deux attaqués d'une maladie mortelle, étaient près de descendre au tombeau : ils moururent l'un et l'autre, le ministre le 4 décembre 1642, et le roi le 14 mai 1643, dans la 42e année de son âge, après un règne de 33 ans, et à pareil jour que Henri IV son père. Les vues de ce prince étaient droites, son esprit sage et éclairé, ses mœurs pures; mais son caractère faible et timide. Il n'eut point à se reprocher ces passions qui déshonorent le trône d'un si grand nombre de princes. « Ses amours, dit un his- » torien, étaient purement spiri- » tuels d'âme à âme, et les jouis- » sances en étaient vierges. Jamais » il n'usa de la moindre liberté » envers les femmes. La reine ayant » un jour reçu un billet, l'attacha à » la tapisserie de sa chambre, afin » de ne pas oublier d'y répondre. » Le roi, auquel elle en voulait » faire un mystère, étant entré, » elle dit à mademoiselle d'Haute- » fort de prendre et de serrer ce » billet; ce qu'elle fit : le roi vou- » lut le lui ôter, et ils se débatti- » rent assez long-temps en badi- » nant; mais mademoiselle d'Hau- » tefort, ne pouvant plus se défen- » dre, mit le billet dans son sein, » et le jeu finit, le roi n'ayant pas » osé porter sa curiosité plus loin. » Il n'imaginait point, mais il jugeait bien, et son ministre ne le gouvernait qu'en le persuadant. Fils et père de deux des plus grands rois que la France ait eus, il affermit le trône encore ébranlé de Henri IV, et prépara les merveilles du règne de Louis XIV. Les catholiques lui ont reproché les efforts qu'il fit pour maintenir ou rétablir les protestants d'Allemagne contre les efforts de l'empereur; mais des vues politiques lui cachèrent sans doute dans cette circonstance les intérêts de la religion. Il écrivit au pape, qui s'en plaignait, qu'il était prêt à abandonner ses alliés, si l'Espagne voulait l'aider à détruire le *huguenotisme*. Mais est il vraisemblable que l'Espagne et l'empereur surtout n'eussent pas accepté une telle offre, si elle avait été faite sérieusement. Sa *Vie* a été écrite par Le Vassor, le père Griffet, Dupin, M. de Bury : celle-ci est en 4 vol. in-12. Un protestant publia, en 1643, le prétendu *Codicille de Louis XIII*, 3 petits vol. in-18. C'est un recueil rempli d'absurdités, et si rare, qu'il a été vendu jusqu'à 90 livres. *Voyez* le Mercure de France, septembre 1754, p. 78 et suivantes. [Bassompierre disait que sous le règne de Louis XIII, le titre de favori était *une charge* : aux despotiques Concini et Luynes, succéda Richelieu. Plus puissant que ces prédécesseurs, il fut au moins utile à la France. Louis XIII eut deux maîtresses, ou plutôt deux amies, mademoiselle d'Hautefort et mademoiselle La Fayette ; mais ces liaisons étaient, comme on l'a déjà dit, pures et dignes de son cœur. Après avoir été long-temps éloigné de la reine, il se rapprocha d'elle par un simple hasard. Mademoiselle La Fayette portant ombrage au cardinal-ministre, celui-ci était parvenu à l'éloigner de la cour. Elle se retira au couvent des Visitandines de Paris. Louis, peu de

jours après, se trouvant à la chasse à Grosbois, s'écarta de sa suite, et vint seul voir mademoiselle La Fayette, avec laquelle il s'entretint quatre heures. Il est à croire qu'elle lui conseilla de se rapprocher de la reine. Louis la quitta fort tard, et, ne pouvant plus se rendre à Grosbois, vint au Louvre, où il ne trouva pour lui ni table ni lit. (Le Louvre n'était pas son habitation ordinaire.) La reine, ayant appris ce qui se passait, lui proposa à souper et à coucher, et de cette rencontre imprévue naquit Louis XIV, qui trouva déjà préparé par Richelieu le grand siècle qui l'a illustré.

LOUIS XIV, né à Saint-Germain en Laye le 16 septembre 1638, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, fut surnommé « Dieu-Donné », parce que les Français le regardèrent comme un présent du ciel accordé à leurs vœux, après 22 ans de stérilité de la reine. La gloire de son règne lui acquit ensuite le surnom de « Grand ». Il parvint à la couronne le 14 mai 1643, sous la régence d'Anne d'Autriche sa mère. Cette princesse continua la guerre contre le roi d'Espagne, Philippe IV, son frère. Le duc d'Enghien, depuis le grand Condé, général des armées françaises, gagna la bataille de Rocroy, qui entraîna la prise de Thionville. Le maréchal de Brézé battit peu de temps après la flotte espagnole à la vue de Carthagène, tandis que le maréchal de La Mothe remportait plusieurs avantages en Catalogne. Les Espagnols reprirent Lérida l'année d'après, 1644, et firent lever le siége de Tarragone; mais la fortune était favorable aux Français en Allemagne, et en Flandre. Le duc d'Enghien se rendit maître de Philisbourg et de Mayence, Roze prit Oppenheim; et le maréchal de Turenne conquit Worms, Landau, Neustadt et Manheim. L'année suivante, 1645, fut encore plus glorieuse à la France. Elle étendit ses conquêtes en Flandre, en Artois, en Lorraine et en Catalogne. Torstenson, général des Suédois, alliés de la France, remporta une victoire sur les Impériaux dans la Bohème. Turenne prit Trèves et y rétablit l'électeur, devenu libre par la médiation du roi. Le duc d'Enghien (que nous nommerons le prince de Condé) gagna la bataille de Nordlingue, prit Furnes et Dunkerque l'année d'après, et remporta une victoire complète sur l'archiduc dans les plaines de Lens en 1648, après avoir réduit Ypres. Le duc d'Orléans s'était distingué par la prise de Courtrai, de Bergues et de Mardick; la flotte espagnole avait été battue sur les côtes d'Italie par une flotte de vingt vaisseaux et vingt galères, qui composaient presque toute la marine de France; Guébriant avait pris Rotweil, le comte de Harcourt s'était rendu maître de Balaguier. Ces succès ne contribuèrent pas peu à la paix conclue à Munster en 1648, entre le roi, l'empereur Ferdinand III, Christine, reine de Suède, et les états de l'Empire. Par ce traité, Metz, Toul, Verdun et l'Alsace demeurèrent au roi en toute souveraineté. L'empereur et l'Empire lui cédèrent tous leurs droits sur cette province, sur Brisach, sur Pignerol, et sur quelques autres places. Dans le temps que cette paix avantageuse faisait respecter au dehors la puissance de

Louis XIV, les frondeurs (parti formé contre le cardinal Mazarin), forçaient le roi de quitter la capitale. Il allait avec sa mère, son frère et le cardinal, de province en province, poursuivi par ses sujets. Les Parisiens, excités par le duc de Beaufort, par le coadjuteur de Paris, et surtout par le prince de Condé, levèrent des troupes, et il en coûta du sang avant que la paix ne se fît. Les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, partisans des frondeurs, firent soulever la Guienne, qui ne fut calmée que par la présence du roi et de la reine régente. Les Espagnols, profitant de ces troubles, faisaient des conquêtes par eux-mêmes ou par leurs alliés en Champagne, en Lorraine, en Catalogne et en Italie; mais le maréchal du Plessis-Praslin les battit à Rethel, et après avoir gagné une bataille contre le maréchal de Turenne, lié avec le duc de Bouillon son frère, il recouvra Château-Porcien et les autres villes situées entre la Meuse et la Loire. Le roi, devenu majeur, tint son lit de justice en 1651 pour déclarer sa majorité. L'éloignement du cardinal Mazarin, retiré à Cologne, semblait avoir rendu la tranquillité à la France: son retour en 1652 ralluma la guerre civile. Le parlement de Paris avait donné en vain plusieurs arrêts contre lui; ils furent cassés par un arrêt du conseil d'état. Le prince de Condé se tourna du côté des rebelles, et fut nommé généralissime des armées. Il défit le maréchal d'Hocquincourt à Bléneau; mais, ayant été attaqué par l'armée royale dans le faubourg Saint-Antoine, il aurait été fait prisonnier, si les Parisiens ne lui avaient ouvert leurs portes, et n'avaient fait tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. On négocia bientôt de part et d'autre pour apaiser les troubles. La cour se vit obligée de renvoyer Mazarin, qui en était le prétexte. Les Espagnols profitèrent encore de ces querelles. L'archiduc Léopold prit Gravelines et Dunkerque; don Juan d'Autriche, Barcelone; le duc de Mantoue, Casal: mais à peine la tranquillité eut-elle été rendue à la France, que les étrangers perdirent ce qu'ils avaient conquis. Les généraux français reprirent Rethel, Sainte-Menehould, Bar, Ligny; le maréchal de Grancey gagna une bataille en Italie contre le marquis de Caracène; on eut des succès en Catalogne; le vicomte de Turenne battit l'armée espagnole en 1654, réduisit le Quesnoy et fit lever le siége d'Arras. Cet exploit important rassura la France et le cardinal de Mazarin, qui était revenu de nouveau, et dont la fortune, dit le président Hénault, dépendait presque de l'événement de cette journée. Le roi ne s'y trouva point, et aurait pu y être. Ce fut dans cette guerre qu'il fit sa première campagne: il était allé à la tranchée au siége de Stenai; le cardinal ne voulut pas qu'il exposât davantage sa personne, sur laquelle reposaient le sort de l'armée et le repos de l'état. Le maréchal de Turenne soutint sa réputation les années suivantes, et se signala surtout en 1658; il prit Saint-Venant, Bourbourg, Mardick, Dunkerque, Furnes, Dixmude, Ypres, Mortagne. Le prince de Condé et don Juan, ayant ramassé toutes leurs forces, tentèrent en vain de secourir Dunker-

que; Turenne les défit à la journée des Dunes. La paix fut conclue en 1659, dans l'île des Faisans, par Mazarin et don Louis de Haro, plénipotentiaires des deux puissances. C'est ce qu'on nomme « la paix des Pyrénées. » Les principaux articles de ce traité furent le mariage du roi avec l'infante Marie-Thérèse; la restitution de plusieurs places à l'Espagne, et le rétablissement du prince de Condé. Le mariage du roi se fit à Saint-Jean-de-Luz avec beaucoup de magnificence. Les deux époux revinrent triomphants à Paris, et leur entrée dans cette capitale eut un éclat dont on se souvint longtemps. Le cardinal Mazarin mourut l'année suivante, 1661. Le roi, qui, par reconnaissance pour ses services n'avait point voulu gouverner de son vivant, prit en main les rênes de son empire, et les tint avec une fermeté qui surprit dans un jeune monarque, chez lequel on n'avait remarqué jusqu'alors que du goût pour les plaisirs. Il vérifia ce que Mazarin avait dit de ce prince, en confidence au maréchal de Grammont: « Il y a de l'étoffe en lui pour faire » quatre rois et un honnête hom» me. » Tout prit une face nouvelle. Il fixa à chacun de ses ministres les bornes de son pouvoir, se faisant rendre compte de tout à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il fallait pour accréditer leur ministère, et veillant sur eux pour les empêcher d'en trop abuser. Une chambre fut établie pour mettre de l'ordre dans les finances, dérangées par un long brigandage. Le surintendant Foucquet, condamné par des commissaires à un bannissement, eut pour successeur le grand Colbert, ministre qui répara tout, et qui créa le commerce et les arts. Des colonies françaises partirent pour s'établir à Madagascar et à Cayenne; les académies des sciences, de peinture et de sculpture furent établies; des manufactures de glaces, de points de France, de toiles, de laines, de tapisseries, furent érigées dans tout le royaume. Le canal de Languedoc, pour la jonction des deux mers fut commencé; on rétablit la discipline parmi les troupes ainsi que l'ordre dans la police et dans la justice; tous les arts furent encouragés au dedans et même au-dehors du royaume; soixante savants de l'Europe reçurent de Louis XIV des récompenses et furent étonnés d'en être connus. « Quoique le roi ne soit pas votre » souverain, leur écrivait Colbert, » il veut être votre bienfaiteur; » il vous envoie cette lettre de » change comme un gage de son » estime. » Un Florentin, un Danois, recevaient de ces lettres datées de Versailles. Plusieurs étrangers habiles furent appelés en France, et récompensés d'une manière digne d'eux et du rémunérateur. Louis XIV faisait à 22 ans ce que Henri IV avait fait à 50. Né avec le talent de régner, il savait se faire respecter par les puissances étrangères, autant qu'aimer et craindre par ses sujets. Il exigea en 1662 une réparation authentique de l'insulte faite au comte d'Estrades son ambassadeur à Londres, par le baron de Watteville, ambassadeur d'Espagne, qui prétendait avoir le pas sur lui. La satisfaction que lui fit deux ans après le pape Alexandre VII, de l'attentat des Corses sur le duc de Créqui, ambassadeur à

Rome, ne fut pas moins éclatante. Le cardinal Chigi, légat et neveu du pontife, vint en France pour faire au roi des excuses publiques. Quoique la paix régnât dans tous les états chrétiens, il envoya au secours des Allemands, contre les Turcs, une petite armée qui prit Gigeri. Ses troupes, conduites par les comtes de Coligni et de la Feuillade, contribuèrent beaucoup à la victoire de Saint-Gothard, en 1664. Ses armes triomphaient sur mer comme sur terre. Le duc de Beaufort prit et coula à fond un grand nombre de vaisseaux algériens, mais il périt dans cette action. Les Anglais et les Hollandais étaient alors en dispute pour le commerce des Indes occidentales. Le roi, allié avec ces derniers, les secourut contre les premiers. Il y eut quelques batailles navales; les Anglais perdirent l'île de Saint-Christophe, mais il y rentrèrent par la paix conclue à Breda en 1667. Philippe IV, père de la reine, était mort deux ans auparavant; le roi croyait avoir des prétentions sur son héritage, et surtout sur les Pays-Bas. Il marcha en Flandre pour les faire valoir, comptant plutôt sur ses forces que sur la légitimité de ses droits. Il était à la tête de 35,000 hommes; Turenne était, sous lui, le général de cette armée. Louvois, nouveau ministre de la guerre, et digne émule de Colbert, avait fait des préparatifs immenses pour la campagne. Des magasins de toute espèce étaient distribués sur la frontière. Louis courait à des conquêtes assurées. Les Espagnols, qui n'avaient pas même imaginé que le roi pût envahir leurs états au milieu de la paix, n'avaient fait aucuns préparatifs. Il entra dans Charleroi comme dans Paris. Ath, Tournay furent prises en deux jours; Furnes, Armentières, Courtrai, Douai, ne tinrent pas davantage. Lille, la plus florissante ville de ces pays, la seule bien fortifiée, capitula après neuf jours de siége. La conquête de la Franche-Comté, faite l'année suivante 1668, fut encore plus rapide. Louis XIV entra dans Dôle au bout de quatre jours de siége, douze jours après son départ de Saint-Germain, Enfin, en trois semaines toute la province lui fut soumise. Tant de fortune réveilla l'Europe assoupie: un traité entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, pour tenir la balance de l'Europe, et réprimer l'ambition du jeune roi, fut proposé et conclu en cinq jours; mais il n'eut d'autre suite que d'amener la paix, qui se fit avec l'Espagne à Aix-la-Chapelle, le 2 mai de la même année. Le roi rendit la Franche-Comté, et garda les villes conquises dans les Pays-Bas. Pendant cette paix, Louis continua, comme il l'avait commencé, à régler, à fortifier, à embellir son royaume. Les ports de mer, auparavant déserts, furent entourés d'ouvrages pour leur ornement et leur défense, couverts de navires et de matelots, et continrent bientôt soixante grands vaisseaux de guerre. L'hôtel des Invalides, où des soldats blessés et vainqueurs trouvent les secours spirituels et temporels, s'élevait en 1671 avec une magnificence vraiment royale. L'Observatoire était commencé depuis 1665. On traçait une méridienne d'un bout du royaume à l'autre. L'académie de Saint-Luc était fondée à Rome pour former

nos jeunes peintres. Les traductions des bons auteurs grecs et latins s'imprimaient au Louvre à l'usage du dauphin, confié aux plus éloquents et aux plus savants hommes de l'Europe. Rien n'était négligé. On bâtissait des citadelles dans tous les coins de la France, et on formait un corps de troupes composé de 400,000 soldats. Louis XIV résolut de conquérir les Pays-Bas, et commença par la Hollande en 1672. Au mois de mai, il passa la Meuse avec son armée, commandée sous lui par le prince de Condé et par le maréchal de Turenne. Les places d'Orsoy, Burick, Wesel, Rhinberg, Emmerick, Groll, furent réduites en 6 jours. Toute la Hollande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi serait au-delà du Rhin; il y fut bientôt. Ses troupes traversèrent ce fleuve en présence des ennemis. La reddition de plus de quarante places, la plupart mal défendues ou mal pourvues, fut le fruit de ce passage. Les provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel se rendent. Les états assemblés à la Haye, se sauvent à Amsterdam avec leurs biens et leurs papiers. Dans cette extrémité, ils font percer les digues qui retenaient les eaux de la mer. Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des flots. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. Louis quitte son armée, laissant Turenne et Luxembourg achever la guerre. L'Europe, effrayée de ses succès, était dès lors conjurée contre lui. L'empereur, l'Espagne, l'électeur de Brandebourg, réunis, étaient de nouveaux ennemis à combattre. Louis XIV, afin de s'assurer la supériorité d'un autre côté, s'empara de la Franche-Comté. Turenne entra dans le Palatinat où ses troupes commirent des excès horribles; le comte de Schomberg battit les Espagnols dans le Roussillon. Le prince de Condé livra à Sénef au prince d'Orange, une bataille dont les deux partis s'attribuèrent le succès. Turenne, qui avait passé le Rhin à Philisbourg, remporta quelques avantages sur le vieux Caprara, sur Charles IV, duc de Lorraine, sur Bournonville. Turenne, qui savait tour à tour reculer comme Fabius et avancer comme Annibal, vainquit l'électeur de Brandebourg à Turckeim en 1675, tandis que les autres généraux de Louis XIV soutenaient la gloire de ses armes. Tant de prospérités furent troublées par la mort de Turenne. Ce général fut tué d'un coup de canon au milieu de ses victoires, dans le temps qu'il se croyait sûr de vaincre Montécuculli. L'armée française ayant battu en retraite, les Impériaux passèrent le Rhin et entrèrent en Alsace, mais ils ne purent s'y maintenir. Le maréchal de Créqui fut mis en déroute au combat de Consarbruck, et fait prisonnier dans Trèves. En 1676, la fortune fut entièrement pour les Français: le duc de Vivonne, secondé par Duquesne, lieutenant général de l'armée navale de France, gagna deux batailles contre Ruyter, amiral de Hollande, qui périt dans la dernière, et qui fut regretté par Louis XIV comme un grand homme. Ce monarque était alors en Flandre, où Condé, Bouchain, Aire et le fort de Linck reçurent ses lois. La campagne de 1677 s'ouvrit par la prise de Valenciennes et de Cambrai. Philippe,

duc d'Orléans, frère unique du roi, gagna contre le prince d'Orange la bataille de Cassel, lieu célèbre par la victoire qu'un autre Philippe, roi de France, y avait remportée 350 ans auparavant. Le maréchal de Créqui battit le prince Charles de Lorraine auprès de Strasbourg, l'obligea de repasser le Rhin, et l'ayant repassé lui-même, assiégea et prit Fribourg. Les succès n'étaient pas moindres en Flandre et en Allemagne. Le roi forma lui-même en 1678 le siége de Gand et celui d'Ypres, et se rendit maître de ces deux places. L'armée d'Allemagne, sous les ordres de Créqui, mit les ennemis en déroute à la tête du pont de Rheinsfeld, et brûla celui de Strasbourg, après en avoir pris tous les forts en présence de l'armée ennemie. Cette glorieuse campagne finit par la paix, qui fut signée en 1678. Il y eut trois traités, l'un entre la France et la Hollande, le deuxième avec l'Espagne, le troisième avec l'empereur et avec l'Empire, à la réserve de l'électeur de Brandebourg. Par ces traités, la France resta en possession de la Franche-Comté, d'une partie de la Flandre, et de la forteresse de Fribourg. Ce qu'il y eut de remarquable dans le traité signé avec les Hollandais, c'est qu'après avoir été l'unique objet de la guerre de 1672, ils furent les seuls à qui tout fut rendu. On venait de signer cette paix à Nimègue, lorsque le prince d'Orange, qui n'en était pas encore authentiquement informé, livra le sanglant et inutile combat de Saint-Denis, où les Français et les ennemis firent une perte à peu près égale. Louis XIV ayant dicté des lois à l'Europe, victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, à la fois conquérant et politique, mérita le surnom de *Grand*, que l'Hôtel-de-ville de Paris lui déféra en 1680. Ce monarque fit de la paix un temps de conquête : l'or, l'intrigue et la terreur lui ouvrirent les portes de Strasbourg et de Casal; le duc de Mantoue, à qui appartenait cette dernière ville, y laissa mettre garnison française. Louis XIV, craint partout, ne songea qu'à se faire craindre davantage. Le pape Innocent XI ne s'étant pas montré favorable au dessin qu'avait le roi d'étendre le droit de régale sur tous les diocèses de sa nomination, ce prince fit donner en 1682, une déclaration par le clergé de France, renfermée en quatre propositions. La première est, que « le pape n'a aucune autorité sur le temporel des rois » ; la deuxième, que « le concile est au-dessus du pape » ; la troisième, que « l'usage de la puissance apostolique doit être réglé par les canons » ; et la quatrième, qu'« il appartient principalement au pape de décider en matière de foi, mais que ses décisions ne sont irréformables qu'après que l'Église les a reçues ». (*Voyez* Innocent XII, Soardi, Sfondrati.) Le différend avec le pontife fut poussé au point de s'emparer du Comtat et à faire craindre les dernières extrémités. L'affaire des franchises, qu'Innocent voulait abolir, augmenta l'animosité réciproque : et l'on peut dire que le roi s'opiniâtra peu sagement à maintenir un abus que l'empereur et les autres princes avaient laissé abolir sans répugnance. La con-

duite que Lavardin de Beaumanoir tint à Rome à cette occasion, était peu digne d'un ambassadeur de France. Louis donnait en même temps son attention à divers autres objets. Il établit une chambre contre les empoisonneurs, qui en ce temps-là infestaient la France. Une chaire de droit français fut fondée, tandis que d'habiles gens travaillaient à la réforme des lois. Le canal de Languedoc fut enfin navigable en 1681. Le port de Toulon sur la Méditerranée fut construit à frais immenses, pour contenir 60 vaisseaux de ligne, avec un arsenal et des magasins magnifiques; sur l'Océan, le port de Brest se formait avec la même grandeur; Dunkerque, le Havre-de-Grâce se remplissaient de vaisseaux; la nature était forcée à Rochefort; des compagnies de cadets dans les places, de gardes-marine dans les ports, furent instituées et composées de jeunes gens qui apprenaient les arts convenables à leur profession, sous des maîtres payés du trésor public; 60,000 matelots étaient retenus dans le devoir par des lois aussi sévères que celles de la discipline militaire; enfin, on comptait plus de 100 gros vaisseaux de guerre, dont plusieurs portaient cent canons; ils ne restaient pas oisifs dans les ports. Les escadres, sous le commandement de Duquesne, nettoyaient les mers infestées par les corsaires de Barbarie. Alger fut bombardé en 1684, et les Algériens obligés de faire les soumissions qu'on exigea d'eux. Ils rendirent les esclaves chrétiens, et donnèrent encore de l'argent. L'état de Gênes ne s'humilia pas moins devant Louis XIV que celui d'Alger. Gênes avait vendu de la poudre aux Algériens et des galères aux Espagnols; elle fut bombardée la même année, et n'obtint sa tranquillité que par une satisfaction bien humiliante : le doge, accompagné de quatre sénateurs, vint à Versailles faire tout ce que le roi voulut exiger de sa patrie. La loi de Gênes est, que le doge perd sa dignité et son titre dès qu'il est sorti de la ville; Louis voulut qu'il les conservât. Des ambassadeurs du roi de Siam avaient flatté, l'année d'auparavant, le goût que le monarque français avait pour les choses d'éclat. Tout semblait alors garantir une paix durable. Pour l'assurer davantage, Louis résolut d'étouffer le germe des guerres civiles qui avaient tant de fois désolé l'état. Il y avait long-temps qu'il songeait à supprimer l'édit de Nantes; ce fut en 1685 qu'il en ordonna la révocation; il fit abattre les temples des calvinistes, et la religion catholique fut rétablie dans tout le royaume. Cet événement, qui dans le temps où nous sommes, a exalté toutes les têtes, qui a fait la matière de tant de satires lancées contre la mémoire de Louis XIV, et qu'après un siècle révolu, un autre événement, qui fut la suite immédiate du rappel des huguenots, a si terriblement justifié, semble demander ici une discussion particulière, plus longue que ne comporte la nature de ce Dictionnaire, mais trop assortie aux circonstances pour qu'on puisse nous en faire un reproche. Nous laisserons parler un auteur contemporain, parfaitement instruit de tous les détails de cette révocation fameuse, trop intéressé à la chose pour dissimuler

les plaies faites à un royaume dont il était l'héritier; trop éclairé, trop présent à tout pour avoir ignoré la vérité. Louis, dauphin, père de Louis XV, le sage et vertueux élève de Fénélon, dans un Mémoire qui a passé à ses descendants, et qui était entre les mains du roi Louis XVI, s'exprime de cette manière : « Je ne m'attacherai pas à considérer ici les maux que l'hérésie a faits en Allemagne, dans les royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, dans les Provinces-Unies et ailleurs; c'est du royaume seul qu'il est question. Je ne rappellerai pas même dans le détail cette chaîne de désordres consignés dans tant de monuments authentiques, ces assemblées secrètes, ces serments d'associations, ces ligues avec l'étranger, ces refus de payer les tailles, ces pillages des deniers publics, ces menaces séditieuses, ces conjurations ouvertes, ces guerres opiniâtres, ces sacs de villes, ces incendies, ces massacres réfléchis, ces attentats contre les rois, ces sacriléges multipliés et jusqu'alors inouïs; il me suffit de dire que depuis François Ier jusqu'à nos jours, c'est-à-dire sous sept règnes différents, tous ces maux et d'autres encore ont désolé le royaume avec plus ou moins de fureur. Voilà, dis-je, le fait historique, que l'on peut charger de divers incidents, mais que l'on ne peut contester substantiellement et révoquer en doute. Et c'est ce point capital qu'il faut toujours envisager dans l'examen politique de cette affaire. Or, partant du fait notoire, il m'est peu important de discuter si tous les torts attribués aux huguenots furent uniquement de leur côté. Il est hors de doute que les catholiques auront eu aussi les leurs, et je leur en connais plus d'un, dans l'excès de leurs représailles. Il ne s'agit pas même de savoir si le conseil des rois a toujours bien vu et s'il a sagement opéré dans ces jours de confusion; si la sanglante expédition de Charles IX, par exemple, fut un acte de justice, devenu nécessaire à la sûreté de sa personne et à celle de l'état, comme le soutiennent quelques-uns; ou l'effet d'une politique ombrageuse et une indigne vengeance, comme d'autres le prétendent : que l'hérésie ait été la cause directe, ou seulement l'occasion habituelle et toujours renaissante de ces différents désordres, toujours est-il vrai de dire qu'ils n'auraient jamais eu lieu sans l'hérésie, ce qui suffit pour faire comprendre combien il importait à la sûreté de l'état qu'elle y fût éteinte pour toujours. Cependant on fait grand bruit, on crie à la tyrannie, et l'on demande si les princes ont droit de commander aux consciences, et d'employer la force pour le fait de la religion? Comme c'est de la part des huguenots que viennent ces clameurs, on pourrait, pour réponse, les renvoyer aux chefs de leur réforme. Luther pose pour principe, qu'il faut exterminer et jeter à la mer ceux qui ne sont pas de son avis, à commencer par le pape et les souverains qui le protégent; et Calvin pense à cet égard comme Luther. Nos principes sont bien différents, sans doute. Mais, sans donner au prince des droits qui ne lui sont pas dus, nous lui laissons ceux qu'on ne saurait lui contester; et nous disons qu'il peut et qu'il doit même, comme

père de son peuple, s'opposer à ce qu'on le corrompe par l'erreur; qu'il peut et qu'il doit même, comme l'ont fait les plus grands princes de tous les temps, prêter son épée à la religion, non pas pour la propager, ce ne fut jamais l'esprit du christianisme, mais pour réprimer et pour châtier les méchants qui entreprennent de la détruire. Nous disons enfin que, s'il n'a pas le droit de commander aux consciences, il a celui de pourvoir à la sûreté de ses états, et d'enchaîner le fanatisme, qui y jette le désordre et la confusion. Que les ministres huguenots comparent, s'ils le veulent, la conduite modérée que l'on a tenue à leur égard, avec la cruauté des premiers persécuteurs de la religion : j'admets la comparaison, tout injuste qu'elle est, et je dis : que les Césars eussent été fondés à proscrire le christianisme, s'il eût porté ceux qui le professaient à jeter le trouble dans l'empire; mais les chrétiens payaient fidèlement les charges de l'état, ils servaient avec affection dans les armées; on les éloignait des emplois publics, on les emprisonnait, on mettait à mort des légions entières; ils ne résistaient point; ils n'appelaient point les ennemis de l'état; ils ne croyaient point "qu'il fallait égorger les empereurs et les jeter à la mer". Cependant ils avaient pour eux la justice et la vérité. Leur invincible patience annonçait la bonté de leur cause, comme les révoltes et l'esprit sanguinaire des huguenots prouvent l'injustice de la leur. Il est vrai qu'ils ont causé moins de désordres éclatants sous le règne actuel que sous les précédents, mais c'était moins la volonté de remuer qui leur manquait, que la puissance. Encore se sont-ils rendus coupables de quelques violences, et d'une infinité de contraventions aux ordonnances, dont quelques-unes ont été dissimulées, et les autres punies par la suppression de quelques priviléges. Malgré leurs protestations magnifiques de fidélité, et leur soumission en apparence la plus parfaite à l'autorité, le même esprit inquiet et factieux subsistait toujours, et se trahissait quelquefois. Dans le temps que le parti faisait au roi des offres de services, et qu'il les réalisait même, on apprenait par des avis certains qu'il remuait sourdement dans les provinces éloignées, et qu'il entretenait des intelligences avec l'ennemi du dehors. (*Voyez* Soulier.) Nous avons en main les actes authentiques des synodes clandestins, dans lesquels ils arrêtaient de se mettre sous la protection de Cromwel, dans le temps où l'on pensait le moins à les inquiéter; et les preuves de leurs liaisons criminelles avec le prince d'Orange subsistent également. L'animosité entre les catholiques et les huguenots était aussi toujours la même. Les plus sages réglements ne pouvaient pacifier et rapprocher deux partis, dont l'un avait tant de raisons de suspecter la droiture et les bonnes intentions de l'autre. On n'entendait parler dans le conseil que de leurs démêlés particuliers. Les catholiques ne voulaient point admettre les huguenots aux assemblées de paroisses; ceux-ci ne voulaient point contribuer aux charges de fabrique et de communauté; on se disputait les cimetières et les fondations de charité; on s'aigris-

sait, on s'insultait réciproquement. Les huguenots, dans les campagnes où ils n'avaient pas de temples, affectaient, dans le désœuvrement des jours de fêtes, de troubler l'office divin par des attroupements autour des églises, et par des chants profanes. Les catholiques, indignés, sortaient quelquefois du lieu saint pour donner la chasse à ces perturbateurs; et quand les huguenots faisaient leurs prêches, ils manquaient rarement d'user de représailles. Il arriva un jour que les habitants d'un village de la Saintonge, tous catholiques, mirent le feu à la maison d'un huguenot qu'ils n'avaient pu empêcher de s'établir parmi eux, donnant pour raison qu'il ne fallait qu'un seul homme pour répandre peu à peu l'hérésie dans tout le village. Les protecteurs de la réforme firent grand bruit de cette affaire, où il s'agissait d'une chaumière estimée quatre cent soixante livres; et il en fut question dans le conseil. Le roi, en condamnant les habitants du lieu à dédommager le propriétaire de la maison, ne put s'empêcher de dire, « que ses prédécesseurs auraient épargné bien du sang à la France, s'ils s'étaient conduits par la politique prévoyante de ces villageois, dont l'action ne lui paraissait vicieuse que par le défaut d'autorité. » Quoique le roi sût assez que les huguenots n'avaient pour titres primordiaux de leurs priviléges que l'injustice et la violence; quoique les nouvelles contraventions aux ordonnances lui parussent une raison suffisante pour les priver de l'existence légale qu'ils avaient envahie en France les armes à la main, sa majesté néanmoins voulut encore consulter avant de prendre un dernier parti; elle eut des conférences sur cette affaire avec les personnes les plus instruites et les mieux intentionnées du royaume; et, dans un conseil de conscience particulier, dans lequel furent admis deux théologiens et deux jurisconsultes, il fut décidé deux choses: la première, que le roi, pour toutes sortes de raisons, pouvait révoquer l'édit de Henri IV, dont les huguenots prétendaient se couvrir comme d'un bouclier sacré; la seconde, que si sa majesté le pouvait licitement, elle le devait et à la religion et au bien de ses peuples. Le roi, de plus en plus confirmé par cette réponse, laissa mûrir encore son projet pendant près d'un an, employant ce temps à concerter l'exécution par les moyens les plus doux. Lorsque sa majesté proposa dans le conseil de prendre une dernière résolution sur cette affaire, monseigneur, d'après un Mémoire anonyme qui lui avait été adressé la veille, représenta qu'il y avait apparence que les huguenots s'attendaient à ce qu'on leur préparait; qu'il y aurait peut-être à craindre qu'ils prissent les armes, comptant sur la protection des princes de leur religion, et que, supposé qu'ils n'osassent le faire, un grand nombre sortirait du royaume; ce qui nuirait au commerce et à l'agriculture, et par là même affaiblirait l'état. Le roi répondit, qu'il avait tout prévu depuis longtemps, et pourvu à tout; que rien au monde ne lui serait plus douloureux que de répandre une seule goutte du sang de ses sujets; mais qu'il avait des armées et de bons généraux, qu'il emploierait dans

la nécessité contre les rebelles qui voudraient eux-mêmes leur perte. Quant à la raison d'intérêt, il la jugea peu digne de considération, comparée aux avantages d'une opération qui rendrait à la religion sa splendeur, à l'état sa tranquillité, et à l'autorité tous ses droits. Il fut conclu, d'un sentiment unanime, pour la suppression de l'édit de Nantes. Le roi, qui voulait toujours traiter en pasteur et en père ses sujets les moins affectionnés, ne négligea aucun des moyens qui pouvaient les gagner en les éclairant. On accorda des pensions, on distribua des aumônes, on établit des missions, on répandit partout des livres qui contenaient des instructions à la portée des simples et des savants. Le succès répondit à la sagesse des moyens ; et quoiqu'il semble, d'après les déclamations emportées de quelques ministres huguenots, que le roi eût armé la moitié de ses sujets pour égorger l'autre, la vérité est que tout se passa au grand contentement de sa majesté, sans effusion de sang et sans désordre. Partout les temples furent démolis ou purifiés ; le plus grand nombre fit abjuration ; les autres s'y préparèrent, en assistant aux prières et aux instructions de l'Eglise. Tous envoyèrent leurs enfants aux écoles catholiques. Les plus séditieux, étourdis par ce coup de vigueur, et voyant bien que l'on était en force pour les châtier s'ils tentaient la rébellion, se montrèrent les plus traitables. Ceux de Paris, qui n'avaient plus Claude pour les ameuter, donnèrent l'exemple de la soumission. Les plus entêtés de l'hérésie sortirent du royaume, et avec eux la semence de tous les troubles. Et l'Europe entière fut dans l'étonnement, de la promptitude et de la facilité avec laquelle le roi avait anéanti, par un seul édit, une hérésie qui avait provoqué les armes de six rois ses prédécesseurs, et les avait forcés de composer avec elle. On a exagéré infiniment le nombre des huguenots qui sortirent du royaume à cette occasion, et cela devait être ainsi : comme les intéressés sont les seuls qui parlent et qui crient, ils affirment tout ce qui leur plaît. Un ministre qui voyait son troupeau dispersé, publiait qu'il avait passé chez l'étranger. Un chef de manufacture qui avait perdu deux ouvriers, faisait son calcul comme si tous les fabricants du royaume avaient fait la même perte que lui. Dix ouvriers sortis d'une ville où ils avaient leurs connaissances et leurs amis, faisaient croire, par le bruit de leur fuite, que la ville allait manquer de bras pour tous les ateliers. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que plusieurs maîtres de requêtes, dans les instructions qu'ils m'adressèrent sur leurs généralités, adoptèrent ces bruits populaires, et annoncèrent par là combien ils étaient peu instruits de ce qui devait le plus les occuper. Aussi leur rapport se trouva-t-il contredit par d'autres, et démontré faux par la vérification faite en plusieurs endroits. Quand le nombre des huguenots qui sortirent de France à cette époque monterait, suivant le calcul le plus exagéré, à 67,732 personnes, il ne devait pas se trouver parmi ce nombre, qui comprenait tous les âges et tous les sexes, assez d'hommes utiles pour laisser un grand vide dans les campagnes et dans les ateliers, et influer sur

le royaume entier. Il est certain d'ailleurs, que ce vide ne dut jamais être plus sensible qu'au moment où il se fit. On ne s'en aperçut pas alors, et l'on s'en plaint aujourd'hui. Il faut donc en chercher une autre cause. Elle existe en effet, et, si on veut la savoir, c'est la guerre. Quant à la retraite des huguenots, elle coûta moins d'hommes utiles à l'état, que ne lui en enlevait une seule année de guerre civile. Il est bien surprenant que certaines personnes se laissent ébranler par les raisons les plus frivoles, au point de douter s'il n'y aurait pas un avantage à rétablir les choses sur l'ancien pied, et, par conséquent, si on n'a pas eu tort de faire ce que l'on a fait. Mais, dans la supposition, bien fausse assurément, que l'on ait eu tort de faire ce que l'on fit, je maintiens que l'on aurait un bien plus grand tort aujourd'hui de le défaire : ce serait se ruiner à démolir une forteresse, parce qu'on se serait épuisé à l'élever. Il y a des torts dont il faut savoir profiter, des torts qui ne sauraient se réparer que par de plus grands torts encore ; et cette opération, si elle en était un, serait de ce genre. Rappeler les huguenots, ne serait-ce pas leur dire : Vous nous êtes nécessaires ; nous vous avons fait une injustice, nous vous en faisons excuse. Quel orgueil une telle démarche n'inspirerait-elle pas à de pareils sujets? Ne se croiraient-ils pas alors plus en droit que jamais de composer avec leur souverain, et plus en état de lui faire la loi ? Rappeler les huguenots, ne serait-ce pas rappeler les amis des ennemis de la France ? Et ceux qui entretenaient des correspondances avec ces mêmes ennemis, dans le temps qu'on les laissait tranquilles, nous seraient-ils plus fidèles et moins dévoués à nos ennemis, actuellement qu'ils auraient sous les yeux les auteurs de leur disgrâce, et qu'ils se rappelleraient avec reconnaissance ceux qui les ont accueillis dans dans leurs malheurs ? Rappeler les huguenots, ce serait, dans une affaire qui a dû être et qui fut en effet le résultat des plus mûres délibérations, offrir à toute l'Europe une variation de principes pitoyables. En un mot, rappeler les huguenots, ce serait s'écarter de cette politique de fermeté qui fait le soutien des empires, ce serait, en se donnant un grand ridicule, exposer l'état je ne sais à quels dangers. Je ne parle pas encore des intérêts de la religion : car ne serait-ce pas en même temps imprimer à l'hérésie le sceau de la perpétuité en France ? ne serait-ce pas exposer tous les nouveaux convertis aux railleries, aux persécutions et aux dangers évidens de la rechûte ? Ne serait-ce pas exposer la religion à se trouver parmi nous, avant un demi-siècle, dans l'état malheureux où nous la voyons chez les peuples qui nous avoisinent? Je sais que certains prétendus politiques s'imaginent avoir fait une belle découverte, et trouvé le remède à tous les maux, dans un concordat que feraient réciproquement les princes catholiques et huguenots de laisser en repos les sujets des deux religions dans leurs états. Mais, d'abord, la partie ne serait pas égale, puisqu'on mettrait la religion du ciel en parallèle et de niveau avec l'hérésie. Qu'à la bonne heure les luthériens, les zuingliens, les calvinistes et au-

tres novateurs passent entre eux ce concordat; nouveauté pour nouveauté, erreur pour erreur, il n'y aurait point de partie essentiellement lésée dans ce pacte, au lieu que les catholiques ne pourraient le faire qu'avec un désavantage évident: ce serait comme si, pour arranger deux frères qui seraient en différend sur leur légitime, on voulait obliger celui qui a le droit d'aînesse à le partager, par égale portion, avec son cadet, lequel aurait encore la tache de bâtardise. En second lieu, est-ce une vérité bien incontestable, qu'un prince chrétien puisse permettre que le mal se fasse dans ses états, pour obtenir que le bien se fasse dans les états étrangers, et qu'il puisse dire : Souffrez que Dieu soit honoré chez vous, je souffrirai qu'il soit blasphêmé chez moi ? En supposant qu'il le puisse, ce que je ne crois pas, personne ne soutiendra assurément qu'il le doive. En outre, quand même tous les souverains conviendraient entre eux de laisser en repos leurs sujets des deux religions, reste à savoir s'ils voudraient y rester, et s'il serait bien facile de les y obliger. Il n'est pas question de savoir ici comment les deux religions peuvent compatir dans d'autres pays; l'expérience la plus funeste et la plus longue n'a que trop prouvé qu'elles étaient incompatibles dans ce royaume: et c'est, encore un coup, le point auquel il faut s'en tenir, et ne jamais perdre de vue. Catherine de Médicis, en suivant précisément l'idée de ce concordat, avait prétendu ménager et contenir les deux partis; que résulta-t-il de sa politique? la plus grande confusion, qui conduisit enfin à la scène sanglante de la Saint-Barthélemi, qu'elle crut nécessaire pour se débarrasser une bonne fois des huguenots, qu'elle n'avait rendus que plus insolents et plus factieux en les flattant. Mais ce qui vient de se passer dans les Cévennes ne suffit-il pas pour faire toucher au doigt la sagesse de l'opération du roi et la nécessité de la maintenir? C'est par les excès inouïs et les horribles brigandages que les huguenots viennent d'exercer dans le Languedoc, qu'il faut juger des autres maux qu'ils eussent pu nous faire pendant la guerre actuelle, s'ils se fussent trouvés au point de puissance où ils étaient encore il y a 25 ans. Et au moment où j'écris ceci, et où le parti semble, par une modération feinte, désavouer les horreurs auxquelles se sont portés les Camisards, des papiers interceptés nous découvrent que les liaisons avec l'Anglais subsistent toujours... » (*V.* la Vie du dauphin, père de Louis XV, t. 2, page 98 et suivantes. On peut consulter encore deux excellents Mémoires de l'abbé C., intitulés : " La voix du vrai patriote catholique; et Mémoire politico-critique, où l'on examine s'il est de l'intérêt de l'Eglise et de l'état d'établir pour les calvinistes du royaume une nouvelle forme de se marier"). C'est ridiculement et calomnieusement que M. de Mayer a avancé que Louis XIV s'était repenti à sa mort de l'opération la plus réfléchie qu'il eût faite durant son règne; ce repentir est démenti par les preuves les plus décisives. (*Voy.* "le Journ. hist." et litt., 1er mars 1779, p. 368.) Bayle, qui ne doit pas être suspect aux incrédules, a soutenu que les cal-

vinistes eux-mêmes ont forcé ce prince à révoquer l'édit de Nantes; qu'en cela, il n'a fait tout au plus que suivre l'exemple des Etats de Hollande, qui n'ont tenu aucun des traités qu'ils avaient faits avec les catholiques. Il a prouvé que toutes les lois des états protestants ont été plus sévères contre le catholicisme, que celles de France contre le calvinisme. il rappelle le souvenir des émissaires que les huguenots envoyèrent à Cromwel en 1650, des offres qu'ils lui firent, des résolutions séditieuses qu'ils prirent dans leurs synodes de la Basse-Guienne. Il se moque de leurs lamentations sur la prétendue persécution qu'ils éprouvent, et il leur déclare que leur conduite justifie pleinement la sévérité avec laquelle on les a traités en France. (Œuvres de Bayle, t. 2, p. 534.) Toutes ces réflexions ont été vérifiées d'une manière terrible sous Louis XVI, le rappel des protestants n'ayant pas précédé d'un an le détrônement du roi et le renversement de la monarchie. Tandis que Louis XIV travaillait à assurer la paix dans l'intérieur de son état, une ligue se formait secrètement en Europe entre le duc de Savoie, l'électeur de Bavière, l'électeur de Brandebourg (depuis roi de Prusse), l'empereur, le roi d'Espagne, le prince d'Orange et autres princes inquiets des projets de Louis XIV et de son esprit de conquêtes. Le monarque français résolut de prévenir cette ligue, connue sous le nom de "ligue d'Augsbourg," et commença la guerre en 1688, par la dévastation du Palatinat. Mais l'année suivante les confédérés ayant réuni leurs forces, les Français abandonnèrent à leur approche plusieurs bourgs et toutes les places qu'ils avaient prises. Un malheur plus grand pour la France fut le détrônement de Jacques II, et l'élévation du prince d'Orange sur le trône d'Angleterre. L'année 1690 fut plus heureuse. Le maréchal de Luxembourg gagna une bataille contre le prince de Valdeck, à Fleurus. La flotte française, commandée par le comte de Tourville, défit dans la Manche, les flottes d'Angleterre et de Hollande. Catinat se rendit maître du Pas-de-Suse, prit Nice, Ville-Franche, et remporta la victoire de Stafarde contre les troupes du duc de Savoie. Le prince d'Orange fut obligé de lever le siége de Limerick en Irlande. Mons dans les Pays-Bas, Valence en Espagne, Carmagnole et Montméliant en Savoie, furent les conquêtes de la campagne suivante. Ces succès furent contre-balancés par la perte de la bataille navale de la Hogue, en 1692. Le combat dura depuis le matin jusqu'à la nuit; 50 vaisseaux français combattirent contre 84. La supériorité du nombre l'emporta. Les Français, obligés de faire retraite, furent dispersés par le vent sur les côtes de Bretagne et de Normandie, et l'amiral anglais leur brûla treize vaisseaux. Cette défaite sur mer, une des premières époques du dépérissement de la marine de France, fut compensée par les avantages qu'on remporta sur terre. Le roi assiégea Namur en personne, prit la ville en huit jours et les châteaux en vingt-deux. Luxembourg empêcha Guillaume de passer la Mehaigne à la tête de 80,000 hommes, et de venir faire lever le siége. Ce général gagna

peu de temps après deux batailles, celle de Steinkerque en 1692, et celle de Nerwinde en 1693. Peu de journées furent plus meurtrières. L'année 1694, remarquable par la disette qu'on souffrit, en France, ne le fut par aucun succès éclatant. La campagne de 1695 se réduisit à la prise de Casal, dont les fortifications furent rasées entièrement. Comme les recrues se faisaient difficilement en 1695, des soldats répandus dans Paris, enlevaient les gens propres à porter les armes, les enfermaient dans des maisons, et les vendaient aux officiers. Ces maisons s'appelaient des *fours* : il y en avait trente dans la capitale. Le roi, instruit de cet attentat contre la liberté publique, que le magistrat n'avait osé réprimer de crainte de lui déplaire, fit arrêter les enrôleurs, ordonna qu'ils fussent jugés dans toute la rigueur des lois, rendit la liberté à ceux qui l'avaient perdue par fraude ou par violence, et dit « qu'il voulait être servi par des soldats et non par des esclaves. » On s'attendait à de grands événements du côté de l'Italie en 1696. Le maréchal de Catinat, qui avait remporté l'importante victoire de la Marsaille en 1693 sur le duc de Savoie, était campé à deux lieues de Turin. Ce prince, las de la guerre, conclut un accommodement avec la France le 18 septembre 1696. Par ce traité, Louis XIV lui rendit tout ce qu'il avait pris pendant la guerre, lui paya 4,000,000, eut la vallée de Barcelonnette en échange de Pignerol, et maria le duc de Bourgogne avec la fille aînée du duc. Cette paix particulière fut suivie de la paix générale, signée à Ryswick le 10 octobre 1697. Les eaux du Rhin furent prises pour bornes de l'Allemagne et de la France. Louis XIV garda ce qu'il possédait en deçà de ce fleuve, et rendit ce qu'il avait conquis au-delà. Il reconnut le prince d'Orange pour roi d'Angleterre. Les Espagnols recouvrèrent ce que l'on avait pris sur eux depuis le traité de Nimègue, qui servit presque partout de fondement à celui de Ryswick. Cette paix fut précipitée par le motif de soulager les peuples, accablés par les impôts et la misère. L'Europe se promettait en vain le repos après une guerre si cruelle, après tant de sang répandu, après les malheurs de tant d'états. Depuis long-temps diverses puissances soupiraient après la succession d'Espagne. Charles II, mort sans enfants en 1700, laissa par testament sa couronne à Philippe de France, duc d'Anjou, au préjudice des princes de sa maison. Les potentats de l'Europe, alarmés de voir la monarchie espagnole soumise à la France, s'unirent presque tous contre elle. Les alliés n'eurent d'abord pour objet que de démembrer ce qu'ils pourraient de cette riche succession; et ce ne fut qu'après plusieurs avantages qu'ils prétendirent ôter le trône d'Espagne à Philippe. La guerre commença par l'Italie. L'empereur, voulant procurer ce trône à l'archiduc Charles, y envoya une armée considérable. Il se rendit maître de tout le pays situé entre l'Adige et l'Adda, et manqua de prendre Crémone en 1702. (*Voyez* son article) L'année suivante fut mêlée de succès et de revers; mais l'année 1704 vit changer la face de l'Europe.

L'Espagne fut presque conquise par le Portugal, qui venait d'entrer dans la grande alliance, et dont les troupes étaient fortifiées par celles d'Angleterre et de la Hollande. L'Allemagne fut en un moment délivrée des Français. Les alliés, commandés par le prince Eugène, par Marlborough, par le prince de Bade, taillèrent en pièces à Hochstet l'armée française, commandée par Tallard et Marsin. Cette bataille, dans laquelle 27 bataillons et 4 régiments de dragons furent faits prisonniers, 12,000 hommes tués, 30 pièces de canon prises, ôta aux Français 100 lieues de pays, et du Danube les jeta sur le Rhin. L'année 1705, plus glorieuse pour la France, fut plus funeste pour l'Espagne. Nice et Ville-Franche furent prises, la victoire de Cassano fut disputée au prince Eugène par le duc de Vendôme, la Champagne garantie d'invasion par Villars. Mais Tessé leva le siége de Gibraltar, les Portugais se rendirent maîtres de quelques places importantes, Barcelone se rendit à l'archiduc d'Autriche, le concurrent de Philippe V dans la succession; Gironne se déclara pour lui. En 1706, la bataille de Ramillies fut perdue par Villeroi, malheureux en Flandre après l'avoir été en Italie; Anvers, Gand, Ostende et plusieurs autres villes, furent enlevées à la France. Alcantara en Espagne, tomba entre les mains des ennemis, qui, profitant de cet avantage, s'avancèrent jusqu'à Madrid et s'en rendirent les maîtres. On tenta vainement de prendre Turin; le duc d'Orléans fut défait par le prince Eugène devant cette ville, délivrée par cette bataille. Le mauvais succès de ce siége fit perdre le Milanais, le Modénois, et presque tout ce que l'Espagne avait en Italie. Les Français n'étaient pas pourtant découragés : ils mirent à contribution, en 1707, tout le pays qui est entre le Mein et le Necker, après que le maréchal de Villars eut forcé les lignes de Stolhoffen. Le maréchal de Berwick remporta à Almanza, le 25 avril de la même année, une victoire signalée, suivie de la réduction des royaumes de Valence et d'Aragon. Le chevalier de Forbin et du Guay-Trouin se distinguèrent sur mer, battirent les flottes ennemies en diverses rencontres, et firent des prises considérables. En 1708, la fortune ne fut favorable aux Français ni en Allemagne ni en Italie. La ville de Lille fut prise par les alliés, qui avaient gagné peu de temps auparavant la bataille d'Oudenarde. Les impériaux, qui s'étaient rendus maîtres du royaume de Naples l'année précédente, s'emparèrent du duché de Mantoue, pendant que les Anglais conquirent le Port Mahon. Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la France; les oliviers, les orangers, ressources des provinces méridionales, périrent; presque tous les arbres fruitiers gelèrent; il n'y eut point d'espérance de récolte; le découragement augmenta avec la misère: Louis XIV demanda la paix; mais la hauteur avec laquelle il s'était conduit à l'égard de ses ennemis vaincus, les rendit fiers à leur tour. Déjà Marlboroug avait pris Tournai, dont Eugène avait couvert le siége; déjà ces deux généraux marchaient pour investir Mons. Le maréchal de Villars rassemble

son armée, vole au secours de cette ville, et près du village de Malplaquet, il livre bataille aux deux généraux de l'empereur; Villars la perd et y est blessé. Le roi, ferme dans l'adversité, mais vivement affligé des malheurs de ses peuples, envoya en 1710 le maréchal d'Uxelles et le cardinal de Polignac pour demander la paix. Il descendit jusqu'à promettre de fournir de l'argent aux alliés, " pour les aider à ôter la couronne à son petit-fils; " ils voulaient plus, ils exigeaient qu'il s'obligeât d'abdiquer. Cette demande fit dire au roi : « Puisqu'il » faut que je fasse la guerre, j'aime » mieux la faire à mes ennemis » qu'à mes enfants. » Philippe V, ayant été battu près de Saragosse, fut obligé de quitter la capitale de ses états; il y rentra par une victoire. Les négociations pour la paix recommencèrent en 1711, et eurent un effet heureux auprès d'Anne, reine d'Angleterre. Une suspension d'armes fut publiée entre les deux couronnes le 4 août 1711. On commença enfin à Utrecht des conférences pour une pacification générale. La France n'en fut pas moins dans la consternation; des détachements considérables, envoyés par le prince Eugène, avaient ravagé une partie de la Champagne, et pénétré jusqu'aux portes de Reims. L'alarme était à Versailles comme dans le reste du royaume. La mort du fils unique du roi, arrivée depuis un an; le duc de Bourgogne, la duchesse de Bourgogne, leur fils aîné, enlevés rapidement et portés dans le même tombeau; le dernier de leurs enfants moribond, toutes ces infortunes domestiques, jointes aux étrangères, faisaient regarder la fin du règne de Louis XIV comme un temps marqué pour la calamité, ainsi que le commencement l'avait été pour la fortune et pour la gloire; et Dieu, qui l'avait élevé jusqu'à en faire un objet d'envie et de terreur pour les nations voisines, appesantit son bras sur lui, et l'attaqua par les endroits les plus sensibles. Comme père et comme roi, il fut également éprouvé. Environné d'une foule de princes ses enfants, qui faisaient la consolation de sa vieillesse, l'ornement de sa cour, l'espérance du royaume, il semblait que l'Europe n'aurait pas eu assez de couronnes pour leur en donner à tous, et en moins de dix mois il se trouva réduit à souhaiter qu'il lui en restât un seul qui portât la sienne. Tout couvert des lauriers qu'il avait cueillis depuis qu'il était sur le trône, il comptait le nombre de ses années par celui de ses prospérités, et il vit tout-à-coup sa puissance, auparavant si formidable, devenir le jouet de la fortune et le mépris de ses ennemis. Forcé de demander la paix à ceux qui l'avaient attaqué, lui qui avait accoutumé d'attaquer les autres; à ceux qui l'avaient vaincu, lui qui avait toujours passé pour invincible, il la sollicita sans pouvoir l'obtenir. Louis n'ayant de ressource ni dans la modération des victorieux, ni dans les bras des vaincus, en trouva dans sa patience et dans sa résignation sans bornes. Naturellement fort sensible, mais assez maître de son cœur et de ses yeux pour ne point le paraître, on le vit recevoir les plus tristes nouvelles avec un visage serein, rassurer même le cour-

tisan et le ministre consternés. Le roi conquérant et le père béni comme les anciens patriarches par une nombreuse postérité, parurent moins admirables que le père affligé dans sa famille, et le conquérant réduit à demander la paix, parce que les revers ne lui ôtèrent rien de cette fermeté qui fait le caractère du véritable héros. Quelques écrivains rapportent cette fermeté d'âme à la prédiction qui lui avait été faite de tous ces malheurs par un homme de la petite ville de Salon en Provence. On peut voir cette anecdote décrite d'une manière curieuse et intéressante dans la *Vie* du Dauphin, duc de Bourgogne, par l'abbé Proyart, t. 2, p. 113. Le duc de Saint-Simon en parle aussi dans ses "Mémoires", mais d'une manière plus générale. (*V.* Maréchal de Salon.) Au milieu de ces désastres, le maréchal de Villars force le camp des ennemis à Denain, et sauve la France : cette victoire est suivie de la levée du siége de Landrecies par le prince Eugène, de la prise de Douai, de celle du Quesnoy, de celle de Bouchain. Ces avantages, mais plus encore la défection de l'Angleterre, accélérèrent la conclusion de la paix générale. Elle fut signée à Utrecht, par la France et l'Espagne avec l'Angleterre, la Savoie, le Portugal, la Prusse et la Hollande, le 11 avril 1713; et avec l'empereur, le 11 mars 1714, à Rastadt. Par ces différents traités, le roi reconnut l'électeur de Brandebourg, roi de Prusse; ou plutôt il laissa à la maison d'Autriche quelques villes qu'avant la guerre il possédait dans les Pays-Bas catholiques; il promit de faire démolir les fortifications de Dunkerque : les frontières de l'Allemagne restèrent dans l'état où elles étaient après la paix de Ryswick. Les dernières années de la vie de ce prince furent troublées par l'hérésie jansénienne, qu'il s'efforça en vain d'étouffer, en joignant son autorité à celle du pape et de l'Eglise universelle. La mort de Louis fut celle d'un héros chrétien, qui quitte la vie sans se plaindre, et les grandeurs sans les regretter. Le courage d'esprit avec lequel il vit sa fin, fut dépouillé de cette ostentation répandue sur toute sa vie. Ce courage alla jusqu'à avouer ses fautes. Il recommanda à son successeur « de soulager ses peu- » ples, et de ne pas l'imiter dans » sa passion pour la gloire, pour » la guerre, pour les bâtiments. » Il expira le 1er septembre 1715, à 77 ans, dans la 73e année de son règne. Il avait vu 4 rois en Danemarck, 4 en Suède, 5 en Pologne, 4 en Portugal, 3 en Espagne, 4 en Angleterre, 3 empereurs, 9 papes, et plus de 100 autres princes d'Italie ou d'Allemagne. Quoiqu'on lui ait reproché trop de hauteur avec les étrangers dans ses succès, de la faiblesse pour plusieurs femmes, de trop grandes sévérités dans des choses personnelles, des guerres légèrement entreprises, l'embrasement du Palatinat, et les excès horribles commis dans cette province, et dans d'autres de ces contrées par ses ordres exprès, cependant ses grandes qualités, mises dans la balance, l'ont emporté sur ses fautes. La postérité admirera dans son gouvernement une conduite ferme, noble et suivie, quoiqu'un peu trop absolue; dans sa cour le modèle de la

politesse, du bon goût et de la grandeur. Il gouverna ses ministres, loin d'en être gouverné. Il eût des maîtresses, mais elles n'influèrent pas dans les affaires générales, et il cessa d'en avoir depuis que madame de Maintenon eût fixé son cœur. S'il aima les louanges, il souffrit la contradiction. On sait jusqu'où alla son respect pour les choses saintes, son attention à la prière, sa modestie dans les temples, son attachement à la foi de ses ancêtres, sa soumission aux décrets de l'Église, son zèle contre les erreurs et les nouveautés, sa haine contre toutes sortes de vices. L'impiété n'osa se montrer devant lui; il put faire des hypocrites, il ne put faire des libertins; pour lui plaire, il fallait être homme de bien, en avoir du moins le masque. Dans sa vie privée, il fut à la vérité trop plein de sa grandeur, mais affable; ne donnant point à sa mère de part au gouvernement, mais remplissant vis-à-vis d'elle tous les devoirs d'un fils; infidèle à son épouse, mais observant toutes les règles de la bienséance; bon père, bon maître, toujours décent en public, laborieux dans le cabinet, exact dans les affaires, pensant juste, parlant bien, et se montrant aimable avec dignité. On se souvient encore de plusieurs de ses reparties, les unes pleines d'esprit, les autres d'un grand sens. Le marquis de Marivaux, officier général, homme un peu brusque, avait perdu un bras dans une action, et se plaignait au roi, qui l'avait récompensé autant qu'on pouvait le faire pour un bras cassé: « Je voudrais avoir » perdu aussi l'autre, dit-il, et ne » plus servir votre majesté. » — « J'en serais bien fâché pour vous » et pour moi, » lui répondit le roi; et ce discours fut suivi d'un bienfait..... Lorsque le cardinal de Noailles le vint remercier de la pourpre qu'il lui avait fait obtenir: « Je suis assuré, monsieur » le cardinal, lui répondit-il, que » j'ai eu plus de plaisir à vous » donner le chapeau, que vous » n'en avez eu à le recevoir. » Il avait dit quelque chose d'aussi obligeant à Ponchartrain, en le faisant chancelier.... Le prince de Condé étant venu le saluer, après le gain d'une bataille, le roi se trouva sur le grand escalier, lorsque le prince, qui avait de la peine à monter à cause de sa goutte, s'écria: « Sire, je demande par» don à votre majesté si je la fais » attendre. — « Mon cousin, lui » répondit le roi, ne vous pressez » pas; on ne saurait marcher bien » vite, quand on est aussi chargé » de lauriers que vous l'êtes. » — Le maréchal du Plessis, qui ne put faire la campagne de 1672 à cause de son grand âge, ayant dit au roi « qu'il portait envie à ses » enfants, qui avaient l'honneur » de le servir; que pour lui il sou» haitait la mort, puisqu'il ne lui » était plus propre à rien, » le roi lui dit en l'embrassant: « Mon» sieur le maréchal, on ne tra» vaille que pour approcher de la » réputation que vous avez ac» quise. Il est agréable de se re» poser après tant de victoires... » Dans le temps que ce monarque travaillait à établir une discipline austère et inviolable dans ses troupes, il chercha l'occasion d'en donner lui-même un exemple remarquable. L'armée commandée par le grand Condé étant campée dans un endroit où il n'y avait

qu'une maison, le roi ordonna qu'on la gardât pour le prince. Condé voulut en vain se défendre de l'occuper; il y fut forcé. « Je » ne suis que volontaire, dit le » monarque, et je ne souffrirai » point que mon général soit sous » la toile, tandis que j'occuperais » une habitation commode.....» Louis XIV encouragea et récompensa la plupart des grands hommes; et le même monarque qui sut employer les Condé, les Turenne, les Luxembourg, les Créqui, les Catinat, les Villars dans ses armées; les Colbert, les Louvois dans ses cabinets; choisit les Boileau et les Racine pour écrire son Histoire; les Bossuet et les Fénélon pour instruire ses enfants; et les Fléchier, les Bourdaloue, les Massillon pour l'instruire lui-même. « Quel siècle plus mémo- » rable! dit l'auteur de la " Déca- » dence des lettres et des mœurs "! » Que Louis XIV paraît grand » quand, du haut de sa gloire, on » le voit appuyé sur cette multi- » tude innombrable d'hommes » de génie qui lui doivent leur » renommée, parce qu'il les a » excités; qu'il a créé, pour ainsi » dire, leurs talents, comme il » leur doit également les fonde- » ments inébranlables de sa gran- » deur! » La révolution qui se fit dans les arts, les esprits, les mœurs, influa sur toute l'Europe. Elle s'étendit en Angleterre; elle porta le goût en Allemagne, les sciences en Russie, elle ranima l'Italie languissante: mais c'est peut-être aussi ce qui prépara ou avança les événements qui, sous le second de ses successeurs, jetèrent la France dans un état de dissolution, et donnèrent de si étranges secousses à toute l'Europe: une trop grande extension dans l'usage des lettres, des sciences et de la philosophie, ne pouvait que nuire à la multitude qui n'en a aucun besoin, et dont les qualités essentielles à la société s'altèrent par des spéculations étrangères à son état. (*Voyez* Frédéric-Guillaume 1er, Lilio Giraldi, J.-J. Rousseau.) Depuis qu'une fausse philosophie a entrepris d'anéantir la gloire des princes religieux pour relever celle des héros profanes; de faire des annales des peuples un dépôt de fiel et de corruption; de travestir, d'altérer les événements pour les diriger vers le but d'une subversion générale, on a vu des écrivains contester à ce monarque le titre de *grand;* mais en dépit de la malignité et de la calomnie, son nom vivra dans les fastes des Français, et la postérité le placera à côté de Charlemagne et de Clovis. Moins attaché au centre de l'unité, moins zélé pour la foi de l'Eglise, il aurait trouvé des admirateurs parmi ceux qui le décrient, des panégyristes parmi ses censeurs. Il n'a cessé d'être *grand*, que parce qu'il a fait servir sa puissance à maintenir la foi et à exterminer l'erreur. (*Voy.* la fin des articles Maintenon et Philippe II.) Limiers, Larrei, Reboulet, Lahode et Voltaire ont écrit son " Histoire "; mais celui-ci est trop court, et a trop donné à son imagination; les autres, trop diffus, se sont en quelque sorte bornés à compiler et à défigurer des gazettes. [On ne saurait mieux terminer cet article qu'en rapportant les paroles d'un habile historien.... « Louis XIV suppléa par un grand caractère aux dons d'un grand génie; tout ce qu'il conçut, tout ce qu'il

exécuta de plus heureux, de plus habile pendant les années triomphantes de son règne, fut " un développement, une amélioration des plans et des actes du cardinal de Richelieu. " Celui-ci inquiet sur une autorité précaire, fut souvent sanguinaire. Louis XIV fonda bien moins sur la terreur que sur l'admiration l'autorité absolue dont il avait reçu l'héritage.... Les préjugés de son rang et de son siècle, le rendirent parfois injuste sans remords Il ajouta mille séductions à l'art de régner; il le purgea des froides scélératesses du machiavélisme. On dirait que le mot de *majesté* fut créé pour lui...,.... Il trouva le secret de tout subordonner, sans avilir aucun ordre de l'état, sans dégrader aucun caractère. Il permit à quelques hommes d'être grands et même plus grands que lui. Le tiers-état ne reçut pas moins de lui que de ses prédécesseurs; il n'y eut pas sous son règne un seul grand emploi auquel les plébéiens ne parvinssent. Tout vint figurer sur ce vaste théâtre de gloire, ouvert par Louis XIV. L'industrie, la vieillesse et surtout le génie élevèrent par degrés le tiers-état... La nation française ne peut oublier qu'elle lui doit le rang qu'elle occupe dans l'univers...» On a dernièrement publié un " Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV ", par Lemontey, Paris, 1808, in-8°, et les " Œuvres de Louis XIV, 1806", 6 vol. contenant les instructions pour le dauphin et le roi d'Espagne; plusieurs lettres de Louis XIV, etc.]

LOUIS XV, 3e fils du duc de Bourgogne (depuis dauphin), arrière-petit-fils de Louis XIV et de Marie-Adélaïde de Savoie, naquit à Fontainebleau le 15 février 1710, et fut d'abord nommé duc de Bretagne. Devenu dauphin le 8 mars 1712 par la mort de son illustre père, il succéda à Louis XIV, son bisaïeul, le 1er septembre 1715. Il avait 5 ans et demi lorsqu'il monta sur le trône. Philippe, duc d'Orléans, son plus proche parent, devait être régent; mais il voulut devoir cette place à sa naissance, et non au testament de Louis XIV. Ce testament, qui aurait beaucoup gêné son administration, fut cassé par le parlement, et la régence lui fut déférée le 2 septembre, c'est-à-dire le lendemain de la mort de Louis XIV, qui avait bien prévu que les choses iraient ainsi, et qui avait fait ce testament sans beaucoup espérer qu'il fût exécuté. «Il savait très bien, dit un historien, où l'autorité royale expirait, et que les affaires d'état sont des choses qu'un roi mort ne peut plus régler. Il arrive cependant quelquefois que par respect pour le défunt monarque, surtout lorsque l'idée de ses grandes qualités dépasse le tombeau avec l'affection et les regrets des peuples, que ses dernières volontés sont adoptées par ses successeurs et par l'état, et suivies comme un tableau de direction et comme des conseils : et c'eût été le cas de Louis XIV, sans l'opposition du régent et des parlements.» Les premiers soins du régent furent de rétablir les finances, qui étaient dans le plus grand dérangement. Il permit à Law, intrigant écossais, de former une banque dont on se promettait les plus grands avantages. (*Voyez* l'article LAW, et PHILIPPE, duc d'Orléans.) Les suites des dangeureuses nou-

veautés de Law furent la subversion de cent mille familles, la disgrâce du chancelier d'Aguesseau et l'exil du parlement à Pontoise. Le roi ayant été couronné à Reims en 1722, et déclaré majeur l'année suivante, le duc d'Orléans remit les rênes de l'état dont il avait eu la conduite pendant la minorité. Le cardinal Dubois, alors secrétaire d'état, fut chargé pendant quelque temps de la direction générale des affaires; mais ce ministre étant mort au mois d'août 1723, le duc d'Orléans accepta le titre de premier ministre. Ce prince, mort le 2 décembre de la même année, eut pour successeur dans le ministère le duc de Bourbon, qui s'empressa de chercher une épouse au jeune monarque. Il choisit la princesse de Pologne, Marie Leczinska, fille du roi Stanislas. Le mariage fut célébré à Fontainebleau le 5 septembre 1725; et une heureuse fécondité fut le fruit de cette union. [Il avait d'abord été fiancé à une infante d'Espagne, qui vint à la cour de France à l'âge de quatre ans; mais le duc de Bourbon, alors ministre, s'étant brouillé avec l'Espagne, se permit d'y renvoyer l'infante en 1725.] Le nouveau ministère ayant effarouché le parlement, la noblesse et le peuple par quelques édits bursaux, le duc de Bourbon fut disgracié. Le cardinal de Fleuri, jadis précepteur du roi, et qui prit la place du duc de Bourbon, substitua une sage économie aux profusions dont on se plaignait. Sans avoir le titre de premier ministre, il eut toute la confiance de Louis XV, et il s'en servit pour faire le bien et réparer les maux passés. La double élection d'un roi de Pologne, en 1733, alluma la guerre en Europe. Louis XV, gendre de Stanislas, qui venait d'être élu pour la seconde fois, le soutint contre l'electeur de Saxe, fortement appuyé par l'empereur Charles VI. Ce dernier souverain agit si efficacement pour le prince qu'il protégeait, que Stanislas fut obligé d'abandonner la couronne qui lui avait été décernée et de prendre la fuite. Louis XV, voulant se venger de cet affront sur l'empereur, s'unit avec l'Espagne et la Savoie contre l'Autriche. La guerre se fit en Italie, et elle fut glorieuse. Le maréchal de Villars, en finissant sa longue et brillante carrière, prit Milan, Tortone et Novarre. Le maréchal de Coigny gagna les batailles de Parme et de Guastalla. Enfin, en 1734, l'empereur avait perdu presque tous ses états d'Italie. La paix lui était devenue nécessaire, il la fit; mais elle ne fut avantageuse qu'à ses ennemis. Par les préliminaires signés le 3 octobre 1735, et le traité définitif signé le 18 novembre 1738 le roi Stanislas, qui avait abdiqué le trône de Pologne, devait en conserver les titres et les honneurs, et être mis en possession des duchés de Lorraine et de Bar, pour être réunis après sa mort à la couronne de France. Ainsi la réunion de cette riche province, si longtemps désirée et si inutilement tentée jusqu'alors, fut consommée par une suite d'événements auxquels la politique ne se serait pas attendue. La mort de l'empereur Charles VI, arrivée en 1740, ouvrit une nouvelle scène. La succession de la maison d'Autriche, quoique garantie à sa fille Marie-Thérèse par la pragmatique-sanction, acceptée et signée par les

princes qui pouvaient y paraître intéressés, lui fut disputée par quatre puissances. Louis XV s'unit aux rois de Prusse et de Pologne pour faire élire empereur Charles-Albert, électeur de Bavière. Créé lieutenant-général du roi de France, ce prince se rend maître de Passau, arrive à Lintz, capitale de la Haute-Autriche ; mais au lieu d'assiéger Vienne, dont la prise eût été un coup décisif, il marche vers Prague, s'y fait couronner roi de Bohême, et va recevoir à Francfort la couronne impériale sous le nom de « Charles VII. » Ces premiers succès furent suivis de pertes rapides. Prague fut reprise en 1742, et la bataille de Dettingue, perdue l'année suivante, détruisit presque toutes les espérances de l'empereur protégé par la France. Il fut bientôt chassé de ses états héréditaires et errant dans l'Allemagne, tandis que les Français étaient repoussés au Rhin et au Mein. Ce fut dans ces circonstances que Louis XV fit sa première campagne au printemps de 1744. Il prend Courtray, Menin et Ypres. Il quitte la Flandre, où il avait des succès, pour aller au secours de l'Alsace, où les Autrichiens avaient pénétré. Tandis qu'il marchait contre le prince Charles de Lorraine, général de l'armée ennemie, qui avait passé le Rhin, il fut réduit à l'extrémité par une maladie dangereuse qui l'arrêta à Metz. Ce fut à cette occasion que les Français lui donnèrent des témoignages sincères de leur tendresse alarmée : il fut surnommé « le Bien-Aimé ». A peine est-il rétabli, qu'il va assiéger Fribourg, et le prend le 5 novembre 1744. Les batailles de Fontenoi, de Rocoux et de Lawfelt, gagnées en 1745, 1746 et 1747 ; la journée de Melle suivie de la prise de Gand, Ostende forcé en six jours, Bruxelles pris au cœur de l'hiver, Berg-op-Zoom emporté d'assaut, Maestricht investi en présence de 80,000 hommes, auraient assuré à la France une paix glorieuse, si elle avait eu partout les mêmes succès. Mais tandis que tout lui cédait en Flandre, les affaires d'Italie étaient dans le plus mauvais état. La bataille de Plaisance, perdue en 1746 par le maréchal de Maillebois, avait forcé les Français à repasser les Alpes. Les troupes du duc de Savoie et de la reine de Hongrie ravageaient la Provence. Les Anglais, aussi heureux sur mer que les Autrichiens l'étaient et Italie, ruinaient le commerce de la France ; ils s'emparaient de Louisbourg et du Cap-Breton ; ils faisaient partout des prises immenses. La paix fut conclue à Aix-la-Chapelle le 18 octobre 1748. Le roi assura Parme, Plaisance et Guastalla à don Philippe son gendre, fit rétablir le duc de Modène son allié, et la république de Gênes dans leurs droits ; mais il rendit toutes les conquêtes faites aux Pays-Bas. La paix fut encore troublée pour quelques terrains incultes de l'Acadie, dans l'Amérique septentrionale. Les Anglais les disputèrent aux Français en 1755 ; ceux-ci les harcelaient dans ces possessions lointaines, tandis que les Anglais, pour s'en venger, faisaient de grandes captures sur mer. Le roi de Prusse, auparavant allié des Français, se ligue avec l'Angleterre, tandis que l'Autriche s'unit avec la France. Les Anglais furent d'abord battus dans le Canada, et craignirent une invasion dans leurs îles. Ils perdirent la

Port-Mahon, que le maréchal de Richelieu prit d'assaut en 1756, après une victoire navale remportée par le marquis de la Galissonnière. Le maréchal d'Estrées gagnait, d'un côté, la bataille de Hastembeck sur le duc de Cumberland. Le maréchal de Richelieu, envoyé pour commander à sa place, poussa l'Anglais et le força de capituler à Closter-Séven avec toute son armée. L'électorat de Hanovre était conquis. Une armée française, jointe à celle des cercles marcha la même année, 1757, contre le roi de Prusse en Saxe, et fut battue à la fameuse journée de Rosbac, donnée au commencement de novembre. Cette victoire fut décisive : l'électorat de Hanovre fut repris par les Anglais, malgré la capitulation de Closter-Séven. Les Français furent encore battus à Crevelt par le duc de Brunswick en 1758; mais le duc de Broglie les vengea en remportant une victoire complète à Bergen, près de Francfort, le 13 avril 1759. Enfin, après différents combats, où chaque parti était tantôt vaincu, tantôt vainqueur, tous les princes pensèrent sérieusement à la paix. La France en avait un besoin extrême, les Anglais avaient fait des conquêtes prodigieuses dans les Indes; ils avaient ruiné entièrement le commerce des Français en Afrique; ils s'étaient emparés de presque toutes leurs possessions en Amérique. Le pacte de famille conclu en 1761 entre toutes les branches souveraines de la maison de France, n'avait pas empêché les Anglais d'enlever aux Espagnols la Havane, l'île de Cuba dans le golfe du Mexique, et les îles Philippines dans la mer des Indes. Par le traité de paix qui fut signé à Paris, au commencement de 1763, ils rendirent quelques-unes de leurs conquêtes; mais ils en gardèrent la meilleure partie. La France céda à l'Angleterre Louisbourg ou le Cap-Breton, le Canada, toutes les terres sur la gauche du Mississipi, excepté la Nouvelle-Orléans. L'Espagne y ajouta encore la Floride. Les Anglais gagnèrent environ 1500 lieues de terrain en Amérique. On leur abandonna le Sénégal en Afrique, et ils restituèrent la Gorée. Minorque fut échangé contre Belle-Ile. Telle fut la fin de cette guerre, funeste à la France. Les années qui suivirent furent tranquilles, si l'on en excepte l'affaire du duc de Parme avec le pape Clément XIII, qui engagea le roi à se rendre maître du comtat Venaissin, en 1768, la conquête de la Corse et les changements arrivés dans la magistrature en 1770 et 1771; l'extinction des jésuites consommée en France en 1764, et qui le fut dans toute l'Europe en 1773. Au commencement de mai 1774, Louis XV fut attaqué pour la seconde fois de la petite-vérole, et cette maladie l'enleva le 10 du même mois. Il était dans sa 65e année, et occupait le trône depuis 59 ans 8 mois et quelques jours. Nous ne parlerons pas de l'accident du 5 janvier 1757. (*Voyez* DAMIENS.) Louis XV était, à sa mort, le plus ancien des monarques de l'Europe. Ce prince avait eu d'abord le goût des beaux-arts, et connaissait l'histoire et la géographie. On a de lui un petit vol. in-8°, 1718, sur le " Cours des principales rivières de l'Europe ", ouvrage devenu rare, et qu'il avait composé sous la direction du célèbre géographe de Lisle. Les

sciences ont été encouragées sous son règne. Le voyage au pôle par Maupertuis, et à l'équateur par la Condamine, entrepris l'un et l'autre à de si grands frais, quoique sans utilité réelle; d'autres voyages aux Philippines, à la Californie, en Sibérie, faits par ordre du gouvernement, prouvent le zèle du roi et de ses ministres pour tout ce qui avait rapport à l'astronomie, à la navigation, à l'histoire naturelle. La physique expérimentale et la mécanique ont fait des progrès qui ont influé sur les arts nécessaires. Les étoffes ont été manufacturées à moins de frais, par les soins du célèbre Vaucanson, et de quelques autres mécaniciens. Un horloger ingénieux (M. Le Roy) inventa une pendule qui supplée en quelque sorte à la connaissance qui nous est refusée des longitudes sur la mer. Il faut avouer néanmoins qu'il y a eu, surtout vers la fin de son règne, moins de génie et de grands talents que dans les beaux jours de Louis XIV. Les sciences semblent avoir perdu en profondeur ce qu'elles ont gagné en superficie; leur lumière, en frappant tous les yeux, a produit une infinité d'ouvrages dans tous les genres, mais très peu qui passeront à la postérité. L'étude de la nature est devenue d'un goût général; mais l'esprit de système et une multitude de fausses hypothèses ont rendu presque inutiles les travaux des observateurs. L'histoire, atteinte du souffle brûlant de la philosophie, a subi une entière métamorphose; tous ses traits ont été défigurés pour prendre l'empreinte des préventions dominantes, pour servir d'aliment aux passions et aux erreurs. Les sources du beau ont été négligées, le grec et le latin ont cessé d'être en honneur. Le goût de la déclamation, la manie des antithèses et des tours nouveaux, ont beaucoup altéré le style, en ont affaibli la dignité et la vigueur; l'éloquence a pris le ton de la saillie et cette délicatesse affectée qui dégénère en sécheresse, et qui ramène enfin la barbarie. Les mœurs, si on en croit un écrivain judicieux, ont beaucoup influé sur cette révolution. La sensibilité pour les plaisirs ayant en quelque sorte absorbé son antagoniste, la sensibilité de l'esprit, on n'a plus eu cette ardeur et ce noble enthousiasme, quand il s'est agi de la vérité et du beau littéraire. Pour suppléer à ce feu divin, on a eu recours à ce qu'on appelle *de l'esprit*; mais il n'a pas plus fait pour remplacer la force du sentiment, que quelques étincelles ne font pour tenir la place d'une lumière brillante. Voltaire a donné le "Siècle de Louis XV", ouvrage superficiel et très inexact, bien inférieur au "Siècle de Louis XIV", malgré les défauts de celui-ci: il y a des choses tout uniment imaginées, et nées dans le cerveau de l'auteur, qui ne les a tirées d'aucun mémoire, d'aucune relation même romanesque et fabuleuse. On a donné aussi sa Vie privée; il y a parmi quelques anecdotes intéressantes, des preuves trop vraies de la profonde corruption des cours, et des réflexions de l'auteur qui ne valent pas mieux que les choses qu'il raconte. Il faut porter le même jugement d'un ouvrage de Crébillon le fils, sous ce titre anagrammatique: "Amours de Zeokinizul, roi des Kofirans". [Par malheur le règne de Louis XV fut celui des "favorites" plutôt que celui des favoris. A ma-

dame de Mailly succédèrent ses deux sœurs, dont la plus jeune était la duchesse de Châteauroux. Elle fut remplacée par madame Lenormant d'Étioles, depuis duchesse de Pompadour (*voy.* ce nom), qui gouverna l'état, et en dispensa les grâces pendant plusieurs années. La du Barri fut la dernière maîtresse en titre; mais elle eut fort peu d'influence dans les affaires. L'infâme Le Bel, valet de chambre du roi, lui procurait à chaque instant de nouvelles conquêtes, et des courtisans corrompus applaudissaient à ces basses turpitudes. Louis XV était cependant juste et sensible, et ce fut l'ambition des courtisans qui chercha à pervertir ses mœurs pour mieux le dominer.]

* LOUIS XVI, roi de France, naquit à Versailles, le 23 août 1754, de Louis, dauphin, et de Marie-Joséphine de Saxe, sa seconde femme, fille de Frédéric-Auguste, roi de Pologne. Il fut le second fruit de leur union. Son frère aîné, le duc de Bourgogne, mourut en 1760 à l'âge de neuf ans. Louis fut nommé duc de Berri. Soit par un effet du hasard, ou par un avis de la Providence, plusieurs époques de sa vie furent marquées par des événements sinistres qui semblaient annoncer les malheurs de son règne et la fin tragique qui l'attendait. A sa naissance, la dauphine était restée presque seule à Versailles; aucun prince royal n'assista, suivant l'usage, à ses couches. Toute la cour se trouvait alors à Choisy. Le courrier qui apporta cette nouvelle fit une chute dont il mourut à l'instant même, et ne put remplir sa mission. Aussi l'enfant royal commença sa carrière sans éclat, et dans une espèce d'abandon. On a prétendu que Louis eut une éducation manquée; cependant il avait l'esprit très-cultivé, le cœur droit et vertueux. Les défauts qu'on a voulu remarquer dans son caractère, cette incertitude, cette faiblesse, cette défiance de soi-même, qui furent, en grande partie, la cause de sa perte, tous ces défauts enfin, on ne les remarqua ni dans sa première jeunesse, ni au commencement de son règne, qu'il signala par des actes de la plus sage administration. Il ne parut faible, ou trop bon roi, que lorsque, entouré de factieux et de traîtres, il préféra se sacrifier pour ses sujets plutôt que de répandre une seule goutte de leur sang. Quelque blâmable que soit ce principe, dont il résulta des suites si funestes, il fera toujours honneur au cœur d'un roi, victime de son amour pour ses peuples. Dès ses premières années, Louis témoigna du respect pour les mœurs, un grand attachement pour la religion, et une sensibilité extrême. En 1765, il eut le malheur de perdre le dauphin, son père, que toute la France regretta. Cette mort lui causa une douleur si vive et si profonde, qu'il refusa de sortir pendant plusieurs jours. Louis n'avait alors que 10 ans et demi, et lorsqu'en traversant les appartements il s'entendit dire, pour la première fois, "place à M. le dauphin", des pleurs inondèrent son visage, et il tomba évanoui. Sa douleur ne fut pas moins vive à la mort de son auguste mère, qui ne put survivre à son époux. A mesure que Louis avançait en âge, il acquérait de nouvelles vertus. Au milieu d'une cour de corruption et d'intrigues, il sut conserver son cœur

innocent et son amour pour la justice. On lui demandait quel surnom il préférait recevoir à son avénement au trône, "celui de Louis le sévère," répondit-il peut-être imprudemment. Tout son temps était employé à l'étude et aux exercices convenables à un prince; ses délassements étaient la promenade ou la chasse. Un jour, après avoir long-temps poursuivi un cerf, afin d'arriver plus tôt au lieu où il était cerné, son cocher voulait traverser un champ de blé. Le dauphin fait arrêter les chevaux, et ordonne au cocher de suivre la route ordinaire, en disant : « Pourquoi mes plaisirs feraient-ils tort au pauvre? Ce blé ne m'appartient pas. » Le cabinet de Versailles et celui de Vienne, pour mettre fin aux dissensions, et prévenir les guerres qui avaient désolé la France et l'Allemagne, convinrent dans leurs traités de contracter une quadruple alliance entre les familles de Bourbon et d'Autriche. Cette réunion commença par le mariage du dauphin avec l'archiduchesse Marie-Antoinette, qui eut lieu le 16 mai 1770, et qu'on célébra sous de bien funestes auspices. La ville de Paris donna à cette occasion une fête magnifique sur la place de Louis XV : une foule immense y était accourue. Par défaut de prévoyance de la part de la police, près de douze cents personnes périrent ou furent blessées dans cette même place où Louis XVI, vingt-trois ans après, devait périr lui-même par le plus cruel assassinat. Le dauphin éprouva une très-sensible douleur de cette malheureuse catastrophe. Il s'empressa d'écrire au lieutenant de police une lettre dans laquelle, entre autre choses, il lui disait : « Je suis pénétré de tant de malheurs : on m'apporte en ce moment ce que le roi me donne tous les mois; je ne puis disposer que de cela, et je vous l'envoie; hâtez-vous de secourir les plus malheureux. » Pendant plusieurs mois, il continua d'envoyer sa rente, pour être employée à ces mêmes secours, et il n'en détournait que les sommes absolument nécessaires pour secourir d'autres indigents. Il ne dédaignait pas de visiter lui-même le triste asile du pauvre. Quelque secret qu'il mît dans ses actes de bienfaisance, il était souvent découvert, et il disait alors : « Il est bien singulier que je ne puisse aller en bonne fortune sans qu'on le sache. » Ce monarque, si faible quand la justice exigeait de punir des enfants rebelles, montra, tant qu'il fut dauphin, une fermeté de caractère qu'il n'aurait dû jamais démentir. Quoi qu'il aimât bien sincèrement son aïeul, son cœur vertueux ne pouvait en approuver les écarts. Aussi les plus habiles courtisans ne parvinrent jamais à le porter à faire le moindre accueil à la favorite qui dominait alors Louis XV. Il regardait avec mépris tous les vils agens des plaisirs de ce monarque. Une fois la dauphine avait été invitée à un grand souper que donnait Mme du Barry. Marie-Antoinette, jeune, sans expérience, avait accepté l'invitation, croyant faire en cela un véritable plaisir à Louis XV; mais le dauphin s'y opposa formellement. Et quand le roi lui en fit le reproche, il lui répondit avec respect, mais avec dignité. Cependant, par égard pour la mémoire de son aïeul, il laissa on-

suite à la comtesse du Barry presque tout ce qu'elle avait reçu de la trop grande munificence de son prédécesseur. La mort de Louis XV, arrivée le 10 mai 1774, le jeta dans la plus terrible consternation. Il parut pressentir tous les maux qu'il allait souffrir, et à la vue du trône qui l'attendait, il s'écria avec une vive émotion : « O mon Dieu! quel malheur pour » moi! » Cependant le commencement de son règne fut des plus heureux, et il le signala par des bienfaits. Il appela auprès de lui tous ceux que l'opinion publique désignait comme propres à remplir les plus grandes places. Mais l'opinion publique était déjà bien corrompue, et en cédant à cette influence, il ne fit que hâter les maux qui, depuis long-temps, menaçaient le royaume. Le comte de Vergennes, revenu de l'ambassade de Suède, eut le portefeuille des affaires étrangères; Maurepas, qu'un des génies profonds de notre siècle a parfaitement caractérisé lorsqu'il a dit de lui que c'était « un courtisan pro» fond dans l'art de l'intrigue, su» perficiel dans tout le reste, et » dont le grand âge n'avait pu » guérir l'incurable frivolité, » désigné au roi par le dauphin son père, fut mis à la tête de l'administration; Turgot, partisan de cette politique matérialiste, qui ne voit dans le gouvernement des peuples que de l'argent, du commerce, du blé et des impôts, fut nommé contrôleur général; et enfin Malesherbes, cet homme qui, à des vertus antiques, unissait des opinions nouvelles, fut employé dans le conseil. D'un pareil ministère, les peuples et le monarque croyaient devoir attendre un bonheur certain et le voir, lui-même, travailler de tout son pouvoir à améliorer le sort de la France. Plusieurs actes de son administration donnèrent en effet, dans les commencements de son règne, bien des espérances. Le premier édit du règne de Louis XVI dispensa les peuples du droit connu sous le nom de *joyeux avènement*. Par le second, il rétablit le calme parmi les nombreux créanciers de l'état, en promettant d'acquitter la dette publique. Un autre édit, du 12 novembre 1774, rappela les parlements, dont tous les membres avaient été exilés par Louis XV. On remboursa vingt-quatre millions de la dette exigible, cinquante de la dette constituée, vingt-huit des anticipations; l'intérêt des créances sur le clergé tomba à 4 pour cent; les actions de la compagnie des Indes et les billets des fermes générales s'élevèrent à un taux considérable. On supprima les pensions abusives, on diminua celles qui étaient peu méritées; ce qui fit un grand nombre de mécontents, dont une partie se confondit dans les temps de troubles, avec les ingrats de toutes les classes. Cependant le monarque lui-même donnait l'exemple de ces utiles réformes, et il répondit à ceux qui lui représentaient qu'il poussait trop loin son économie personnelle : « Que » m'importe l'éclat et luxe? les » vaines dépenses ne font pas le » bonheur. » L'usure était à son comble; pour y remédier, on établit dans la capitale un Mont-de-piété, qui offrait des ressources aux indigents, au plus modique intérêt. Afin d'augmenter la circulation du numéraire et de favoriser les opérations commerciales,

on établit une caisse d'escompte. Le régime des corvées fut modifié. On abolit la servitude personnelle dans les domaines du roi; on adoucit la rigueur des lois criminelles, d'où l'épreuve aussi terrible qu'équivoque de la torture disparut à jamais. Toutes ces sages réformes, toutes ces prévoyances paternelles, on les devait à Louis, et dans quel temps encore! dans les moments les plus critiques où le règne précédent avait laissé à la France des abus sans nombre, des injustices, un anéantissement total dans le commerce et la marine, soixante-dix millions de dettes, consommés d'avance sur les revenus de l'état, et vingt-deux millions d'excédant de la recette sur les dépenses. Louis XVI eut tout à réparer, et il répara tout en peu d'années. Le crédit national commença à renaître, l'agriculture et le commerce reflenrirent, et tout sembla promettre un règne de longue prospérité. Le 11 juin 1775, Louis XVI avait été sacré à Reims au milieu des acclamations d'un peuple heureux, dont il s'était mérité l'amour et la reconnaissance. Quelques mois après, la funeste guerre de l'Amérique vint interrompre cette prospérité. Les Anglo-Américains avaient publié leur indépendance le 2 juillet 1776. Mais, malgré tous les efforts de Washington, leur cause était perdue sans le secours d'une puissance alliée. Ils le reconnurent eux-mêmes, et par malheur ils choisirent la France. Silas Deane, leur député, était venu à Paris, en octobre, pour entamer les négociations; il ne les avait pas beaucoup avancées, lorsque Franklin vint le rejoindre, précédé de sa célébrité. Il était associé étranger de l'académie des sciences de Paris, et très-lié avec un des membres de cette société, le duc de Larochefoucault, qu'il avait connu à Londres en 1769, et qui le présenta au roi. Son aspect vénérable, sa réputation, son éloquence, l'avis général du conseil et des ministres, qui croyaient le moment propice arrivé d'humilier l'Angleterre, l'opinion publique enfin, tout entraîna Louis XVI à accéder à cette alliance impolitique. Outre qu'il s'attirait par là la haine irréconciliable des Anglais, il ne sentit peut-être pas le danger qu'il y avait à envoyer au secours de l'indépendance et de la révolte de jeunes guerriers déjà trop imbus du sentiment de la liberté, qui devaient rapporter en France l'esprit de faction et de bouleversement. Cependant il lutta longtemps contre tous, et fut presque le seul de la cour qui ne partageât pas l'opinion générale. Il reconnut enfin l'indépendance américaine, et signa la déclaration où il disait : « Les Anglo-Américains » sont devenus libres du jour où » ils ont déclaré leur indépen» dance. » Que ne prévoyait-il qu'une semblable doctrine devait un jour lui devenir funeste! Ses armes cependant furent victorieuses; et c'est encore une gloire à ajouter à son règne. Sur le continent, M. de la Fayette alla de succès en succès, et il fit prisonnière l'armée du général anglais Bourgoyne. Sur les mers d'Amérique, la Mothe-Piquet, d'Estaing, Vaudreuil, et Suffren sur celle des Indes, soutinrent l'honneur du pavillon français. Les Anglais perdirent leurs colonies; mais la France eut bientôt à éprouver les effets de

leur ressentiment. Ils favorisèrent l'invasion du duc de Brunswick en Hollande; de cette même Hollande dont, par un aveuglement bien blâmable dans un gouvernement monarchique, nous avions soutenu jadis la rébellion et la liberté. Les Anglais surent rendre la médiation de la France inutile lorsque la Porte la réclama pour faire mettre un terme à la guerre contre la Russie. Les Turcs cherchèrent alors d'autres médiateurs, et nous perdîmes à la fois tous les avantages commerciaux que nous retirions au nord par notre bonne intelligence avec le cabinet russe, du côté du midi, ceux que nous avions avec les Echelles du Levant. Louis XVI trouva une consolation à ces désagréments par la naissance de son premier fils. La ville de Paris célébra cet heureux événement par un bal, que le roi ouvrit en dansant un menuet avec la femme du premier échevin. Cette fête eut lieu le 21 janvier 1782; et onze ans après, le même jour et la même ville le virent périr sur l'échafaud. L'amour des Français pour Louis XVI semblait augmenter de jour en jour. Il le méritait sous tous les rapports. Sans faste, sans orgueil, ses mœurs étaient aussi pures que son cœur; bon époux, tendre père, frère affectueux, généreux parent, maître indulgent, il trouvait tout son bonheur dans celui de ses peuples et de ceux qui l'entouraient. Bientôt une nouvelle occasion vint exercer son active bienfaisance; un hiver rigoureux (1782) avait porté la désolation dans les campagnes, et le misérable paysan allait périr d'indigence. Le roi accorda une somme de trois millions pour être répartie entre les laboureurs les moins imposés, et trois autres millions pour distribuer des bestiaux, des denrées et des instruments d'agriculture. Il ordonna qu'on remplaçât ces sommes par une réduction sur les fonds attribués aux bâtimens de ses maisons, et par la modique retenue d'un vingtième, pendant un an, sur les pensions au-dessus de dix mille livres. En même temps, il continuait à s'imposer la plus étroite économie sur tous les objets appartenants à son service. Cependant, malgré cette sage prévoyance, la guerre d'Amérique, et les conséquences qui en furent la suite, dérangèrent tous les bons résultats des réformes des années précédentes. Turgot, disgracié, avait été remplacé par Clugny; celui-ci était mort, Taboureau-des-Réaux eut le contrôle des finances; c'est alors que le fameux Necker, protégé par le marquis de Pezai, fut adjoint au nouveau contrôleur-général, qui bientôt se vit forcé de lui céder sa place, le 2 juillet 1778. Cet homme, que la voix publique se plut tant à célébrer à cette époque, était cependant bien inférieur à sa réputation; il ét[illegible]rotestant et Genevois, et ce d[illegible]e titre était guidé « par cette politique rétrécie qui veut régler un royaume sur le système d'une petite démocratie, et les finances d'un grand état comme les registres d'une maison de banque; qui s'irrite contre toute distinction autre que celle de la fortune, et ne voit dans le dépositaire du pouvoir monarchique que le président d'une assemblée délibérante, ou le chef d'une association commerciale, révocable au gré des actionnaires. » Necker débuta aussitôt par son système

d'emprunts onéreux, qui alarmait les capitalistes. C'est en vain que le roi disait dans son conseil : « Je ne veux plus ni d'emprunts » ni d'impôts ; » on lui en présentait encore comme le seul moyen d'élever la recette au niveau de la dépense, qui l'excédait de cent millions. Pendant ce temps, Necker brigua pour entrer dans le conseil ; il reçut un refus, et se retira. (*Voy.* Necker.) Il fut rapidement remplacé par Fleury qui fut lui-même remplacé par d'Ormesson. Calonne enfin succéda à celui-ci le 3 novembre 1783. (*Voy.* Calonne.) Après la mort du ministre Maurepas, qu'on avait appelé de son long exil, toute la confiance de Louis XVI reposait sur le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères. Calonne suivit le même système d'emprunt que ses prédécesseurs. La méfiance du public était arrivée à son comble. Pendant ce temps, Louis jouit encore d'un témoignage, bien cher à son cœur, de l'amour de ses peuples. Il fit un voyage à Cherbourg, en 1786, pour visiter les travaux faits dans ce port. Il parcourut la Normandie et fut reçu partout avec les acclamations de la joie la plus sincère. Dans les transports de la sienne, il écrivait à son auguste épouse : « L'amour de mon peu» ple a retenti jusqu'à mon cœur : » jugez si je ne suis pas le plus » heureux roi du monde. » De retour à Paris, en souvenir du bon accueil qu'on lui avait fait, il voulut que son second fils, né quelques mois auparavant, portât le nom de duc de Normandie. Les circonstances, néanmoins, devenaient de jour en jour plus critiques. Le ministre Calonne conseilla au roi de convoquer les *notables*, ce qui eut lieu en février 1787. (*Voy.* Calonne.) La reddition des comptes que le ministre leur présenta, et qui présentait un "déficit" de cent douze millions, sembla les effrayer, et cette assemblée se retira dans la même année sans rien conclure. Calonne fut renvoyé ; il se retira en Angleterre, après avoir publiquement accusé Necker d'être l'auteur du déficit : celui-ci se trouvait alors à Paris. L'archevêque de Brienne succéda à Calonne ; ce dernier avait en vain tenté par la persuasion, de porter les parlements à consentir à un impôt. M. de Brienne crut pouvoir l'obtenir par autorité. Il proposa l'impôt du timbre et la subvention territoriale. Celle-ci portait sur les grands propriétaires, et dès lors les membres du parlement, ne consultant que leur intérêt personnel, soutenus en quelque sorte par la haine publique contre les ministres, refusèrent d'enregistrer les deux impôts ; car l'un ne pouvait aller sans l'autre. On peut dire que dès ce moment la révolution commença. Les parlements furent exilés à Troyes. Rappelés bientôt après, ils demandèrent la convocation des états-généraux, alléguant leur incompétence pour consentir les impôts. Necker, qui avait remplacé M. de Brienne, fit de son côté prévaloir le même avis auprès de Louis XVI, qui adhéra à l'opinion des parlements ; et il assembla une seconde fois les notables, pour déterminer la forme des états et la manière d'y voter. A cette époque, il donna une nouvelle preuve de la bonté de son cœur. Ayant admis à son audience les députés du tiers-état de Breta-

gne, ceux-ci se jetèrent à ses pieds; Louis s'empressa de les relever, en leur adressant ces paroles dignes du grand Henri : « Levez-vous; ce n'est pas à mes pieds qu'est la place de mes enfants. » Dans tous les temps, la convocation des états-généraux avait produit des résultats funestes à l'autorité royale. Ces grandes assemblées légales, mais malheureusement rares et jamais périodiques, a dit un grand politique, visitaient, pouvons-nous le dire, de loin en loin les fondements de la société pour arrêter et réparer l'influence destructive du temps et des hommes, et empêcher les fautes de l'administration de devenir des plaies à la constitution. Tel était l'objet de ces convocations solennelles, mal représentées par des historiens qui leur ont demandé compte des biens qu'elles n'étaient pas destinées à faire, et n'ont pas assez réfléchi sur les maux qu'elles étaient appelées à prévenir. Le parlement, chargé de veiller au maintien des lois du royaume, aurait dû rappeler avec force les ordonnances de 1355 et 1360, ce qui s'était passé aux états-généraux de 1302, et dans tous ceux qui les avaient suivis jusqu'en 1614; mais Necker, secondé par quelques ignorants et quelques factieux, s'y opposa. Les trois ordres de l'état, comptant chacun pour une voix, quel que fût le nombre de ses membres, délibéraient à part dans la plénitude de leur liberté et de leur égalité constitutionnelle. Cette fois la représentation du tiers-état fut doublée, et les votes établis par tête à la majorité. Dès ce moment tout fut perdu. Les états firent leur ouverture à Versailles le 5 mai 1789, et dès cet instant la division s'introduisit parmi eux au sujet de la question assez futile des costumes divers attribués à chacun d'eux. Quant au "déficit", un dévouement généreux de la part de quelques hommes opulents l'aurait facilement comblé; mais chaque ordre, ne calculant que son propre intérêt, voulait jeter sur les autres le fardeau de la dette publique; et on n'aperçut en eux d'autre envie que de se sacrifier mutuellement. D'autres discussions s'élevèrent entre la noblesse et le tiers-état, que le roi chercha en vain à mettre d'accord. Le tiers-état, fier de sa force imposante, se constitua, le 23 juin, sur la motion de l'abbé Sieyes, en "Assemblée nationale". Il se transporta au jeu de paume, et, présidé par Bailly, il se déclara en "séance permanente". La noblesse et le clergé étaient séparés; Necker persuada le roi de les réunir au tiers. Louis XVI adhéra à ce conseil, et répondit à M. de Luxembourg, qui lui fit des objections au nom de la chambre de la noblesse : « Toutes mes réflexions sont faites; dites à la noblesse que je la prie de se réunir; si ce n'est pas assez de ma prière, je le lui ordonne. Quant à moi, je suis déterminé à tous les sacrifices. A Dieu ne plaise qu'un seul homme périsse pour ma querelle! » Ainsi, dit encore l'historien déjà cité, les trois ordres se réunirent, ou plutôt ils furent confondus, et quittèrent le nom d'"Etats-généraux", qu'ils n'étaient plus dignes de porter, pour prendre celui d'assemblée constituante, qu'ils méritaient encore moins, et qui pour eux n'a été qu'une injure. Dès ce moment, l'antique monar-

chie française fut détruite, la révolution consommée, et tout ce qu'elle devait enfanter d'absurdités et de crimes n'en fut que la conséquence inévitable. L'assemblée fut divisée et subdivisée en parties qui ne suivirent point du tout la distinction des ordres; les divisions s'envenimèrent et devinrent des haines; les opinions combattues devinrent des passions, les erreurs impatientes du succès enfantèrent des crimes, et, s'il est permis d'employer cette figure, le vaisseau de l'état ainsi équipé et armé en brûlot, ayant pour carte et pour boussole « les droits de l'homme », quitta le port pour aller à la découverte de terres inconnues où il ne devait jamais aborder. Le monde n'avait pas encore vu dans une réunion d'hommes un si étonnant assemblage de dépravation et de vertus, d'ignorance et de lumière, de lâcheté et de courage. Mais le temps était venu où la France devait, pour l'instruction de l'Europe, expier un siècle entier de doctrines impies et séditieuses, tolérées, ou même secrètement encouragées par la frivolité et la corruption des grandes cités. Cependant les factions commençaient déjà à se montrer à découvert. Celle d'Orléans n'oubliait rien pour augmenter les troubles; des clubs s'établissaient partout; le Palais-Royal était devenu le rendez-vous des démagogues du jour; des journaux incendiaires prêchaient l'anarchie, la révolte, insultaient au souverain et à son auguste famille. Dans l'assemblée nationale, les discussions longues et inutiles, la mésintelligence, les prétentions exagérées, jetaient le germe de tous les désordres, en même temps que Bailly, Lechapelier, Target, et Mirabeau surtout, travaillaient à exciter les esprits, et par leurs discours et par leurs manœuvres. C'était alors le moment où un coup vigoureux de la part du monarque devait couper le mal dans la racine, et imposer un frein aux plus audacieux. Louis se contenta d'être bon, et cette qualité, quand elle est seule, n'est pas toujours favorable ni aux états, ni à ceux qui les gouvernent. Cependant le roi renvoya (le 11 juillet 1789) Necker, qui était devenu comme la sentinelle des factieux dans le conseil même du roi. Son exil causa la plus grande fermentation dans Paris; on promena son buste à côté de celui d'Orléans. (*Voyez* NECKER et d'ORLÉANS.) Au milieu de ce tumulte, la cour, qui avait de fortes raisons pour soupçonner la fidélité des gardes-françaises, fit approcher de Versailles quelques régiments. Mirabeau demanda le renvoi de ces troupes, en faisant craindre aux députés pour la sûreté de leurs personnes. Tout le peuple s'arme à sa voix; l'hôtel des Invalides est forcé, et la Bastille prise le 14 du même mois. Fatigué de ces désordres, et alarmé des meurtres qui en étaient le résultat, Louis XVI se rendit à l'assemblée, à pied, sans armes, et presque sans suite. Placé debout au milieu de la salle, il exhorta les députés à ramener la tranquillité publique. « Je sais, » leur dit-il, qu'on cherche à éle-
» ver contre moi d'injustes pré-
» ventions; je sais qu'on a osé
» publier que vos personnes n'é-
» taient pas en sûreté. Des récits
» aussi coupables ne sont-ils pas
» démentis d'avance par mon ca-

» ractère connu? Eh bien! c'est » moi qui me fie à vous.» A ces paroles, à ce courage héroïque, le plus grand nombre des députés ne purent contenir leur enthousiasme. Ils servirent eux-mêmes de gardes au monarque, et le conduisirent au château. Après ce trajet, qui dura plus d'une heure, le roi étant rentré dans le château, parut au balcon, et jouit, pour la dernière fois, des témoignages de l'affection publique. Les nouveaux ministres furent renvoyés, et on rappela Necker. Son retour depuis Bâle jusqu'à Paris fut un véritable triomphe. A peu près à cette même époque, le roi, pour se rendre aux vœux des Parisiens, fit un voyage à la capitale. On assure qu'il se confessa la veille, et que quelqu'un ayant voulu le rassurer sur les suites de son voyage, il dit ces paroles mémorables : « Ils ont bien tué Henri IV » qui valait mieux que moi. » Quelques jours après, craignant tout pour leurs personnes, le roi engagea les princes de la famille à sortir du royaume. Ses tantes ne les suivirent que le 19 février 1791. Les factieux, et surtout ceux du parti d'Orléans, imaginaient chaque jour de nouvelles calomnies contre le roi et la reine. Ce fut dans ce temps-là que le roi, effrayé des nuages qui s'élevaient autour du trône, demanda à M. de Malesherbes, qu'il estimait beaucoup; un choix de lecture à faire : « Sire, lui répondit l'ex-ministre » par inadvertance, lisez la vie » de Charles Ier. — Est-ce que » vous me croiriez dans la même » position? dit le roi. — Non, » sire, repartit M. de Malesherbes; » je veux dire seulement qu'il » faut donner quelque chose à l'o» pinion. » Cependant l'opinion, excitée par les meneurs, n'avait déjà que trop pris d'elle-même, et le premier crime se préparait. Les gardes du monarque donnèrent un repas au corps du régiment de Flandre, qui venait d'arriver à Versailles. On répandit aussitôt que dans ce festin la cocarde tricolore avait été foulée aux pieds, et on en attribuait la cause à la reine, qui, avec son époux, avait assisté un instant au banquet. En apprenant cette fausse nouvelle, tout Paris fut en combustion; à ce motif se joignit la disette, qui ce jour-là même s'était fait sentir plus qu'à l'ordinaire. Le 5 octobre 1789, des hommes et des femmes armés de piques, traînant à leur suite des canons (ils avaient pris ces armes à l'hôtel-de-ville), se dirigèrent sur Versailles. Ils y arrivèrent entre quatre et cinq heures du soir, et passèrent le reste de ce jour à vomir des imprécations contre la reine, à insulter à coups de pierres les gardes-du-corps, qui eurent à essuyer en outre une décharge de fusils de la part de la milice de Versailles. M. de La Fayette, commandant de la garde nationale, ne sut pas prévenir ces désordres, et les autres troupes restèrent dans l'inaction. Celles qui étaient attachées à la garde du roi et de sa famille avaient reçu la défense expresse du roi de faire feu sur le peuple. Enhardis par ces succès, le jour suivant, à 5 heures du matin, des scélérats payés, des hommes déguisés en femmes, d'autres barbouillés de boue, forcent les sentinelles, enfoncent les portes du château, se répandent dans les appartements, massacrent les gardes, cherchent

vainement la reine pour l'égorger, et frappent à coups de sabre le lit dont elle venait de s'échapper pour courir avec ses enfants auprès du roi, qui ne perdit jamais sa sérénité. Il répondit à ceux qui le conjuraient de fuir : « Il est douteux que mon évasion puisse me » mettre en sûreté, mais il est » très certain qu'elle deviendrait » le signal de la guerre civile ; et » j'aime mieux périr ici, que » d'exposer pour ma querelle » tant de milliers de citoyens. » Enfin La Fayette, s'étant mis à la tête de la garde bourgeoise, parvint à dissiper les brigands. En même temps le roi parut au balcon, et demanda grâce pour les gardes du corps; la multitude, passant tout-à-coup de la rage à la joie, cria " vive le roi " ! Le résultat de cette expédition sanguinaire fut de conduire le monarque et sa famille à Paris. Il s'établit dans le château des Tuileries, où depuis plus de cent ans les rois n'avaient pas fait de résidence habituelle. On désigna le duc d'Orléans comme auteur de cette funeste journée ; le roi ne l'ignorait pas; et lorsqu'il aurait fallu un grand exemple, il se borna à l'exiler en Angleterre. Huit mois après, le duc vint à Paris: il se présenta au monarque, qui lui pardonna, et lui adressa ces paroles : « Mon cousin, que tout soit » oublié. » Mais la bonté extrême n'est qu'un encouragement à de nouveaux crimes, et Louis en fit la triste expérience. Il invita l'assemblée à venir à Paris. Depuis ce jour, il ne compta que des sacrifices, et n'essuya que des humiliations. On le força non-seulement de licencier ses gardes fidèles, mais d'en accepter d'autres dont le commandant relevait de la municipalité de la capitale, qui, composée et soutenue par la faction jacobine, commençait déjà à exercer un pouvoir illimité. Le 14 février 1790, le roi fut obligé d'accepter la nouvelle constitution. Dans cette circonstance solennelle, il tint son langage accoutumé de candeur et de bonté ; il finit son discours par ces paroles : « Je préparerai de bonne heure » mon fils au nouvel ordre de » choses que les circonstances ont » amené; je l'accoutumerai à re» connaître, malgré le langage » des flatteurs, qu'une sage con» stitution le préservera des dan» gers de l'inexpérience, et que » la liberté doit ajouter un nou» veau prix aux sentiments d'a» mour et de fidélité dont la » France depuis tant de siècles a » toujours donné à ses rois des » preuves touchantes. » La constitution civile du clergé vint exciter de nouveaux troubles; la conscience du roi se refusait à la sanctionner. Le départ de ses tantes donna lieu à des débats scandaleux: on craignit le sien, et dans le moment où il allait partir pour Saint-Cloud, on entoura sa voiture et on l'obligea de rentrer au château. C'est alors qu'il dit avec un sentiment douloureux : « Je ne croyais pas être » prisonnier au milieu de mes peu» ples. » Les insurrections et les massacres continuaient dans le midi. Dans plusieurs points du royaume, les troupes et les marins étaient dans un état de révolte. A Nanci, les soldats se réunirent au peuple, et firent feu sur la milice que le roi envoyait pour rétablir l'ordre dans cette ville. Les " jacobins " devenaient

à chaque instant plus formidables, et le crime restait toujours impuni. Louis avait été forcé d'éloigner ses chapelains, et les grands officiers attachés de tout temps à sa personne. Necker avait demandé sa retraite (dans le mois d'août 1790), se voyant haï par cette même populace qui l'avait tant encensé. Tous les monumens de la noblesse furent supprimés, les biens du clergé envahis. Presque en même temps de nouvelles lois furent établies contre les princes et les autres émigrés. La calomnie, poursuivant toujours ses victimes, accusa la reine de plusieurs complots absurdes, comme celui de chercher à soulever toutes les puissances de l'Europe contre la France. L'immoralité effrénée avait fait place à la décence, l'athéisme à la religion. Le monarque, abreuvé de chagrins, n'avait presque pas d'autorité, ni même de volonté, car on l'avait obligé d'entendre la messe d'un prêtre assermenté, et d'écrire aux puissances étrangères qu'il était libre, lorsqu'il gémissait dans l'esclavage le plus cruel. Dans cet état de choses, on le détermina à quitter furtivement Paris avec sa famille. « Il est temps qu'il fasse le roi, » écrivait un journaliste; sans » cela, plus de roi.» Louis s'évada des Tuileries dans la nuit du 20 ou 21 juin 1791. Son intention était, ainsi qu'il le déclara dans la suite, de ne point sortir de France, mais de passer à Montmédy, où M. de Bouillé avait réuni un petit nombre de troupes considérées encore comme fidèles. Avant son départ, il avait laissé à l'assemblée une déclaration qui contenait des plaintes bien fondées, et où il prouvait que la nouvelle constitution était insuffisante pour empêcher qu'une anarchie complète ne s'établît au-dessus des lois. Le roi fut reconnu à Varennes, il aurait peut-être pu continuer son voyage, mais il aima mieux retomber entre les mains de ses ennemis, que d'exposer la vie des serviteurs zélés qui lui servaient d'escorte. Il ne voyait point, hélas! combien d'autres vies il allait exposer, par cette abnégation de lui-même, et qu'il perdait et sa famille et son royaume! Il fut reconduit à Paris, prisonnier au milieu d'une armée de 40,000 gardes nationaux, qui se recrutaient de village en village. Pendant sa route il essuya toutes sortes d'humiliations. L'assemblée délibéra sur-le-champ si elle devait prononcer la déchéance de Louis XVI; la pluralité se décida pour la négative. Nous ferons remarquer ici que le côté droit de la salle des séances se montra jusqu'à une certaine époque toujours attaché à la monarchie, et que les factieux ayant voulu, en février 1791, porter la dernière atteinte à la royauté, ils trouvèrent dans Cazalès, Montlosier, l'abbé Maury, Mirabeau et autres, de vives oppositions, qui prévalurent enfin au milieu des cris de "vive le roi"! A cette assemblée constituante, devenue honteuse et presque ridicule, succéda l'assemblée législative, qui fit son ouverture le 1er octobre de la même année 1791. Le ministère, toujours attaqué, avait subi de nombreux changements. On parvint enfin à donner des portefeuilles à des gens ou équivoques, ou vendus aux factieux, tels que le Genevois Clavières et Roland. L'assemblée

législative, faible et sans génie, ne cessa cependant d'attenter sur le peu d'autorité qui restait au monarque, et sembla approuver par son insouciance les crimes qui se multipliaient; elle en sanctionna d'autres, des prêtres insermentés furent poursuivis, les émigrés frappés de mort, tandis qu'elle déclarait la guerre à toutes les puissances, et qu'elle approuvait les fêtes qu'on donnait à des soldats rebelles qu'on avait arrachés aux galères. Dans les places publiques, dans les clubs, dans les sections, dans la barre même de l'assemblée, on faisait retentir de nouvelles dénonciations contre le roi et la reine; à les entendre, c'étaient eux, prisonniers des conjurés, qui ne rêvaient que trahisons et complots. Louis XVI eut le courage de refuser la sanction aux décrets relatifs à la déportation des prêtres, et au camp de 20,000 fédérés. Les factieux, irrités de ce refus, résolurent d'ôter au roi la seule autorité qui lui restait, le *veto*, et de le forcer à rappeler au ministère Roland, Clavières et Servan. Pour y parvenir, ils imaginèrent la journée du 20 juin 1792. Vingt mille hommes, divisés en trois bandes, forcent les portes de l'assemblée et celle de l'intérieur des Tuileries. On allait briser la porte de l'œil-de-bœuf; c'en était fait de la famille royale. Un seul homme désarma les assassins, ce fut Louis XVI. Il ouvre lui-même la porte, en disant: « Je ne crois rien avoir à » craindre des Français. » Cependant le trouble allait toujours en croissant. Le roi est contraint de se retirer dans l'embrasure d'une fenêtre; plusieurs serviteurs fidèles lui font un rempart de leur corps. Un furieux se place devant le monarque, pour offrir sans cesse à ses regards ces mots, " la mort ", écrits sur ses vêtements; un autre lui présente une bouteille, et lui ordonne de boire à la santé de la nation; un autre, tenant d'une main un pistolet armé d'un dard, et de l'autre un sabre nu, criait: " A bas le veto "! Des hommes et des femmes, brandissant leurs armes, criaient également: " Où est l'Autrichienne, madame Veto? Sa tête! sa tête! " D'autres voix font entendre ces mots terribles: " Il faut qu'il mette le bonnet rouge, ou nous le poignarderons "! Les grenadiers qui étaient accourus auprès de sa personne, lui disent d'être sans inquiétude, qu'ils périraient avant lui. " Mettez la main sur mon cœur ", répondit-il en y portant celle de l'un d'entre eux, " voyez si je tremble: on est tranquille quand on fait son devoir ". Un des brigands place un bonnet rouge sur sa tête sacrée, et lui ordonne de jurer " qu'il ne trahira plus les Français ". Louis répond: « J'ai » toujours aimé le peuple, j'aime » la constitution; je la maintien» drai de tout mon pouvoir. » Ce même peuple passa alors, ainsi qu'il avait coutume, de la rage extrême à l'extrême joie, en s'écriant: " Bravo! bravo! Vive le roi "! Le maire Pétion, avec une lâche hypocrisie, s'adressa enfin au peuple, en disant: « Citoyens, » vous êtes venus ici avec la di» gnité d'hommes libres, sortez » maintenant avec " la même di» gnité " avec laquelle vous êtes » venus. » Cette scène affreuse durait depuis près de cinq heures; et ce ne fut qu'à huit heures et demie que tous les appartements

furent évacués. La reine, avec ses enfants, vint se réunir au roi; elle avait été jusqu'alors dans des transes mortelles. Malgré les clameurs de quelques députés, l'assemblée laissa cet attentat impuni. On le renouvela le 10 août : aussi Santerre avait dit en quittant le château des Tuileries : "Le coup est manqué, mais nous y reviendrons". Depuis cette époque, Louis XVI s'attendit à périr. On croit même qu'il fit son premier testament, qui est resté ignoré. Dans ce moment même, il dit à M. de Sainte-Croix, qui refusait d'entrer au ministère : « Vous » faites trop d'objections pour de- » venir le ministre d'un roi de » quinze jours. » MM. de Montmorin et Sainte-Croix, et autres seigneurs, proposèrent au roi (le 5 août) de le faire sortir de Paris. Il parut y consentir d'abord, mais il changea d'avis, et son dernier mot fut « qu'il aimait mieux s'ex- » poser à tous les dangers que de » commencer la guerre civile. » Elle n'était que trop dans toute sa fureur. Le 10 août, le tocsin sonne, des hordes de Marseillais, unis au peuple des faubourgs, couvrent la place du Carousel, et tournent leurs canons contre le château. Le roi, averti d'avance, avait fait lui-même la visite des postes, pour encourager les soldats: les uns crient : "Vive le roi"! les autres : "Vive la nation"! La plupart d'entre eux se rangèrent ensuite du côté des brigands. Il n'y eut que le régiment suisse et quelques gardes nationaux qui montrèrent une contenance ferme. Le roi avait envoyé demander à l'assemblée une députation pour contenir la multitude : il l'attendit en vain. Le département, qui s'était rendu auprès de lui, était sans force. Il suivit alors le conseil de Rœderer, procureur du département, et se rendit à l'assemblée nationale avec sa famille et quelques personnes de sa suite. En partant, il dit à ceux qui lui étaient restés fidèles : « Messieurs, » il n'y a plus rien à faire ici ni » pour vous ni pour moi; allez- » vous-en. » La famille royale entra dans la salle de l'assemblée au milieu de mille cris affreux. Pendant ce temps, les hostilités avaient commencé aux Tuileries. Les Suisses triomphèrent d'abord; mais, accablés par le nombre, ils durent enfin céder. Si trois cents d'entre eux, qui avaient suivi le roi à l'assemblée, et le régiment qu'on avait fait venir de Courbevoie, et qui s'avançait sur Paris, se fussent réunis à eux avec les gens qui lui étaient restés fidèles, peut-être la monarchie n'aurait pas succombé; mais Louis XVI, sollicité par l'assemblée, signa l'ordre aux soldats de mettre bas les armes. S'il y a jamais eu d'occasion où, pour leur propre salut, on dut désobéir aux rois, celle-là en était une. Les brigands se jettent alors sur les Suisses; ils furent presque tous massacrés, et le château livré au meurtre et au pillage. Le roi demeura trois jours au sein de l'assemblée. C'est de la loge du "Logographe" qu'il entendit prononcer sa déchéance, et l'ordre de le conduire au Temple avec sa famille. Il avait dit en entrant : « Je suis venu » pour éviter un grand crime, et » je pense que je ne puis être plus » en sûreté qu'au milieu de vous, » messieurs. » Et le président Vergniaud lui avait répondu : « Vous » pouvez, sire, compter sur la

» fermeté de l'assemblée natio-» nale.» On le transporta au Temple, le 13 août, avec son auguste famille. Après avoir abattu plusieurs bâtiments, on entoura sa prison d'un large fossé, défendu par une enceinte de murailles très-élevées. On diminua le jour de toutes les fenêtres, et il fallait passer par sept guichets et huit portes de fer avant de pénétrer à l'appartement du roi. « Eh! mes-» sieurs, disait Louis, que de » précautions pour un prisonnier » qui n'a aucune envie de s'évader. Ce prince, très-souvent faible et irrésolu en des circonstances où il fallait agir, devint un modèle de résignation et de courage: la religion le soutenait au milieu des outrages de toute espèce. On le priva d'ustensiles pour écrire; mais on lui donna des livres, et l'on a compté que pendant sa détention, qui dura six mois et dix-huit jours, il avait lu 257 volumes. Occupé de l'éducation de son fils, à consoler son épouse et sa sœur, et des exercices de piété, il adoucissait ainsi ses peines. L'assemblée législative fut remplacée par la convention, dont le premier acte fut d'abolir la royauté; elle était depuis long-temps abolie par le fait; mais la haine des factieux ne pouvait être assouvie qu'après en avoir détruit jusqu'à l'ombre. Quand Manuel vint en apporter la nouvelle au roi, Louis n'en parut point affecté, et en causa avec lui comme d'une chose qu'il avait prévue. Dans sa prison, ses paroles, ses actions, ses regards même, tout était soumis à la plus minutieuse surveillance, et chaque jour on inventait de nouveaux moyens de le tourmenter. On alla jusqu'à ne lui permettre de voir sa famille qu'à l'heure des repas, et peu avant son procès il en fut entièrement séparé. Louis n'opposait à toutes ces cruelles vexations qu'un calme inaltérable, et la résignation d'un chrétien. Il répondait même par des traits de complaisance aux mauvais procédés de ses geôliers. Un d'entre eux s'amusait à regarder une vieille carte de géographie, clouée sur la muraille: « Vous ai-» mez la géographie, lui dit » Louis XVI; je vais vous cher-» cher une meilleure carte. » Et à l'instant il passa dans son cabinet pour en prendre une très-belle, qu'il cloua lui-même sur le mur. La royauté détruite, il ne pouvait plus rester de frein pour les méchants. Les puissances, revenant de leur longue léthargie, avaient embrassé, mais trop tard, leur propre cause dans celle du roi de France: les Autrichiens et les Prussiens étaient sur le territoire français; les jacobins furieux se vengèrent par les massacres de septembre. On apporta la tête sanglante de la princesse de Lamballe jusque sous les fenêtres du roi; un commissaire invite celui qui la portait à s'approcher; un autre, plus humain, lui dit: « Ah! de grâce, n'approchez pas! » Quelques jours après, Louis rapporta ces paroles à M. de Malesherbes, en exprimant sa reconnaissance pour celui qui les avait prononcées. « Je l'ai prié, ajou-» ta-t-il, de me dire son nom » et son adresse. — L'avez-» vous demandé à l'autre? — Ah! » pour celui-là, je n'avais pas » besoin de le reconnaître, répon-» dit le roi. » Pendant ce temps, on procédait à sa condamnation avec chaleur. De nouveaux dé-

nonciateurs se présentaient en foule et chaque jour, à la barre. Nous ne nous arrêterons pas à rapporter leurs absurdes accusations, qui étaient toutes réfutées d'avance par la piété, le caractère et le cœur de Louis. Traduit lui-même à la barre, inopinément et sans conseils, il répondit avec autant de calme que de modération, sur trente-quatre chefs d'accusation qui se détruisaient réciproquement l'un l'autre. Comme on lui reprochait jusqu'à ses bienfaits et ses aumônes, il répondit avec la même simplicité : « Mon plus » grand plaisir fut de faire du bien; » mais en général je ne me rappelle » pas les dons que j'ai faits. » Malgré l'opposition d'une partie des députés, on lui accorda des défenseurs. Il choisit MM. de Malesherbes, Tronchet et Desèze. Ce fut M. de Malesherbes qui, le 14 décembre, fut introduit le premier dans les prisons du Temple. (*Voyez* LAMOIGNON DE MALESHERBES.) Aussitôt que le roi le vit, il quitta un Tacite qu'il tenait ouvert, et le serra dans ses bras (1). « Votre dévouement est d'autant » plus généreux, lui dit-il les yeux » humides de larmes, que vous » exposez votre vie, et que vous » ne sauverez pas la mienne. » Malesherbes essaya de lui présenter un avenir moins funeste; mais Louis XVI reprit : « J'en suis » sûr, ils me feront périr; ils en » ont le pouvoir et la volonté : » n'importe, occupons-nous de » mon procès comme si je devais » le gagner, et je le gagnerai en » effet, parce que la mémoire que » je laisserai sera sans tache. » Les jours suivants, il travaillait avec ses trois défenseurs à l'analyse des pièces, et aux décharges de son procès, avec une sérénité qu'il n'avait jamais démentie au milieu de ses malheurs. Ses avocats se flattaient qu'on se bornerait à le condamner à la déportation : ils lui firent embrasser cette idée, qui sembla le consoler; mais il perdit bientôt cette espérance en lisant les papiers publics. Un de ses défenseurs les lui apportait en secret, et il avait le soin, pour ne pas le compromettre, de les brûler dans son poêle après les avoir lus. Il exigea que Desèze supprimât la péroraison de son plaidoyer, qui était très-pathétique. « Je ne veux pas attendrir » dit-il, ceux qui vont me juger. » Sa sensibilité était extrême. Un jour, étant seul avec Malesherbes, il lui dit : « J'ai une grande peine! » Desèze et Tronchet ne me doivent » rien; ils me donnent leur temps, » leur travail, et peut-être leur » vie : comment reconnaître un » tel service? Je n'ai plus rien, » et quand je leur ferais un legs, » on ne l'acquitterait pas. — Sire, » lui répondit Malesherbes, leur » conscience et la postérité se » chargent de leur récompense. » Vous pouvez déjà leur en accor- » der une qui les comblera. — » Laquelle? — Embrassez-les. » Lorsqu'ils se présentèrent le lendemain, il les pressa contre son cœur, et tous les deux fondirent en larmes. Le 26 décembre il parut à la barre, accompagné de ses trois défenseurs. C'est en vain qu'ils parlèrent au nom de la raison, des lois, de l'humanité : la mort de Louis était décidée d'avance. Après cette séance, il dit à Malesherbes : « Vous êtes » certainement bien convaincu

(1) On a tiré ces détails du Journal de M. Lamoignon de Malesherbes.

» actuellement que, dès le premier instant, je ne m'étais pas » trompé, et que ma condamnation avait été prononcée avant » que j'eusse été entendu. » Quand on approchait du jugement, il pria Malesherbes de lui aller chercher un prêtre insermenté, que sa sœur, madame Elizabeth, lui avait indiqué, et dont la vie simple et retirée pouvait le mettre à l'abri des persécutions. « Voilà une » commission, ajouta Louis, bien » étrange pour un philosophe! » car je sais que vous l'êtes; mais » si vous souffriez autant que moi, » et que vous dussiez mourir » comme je vais le faire, je vous » souhaiterais les mêmes sentiments de religion, qui vous » consoleraient bien plus que la » philosophie. » Il était si certain qu'on le ferait mourir que, depuis le 14 janvier, il avait ajouté à ses prières celles des agonisants. Son jugement fut enfin prononcé, et il fut condamné " à mort " à la pluralité de cinq voix seulement, et sans qu'on eût compté plusieurs membres absents dont le vote aurait pu être favorable. Ses défenseurs demandèrent inutilement " l'appel au peuple et le sursis ". Desèze avait eu raison de dire dans sa défense : « Je croyais trouver » ici des juges, et je n'y vois que » des accusateurs. » Ce fut Malesherbes qui lui annonça le premier son arrêt de mort. Il le trouva dans l'obscurité, les coudes appuyés sur une table, le visage couvert de ses mains, et plongé dans une profonde méditation. Quand il l'eut aperçu : « Depuis » deux heures, dit-il, je suis occupé à rechercher si, dans le » cours de mon règne, j'ai pu » mériter le plus léger reproche. » Eh bien ! M. de Malesherbes, je » vous le jure dans toute la vérité de mon cœur, comme un » homme qui va paraître devant » Dieu, j'ai constamment voulu » le bonheur du peuple, et jamais » je n'ai formé un vœu qui lui fût » contraire. » M. de Malesherbes lui rapporta qu'au sortir de l'assemblée un grand nombre de personnes l'avaient entouré, en lui disant que le roi ne périrait qu'après eux et leurs amis : « Les » connaissez-vous? lui dit Louis » en changeant de couleur, déclarez-leur que je ne leur pardonnerais pas s'il y avait une goutte » de sang versée pour moi. Je n'ai » pas voulu qu'il en fût répandu » quand peut-être il aurait pu me » conserver le trône et la vie; je ne » m'en repens pas. » Il s'en serait sans doute repenti s'il avait pu prévoir combien en devait encore répandre ses ennemis, et qui n'aurait pas coulé s'il eût fait usage de son autorité pour les contenir, lorsqu'il en était encore temps. Une chose qui n'a pas été assez remarquée, c'est que le premier roi, peut-être, qui n'a pas voulu qu'une seule goutte de sang fût versée pour sa cause à lui-même, ait été la victime de ses sujets; tant il est dans la nature des choses et des gouvernements que les peuples doivent toujours s'armer pour défendre même les querelles particulières de leurs souverains, qui représentent à eux seuls la nation tout entière, et qui ne sont jamais attaqués ou insultés sans que leur injure rejaillisse sur les royaumes entiers. Ce qui affligea le plus le roi, ce fut d'apprendre que le duc d'Orléans avait voté pour sa mort. M. de Malesherbes put obtenir qu'on accordât à Louis XVI le

confesseur qu'il avait demandé (M. Edgeworth). Il en fit part à ce monarque, qui dit avec un transport de joie : « La mort ne » m'effraie plus, et j'ai la plus » grande confiance dans la misé- » ricorde de Dieu. » Il employa la plus grande partie des jours suivants en exercices de piété. Il eut cependant un moment l'air agité. « Il se promenait à grands » pas, dit M. de Malesherbes, te- » dant un morceau de pain. Cléry, » son valet de chambre, le consi- » dérait attentivement, et s'aper- » çut de son *émotion*.... Tout-à- » coup il s'*arrête*, et se tournant » brusquement vers Cléry, il lui » présente l'aliment qu'il tient à la » main : Mon ami, *lui dit-il*, pre- » nez la moitié de ce pain, afin » qu'avant ma *mort* j'aie au moins » le plaisir de partager quelque » chose avec vous. » Le 20 jan- vier, on lui fit *la lecture* de son jugement, il l'*entendit* avec une fermeté rare, et demanda sa famille et un confesseur. Il mit tant d'onction, de grandeur dans son maintien et dans ses paroles, qu'il étonna le farouche Hébert lui-même. « Des pleurs de rage vin- » rent mouiller mes paupières, » dit-il dans son journal du 21 » janvier. Il avait dans ses regards » et ses manières quelque chose » de visiblement surnaturel à » l'homme. » Ce scélérat ne pour- suivit pas moins l'auguste épouse de celui qui lui avait arraché des larmes. Louis, dans la dernière visite que lui fit M. de Malesherbes, se chargea lui-même d'apprendre la nouvelle de sa mort à sa famille. La reine et madame Elizabeth se montrèrent dignes du courage qu'il leur inspirait. Sa fille s'évanouit ; son jeune fils était inconsolable. A minuit, il soupa peu, même de bon appétit, se jeta ensuite sur un lit, et dormit d'un sommeil tranquille. Cléry l'éveilla à cinq heures pour l'habiller ; il entendit ensuite la messe, où il communia. A huit heures, on vint pour le conduire à l'échafaud ; il demanda une paire de ciseaux pour se couper les cheveux ; ils les lui refusèrent, afin de lui donner la mortification de se les voir couper par le bourreau : la veille, on ne lui avait pas permis de se servir d'un couteau pour son souper ; sur quoi il dit : « Me croirait-on assez lâche pour » me détruire? » Parmi plusieurs objets qu'il remit à Cléry pour donner à la reine, il avait un petit paquet sur lequel était écrit de sa main : « Cheveux de ma femme, de ma sœur et de mes enfants ». Il ajouta, en les donnant à son fidèle serviteur, qui fondait en larmes : » Dites à ma femme que je lui » demande pardon de ne l'avoir » pas fait descendre : j'ai voulu » lui épargner la douleur d'une » séparation cruelle. » Il remit un autre paquet à un commissaire, en le chargeant de le remettre au conseil général de la commune. C'était son testament, où, après avoir professé les sentiments d'un vrai chrétien, il recommande à la convention les personnes qui lui sont chères, pardonne à ses ennemis, et ordonne à son fils, en cas qu'il règne un jour, de leur pardonner de même. Il traversa la première cour à pied, et tourna ses derniers regards vers l'appartement où était sa famille. Arrivé à la seconde, il monta dans une voiture dans laquelle étaient son confesseur, un officier et un sous-officier de gen-

darmerie. La voiture suivit le boulevard, bordé d'une quadruple haie de gardes nationales, au nombre de près de cent mille; la plupart semblaient affligés, mais aucun n'osa prendre la défense d'un prince malheureux. Il avait un habit puce, une veste blanche, la culotte et les bas gris. Arrivé au pied de l'échafaud, place Louis XV, son confesseur s'écrie : « Fils » de saint Louis, montez au ciel! » On aurait cru, à l'air de Louis XVI, qu'il obéissait à sa voix; il ne parut un peu ému qu'au moment où l'exécuteur lui coupa les cheveux et allait lui lier les mains; il s'y refusa, en disant : " Je suis sûr de moi " : on insiste; son confesseur lui dit alors : « C'est le » dernier sacrifice, un trait de » ressemblance de plus avec Jésus-» Christ; » et il tend les mains avec résignation. Il s'avance du côté gauche de l'estrade, et dit d'une voix forte : « Français, je » meurs innocent; c'est du haut » de l'échafaud et près de paraître » devant Dieu que je vous dis cette » vérité : je pardonne à mes en-» nemis; je désire que ma mort » soit utile au peuple, et que la » France.... » A ces mots un roulement de tambours étouffe ses dernières paroles. Quelques voix crièrent : " Grâce! grâce "!... Il n'existait plus. Un des bourreaux tenant sa tête à la main, fit deux fois le tour de l'échafaud, la montrant au peuple, qui fit entendre ces paroles barbares : " Vive la nation! vive la république "!... Parmi les spectateurs, plusieurs gens sensibles trempèrent des morceaux de linge dans son sang, distribuèrent une partie de ses vêtements, qu'ils mirent en lambeaux pour les vendre ou les garder comme des reliques. En effet, dans les derniers jours de sa vie, Louis avait montré toutes les vertus d'un saint, et il mourut avec la foi et la constance d'un martyr. Son corps fut transporté à la Madelaine et consumé dans de la chaux vive, d'après l'ordre de la convention. Cependant les recherches que l'on a faites en 1814 en ont découvert une partie, et ces restes précieux ont été transportés à Saint-Denis au mois de janvier 1815, avec ceux de Marie-Antoinette. Le testament de ce prince, connu de tout le monde, est un monument éternel de sensibilité, de vertu et d'héroïsme. Louis avait une instruction peu commune; il parlait purement le latin, possédait parfaitement l'histoire et la géographie. Dans ce qu'il a écrit, on trouve un style simple, mais pur, noble et éloquent. On lui attribue un portrait du ministre Choiseul, qui ne serait pas indigne de Tacite. C'est d'après ses observations qu'un académicien celèbre réforma plusieurs erreurs dans une carte des mers du Nord. Le bailli de Suffren, à son retour de l'Inde, fut étonné de la parfaite connaissance que Louis XVI avait de ce pays. Ami des sciences et de tout ce qui pouvait contribuer à leur progrès, il donna des ordres à tous les marins, quoique la France fût alors en guerre avec la Grande-Bretagne, de respecter le pavillon du capitaine Cook, et de secourir en tout lieu ce célèbre navigateur. A cette même époque, il apprit en peu de temps l'anglais, et le parlait avec beaucoup de facilité. Sans faste, simple dans ses goûts comme dans ses mœurs, il aimait le travail et les plaisirs innocents. La lecture,

l'exercice de la chasse et de quelques arts mécaniques furent ses seuls délassements. Ses défauts mêmes ne partaient que d'une bonté extrême, qui le rendit trop confiant à l'égard de quelques-uns de ses ministres, et d'une modestie excessive, qui lui fit tenir une conduite toujours vacillante en des circonstances où son propre salut et celui de l'état exigeaient des coups vigoureux et des punitions exemplaires. Tel est le monarque que des monstres envoyèrent à l'échafaud au milieu de la France stupide de terreur, et malgré l'indignation de toute l'Europe. Déplorons les malheurs de Louis, respectons ses vertus, et honorons à jamais sa mémoire. Un grand nombre d'auteurs se sont essayés à retracer la vie et les malheurs de Louis XVI. Nous ne parlerons pas de ces pamphlets affreux que la convention et ses agents firent lâchement répandre en 1793, pour insulter jusqu'à la mémoire de ce bon roi; nous citerons seulement : | "Louis XVI détrôné avant d'être roi", et "Louis XVI et sa vertu aux prises avec la perversité de son siècle", par l'abbé Proyart; | "Histoire impartiale du procès de Louis XVI", par Jauffret, 1793, 9 vol. in-8°; | "Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI", par M. Hue, 2e édition, Paris, 1816, in-8°; | "Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la fin du règne de Louis XVI", par Bertrand de Molleville; | "Histoire complète de la captivité de Louis XVI et de la famille royale", 1817, in-8°. On y trouve le "Journal de Cléry". Ce Journal a paru en 1800, in-12, sous le titre de "Mémoires de Cléry". Cette édition est apocryphe; Cléry la désavoua hautement dans le "Spectateur du Nord". | "Mémoires particuliers, formant avec l'ouvrage de M. Hue et le Journal de Cléry l'histoire complète de la captivité de la famille royale à la tour du Temple", 1817, in-8°. Cet ouvrage est attribué à Madame, duchesse d'Angoulême. Les détails qu'il renferme et la manière dont ils sont rapportés sembleraient appuyer cette croyance; et qui mieux que cette princesse pourra jamais raconter les malheurs de sa famille?

* LOUIS XVII (Charles), fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche, naquit à Versailles le 27 mars 1785, et reçut à sa naissance le titre de duc de Normandie. Après la mort de Louis-Joseph-François-Xavier, son frère aîné, arrivée le 4 juin 1789, il prit le titre de dauphin. Cet auguste enfant fut confié d'abord aux soins de madame de Tourzel. Il joignait à tous les avantages d'une heureuse physionomie les inclinations les plus douces et l'esprit le plus ouvert. Né au commencement de nos troubles, il ne connut la vie que par les malheurs de ses parents et les siens; destiné à régner sur le peuple français, son trône fut une prison et des cachots infects. Lorsque l'infortuné Louis XVI fut enfermé au temple avec sa famille, le royal enfant partagea sa captivité; et, par les soins les plus touchants, par son application, sa douceur, et surtout par ses reparties ingénieuses, il adoucit le sort de ses infortunés parents. Tout jeune qu'il était, son imagination était vive et très susceptible d'impression. Au 20 juin 1792, il avait été frappé des excès

de la populace; le lendemain, dès qu'il entendit battre le tambour, il se réfugia tout tremblant entre les bras de la reine, et lui dit : « Maman, est-ce qu'hier n'est pas fini ? » Lorsque le crime du 21 janvier fut consommé, il y avait près de deux mois qu'il était séparé de son père. A cette époque douloureuse, il fut toute la consolation de sa mère, travailla avec son auguste sœur à adoucir l'horreur de sa situation. Marie-Antoinette reposait avec complaisance ses yeux fatigués de larmes sur le jeune roi, et opposait au courroux du ciel la candeur et l'innocence d'un enfant dans les fers, qui seul aurait dû suffire pour mettre un terme aux maux de la France, si elle eût été moins coupable. Pendant que les factieux s'occupaient à Paris des moyens de détruire ce qui restait encore du sang de saint Louis, le comte de Provence, résidant alors en Westphalie, se déclarait régent du royaume, et faisait notifier aux diverses puissances de l'Europe l'avénement de Louis XVII. La plupart, entre autres l'Angleterre et la Russie, le reconnurent. Les Français eux-mêmes furent informés de cet avénement. Une déclaration, datée du château de Ham, fut répandue avec profusion en France et dans l'étranger. Tous les sujets fidèles dont la persécution étouffait la voix, saluèrent du fond de leur cœur le jeune monarque, et ce fut au nom de Louis XVII que les héros de la Bretagne et de la Vendée volèrent à la victoire et à la mort. Ce prince était alors le seul espoir de la monarchie. Quelques Français loyaux, entre autres MM. Toulan et Lepitre, entreprirent de le délivrer; mais leurs inutiles tentatives n'eurent d'autre effet que de rendre plus sévère la surveillance des tyrans, et de faire séparer le fils d'avec la mère : ce fut le 3 juin 1793 qu'eut lieu cette cruelle séparation. Louis fut arraché aux larmes et aux embrassements maternels pour être confié à l'infâme Simon et à son épouse, qui épuisèrent leur féroce imagination à inventer tout ce qui pouvait altérer ses forces morales et physiques. On lui mettait sans cesse dans la bouche des chants révolutionnaires et démagogiques, qu'il était obligé de répéter, sous peine des traitements les plus barbares. Le vin, les liqueurs fortes, les propos les plus obscènes, rien n'était oublié pour achever de détruire en lui le fruit de sa première éducation; mais, à la honte de ces corrupteurs, leurs efforts furent souvent inutiles, tant les heureuses inclinations du jeune roi offraient d'obstacles à leurs infâmes projets. Des mains de Simon, Louis XVII tomba entre celles de deux gardiens plus atroces encore, qui raffinèrent sur leurs prédécesseurs. Un cachot plus infect et plus obscur encore fut choisi pour lui servir de prison. Le jour pénétrait à peine dans ce réduit affreux. Dans l'impossibilité de communiquer avec personne, le malheureux captif ne voyait pas même la main avare qui lui faisait passer une grossière nourriture. Le soir, lorsqu'une voix terrible lui avait ordonné de prendre un peu de repos, ses bourreaux interrompaient son sommeil pour lui crier encore plus fort : « Capet, où es-tu ? dors-tu ? » L'enfant effrayé sortait de son lit en chemise, et allait se présenter devant ces bêtes féroces, qui recommençaient peu d'instants après

le même supplice. Au sein de la convention, pas une voix n'osa pendant long-temps s'élever en faveur de ce royal infortuné, et, lorsqu'après quelque temps, quelques députés demandèrent que l'on envoyât hors de France ce nouveau Joas, pour qu'il cessât de devenir un point de ralliement, on entendit à la tribune le député Matthieu prononcer ces paroles à jamais effroyables : « La convention et son comité, étrangers à toute idée d'améliorer le sort des enfants de " Capet " savent comment on fait tomber la tête des rois, mais ils ignorent comment on élève leurs enfants. » Le 22 janvier 1795, Cambacérès, au nom des comités réunis, insista sur la nécessité de retenir captifs les enfants royaux, sans doute pour empêcher de la part des ennemis de la France des hostilités qu'ils redoutaient; mais ces précautions furent inutiles. Louis XVII pendant ce temps dépérissait de plus en plus. Un médecin (M. Desault) fut appelé, mais trop tard, et le jeune prince expira, victime des mauvais traitements et des crimes de la convention. On a cru pendant longtemps que ses jours avaient été hâtés par l'effet du poison; le contraire est aujourd'hui reconnu. Par un événement qui parut alors très-extraordinaire, M. Desault, qui avait déclaré la cure impossible, mourut peu de jours après. Cet événement donna lieu à bien des conjectures. On sait, au reste, ce qu'on avait à attendre des hommes qui tenaient alors le pouvoir : tout couverts du sang de Louis XVI, de Marie-Antoinette, d'Elizabeth, et de tout ce que la France avait de plus respectable et de plus sacré, tous les moyens leur étaient indifférents pour assouvir leur haine et leur aveugle férocité. La naissance et le titre de Louis XVI avaient suffi pour le conduire à l'échafaud; l'innocence de Louis XVII n'était qu'un titre de plus à la rage des factieux. Delille, le poète de la maison de Bourbon au temps de sa gloire, lui a consacré ses chants de douleur à l'époque de ses malheurs; dans son poème de la " Pitié ", en parlant de l'enfant royal, il s'écrie :

Chaque jour dans son sein verse un poison rongeur;
Quelles mains ont hâté son attente funeste?
Le monde apprit sa fin, la tombe sait le reste.

La dépouille mortelle du jeune prince fut déposée dans la fosse commune de la paroisse Sainte-Marguerite, où il a été impossible de retrouver ses restes. Le 9 janvier 1816, la chambre des pairs, sur la proposition de M. de Chateaubriand, a voté un monument expiatoire à sa mémoire. Plus tard, une ordonnance royale annonça que ce monument serait placé avec ceux de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de madame Elizabeth, dans l'église de la Madeleine. Pour plus de détails sur Louis XVII, on peut lire : " Mémoires historiques sur Louis XVII, suivis de fragments historiques recueillis au Temple ", par M. de Turgy, et publiés par M. Eckard. Deux aventuriers se sont présentés depuis sous le nom de Louis XVII, l'un en 1802, le second en 1818. Les tribunaux ont fait justice de ces deux imposteurs.

* LOUIS XVIII, roi de France, naquit à Versailles, le 17 novembre 1755, et était le quatrième fils du vertueux dauphin dont la France pleura la mort prématurée. Le dauphin avait eu trois autres princes avant lui, savoir : le duc

de Bourgogne, mort à dix ans ; le duc d'Aquitaine, mort dans la première enfance, et le duc de Berri depuis Louis XVI. Sa mère était Marie-Josèphe de Saxe ; il fut baptisé sous les noms de Louis-Stanislas-Xavier, et eut le titre de comte "de Provence". Il fut élevé avec ses augustes frères, le duc de Berri et M. le comte d'Artois, Charles X, qui eurent pour gouverneur le duc de La Vauguyon, et pour précepteur M. de Coëtlosquet, ancien évêque de Limoges. Louis-Stanislas avait à peine atteint sa dixième année, lorsqu'il perdit son père (en 1765). Dès sa première jeunesse, il montra un goût décidé pour les sciences et les lettres, il possédait les classiques latins, et obtint, sous le voile de l'anonyme, plusieurs succès littéraires. Aux qualités d'un esprit cultivé, il joignait une affabilité encourageante, un jugement sain et de la sensibilité. Le comte de Provence épousa, le 14 mai 1771 Marie-Josephe de Savoie, et, après la mort de Louis XV, son aïeul, arrivée le 10 mai 1774, son frère, Louis XVI, étant monté sur le trône, le comte de Provence prit le titre de "Monsieur". Le nouveau roi, désirant que ses frères parcourussent l'intérieur de la France, le comte de Provence visait successivement Marseille, Montpellier, Avignon et Toulon, et fit admirer partout les grâces de son esprit et la justesse de ses observations. De retour à Versailles, il se livra plus assidument que jamais à l'étude, et vécut dans la retraite, au milieu de la cour la plus brillante de l'Europe. Ce fut à cette époque qu'il connut madame Balbi, dame d'atours de Madame, et qui avait beaucoup d'attraits et d'esprit. Le jeune prince se plut dans sa conversation, et quoique la malignité voulut ensuite décocher ses traits contre cette liaison, tout porte à croire qu'elle fut innocente. Les apôtres du philosophisme avaient, depuis plusieurs années, jeté les semences d'un bouleversement général. Les esprits commençaient à s'agiter : on parlait hautement d'abus et de réformes, et Monsieur crut que l'on conjurerait l'orage si l'on faisait quelques concessions. Aussi, à l'ouverture de la première assemblée des "Notables", le 22 février 1787, nommé président d'un des sept bureaux qui la représentaient, Monsieur vota sur quelques points en faveur de ce que l'on appelait alors l'opinion publique, et le bureau qu'il présidait fut appelé le "bureau des sages". Il se prononça pour l'égalité numérique de la représentation nationale, et, après l'exil du parlement à Troyes, ce fut Monsieur qui se rendit à la cour des comptes pour faire enregistrer l'édit du roi, relatif à la loi du timbre, et à celle d'une subvention territoriale. Deux ans après, la révolution ayant éclaté, Monsieur s'imposa la plus grande réserve, et la plus prudente modération. Il fut accusé néanmoins le 25 décembre 1789 (huit mois après l'ouverture des états-généraux, qui eut lieu le 8 mai), d'être le chef d'une conspiration, et d'avoir pour agent le marquis de Favras. On prétendait qu'on voulait soulever et armer trente mille hommes pour enlever le roi, faire assassiner le général La Fayette et Bailly, maire de Paris, et que l'on voulait réduire cette ville à la disette. Monsieur, animé

d'un noble courage, se rendit le lendemain à l'hôtel-de-ville, et expliqua aux représentants de la commune la nature de ses liaisons avec le marquis de Favras. Son discours fut si clair, si précis, si éloquent, qu'il excita l'admiration et des applaudissements universels. Mais les factieux, que conduisait en secret une main puissante, prodigue d'or et de promesses, voulaient attirer la défaveur publique, non-seulement sur le trop indulgent monarque, mais sur ses augustes frères. En février 1791, et lors de la fuite de Mesdames, tantes du roi, les mêmes factieux répandirent le bruit que Monsieur devait les suivre. Une députation, accompagnée d'un peuple en tumulte, se présente au palais du Luxembourg, s'introduit chez le prince, et les orateurs de cette populace égarée lui demandent impérieusement s'il était vrai qu'il voulait quitter la France. Monsieur lui répondit négativement. Un de ces orateurs ayant ajouté : — Et si le roi venait à partir? — Osez-vous bien le prévoir? répliqua le prince, en fixant sur le questionneur un regard pénétrant. L'air noble et calme du prince imposa à la multitude, qui se retira respectueusement. Mais, les circonstances s'aggravant de plus en plus, le roi dut partir du 20 au 21 juin de la même année, laissant l'ordre à son frère de prendre le même parti. Une heure après le départ du monarque, Monsieur effectua le sien, n'étant accompagné que du comte d'Avaray. Il avait pris le titre de comte de Lille, et, au moment qu'il franchissait les frontières, Louis XVI, arrêté à Varennes, était reconduit comme prisonnier à Paris. Le comte de Provence se rendit Bruxelles, et de là à Coblentz : ce voyage a donné lieu à une brochure écrite par Monsieur lui-même intitulée *Relation d'un voyage de Bruxelles et à Coblentz*, imprimée à Londres en 1791, et à Paris en 1823. Monsieur s'était réuni au comte d'Artois son frère ; ils avaient d'abord trouvé un asile auprès de l'électeur de Trèves, leur oncle, et s'étaient mis à la tête de l'émigration. Quoique le comte de Provence n'eût pas assisté aux conférences de Pilnitz, il en provoqua néanmoins la déclaration, et, du château de Schoenbrunstadt, près de Coblentz, les princes écrivirent au roi, pour lui annoncer la coalition de l'Autriche et de la Prusse contre les révolutionnaires français, l'engageant en même temps à ne pas donner son adhésion à l'acte constitutionel. Malheureusement cette lettre fut rendue publique et ne fit qu'empirer le sort de l'infortuné Louis XVI. Le 1er janvier 1792, l'assemblée, dans sa fureur, porta un décret d'accusation contre Monsieur ; et, de sa propre autorité, le déclara, le 16, déchu de son droit à la régence. Cependant les troupes alliées entrèrent sur le territoire français, et Monsieur et M. le comte d'Artois vinrent les joindre, le 11 septembre, à la tête de 6,000 hommes. Depuis le 8 août, le comte de Provence, d'accord avec les autres princes émigrés, avait signé un manifeste où l'on expliquait le motif de la coalition, lequel était de faire cesser l'anarchie en France : en même temps, Monsieur adressa un discours à la noblesse émigrée, dans lequel il déclarait positivement « que son intention, » en entrant en France, était de

» pardonner aux erreurs commises. On établit successivement le quartier-général à Verdun, Vauzières, Bujancy, et enfin à Somme-Suippe. Mais la retraite de l'armée prussienne obligea les princes de quitter le sol de la France : ils occupaient, le 20 octobre, le château de Neuville, et le 13 novembre, ils furent obligés de licencier leur armée. Toujours poursuivis par le malheur, les illustres proscrits apprirent au château de Ham, en Westphalie, la mort tragique de Louis XVI. Au milieu des larmes que leur fit répandre cette perte funeste, ils reconnurent, le 28 janvier 1793, et par une déclaration, le dauphin, encore enfant, pour roi de France, sous le nom de Louis XVII. Le comte de Provence prit le titre de régent, et nomma son frère lieutenant général du royaume. Pendant ce temps-là, Toulon ayant été pris par les escadres combinées anglaise, espagnole et napolitaine, le régent, qui s'était séparé de M. le comte d'Artois crut l'occasion favorable de rentrer en France : mais la politique étrangère, souvent nuisible à la cause des Bourbons, s'opposa à ce qu'il fût admis dans cette ville, dont les fidèles habitants l'attendaient avec impatience. Forcé de quitter Turin où il avait fixé son séjour, il se rendit à Vérone, et y reçut la nouvelle de la mort prématurée du jeune fils de Louis XVI, arrivée le 8 juin 1795. Monsieur alors se proclama roi de France, sous le nom de Louis XVIII, et, dans un acte qu'il fit publier, il promit un pardon généreux à tous les Français qui le reconnaîtraient pour leur souverain ; mais, dans ce moment, les fureurs des anarchistes étaient à leur comble ; et, sourds à la voix de la justice et de la raison, ils entassaient leurs nombreuses victimes. Louis XVIII passa à Vérone les années 1794 et 1795 ; lorsque les succès des armées françaises, en Italie, ayant alarmé le gouvernement vénitien, l'ordre fut donné au marquis Carletti, noble Véronais, d'inviter le roi à quitter les états de la république; Louis XVIII répondit avec fierté « qu'il avait droit de rester, » étant noble vénitien; qu'auparavant il fallait qu'on rayât du » livre d'or six noms de sa famille, » et qu'on lui rendît l'armure dont » son aïeul, Henri IV, avait fait » présent à la république de Venise... » Les nobles Vénitiens du *conseil des Dix* eurent la dureté de répondre « qu'ils rayeraient ces » noms eux-mêmes, et qu'ils rendraient l'armure quand la France » leur paierait les 12 millions dont » Henri IV était redevable à la » république. » Ces nobles orgueilleux, dont chacun se croyait un roi, ajoutaient ainsi l'insulte à leur barbare inhospitalité. Le roi quitta Vérone en avril 1796 : il était accompagné du comte d'Avaray, du vicomte d'Agoult et d'un seul domestique appelé Guignet. Il traversa le mont Saint-Gothard, alors presque impraticable, se rendit à l'armée de Condé, et y servit comme volontaire ; mais sa présence au milieu de l'armée donna de l'ombrage à la cour de Vienne, et le roi dut se retirer. En même temps, Moreau avait passé le Rhin, et les Autrichiens battirent en retraite. Le roi traversa la Souabe, où les révolutionnaires français avaient de nombreux partisans. Il arriva le 19 juillet à Dillingen, où s'était for-

mé un complot contre son auguste personne. Un coup de feu, parti d'une fenêtre, lui effleura le haut de la tête, et le sang qui en jaillit lui couvrit la figure. Le comte d'Avaray étant accouru auprès du prince: « Ah! sire, lui dit-il, une ligne plus bas! — Eh bien! répondit tranquillement le roi, un peu plus bas le roi de France s'appelait Charles X » .... Le descendant et le successeur de tant de puissants monarques ne pouvait trouver d'asile: la crainte des armées françaises le faisait repousser de toutes parts. Enfin, un prince moins timide ou plus généreux que les autres, le duc de Brunswick, lui permit de résider dans la petite ville de Blankembourg, dans le cercle de la Basse-Saxe. Le respectable abbé Edgeworth, qui avait assisté Louis XVI, lorsqu'on conduisit ce monarque au supplice, et qui était parvenu à s'échapper de France, vint rejoindre son successeur à Blankembourg. Leur entrevue fut déchirante. Le roi le choisit pour son confesseur, et ce pieux et sensible ecclésiastique fut transporté de joie. Peu de temps après, Cléry, valet de chambre de Louis XVI, vint aussi à Blankembourg. Le roi entretenait des correspondances en France, et notamment, dit-on, avec le général Pichegru. Ces correspondances furent saisies, et donnèrent lieu à plusieurs arrestations. Celle que l'on trouva chez Le Maître compromit plusieurs membres de la convention: Lavilleheurnois, Brothier, Duverne du Presle furent condamnés à mort; et enfin la révolution du 18 fructidor (*Voyez* Augereau) expulsa du corps législatif la plupart des partisans que les royalistes étaient parvenus à y introduire. Sur ces entrefaites, un complot qui tendait à tuer le roi s'était encore formé à Hambourg. Menacé par des assassins payés par le directoire, Louis XVIII dut sa conservation au zèle vigilant de ses fidèles serviteurs; cependant, S. M. renouvela, en 1797, la même proclamation qu'elle avait fait publier cinq ans auparavant. La journée du 18 fructidor parut anéantir à jamais les espérances de Louis XVIII, au moment même où ce prince se trouvait déjà dans la position la plus critique. Pour surcroît de chagrin, dans cette même année 1797, le roi perdit le baron de Flaxlanlden, son ministre et son ami, qu'il remplaça par le comte de La Chapelle. Au commencement de 1798, Paul Ier, empereur de Russie, lui offrit pour résidence le château ducal de Mittau, capitale de la Courlande; le roi accepta cette offre: il partit de Blankembourg, le 11 février, et arriva le 23 mars à Mittau, où l'accompagna le comte de Schwaloff, par ordre de l'empereur. Ce même souverain voulut qu'un corps de cent des anciens gardes du roi fît le service auprès l'auguste exilé, qui eut, ainsi que M. le duc d'Angoulême, des appartements richement meublés. Ce fut à Mittau que le roi projeta le mariage de ce prince avec Madame, fille de Louis XVI, laquelle, depuis son échange, 1795, avec les commissaires français, était restée à Vienne. Les empereurs de Russie et d'Autriche agréèrent cette union. Madame vint à Mittau, où le mariage fut célébré, le 10 juin 1799, par le cardinal de Montmorenci, grand-aumônier de France, assisté du pasteur catholique de cette ville:

la reine Marie-Josèphe de Savoie, qui y était arrivée presque en même temps que Madame, fut présente à la cérémonie. Les cardinaux, réunis à Venise pour un prochain conclave, annoncèrent au roi cet événement, auquel donnait lieu la mort de Pie VI : Louis XVIII répondit aux cardinaux, le 24 novembre 1799, dans les termes les plus flatteurs. Ce monarque était visité dans sa retraite par des personnes de distinction, au nombre desquelles étaient le maréchal Souwarow et le général Dumouriez. Peu de temps après, M. le duc d'Angoulême quitta Mittau, et alla rejoindre l'armée de Condé, ou se trouvait déjà son frère, le duc de Berri. Cependant il s'en fallait de beaucoup que les malheurs de Louis XVIII fussent terminés. Paul Ier, qui avait déjà fait éprouver à ce prince les effets de son humeur versatile, ayant rompu, en 1801, avec l'Angleterre, et étant devenu ami de Buonaparte, qui s'était fait proclamer premier consul, Paul Ier intima au roi l'ordre de quitter ses états dans les vingt-quatre heures; il n'y avait pas moyen d'éluder cet ordre rigoureux. Le roi fit de tendres adieux à ses gardes fidèles, et se mit en route le 22 janvier, au milieu d'un froid glacial, sous un des plus rudes climats de l'Europe. Parmi tous les souverains, il n'y eut que Guillaume-Fréderic, roi de Prusse, qui voulût accorder un asile à un monarque malheureux, pour qui une politique tremblante faisait fermer tous les pays et tous les cœurs. On lui donna pour demeure Varsovie, mais il n'y resta pas long-temps. Cependant le roi de Prusse, malgré ses dispositions amicales, fit arrêter, l'année suivante, à Bareuth, et à la demande du gouvernement français, plusieurs agents royalistes, tels que Imbert-Colomès et M. de Précy, qui, en 1793, avait défendu Lyon contre le terroristes. Paul Ier ayant été assassiné dans la nuit du 23 au 24 août 1801 (*V.* ce nom), son fils et son successeur, Alexandre, tripla la pension que Paul Ier avait faite à Louis XVIII, et la fixa à 600,000 roubles (2 millions 400,000 fr. environ). Le roi demeurait à Lakinska, maison de plaisance des rois de Pologne, à un quart de lieue de Varsovie. Deux ans s'étaient écoulés depuis que le roi était dans cette ville, lorsque le 26 février 1803, le général Keller se présenta devant ce prince, et lui fit, en des termes aussi respectueux que pressants, la proposition de renoncer au trône de France, et d'y faire renoncer les princes de sa famille, moyennant les indemnités les plus brillantes, qu'il lui promit de la part du premier consul; on dit même qu'on lui offrit, quoique indirectement, le royaume de Pologne. Un mois après, Louis XVIII répondit à Keller, le 28 mars, par cette lettre, remarquable et par sa modération et par sa dignité...... « Je ne con» fonds pas, y disait-il, M. Buo» naparte avec ceux qui l'ont pré» cédé; j'estime sa valeur, ses » talents militaires; je lui sais gré » de plusieurs actes d'adminis» tration, car le bien qu'on fera » à mon peuple me sera toujours » cher; mais il se trompe, s'il croit » m'obliger à transiger avec mes » droits. Loin de là, il les établi» rait lui-même, s'ils pouvaient » être litigieux, par la démarche » qu'il fait en ce moment. J'ignore » quels sont les desseins de Dieu

» sur ma race et sur moi, mais je » sais les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il lui a » plu de me faire naître. Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir; fils de saint Louis, je saurai, à son exemple, me respecter jusque dans les fers; successeur de François Ier, je veux du moins pouvoir dire avec lui : » "Nous avons tout perdu, hors » l'honneur"." Le même envoyé revint, le 16 avril, proposer au roi de faire quelques changements à sa lettre; et comme il parlait de nouveaux dangers pour ce monarque, en cas de refus : « Quels » sont ces dangers? répondit le » roi. Exigera-t-il qu'on me retire » l'asile qu'on me donne? Je plaindrais le souverain qui se croirait » forcé de prendre un parti de ce » genre, et je m'en irais. » — Oh » non! répliqua l'envoyé; mais » Buonaparte ne pourrait-il pas » exiger de certaines puissances » qu'on ôtât au comte de Lille les » secours qu'on lui donne? » — » Je ne crains pas la pauvreté, » dit le roi; s'il le fallait, je mangerais du pain noir avec ma famille et mes fidèles serviteurs. » Mais, ne vous y trompez pas, je » n'en serai jamais réduit là. J'ai » une ressource dont je ne crois pas » devoir user tant que j'ai des amis » puissants : c'est de faire connaître mon état en France, et » de tendre la main, non au gouvernement usurpateur, cela jamais, mais à mes fidèles sujets; » et croyez-moi, je serai bientôt » plus riche que je ne le suis... » La noble réponse du roi irrita fortement Buonaparte. Tout royaliste lui devint suspect, et M. l'abbé Keravenant fut envoyé en exil, pour avoir confessé, au moment de son supplice, Georges Cadoudal, un des individus accusés d'avoir voulu détruire le premier consul par le moyen de "la machine infernale". (*Voyez* GEORGES.) Un "sénatus-consulte" ayant le 18 mai 1804, déféré à Buonaparte le titre d'empereur des Français, Louis XVIII adressa de Varsovie à tous les souverains de l'Europe une protestation contre ce titre et contre tous les actes ultérieurs auxquels il pourrait donner lieu. Cette même année, l'empereur Alexandre invita Louis XVIII de venir résider encore à Mittau. Le roi s'y rendit aussitôt. Pendant ce voyage, il eut, en Suède, une entrevue avec Monsieur, comte d'Artois; il y avait onze ans qu'ils ne s'étaient vus, Monsieur résidait en Angleterre depuis l'année 1793. Les deux frères passèrent quelques jours ensemble à Calmar. En novembre 1804, Monsieur retourna en Angleterre, et le roi continua son voyage pour Mittau; il y vécut assez paisiblement pendant trois années. Cependant la soif des conquêtes ayant porté Buonaparte à envahir successivement toute l'Europe, dans le cours de la guerre qu'il fit en dernier lieu au roi de Prusse, allié d'Alexandre, des prisonniers français furent conduits à Mittau. Ils y reçurent de la famille royale tous les secours qu'elle pouvait leur offrir, et l'abbé Edgeworth se consacra à l'assistance des malades, et à leur administrer les consolations de la religion. Mais tandis qu'il exerçait ce pieux ministère, il tomba malade lui-même, et mourut le 22 mars 1807. (*Voyez* EDGEWORTH.) Sa perte fut très-sensible à lui a

mille royale; le roi choisit pour lui succéder M. Asseline, évêque de Boulogne. Sur ses entrefaites, l'empereur Alexandre ayant fait la paix avec Napoléon, et conclu le traité de Tilsitt, du 8 juillet 1807, Louis XVIII, forcé de changer encore d'asile, s'embarqua pour la Suède, résolu de fixer désormais son séjour en Angleterre. Il demeura quelques mois à Gosfield, puis à Wanstead, et enfin au château de Hartwell, dans le comté de Buckingham, jouissant d'une pension considérable que lui avait assignée le gouvernement anglais. Le roi avait habituellement auprès de lui M. le duc d'Angoulême et Madame; Monsieur venait souvent le voir de Londres, qui était son séjour ordinaire. Louis XVIII n'eut pas, dans son long exil, à s'affliger seulement sur les malheurs de la France, qui gémissait sous le joug d'un conquérant; il eut encore à déplorer la perte de plusieurs personnes dignes de son affection. La reine mourut le 13 novembre 1810, et l'on transporta son corps en Sardaigne; le comte, depuis duc d'Avaray, cet ancien serviteur des Bourbons, étant allé à Madère, pour raison de santé, y mourut le 3 juin 1811; et M. Asseline, évêque de Boulogne, succomba à une longue maladie, le 10 avril 1813. Ce pieux et savant prélat fut remplacé par l'abbé de Loches que M. l'évêque d'Uzès avait indiqué au roi. Cependant un avenir plus heureux se préparait pour les petits-fils de saint Louis. La Providence paraissait aveugler Buonaparte et lui creuser un abîme au sein même de ses prospérités. Après la destruction de ses armées (en 1812), dans la désastreuse campagne de Moscou, on avait lieu de croire que, dans un moment aussi propice, un seul des souverains au moins se souviendrait d'un roi légitime, depuis si long-temps exilé et malheureux. Mais il n'en fut pas ainsi; c'est Napoléon lui-même qui devait, à la dernière extrémité, lui rendre son trône. De retour en Allemagne, et entouré des débris d'une armée épuisée par les fatigues et les combats, deux fois à Dresde et à Prague, il refusa une paix honorable que les puissances lui offraient. Il refusa encore celle que lui proposait le congrès de Châtillon au moment où les armées de l'Europe coalisée contre lui envahissaient la France et menaçaient la capitale. Enfin le colosse tomba, et ce furent moins les souverains alliés que les Français qui, par le sénatus-consulte du 6 avril 1814, rappelèrent dans sa patrie le fils du vertueux dauphin, le petit-fils de Henri IV, et leur légitime maître. Le 26, Louis XVIII arriva à Calais, d'où il partit sur-le-champ pour Compiègne. Là, s'étaient réunis les maréchaux de France pour recevoir S. M., qui les accueillit avec cette grâce et cette bonté qui lui étaient si naturelles. Le roi s'étant rendu à Saint-Ouen y reçut, le 2 mai, les félicitations des premiers corps de l'état. C'est de Saint-Ouen que Louis XVIII promulgua la fameuse déclaration, base de la "Charte constitutionnelle", qu'il promettait aux Français. Sa majesté fit son entrée dans Paris, au milieu des plus vives acclamations. Le 4 mai, il tint une séance au corps législatif, où le chancelier Dambray annonça cette Charte comme une "ordonnance de réformation"; elle fut lue

13.

par M. Ferrand, " ministre d'état. Mais il restait encore en France des ennemis des Bourbons et des Jacobins incorrigibles, à la tête desquels se trouvait Fouché. (*Voyez* ce nom.) Il se tramait un grand complot, auquel étaient initiés plusieurs officiers. L'auteur de cet article se trouvait un soir (le 2 mars 1815) dans une société composée de royalistes, ou que l'on croyait tels : on y parlait du sage gouvernement de Louis XVIII, lorsqu'il entendit derrière lui quelqu'un dire, à voix basse : « Vous » avez beau raisonner..... il est » trop tard.....« l'oiseau s'est envo- » lé » !.....» (le 1er mars, Napoléon avait débarqué à Cannes.) C'était un officier qui parlait ainsi, il ne fut entendu que de la personne qui rapporte ces paroles, et qui ne pouvait alors en deviner le sens ; mais dans la suite elle vit avec surprise qu'un simple lieutenant d'artillerie savait déjà ce que le gouvernement n'apprit que six jours après. Louis XVIII souffrit encore cette épreuve avec une noble fermeté. Le 16, le roi se rendit à la Chambre des députés, accompagné du comte d'Artois et du duc de Berri. M. le duc d'Angoulême et Madame se trouvaient dans le midi. Cependant Napoléon approchait de la capitale ; les troupes se rangeaient en très grande partie sous ses drapeaux, et le roi crut devoir quitter Paris, dans la nuit du 19 au 20 mars. Il se rendit à Lille, puis à Gand, où le joignirent ses serviteurs les plus fidèles. Le 2 et le 24 avril, ce monarque fit répandre successivement trois " Proclamations aux Français" (l'une du 6 mars et les deux autres des 2 et 24 avril) ; mais Napoléon s'était déjà ressaisi, dès le 20 mars, du trône des Bourbons. Il fut forcé de le quitter de nouveau, cent jours après, par la perte de la bataille de Waterloo. Ayant appris cette importante nouvelle, Louis XVIII se dirigea sur Mons, et fit verser dans les hôpitaux 500,000 francs pour les soldats français blessés qui venaient de combattre contre ses droits. Le roi rentra dans Paris en juillet 1815, où l'attendait la joie universelle de ses sujets. Peu de monarques ont joui d'un amour aussi sincère et d'un triomphe plus complet. Louis XVIII reprit son gouvernement paternel ; heureux par le bien qu'il faisait, son cœur fut douloureusement affligé de l'assassinat commis sur son neveu, le duc de Berri, le 13 février 1820. (*Voyez* Berri.) Nous ne parlerons pas de quelques obscurs complots contre l'auguste famille des Bourbons, tels que celui du général Berton, etc. ; facilement déjoués, ils ne servirent qu'à raffermir davantage l'autorité royale. En 1822, le roi envoya une armée en Espagne pour délivrer du joug des "cortès" son parent Ferdinand VII. Le duc d'Angoulême, aujourd'hui dauphin nommé généralissime de cette armée, se couvrit de gloire autant par sa bravoure que par sa modération. Louis XVIII souffrait depuis plusieurs années d'une maladie organique qui, dans les derniers mois de sa vie, lui ôta l'usage des jambes. La maladie empira tout à coup et affecta la poitrine. Au commencement de septembre, on désespéra de ses jours ; il fut le premier à connaître que sa mort approchait, et s'empressa de demander les secours de la religion.... » « La fin de Louis XVIII a été » digne de sa vie, et ses derniers

» moments ont été tout entiers à » la religion. Le calme de sa physionomie ne s'est point démenti, » les angoisses de la mort ne lui ont » point arraché de plaintes. Jusqu'à » la fin, la religion l'a entouré de tou- » tes ses consolations ; son confes- » seur veillait assidûment auprès de » lui ainsi que plusieurs prélats. Ce » fut à onze heures du soir (le 15 » septembre) que l'agonie com- » mença ; mais on croit que le roi » conservait encore sa connais- » sance. Les princes , les grands- » officiers, les aumôniers étaient » réunis autour du lit. Le moment » suprême ne fut marqué par » aucune convulsion ; le roi s'étei- » gnit sans aucun effort, le jeudi » 16 septembre 1824... » (" L'Ami de la religion et du roi, " t. 41, p. 184.) Louis XVIII était âgé de 69 ans. Son frère, Monsieur, comte d'Artois, lui succéda sous le nom de Charles X.

LOUIS (Saint), petit-neveu de saint Louis, roi de France, et neveu, par sa mère, de sainte Elisabeth de Hongrie, naquit de Charles II, surnommé "le Boiteux", roi de Naples et de Sicile, et de Marie, fille d'Etienne V, roi de Hongrie. Louis commença dès l'âge de 14 ans à se sanctifier en Catalogne, où, pour délivrer son père, alors prince de Salerne, il avait été donné en otage au roi d'Aragon, qui l'avait fait prisonnier dans un combat naval. On ne remarquait pas seulement en lui beaucoup d'attrait pour la prière, pour les saintes lectures, pour la fréquentation des sacrements, une douceur et une modestie angélique, une délicatesse de pureté, qu'une parole libre faisait frémir, mais il montra encore une force et une vertu qui alla jusqu'à se réjouir de son emprisonnement, comme d'un moyen précieux de sanctification. Il recouvra la liberté en 1294, par le traité conclu entre son père et Jacques II, roi d'Aragon. Charles Martel, son frère aîné, ayant été reconnu roi de Hongrie, dont la possession réelle ne parvint cependant qu'à son fils Charobert, Louis céda la couronne de Naples à Robert, son cadet, après avoir fait vœu d'embrasser l'humble et austère profession des frères-mineurs, vœu qu'il voulait accomplir avant de recevoir l'ordination épiscopale. Sa famille s'étant opposée à son entrée en religion, les supérieurs différèrent quelque temps à le recevoir parmi eux, quand Boniface VIII lui accorda une dispense d'âge pour recevoir la prêtrise à 22 ans. En vertu d'une autre dispense, il fut nommé à l'évêché de Toulouse, et obligé de l'accepter par obéissance, ayant fait auparavant le voyage de Rome, où il accomplit son vœu et fit profession la veille de Noël 1296, dans le couvent d'" Ara cœli ". Il fut sacré évêque l'année suivante. « Il parut dans son diocèse, dit » un historien, sous l'habit d'un » pauvre religieux; mais on le reçut » à Toulouse avec le respect dû à » un saint, et avec la magnificence » qui convenait à un prince. Sa » modestie, sa douceur et sa piété » inspiraient l'amour de la vertu à » tous ceux qui le voyaient. Son » premier soin fut d'y visiter les » hôpitaux, et de pourvoir aux be- » soins des malheureux. S'étant » fait représenter l'état de ses reve- » nus, il en réserva une petite par- » tie pour l'entretien de sa maison, » et destina le reste aux pauvres. » Il en avait tous les jours vingt-

» cinq à sa table; il les servait lui-» même, et quelquefois un genou » en terre. Tout le royaume de son » père éprouvait les effets de ses » libéralités. Il fit la visite de son » diocèse, et laissa partout des » monuments de son zèle et de sa » charité. » Effrayé de la grandeur de ses obligations, il songeait à quitter son évêché lorsqu'il mourut saintement le 19 août 1497, à l'âge de vingt-trois ans et demi, au château de Brignolles en Provence, où il était allé pour quelques affaires ecclésiastiques. Lorsqu'il sentit approcher sa fin, il dit à ceux qui étaient autour de lui : « Après avoir fait un voyage » dangereux, me voilà enfin arrivé » à la vue du port, après lequel » j'ai long-temps soupiré avec ar-» deur. Je vais jouir de mon Dieu, » dont le monde me déroberait la » possession. Bientôt je serai déli-» vré de ce poids que je ne puis » porter. » Il fut enterré chez les franciscains de Marseille, comme il l'avait demandé. Jean XXII, successeur de Boniface VIII, le canonisa à Avignon en 1317, et adressa un bref à ce sujet à la mère du saint, qui vivait encore. On a sa *Vie* écrite avec fidélité par un auteur qui l'avait connu intimement, et publiée en latin par Sedulius à Anvers, 1602, in-8°, et en français par Arnauld d'Andilly.

LOUIS, dauphin, fils de Louis XIV, et de Marie-Thérèse d'Autriche, né à Fontainebleau en 1661, eut le duc de Montausier pour gouverneur, et Bossuet pour précepteur. Ce fut en faveur de ce prince, qu'on nomme communément "le Grand Dauphin", que furent faits les commentaires et les belles éditions des bons auteurs latins dites "Ad usum Delphini". Il joignait beaucoup de courage à un caractère bon et facile. Son père le mit à la tête des armées en 1688; il prit Philisbourg, Heidelberg, Manheim; accompagna ensuite Louis XIV au siége de Mons, à celui de Namur, et commanda l'armée de Flandre en 1694. Son second fils, le duc d'Anjou, qu'il avait eu de Marie-Christine de Bavière, son épouse, fut appelé en 1700 à la couronne d'Espagne. Le Grand Dauphin passa la plus grande partie de sa vie à Meudon et à Choisy, dont Mademoiselle lui avait donné la jouissance. Dans cette vie retirée, il se livrait au plaisir et à l'amour, quoiqu'il fût gêné dans ses inclinations par le roi, son père. Il s'attacha en dernier lieu à Marie-Emilie de Joly de Choin, qui paraît être devenue son épouse. (*Voy.* CHOIN.) Ce prince mourut à Meudon en 1711, de la petite-vérole, à 50 ans. On raconte qu'on lui avait prédit "que, fils de roi, il serait père de roi, et qu'il ne règnerait jamais". Il passa les dernières années de sa vie dans la retraite et dans les exercices chrétiens. [Le Grand Dauphin n'avait aucun crédit à la cour. « On » voyait, dit un historien, un dau-» phin,... âgé de plus de 40 ans, » fils d'un roi de France et père » d'un roi d'Espagne, n'osant pré-» tendre à la plus petite grâce pour » lui ni pour les autres...., passant » des journées entières appuyé sur » ses coudes, se bouchant les oreil-» les, les yeux fixés sur une table » nue, ou assis sur une chaise, frap-» pant ses pieds du bout d'une » canne pendant toute une après-» dînée...... »]

LOUIS, dauphin, fils aîné du précédent et père de Louis XV, né à Versailles en 1682, reçut en

naissant le nom de "duc de Bourgogne". Le duc de Beauvilliers, un des plus honnêtes hommes de la cour, et Fénelon, un des plus vertueux et des plus aimables, veillèrent à son éducation, l'un en qualité de gouverneur, l'autre en qualité de précepteur. Sous de tels maîtres, il devint tout ce qu'on voulut. Il était naturellement emporté; il fut modéré, doux, complaisant. L'éducation changea tellement son caractère, qu'on eût dit que ses vertus lui étaient naturelles. Il fut général des armées d'Allemagne en 1701, généralissime de celle de Flandre en 1702, et battit la cavalerie ennemie près de Nimègue. Mais il se distingua moins par les qualités guerrières que par les vertus morales et chrétiennes. Les malheurs de la guerre, toujours suivis de ceux des peuples, l'affligeaient sensiblement. Il voyait les maux; il chercha les remèdes pour les appliquer lorsqu'il serait sur le trône. Il s'instruisit de l'état du royaume; il voulut connaître les provinces. Il joignit aux connaissances de la littérature et des sciences celles d'un prince qui veut régner en roi sage et faire des heureux. La France fondait les plus belles espérances sur lui, lorsqu'une maladie cruelle l'enleva à la patrie en 1712 avec la dauphine. Il mourut à Marly, le 18 février 1712, un an après son père, dans sa 30e année, non sans soupçon de poison. On sait les bruits qui coururent à ce sujet sur le compte du duc d'Orléans; son apologiste, le duc de Saint-Simon, n'a pas cru pouvoir les réfuter. Il prouve, au contraire, que le poison donné à ce prince, ainsi qu'à son épouse, est une chose très réelle, sans néanmoins en accuser nommément personne. « L'espèce » de la maladie du dauphin, dit-il, » ce qu'on sut que lui-même en » avait cru, le soin qu'il eut de » faire recommander au roi les » précautions pour la conservation » de sa personne, la promptitude » et la manière de sa fin, comblèrent la désolation, et redoublèrent » les ordres du roi sur l'ouverture » de son corps. Elle fut faite dans » l'appartement du dauphin à Ver» sailles : elle épouvanta. Fagon, » Boudin et quelques autres y dé» clarèrent le plus prompt effet d'un » poison très-subtil et très-vio» lent. » C'est pour ce prince que l'illustre Fénelon composa son "Télémaque" et la plupart de ses autres ouvrages. Il avait épousé Marie-Adélaïde de Savoie, qui était morte six jours avant lui; leurs corps furent portés ensemble à Saint-Denis. (*Voy.* les "Vertus de Louis de France, duc de Bourgogne", par le P. Martineau, jésuite, 1712, in-4°; et son "Portrait" par l'abbé Fleury, son sous-précepteur, Paris, 1714, in-12.) Voltaire ne connaissait sans doute pas ces ouvrages, quand il a dit : « Nous avons, à la honte de l'es» prit humain, cent volumes con» tre Louis XIV, son fils Monsei» gneur, le duc d'Orléans, son » neveu, et pas un qui fasse con» naître les vertus de ce prince, » qui aurait mérité d'être célèbre, » s'il n'eût été que particulier. » Qui ne croirait pas, à entendre parler ainsi l'écrivain le plus fécond de son siècle, qu'il va consacrer les premiers instants de son loisir à réparer l'injustice de ses contemporains? Cependant Voltaire depuis ce temps-là, composa trente volumes, et l'on sait quels volumes! Et cet ouvrage, qu'il

était "honteux pour l'esprit humain" de n'avoir pas encore produit, n'a jamais occupé sa plume. Du reste, ce passage prouve combien le mérite de ce prince était éminent, puisque, malgré sa religion et sa piété, la philosophie la plus irréligieuse lui rend un si éclatant hommage. L'abbé Proyart a donné depuis sa "Vie écrite sur les Mémoires de la Cour", 2 vol. in-12, 1782. Quoique en général assez faiblement écrite, elle a l'avantage de l'exactitude; on y trouve des morceaux curieux et très intéressants, entre autres les réflexions vraiment remarquables de ce judicieux prince sur la révocation de l'édit de Nantes. (*Voy.* LOUIS XIV.) On a justement appliqué à ce prince, qui aurait fait le bonheur et la gloire de la France, ces vers de Virgile :

Nimium vobis Romana propago
Visa potens, Superi, propria hæc si dona fuissent.

LOUIS, dauphin, fils de Louis XV et de Marie Leczynska, père de Louis XVI, né à Versailles en 1729, montra de bonne heure tant de goût pour la vertu, que la reine sa mère disait : « Le ciel ne »m'a accordé qu'un fils; mais il »me l'a donné tel que j'aurais pu »le souhaiter. » Il épousa, le 25 février 1745, Marie-Thérèse, infante d'Espagne. Cette princesse étant morte en 1746, il épousa au commencement de l'année suivante Marie-Josèphe de Saxe, dont il a eu plusieurs fils. Le dauphin accompagna le roi son père pendant la campagne de 1765, et se trouva à la bataille de Fontenoy, où il donna des preuves de valeur et d'humanité. Il joignait à des talents naturels, des connaissances étendues, et donnait à la France les espérances les mieux fondées d'un règne de sagesse et de justice, lorsqu'il mourut à Fontainebleau le 20 décembre 1765. Sa douceur, son affabilité, son application constante à tous ses devoirs, ont rendu sa mémoire précieuse à tous les cœurs français. On a admiré la justesse de l'application de ces paroles de l'Ecriture, mises à la tête de son oraison funèbre : "Abstulit magnificos meos Dominus de medio mei". Thren., 1. Il y a plusieurs traits de lui qui méritent d'être transmis à la prostérité. Telle est la sublime leçon qu'il fit aux jeunes princes ses fils, lorsqu'on leur suppléa les cérémonies du baptême. On apporte les registres sur lesquels l'Église inscrit sans distinction ses enfants : « Voyez, »leur dit-il, votre nom placé à la »suite de celui du pauvre et de »l'indigent. La religion et la na»ture mettent tous les hommes »de niveau; la vertu seule met »entre eux quelque différence : et »peut-être que celui qui vous pré»cède sera plus grand aux yeux »de Dieu, que vous ne le serez »jamais aux yeux des peuples... » « Conduisez mes enfants, disait »ce bon prince, dans la chaumière »du paysan : montrez-leur tout »ce qui peut les attendrir; qu'ils »voient le pain noir dont se nour»rit le pauvre; qu'ils touchent de »leurs mains la paille qui lui sert »de lit..... Je veux qu'ils appren»nent à pleurer. Un prince qui »n'a jamais versé de larmes ne peut »être bon. » Le roi voulait qu'on augmentât sa pension. "J'aimerais mieux", dit le dauphin en refusant l'augmentation, "que cette somme fût diminuée sur les tailles." Un jour qu'on parlait devant lui des livres contraires à la religion et

aux mœurs, et qu'on en justifiait la circulation comme celle d'un objet de commerce : « Malheur, » dit-il, au royaume qui prétendrait s'enrichir par un tel commerce, qui sacrifierait des richesses vraies et durables à des » richesses factices et éphémères, » qui étoufferait la vertu des citoyens et croirait acquérir les » moyens de la faire paraître. » Il croyait qu'il fallait chercher la source de tous les désordres propres à ce siècle dans la licence effrénée de parler et d'écrire. « On » n'écrit, disait-il, presque plus » que pour rendre la religion méprisable et la royauté odieuse. Il » ne paraît presque point de livres » où la religion ne soit traitée de » superstition et de chimère, où » les rois ne soient représentés » comme des tyrans, et leur autorité comme un despotisme insupportable. Les uns le disent ouvertement et avec audace, les autres » se contentent de l'insinuer adroitement. Et à quoi bon tant de » livres? La vie entière de l'homme » ne suffirait pas pour lire ce qu'il » y a de mieux écrit en quelque » genre que ce soit; on ne fait plus » que répéter ce que les autres ont » dit, et si l'on veut s'en éloigner » pour se frayer des routes nouvelles, on donne dans des écarts. » Quel avantage y a-t-il donc à » espérer pour le progrès des arts » et des sciences, de ce torrent de » volumes, de brochures et de libelles, dont le public est inondé? » en deviendra-t-on plus savant? » Au contraire; cette liberté d'écrire à tort et à travers sur toutes » sortes de sujets, ne produit » qu'une science légère et superficielle, qui est souvent pire que » l'ignorance; elle n'a servi qu'à » mettre au jour des principes » faux, dangereux ou détestables, » qui enivrent tous les esprits. » La dévotion du dauphin lui avait dicté plusieurs prières qu'il s'était rendues familières, et qui ont une onction et une force dignes de la véritable piété. Nous donnerons pour exemple celle qu'il faisait tous les jours pour le bonheur général du royaume, en s'adressant à Dieu par l'intercession de saint Louis, le plus illustre de ses aïeux, et depuis long-temps son modèle. Elle est en latin et imite parfaitement l'énergie et la dignité des anciennes oraisons de la liturgie de l'Eglise : "Æterne Deus, qui Francorum imperium benigno favore ab initio tutaris, sancti Ludovici precibus exoratus et votis, da nepotibus, da servo tuo, da populo virtutes imitari, quas coluit; ut, pacem intus, pacem foris colentes, ad regni istius lætitiam tota mente tendamus, ubi reges et populi tibi, soli pastori et patri, servientes, æterno inter se caritatis fœdere sociabuntur". On a publié en 1777 d'excellents "Mémoires pour servir à l'histoire" de ce prince, recueillis par le P. Griffet, 2 vol. in-8°. Sa *Vie* a été écrite par l'abbé Proyart, Paris, 1778, in-12. On ne peut rien voir de plus touchant que le *Récit des principales circonstances de la maladie* de ce prince, Paris, 1766. L'auteur de l'"Histoire de la révolution de France" (M. Montjoie) répand des doutes sur les causes de sa mort, et ne paraît pas trop disposé à la croire naturelle. Quand on réfléchit que le dauphin, la dauphine et la reine moururent dans l'espace de deux ans et demi, et avec les mêmes symptômes, ses conjectures semblent prendre une

certaine consistance. « Peut-être, » dit-il, faut-il regarder comme un » événement qui appartient à l'his» toire de la révolution, la mort » prématurée du dauphin, père du » roi actuel. Ce prince, calomnié, » tant qu'il vécut, avec un achar» nement qui décelait des desseins » bien sinistres, et loué, même » par ses ennemis, lorsqu'on n'eut » plus à le redouter, était imbu de » principes bien contraires à ceux » qu'on met aujourd'hui en pra» tique; et tout ce qu'on connais» sait de sa vie privée annonçait » qu'il soutiendrait avec fermeté » ses opinions religieuses et poli» tiques. Il avait des mœurs pures, » l'âme sensible et bienfaisante, » du courage, l'amour de l'étude, » l'esprit cultivé, le jugement sain, » un cœur droit; tout annonçait, » en un mot, qu'il serait un digne » successeur de Louis IX, de Henri » IV, de Louis XIV; et il est in» contestable que, s'il eût régné, la » monarchie existerait encore sur » ses bases; il les eût affermies, et » nous n'eussions jamais vu établi » le gouvernement populaire. Sa » mort fut donc une véritable con» quête pour les novateurs. Je » n'entends pas pour cela leur attri» buer ce nouveau régicide; mais » il est incontestable que les forfaits » qu'a enfantés le désir d'une ré» volution ne sont pas tous bien » connus; il en est de secrets, et » qu'il n'est pas temps de révéler; » il est certain encore que la pos» térité aura de grands reproches » à faire au feu duc de Choiseul, » et qu'elle lui demandera compte » de son intimité avec les préten» dus philosophes, et de son anti» pathie pour un prince qui avait » toutes les qualités d'un sage. » [Ce prince aimait beaucoup l'étude de l'histoire : « Elle donne, » disait-il, aux enfants des leçons » qu'on n'osait pas faire aux pè» res... » Il avait une grande affection pour le vertueux comte de Muy, et il adressa chaque jour à Dieu une prière pour la conservation de sa vie, « afin, disait le » dauphin, que si je dois porter le » fardeau de la couronne, il m'aide » à le supporter. » Il disait encore un jour... « Ce qui rend la réforme » d'un état si difficile, c'est qu'il » faudrait deux bons règnes de » suite, l'un pour extirper les abus, » l'autre pour les empêcher de re» naître... » Il eut à souffrir bien des désagréments de la part de madame de Pompadour et du duc de Choiseul. Ce ministre ne pouvait lui pardonner la protection qu'il accordait aux jésuites, que les parlements poursuivaient. Louis XV le tint presque toujours éloigné des affaires.]

LOUIS Ier, ' le Pieux ou le Vieux ', roi de Germanie, troisième fils de Louis-le-Débonnaire, et frère utérin de l'empereur Lothaire et de Pépin, fut proclamé roi de Bavière en 817. Il se souleva avec ses frères contre son père, se brouilla ensuite avec eux, gagna, avec Charles-le-Chauve, son frère paternel, la bataille de Fontenay contre Lothaire, en 841, étendit les limites de ses états, et se rendit redoutable à ses voisins. Il mourut à Francfort en 876, à 70 ans. Ce fut un des plus grands princes de la famille de Charlemagne. Il n'eut pas toutes les vertus d'un bon roi, mais il eut les qualités des héros. (*Voyez* LOTHAIRE Ier.) — LOUIS II, ' le Jeune ', son fils, aussi courageux que lui, et son successeur au trône de Germanie, fut attaqué par son oncle

Charles-le-Chauve, qu'il vainquit près d'Andernach en 876. Il mourut à Francfort en 882, dans le temps qu'il levait des troupes pour les opposer aux Normands, qui commençaient leurs ravages.

LOUIS Ier, D'ANJOU, roi de Hongrie et de Pologne, surnommé "le Grand", naquit à Bude en 1326, et succéda en 1342 à Charles Robert-le-Boiteux, son père, issu de Charles Ier, comte d'Anjou, frère de saint Louis. Il chassa les juifs de la Hongrie, fit la guerre avec succès aux Transylvains, aux Croates, aux Tartares et aux Vénitiens; il vengea la mort d'André son frère, roi de Naples, mis à mort en 1345, et fut élu roi de Pologne, après la mort du roi Casimir, son oncle, en 1370. Il fit paraître un si grand zèle pour la religion catholique que le pape Innocent VI le fit grand-gonfalonier de l'Église. Ce prince sage et juste mourut à Tirnau en 1382, à 57 ans. « Jamais souverain, dit un historien, n'a été » regretté comme il le fut, ni » aucune administration si fort » exaltée. Chacun admirait son » habileté à maintenir la paix intérieure et le talent qu'il avait » eu d'établir l'union entre tant » de différents peuples soumis à » sa domination. Inaccessible aux » favoris et aux courtisans, il » gouverna constamment par lui-» même, et déploya autant de » sagacité que de fermeté dans la » distribution des charges et di-» gnités, qu'il n'accordait qu'aux » talents, à la vertu et au vrai » mérite. Travesti et sans aucune » suite, il aimait à parcourir les » provinces de son royaume pour » éclairer de près la conduite des » officiers et des magistrats, et » pour tirer avantage des obser-» vations que lui faisaient les per-» sonnes qui ne le connaissaient » pas. Libéral sans profusion, il » dispensa avec économie les tré-» sors de l'état; et, malgré les » guerres nombreuses qu'il eut à » soutenir, il n'établit aucun » nouvel impôt. La restriction » des peines aux seules personnes » des coupables, date de son » règne, comme il fut le premier » qui défendit l'usage des juge-» ments de Dieu dans les tribu-» naux. Ne pouvant réprimer » l'usure des juifs, ruineuse pour » le menu peuple, ni faire de » cette nation des citoyens utiles à » l'état, il rendit un édit par lequel » il leur fut enjoint de sortir du » royaume.» Sa mort fut suivie de grands troubles en Hongrie. *Voyez* GARA.

LOUIS II, roi de Hongrie et de Bohème, succéda à Ladislas VI, son père, en 1506. Trop jeune et trop faible pour résister au terrible Soliman II, il s'engagea inconsidérément à la bataille de Mohatz en 1526; il y périt à 22 ans, et avec lui périt presque tout le haut clergé et la noblesse de Hongrie, rassemblés contre l'ennemi le plus redoutable de la religion et de l'état. Le roi se noya en traversant le Carasse, petite rivière marécageuse; son petit cheval n'ayant jamais pu s'élever jusqu'au bord qui était fort escarpé. Quelques historiens ont cru que la Providence l'avait puni de ce qu'il avait fait jeter l'ambassadeur de Soliman avec toute sa suite dans un vivier, où ils furent mangés des poissons; et le genre de mort qui termina les jours du jeune roi rend cette observation remarquable. Il est vrai que dans

ce temps les Turcs, lorsque l'occasion s'en présentait, se portaient à des barbaries qui semblaient étouffer tout sentiment d'humanité dans le cœur des chrétiens ; mais la sainteté de l'Evangile suppose dans ses sectateurs, des vertus auxquelles ce genre de justification ne peut suffire. Les historiens rapportent qu'au moment où il monta à cheval pour aller combattre, un aigle qui couvrait son casque tomba et le blessa légèrement au visage, ce qui fut regardé comme un mauvais augure. On retrouva le cadavre du prince peu de temps après, et on le transporta avec pompe à Albe-Royale, dans le tombeau de ses ancêtres. Ce mémorable combat est également décrit par Etienne Brodericus (*V.* ce nom), et plus en abrégé par Isthuanfi. On voit dans le magnifique arsenal de Vienne la statue équestre de ce jeune prince, parée des armes qu'il portait le jour de cette bataille. On pourrait bien y mettre pour épigraphe ces vers de l'*Enéide*.

Infelix puer, atque impar congressus Achilli.

En 1687, le duc Charles V de Lorraine, secondé par l'électeur de Bavière, et le prince Louis de Baden, vengea la mort de tant de chrétiens, par une grande victoire remportée sur les Turcs dans cette même plaine de Mohatz.

LOUIS, prince de Tarente, neveu de Robert "le Bon," roi de Sicile, né en 1322, épousa, le 20 d'août 1347, Jeanne, reine de Naples, sa cousine (*voyez* JEANNE, reine de Jérusalem), après la mort d'André son premier mari, à laquelle il avait contribué. Contraint de sortir du royaume, par Louis, roi de Hongrie, qui s'y était rendu avec une armée pour venger l'assassinat d'André son frère, il vint se réfugier avec la reine son épouse en Provence, et tous deux furent déclarés innocents dans un consistoire tenu par Clément VI, à Avignon. Rappelés ensuite par les Napolitains, ils chassèrent les troupes hongroises restées dans le royaume et se firent couronner solennellement à Naples le jour de la Pentecôte 1352. Louis mourut l'an 1362, sans laisser d'enfants. Il avait institué l'ordre du "Saint-Esprit du nœud", qui ne dura que pendant son règne. Lorsque Henri III passa par Venise, à son retour de Pologne, la seigneurie lui fit présent du manuscrit qui contenait les statuts de cet ordre. Ce prince s'en servit pour établir son ordre du "Saint-Esprit", et commanda au chancelier de Chiverny de faire brûler le livre ; mais la volonté du roi ne fut pas exécutée en ce point, et le manuscrit fut conservé. Il a été imprimé dans les "Monuments de la monarchie française," de D. Montfaucon, et depuis séparément, sous le titre de "Mémoires pour servir à l'histoire de France du quatorzième siècle", avec les notes de l'abbé Le Fèvre, 1764, in-8°.

LOUIS Ier, duc d'Anjou, deuxième fils de Jean, roi de France, et de Bonne de Luxembourg, naquit à Vincennes, en 1339. Il se chargea de la régence du royaume pendant la minorité de Charles VI, son neveu. Il ne fut occupé que du soin de remplir ses coffres, pour se mettre en état d'aller prendre possession du trône de Naples, que la reine Jeanne, citée dans

l'article précédent, lui avait légué, l'an 1380, par son testament. Ce prince se rendit en Italie, deux ans après, avec des trésors immenses, pour faire valoir ses prétentions; mais quand il arriva, il trouva le trône occupé par Charles de Duras, parent de la reine, morte depuis peu. Il fit de vains efforts pour l'en chasser. Trahi d'ailleurs par Pierre de Craon (*voyez* ce nom), qu'il avait renvoyé en France faire de nouvelles levées, et qui dissipa tout l'argent à Venise avec des courtisanes, il en mourut de chagrin à Paris, le 20 septembre 1384. Ses descendants tentèrent, à diverses reprises, de s'emparer de ce royaume, et ne purent jamais y réussir. [Il s'était trouvé à la fatale bataille de Poitiers, où le roi Jean fut fait prisonnier. Ce prince, devenu libre, donna Louis pour otage; mais celui-ci s'évada bientôt d'Angleterre, et fut nommé lieutenant du Languedoc et de la Guienne. Il battit les Anglais en 1373, en 1377, et dans ce dernier combat, il fit prisonnier Thomas Filtor, leur général.]

LOUIS DE FRANCE, duc d'Orléans, comte de Valois, d'Ast, de Blois, etc., second fils du roi Charles V, naquit en 1371, et eut beaucoup de part au gouvernement pendant le règne de Charles VI, son frère. Jean, duc de Bourgogne, oncle du roi, jaloux de l'autorité du duc d'Orléans, le fit assassiner à Paris le 23 novembre 1407. Ce meurtre fut l'origine de la fameuse division si fatale à la France, entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne. *Voyez* JEAN SANS-PEUR.

LOUIS DE BOURBON, duc de Montpensier, souverain de Dombes, prince de la Roche-sur-Yon, fils de Louis de Bourbon, né à Moulins en 1513, se signala dans les armées sous François Ier, et Henri II, rendit de grands services à Charles IX pendant les guerres civiles, soumit les places rebelles du Poitou en 1574, et mourut dans son château de Champigny en 1583, à 70 ans.

LOUIS D'ORLÉANS, duc d'Orléans, premier prince du sang, né à Versailles en 1703 de Philippe, depuis régent du royaume, reçut de la nature un esprit pénétrant, propre à tout, et beaucoup d'ardeur pour l'étude. Sa jeunesse fut assez dissipée; mais après la mort de son père et celle de son épouse, il quitta le monde pour se consacrer entièrement aux exercices de la pénitence, aux œuvres de charité, et à l'étude de la religion et des sciences. En 1730, il prit un appartement à l'abbaye Sainte-Geneviève, et s'y fixa totalement en 1742. Il ne sortait de sa retraite que pour se rendre à son conseil au Palais-Royal, ou pour visiter des hôpitaux et des églises. Marier des filles, doter des religieuses, procurer une éducation à des enfants, faire apprendre des métiers, fonder des colléges, répandre ses bienfaits sur les missions, sur les nouveaux établissements, voilà les œuvres qui remplirent tous les instants de la vie de ce prince jusqu'à sa mort, arrivée le 4 février 1752, et ce qui fit dire à une auguste et pieuse princesse, « Que c'était un bienheureux qui laisserait après lui beaucoup de malheureux ». Le duc d'Orléans cultiva toutes les sciences; il possédait l'hébreu, le grec, l'histoire sainte, les pères de l'Église, la géographie, la physi-

que, la peinture. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en manuscrit. Les principaux sont, suivant l'abbé Ladvocat, de qui nous empruntons ces particularités : | des *Traductions littérales*, des *Paraphrases* et des *Commentaires* sur une partie de l'ancien Testament ; | une *Traduction littérale* des Psaumes, faite sur l'hébreu, avec une paraphase et des notes. Cet ouvrage est un des plus complets de ce pieux et savant prince. Il y travaillait encore pendant la maladie qui l'enleva, et il y mit la dernière main peu de temps avant sa mort. On y trouve des explications savantes et ingénieuses, et une critique saine et exacte. Il est accompagné d'un grand nombre de dissertations très-curieuses et remplies d'érudition, dans l'une desquelles il prouve clairement que « les notes grecques sur » les psaumes, qui se trouvent » dans la Chaîne du P. Cordier, » et qui portent le nom de Théo» dore d'Héraclée, sont de Théo» dore de Mopsueste » : découverte que ce prince a faite le premier. | Plusieurs *Dissertations* contre les juifs, pour servir de réfutation au fameux livre hébreu intitulé "Le Bouclier de la foi". Le duc d'Orléans, n'étant point satisfait de la réfutation de ce livre par Gousset, entreprit lui-même de le réfuter; mais il n'a point eu le temps d'achever cette réfutation. | Une *Traduction littérale* des Epîtres de saint Paul, faite sur le grec, avec une paraphrase, des notes littérales et des réflexions de piété; | un *Traité contre les spectacles*; | une *Réfutation* solide du gros ouvrage français intitulé "Les Hexaples". C'est là que ce prince donne des preuves bien précises de son attachement à l'Eglise, et de son éloignement d'un parti qui en combattait les décisions. Ceux qui avaient pu mal interpréter certaines singularités, et un air de réforme peut-être trop prononcé, furent détrompés, et jugèrent que si ce prince n'a pas assez évité d'être remarqué dans un temps où une secte insidieuse abusait de l'appareil de la vertu pour étendre ses conquêtes, c'est qu'il n'a pas cru qu'elle pût se vanter un moment de l'avoir rangé parmi ses prosélytes. | Plusieurs autres *Traités* et *Dissertations* curieuses sur différents sujets. Il ne voulut jamais faire imprimer aucun de ses écrits.

LOUIS-GUILLAUME, prince de Baden, né à Paris le 8 avril 1655, succéda à son aïeul, s'attacha ensuite à l'empereur, qui le nomma général, et se distingua dans les guerres de Hongrie contre les Turcs en 1687. Il se trouva à la bataille de Mohatz, et vengea, conjointement avec le duc Charles V de Lorraine et l'électeur de Bavière, par une victoire complète, la défaite que les chrétiens avaient essuyée, le siècle précédent, dans cette même plaine de Mohatz. Il continua les années suivantes à repousser les infidèles, et les défit successivement à Jagodna, près de Nitsa, et à Viddin, qu'il emporta, après avoir battu un corps de 8,000 hommes. En 1691, il gagna sur eux une victoire signalée à Salankemen en Esclavonie; le grand-visir resta sur le champ de bataille avec près de 20,000 des siens. En 1702, il y eut entre lui et le duc de Villars, à Fridelingen, une action pour laquelle on chanta le "Te Deum" à Vienne et à Paris. Il

commanda sur le Rhin les années suivantes, et se trouva à la bataille de Hochstet en 1704, et au siége de Landau la même année. Il fut récompensé par le gouvernement de Javarin, et fut nommé, quelque temps après, maréchal-de-camp général de l'empire. Il mourut le 4 janvier 1707, à 52 ans, avec la réputation d'un des plus grands capitaines de son siècle.

LOUIS (Antoine), né à Metz le 13 février 1723, a su unir au plus haut degré, dans l'exercice de la chirurgie, la théorie et la pratique. Sa théorie, dirigée sur les principes des plus grands maîtres, était fondée sur une connaissance approfondie des auteurs anciens : elle lui a fourni de nouveaux documents sur l'art, consignés dans ses ouvrages, et surtout dans le "Recueil" de l'académie de chirurgie. Placé très-jeune à l'armée, en qualité de chirurgien aide-major, il fut ensuite nommé par le roi chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, puis chirurgien-major consultant des armées dans les guerres d'Allemagne : de retour à Paris, s'étant livré à la grande pratique de la chirurgie, partout il a opéré avec sûreté et intelligence. Devenu secrétaire de l'académie de chirurgie, il remplit cette place autant en homme d'érudition et de lettres qu'en homme consommé dans la science de sa profession. Parmi les divers écrits de Louis, il en est qui regardent des différends survenus entre les médecins et les chirurgiens, et autres objets qui concernent la partie littéraire ou légale de la chirurgie. Parmi les ouvrages qui ont pour objet la pratique de son art, on distingue ses *Lettres sur la certitude des signes de la mort*, ouvrage devenu rare, et le *Parallèle sur les différentes methodes de traiter la maladie*. . . . ., publié en 1764. Il mourut à Paris, d'une hydropisie de poitrine, le 13 février 1792. Il a voulu, par son testament, que ses cendres reposassent à côté de celles des pauvres qu'il avait servis dans un vaste hôpital (la Salpêtrière), où il était entré en qualité d'élève à l'âge de 21 ans, et où il avait gagné sa maîtrise par un travail consécutif de six années. Cependant le même homme qui a voulu être enterré au cimetière de l'hôpital de la Salpêtrière, le même homme, ancien ami de l'abbé Prévôt, l'abandonna dans la maladie dont mourut cet écrivain célèbre, par cette seule raison que, chrétien éclairé, quoique long-temps égaré, il avait jugé devoir consacrer à la religion ses derniers moments. On a reproché aussi à Louis d'avoir débuté, très-jeune encore, par une *Lettre* sur l'électricité; critique amère contre l'abbé Nollet, physicien alors célèbre, dont il suivait les leçons. Il fut l'auteur d'une thèse donnée sous le nom d'un de ses élèves, et qui, par son sujet, prêta à la curiosité et à la plaisanterie : *An certæ sint virginitatis notæ ?* Au jugement des vrais savants, il n'y développa que des vues superficielles ou fausses. Pelletan, membre très-distingué de l'académie de chirurgie, dans un éloge nécrologique de Louis, remarque fort judicieusement que ce ne fut pas un homme de génie ; mais il fut abondant. Son humeur était vive, brusque et souvent emportée; son esprit de société était parfois celui de la raillerie ; et son carac-

tère, celui d'une vanité excessive. Franc et tranchant, il ne dissimulait jamais aucune de ses opinions, quelles qu'elles fussent, sans réfléchir sur les conséquences d'une véracité imprudente, et sans jamais douter de la justesse de ses jugements.

LOUISE DE SAVOIE, duchesse d'Angoulême, fille de Philippe, comte de Bresse, puis duc de Savoie, et de Marguerite de Bourbon, épousa, en 1488, Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et fut mère du roi François Ier. Cette princesse est principalement célèbre (1) par ses démêlés avec le connétable Charles duc de Bourbon. Elle avait d'abord beaucoup aimé ce prince, et avait même obtenu pour lui l'épée de connétable; mais, piquée ensuite de ce qu'il avait refusé de l'épouser, son amour se tourna en une haine violente. Elle revendiqua les biens de la maison de Bourbon, dont elle était héritière du côté de sa mère, et qu'elle prétendait lui appartenir par la proximité du sang. Les juges ne furent pas assez corrompus pour adjuger cette succession à la régente; mais ils furent assez faibles pour la mettre en séquestre. Bourbon, se voyant dépouillé de ses biens, quitta la France, et se ligua avec l'empereur Charles-Quint. Louise négocia ensuite la paix à Cambrai entre le roi et l'empereur. Le traité fut conclu le 3 août 1529. Cette princesse mourut peu de temps après, en 1531, à 55 ans, regardée comme une femme aussi propre à une intrigue d'amour qu'à une affaire de cabinet.

LOUISE-MARGUERITE DE LORRAINE, princesse de Conti, fille de Henri, duc de Guise, et femme de François de Bourbon, prince de Conti, née à Blois en 1588, perdit son époux en 1614, et mourut à Eu en 1631. On a d'elle un ouvrage assez frivole, les *Amours du grand Alcandre*, dans le journal de Henri III, 1744, 5 vol. in-8°. C'est une histoire des amours de Henri IV, avec le récit de quelques actions louables et de quelques paroles de ce prince.

LOUISE DE FRANCE, fille de Louis XV, née le 14 juillet 1737, religieuse carmelite de Saint-Denis en 1771, sous le nom de "Thérèse de Saint-Augustin", mourut d'un coup d'apoplexie, le 23 décembre 1787, dans la 50e année de son âge. Les plus grands sacrifices n'avaient rien coûté à cette princesse pour suivre les mouvements de sa piété. Depuis le moment qu'elle entra au couvent des carmelites jusqu'à celui de son décès, elle ne cessa d'édifier sa communauté par les sentiments les plus religieux, ainsi que par la pratique la plus exacte des règles austères de son ordre. Sa mort excita les plus vifs regrets de tous les gens attachés à la religion. C'était la mère des pauvres et des affligés, toujours prête à employer ses moyens et son crédit pour toutes les œuvres saintes et charitables; et pour citer un fait entre mille, c'est à sa sollicitation et à son zèle que les religieuses des Pays-Bas, expulsées sous le règne de l'empereur Joseph II, furent reçues et accueillies en France.

(1) Elle l'est aussi, et malheureusement trop, par la mort du surintendant des finances Samblançay, auquel elle extorqua six millions de notre monnaie d'aujourd'hui, et qui fut condamné à la peine capitale pour ce seul fait, dont une conséquence horrible fut la perte entière d'une armée en Italie, qui y périt de misère, faute de cette somme que le roi lui avait destinée.

« Les fastes de l'Église, dit un auteur, nous offrent de fréquents exemples de reines et de princesses qui se sont dérobées à l'éclat et aux délices de la cour, » pour se dévouer à la solitude » et aux austérités du cloître : » quelques admirable, quelque héroïques que fussent de pareils » sacrifices, ils ont dû paraître » moins étonnants, sans doute, » dans ce temps où la piété était » en honneur, où le monde payait » un tribut public de respect et » d'hommage à ces âmes nobles » et courageuses qui se consacraient dans la retraite, à la pratique des plus sublimes conseils » de l'Evangile; mais dans un siècle tel que le nôtre, où de vains » et orgueilleux raisonneurs, incapables de s'élever au-dessus des » froids calculs de l'égoïsme, » osent traiter de superstition et » de faiblesse, les victoires mêmes que la religion remporte » sur la nature; dans un siècle où » les demeures sacrées qui servent » d'asile à la vertu et à l'innocence, contre les vices et la corruption de la société, sont devenues l'objet du mépris et de » la dérision publique, et regardées comme des monuments » du fanatisme et de l'imbécillité » de nos aïeux; quand on voit la » fille du plus puissant roi de l'univers, supérieure aux faux jugements des hommes, préférer » aux fastes du trône l'obscurité » d'un monastère, s'arracher » aux plaisirs et aux honneurs, » pour se livrer aux exercices de » l'humilité et de la pénitence, ce » trait de grandeur d'âme est assurément le plus beau triomphe » de la foi sur l'incrédulité, et il » semble que l'Être suprême réservait à notre siècle ce grand » spectacle, pour lui montrer que » la religion sait, beaucoup mieux » que la philosophie, élever une » âme au-dessus des passions et » des faiblesses de l'humanité. »

M. Sancy fit à cette princesse de l'épitaphe suivante, qui finit par une espèce de prophétie, trop tôt accomplie :

Du sommet des grandeurs au sommet du Carmel,
Et des marches du trône aux marches de l'autel,
Louise avait franchi cet immense intervalle,
Préférant le cilice à la pompe royale :
Mais Dieu l'a fait monter en ce jour glorieux,
Des ténèbres du cloître à la splendeur des cieux.
Là, près de saint Louis, de son auguste frère,
Elle unira ses vœux, aux pieds du Tout-Puissant,
Pour écarter des yeux d'un prince bienfaisant
L'horrible impiété, les désordres, la guerre,
Ces fléaux destructeurs d'un état florissant.

M. François, prêtre de la mission, dans l'oraison funèbre qu'il prononça dans l'église des carmélites de la rue de Grenelle, en l'honneur de la pieuse princesse, semble avoir annoncé ces fléaux dans le passage suivant : « Saint Paul, » dans Athènes, sentait son cœur » frémir et ses entrailles se déchirer à la vue de ce peuple, le plus » poli et le plus aimable de tous » les peuples, plongé dans les ténèbres de l'idolâtrie. Avec quel » déchirement plus cruel encore, » Thérèse de Saint-Augustin ne » voyait-elle pas la foi de ses pères » se refroidir et s'obscurcir dans » un royaume où elle avait répandu autrefois un si grand » éclat! Les temples presque déserts, les autels abandonnés, » le culte négligé, le refroidissement du zèle parmi les ministres de la religion, le sel de la » terre affadi, le feu de la ferveur » éteint dans les asiles élevés pour » sa conservation. Avec quelle » tristesse et quelle douleur elle » voyait encore la corruption des » mœurs étendre ses ravages, la

» philosophie audacieuse menacer » de tout envahir, les scandales, » de tout submerger, la débauche » sans honte, la licence sans frein, » et l'indifférence apathique, le » dernier de tous les excès, parce » quelle ne laisse presque plus au- » cune espérance, ni de retour ni » de remède! Aussi Thérèse de » Saint-Augustin ne coule plus ses » jours que dans l'abattement et » dans la langueur; c'est Héli, » qui ne peut plus survivre à la » prise de l'arche; c'est Eléazar, » qui s'immole de peur d'être té- » moin de la désolation qui me- » nace son peuple. O France! ô » nation jusqu'ici favorisée des » cieux! apprends que ce sont tes » abominations qui précipitent le » cours d'une vie si précieuse, et » que la fille de tes rois n'expire » que de l'excès de tes maux; » mais apprends en même temps » à profiter des derniers moments » qui terminèrent une si sainte » carrière.» Il a paru une "Histoire de la vie édifiante" de cette princesse, Paris, 1788. Elle présente un tableau de vertus pures, et des détails pleins d'intérêt" pour les âmes chrétiennes; mais l'auteur, pour la rendre également intéressante pour les gens du monde, y a fait entrer bien des choses étrangères à son sujet; c'est d'ailleurs un mélange de vers et de prose, qui, pour la forme, fait ressembler cette histoire au Voyage de Bachaumont. Quelques-uns de ces vers sont néanmoins heureusement amenés, tels que ces vieilles stances du naïf Racan :

Ces hautes qualités de têtes couronnées,
Ces trônes, ces états pendant quelques années
Contentent notre vanité:

Mais toute cette gloire est courte et variable:
Il n'en reste non plus que d'un songe agréable,
Quand on est dans l'éternité.

Là, les soupirs des cœurs accablés de tristesse
Seront mieux entendus que des chants d'allégresse.
Qui sortent des esprits contents;

Et là, les vieux lambeaux qui couvrent l'innocence,
Seront plus estimés que la magnificence
Des habits les plus éclatants.

[L'abbé Proyart a publié la "Vie" de madame Louise, ouvrage estimé et extrait de mémoires authentiques.] Parmi les diverses Oraisons funèbres consacrées à la mémoire de cette princesse, on distingue, outre celle dont nous avons parlé, celle de M. l'abbé Amalric, prononcée dans l'Eglise des Carmelites de Saint-Denis. (*Voyez* le "Journ. hist. et litt.", 1er novembre 1788, page 332), et celle de l'abbé du Serre-Figon, prononcée dans l'église des Carmelites de Pontoise, *ibidem*, (15 mai 1789, page 103.)

LOUP (Saint), "Lupus", né à Toul, épousa la sœur de saint Hilaire, évêque d'Arles. La vertu avait formé cette union; une vertu plus sublime la rompit. Les deux époux se séparèrent l'un de l'autre pour se consacrer à Dieu, chacun dans un monastère. Loup s'enferma dans celui de Lérins. Ses vertus le firent élever sur le siége de Troyes en 427. Entièrement occupé des devoirs de l'épiscopat, il mérita les respects et les éloges des plus grands hommes de son siècle. Sidoine Apollinaire l'appela "le premier des prélats". Les évêques des Gaules le députèrent, avec saint Germain d'Auxerre, pour aller combatre les pélagiens qui infestaient la Grande-Bretagne. Cette mission produisit de grands fruits. Loup, de retour à Troyes, sauva cette ville de la fureur d'Attila; ce barbare conquérant s'appelait lui-même "le fléau de Dieu", se croyant destiné à punir les péchés des peuples. Déjà Reims, Cambrai, Besançon, Au-

xerre et Langres avaient ressenti les effets de sa fureur. Ses coups allaient tomber sur Troyes : les habitants de cette ville étaient dans la plus grande consternation. Saint Loup intercéda pour son peuple auprès de Dieu, auquel il adressa, durant plusieurs jours, des prières ferventes, accompagnées de larmes, de jeûnes et de plusieurs autres bonnes œuvres. Enfin, mettant sa confiance dans la protection du ciel, il prit ses habits pontificaux, et alla trouver Attila, qui était à la tête de son armée. Le prince barbare, quoique infidèle, fut pénétré de respect à la vue du saint évêque, suivi de son clergé en procession et précédé de la croix. Lorsque le serviteur de Dieu fut auprès du roi des Huns, il lui adressa la parole, en lui demandant qui il était : « Je suis, dit Attila, le fléau de » Dieu. — Nous respectons, re» prit le saint, ce qui nous vient » de la part de Dieu : mais si vous » êtes le fléau avec lequel le ciel » nous châtie, souvenez-vous de » ne faire que ce qui vous est per» mis par la main toute puissante » qui vous meut et vous gouver» ne. » Attila, frappé de ce discours, promit d'épargner Troyes. Ainsi les prières de saint Loup protégèrent une ville dépourvue de tout secours, contre une armée de 400,000 hommes, qui, ayant ravagé la Thrace, l'Illyrie et la Grèce, avait passé le Rhin, et porté ensuite la désolation dans les contrées les plus fertiles de la France. Attila, ayant fait retirer ses troupes de devant Troyes, s'avança dans les plaines de Châlons. Il y fut attaqué et défait par les Romains, que commandait le brave Aétius. Durant sa retraite, il envoya chercher saint Loup, et le pria de l'accompagner jusqu'au Rhin, s'imaginant que la présence d'un si grand serviteur de Dieu serait une sauve-garde assurée pour lui et pour son armée. Lorsqu'il le renvoya, il se recommanda instamment à ses prières. Cette action du saint évêque déplut aux généraux de l'empire : on le soupçonna d'avoir favorisé l'évasion des barbares, et il fut obligé de quitter Troyes pour deux ans. Mais, par sa patience et sa charité, il triompha de l'envie et de la malice des hommes. On lui permit de revenir dans son diocèse, où il mourut en 479, après l'avoir gouverné 52 ans. On garde son corps à Troyes, dans l'église qui porte son nom. Il y avait anciennement en Angleterre plusieurs églises dédiées sous son invocation. Le P. Sirmond a publié une "Lettre" de cet illustre évêque dans le 1er vol. de sa collection des conciles de France. — Il ne faut pas le confondre avec saint Loup, évêque de Lyon, mort en 542; ni avec saint Loup, évêque de Bayeux, mort vers 465.

LOUP, abbé de Ferrières, parut en 844 au concile de Verneuil, dont il dressa les "canons", et à celui de Soissons en 853. Le roi et les évêques de France lui commirent plusieurs affaires importantes. Charles-le-Chauve l'envoya à Rome vers le pape Léon IV en 847, et le chargea de réformer tous les monastères de France avec le célèbre Prudence. Loup mourut en 862. Il est le même que Loup Servat, comme l'ont démontré le P. Sirmond et Baluze contre Mauguin. On a de lui plusieurs ouvrages : | *Let-*

tres sur différents sujets; elles sont au nombre de 134, et mettent dans un grand jour plusieurs affaires de son temps. On y trouve divers points de doctrine et de discipline ecclésiastique discutés; | un traité intitulé : *Des trois questions* (de la prédestination, du libre arbitre et de la rédemption de J.-C.), " contre Gotescalc". L'auteur s'y attache à la doctrine des Pères et surtout à celle de saint Augustin. | Un recueil de passages sur la prédestination; | une *Vie* de saint Wigbert. Le style de Loup est clair, élégant et nerveux. Baluze a recueilli ces différents écrits, Paris, 1664, in-8°, et les a enrichis de notes curieuses. On en a fait une nouvelle édition, avec des corrections et des additions, à Leipsick, sous le nom d'Anvers, 1710.

* LOUPTIÈRE (Amable-François-Louis LE BRETON DE LA), d'abord oratorien, puis avocat, mort assassiné pendant la révolution, a publié une imitation en vers du " Jugement dernier " d'Young, 1772; et 4 *satires* intit. les *Juvénales*, 1779. Plusieurs autres *Poésies* du même auteur sont restées manuscrites.

* LOUREIRO (Jean DE), botaniste portugais, né vers 1715, embrassa l'état ecclésiastique, passa dans la Cochinchine pour en convertir les habitants; et, dans le but d'acquérir leur confiance, se livra à la médecine et à la botanique, dans laquelle il devint très-habile. Il voyagea aussi en Chine et en divers pays. Revenu à Lisbonne au bout de 26 ans, il y mourut en 1796, après avoir publié son excellente *Flore de la Cochinchine* (latin), imprimée aux frais de l'académie des sciences portugaise, Lisbonne, 1700, 2 vol. in-4°.

* LOUTHERBOURG, ou mieux LUTHERBOURG (Philippe Jacques), peintre, né à Strasbourg en 1740, fut élève de Rischbein et de Casa-Nova, et membre de l'académie de Paris en 1768. Il fut appelé en Angleterre en 1771 pour y tracer le croquis des décorations du grand opéra. Il y exécuta aussi pour le roman de " Tom-Jones ", plusieurs compositions gracieuses qui ont été reproduites par le burin. L'impératrice de Russie désirant avoir, de la main de cet artiste, un tableau représentant le " passage du Danube sous Romanzow ", Loutherbourg obtint de cette princesse un modèle de chaque espèce d'armes des différentes nations qui dépendaient de son empire : collection qui forma l'un des cabinets les plus curieux de l'Angleterre. Il existe de ce maître, au château de Rambouillet, une *bataille* qui peut être placée à côté de meilleures productions de Wouvermans. Il a lui-même gravé avec succès, surtout d'après ses propres compositions : l'on cite deux *suites de soldats*, composées de six pièces chacune; les *quatre heures du jour*; la *Tranquillité champêtre*, la *Bonne petite sœur*; des *Costumes Maronites*, etc. On lui attribue l'invention du *Théâtre pittoresque et mécanique*, que Pierre a mis depuis en œuvre ; les essais de Loutherbourg dans ce genre ont été décrits dans le " Jounal littéraire " d'Allemagne, sous le nom d'" Eidophysion ".

LOUVART (Dom François), bénédictin de Saint-Maur, appelant, naquit en 1662, à Champ-Généreux, diocèse du Mans; il fut le premier de sa congrégation

qui s'éleva contre la constitution "Unigenitus". Ce religieux, qui aurait dû rester dans la retraite et dans l'obscurité, écrivit à quelques prélats des lettres si séditieuses, que le roi le fit enfermer à la Bastille, et en d'autres maisons de force. Il disait, dans une de ces lettres, qu'"il fallait soutenir" ce qu'il appelait "la vérité", contre "le fer, le feu, le temps et les princes"... et dans une autre, que "une bonne et vigoureuse guerre valait mieux qu'un mauvais accommodement". Il s'était réfugié à Schernaw, près d'Utrecht, où il mourut, en 1739, âgé de 78 ans, laissant une *Protestation* qui fit beaucoup de bruit quand elle vit le jour : il l'avait composée au château de Nantes, 5 mois avant sa mort.

* LOUVEL (Pierre-Louis), l'exécrable assassin du duc de Berri, naquit en 1783, à Versailles, où son père tenait une petite boutique de mercerie, et lui fit apprendre l'état de sellier, qu'il vint exercer à Paris, dans les écuries de Napoléon. Dès sa première jeunesse, Louvel montra un caractère sombre, mélancolique et atrabilaire. Il fuyait toute société, et, concentré en lui-même, il ne se plaisait que dans la solitude. On aurait dit qu'une idée profonde l'occupait tout entier. Cette idée le maîtrisa enfin, et le conduisit au plus affreux des crimes. Louvel lisait ordinairement "les droits de l'homme", et la "constitution"; celle peut-être de 1793. Comme il n'avait reçu presqu'aucune éducation, cette lecture remplit sa tête d'idées fausses qui préparèrent "l'idée dominante" à laquelle il ne s'attacha que trop. La chute de Buonaparte, l'entrée à Paris des alliés, et le retour des Bourbons, excitèrent dans Louvel une haine implacable contre la famille de nos rois; c'est un délire qui s'empara de Louvel, et qui ne le quitta plus. Il partit pour Calais, y attendit Louis XVIII, dans le dessein de l'assassiner. N'ayant pu y parvenir, il revint à Paris, où la vue des alliés ne fit qu'augmenter sa rage. Il se rendit de suite à Fontainebleau, puis à l'île d'Elbe, mais il n'y a pas de preuves qu'il ait parlé à Napoléon. Il alla s'établir à Chambéry, d'où il ne revint qu'au retour de Buonaparte. L'issue de la bataille de Waterloo l'exaspéra encore davantage. Soit pour subvenir à sa subsistance, soit pour mieux méditer ses atroces projets, il chercha et trouva un emploi de sellier dans les écuries royales. Il fit encore un voyage à Metz et à La Rochelle, et revint pour la troisième fois à Paris. Il voulait frapper le plus jeune de nos princes, comme celui qui promettait une postérité plus certaine à son auguste famille. Un soir que Monseigneur le duc de Berri se trouvait avec son épouse au théâtre de l'Opéra (c'était le 13 février 1820). Louvel s'approche du théâtre; il tâche de lier conversation avec le factionnaire auquel il offre un verre de rhum. Celui-ci refuse. Louvel feint de se retirer; mais au moment que Mgr. le duc de Berri, sortant de la salle, accompagnait son épouse à sa voiture, il se glisse entre le factionnaire et l'un des gentilshommes de la suite du prince, saisit S. A. R. par l'épaule gauche, lui plonge dans le sein droit un poignard qu'il laisse dans la blessure, et prend la fuite. Monseigneur croit d'abord que

quelque curieux peu civil l'a violemment heurté. Cependant il chancelle, il se sent défaillir; enfin il remarque le fer, l'arrache de la plaie en s'écriant : « Je suis assassiné; je tiens le poignard. » S. A. R. madame la duchesse se précipita auprès de son époux, dont le sang jaillit sur ses vêtements; elle est aussitôt rejointe par MM. de Choiseul et de Clermont, par des adjudants de place et des soldats de la garde royale. On court après l'assassin. Louvel s'était dirigé vers l'arcade Colbert: une voiture de place lui barre par hasard le passage; il l'évite, et va heurter contre un garçon limonadier; ils luttent ensemble; un soldat arrive, saisit Louvel, le mène au corps-de-garde: on trouve sur lui des papiers insignifiants et une lame très-affilée. Presqu'au moment même il subit, en présence de M. Decazes, alors ministre de l'intérieur, plusieurs interrogatoires successifs. Il avoue son crime, l'attribue à sa haine pour les Bourbons, qui ont amené "les étrangers" en France; il déclare que depuis six ans il méditait ce crime; qu'il voulait commencer comme il l'avait fait, par le plus jeune des princes, et que s'il eût pu s'échapper, il aurait porté ses coups sur la personne de Mgr. le duc d'Angoulême, et ensuite sur le Roi lui-même. Il affirme obstinément qu'il n'a pas de complices, qu'il a médité son projet "seul", que "seul" il l'a exécuté; qu'il ne l'a communiqué à personne, et que personne ne l'attendait pour favoriser sa fuite. Conduit d'abord à la conciergerie, il fut ensuite transféré aux prisons du Luxembourg; le roi ayant investi la chambre des pairs du droit de le juger, monsieur le procureur général Bellart employa trois mois à faire les plus scrupuleuses recherches; il délivra 50 commissions rogatoires; il entendit 1200 témoins, et fut enfin contraint de déclarer, dans son acte d'accusation, le 12 mai, « Qu'il ne s'était point trouvé de complices ». L'accusé comparut, le 5 juin, à la barre de la cour, présidée par Mgr. le chancelier Dambray. Il y conservait son air sombre, mais calme; reconnut le poignard, grossièrement travaillé, qu'un maître coutelier déclara n'avoir pas été fabriqué par un homme du métier. A toutes les demandes que lui firent M. le président et plusieurs pairs, à toutes les exhortations dont ils essayaient d'ébranler son âme, on ne put obtenir de lui que les mêmes réponses qu'il avait faites dans ses premiers interrogatoires. Il convint que son crime était horrible; mais il soutint encore, à plusieurs reprises, d'un ton ferme et déterminé, qu'il n'avait point de complices, qu'il n'avait communiqué à personne son odieux projet, et qu'il avait voulu être, à lui seul, "le sauveur de la France pour laquelle il se sacrifiait". Nul doute que dans sa frénétique ignorance, ce vil assassin ne se crût un Curtius et un Scévola. Interrogé sur sa religion, il répondit avec assez d'indifférence qu'il était né dans la religion catholique. Comme la loi accorde un défenseur à tout criminel, ce fut M. Bonnet qui eut à remplir cette pénible tâche; il s'en acquitta avec talent, mais sans succès, comme on devait s'y attendre. Quand l'avocat eut terminé, Louvel insista pour continuer sa défense lui-même, ce qui lui fut accordé. Il lut alors un long dis-

cours, ou plutôt une diatribe contre les Bourbons, où il justifiait même le meurtre de Louis XVI; il se regardait comme un Brutus, et jugeait dignes de mort ceux qui avaient conspiré contre la patrie, c'est-à-dire ceux qui avaient amené en France les alliés et les Bourbons. Il fut aisé à M. le procureur général de combattre le discours d'un homme en délire, et, conformément à son réquisitoire, la noble cour, après deux heures de délibération, déclara Pierre-Louis Louvel " coupable ", et le condamna à mort, d'après l'art. 87 du Code pénal. Le condamné fut reconduit dans sa prison. La veille de sa mort, il eut la fantaisie singulière de vouloir coucher dans des draps fins; on les lui donna, et il passa une partie de la nuit à écrire à ses parents, se coucha ensuite et dormit d'un sommeil paisible! Louvel avait refusé d'abord un confesseur; il se décida enfin à recevoir et à entendre M. l'abbé Montès, aumônier de la Conciergerie. Le 7, jour de l'exécution, et à six heures du matin, il but un verre de Bordeaux; M. Bellart vint l'interroger pour la dernière fois, mais sans en obtenir d'éclarcissements nouveaux. Dans ce jour, on avait déployé dans toutes les rues par où devait passer le criminel, et dans la place du Carrousel, une force armée imposante. Louvel arriva sur la place, à six heures du soir, debout sur la fatale charrette, et assisté de M. Montès. Il monta sur l'échafaud d'un pas ferme, mais le visage troublé. Après qu'il eut eu un court entretien avec le confesseur, l'exécuteur s'empara de l'assassin.... et, dans moins d'une seconde, Louvel avait subi la punition de son forfait. Mais avait-il des complices!...? l'inutilité des plus actives perquisitions pendant trois mois et l'audition de plus de mille témoins ainsi que l'isolement où Louvel se trouva après avoir commis son assassinat; le poignard même, déclaré par un maître de l'art n'avoir pas été fabriqué par un ouvrier, tout semble prouver que Louvel n'a agi que d'après l'impulsion de sa haine parricide.

LOUVENCOURT (Marie DE), née à Paris, mourut au mois de novembre 1712, âgée de 32 ans. Cette demoiselle apporta en naissant des dispositions heureuses pour les beaux-arts. J.-B. Rousseau l'a peu ménagée dans ses " Epîtres "; mais l'on ne doit pas toujours s'arrêter au jugement d'un poète piqué. Mademoiselle de Louvencourt a particulièrement réussi dans la poésie érotique. Ses vers sont, la plupart, des cantates en musique, et gravés. On a encore quelques-unes de ses poésies dans le " Recueil " de Vertron.

LOUVENCOURT (Marie-Joachim-Élizabeth DE), née en 1747 d'une famille distinguée, et morte en odeur de sainteté à Amiens en 1778, a donné de grands exemples de vertu, et surtout d'une active et courageuse charité envers le prochain. Sa *Vie* a été imprimée à Malines en 1781, un vol. in-12.

LOUVER, ou LOWER (Richard), né vers 1631 à Tremère, dans la province de Cornouailles, disciple de Th. Willis, exerça la médecine à Londres avec réputation. Il était du parti des wighs, et mourut en 1691. Ce médecin pratiqua la transfusion du sang d'un animal dans un autre. Il voulut

même passer pour l'inventeur de cette opération empirique, dont il promettait de grands avantages, et qui n'en a produit aucun ; mais il ne fit que la présenter sous un nouveau jour; car il est certain que Libavius est le premier qui en ait donné l'idée. (*Voyez* LIBAVIUS.) Les principaux ouvrages de Louver sont : | un *Traité du cœur, du mouvement et de la couleur du sang, et du passage du chyle dans le sang*, Londres, 1669; Leyde, 1722, in-8°, et 1749; traduit en français, 1679, in-8°. Louver est le premier qui ait éclairci cette matière. Avant lui on n'avait qu'une idée très-vague de ce viscère; mais M. Senac a depuis étendu les lumières que Louver a répandues sur cet objet. On a ajouté au Traité du cœur la dissertation suivante : | *Dissertation de l'origine du catarrhe et de la saignée*, Londres, 1671, in-8° ; | une *Défense* de la *Dissertation de Willis sur les fièvres*, Londres, 1665, in-8°. Ces ouvrages furent recherchés de son temps, et sont utiles. Ils sont en latin.

LOUVET (Pierre), avocat du XVIIe siècle, natif de Reinville, village situé à 2 lieues de Beauvais, fut maître des requêtes de la reine Marguerite, et mourut en 1646. On a de lui : | l'*Histoire de la ville et cité de Beauvais, et des antiquités du pays de Beauvaisis*, tome 1er, 1609 et 1631, in-8° ; tome 2e, Rouen, in-8°. Le 1er volume traite de ce qui concerne l'état ecclésiastique du Beauvaisis ; le 2e de l'état civil. (*Voyez* SIMON Denis.) | *Nomenclatura et chronologia rerum ecclesiasticarum diœcesis bellovacensis*, Paris, 1618, in-8° ; | *Histoire des antiquités du diocèse de Beauvais*, imprimée en cette ville, 1635, in-8° ; | *Anciennes remarques sur la noblesse beauvaisine et sur plusieurs familles de France*, 1631 et 1640, in-8°, très-rare. Cet ouvrage est par ordre alphabétique, et ne va que jusqu'à l'N. | *Abrégé des constitutions et réglements...... pour les études et réformes du couvent des Jacobins de Beauvais*, 1618. Le mérite de ces ouvrages consiste dans les recherches ; il serait inutile d'y chercher les agréments du style.

LOUVET (Pierre), docteur en médecine, natif de Beauvais en 1617, professa la rhétorique en province, et enseigna la géographie à Montpellier. Il surchargea le public, depuis 1659 jusqu'en 1680, d'une foule d'ouvrages sur l'histoire de Provence et de Languedoc. Ses matériaux sont si mal digérés, et ses inexactitudes sont si fréquentes, qu'on ose à peine le citer. On a de lui : | *Remarques sur l'histoire de Languedoc*, in-4° ; | *Traité, en forme d'abrégé, de l'histoire d'Aquitaine, Guienne, et Gascogne, jusqu'à présent*, Bordeaux, 1659, in-12 ; | *La France dans sa splendeur*, 2 vol. in-12 ; | *Abrégé de l'histoire de Provence*, 2 vol. in-12, avec des *Additions* sur cette Histoire, aussi en 2 vol. in-12 ; | *Projet de l'Histoire du pays de Beaujolais*, in-4°. | *Histoire de Villefranche, capitale du Beaujolais*, in-8° ; | *Histoire des troubles de Provence, depuis 1481 jusqu'en 1598*, 2 vol. in-12. La moins mauvaise de ses productions est son *Mercure hollandais*, en 10 vol. in-12. C'est une histoire maussade des conquêtes de Louis XIV en Hollande, en Franche-Comté, en Allemagne et en Catalogne, et des autres événements qui occupèrent

l'Europe depuis 1672 jusqu'à la fin de 1679. Louvet avait quitté la médecine pour l'histoire; il était aussi peu propre à l'une qu'à l'autre, quoique honoré du titre d'"historiographe" de S. A. R. le prince de Dombes.

* LOUVET DE COUVRAY (Jean-Baptiste), naquit à Paris en 1764, d'un bonnetier, et fut d'abord commis chez un libraire. Né avec du talent et une imagination heureuse, il débuta dans la carrière littéraire par les *Amours du chevalier de Faublas*, roman qui ne manque ni de gaieté ni de bonne plaisanterie, mais où la licence le dispute au peu de naturel et à une ignorance complète des mœurs de la haute société, que l'auteur a voulu peindre sans la connaître, et surtout sans jamais l'avoir fréquentée. Louvet partagea, au commencement de la révolution, les principes et l'exaltation des factieux. Son amour-propre et l'idée qu'il s'était formée de ses talents, lui faisaient regarder avec enthousiasme des changements qui allaient humilier les grands, qu'il affectait vainement de mépriser, et dont peu de temps auparavant l'accueil l'eût peut-être beaucoup flatté. Le 26 décembre 1791, il se présenta à la barre de l'assemblée législative, suivi de quelques factieux de sa section, insulta amèrement les nobles, qu'il traita de vagabonds, et demanda que les princes et quelques émigrés fussent décrétés d'accusation. On se fera une idée de son exaltation et de son style oratoire en lisant une phrase de la pétition qu'il présenta à ce sujet : « Qu'aussitôt des millions de nos citoyens-soldats se précipitent sur les nombreux domaines de la féodalité ; qu'ils ne s'arrêtent qu'où finira la servitude ; que les palais soient entourés de baïonnettes, etc. » Le ministre Roland jugea Louvet digne d'être le rédacteur principal d'un journal intitulé *La Sentinelle*, qui se placardait au coin des rues, et qui avait pour but d'avilir la royauté et de préparer la catastrophe du 10 août, à laquelle il ne contribua que trop. Le département du Loiret l'ayant choisi pour le représenter à la convention, Louvet y figura parmi les plus ardents républicains, et se jeta dans le parti opposé à Robespierre, dont il demanda, le 29 octobre 1792, la mise en accusation. Il n'était pas difficile de trouver dans la vie politique de Robespierre, des crimes suffisants pour le faire livrer à toutes les rigueurs de la justice la moins sévère ; aussi Louvet trouva-t-il le moyen de l'attaquer avec une éloquence et une force de raisonnement qui rendirent son discours célèbre, mais qui n'empêchèrent pas que Robespierre n'échappât aux poursuites et aux accusations de ses ennemis. En 1793, Louvet vota contre l'appel au peuple et pour la mort de Louis XVI, sous la condition expresse d'en différer l'exécution jusqu'à l'établissement de la constitution. Au mois de mai de la même année, il fut proscrit avec les chefs de la Gironde, et décrété d'arrestation le 2 juin suivant. Il s'échappa, se retira à Caen, d'où il écrivit contre ses persécuteurs, qui le mirent hors la loi le 28 juillet. Il erra ensuite dans la Bretagne et dans le département de la Gironde, avec plusieurs de ses amis, et rentra enfin au sein de la convention, après de fréquentes

réclamations, le 8 mars 1795. Quoiqu'il eût été long-temps prôné et appuyé par les journalistes du temps, qui faisaient alors l'esprit de la convention, il se déclara contre eux lorsqu'il s'aperçut que, cédant à l'impulsion générale, ils cessèrent d'être les apôtres de la liberté et de la république. Après avoir été un des partisans les plus ardents de la convention, il s'attacha plus fortement encore au directoire, reprit son journal *La Sentinelle*, et ouvrit au Palais-Royal une boutique de librairie, aux environs de laquelle se réunissaient une foule de jeunes gens qui passaient leur temps à le persifler et à lancer des sarcasmes contre sa femme qu'il appelait sa *Lodoïska*, du nom d'une héroïne de son roman. Toujours persécuté et toujours persécuteur, Louvet termina ses jours au milieu des orages, des inquiétudes et des troubles de toute espèce. Il mourut à Paris, le 25 août 1797, à l'époque des violents débats qui annonçaient la révolution du 18 fructidor. Malgré ses talents naturels et son incroyable facilité, il était d'une ignorance profonde. On rapporte de lui une anecdote à peine croyable : il eut à soutenir une discussion contre M. Suard ; ce dernier ayant terminé une de ces réponses par ces mots latins, *perge, sequar*, Louvet crut qu'il s'agissait d'un nom propre, et fit sérieusement une réponse adressée à M. *Perge Sequar*. Ce trait de sa vie n'a point empêché sa réception à l'institut, lors de la fondation de cette société. On a de Louvet : | *Les Amours du chevalier de Faublas*, 1791, 3 vol. in-18 ; 1778, 4 vol. in 8°. La 1re partie de cet ouvrage avait été imprimée à Londres (Maestricht), in-12, sous le titre de : *Une année de la vie du chevalier de Faublas*. | Quelque temps après, parurent : *Six semaines de la vie* et *la fin des amours du chevalier de Faublas*, 1788 et 1790. Ce roman a été traduit en allemand et en anglais. | *Emilie de Varmont*, ou *le Divorce nécessaire*, et *les Amours du curé Sévin*, 1791, 3 vol. in-18 ; 1794, 4 vol. in-12 ; ouvrage très-médiocre et hideusement immoral ; l'auteur y consacre le divorce et y autorise le mariage des prêtres. | *Paris justifié*, 1790. Cet ouvrage a été dirigé contre la relation que Mounier avait faite des forfaits des 5 et 6 octobre 1789. | *La Sentinelle* ; | *Accusation contre Robespierre*, 1792, in-8°, imprimée par ordre de la convention ; | le *Journal des Débats* (depuis le 10 août 1792 jusqu'au 10 mars 1793), in-8° ; | *Plaidoyer contre Isidore Langlois*, 1787, in-8° ; | quelques *Notices pour l'histoire et le récit de mes périls depuis le 31 mai 1793*, Paris, 1795, in-8°. Ouvrage traduit en allemand, en danois, et en suédois. On y joint ordinairement la « Motion d'ordre » d'Antonelle, à « l'occasion de la brochure de « Louvet », in-8° de 26 pages. | *La grande revue des armées noire et blanche*, comédie qui eut peu de succès. On a encore de lui quelques brochures dont on trouvera les titres dans la « Notice sur la vie et les ouvrages de J.-B. Louvet », par Gabriel Villar, insérée dans les Mémoires de l'Institut. (Litt. et beaux-arts, t. 2, hist., p. 27.)

LOUVIERS (Charles-Jacques DE), vivait dans le XIVe siècle, sous le règne de Charles V, roi de France. On lui attribue assez communément le *Songe du vergier*,

1493, in-fol., et réimprimé dans le recueil des "Libertés de l'Eglise gallicane", en 1731, 4 vol. in-fol.; Goldast l'a inséré dans son recueil "De monarchia", et les protestants ont tâché de lui trouver du mérite, quoiqu'il n'en ait pas d'autre que de flatter l'autorité temporelle en déprimant la spirituelle. Ce traité ne passe pas universellement pour être de Louviers; car les uns l'ont donné à Raoul de Presle, ou à Jean de Vertu, secrétaire de Charles V, et les autres à Philippe de Maizières.

LOUVILLE (Eugène d'Allonville, chevalier de), né au château de ce nom en Beauce, l'an 1671, d'une famille noble et ancienne, servit d'abord sur mer, ensuite sur terre. Il fut brigadier des armées de Philippe V, et eut part aux affaires du gouvernement. La paix d'Utrecht l'ayant rendu à lui-même, il se consacra aux mathématiques, et principalement à l'astronomie. L'académie des sciences de Paris le reçut au nombre de ses membres, et la société royale de Londres lui fit le même honneur quelque temps après. Il mourut en 1732, à 61 ans. On a de lui plusieurs *Dissertations* sur des matières de physique et d'astronomie, imprimées dans les "Mémoires" de l'académie des sciences; et quelques autres dans le "Mercure", depuis 1720, contre le P. Castel, jésuite. Son imagination dérogeait quelquefois à son jugement, et plusieurs de ses raisonnements tiennent plus à son humeur et à ses goûts qu'aux règles d'une bonne logique. On l'a vu attribuer aux chaleurs de la canicule la liquéfaction du sang de saint Janvier, dont il avait été témoin oculaire à Naples; quoique ce phénomène se reproduise régulièrement le 19 septembre; et qu'il soit contre la nature d'un sang durci de se fondre par la chaleur. ("Mémoires polit. et milit." de M. de Noailles, t. 2, p. 42.)

* LOUVRELOEIL (Jean-Baptiste), prêtre de la doctrine chrétienne, né à Mende, y fut directeur du séminaire et professeur de théologie morale. Il s'est fait connaître par les deux ouvrages suivants: | *Le Fanatisme renouvelé, ou Histoire des sacriléges, des incendies, des meurtres et autres attentats que les calvinistes révoltés ont commis dans les Cévennes*, etc., Avignon, 1704, 2 vol. in-12; | *Mémoires historiques sur le Gévaudan et sur la ville de Mende, qui en est la capitale, pour servir au Dictionnaire universel de la France*, Mende, 1724, 1 vol. in-12.

LOUVREX (Matthias-Guillaume de), né à Liége en 1665, d'une ancienne famille patricienne, rendit à sa patrie des services importants dans les divers emplois qu'il occupa, et se distingua extraordinairement par ses connaissances dans le droit civil et canonique. Les avocats des nations voisines le consultaient fréquemment, surtout dans les matières bénéficiales, et ses décisions étaient ordinairement suivies comme des règles sûres. Fénelon, ayant appris que, dans un procès, Louvrex défendait la cause de son adversaire, voulut lire son *Mémoire*, et, après l'avoir lu, non content de se désister de ses prétentions, il lui envoya la collection de ses ouvrages, avec une lettre remplie des sentiments de la plus grande estime, et lui demanda son amitié. Doué de la mémoire la plus

heureuse, il connaissait non-seulement tous les livres d'une très-ample bibliothèque, mais il désignait souvent l'endroit du passage dont il avait besoin : par ce moyen, après avoir perdu entièrement la vue, il ne cessa de dicter avec la même présence d'esprit qu'auparavant. Louvrex mourut à Liége le 15 septembre 1734, estimé autant pour la simplicité de ses mœurs, sa modestie, son désintéressement et sa charité envers les pauvres, que pour sa profonde science. Nous avons de lui : | des *Dissertations canoniques sur l'origine, l'élection, les devoirs et les droits des prevôts et des doyens des églises cathédrales et collégiales*, en latin, Liége, 1729, in-fol. ; | *Recueil contenant les édits du pays de Liége et comté de Looz, les priviléges accordés par les empereurs, les concordats et traités faits avec les puissances voisines*, 3 vol. in-fol., avec des notes utiles et savantes, Liége, 1714-1735. On en a donné une édition augmentée par les soins de Boudouin Hodin, Liége, 1751, 4 vol. in-fol. ; | d'excellentes notes sur l'ouvrage de Charles de Méan, intitulé : « Observationes et res judicatæ », etc. (*voy.* MÉAN) ; | le 3e vol. de l'*Historia leodiensis*, avec M. de Crassier. (*Voy.* FOULON.)

*LOVAT (Simon FRAZER, lord), pair d'Ecosse, né en 1657, fut élevé en France par les jésuites : Il eut quelques démêlés avec les *Clans*, voisins de celui qu'il habitait, passa au service de l'Angleterre, et était en 1692 capitaine dans le régiment de Tullebardine. Lord Lovat étant mort subitement, il se porta son héritier, épousa de vive force sa veuve, fille du marquis d'Athol, et cette action l'ayant fait accuser de rapt, il s'enfuit en France, où il sut capter la confiance de Jacques III, prétendant au trône d'Angleterre. Ce prince lui ayant confié quelques lettres, il en changea l'adresse, et s'en servit pour accuser de haute trahison tous ses ennemis. Après ce coup, il revint d'Angleterre ; mais Louis XIV le fit enfermer à la Bastille, d'où il ne sortit que pour entrer dans un couvent. Après avoir été tonsuré et s'être fait jésuite, il abandonna cet état pour suivre en 1715 le prétendant. Décidé à prendre parti pour le plus fort, il se déclara pour le roi Georges après la bataille d'Inverness. Cette trahison lui valut le gouvernement d'Inverness, le titre de lord Lovat et de pair, avec des pensions considérables. Devenu le favori de Georges, il servit les intérêts de Jacques, conçut le projet de l'invasion de 1745, fournit même des secours à cette entreprise ; et lorsque l'armée fut débarquée, son fils partit pour la rejoindre avec 1,500 hommes. La bataille de Culloden ayant anéanti les Stuarts, lord Lovat, fut mis en accusation devant la cour des pairs ; mais il avait désapprouvé si haut la conduite de son fils avec lequel il semblait brouillé mortellement, que les pairs allaient l'absoudre, lorsque Georges Murray dénonça, dans le but de sauver sa vie, 4,400 fauteurs secrets de la dernière révolte. Lovat, accusé par cette dénonciation, eut recours à la clémence royale ; mais, n'ayant rien obtenu du souverain, il termina avec courage une vie souillée par la trahison. Il eut la tête tranchée le 20 avril 1747. Voyez les « Mémoires de la vie du lord Lovat », Amsterdam, 1747, in-8°.

* LOWICZ (Jeannette - Grudzinska), femme de feu le grand-duc Constantin, mourut à Zarskojeselo le 20 novembre 1832. (*Voy.* CONSTANTIN.)

* LOWITZ (Georges-Maurice), astronome, né en 1722 à Furth près Nuremberg, étudia seul les sciences physiques et mathématiques. Il s'associa d'abord avec les Homann pour la construction des globes et des cartes géographiques : lui-même exécuta deux globes de trois pieds de diamètre, supérieurs à ceux de Coronelli; mais ils ne furent jamais achevés. En 1752, il devint professeur de mathématiques à Nuremberg, et fut chargé de la direction de l'observatoire. En 1755, il devint professeur de mathématiques à Gottingue; mais, mécontent de n'avoir pas été nommé directeur de l'observatoire de cette ville, après la mort de Mayer en 1762, il offrit sa démission. Il se rendit en 1766, à Saint-Pétersbourg, où il fut membre de l'académie des sciences. Chargé d'observer, en 1769, à Gourief, le passage de Vénus sur le disque du soleil, il prit aussi les niveaux nécessaires pour l'exécution d'un canal destiné à joindre le Don et le Volga. Il s'occupait de ses travaux à Dmitrefsk, lorsque cette ville tomba au pouvoir du rebelle Pougatcheff, qui eut la barbarie de le faire élever sur des piques, afin, disait-il, de le rapprocher des étoiles : ce malheureux astronome expira ainsi le 24 août 1794. On a de lui: | *Avis sur les nouveaux globes terrestres* (en allemand), Nuremberg, 1746, in-fol.; | *Explication de deux cartes astronomiques*, etc., (en allemand), ibid., 1748, in-4°, traduit en français par Delisle ; | quelques autres ouvrages moins importants, | et plusieurs *Mémoires* insérés dans les recueils de Gottingue et de Saint-Pétersbourg. Son "Eloge" par Bernouillé se trouve dans les "Nouvelles littéraires", Berlin, 1776, et suppl. de l'année 1777.

LOWITZ (Tobie), fils du précédent, né à Gottingue en 1757, mort le 26 novembre 1804, fut professeur de chimie à Saint-Pétersbourg, et membre de l'académie impériale de cette ville. Il fit à pied un voyage en Italie, en France et en Angleterre, par la Suisse et la Hollande; cette course, qu'il avait entreprise pour recueillir des observations d'histoire naturelle, le guérit de l'épilepsie dont il était atteint. De retour en Russie, il consigna ses *Observations* dans les "Annales chimiques" de Crell, et dans le "Recueil de l'académie de Saint-Pétersbourg". En 1790, il obtint une médaille d'or, pour avoir donné les moyens de conserver par le charbon, de l'eau douce en mer.

* LOWMAN (Moïse), né à Londres en 1679, se fit connaître par divers écrits, dont les principaux sont : | une *Dissertation sur le gouvernement civil des Hébreux*, 1745; | des *Paraphrases* et des *Notes sur la révélations de saint Jean*, 1748; ouvrage estimé; | *Raisons du rituel des Hébreux*; | *Traité* où il entreprend de prouver mathématiquement et "à priori" l'unité et la perfection de Dieu. Ce traité est devenu rare. | Trois *Traités* publiés après sa mort, sur le Schechinah et le Logos. Lowman était ministre presbytérien, et avait, pendant plus de quarante ans, gouverné une congrégation de cette secte à Clapham, dans le comté de Surrey. Fort tolérant pour toutes les espèces de dissi-

dents, il ne l'était point pour le catholicisme, et il s'unit à Londres, en 1735, avec d'autres ministres presbytériens, pour prêcher contre l'église romaine. On croit qu'il était partisan du "christianisme rationnel". Il était au reste fort savant, surtout dans les antiquités juives, et il possédait parfaitement l'hébreu. Il mourut à Londres, en 1752, âgé de 72 ans.

LOWTH (Guillaume), théologien anglais, pasteur à Buriton, mort en 1732, s'est acquis l'estime des savants par des Notes qu'il a données sur saint Clément d'Alexandrie, sur Josèphe, et sur les historiens ecclésiastiques grecs, insérées dans les éditions de ces livres données en Angleterre. Il a publié aussi : | *L'Autorité et l'inspiration du vieux et du nouveau Testament*, 1699, in-12, solidement écrit; mais il a pu se convaincre, en composant ce livre, que l'autorité des livres saints n'est pas une règle suffisante pour diriger notre foi; | *Direction pour la lecture de l'Ecriture sainte*, 1708, in-12.

*LOWTH (Robert), fils du précédent, né à Winchester en 1710, mort en 1757, devint en 1741 professeur de poésie à Oxford, après la mort de Spence, et fut successivement curé d'Ovington et d'Eart-Woodhay (1753). Elevé à la prélature, il fut évêque de Saint-David (1766), d'Oxford, de Londres (1777). Long-temps auparavant, il avait refusé l'évêché de Limerick, et depuis il refusa le riche siége de Cantorbéry (Canterbury). On a de lui un traité fort estimé, *De sacra poesi Hebræorum*, imprimé quatre fois à Oxford et deux fois à Gottingue, et depuis, un grand nombre de fois ailleurs. Nous en avons deux "traductions" en français. La plus estimée est celle de M. Sicard, sous le titre de "Leçons sur la poésie sacrée des Hébreux", 1812, 2 vol. in-8°. M. Roger en a donné une autre à Paris en 1813, même format. Ses *Carmina latina* ont été publiés par l'abbé Weissenbach, Bâle, 1783, in-12. Ce sont des paraphrases de plusieurs psaumes, cantiques, passages prophétiques, etc. On a publié en anglais, 1787, in-8°, "Mémoires sur la vie et les écrits de l'évêque Lowth".

* LOYE (Jean-Joseph), vicaire-général du diocèse de Besançon, né à Chantegrue, mort à Besançon le 10 janvier 1832, émigra en Suisse; rentré en France à une époque où l'exercice de son ministère n'était pas sans danger, il fut emprisonné à Lons-le-Saulnier. Il professa ensuite les mathématiques au collége de Dôle, devint en 1809 directeur au séminaire de Besançon, où il enseigna successivement la philosophie et la théologie morale, fut nommé chanoine de la métrop. en 1818 et vic. gén. l'année suivante. Les exemples de ce vertueux prêtre étaient aussi efficaces que ses leçons.

LOYER (Pierre Le), "Loerius", conseiller au présidial d'Angers et l'un des plus savants hommes de son siècle dans les langues orientales, naquit au village d'Huillé, dans l'Anjou, en 1540, et mourut à Angers en 1634, à 94 ans. On a de lui : | un *Traité des spectres*, in-4°, Paris, 1605; | *Edom, ou les Colonies iduméennes*, en Europe et en Asie, *avec les phéniciennes*, Paris, 1620, in-8°. On remarque dans

ces deux ouvrages une érudition et une lecture immenses; mais des idées bizarres et un entêtement ridicule pour les étymologies tirées de l'hébreu et des autres langues. Loyer prétendait trouver dans Homère, le village d'Huillé, lieu de sa naissance, son nom de famille, celui de sa province. Lorsqu'on lui reprochait de se vanter de savoir ce qu'il ne pouvait pas connaître, il répondait que « c'était la grâce de Dieu qui opérait ces effets merveilleux ». | Des *Œuvres* et des *Mélanges poétiques*, Paris, 1579, in-12.

* LOYER (Godefroy), dominicain, né à Rennes vers 1660, professa d'abord les humanités, puis remplit les fonctions de missionnaire à la Martinique, à la Grenade et à Saint-Domingue, revint en Europe en 1700, et se rendit à Rome, où il fut nommé par le collége de la Propagande préfet apostolique de la côte de Guinée. Loyer, après avoir passé 2 ans dans cette contrée, revenait en Europe, quand un naufrage le força d'entrer au Brésil, d'où, après une suite non interrompue d'accidents fâcheux, il retourna en France en 1706. Il y mourut en 1715, peu de temps après avoir publié une *Relation du royaume d'Issini, Côte-d'Or, pays de Guinée en Afrique*, Paris, 1714, in-12, fig.

LOYSEAU (Charles), avocat au parlement de Paris, et habile jurisconsulte, issu d'une famille originaire de la Beauce, fut lieutenant particulier à Sens, son pays natal, puis bailli de Châteaudun, et enfin avocat consultant à Paris, où il mourut en 1627, à 63 ans. On a de lui plusieurs ouvrages estimés, Lyon, 1701, in-fol. Son *Traité du déguerpissement*, passe pour son chef-d'œuvre, à cause du mélange judicieux qu'il y a fait du droit romain avec le droit français.

* LOYSEAU (Jean-Simon), jurisconsulte distingué, naquit en Franche-Comté, et fit ses cours de droit à Dijon, où il fut reçu docteur. Etant venu à Paris, il acheta, en 1807, un office d'avocat à la Cour de cassation, et travailla à un journal de jurisprudence qui établit sa réputation. Il est mort à Paris, le 22 décembre 1822, âgé de 46 ans, et a laissé : | *Jurisprudence du Code civil* (avec M. Bavoux). C'était un ouvrage périodique commencé en 1804 et terminé en 1812, 19 vol. in-8°; | *Cause célèbre d'un enfant égaré dans la Vendée*, 1809, 2 vol. in-8°; | *Dictionnaire des arrêts modernes*, 1809, 2 vol. in-8°; | *Traité des enfants naturels, adultérins, incestueux et abandonnés*, Paris, 1811, in-8°; | *Appendice au Traité des enfants naturels*, ibid., Bavoux, 1819, in-8°. Ces deux ouvrages sont très-estimés; | *Juridiction des maires de village*, ou *Traité des contraventions de police*, d'après les Codes pénal et d'instruction criminelle, ibid., 1813, in-12; deuxième édition, 1816; | *Mémoire sur le Duel*, ibid., 1819, in-8°, de quatre feuilles et demie.

* LOYSON (Charles), littérateur, naquit en 1791, à Château-Gonthier, département de la Mayenne, fit ses études avec honneur, et professa les humanités dans plusieurs colléges de départements, puis dans les lycées de Paris. Lors de la restauration de Louis XVIII, il fut nommé chef du secrétariat de la librairie, em-

ploi qu'il perdit au retour de Buonaparte. A la seconde restauration, il devint chef de bureau au ministère de la justice, et maître des conférences de l'école normale. Il publia plusieurs écrits politiques, et travailla à différents journaux, tels que celui des "Débats", le "Journal général de France", les "Archives philosophiques", le "Spectateur politique et littéraire", ou "Lycée français", etc. En 1815, il fit paraître un écrit intéressant sur le démembrement de la France, projet qu'on attribuait sans fondement, aux souverains alliés. Loyson est mort dans la fleur de la jeunesse, le 27 juin 1820, à peine âgé de 29 ans. On a de lui: | *Ode sur la naissance du roi de Rome* (dans les "Hommages poétiques", tome 1er, pag. 39); | *Ode sur la chute du tyran et le rétablissement de nos rois légitimes*, Paris, 1814, in-8°; | *De la conquête et du démembrement d'une grande nation*, ou *Lettre écrite par un grand d'Espagne à Buonaparte*, ibid., 1815; | *De l'influence de l'étude sur le bonheur dans toutes les situations de la vie*, discours en vers, qui a obtenu l'accessit du prix de poésie décerné par l'académie française, dans sa séance du 25 août 1817, in-8°; | *Le Bonheur de l'étude, discours en vers, et autres poésies*, Paris, Guillaume, 1817, recueil dédié à S. M. Louis XVIII, qui daigna indiquer à l'auteur plusieurs corrections utiles; | *Tableau de la constitution anglaise, par Georges Custance, traduit de l'anglais*, ibid., 1817, in-8°; | *Guerre à qui la cherche*, ou *Petites lettres sur quelques-uns de nos écrivains, par un ami de tout le monde, ennemi de tous les partis*, ibid., in-8°; troisième édition, 1818, in-8°; | *Seconde campagne de guerre à qui la cherche*, ou *Suite de petites lettres sur quelques-uns de nos grands écrivains*, ibid., 1818, in-8°; | *Epîtres et Elégies*, ibid., Delestre-Boulage, 1819, in-12; | *Ode adressée à M. Casimir Delavigne, auteur des* Vêpres siciliennes, 1819, in-8°; | *Ode sur l'attentat du 13 février* (l'assassinat de Louvel sur monseigneur le duc de Berry), Paris, Delugon, 1820; | quelques *brochures* politiques. Loyson a laissé manuscrite, et en vers français, une *Traduction de Tibulle*.

*LOZANO (Christophe), docteur en théologie et chapelain de la cathédrale de Tolède dans le XVIIe siècle, a publié: | *Exemple des Pénitents*; | *David repentant*; | *Histoire sacrée* (en espagnol), en 2 parties, Madrid, 1656, in-4°; | *Los reyes nuevos de Toledo*, Madrid, 1657, in-4°; | *David persécuté* (en espagnol), 1674, 1698, 3 vol. in-4°.

*LOZANO DE LA SIERRA (Michel), moine de Saragosse, est auteur de: *Eloge du Christ et de Marie en 40 Sermons*, Saragosse, 1646, in-fol.; | *Eloge des Saints*, ibid., 1650, in-fol.

*LOZANO, (Pierre) a publié: | *Description geografica del terreno, rios, arboles y animales del Gran-Chaco, Gualamba, y de los ritos de las naciones que le habitan*, Cordoue, 1733, in-4°; | *Hist. de la compania de Jesus en la provincia del Paraguay*, Madrid, 1753, 2 vol. in-fol. Pierre Lozano a publié encore la *Relation de la navig. des PP. Quiroga et Cardiel*, jésuites, dont on trouve un extrait dans l'*Histoire générale des Voyages*, de l'abbé Prevost.

LUBBERT (Sibrand), docteur protestant, dans l'université d'Hei-

delberg, né à Longoword, dans la Frise, vers 1556, devint professeur à Franeker, où il mourut en 1625. On a de lui un grand nombre d'ouvrages qui prouvent en lui un esprit querelleur et tracassier, qui se plaisait à attaquer tout le monde. Il écrivit contre les protestants les plus raisonnables, avec la même fureur que contre les catholiques. Grotius, Arminius, Gretzer, Bellarmin, etc., furent l'objet constant de ses déclamations et de ses sophismes. Scaliger, qui trouvait en lui un autre lui-même, le regardait comme un savant. Son traité *De papa romano*, 1591, in-8°, est la principale production de son fanatisme.

* LUBERSAC (L'abbé DE), naquit en 1730 à Palmanteau, château dans le Limousin, embrassa l'état ecclésiastique, devint grand-vicaire de Narbonne, prieur de Brives-la-Gaillarde, et ensuite abbé de Noirlac. Après la malheureuse journée du 10 août, par suite de laquelle l'infortuné Louis XVI fut conduit à l'échafaud, l'abbé de Lubersac quitta la France, se rendit dans les Pays-Bas et de là en Angleterre, où il est mort en 1804, âgé de 74 ans. Il a laissé : | *Oraison funèbre du maréchal de Noailles*, prononcée à Brives, en 1767; | *Monuments érigés en France à la gloire de Louis XV*, 1772, in-folio; | *Discours sur les monuments publics de tous les âges*, avec *la Description d'un monument projeté à la gloire de Louis XVI*, 1775, in-fol.; | *Discours sur l'utilité des voyages des princes*, Paris, Caillot, 1787, in-8°; | *Vues politiques sur les finances*, 1787; | *Le Citoyen conciliateur ;* | *Hommages religieux à la mémoire de Léopold et de Gustave*, 1792, in-8°; | *Relation de la journée du 20 juin*, 1792, in 8°; | quatre *Entretiens spirituels*, que l'auteur prêtait à Louis XVI pendant sa captivité; | *Eloge historique de madame Marie-Elizabeth*, prononcé à Dusseldorf, dans l'ancienne chapelle de la congrégation des jésuites, en présence de plusieurs évêques et seigneurs émigrés; | *Journal historique et religieux de l'émigration et déportation du clergé de France en Angleterre*, Londres, 1802, in-8°.

LUBERSAC (Le marquis DE), lieutenant-général, né en 1731, mort en février 1820, entra au service à l'âge de 11 ans, fit la guerre 1745, et se trouva au siége de Tournay, où il fut blessé; ce qui ne l'empêcha pas de combattre à Fontenoy, quoique ses blessures ne fussent pas encore cicatrisées. Pendant la guerre de sept ans, il se fit remarquer de nouveau par sa valeur. Il était lieutenant-général au commencement de la révolution, sortit de France avec ses enfans, et fit la guerre de l'émigration. Deux de ses fils périrent à Quiberon; le troisième rentra en France avec son père. On le donne comme l'auteur des écrits suivants : | *Le Citoyen conciliateur*, Paris, 1788, in-4°; | *Hommage religieux, politique et funèbre à la mémoire de Léopold II et de Gustave III*, Coblentz, 1792, in-8°.

* LUBERSAC (Jean-Baptiste-Joseph DE), évêque de Chartres, né à Limoges en 1740, mort à Paris en 1822, devint aumônier du roi, puis évêque de Tréguier. Il l'était de Chartres, lorsqu'il fut nommé député aux états-généraux de 1789. L'un des premiers de son ordre, il se réunit au tiers-

état, proposa dans la séance du 4 août l'abolition du droit de chasse, et vota pour le renouvellement annuel des impôts. Cependant il avait demandé que les principes de la religion ne fussent pas écartés de la *Déclaration des droits de l'homme*. Plus tard il se rapprocha des royalistes, et, lorsque la session fut terminée, il émigra en Allemagne, puis en Angleterre. A l'époque du concordat, il donna sa démission de son évêché de Chartres, et fut nommé chanoine de St-Denis. On a de lui : | *Journal historique et religieux de l'émigration du clergé de France*, etc. Londres, 1802, in-8°; | *Apologie de la religion et de la monarchie réunies; grandeur, force et majesté des deux puissances spirituelle et temporelle*, Londres, 1802, in-8°; cet ouvrage est anonyme.

LUBIENIETSKI (Stanislas), *Lubienietius*, gentilhomme polonais, né à Cracovie, en 1623, fut un des soutiens du socinianisme. Il n'oublia rien auprès des princes d'Allemagne pour le faire autoriser ou du moins tolérer dans leurs états; mais il n'y put réussir. Il mourut empoisonné en 1675, après avoir vu périr de même deux de ses filles, et fut enterré à Altona, malgré l'opposition des ministres luthériens. On a de lui : | *Theatrum cometicum*, Amsterdam, 1668, 2 vol. in-fol. On y trouve l'histoire des comètes, depuis le déluge jusqu'en 1667. | Une *Histoire de la réformation de Pologne*, Freisdat, 1685, in-8°, fruit de ses préventions et de ses erreurs.

LUBIENSKI (Stanislas), évêque de Plocko, mort l'an 1660, à 68 ans, a publié un grand nombre d'ouvrages, entre autres : | *Narratio profectionis in Sueciam Sigismundi III*; | une dissertation intitulée : *De rebus silesiacis*; | *De jure regni polonici ad russicas et moscoviticas regiones*; | *Vitæ plocensium episcooorum*, etc.

LUBIN (Saint), né à Poitiers, de parents pauvres, devint abbé du monastère de Brou, puis évêque de Chartres en 544. Il mourut en 556, après avoir passé sa vie dans les exercices de la pénitence et dans la pratique des vertus.

LUBIN (Eilhard), né à Werterstède, dans le comté d'Oldenbourg, en 1565, se rendit habile dans les langues grecque et latine. Il devint professeur de poésie à Rostock, en 1595, et on lui donna une chaire de théologie dans la même ville, 10 ans après. Il mourut en 1621, à 56 ans, avec la réputation d'un bon humaniste et d'un mauvais théologien. On a de lui : | des *Notes* sur *Anacréon*, *Juvénal*, *Perse*, *Horace*; | *Antiquarius*, in-12 et in-8° : c'est une interprétation assez claire et assez courte, par ordre alphabétique, des mots vieux ou peu usités ; | un traité sur la nature et l'origine du mal, intitulé : *Phosphorus de causa prima et natura mali*, Rostock, in-8° et in-12, 1596. L'auteur y soutient qu'il faut admettre deux principes coéternels, savoir : *Dieu* et le *néant*; Dieu en qualité de bon principe, et le néant en qualité de mauvais principe. Il prétend que le mal n'est autre chose que la tendance vers ce néant, auquel il applique ce qu'Aristote a dit de la matière première. Albert Grawer a réfuté cette extravagance dans son traité *De natura mali*. | Une apologie du livre précédent, intitulé : *De causa peccati*, Rostock, 1602, in-4°; | des *Vers latins*,

dans le tome 3 du recueil *Deliciæ poetarum germanorum*.

LUBIN (Augustin), savant religieux augustin, naquit à Paris en 1624. Il devint géographe du roi, et fut provincial de la province de France, puis assistant général des augustins français à Rome. Il mourut dans le couvent des augustins du faubourg Saint-Germain à Paris, en 1695, à 72 ans. L'esprit de retraite et l'amour de l'étude lui donnèrent le moyen d'enrichir la république des lettres de divers ouvrages. On a de lui : | *le Mercure géographique*, ou *le Guide des curieux*, in-12, Paris, 1678. Ce livre, qui fut recherché dans le temps, ne peut guère servir aujourd'hui. | Des *Notes* sur les lieux dont il est parlé dans le "martyrologe romain", Paris, 1661, in-4°; | le *Pouillé des abbayes de France*, in-12; | la *Notice des abbayes d'Italie*, in-4° | en latin; | *Orbis augustinianus*, ou la notice de toutes les maisons de son ordre, avec quantité de cartes qu'il avait autrefois gravées lui-même, Paris, in-12; | *Tabulæ sacræ geographicæ*, in-8°, Paris, 1670. C'est un dictionnaire de tous les lieux de la Bible, qui est souvent joint avec la Bible connue sous le nom de "Léonard". | Une *Traduction* de l'Histoire de la Laponie par Scheffer, in-4°; | *Index geographicus, sive in Annales Usserianos tabulæ et observationes geographicæ*, publiées à la tête de l'édition d'Ussérius, faite à Paris en 1678, in-fol. Tous ces ouvrages sont des témoignages de l'érudition du P. Lubin. Il était versé dans la géographie ancienne et moderne, et dans l'histoire sacrée et profane. Ses livres ne sont pas écrits avec agrément, mais les recherches en sont utiles.

LUC (Saint), évangéliste, était d'Antioche, métropole de Syrie, et avait été médecin. On ne sait s'il était juif ou païen de naissance. Il fut compagnon des voyages et de la prédication de saint Paul, et commença à le suivre l'an 51, quand cet apôtre passa de Troade en Macédoine. On croit qu'il prêcha l'Evangile dans la Dalmatie, les Gaules, l'Italie et la Macédoine, et qu'il mourut en Achaïe; mais on ne sait rien de certain ni sur le temps, ni sur le lieu de sa mort. Outre son *Evangile*, qu'il écrivit sur les Mémoires des apôtres, et dont le caractère est d'être plus historique, et de rapporter plus de faits que de préceptes qui regardent la morale, on a de lui les *Actes des apôtres*. C'est l'histoire de leurs principales actions à Jérusalem et dans la Judée, depuis l'Ascension de J.-C. jusqu'à leur dispersion. Il y rapporte les voyages, la prédication et les actions de saint Paul, jusqu'à la fin des deux années que cet apôtre demeura à Rome, c'est-à-dire jusqu'à l'an 63 de J.-C. : ce qui donne lieu de croire que ce livre fut composé à Rome. C'est un tableau fidèle des merveilleux accroissements de l'Eglise, et de l'union qui régnait parmi les premiers chrétiens. Il contient l'histoire de 30 ans, et saint Luc l'écrivit sur ce qu'il avait vu lui-même. Toute l'Eglise l'a toujours reconnu pour un livre canonique. Il est écrit en grec avec élégance; la narration en est noble, et les discours qu'on y trouve sont remplis d'une douce chaleur. Saint Jérôme dit que « cet ouvrage, composé par un » homme qui était médecin de » profession, est un remède pour » une âme malade. » Saint Luc est

celui de tous les auteurs inspirés du nouveau Testament dont les ouvrages sont le mieux écrits en grec. Il y règne une simplicité et en même temps une grâce, une onction, que la littérature profane n'a jamais su rendre. La manière dont il a écrit l'histoire de J.-C., de ses actions et de sa docrine, a, comme celle des trois autres évangélistes, ce caractère frappant de vérité, ce ton de persuasion et de conviction qui subjugue l'entendement et confond la philosophie la plus irréligieuse. « Dirons-nous, » demande J.-J. Rousseau, que » l'histoire de l'Evangile est inven- » tée à plaisir ? Non, ce n'est pas » ainsi qu'on invente. Il serait plus » inconcevable que plusieurs hom- » mes d'accord eussent fabriqué ce » livre, qu'il ne l'est qu'un seul en » ait fourni le sujet. Jamais des » auteurs juifs n'eussent trouvé ce » ton. Et l'Evangile a des caractè- » res de vérité si grands, si frap- » pants, si parfaitement inimitables, » que l'inventeur en serait plus » étonnant que le héros. » (*Voyez* MARC.) On pense que c'est l'Evangile de saint Luc que saint Paul appelle *son Evangile* dans l'Epître aux Romains. L'Eglise célèbre la fête de cet évangéliste le 18 octobre. Saint Jérôme prétend qu'il demeura dans le célibat, et qu'il vécut jusqu'à 83 ans.

LUCA (Jean-Baptiste DE), savant cardinal, natif de Venosa, dans la Basilicate, mort en 1683, à 66 ans, s'éleva à la pourpre par son mérite; car il était d'une naissance très-obscure. On lui doit : | des *Notes* sur le concile de Trente; | une *Relation* curieuse *de la cour de Rome*, 1680, in-4°; | une compilation étendue sur le droit ecclésiastique, en 12 vol. in-fol. Elle est intitulée : *Theatrum justitiæ et veritatis*. La meilleure édition est celle de Rome.

LUCAIN (Marcus Annæus), naquit à Cordoue en Espagne, vers l'an 39 de J.-C., d'Annæus Mela, frère de Senèque le philosophe. Il vint à Rome de bonne heure, et s'y fit connaître par ses déclamations en grec et en latin. Néron, charmé de son génie, le fit élever avant l'âge aux charges d'augure et de questeur. Cet empereur voulait avoir sur le Parnasse le même rang qu'il occupait dans le monde; Lucain eut la noble imprudence de disputer avec lui le prix de la poésie, et le dangereux honneur de le remporter. Les sujets qu'ils traitèrent étaient "Orphée" et "Niobé". Lucain s'exerça sur le premier, et Néron sur le second. Cet empereur eut la douleur de voir son rival couronné sur le théâtre de Pompée. Il chercha toutes les occasions de mortifier le vainqueur, en attendant celle de le perdre. Elle se présenta bientôt. Lucain, irrité contre son persécuteur, entra dans la conjuration de Pison, et fut condamné à mort. Toute la grâce que lui fit le tyran fut de lui donner le choix du supplice. Il se fit ouvrir les veines dans un bain chaud, et prononça, dit Tacite, dans ces derniers moments, les vers qu'il avait faits sur un soldat qui était mort de la sorte; mais ce sang-froid ne répond guère aux efforts qu'il fit pour se conserver la vie. Il accusa sa mère, et rejeta sur elle tous les complots. Il est difficile de concilier cette lâcheté avec les sentiments élevés que ses ouvrages respirent : mais on sait que les leçons des philosophes ne sont pas toujours d'accord avec leurs actions. Il expira

l'an 65 de J.-C. « Telle fut, dit un » philosophe, la fin tragique de » Lucain, qu'une vaine dispute » pour un laurier stérile avança; » car peut-être n'eût-il jamais con- » spiré contre Néron, si le tyran » n'eût pas eu la folie de joindre à » ses autres fureurs celle de vou- » loir être bel-esprit. Mais ce qui » doit étonner, c'est que les juges, » malgré la terreur et la crainte » qu'il inspirait, aient eu le cou- » rage de déclarer mauvais ses » vers, en couronnant ceux de son » rival. » De tous les ouvrages que Lucain a composés, il ne nous reste que sa *Pharsale* ou *la Guerre de César et de Pompée*. Lucain n'a osé s'écarter de l'histoire dans ce poème, et par là il l'a rendu sec et aride. En vain veut-il suppléer au défaut d'invention par la grandeur des sentiments; il est fort souvent tombé dans l'enflure, dans le faux sublime et dans le gigantesque. César et Pompée y sont quelquefois petits à force d'y être grands. Ce poète n'emploie ni la poésie brillante d'Homère, ni l'harmonie de Virgile. Mais s'il n'a pas imité les beautés du poète grec et du latin, il a aussi des traits qu'on chercherait vainement dans l'Iliade et dans l'Enéide. Au milieu de ces déclamations ampoulées, il offre des pensées mâles et hardies, des maximes sages et profondément réfléchies. Lucain périt à l'âge de vingt-sept ans, il était désigné consul pour l'année suivante. La 1[re] édition de Lucain est de Rome, 1469, in-fol.; l'édition "cum notis variorum" est de Leyde, 1669, in-8°; celle de Leyde, 1728, en 2 vol. in-4°, est plus estimée que celle de 1740; mais toutes le cèdent à l'édition de Strawberry, Hill, 1767, in-4° gr. pap. Il y en a une jolie édition de Paris, Barbou, 1767, in-12. Brébeuf a traduit la *Pharsale* en vers français, et il ne fallait pas moins que l'imagination vive et fougueuse de ce poète pour rendre les beautés et les défauts de l'original. Marmontel et Masson en ont donné deux versions en prose, l'une en 1768, 2 vol. in-8°, et l'autre en 1766, 2 vol. in-12. M. le chevalier de Laurès a publié une nouvelle traduction de Lucain en vers, ou plutôt une imitation, 1 vol. in-8°, et M. Amar une en prose, en 1816.

LUCAS DE LEYDE, peintre et graveur, né en 1494, apporta en naissant un goût décidé pour la peinture, et il le perfectionna par une grande application. A 12 ans, il fit un tableau estimé des connaisseurs. Ses talents lui acquirent l'estime de plusieurs artistes, et particulièrement d'Albert Durer qui vint exprès en Hollande pour le voir. S'étant imaginé, au retour d'un voyage de Flandre, qu'on l'avait empoisonné, il passa ses six premières années dans un état languissant, et presque toujours couché. Il ne cessa pas pour cela de peindre et de graver : "Je veux", disait-il, "que mon lit me soit un lit d'honneur". Il mourut en 1533, à 39 ans. Ses figures ont beaucoup d'expression, ses attitudes sont naturelles, et il a un bon ton dans le choix de ses couleurs; mais il n'a pas jeté assez de variété dans ses têtes; ses draperies ne sont pas bien entendues, son dessin est incorrect, et son pinceau n'est pas assez moelleux.

LUCAS TUDENSIS, ou LUC DE TUY, écrivain du XIII[e] siècle, ainsi nommé parce qu'il était diacre, puis évêque de Tuy en Galice, fit

divers voyages en Orient et ailleurs, pour s'informer de la religion et des cérémonies des différentes nations. Il composa à son retour: | un ouvrage *contre les Albigeois*, écrit d'une manière exacte et judicieuse, imprimé à Ingolstadt en 1612, et qui se trouve dans la Bibliothèque des Pères; | une *Histoire d'Espagne*, depuis Adam jusqu'en 1236; | la *Vie de saint Isidore de Séville*, composée l'an 1236, insérée dans Mabillon.

LUCAS Brugensis (François), ou Luc de Bruges, licencié en théologie à Louvain, et doyen de l'Eglise de Saint-Omer, mourut en 1619, à 70 ans. Il possédait les langues grecque, hébraïque, syriaque et chaldaïque. On a de lui: | l'*Itinéraire de J.-C.*, tiré des quatre évangélistes; | *Commentaires sur les Evangiles*; | *Usage de la paraphrase chaldaïque de la Bible*; | *Remarques sur les corrections les plus notables des Bibles latines*; | *Notes critiques sur les exemplaires des Bibles latines et les variantes*; | ... *sur les variantes des Evangiles*, tant du texte grec que du latin. Tous ces ouvrages, imprimés plusieurs fois séparément, ont été recueillis avec ordre à Leyde, 1712, 5 vol. in-fol. | Des *Concordances de la Bible* selon la Vulgate de Sixte V. Hubert Phalésius, bénédictin de l'abbaye d'Afflighem, mort en 1638, dans le Brabant, l'avait corrigée et augmentée, et une meilleure édition en fut donnée à Anvers, en 1642, in-fol. Hugues de Saint-Cher est l'inventeur de cet ouvrage si utile pour trouver sans peine tel passage de l'Ecriture que l'on souhaite. | *Instructions pour les confesseurs*; | des *Sermons et Oraisons funèbres*, Anvers, in-8°.

LUCAS (Richard), théologien anglais et docteur d'Oxford, né en Ecosse, mourut en 1715, âgé de 76 ans. On a de lui des *Sermons*, une *Morale* sur l'Evangile, des *Pensées chrétiennes*, le *Guide des cieux*, et d'autres ouvrages en anglais.

LUCAS (Paul), né à Rouen en 1694 d'un marchand de cette ville, eut dès sa jeunesse une inclination extrême pour les voyages, et il la satisfit dès qu'il put. Il parcourut plusieurs fois le Levant, l'Egypte, la Turquie et différents autres pays. Il en rapporta un grand nombre de médailles et d'autres curiosités pour le cabinet du roi de France, qui le nomma son antiquaire en 1714, et lui ordonna d'écrire l'histoire de ses voyages. Louis XV le fit partir de nouveau pour le Levant en 1723. Lucas revint avec une abondante moisson de choses rares, parmi lesquelles on distingua quarante manuscrits pour la bibliothèque du roi, et deux médailles d'or très-curieuses. Sa passion pour les voyages s'étant réveillée en 1736, il partit pour l'Espagne, et mourut à Madrid l'année d'après, après huit mois de maladie. Les relations de ce célèbre voyageur sont en 7 vol. Son *Voyage au Levant*, en 1699, Paris, 1714, est en 2 t. in-12, qui se relient en un. | Son *Voyage dans la Turquie, l'Asie, la Syrie, la Palestine, la haute et basse Egypte*, en 1704, parut à Paris, 1712, 2 vol. in-12. | Son *Voyage dans la Grèce, dans l'Asie-Mineure, dans la Macédoine et dans l'Afrique*, fait en 1714, fut publié à Rouen, 1724, 3 vol. in-12. On assure que ces voyages ont été mis en ordre par différentes personnes: le premier, par Baudelot

de Dairval; le deuxième, par Fourmont l'aîné; et le troisième, par l'abbé Banier. Ils sont passablement écrits et assez amusants pour ceux qui, dans ces sortes d'ouvrages, ne cherchent ni la vérité ni la vraisemblance. Dans les choses même que le voyageur était le plus à même de vérifier, il n'a mis ni discernement ni exactitude.

* LUCAS (Jean-André-Henri), naturaliste, né à Paris en 1780, mort dans la même ville en 1825, s'occupa de bonne heure de l'histoire naturelle, et surtout de la minéralogie; puis voyagea en Italie, d'où il rapporta une collection des produits volcaniques de l'Etna et du Vésuve. On doit à Lucas : | un *Tableau méthodique des espèces minérales*, 1re partie, 1806, in-8 ; 2e partie, 1812; | la seconde *édition* du "Dictionnaire d'histoire naturelle", publié par le libraire Déterville, dont Patrin avait rédigé la première édition. Lucas a été aussi un des collaborateurs du " Dictionnaire classique d'histoire naturelle", publié sous la direction de M. Bory de Saint-Vincent. Le huitième volume de ce dernier ouvrage contient une " Notice " sur Lucas.

* LUCAS (Jean-Paul), peintre, né à Toulouse, où il mourut en 1808, fut le créateur du musée de cette ville, qu'il fonda en dépit du vandalisme des représentants, délégués dans le département de la Haute-Garonne, qui voulaient anéantir des chefs-d'œuvre, sous prétexte qu'ils consacraient le souvenir de la superstition et de la féodalité. On a de ce peintre : | un *Catalogue historique et critique des tableaux et autres monuments des arts du musée de Toulouse*, 5e édition, 1820; | et *Préceptes sur la manière d'apprendre à dessiner*, Toulouse, 1804, in-8°.

* LUCAS (François), sculpteur, frère du précédent, né à Toulouse en 1736, mort dans cette ville en 1813, obtint le grand prix en 1761. Nommé en 1764 professeur de sculpture, il réunit dans une des salles de l'académie autant qu'il put de figures moulées, et recueillit dans un voyage qu'il fit en Italie, un grand nombre de médailles, etc. On a de lui en terre cuite, en plâtre, en bois et en plomb, 150 statues en bas-reliefs, parmi lesquelles nous citerons les *Adorateurs*, le *Mausolée Puyvert*, la *ville de Toulouse*, l'*Occitanie*, et surtout la *Jonction des deux mers*.

* LUCAS (Joseph-Auguste), baron), médecin inspecteur des eaux minérales de Vichy, membre de l'Académie de médecine, officier de la Légion-d'Honneur, né à Gannat en 1768, mort à Paris le 18 mai 1831, avait été long-temps maire de Vichy, qui fut embelli par ses soins.

* LUCCARI (Jean), jésuite italien, né à Raguse, florissait vers 1629, et s'était rendu célèbre dans sa compagnie par son goût pour la bonne littérature, et ses talents pour l'éloquence. Il fut long-temps professeur de rhétorique au collége romain, et compta parmi ses nombreux élèves des personnes illustres, notamment le cardinal Tolomei, et Jean-François Albani, depuis pape sous le nom de Clément XI. On a du pape Jean Luccari plusieurs discours éloquents dont les principaux sont : | l'*Oraison funèbre du cardinal Lugo, de la compagnie de Jésus*, prononcée à Rome, dans l'église de la maison professe, Rome,

1660 (*Voyez* LUGO); | l'*Oraison funèbre du cardinal Marie-Antoine Fiancotti*, Rome, 1666. Ces deux oraisons funèbres sont en latin; | *Stanislas Kotska, drama sacrum*, Rome, 1709. Le pape Luccari mourut cette même année, âgé de 80 ans. Cinelli, dans sa "Biblioteca volante," et le pape Dolci, dans ses "Fastes littéraires de la république de Raguse", donnent des détails assez étendus sur la vie et les écrits de ce savant jésuite.

LUCCHESINI (Jean-Vincent), savant prélat de Lucques, fut secrétaire des papes Clément XI et Benoît XIV, et mourut à Rome, âgé de plus de 80 ans, vers le milieu du XVIII[e] siècle. On a de lui : | une *Histoire* de son temps, estimée en Italie, dit l'abbé Lenglet, et qui le serait ailleurs si elle était connue. Elle a paru à Rome, 1725, 3 volumes in 4°. | Une *Traduction* en latin des Oraisons de Démosthène.

***LUCCHESINI** (Jérôme, marquis DE), d'une des plus illustres familles de Lucques, où il naquit en 1746, y reçut une éducation soignée; mais dans une petite république, son mérite et ses connaissances ne pouvaient lui faire attendre un avancement assez distingué. Quelques amis qu'il avait à Berlin l'appelèrent dans cette ville, où il eut le bonheur de plaire à Frédéric-le-Grand, qui le nomma son bibliothécaire. Le successeur de ce roi rendit plus de justice encore au marquis de Lucchesini, et l'envoya en 1788, comme son ambassadeur à Varsovie, lors de l'ouverture de la grande diète, où il sut flatter adroitement le parti de l'indépendance, sans trop s'opposer aux projets du cabinet de St.-Pétersbourg. En mars 1790, il réussit à conclure un traité d'alliance entre la Prusse et la Pologne, et trois mois après il assista aux conférences de Reichenbach, où se trouvaient les envoyés de la Hollande et du roi d'Angleterre. On y avisa aux moyens d'empêcher la guerre entre l'Autriche et la Porte-Ottomane. Le traité fût ajourné, et fut stipulé, en 1791, à Schistowe. L'année suivante, Lucchesini retourna à son ambassade de Varsovie; mais les nouvelles relations qui s'établirent entre la Prusse et la Russie l'obligèrent à rompre le traité de 1790, et à quitter Varsovie; les troupes prussiennes étant sur le point d'entrer dans la Grande-Pologne. Nommé, en 1793, à l'ambassade de Vienne, cela ne l'empêcha pas d'accompagner le roi Guillaume vers le Rhin, et d'y rester toute cette campagne. Le 24 juin il se trouva devant Mayence, et signa le traité d'alliance offensive et défensive entre la Prusse et l'Angleterre contre la république française. Il retourna à Vienne, qu'il quitta en 1794, pour se rendre auprès de son roi, qui était devant Varsovie, et dont les troupes se retirèrent à la fin de la campagne. Il demanda alors pour la troisième fois sa retraite, qui lui fut accordée, et il ne s'occupa plus, jusqu'en 1797, que de négociations secondaires avec l'Autriche. Cependant, sollicité par son souverain, il vint, en 1802, à Paris, comme ministre plénipotiaire auprès du premier consul Buonaparte. Sa mission remplie, il retourna à Berlin, à l'époque du couronnement de Napoléon comme roi d'Italie, Lucchesini se ren-

dit à Milan pour présenter à ce conquérant l'ordre de l'Aigle-Noir, au nom du roi de Prusse; ordre dont il décora également plusieurs personnages de la cour de Napoléon. Envoyé encore comme plénipotentiaire à Paris, il y resta jusqu'à la fin de la campagne de 1805 contre l'Autriche, et en partit en 1806, pour une mission secrète relative aux négociations qu'avait commencées le comte d'Hanwitz. La Prusse ayant déclaré la guerre à la France, ce qui donna lieu à la bataille d'Iéna, Lucchesini voyant que sa retraite n'était qu'illusoire, et son grand âge exigeant du repos, il se retira à Lucques, sa patrie. Mais, accoutumé au fracas des cours, il paraît qu'il n'en sut pas perdre l'habitude, même à l'âge de 70 ans; aussi il entra, en qualité de chambellan au service d'Élisa Baciocchi, sœur de Napoléon, alors princesse de Lucques, et grande-duchesse de Toscane. A la chute de toute la famille de Buonaparte, il abandonna entièrement les affaires, et mourut en octobre 1826.

* **LUCCHESINI** (César), savant italien, né à Lucques en 1756, mort dans cette ville le 16 mai 1832, âgé de 75 ans, avait fait ses études à Modène, à Reggio et à Rome. Il s'occupait avec succès de littérature, lorsqu'il fut, en 1798, député au directoire pour garantir la petite république de Lucques de l'invasion des armées républicaines. Le peu de succès de cette démarche le fit renoncer à toute espèce de fonction publique. Il se borna dès-lors à cultivers la poésie, les belles-lettres, et surtout la philologie, dans laquelle il s'était déjà fait un nom européen. Ses ouvrages, sur des sujets très-variés, s'élèvent au nombre de 102. Nous citerons: | *Essai d'un Vocabulaire de langue provençale;* | *Institution d'économie civile;* | *Essai sur l'Histoire du théâtre Italien dans le moyen âge*, 1788; | *Lettres à Michali sur quelques passages d'Homère*, 1819; | *Histoire littéraire du duché de Lucques;* | *Origine du polythéisme;* | *Des sources des langues anciennes et modernes*, etc.

* **LUCHI** (Michel-Ange), cardinal, né à Brescia le 20 août 1744, embrassa l'institut de Saint-Benoît, dans la congrégation du Mont-Cassin, et s'y distingua par sa piété et son goût pour les études savantes. Il était bon théologien, et professa la philosophie et la théologie pendant plusieurs années dans les monastères de son ordre. Il avait une grande connaissance des antiquités ecclésiastiques, et s'était rendu familier dans les langues orientales. Quoique son penchant le portât plus particulièrement vers l'étude et le travail du cabinet, il fut obligé d'accepter divers emplois dans sa congrégation, et devint abbé de Subiac, monastère célèbre par la retraite de saint Benoît. Il avait été lié avec Pie VII, religieux comme lui de la congrégation du Mont-Cassin; ce dernier, devenu pape, créa Lucchi cardinal le 23 février 1801; mais il ne le fut déclaré que le 28 septembre suivant. Ce savant cardinal mourut le 29 septembre 1802, dans son abbaye de Subiac, où il était venu pour faire la visite; il n'avait que 58 ans. On a peine à concevoir comment il a pu, pendant une vie aussi courte, suffire aux immenses travaux qu'il a laissés. Il avait rédigé

des *Commentaires* sur plusieurs parties des livres saints, et entrepris une nouvelle *polyglotte* qui aurait formé 30 vol. in-fol. Il y avait réuni les remarques des plus habiles interprètes, et rétabli le texte hébreu dans sa pureté naturelle; on y trouve une nouvelle version grecque, la plus conforme à l'hébreu qu'il soit possible, une seconde version latine plus littérale, le texte des Septante, une traduction latine des mêmes, et notre Vulgate; le tout accompagné de variantes et d'un commentaire approfondi. Ses ouvrages manuscrits sont au nombre de 193, dont 74 en grec, et 119 en latin, sur des matières d'érudition, de critique, de théologie et de morale. Par son testament, il légua tous ces écrits au pape, qui les a fait déposer dans la bibliothèque du Vatican, d'où sans doute ils sortiront un jour pour être livrés à l'impression. Outre ce savant et inconcevable travail, on a du cardinal Lucchi : | *Venantii Honorii Clementiani Fortunati opera omnia, recens ad manuscriptos codices vaticanos, necnon ad veteres editiones collata*, Rome, 1786 et 1787 : | *Appiani Alexandrini et Herodiani selecta græce et latine*, Rome, 1783; | *La cause de l'Eglise defendue contre l'injustice de ses ennemis*, 1799; | plusieurs *Dialogues grecs*, imprimés à Florence.

* LUCE DE LANCIVAL (Jean-Charles-Julien), naquit en 1766 à Saint-Gobin en Picardie. Il fit ses études au collège Louis-le-Grand avec beaucoup de succès. Un poème latin qu'il composa en rhétorique sur la mort de l'impératrice Marie-Thérèse, lui valut une lettre et un présent de Frédéric, roi de Prusse. Un autre poème sur la paix de 1783 acheva de donner une haute idée de ses talents, et, à peine âgé de 22 ans, il fut nommé professeur de rhétorique au collége de Navarre. Une chose assez remarquable, c'est qu'aucun biographe n'a encore fait mention que Luce de Lancival avait embrassé la carrière ecclésiastique et reçu le sacerdoce. On a craint peut-être le rapprochement de ses ouvrages avec son caractère ; mais la vérité doit passer avant toute autre considération, et si nous sommes disposés à louer le dévouement avec lequel il s'attacha jusqu'à la révolution à son bienfaiteur, M. de Noé, évêque de Lescar, nous ne craindrons pas de dire aussi que ce poète aurait pu choisir des sujets plus dignes de la gravité de son caractère, et de donner un essor moins profane à sa muse. Pendant la révolution, il s'occupa, dans la retraite de littérature, de poésies, et ne reparut qu'à la fin de nos troubles pour occuper la place de professeur de belles-lettres dans un lycée de Paris. En 1790, il avait été obligé de se faire amputer la cuisse par suite de ses mauvaises mœurs. Il mourut le 17 août 1810, à l'âge de 44 ans. On a de lui : | *Poème sur le globe* (1784) ; | *Epître à Clarisse sur les dangers de la coquetterie*, suivie d'une *Epître à l'ombre de Caroline*; | *Folliculus*, poème en 4 chants, dirigé contre Geoffroy, dont les articles dans le "Journal des Débats" l'avaient exaspéré ; | *Eloge de M. de Noé*, couronné par le musée de l'Yonne, Auxerre, 1804, in-8° ; | *Achille à Scyros*, Paris, 1807, in-8°, poème imité de Stace : le style y est recherché, l'ordonnance défectueuse, l'action faible; mais il est généralement assez

bien versifié. | On a de lui plusieurs tragédies, parmi lesquelles on doit remarquer celle d'*Hector*, de laquelle M. Villemain a dit qu'elle était véritablement homérique et puisée tout entière dans l'Iliade. M. Villemain a publié dans le Magasin encyclopédique, 1810, tome 5, page 138, une "Notice" sur Lancival.

LUCENA (Jean), né dans le Portugal, jésuite, l'an 1565, mort en 1600, à 51 ans, se rendit célèbre par ses Sermons. Il a laissé l'*Histoire des missions* de ceux de sa société dans les Indes, avec la *Vie* de saint François-Xavier. Cet ouvrage a été traduit du portugais en latin et en espagnol.

LUCENA (Louis DE), né à Guadalaxara, dans la Nouvelle-Castille, docteur en médecine, florissait dans le XVIe siècle. Il employa plusieurs années à faire de longs voyages pour étudier la nature. Après diverses courses, il se rendit à Toulouse, où il exerça la médecine. Ce fut dans cette ville qu'il écrivit son traité *De tuenda, præsertim a peste, integra valetudine, deque hujus morbi remediis*, imprimé en 1523, in-4°. L'auteur mourut à Rome en 1552, âgé de 61 ans.

* LUCET (Jean-Claude), naquit en 1755 à Pont-de-Veyle, en Bresse; son père exerçait l'état de boulanger. Il vint de bonne heure à Paris, étudia le droit civil et canonique, et se distingua parmi les avocats de la capitale. Plusieurs personnages importants lui donnèrent leur confiance, mais Lucet la trompa, et fut accusé de malversations; ces événements influèrent beaucoup sur son repos et sur sa santé, et peut-être aussi sur son esprit; car, dans son désespoir, il hâta lui-même sa fin, et mourut le 11 juin 1806, à Vanvres, où il demeurait. Les sentiments religieux qu'il avait toujours professés dans ses ouvrages, rendirent cette détermination inexplicable pour ceux qui le connaissaient : il est à croire que sa raison avait été entièrement aliénée. On a de lui : | *Eloge de Catilina*, Paris, 1780, in-8°. Ce fut par cet écrit que l'auteur se fit connaître. | *Principes du droit canonique et universel*, in-4°. Cet ouvrage lui valut, dit-on, une place chez le garde-des-sceaux. | *La religion cathol. est la seule vraie, et la seule qui réponde à la dignité et aux besoins de l'homme*; | *Lettres sur différents sujets relatifs à l'état de la religion en France*, in-8°; | *Principes de décision contre le divorce*; | *De la nécessité et des moyens de défendre les hommes de mérite contre les calomnies et les préjugés injustes*, Paris, 1804, in-8° publié sous le nom du jurisconsulte Couet); | *L'enseignement de l'Eglise catholique sur le dogme et la morale, recueilli de tous les ouvrages de Bossuet, en conservant partout son style noble et majestueux*, Paris, 1804, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage est précédé d'une *Vie* de Bossuet et d'une analyse raisonnée de ses ouvrages, qui purent inspirer quelque intérêt à l'époqu où elles furent imprimées, mais qui sont oubliées pour toujours depuis que le cardinal de Beausset a fait paraître la "Vie" de l'évêque de Meaux, qui ne laisse rien à désirer, ni pour la mémoire de Bossuet, ni pour la gloire de l'auteur. Les 5 autres volumes contiennent des extraits des œuvres de ce grand évêque divisés en quatre chapitres principaux : les premiers traitent des vérités à croire; les seconds

des vices et des défauts à éviter; les troisièmes des moyens de fortifier sa foi et de régler sa conduite; les derniers enfin sont un recueil de pensées, sous le titre de *Sujets divers*. Cet ouvrage, intéressant d'ailleurs, comme tous ceux où l'on reproduit Bossuet, ne porte pas l'empreinte d'un goût extrêmement sévère, et surtout d'une impartialité exempte de l'esprit de parti. On a remarqué, entre autres choses, que Lucet, en donnant un article de l'*Enseignement de l'Eglise*, sur le molinisme, se garde bien de donner celui qui regarde le jansénisme. Les "Annales littéraires et morales", tome 4, page 385, ont parfaitement jugé cet ouvrage, qui eut d'ailleurs peu de succès, et n'en obtint pas davantage en reparaissant sous le titre de 2e édition.

* **LUCHET** (J.-P.-L., marquis DE), littérateur, naquit à Saintes en 1740, et a laissé différents ouvrages qui ne sont pas au-dessus de la médiocrité. Les principaux sont : | *Les Nymphes de la Seine*, 1763, in-12; | *Analyse raisonnée de la Sagesse de Charron*, Amsterdam, 1763, in-12; | *Considérations politiques et historiques sur l'établissement de la religion pretendue-réformée en Angleterre*, 1765, in-12; | *Essais historiques sur les principaux événements de l'Europe*, Londres et Paris, 1766, 2 parties in-12; | *Nouvelles de la république des lettres*, Lausanne, 1775, 8 vol. in-8°; | *Essai sur la minéralogie et la métallurgie*, Maestricht, 1779, in-8°; | *Histoire littéraire de Voltaire*, 1781, 6 vol. in-8°; | *Essai sur la secte des illuminés*, 1789, 3e édition, 1792, in-8°, revue et augmentée par Mirabeau; | *Blanca Capello*, traduit de l'allemand de Meissner, 1790, 3 vol. in-12; | plusieurs *Romans*, *Eloges*, et différents écrits sur la révolution. Le marquis de Luchet est mort en 1791. Il avait beaucoup d'instruction; mais peu d'ordre dans ses idées, et son style n'est pas toujours élégant et correct.

* **LUCHET DE LA MOTTE** (Angélique-Sophie DE), religieuse de Saint-Cyr, née à Saintes, en mai 1748, morte à Orléans le 3 décembre 1827; entra à Saint-Cyr à l'âge de 12 ans, y fit profession à 22, et se trouva chargée de l'éducation d'un grand nombre d'élèves. La maison de Saint-Cyr ayant été supprimée en avril 1793, elle se retira dans sa famille. Lorsque le calme fut rétabli, elle forma à Orléans un pensionnat pour les jeunes personnes, pratiqua toutes les bonnes œuvres, et devint la supérieure d'une association de dames qui assistaient les pauvres et les pansaient. Elle faisait des catéchismes, consolait les malades, assistait les mourants, visitait les prisonniers.

* **LUCHI** (Bonaventure), savant minime conventuel, était né à Brescia le 16 août 1700. Il avait fait des études distinguées, et était renommé dans son ordre pour son mérite et son savoir. Il professa la philosophie à Vérone et à Vicence, et devint régent du couvent de Saint-François-le-Grand, dans la ville de Milan. Après y avoir professé la théologie pendant six ans, il fut nommé secrétaire de son ordre, et se rendit à Rome, où cette charge l'appelait. Pendant son séjour dans cette ville, il y exerça les fonctions de lecteur dans le célèbre collége de la Sapience. Etant allé de Rome à

Padoue, il y professa la métaphysique à l'université, où ensuite on lui confia une chaire d'Écriture sainte. Pendant son séjour à Rome il s'était fait connaître de Clément XIII; ses rares talents, sa piété et ses autres vertus lui avaient concilié l'estime et les bonnes grâces de ce pape. Clément songeait à faire Luchi cardinal; mais dès lors un parti puissant méditait la destruction des jésuites, et dressait ses plans pour parvenir à ce grand résultat. Clément aimait la société et ne se doutait nullement de ce projet. On le circonvint et on lui fit préférer à Luchi, Gangapelli, qui lui était très-inférieur en mérite et en savoir, mais dont on connaissait les dispositions à l'égard des jésuites. Il eut le chapeau, et réalisa, quand il fut pape, les espérances qu'on avait conçues de sa complaisance, s'il parvenait jamais au souverain pontificat. (*V.* Clément XIV.) Le P. Luchi a laissé un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels on distingue : | *Spinosismi syntagma ad instauranda studia metaphysica, propositum anno* 1730; | *Dissertationes duæ de nuditate protoplastorum et de serpente tentatore*, Padoue, 1755; | *Istruzione pratica sopra le regole e constituzioni di san Francesco dell' ordine de' Minori conventuali*, Venise, 1758; | *De trajectione maris Idumæi, de sacrificiorum origine et ritu, dissertationes duæ habitæ in gymnasio patavino*, Padoue, 1759. Dans la première de ces dissertations, l'auteur combat Spinosa et Leclerc; dans la seconde, Grotius et Spencer. On a aussi de lui quelques *Discours* imprimés. L'auteur de la "Storia letteraria d'Italia", vol. 12, pag. 273, parle du P. Luchi très-avantageusement, et fait l'éloge de ses vertus, de son érudition et de ses profondes connaissances dans les saintes lettres. Ce savant religieux mourut à Padoue en janvier 1785.

LUCIDUS (Jean), surnommé "Samotheus" ou "Samosathenus", se distingua dans le XVe siècle par ses progrès dans les mathématiques. On a de lui plusieurs ouvrages de chronologie en latin : | *De emendatione temporum*; | *Epitome emendationis calendarii romani*; etc.

LUCIE, ou Luce (Sainte), vierge célèbre dans l'histoire de l'Église de Sicile, souffrit le martyre à Syracuse vers l'an 304, sous l'empire de Dioclétien, en prédisant la prochaine tranquillité de l'Église, qui eut effectivement lieu après la mort des tyrans et le triomphe de Constantin. Sigebert de Gemblours dit que l'empereur Othon Ier fit porter son corps à Metz, où il est honoré dans l'église de Saint-Vincent. Les savants ne sont pas tous disposés à reconnaître les Actes de cette sainte pour authentiques, quoiqu'ils soient anciens, puisque saint Adhelme, qui vivait dans le VIIe siècle, les a cités. (*Voy.* les "Acta sincera sanctæ Luciæ V. M., ex codice græco primum edita, et illustrata, opera et studio Joannis de Joanne Tauromenitani", Palerme, 1758, in-8°.) Quelque rigueur de critique qu'on puisse exercer à cet égard, il sera toujours vrai que le culte de sainte Lucie, l'idée générale de sa foi et de ses vertus, ont des fondements très-solides, puisque son nom se trouve dans le canon de la messe, pièce de la plus haute antiquité, avec ceux des saints les plus illustres des premiers siècles. (*Voyez* Sainte Catherine, Saint Roch.)

LUCIEN, né à Samosate en Sy-

rie, dans une condition médiocre, vécut, selon l'opinion la plus générale, depuis 120 de J.-C., jusqu'à 200. Il fut mis entre les mains d'un de ses oncles, habile sculpteur; mais, ne se sentant aucune inclination pour l'art de son parent, il cassa la première pierre qu'on lui mit entre les mains. Il embrassa la profession d'avocat; aussi peu propre à la chicane qu'au ciseau, il se consacra à la philosophie et à l'éloquence. Il les professa à Antioche, dans l'Ionie, en Grèce, dans les Gaules et l'Italie. Athènes fut le théâtre où il brilla le plus long-temps. Commode le nomma greffier du préfet d'Egypte. On croit qu'il mourut sous l'empereur Albin, dans un âge fort avancé. Nous avons de Lucien divers écrits dont le style est naturel, vif, plein d'esprit et d'agrément. Il fait éprouver ces sensations vives et agréables que produisent la simplicité fine et l'enjouement naïf de la plaisanterie attique. Lucien est principalement connu par ses *Dialogues des morts*. Il y peint, avec autant de finesse que d'enjouement, les travers, les ridicules et la sottise des philosophes, qui affectent de mépriser les richesses et les honneurs, tandis qu'ils sont dévorés de cupidité et d'orgueil; qui ne parlent que de vertu et de grandeur d'âme, tandis que l'on ne connaît rien de plus lâche ni de plus vicieux parmi les hommes. « Pour comble d'absurdité, dit-il, je vis, en » suivant mes philosophes dans » les détails de leur vie, que leur » conduite était partout en contra- » diction avec leurs principes. » Ceux qui parlent le plus du mé- » pris des richesses sont aussi les » plus intéressés; on les voit tous les » jours prêter à usure et se plain- » dre sans cesse de leur débiteur. » Ils n'enseignent que pour de » l'argent, et la soif de l'or les » rend capables des dernières bas- » sesses. D'autres, en affectant la » plus grande indifférence pour » la gloire, n'ont qu'elle en vue » dans tous les travaux. Tels dé- » clament en public contre la vo- » lupté, qui, dans le secret de » leur vie, en sont les esclaves les » plus soumis. » Lucien insiste particulièrement sur l'ignorance et les incertitudes qu'il avait observées dans ceux qui se donnaient pour "précepteurs du genre humain", et qui n'ont jamais pu s'accorder un moment dans les questions les plus intéressantes sur l'origine, le gouvernement et la destination du monde. « L'in- » certitude et le doute accompa- » gnèrent les premiers pas que je » fis dans la connaissance de ce » que les philosophes appellent » "le monde". Je ne pouvais con- » cevoir ni par qui ni comment » il avait pu être formé, quel avait » été son commencement et quelle » serait sa fin. Ce fut bien pis en- » core, lorsque je vins à exami- » ner en détail chacune des par- » ties qui le composent. Le hasard » seul me paraissait avoir présidé » à la disposition des étoiles, je- » tées en apparence sans ordre et » sans dessein dans les espaces du » ciel; la matière et la nature du » soleil excitaient vivement ma » curiosité; les phases de la lune » et la vicissitude de ses différents » aspects étaient à mes yeux des » merveilles aussi étonnantes » qu'incompréhensibles. La splen- » deur étincelante des éclairs, le » bruit éclatant du tonnerre, la » pluie, la neige et la grêle qui se

» forment sur nos têtes, tout cela » était pour moi autant de mystères inexplicables, et dans lesquels je désespérais de pénétrer » jamais sans quelque secours. » Pour sortir de cet état d'ignorance et de perplexité, je crus n'avoir rien de mieux à faire que de recourir aux philosophes. Persuadé qu'ils étaient les dépositaires de toutes les vérités, et qu'ils dissiperaient mes doutes sur ces divers sujets, je m'adressai à ceux d'entre eux que je crus les plus habiles. Je jugeai de leur mérite à la gravité de leur extérieur, à la pâleur de leur visage, et à la longueur de leur barbe; marques faillibles, selon moi, de la profondeur et de la sublimité de leurs connaissances. Lorsque je me fus mis entre leurs mains, il fallut convenir du prix, qui n'était pas modique; encore m'obligea-t-on d'en payer la moitié d'avance, avec promesse d'acquitter le reste quand le cours des leçons serait fini. Je voulus d'abord être instruit de tous les contes qu'ils nous font sur ce qui se passe dans le ciel, et savoir comment ils s'y prennent pour nous expliquer l'ordre établi dans l'univers. Quel fut mon étonnement, lorsque mes doctes maîtres, bien loin de dissiper ma première incertitude, me plongèrent dans un aveuglement mille fois plus grand encore! J'avais tous les jours de grands mots de "principes", de "fins", d'"atomes", de "vide", de "matière", de "formes". Ce qu'il y avait de plus insupportable pour moi, c'est que chacun d'eux en m'enseignant précisément le contraire de ce que m'avait dit les autres, exigeait que je n'eusse confiance qu'en lui seul, et me donnait son système comme le seul bon. » Ces portraits, et beaucoup d'autres que Lucien fait des anciens philosophes, sont remarquables par leur ressemblance avec ceux que J. J. Rousseau a tracés des philosophes modernes, et prouvent que la fausse sagesse est la même dans tous les temps. Un autre objet des critiques de Lucien était les dieux du paganisme, et les délires de cette religion absurde. Mais cette partie de ses ouvrage est bien moins intéressante et moins originale: les chrétiens ayant prévenu presque toutes les observations sur les extravagances de la mythologie. Cette lecture peut même faire de très-mauvaises impressions sur des esprits superficiels. Le satirique confond le vrai et le faux, le bon et le mauvais, et donne à ses sarcasmes une étendue qui compromet les vérités les plus respectables. Les chrétiens, en démolissant le monstrueux édifice du paganisme, le remplaçaient par un bâtiment auguste, solide et excellemment assorti dans toutes ses parties. Lucien ne sait que détruire, et laisse son lecteur dans un désert qui ne diffère presque point d'un néant parfait. On remarque aussi que ce Grec érige en héros des misérables que la police de nos villes ne souffrirait point dans les rues (*voyez* DEMONAX); Lucien lui-même s'est assuré une place parmi eux; il ne respecte ni la bienséance ni la pudeur. Son goût pour l'épicurisme paraît par l'éloge qu'il fait d'Épicure, en l'appelant « un homme digne d'être placé » sur les autels, un esprit divin,

» un sage qui a mis dans les rou- » tes de la vraie sagesse et du vrai » bonheur tous ceux qui ont » écouté ses leçons. » Il n'a point écrit expressément contre le christianisme, mais il a horriblement maltraité et J.-C. et ses adorateurs, dans son récit de la mort de Pérégrin, qu'il suppose très-faussement avoir joué un grand rôle parmi les chrétiens. Il est difficile de comprendre après cela comment quelques savants ont pu croire qu'il a été chrétien lui-même. Le dialogue intitulé *Philopatris*, sur lequel ils fondent son prétendu christianisme, ne peut avoir été fait par "Lucien". L'auteur de cet ouvrage, écrit sur la fin du premier siècle, dit qu'il avait vu saint Paul, et qu'il avait reçu de lui le baptême; ce qui ne convient pas à Lucien, qui florissait sous Marc-Aurèle, et qui mourut un siècle après saint Paul. (*Voyez* les "Notes" de la dernière édition de Lucien à Amsterdam, et une savante "Dissertation" de Conrad Gesner.) [Lucien demeura long-temps à Rome, et les vices de cette ville lui inspirèrent sa satyre intitulée *Nigrinus*. Les ouvrages qu'il écrivit pendant le temps qu'il exerça la profession de rhéteur, furent : | les *deux Phalaris*, | le *Tyrannicide*, | le *Médecin déshérité par son père;* | les *Dipsades*, | *Zeuxis*, | les *Cygnes*, | *Hésiode*, | *Hérodote*, | les *Bains d'Hippias*, | *Bacchus*, | *Hercule*, | le *Scythe*, | l'*Eloge de la Patrie*, | l'*Eloge de la Mouche*, etc. A quarante ans, il renonça à l'art frivole des rhéteurs, et se livra au pyrrhonisme, qu'il porta à l'extrême. Il écrivit alors | les *Dialogues des Dieux et des Morts*, | *Timon*, | le *Jupiter tragique*, | le *Jup. confondu*, — *Charon*, | les *Ressuscités*, l'*Assemblée des Dieux*, *Menippe*, | le *Coq*, | les *Lapithes*, | les *Vœux*, | les *Sectes à l'encan*, | le *Dialogue des Courtisanes*, | l'*Ane*, | la *Manière d'écrire l'histoire*, traité dédié aux gens de lettres; | les *Littérateurs à la solde des grands*, | *Charidème*, | le *Peregrinus* et le *Philopatris* ont été mis à l'"index", etc. Il avait vécu à Athènes, avec le vieux philosophe Démonax, et y fut témoin de l'action du cynique Peregrinus, apostat du christianisme, qui se brûla publiquement aux jeux olympiques, l'an 165 de J.-C. Les ouvrages de Lucien ont été traduits en plusieurs langues.] Suidas rapporte qu'il mourut dévoré par les chiens, en punition de ce qu'il avait plaisanté sur J.-C.; mais le silence des auteurs contemporains peut rendre cette anecdote douteuse. D'Ablancourt a traduit les "ouvrages" de Lucien, Amsterdam, 2 vol. in-8°, 1709; mais quiconque ne les connaît que par cette version lâche, infidèle et tronquée, ne peut en avoir qu'une très-fausse idée. L'abbé Massieu en a donné une meilleure, Paris, 1781, 6 vol. in-12, effacée cependant par celle qui a paru en 1788 avec des *notes* historiques et critiques, par Belin de La Ballue, Paris, 6 vol in-8°. Les éditions les plus recherchées des ouvrages de Lucien sont: celle de Paris, in-fol., 1615, en grec et en latin, par Bourdelot; d'Amsterdam, 1687, 2 vol. in-8°, *cum notis variorum*, et de la même ville, 1743, 3 vol. in-4° auxquels il faut joindre un *Index*, Utrecht, 1746, in-4°.

LUCIEN (Saint), prêtre d'Antioche et martyr, avait d'abord évité la fureur de la persécution de Dioclétien; mais, ayant été dénoncé par

un prêtre sabellien il fut conduit devant Maximin, surnommé "Daïa". Au lieu de blasphémer la religion chrétienne, comme on voulait le lui persuader, il composa pour sa défense une *Apologie* éloquente. Maximin le fit tourmenter de plusieurs manières; mais n'ayant pu ébranler sa foi, il le fit noyer (selon quelques-uns, décapiter) vers l'an 312. L'illustre martyr emporta au tombeau une grande réputation de savoir et de sainteté. Il avait ouvert à Antioche une école pour développer les principes de la religion, et pour aplanir les difficultés de l'Ecriture. Il ne nous reste aucun des ouvrages qu'il avait composés. Saint Jérôme dit qu'il avait revu avec beaucoup soin la version des Septante. Toutes les Églises qui étaient entre Antioche et Constantinople se servaient de cette version. On l'accusa d'avoir eu du penchant pour l'arianisme. Il est certain que les principaux chefs des ariens avaient été disciples du saint martyr; mais ils s'éloignèrent des vérités que leur maître leur avait enseignées, et se servirent de son nom pour répandre leurs erreurs. Saint Athanase l'a justifié de façon à dissiper tous les nuages répandus sur sa foi. — Il y a eu trois autres Lucien: l'un martyrisé sous Dèce, l'an 250; l'autre premier évêque de l'Eglise de Beauvais; et un troisième dont nous avons une *Lettre sur l'invention du corps de saint Etienne*. Il a vécu dans les quatrième et cinquième siècles, et écrivait l'an 415. (*Voyez* Gamaliel.)

LUCIFER, c'est-à-dire "porte-lumière", fils de Jupiter et de l'Aurore, selon les poëtes, est, suivant les astronomes, la planette brillante de Vénus. Lorsqu'elle paraît le matin, elle se nomme "Lucifer", mais on l'appelle "Hesperus", c'est-à-dire "l'étoile du soir", lorsqu'on la voit après le coucher du soleil. — Lucifer est le nom qu'on donne ordinairement au premier ange rebelle, précipité du ciel aux enfers; dénomination fondée sur un passage d'Isaïe (*chap.* 14), où ce prophète parle à la vérité littéralement du roi de Babylone, mais qui, dans le sens figuré, exprime très bien la chute du premier ange. Aussi les saints Pères l'ont-ils ainsi expliqué, et les expressions dont le prophète se sert marquent assez qu'il prétend retracer cet ancien et mémorable événement à l'occasion du châtiment de ce roi impie et superbe. La chute des anges n'a pas été inconnue aux sages profanes. (*V.* le Catéch. philos., nos 264, 265, et les articles Asmodée, Ophionée, etc.)

LUCIFER, fameux évêque de Cagliari, métropole de la Sardaigne, où il était né, convaincu que les ariens, en attaquant saint Athanase, en voulaient réellement à la foi de Nicée, obtint du pape Libère de convoquer un concile à Milan, en 355. Il y soutint la cause de saint Athanase avec tant de véhémence et d'intrépidité, que l'empereur Constance, irrité de son zèle, l'exila à Germanicie en Syrie. Il trouva sur le siége épiscopal de cette ville Eudoxe, l'un des chefs de l'arianisme. Son ardeur contre cette hérésie ne s'y ralentit pas, ce qui le fit transporter à Eleuthéropolis, il y trouva également de quoi exercer son zèle: Eutychius, fameux arien, en était évêque. Ce fut là que ce dernier écrivit son premier livre

contre Constance, qui le relégua dans la Thébaïde en Egypte, où il resta jusqu'à la mort de ce prince. Lucifer, rappelé sous Julien, en 361, alla à Antioche, y trouva l'Eglise divisée, et ne fit qu'augmenter le schisme en ordonnant Paulin. Cette ordination déplut à saint Eusèbe de Verceil, que le concile d'Alexandrie avait envoyé pour terminer cette querelle. (*Voy.* MELÈCE de Mélitine.) Lucifer, inflexible dans ses sentiments, se sépara de sa communion, et ternit, par cette espèce de schisme, l'éclat de ses triomphes sur l'arianisme. Il causa un autre schisme dont les conséquences furent plus funestes. Il refusa de communiquer non seulement avec les pères de Rimini, qui, après leur repentir public, avaient été conservés sur leurs siéges, mais même avec ceux qui les recevaient à la communion, c'est-à-dire avec le pape de toute l'Eglise. Il eut un grand nombre de partisans en Orient, en Egypte, en Afrique, en Espagne et en Sardaigne, qui furent appelés "lucifériens". Il se retira à Cagliari, où il mourut l'an 371. Il nous reste de lui : | cinq *Livres* contre l'empereur Constance ; | un *Livre* contre les rois apostats ; | les livres intitulés : *Il ne faut point épargner les pécheurs* ; *On ne doit point communiquer avec les hérétiques* ; | *Nous devons mourir pour le fils de Dieu*, imprimés à Paris en 1568, par les soins de du Tillet, évêque de Meaux. Ces ouvrages sont écrits avec aigreur ; et malgré les éloges que quelques Pères ont pu en faire par égard au zèle de l'auteur pour la pureté de la foi, on ne peut disconvenir que son caractère n'était pas assez modéré, ni ses expressions assez mesurées. Lucifer était recommandable par des mœurs pures, par son savoir, par son détachement du monde. Les anciens auteurs ne lui reprochant que son schisme, on ne doit point lui imputer les maximes hétérodoxes que Théodoret attribue à ses sectateurs : ceux-ci en ont été les inventeurs ; et quant à son schisme, il peut se faire qu'il ne l'ait point envisagé comme une vraie séparation, mais seulement comme un mécontentement marqué, qu'il croyait devoir témoigner pour ramener les autres à une rigueur qui lui paraissait nécessaire. « Dans » ces temps, dit un auteur moderne, où les communications » entre les provinces et les évêques » étaient plus régulières et peu » sûres, où le conflit des opinions » et les rapports contradictoires » rendaient l'état des choses difficile à connaître, il peut se » faire que Lucifer ait été mal » instruit de l'affaire de Rimini, » et des autres qui ont outré son » zèle et dérouté sa prudence. » On célèbre sa fête à Cagliari le 20 mai. Les curieux peuvent consulter un livre imprimé dans cette ville en 1639, sous ce titre : "Defensio sanctitatis B. Luciferi". | Voyez saint Jérôme, "adversus luciferianos" ; saint Ambroise, "De obitu Satyri" ; Tillemont, dom Ceillier, etc.

LUCILIUS (Caïus), chevalier romain, né à Suessa dans le Latium, l'an 147 avant J.-C., était grand-oncle maternel du grand Pompée. Il porta d'abord les armes, suivant quelques écrivains, sous Scipion l'Africain, à la guerre de Numance, et fut intimement lié avec ce général, que, par ses bons mots, il délassait des fati-

gues des armes. On regarde Lucilius comme l'inventeur de la satire parmi les Latins, parce qu'il lui donna sa dernière forme, telle qu'Horace, Perse et Juvénal l'imitèrent depuis. Ennius et Pacuvius avaient, à la vérité, travaillé dans ce genre; mais leurs essais étaient trop grossiers pour qu'on leur donnât l'honneur de l'invention. Lucilius leur fut supérieur, et il fut surpassé à son tour par ceux qui vinrent après lui. Horace le compare à un fleuve qui roule un sable précieux parmi beaucoup de boue. De trente *Satires* qu'il avait composées, il ne nous reste que quelques fragments imprimés dans le "Corps des poëtes latins" de Maittaire. François Dousa les a publiés séparément, et la meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1661, in-4°, avec de savantes remarques. Lucilius mourut à Naples, âgé seulement de 46 ans, vers l'an 103 avant J.-C. Ce poëte disait "qu'il ne voulait ni des lecteurs trop savants, ni des lecteurs trop ignorants"; il eut ce qu'il souhaitait. Ses talents firent des enthousiastes qui, le fouet à la main, châtiaient ceux qui osaient dire du mal de ses vers. Leur admiration était déraisonnable à plusieurs égards: Lucilius versifiait durement, et quoiqu'il travaillât avec précipitation, ses ouvrages avaient un air forcé.

LUCILLE, fille de Marc-Aurèle et de Faustine, et sœur de l'empereur Commode, naquit l'an 146 de J.-C. Elle ne valait pas mieux que son frère, pour lequel elle eut, dit-on, des complaisances criminelles, et ne donna pas une grande idée de l'éducation qu'elle reçut du philosophe son père. Mariée à un homme qu'elle n'aimait pas (Lucius Verus), elle avait donné son affection à un amant qu'elle voulait élever, et ne pouvait souffrir de se voir obligée de céder le pas à Crispine, épouse de Commode. Ces raisons la portèrent à former une conjuration contre ce prince. Pompéien, à qui elle avait fiancé sa fille, fut le principal acteur de cette tragédie. Elle y fit aussi entrer Quadrat et plusieurs autres sénateurs; mais elle n'en dit rien à son mari. Commode, entrant un jour dans l'amphithéâtre par un endroit secret et obscur, le jeune Pompéien, qui l'y attendait, lui montra son poignard et lui dit: "Voilà ce que le sénat t'envoie". Tandis qu'il veut le massacrer, les gardes de l'empereur l'arrêtent; bientôt son procès et celui de ses complices furent faits, et ils subirent le dernier supplice. Lucille fut envoyée en exil à Caprée, et quelque temps après, on la fit périr: elle avait environ 38 ans.

LUCINE, divinité qui présidait aux accouchements chez les Romains, était la même, selon quelques-uns, que Junon; et selon d'autres, que Diane. On lui donna le nom de "Lucine", du mot "lux", parce qu'on croyait qu'elle soulageait les femmes en travail dans leurs douleurs, et qu'elle les faisait promptement mettre au jour leur fruit:

> Quæ laborantes utero puellas
> Ter vocata audis, etc. Hor.

***LUCINI** (Louis-Marie), religieux de l'ordre de Saint-Dominique et cardinal, était né à Côme dans le Milanais, en 1666, d'une famille illustre, et avait quitté les avantages que pouvaient lui

procurer sa naissance et le crédit de sa famille, pour embrasser la pauvreté religieuse. Aux vertus de son état, il joignait une rare capacité, et jouissait d'une grande estime dans son ordre, où il fut appelé à remplir les emplois les plus honorables. En 1724, il était commissaire du saint-office; en 1743, Benoît XIV, dans sa première promotion, le créa cardinal. Il est auteur des ouvrages suivants: | *Esame e difesa de decreto pubblicato in Pondicheri, di monsignor Carlo Tomaso di Tournon, etc., approvato e confirmato con breve del sommo pontefice Benedetto XIII, in Roma, nella stamperia Vaticana*, 1728, in-4°. C'est, dit un critique, un chaos d'érudition. | *Anthitesis contra Hyacinthum Serri, conant em pontificiam infallibilitatem, certis terminis circumscribere*, Milan, 1736; | *Privilegia romani pontificis*, Venise, 1775. C'était un homme instruit, d'un jugement solide, mais très attaché aux opinions romaines. Il mourut en 1745, âgé de 79 ans.

LUCIUS Ier (Saint), monta sur la chaire de saint Pierre après saint Corneille, au mois de septembre de l'an 252, et fut exilé aussitôt après son élection. Il reçut la couronne du martyre le 4 ou le 5 de mars 253, n'ayant gouverné l'Eglise que cinq mois et quelques jours. Il ne reste rien de lui. Saint Cyprien lui écrivit une lettre sur sa promotion et sur son bannissement, qui ne fut pas long; il lui en écrivit une seconde lorsque le pape fut rappelé de son exil, pour lui temoigner la part qu'il prenait à cet événement. Entre autres décrets qu'on lui attribue, il y en a un qui ordonne que l'évêque sera toujours accompagné de deux prêtres et de trois diacres, afin qu'il ait des témoins de sa conduite.

LUCIUS II (Gérard DE CACCIANEMICI), natif de Bologne, bibliothécaire et chancelier de l'Eglise de Rome, puis cardinal, employé en diverses légations, succéda au pape Célestin II en 1144. Il eut beaucoup à souffrir des partisans d'Arnauld de Bresse, et mourut à Rome en 1145, d'un coup de pierre qu'il reçut dans une émeute populaire. On a de lui dix *Epîtres*, qu'on trouve dans les Annales de Baronius et dans la Bibliothèque de Cluny.

LUCIUS III (Humbaldo ALLINCIGOLI), natif de Lucques, succéda au pape Alexandre III en 1181. Le peuple de Rome s'étant soulevé contre lui, il se retira à Vérone; mais peu après il rentra dans sa capitale, et soumit les rebelles avec le secours des princes d'Italie. Il fut ensuite obligé de se retirer de nouveau à Vérone, où il mourut en 1185. On a de lui trois *Epîtres*. Ce pape, dans le concile tenu à Vérone l'an 1184, où l'empereur Frédéric fut présent, fit une *Constitution* bien raisonnée, dans laquelle on voit le concours des deux puissances pour l'extirpation des hérésies. On y entrevoit aussi l'origine de l'inquisition contre les hérétiques, en ce que cette constitution ordonne aux évêques de s'informer par eux-mêmes, ou par des commissaires, des personnes suspectes d'hérésie, ce qui est d'ailleurs un devoir inhérent à la qualité d'évêque, et l'on peut dire que l'inquisition, sagement constituée et administrée, n'est qu'un supplément de la vigilance épiscopale. On y voit encore qu'après

que l'Eglise avait employé contre les coupables les peines spirituelles, elle les abandonnait au bras séculier, pour exercer contre eux les peines temporelles. (*Voyez* ISABELLE de Castille, LIMBORCH, etc.) On comprend que sous ce point de vue, les hérétiques ne l'ont pas épargné. Par un plat calembourg, ils l'ont comparé au brochet, en latin *Lucius*, dans une épigramme qui commence ainsi :

Lucius est piscis, rex atque tyrannus aquarum,
A quo discordat Lucius ille parum.

LUCIUS (Saint), évêque d'Andrinople, vers le milieu du quatrième siècle, célèbre dans l'Eglise par ses exils, et par le zèle qu'il fit paraître pour la foi catholique contre les ariens, était né dans les Gaules. On croit qu'il assista au concile de Sardique en 347, et qu'il mourut en exil.

LUCIUS, fameux arien, fut chassé du siége d'Alexandrie en 377, et mourut ensuite misérablement. Il avait usurpé le siége d'Alexandrie sur saint Athanase.

LUCIUS, LUCIDO, ou LUCIO (Jean), né à Traw en Dalmatie, d'une famille noble et ancienne, fit ses études à Rome avec succès, et s'y acquit l'estime des savants, surtout d'Ugheli, qui lui conseilla d'écrire l'histoire de sa patrie. Il suivit ce conseil, retourna en Dalmatie pour y faire les recherches nécessaires, visita les archives, les bibliothèques des monastères; mais il fut arrêté au milieu de ses recherches. Un nommé Paul Andronic, jaloux de son mérite et de ses talents, lui suscita des désagréments qui l'engagèrent à retourner à Rome, où il travailla à l'histoire projetée autant que ses Mémoires le lui permirent. Il mourut en 1664. Ses ouvrages sont : | *Mémoires historiques de Traw*, Venise, 1673, in-4°, en italien ; | *Histoire de la Dalmatie, et en particulier de Traw, de Spalatro et de Sebenico*, Venise, 1674, in-4°, en italien ; | *Dalmatia illustrata, seu Commentarii rerum Dalmatiæ et Croatiæ*, 1666, in-fol.; Vienne, 1758, in-fol., et dans *Scriptores rerum hungaricarum*, avec la « Vie » de l'auteur, par Matthias Belius. Il y règne beaucoup de critique, et les savants regrettent qu'il n'ait pu le rendre aussi complet qu'il aurait voulu. | *Inscriptiones Dalmaticæ, etc.; addenda vel corrigenda in opere de regno Dalmaticæ et Croatiæ*, Venise, 1673, in-4°.

LUCRÈCE (Lucretia), dame romaine, épousa Collatin, parent de Tarquin, roi de Rome. Un jour que son époux était à table avec les fils de ce monarque, il peignit la beauté de sa femme avec des couleurs si brillantes, que Sextus, fils aîné de Tarquin, prit du goût pour elle. Collatin, l'ayant mené chez lui le même jour, il vit que le portrait n'était pas flatté, et son amour naissant devint une passion violente. Impétueux dans ses désirs, il se déroba quelques jours après du camp d'Ardée pour voir l'objet de ses vœux. Il se glissa pendant la nuit dans sa chambre, et menaça de la tuer, et avec elle l'esclave qui le suivait, afin que le cadavre de ce malheureux, placé auprès d'elle dans un même lit, fit croire que la mort de l'un et de l'autre avait été le châtiment de leur crime. Lucrèce succombe à cette crainte; et Sextus, après avoir satisfait ses désirs, la laisse dans l'amertume de la plus vive

douleur. Elle fait appeler à l'instant son père, son mari et ses parents, leur fait promettre de venger son outrage, et s'enfonce un poignard dans le cœur, l'an 509 avant J.-C. Le fer sanglant dont elle s'était percée fut le signal de la liberté romaine. On convoque le sénat, on expose à ses yeux le corps de Lucrèce, et les Tarquins sont proscrits à jamais. Le tableau que fait Ovide de cette catastrophe, au 2e livre de ses "Fastes", est touchant et tracé de main de maître : cette infortunée ayant commencé le récit de sa funeste aventure devant ses parents assemblés, lorsqu'elle en fut venue à l'attentat qui consomma sa honte : "Restabant ultima", dit le poète.... "Flevit". Ce dernier trait est d'une vérité et d'une simplicité sublimes. Cette histoire prouve combien la foi conjugale était sacrée chez les anciennes nations, aussi long-temps que le luxe et la corruption des mœurs n'en altérèrent point les principes. (*Voy.* Abimelech.) On a souvent comparé Lucrèce à Susanne, mais tout l'avantage de la comparaison est à celle-ci. L'une préféra la vie à la vertu, et s'en priva ensuite dans l'accès d'un inutile désespoir ; l'autre aima mieux mourir et essuyer le reproche du crime que de le commettre. On connaît ces beaux vers latins ;

Casta Susanna placet; Lucretia, cede Susannæ,
Tu post, illa mori maluit ante scelus.

Un auteur moderne a fait contraster avec la faiblesse et les tardifs regrets de Lucrèce l'intrépidité d'une jeune religieuse, assaillie par cinq ou six soldats forcenés dans le pillage d'une ville de Pologne. « Pâle du danger que » court son innocence, elle se » prosterne aux pieds d'un de ces » furieux, et lui dit : Si tu veux » me respecter, je te rendrai in» vulnérable ; ce secret vient de » mes pères, fais-en l'essai sur » moi. Le soldat crédule tire son » sabre, et lui tranche la tête.» Sans juger avec rigueur la moralité de cette action sous tous les rapports, il faut convenir qu'en fait de courage et de chasteté, elle est bien propre à confondre les panégyristes de Lucrèce.

LUCRECE (Titus Lucretius Carus), poète et philosophe, naquit à Rome d'une ancienne famille, l'an 95 avant J.-C. Il fit ses études à Athènes, et c'est dans cette ville qu'il puisa les principes de la philosophie d'Epicure. Il fut le premier qui fit paraître dans Rome la physique, ornée des fleurs de la poésie. Le poète philosophe adopta "l'infini" d'Anaximandre et les "atômes" de Démocrite. Il tâche de concilier les principes de ces deux philosophes avec ceux d'Epicure, dans son poème *De rerum natura*, en six livres. Son ouvrage est moins un poème héroïque qu'une suite de raisonnements, quelquefois bons, mais plus souvent absurdes. Jamais homme ne nia plus hardiment la Providence, et ne parla avec plus de témérité de Dieu. Il semble que son but n'a été que de détruire l'empire de la Divinité, et d'enlever à l'homme les consolations que lui présentent la religion et une raison saine, qui, par la vue et l'usage des créatures, fait remonter jusqu'au Créateur. Il croit l'en dédommager par la jouissance des plaisirs sensuels, annoncés dans l'invocation même de son poème, où il appelle Vénus

la seule mère des plaisirs dont les hommes et les dieux puissent espérer de jouir :

Æneadum genitrix, divumque hominumque voluptas.

Cette brutale philosophie l'aveugla au point d'assurer que « les » yeux n'étaient pas faits pour » voir, mais qu'on s'avisait de » voir, parce qu'on avait des » yeux. » (*Voyez* Épicure.) Le poète ne vaut guère mieux que le philosophe. On a vu des littérateurs épris de la doctrine d'Épicure, pousser l'enthousiasme jusqu'à préférer son chantre à celui d'Énée. Ce paradoxe n'est pas nouveau, un ancien s'en plaignait déjà : "Lucilium pro Horatio, Lucretium pro Virgilio legunt". (Author annon. "De causis corruptæ eloq. ".) Il faut convenir que pour cela la corruption du goût ne suffit pas, il faut encore celle de l'esprit et du cœur. Quoique né avant Auguste, on prendrait Lucrèce pour un écrivain postérieur de trois siècles à Virgile, tant son style est dur, sa versification négligée, sa marche pénible et embarrassée. On a beau dire que le "pinceau de la poésie n'est pas fait pour les objets qu'il avait à peindre", cette excuse, imaginée par quelques uns de ses partisans, est suffisamment réfutée par les Géorgiques, dont la nature est aussi didactique que celle du poème épicurien. Lucrèce se fit mourir à la fleur de son âge, à 42 ans, l'an 52e avant J.-C., dans une frénésie causée, dit-on, par un philtre que lui donna sa maîtresse; mais si l'on considère la multitude des suicides que la doctrine d'Épicure produit tous les jours parmi nous, on ne sera pas dans le cas de recourir au philtre. Il est d'ailleurs constant que sa tête était depuis quelque temps dérangée par une bile noire, fruit de ses longues méditations sur le désespérant système du néant. La première édition de son ouvrage, faite à Vérone en 1486, est recherchée. On a encore celle *ad usum Delphini*, 1680, in-4°. Celle de Créech, avec la traduction en anglais, Oxford, 1695, in-8°, est plus belle que la réimpression de 1717. Ce traducteur avait si bien médité l'original, qu'il prit aussi le parti de se défaire, à l'âge de 41 ans. Le baron des Coutures en publia une traduction française en 1685, avec des notes. Cette version, qui n'est pas exacte, et qui pourrait être mieux écrite, a été éclipsée par celle qu'a donné M. La Grange, avec de savantes notes, Paris, 1767, 2 vol. in-8° et in-12. M. Le Blanc de Guillet en a donné, en 1789, une traduction en vers, dont un critique a porté le jugement qui suit : « une justice qu'il faut rendre à M. Le Blanc, c'est qu'il ne » contribua point par les charmes » de son style à répandre et à » faire aimer le poison de cette » doctrine scandaleuse et impie : » sa poésie est un puissant anti» dote contre la séduction. » M. de Pongerville a publié, en 1823, une traduction en vers de Lucrèce. Elle a eu d'honorables suffrages; nous n'osons cependant croire qu'on ait voulu les donner aux ridicules dissertations dans lesquelles le traducteur essaie de laver Lucrèce du reproche d'athéisme. (*Voyez* Marrolles Michel, Hénault Jean, Polignac et Marchetti.)

LUCULLUS (Lucius Lucinius), de famille consulaire, naquit vers

l'an 115 avant J.-C. Il montra de bonne heure des dispositions pour la philosophie et pour l'éloquence. Après avoir paru avec éclat dans le barreau, il fut fait questeur en Asie et préteur en Afrique. Il gouverna ces deux provinces avec beaucoup de justice et d'humanité. Ses premiers exploits militaires urent contre Amilcar, sur lequel l remporta deux victoires navales. Elevé au consulat et chargé de faire la guerre à Mithridate, il dégagea son collègue Cotta, que l'ennemi avait enfermé dans Chalcédoine, et remporta une victoire sur les bords du Granique, l'an 74 avant J.-C. L'année d'après, il reprit la Bithynie, à l'exception de la ville de Nicomédie, où Mithridate s'était enfermé. Il détruisit dans deux journées une flotte que ce prince envoyait en Italie. Mithridate, désespéré de la perte de ses forces maritimes, se retira dans son royaume, où le vainqueur le poursuivit. Les progrès de Lucullus furent d'abord assez lents, mais la fortune le seconda ensuite au-delà de ses espérances, et le dédommagea bien du danger qu'il avait couru d'être assassiné par un transfuge vendu à Mithridate. Les troupes de ce prince, ayant attaqué dans un lieu désavantageux un convoi escorté par quelques milliers de Romains, furent entièrement défaites et dissipées. L'alarme fut si vive dans le camp de Mithridate, qu'il prit la fuite, et se réfugia chez son gendre Tigrane, roi d'Arménie, l'an 72 avant J.-C. Lucullus passa l'Euphrate et vint fondre sur Tigrane, qui l'attendait avec une armée formidable. Ce lâche monarque fut des premiers à tourner e dos, dès qu'il vit le général romain s'avancer fièrement à pied et l'épée à la main. En fuyant, il perdit son diadème, qui tomba entre les mains de Lucullus; le consul, avec une poignée d'hommes, lui tua ou lui prit cent mille fantassins, et presque toute sa cavalerie. La prise de Tigranocerte, capitale du royaume, suivit de près cette victoire. Le roi d'Arménie avait transporté une grande partie de ses richesses dans cette ville; elles devinrent la proie du vainqueur. Ces succès de Lucullus ne se soutinrent pas; il n'essuya personnellement aucune défaite, mais il aliéna l'esprit de ses soldats par trop de sévérité et de hauteur. Cicéron appuya, par sa belle oraison "Pro lege Manilia", le vœu public, qui désignait Pompée pour le remplacer, et ce général vint effectivement lui ôter le commandement. Cependant le vainqueur de Tigrane, de retour à Rome, obtint les honneurs du triomphe. Sa vie fut depuis moins brillante, mais plus douce et plus tranquille. Il reconnut, et il dit souvent à ses amis, que "la fortune avait des bornes qu'un homme d'esprit devait connaître". Livré à l'étude et au commerce des hommes les plus ingénieux et les plus polis de son siècle, il passait avec eux les jours entiers dans une riche bibliothèque qu'il avait remplie de livres précieux, et destinés à l'usage de tous les savants. Il surpassa en magnificence et en luxe les plus grands rois de l'Asie, qu'il avait su vaincre. Il avait plusieurs salons, à chacun desquels il donna le nom d'une divinité; et ce nom était, pour son maître-d'hôtel, le signal de la dépense qu'il voulait faire. Pompée et Cicéron l'ayant surpris un

jour, il dit seulement qu'il souperait dans le salon d'Apollon, et on leur servit un repas qui coûta 25,000 livres. Il se fâcha un jour très-sérieusement contre son maître-d'hôtel, qui, sachant qu'il devait souper seul, avait fait préparer un repas moins somptueux qu'à l'ordinaire : « Ne sa» vais-tu pas, lui dit-il, qu'au» jourd'hui Lucullus devait sou» per chez Lucullus ? » Ce fut lui qui apporta du royaume de Pont les premiers cerisiers que l'on ait vus en Europe. Il tomba en démence dans ses derniers jours, et mourut à l'âge de 67 à 68 ans, avec la réputation d'un homme qui égalait Sylla pour le mérite militaire, et le surpassait pour les vertus civiles. Il fut fils tendre, bon frère, père indulgent, ami sincère, maître généreux, excellent citoyen, général habile. Il se piquait de la plus grande droiture, et, malgré ses profusions, il eût été difficile de trouver dans l'ancienne Rome un homme d'une probité plus sévère. (*Voy.* l'histoire de Lucullus, dans Plutarque et dans le premier volume des "Mélanges historiques et critiques" de M. le président d'Orbessan.)

LUDEWIG (Jean-Pierre), conseiller intime du roi de Prusse, chancelier du duché de Magdebourg, professeur en droit, naquit au château de Hohenhart, dans la Souabe, le 15 août 1668, et mourut le 7 septembre 1745, à 73 ans. Il a beaucoup écrit en latin et en allemand. On a de lui: | *Scriptorum rerum germanicarum*, Francfort et Leipsick, 1718, 2 vol. in-fol. ; | *Manuscripta omnis ævi, diplomata ac monumenta inedita*, 1720, 1740, 12 vol. in-8°; | la *Vie de Justinien et de Tribonien*, 1731 ; | *Œuvres diverses*, 1720, 2 vol.; | *Recueil des écrivains de l'histoire de l'évêché de Wurtzbourg*, Francfort, 1713, in-fol., en allemand; la plupart n'avaient pas encore été imprimés; 6° *Recueil des écrivains de l'évêché de Bamberg*, 1718, in-fol. Ces recueils sont estimés et recherchés. O trouve son Eloge dans le tome des journaux de Florence.

LUDGER (Saint), né vers l'an 743, d'une des premières maisons de Frise, fut mis de bonne heure, selon ses désirs, sous la conduite de saint Grégoire, disciple et successeur de saint Boniface, qui, prenant un soin particulier de son éducation, et charmé des progrès que son élève faisait dans les sciences et la vertu, lui donna la tonsure cléricale. Ludger voulant se perfectionner de plus en plus dans les connaissances propres à former son esprit et son cœur, passa en Angleterre et suivit pendant quatre ans et demi le célèbre Alcuin, qui était à la tête de l'école d'Yorck. Avare de son temps, il en partageait tous les moments entre les exercices de la religion et l'étude de l'Ecriture et des saints Pères. En 773, il retourna dans sa patrie; et saint Grégoire étant mort en 776, Albéric, son successeur, éleva Ludger à la dignité sacerdotale, et l'employa plusieurs années à prêcher l'Evangile dans la Frise. Le succès répondit à son zèle. Il convertit une multitude innombrable d'infidèles et de mauvais chrétiens, fonda plusieurs monastères et bâtit des églises de toutes parts sur les ruines du paganisme. Mais les Saxons étant venus fondre sur la Frise, il fut obligé d'interrom-

pre ses travaux apostoliques et de quitter le pays. Pendant ce temps, il fit un voyage à Rome, afin de consulter le pape Adrien II sur le parti qu'il avait à prendre pour exécuter la volonté de Dieu. Il se retira au Mont-Cassin pendant trois ans, et il pratiqua toutes les austérités de cette maison, sans y avoir fait néanmoins de vœux monastiques. Charlemagne ayant vaincu les Saxons et s'étant rendu maître de la Frise en 787, Ludger revint dans son pays et y continua ses missions. Il annonça l'Évangile aux Saxons, et en convertit un grand nombre. Il porta la lumière de la foi dans la Westphalie, et fonda le monastère de Werden dans le comté de la Marck en 802 Hildebaud, archevêque de Cologne, sacra Ludger évêque de Mimigardeford, malgré la résistance de ce dernier. Ce fut alors que la ville de Mimigardeford prit le nom Munster, du monastère que Ludger y batit pour des chanoines réguliers, destinés à faire l'office divin dans la cathédrale. Le nouvel évêque joignit à son diocèse cinq cantons de la Frise, qu'il avait gagnés à J. C. On lui est encore redevable de la fondation du monastère de Helmstadt, dans le duché de Brunswick, qui depuis fut appelé de son nom. Doux et affable envers les pauvres, il était plein de fermeté et de résolution à l'égard des riches enflés de leurs trésors, et d'une rigueur inflexible envers les pécheurs impénitents. Une dame de qualité, coupable d'inceste, en fit l'expérience. Elle ne put rien gagner sur l'esprit de l'évêque; et comme elle ne se corrigeait pas, il la retrancha de la communion des fidèles. Dans tous les temps, la vertu eut des censeurs et des calomniateurs. Aussi celle de Ludger n'en fut pas à l'abri. On le décria auprès de Charlemagne; on lui reprocha qu'il ruinait son évêché, qu'il négligeait l'embellissement des églises de sa juridiction. Le prince donna dans le piége, et ordonna à Ludger de se rendre à la cour. Ludger obéit. Le lendemain de son arrivée, un officier le vint avertir que l'empereur l'attendait; mais comme il était occupé à dire son office, il répondit qu'il irait trouver le prince aussitôt qu'il aurait fini. L'empereur le fit chercher jusqu'à trois fois, et dès qu'il fut arrivé, Charlemagne lui demanda avec un peu d'émotion pourquoi il le faisait attendre si long-temps: « Je sais, sire, dit-il, tout ce que » je dois à votre majesté; mais » j'ai cru que vous ne trouveriez » pas mauvais que Dieu eut la » préférence. Quand on est avec » lui, il faut oublier toutes les » autres choses. D'ailleurs, en » agissant de la sorte, je me suis » conformé aux intentions de » votre majesté, puisqu'après » m'avoir choisi pour évêque, » elle m'a commandé de préférer » le service de Dieu à celui des » hommes. » Cette réponse fit seule sa justification, et l'empereur le traita avec distinction, et disgracia ceux qui avaient voulu le perdre. Ludger mourut en 809, après avoir exercé jusqu'au dernier moment les fonctions de l'apostolat.

LUDOLPHE de Saxe, d'abord dominicain, puis chartreux, était prieur de Strasbourg en 1330. Outre une traduction du livre de l'*Imitation*, qu'il passe pour avoir faite, on lui doit une *Vie* de

Jésus-Christ, in-fol., en latin, imprimée, à ce qu'on croit, en 1474, dans son monastère : elle a été réimprimée avec une version française, en 2 vol. in-fol. Ces deux éditions sont peu communes.

LUDOLPHE ou LUDOLF (Job), né en 1624 à Erfurt, d'une famille ancienne, s'appliqua à l'étude des langues avec un travail infatigable. Il voyagea beaucoup, visita les bibiliothèques des différents pays, en rechercha les curiosités naturelles et les antiquités, et forma des liaisons avec les savants. Il fut conseiller à Erfurt pendant près de 18 ans, et se retira à Francfort avec sa famille. L'électeur palatin le mit à la tête de ses affaires, et lui confià le soin de ses revenus. Ludolphe était aussi propre aux affaires de l'état qu'aux recherches pénibles des sciences. Son ardeur pour le travail était si vive, que dans ses repas même il avait toujours un livre devant les yeux. Il savait vingt-cinq langues, et s'était particulièrement appliqué à celle des Ethiopiens. Il mourut à Francfort en 1704, à 80 ans. Ses principaux ouvrages sont : | *Historia æthiopica*, Francfort, 1681, in-fol. On en publia en 1684 un abrégé en français. | Un *Commentaire sur cette histoire*, 1691, in-fol., en latin; | un *Appendix* pour le même ouvrage, 1693, in-4°, en latin. L'histoire des Ethiopiens, leur religion, leurs coutumes, sont dévelopées dans ces différents écrits avec beaucoup d'érudition, mais peu d'exactitude. L'abbé Renaudot en a relevé plusieurs fautes dans son *Histoire des patriarches d'Alexandrie*, et dans sa *Collection des liturgies orientales*; | une *Grammaire* et un *Dictionnaire abyssin*, 1698, in-folio; | *Dissertatio de locustis*, Francfort, 1694, in-folio; | *Fasta Ecclesiæ alexandrinæ* Francfort, 1691, in-fol.; | un grand nombre d'autres *Ouvrages*, dont on peut voir la liste dans la *Vie* de Ludolphe par Junker; mais il ne faut pas s'en tenir à l'idée exagérée que ce biographe donne des qualités et des connaissances de son héros. [Ludolphe avait été précepteur d'un jeune seigneur avec lequel il voyagea en Europe. Il vint à Paris, et l'ambassadeur de Suède lui confia l'éducation de ses enfants. En 1649, il fut envoyé à Rome pour recueillir les mémoires que J. Magnus, évêque d'Upsal, devait y avoir laissés; mais ses recherches furent inutiles. C'est dans cette ville qu'il étudia la langue éthiopienne, laquelle lui fut très utile dans l'histoire qu'il publia sur cette nation.]

LUGO (Jean de), né à Madrid en 1583, se disait de Séville, parce que son père y faisait sa résidence. Il se fit jésuite en 1603, et lorsque son père mourut, il partagea sa succession, qui était fort considérable, entre les jésuites de Séville et ceux de Salamanque. Après avoir enseigné la philosophie et la théologie en divers colléges, il fut envoyé à Rome pour y professer cette dernière science; ce qu'il fit avec succès pendant 20 ans. Le pape Urbain VIII le nomma cardinal en 1643, et se servit de lui en plusieurs occasions. Cette dignité ne lui fit rien perdre de son humilité, de sa modestie, ni de son amour pour la pauvreté et la simplicité religieuse; il ne souffrit jamais dans

son palais aucun meuble brillant ou précieux. Lugo mourut à Rome en 1660, à 77 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin, qu'on a recueillis en 7 gros vol. in-fol. Ils traitent tous de la théologie scolastique et morale, et furent imprimés successivement à Lyon, depuis 1633 jusqu'en 1660. Le volume qui a été le plus lu par les théologiens, est le 3e : *De virtute et sacramento pœnitentiæ*, publié à Lyon en 1638, et réimprimé en 1644 et 1651. Ceux qui ont prétendu voir dans ses ouvrages le "péché philosophique", ont mis dans cette accusation une animosité qui prouve mieux l'esprit de parti dont ils étaient animés, que l'erreur du cardinal, qui n'a jamais enseigné cette doctrine. Le cardinal de Lugo était fort charitable. Ce fut lui qui donna le premier beaucoup de vogue au quinquina, qu'on appela la "poudre de Lugo", et que les Anglais appellent encore aujourd'hui la "poudre des jésuites". Il la donnait gratuitement aux pauvres, et multipliait par là les occasions de s'assurer des propriétés de ce fébrifuge, qui se vendait alors très cher. — Son frère aîné François DE LUGO, jésuite comme lui, mort en 1652 à 72 ans, est auteur d'un "Commentaire" sur saint Thomas, en 2 vol. in-fol., d'un "Traité des sacrements" et de plusieurs "Traités de théologie", 3 vol. in-4°.

LUILLIER ou LHUILLIER (Jean), d'une famille ancienne de Paris, seigneur d'Orville et maître des comptes, fut élu prévôt des marchands en 1592. Il rendit de grands services à Henri IV, et obtint pour récompense une charge de président à la chambre des comptes, que le roi créa en sa faveur. — De la même famille était Jean LUILLIER, fils de l'avocat général du parlement de Paris, qui fut recteur de l'université en 1447, docteur et professeur en théologie quelque temps après, puis évêque de Meaux en 1483. Il fut aussi confesseur de Louis XI, et ne contribua pas peu à terminer la guerre du "Bien public". Il mourut le 11 septembre 1500, âgé d'environ 75 ans.

LUILLIER (Madeleine), fille du président Jean Luillier, fut mariée à Claude Le Roux de Sainte-Beuve, conseiller du parlement de Paris. Ayant perdu son époux, elle quitta les délices du siècle, dont les suites sont si amères, et s'attacha à un bien plus solide et indépendant des événements humains. Après avoir fondé à Paris le monastère des religieuses ursulines du faubourg Saint-Jacques, elle les édifia par ses vertus, et y mourut en odeur de sainteté l'an 1628.

LUISINO, LUISINI, ou LUISINO (François), célèbre humaniste d'Udine dans le Frioul, recommandable par son amour pour la littérature, et par l'intégrité de sa vie, enseigna quelque temps les lettres grecques et latines à Reggio, et devint secrétaire du duc de Parme. Il mourut en 1568, à 45 ans. On a de lui : | *Parergon libri tres, in quibus tam in græcis quam in latinis scriptoribus multa obscura loca declarantur*. Cet ouvrage est inséré dans le tome 3 du recueil de Jean Gruter, intitulé : "Lampas seu fax artium, hoc est Thesaurus criticus". | Un *Commentaire* latin sur l'Art poétique d'Horace, Venise, 1554, in-4°. — Il ne faut pas le confondre avec

Louis Luisino (Aloysius Luisinus), natif d'Udine, qui vivait dans le même temps, a mis en vers hexamètres les Aphorismes d'Hippocrate, Venise, 1552, in-8°, et a donné le "Recueil des auteurs qui ont traité de la maladie vénérienne", 2 vol. in-fol., imprimés à Venise, l'un en 1567, l'autre en 1599. Boerhaave a donné une nouvelle édition de cet ouvrage à Leyde, 1728, in-fol. On connaît encore Louis Luisino par son excellent traité *De compescendis animi affectibus*, Bâle, 1562, in-8°, et Strasbourg, 1713.

LUITPRAND, roi des Lombards, succéda à son père Ansprand en 713. Il fut toujours lié d'amitié avec Charles-Martel, soumit Thrasimond, duc de Spolette, et mourut en 743. C'était un prince pieux et zélé pour la religion catholique. Il acheta par une somme considérable le corps de saint Augustin, qui avait été transporté d'Afrique en Sardaigne, et le fit déposer à Pavie avec beaucoup de solennité et de magnificence. [Toute la famille d'Ansprand, tuteur de Luitberg, était tombée en 702, entre les mains d'Aribert II, qui avait usurpé sa couronne. Ce tyran fit mutiler la famille d'Ansprand excepté le jeune Luitprand, qui rejoignit son père en Bavière. Ansprand détrôna Aribert, s'empara de la couronne, à laquelle succéda Luitprand. Ce roi fit des conquêtes dans la Grèce, secourut Charles-Martel contre les Sarrasins, fit alliance avec les Grecs contre le pape Grégoire II; mais il conclut la paix en 737, et depuis lors il se montra un zélé catholique.]

LUITPRAND, Luitprand, ou Litobrand, diacre de Pavie, puis évêque de Crémone, fit deux voyages à Constantinople en qualité d'ambassadeur, l'un en 948, au nom de Bérenger II, roi d'Italie, avec qui il se brouilla à son retour; l'autre en 968, au nom de l'empereur Othon, auprès duquel il s'était retiré, après avoir été disgracié de Bérenger. Il fut l'interprète de cet empereur au concile de Rome de l'an 963. La meilleure édition des œuvres de Luitprand est celle d'Anvers en 1640, in-fol., donnée par Jérôme de la Higuera et Laurent Ramiresius. Le style en est dur, serré et très véhément. Il affecte de faire parade de grec, et de mêler des vers à sa prose. On y trouve une *Histoire de ses légations à Constantinople*, et une *Relation* en 6 livres de ce qui s'était passé en Europe de son temps. Le 6e livre n'est pas entièrement de lui, le 6e chapitre inclus le 11e sont d'une main étrangère. L'*Histoire* de sa légation auprès de Nicéphore Phoças, l'an 968, avait été publiée par Henri Canisius Ingolstadt, l'an 1600. Ses récits ne sont pas toujours fidèles; il est ou flatteur ou satirique. Le livre des "Vies des Papes", depuis saint Pierre jusqu'à Formose, et les "Chroniques des Goths", qu'on lui attribue, ne sont point de lui.

LULLE, en espagnol "Lulio" (Raimond), surnommé le "le Docteur illuminé", né à Palma dans l'île de Majorque en 1236, s'appliqua avec un travail infatigable à l'étude de la philosophie des Arabes, de la chimie, de la médecine et de la théologie. Il alla ensuite annoncer les vérités de l'Evangile en Afrique, et fut assommé à coups de pierres en

Mauritanie, le 29 mars 1315, à 80 ans. Il est honoré comme martyr à Majorque, où son corps fut transporté. Il nous reste de lui un grand nombre de *Traités* sur diverses sciences, dans lesquelles on remarque beaucoup d'étude et de subtilité, mais peu de solidité et de jugement. Quoiqu'il y ait encore aujourd'hui des gens qui prétendent qu'en saisissant la clef de ces mystérieux écrits, on trouve des connaissances vraies et simples, il est certain que cette voie d'y parvenir est pénible et puérile, qu'elle suppose dans celui qui la trace, un esprit tortueux et faux, et fronde la première qualité de l'enseignement, qui est la clarté. On a donné à Mayence, en 1714, le catalogue des ouvrages de cet auteur, in-8°. On y trouve des *Traités* sur la théologie, la morale, la médecine, la chimie, la physique, le droit, etc.; car les docteurs de ces siècles embrassaient toutes les sciences, quoiqu'ils n'en possédassent parfaitement aucune. Il n'est cependant pas certain que les ouvrages énoncés dans ce catalogue soient tous de lui; on peut croire que plusieurs auteurs, pour donner de la vogue à leurs ouvrages les ont décorés de ce nom célèbre alors; par là on concilie très simplement et sans efforts les idées contradictoires qui résultent des écrits de cet homme si fameux. On a en français deux *Vies* de Raymond Lulle : l'une est de M. Perroquet, Vendôme, 1667, in-8°; l'autre du P. Jean-Marie de Vernon, Paris, 1668, in-12. Jordanus Brunus a donné deux ouvrages qui ont rapport à l'histoire de Lulle : | *Liber de Lampade combinatoria R. Lulli*, Prague, 1588, in-8°; | *De compendiosa architectura et complemento artis Lulli*, Paris, 1582, in-16. Mais cet apostat, fanatique forcené, dont les organes étaient évidemment dérangés, ne mérite aucune croyance dans ce qu'il dit de Lulle. Les écrivains qui prononcent difficilement sur le caractère des hommes extraordinaires, pour lesquels le bien et le mal semblent plaider avec une force à peu près égale, regardent Raimond Lulle comme un personnage presque indéfinissable. Sa vie fut d'abord dissipée et même libertine; il se montra ensuite frère très fervent du tiers-ordre de Saint-François, amateur de la solitude et solliciteur assidu des princes, qu'il vit tous et pressa jusqu'à l'importunité, pour les faire entrer dans les plans de son zèle; négociateur d'une activité unique, auteur de plus de volumes qu'un homme n'en pourrait transcrire et presque lire durant la mesure ordinaire de la vie, accusé d'hérésie et martyrisé chez les mahométans d'Afrique; homme en un mot si différent de lui-même et chargé de tant de contrariétés inconciliables, que si tout ce qu'on en raconte est vrai, les faits les plus romanesques ne sont plus chimériques. On lui a attribué jusqu'à la découverte du *grand œuvre*; et il se l'attribue lui-même, si le passage où il dit qu'il l'a apprise par révélation est réellement de lui. On a cru lui reconnaître des traits de ressemblance avec Paracelse et Corneil Agrippa; mais il paraît qu'il ne mérite pas cette comparaison. Le P. Kircher, dans son "Mundus subterraneus", prétend que si Lulle a eu des travers, il ne faut pas douter qu'il

n'en ait fait pénitence dans la vie austère et édifiante qu'il a menée ensuite; qu'il avait résolu de brûler ses livres, mais que ses disciples les ont dérobés à cet acte de sagesse et de justice. [L'ouvrage de Lulle qui a fait le plus de bruit, fut son *Art général*, qu'il écrivit d'après un songe qu'il eut au pied d'un arbre où il s'était endormi. Il écrivit ensuite l'*Art inventif de la vérité*, l'*Art démonstratif* et l'*Arbre des Sciences*. Il fit plusieurs voyages à Rome, donna des leçons à Montpellier, à Paris, à Alcala et y fonda un collége. Il en fonda d'autres en Italie. Trois fois il se rendit en Afrique, discuta avec les docteurs musulmans, et notamment avec Omar. Il en fut exilé deux fois, après avoir opéré plusieurs conversions; c'est la troisième fois qu'il y fut lapidé. Il expira sur le navire d'un marchand génois qui l'avait recueilli. Il se présenta au Concile de Vienne en 1311, pour demander qu'on établit des colléges dans toute la chrétienté, afin d'y expliquer les méthodes alors dites "Lulliennes", et dont le principal but était de combattre les erreurs d'Averroès. On a publié plus de "vingt ouvrages" de Lulle, parmi lesquels on trouve la *Cabale*, l'*Ars magna*, etc. Il a eu un grand nombre d'abréviateurs et de commentateurs.]

LULLE DE TERRACA (Raimond), surnommé "le Néophyte", de juif se fit dominicain, et retourna ensuite au judaïsme. Il soutint des erreurs monstrueuses, condamnées par le pape Grégoire XI, en 1376.

LULLI (Jean-Baptiste), musicien, né à Florence en 1633, quitta sa patrie de bonne heure. Ce fut un officier français qui engagea Lulli, encore jeune, à aller en France. A peine fut-il arrivé, qu'il se fit rechercher pour le goût avec lequel il jouait du violon. Mademoiselle de Montpensier l'attacha à son service; et Louis XIV lui marqua bientôt après le cas qu'il faisait de son talent, en lui donnant l'inspection sur ses violons. On en créa même une nouvelle bande en sa faveur, qu'on nomma les "petits-violons", par opposition à la bande des "vingt-quatre", la plus célèbre alors de toute l'Europe. Les soins de Lulli, et la musique qu'il fournit à ses élèves, mirent en peu de temps les petits-violons dans la plus haute réputation. Lulli a fait dans la musique plusieurs innovations qui lui ont toutes réussi. Avant lui, la basse et les parties du milieu n'étaient qu'un simple accompagnement, et l'on ne considérait que le chant du dessus dans les pièces du violon; mais Lulli a fait chanter les parties aussi agréablement que les dessus. Il y a introduit des *fugues* admirables, il a étendu l'empire de l'harmonie; il a trouvé des mouvements jusqu'alors inconnus à tous les maîtres. Il a fait entrer dans les concerts jusqu'aux tambours et jusqu'aux timbales; des faux accords et des dissonances, écueil ordinaire où les plus habiles échouaient, Lulli a su composer les plus beaux endroits de ses ouvrages, par l'art qu'il a eu de les préparer, de les placer, et de les sauver. Le caractère de la musique de cet artiste est une variété merveilleuse, une mélodie et une harmonie qui enchantent. Ses chants sont si naturels et si insinuants, qu'on les

retient, pour peu qu'on ait de goût et de disposition pour la musique. Lulli mourut à Paris, en 1687, à 54 ans, pour s'être frappé rudement le bout du pied en battant la mesure avec sa canne. Le mauvais germe que la débauche avait mis dans son sang fit empirer le mal. Au premier danger, Lulli consentit à livrer à son confesseur un opéra nouveau, *Achille et Polixène;* le confesseur le brûla. Quelques jours après, Lulli se portant mieux, un prince qui aimait ce musicien fut le voir : « Eh quoi! Baptiste, lui dit-il, » tu as jeté ton opéra au feu? Tu » étais bien fou de brûler une si » belle musique! — Paix, paix, » monseigneur, lui répondit Lulli » à l'oreille, je savais bien ce que » je faisais : j'en avais une seconde » copie. » Trait qui, du premier abord, ne paraît que plaisant, mais qui dans le fond marque une âme fausse et hypocrite. Une rechute lui fit bientôt tenir un langage différent. Il se fit mettre sur la cendre, la corde au cou, fit amende honorable, et chanta les larmes aux yeux : "Il faut mourir, pécheur", etc. Lulli formait lui-même ses musiciens et ses acteurs. Son oreille était si fine, que d'un bout du théâtre à l'autre, il distinguait le violon qui jouait faux. Dans son premier mouvement de colère, il brisait l'instrument sur le dos du musicien : la répétition faite, il l'appelait, lui payait son instrument plus qu'il ne valait, et l'emmenait dîner avec lui. Lulli avait l'enthousiasme du talent, sans lequel on réussit toujours faiblement. Il savait ce qu'il valait dans son genre, et le faisait trop sentir aux autres. Malgré une ardeur continuelle de caractère, personne n'apportait dans la société plus de gaîté que lui, mais une gaîté qui dégénérait en polissonnerie. Il était violent et emporté, et l'on a peine à croire tous les traits qu'on cite de sa fureur. La grossesse de mademoiselle Le Rochois retardant la représentation d'un de ses opéras, il donna à cette actrice un coup de pied dans le ventre, et lui fit faire une fausse couche. Boileau, dans "l'Epître" au marquis de Seigneley le peint par ses six vers :

En vain par la grimace un bouffon odieux
A table nous fait rire et divertit nos yeux :
Ses bons mots ont besoin de farine et de plâtre.
Prenez-le tête-à-tête, ôtez-lui son théâtre,
Ce n'est plus qu'un cœur bas, un coquin ténébreux,
Son visage essuyé n'a plus rien que d'affreux.

On a de lui des *Opéras*, des *Tragédies*, des *Pastorales*, des *Divertissements;* outre ces pièces, Lulli a encore fait la musique d'environ 20 ballets, et de plusieurs comédies de Molière; des *Trios* de violons et plusieurs *Motets* à grand chœur, etc.

* LUMAGUE (La vénérable mère Marie DE), fondatrice et institutrice des Filles de la Providence, naquit à Paris, le 29 novembre 1599, d'une famille honorable. Ses grâces naturelles étaient rehaussées par une excellente éducation et par des vertus précoces, qu'elle devait en grande partie à son sage directeur, le P. Lebrun, célèbre dominicain. Recherchée par plusieurs personnes qui demandaient sa main, mademoiselle de Lumague pouvait faire un mariage sortable; mais elle préféra la vie solitaire du cloître, et entra dans un couvent de capucines. Ce ne fut pas sans regrets qu'elle dut en sortir avant d'y avoir prononcé ses vœux, la faiblesse de sa santé ne lui permettant pas de suivre les

règles austères de cet ordre. Sollicitée par ses parents, et par pure obéissance, elle épousa, en 1617, François Pollion, qui fut nommé résident de France à Raguse. Madame de Lumague étant devenue enceinte, ne put suivre son époux; et après sa délivrance, lorsqu'elle se préparait à le joindre, elle apprit la nouvelle de sa mort. Madame de Lumague se consacra entièrement à l'éducation de sa fille, vivait dans la retraite, et n'en sortit que sur l'invitation de la duchesse d'Orléans, qui l'avait nommée dame d'honneur et gouvernante de ses filles. Au milieu de la cour la plus brillante de l'Europe, madame de Lumague menait une vie aussi régulière que si elle eût demeurée dans un cloître. Quand l'éducation des jeunes princesses fut terminée, elle retourna dans sa retraite, et eut le bonheur de connaître saint Vincent de Paul, dont elle partagea les vues charitables, et tint, aussitôt qu'elle eut marié sa fille, la promesse qu'elle avait faite à ce vénérable religieux, elle fonda en conséquence, en 1630, l'institut des *Filles de la Providence*, chargée d'instruire les pauvres enfants de la campagne, dont elle fixa le nombre à trente-trois, distribuées dans les villages des environs de Paris. La fortune de la vertueuse fondatrice était presque épuisée par cette sainte œuvre; des personnes charitables vinrent à son secours, et la reine régente se déclarant enfin protectrice du nouvel institut, lui donna en 1651, une maison située au faubourg Saint-Marceau. Madame de Lumague, tranquille de ce côté, coopéra, avec saint Vincent de Paul, à l'établissement de la maison des *Nouvelles Catholiques*, que le maréchal de Turenne dota généreusement. Tourmentée depuis dix-huit ans d'une maladie douloureuse, et sentant sa fin approcher, madame de Lumague désira mourir dans les bras de ses chères *Filles de la Providence*. A peine arrivée à Paris et dans leur maison, elle n'eut que le temps de recevoir les secours de l'Eglise, et mourut le 4 septembre 1657, âgée de 58 ans. On a écrit plusieurs *Vies* de cette dame : la meilleure est celle de l'abbé Collas, Paris, 1744, in-12, avec un portrait gravé par Roy. C'était un tribut de reconnaissance de l'auteur, qui, ayant perdu la vue, attribua sa guérison à sa dévotion pour la vénérable Marie de Lumague.

* LUMIÈRE (Clotilde), de la congrégation des Sœurs de la Charité de Nevers, supérieure de l'institution des sourds-muets de Bordeaux, née à Castillon, morte à Bordeaux en 1833, appréciant le monde de bonne heure, entra, dans la congrégation des Sœurs de la Charité et de l'instruction chrétienne de Nevers. Elle fut enfermée à Bordeaux pendant la révolution, et son frère, avocat dans cette ville, fut une des victimes de la terreur. Madame Lumière, attachée à l'institution des sourds-muets, y porta cette activité, cet esprit d'ordre et cette charité auxquels il est donné de faire de grandes choses. Elle était la mère des malheureux.

LUNA (Alvarez DE), gentilhomme espagnol, s'empara de l'esprit de Jean II, roi de Castille, maître despotique. Il abusa de son pouvoir, alluma la guerre dans le royaume, persécuta les grands, s'enrichit du bien d'autrui, et re-

çut de l'argent des Maures, pour empêcher la prise de Grenade. Convaincu de ces crimes, il fut condamné à Valladolid, l'an 1453, à avoir la tête coupée; elle fut exposée pendant plusieurs jours avec un bassin, pour trouver de quoi faire enterrer son corps. On assure que Luna ayant voulu savoir d'un astrologue quelle serait sa fin, celui-ci lui répondit qu'il mourrait à "Cadahalso". C'était le nom d'une de ses terres, et ce terme signifie aussi "échafaud" en espagnol. [*Voy.* pour de plus amples détails sa "Vie" par Castellani, Milan, 1346, in-fol. Elle a été traduite en français, Paris, 1720, et Madrid, en espagnol, 1784, in-4°.]

* LUNARDI (Vincent), célèbre aéronaute, né à Lucques en Italie en 1759, vint à Londres comme secrétaire du prince Caramanica, ambassadeur de Naples dans la Grande-Bretagne. Etonné de l'indifférence des Anglais pour la découverte des aéréostats, il construisit un globe en taffetas et offrit à Londres le premier spectacle d'une ascension, le 15 septembre 1784; il fit 12 voyages aérostatiques, tant en Angleterre qu'en Ecosse, où il fut nommé capitaine. Il donna aussi le spectacle d'une ascension à Lisbonne, à Palerme, et deux fois à Naples et à Madrid. Lunardi avait une grande instruction. Il existe à l'arsenal de Lisbonne de très-beaux modèles de canons de son invention, qui se chargeaient par la culasse. Il mourut à Lisbonne au couvent des Capucins italiens, où il s'était retiré à l'âge d'environ 40 ans.

LUNDORPIUS (Michel-Gaspard), écrivain allemand, a continué "l'Histoire de Sleidan", mais d'une manière très-imparfaite; cette *Continuation* qui est en 3 volumes, va jusqu'à l'an 1609. On a encore de lui : | *Acta publica;* | des *Notes* sur Pétrone, sous le nom supposé de "Georges Erhard", elles sont peu recherchées.

* LUNEAU DE BOISGERMAIN (Pierre-Joseph-François), savant instituteur, mais écrivain médiocre, naquit à Issoudun, en 1732, après avoir terminé ses études à Bourges, chez les jésuites, il fut admis dans leur ordre, y régenta pendant quelque temps les classes inférieures, et abandonna ensuite cette société pour venir s'établir à Paris, où il ouvrit des cours de grammaire, d'histoire et de géographie. Quelques ouvrages élémentaires qu'il publia furent favorablement accueillis. Il donna ensuite une édition des "Œuvres de Racine", Paris, 1768, 7 volumes in-8°, avec une vie de ce grand poète et des *Commentaires* qui sont encore recherchés aujourd'hui, malgré la critique qu'en a faite La Harpe; mais Luneau ayant voulu débiter lui-même les exemplaires de cette édition, les syndics de la librairie lui intentèrent un procès dans lequel il succomba. Pour se venger, il attaqua les libraires-éditeurs de l'Encyclopédie, et ne fut pas plus heureux. Alors, il imagina d'établir un bureau de correspondance, destiné à fournir aux amateurs les articles de librairie ancienne et moderne, aux prix de Paris; mais, cette entreprise n'ayant eu qu'un succès passager, il renonça aux spéculations commerciales, et publia des traductions interlinéaires, d'après le plan de Dumarsais. Il mourut à Paris, le 25 décembre 1801. On a de lui : | *Les vrais principes de la*

lecture, de l'orthographe et de la prononciation, Paris, 1759, in-8°. Cet ouvrage, dont l'idée et le plan appartiennent à Viard, fut souvent réimprimé. La huitième édition, 1792, est perfectionnée et considérablement augmentée. | *Discours sur une nouvelle manière d'enseigner et d'apprendre la géographie, d'après une suite d'opérations typographiques*, ib., 1759, in-12; | *Cours d'Histoire universelle; Petits éléments*, ib., 1768, 2 vol. in-8°; 3e édit., 1779; | *Recueil de Mémoires contre les libraires associés de l'Encyclopédie*, 1771-1772; | *Almanach musical*, 1781-1783, 3 vol. in-12; | *Cours de langue italienne*, 1783, 3 vol. in-8° et 1 vol. in-4°, version interlinéaire de la *Jérusalem délivrée* et des *Lettres péruviennes*, sur la traduction de Deodati; | *Cours de langue anglaise*, 1787 et 1800, 2 vol. in-8° et in-4° application de la même méthode à la traduction anglaise de *Télémaque* et du *Paradis perdu* de Milton; | *Cours de langue latine*, 1787-1789, 5 vol. in-8°; c'est encore l'application de la méthode de Dumarsais sur les "Commentaires" de César et "l'Énéide" de Virgile. Ces trois *Cours*, publiés d'abord chaque quinzaine, par cahiers, sous le titre de *Journal d'éducation*, eurent beaucoup de succès dans leur nouveauté, et celui de *langue latine*, devenu fort rare est encore très-recherché. | *Cours de Bibliographie*, ou *nouvelles productions des sciences de la littérature et des arts*, 1788, in-8°, 6 cahiers, de janvier à juillet 1788, contenant les titres des ouvrages français annoncés dans les journaux pendant le mois précédent; | *Observation sur l'amélioration du service des postes*, Paris, 1793, in-8°; | *De l'éducation des lapins*, 1798, in-8°; | *Idées et vues sur l'usage que le gouvernement peut faire du château de Versailles*, 1698, in-8°; | *Description des aimants artificiels de Lenoble*, 1801; | *Mémoires pour les imprimeurs et libraires de Paris*, ibid. On a encore de Luneau une brochure in-12, intitulée: *Zinzolin, jeu frivole et moral*, 1769. Il est éditeur de "l'Elite des Poésies fugitives", Londres (Paris), 1769, 5 vol. in-12, et il a eu part au "Dictionnaire du vieux langage" de Lacombe.

LUPI (Antoine-Marie), jésuite, né à Florence, mort à Palerme en 1737, a écrit beaucoup de dissertations savantes, surtout pour éclaircir les antiquités sacrées et profanes. Le P. Zaccaria a donné une "Edition" des Œuvres du P. Lupi, son confrère, à Faenza, 1785, 2 vol. in-4°, avec des notes. — Il ne faut pas le confondre avec Mario Lupi, camérier du pape Pie VI, et chanoine de Bergame, dont on a aussi d'excellentes dissertations sur les antiquités; entre autres: *Codex diplomaticus civitatis et Ecclesiæ bergamensis*; et *De parochiis, ante annum Christi millesimum*. Dans ce dernier ouvrage, imprimé à Bergame en 1788, 1 vol. in-4°, il ruine de fond en comble les prétentions des curés de Pistoie, qui voulurent s'ériger en évêques dans le conventicule qu'ils tinrent en 1786, pour renverser la hiérarchie et la discipline de l'Eglise. Il prouve que les cures et les curés sont d'institution moderne; qu'il n'y avait anciennement aucune paroisse dans les villes épiscopales, si on excepte Rome et Alexandrie, expose les raisons pourquoi il y en avait dans ces deux villes, et réfute ceux qui,

de là, ont conclu qu'il y en avait dans les autres; il réfute également quelques écrivains qui ont parlé de grandes paroisses qui, établies à la campagne, avaient sous elles plusieurs paroisses moindres et dépendantes, et montre qu'avant le XIe siècle, il n'y a point eu de telles paroisses. Il prouve enfin que ce qu'on a appelé le "sénat de l'Eglise", que les prêtres appelés "cardinaux", que ceux qui intervinrent avec voix consultative dans les conciles généraux ou provinciaux, n'étaient nullement curés ou recteurs de paroisse, et que ces prérogatives appartenaient dans leur plus ancienne origine au clergé supérieur ou bien aux chanoines des cathédrales. « Il est à souhaiter, dit un » critique, que les curés qui voudraient imprudemment s'élever » au-dessus de leur état, et du » rang qu'ils tiennent dans l'Eglise, » lisent cet ouvrage avec attention, » pour se guérir d'une erreur dangereuse; mais le nombre, grâce à » la divine Providence qui veille » sur l'ordre établi dans son église, » n'en est pas grand. Si on excepte » ceux que la nouvelle secte a su » s'associer pour travailler de concert avec elle à la subversion de » la foi catholique, on ne trouve » dans cette précieuse classe du » sacerdoce chrétien aucun membre atteint de la ridicule et ambitieuse envie de s'égaler aux » premiers pasteurs. »

LUPOT (François et Nicolas), habiles luthiers, élèves de Joseph Guarnerius, se sont fait une réputation européenne par la perfection de leurs instruments. Le dernier, né en 1758 à Stuttgard, et mort à Paris en juillet 1824, s'était établi en France dans l'année 1774. Il mérita d'être nommé le "Stradivarius" du siècle. On a sous son nom un petit ouvrage intitulé : *la Chélomanie* ou *le parfait Luthier*, Paris, 1806, in-12, dont la rédaction appartient à l'abbé Sibire.

LUPUS (Chrétien), ainsi nommé parce que son nom de famille "Wolf" signifie "loup", religieux augustin, né à Ypres en 1612, enseigna la philosophie à Cologne, puis la théologie à Louvain, avec un succès distingué. Il exerça ensuite les premières charges de son ordre dans sa province. Le pape Clément IX voulut lui donner un évêché, avec l'intendance de sa sacristie; mais le P. Lupus, préférant l'étude et le repos à l'esclavage brillant des dignités, refusa constamment l'un et l'autre. Innocent XI et le grand-duc de Toscane lui donnèrent aussi des marques publiques de leur estime. Il fut pendant quelque temps favorable au jansénisme; mais il se détacha de ce parti, et mourut bon catholique à Louvain en 1681, à 70 ans. Il s'était fait lui-même une épitaphe dans laquelle il disait modestement qu'il était « di» gnus, nomine reque, Lupus..... » indignus, non re, sed solo no» mine, doctor. » On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin. Les principaux sont : | de savants *Commentaires sur l'histoire et sur les canons des conciles*, 1665, 1673, 5 vol. in-4°; | un *Traité des appels au saint-siége*, in-4°, contre Quesnel. On y trouve une bonne réfutation faite d'avance d'un fameux compilateur de nos jours (Hontheim), qui a étrangement défiguré cette matière comme bien d'autres; le droit d'appeler au pape y est démontré par la nature de sa primauté, et

par toute l'histoire ecclésiastique. (*Voyez* ATHANASE, INNOCENT Ier, ZOZIME.) | Un *Traité sur la contrition*, Louvain, 1666, in-4°, aussi savant que solide, où il se déclare pour la nécessité de l'amour dans le sacrement de pénitence. (*Voyez* NEERCASSEL.) | *Recueil de lettres et de monuments, concernant les conciles d'Ephèse et de Chalcédoine*, Louvain, 1682, 2 vol. in-4°, avec des notes; | un recueil des *Lettres* de saint Thomas de Cantorbéry, précédées de sa "Vie", Bruxelles, 1682, 2 vol. in-4°; un *Commentaire* sur les prescriptions de Tertullien, Bruxelles, 1675, in-4°; | *Opuscula posthuma*, publiés par le P. Guillaume Wynants, du même ordre, Bruxelles, 1690, in-4°. Ce recueil renferme plusieurs dissertations, entre autres sur la *simonie des monastères*, contre Van Espen; sur l'*ancienne discipline de la milice chrétienne*, sur l'*exposition du Saint Sacrement*, sur le *droit des réguliers de prêcher*, contre Steyart, etc.; | *De l'origine des ermites, des clercs et des religieuses de l'ordre de Saint-Augustin*, Douai, 1651, in-8°, etc. Ces ouvrages, écrits en latin, sont remplis d'érudition. Ils ont été réunis à Venise en 4 vol. in-fol., 1724, par le P. Thomas Philippino de Ravenne, du même ordre. On les a aussi en 12 vol. in-4°.

LUSCINUS (Othmar), chanoine de Strasbourg, lieu de sa naissance, a laissé plusieurs écrits, entre autres : | des *Traductions latines* des *Symposiaques* de Plutarque, et des *Harangues* d'Isocrate à Démonicus et à Nicoclès; d'*Épigrammes* grecques, etc. Elles sont plus fidèles qu'élégantes. | Des *Commentaires* sur l'Ecriture sainte. Il mourut en 1535.

LUSSAN (François D'ESPARBÈS DE), vicomte d'Aubeterre, servit sous Henri IV et sous Louis XIII, et se distingua dans différentes occasions. Il fut pourvu par le premier, l'an 1590, du gouvernement de Blaye, sur la démission de son père; et par le second, l'an 1620, de la dignité de maréchal de France, après avoir remis son gouvernement de Blaye à Brantes, frère du connétable de Luynes. Il se déclara pour la reine en 1620, fit le siége de Nérac et de Caumont en 1621, sous le duc de Mayenne, et se retira ensuite à Aubeterre, où il mourut en 1628. Son père, Jean-Paul d'Esparbès, s'était maintenu dans Blaye malgré le maréchal de Matignon, qui l'y assiégea pour l'en déposséder. Il avait commencé à servir en Italie sous Montluc, qui parle avec éloge de sa bravoure naissante, au siége de Sienne, en 1554.

LUSSAN (Marguerite DE), fille d'un cocher et de la Fleury, célèbre diseuse de bonne aventure, naquit à Paris vers 1682. [D'autres la font naître du prince Thomas de Savoie, frère du prince Eugène, et d'une courtisane. Il est certain que ce prince eut soin de son enfance, de son éducation; qu'il lui légua un traitement, et lui fit même porter les armes de sa maison.] Le savant Huet ayant eu occasion de la connaître, goûta son esprit, et l'exhorta, dit-on, à composer des romans moraux; mais il est à croire qu'il n'eût point approuvé tous ceux qui sortirent de sa plume. On vit d'abord paraître l'*Histoire de la comtesse de Gondès*, en 2 vol. Ignace-Louis de La Serre, sieur de Langlade, auteur de quelques operas, diri-

gea ce premier ouvrage de mademoiselle de Lussan, et vécut toujours dans la plus grande intimité avec son associée. Elle commença par avoir pour lui des sentiments qui passaient les bornes de la reconnaisance. Elle fit croire ensuite, par la continuité de ses attentions, qu'il était son mari; on se trompait. On attribue à M. l'abbé de Boismorand les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, en 6 part. ou 2 vol in-12, qui virent le jour en 1733, et qui ont été souvent réimprimées depuis. C'est sans contredit le meilleur ouvrage qui ait paru sous le nom de mademoiselle de Lussan. La figure de cette romancière n'était point agréable. Elle était louche et brune à l'excès. Sa voix, son air, n'appartenaient pas à son sexe, mais elle suppléait à ces défauts par son esprit et son amabilité. (*Voyez* Geoffrin, Graffigny, des Houlières, Suse, Tencin.) Comme elle aimait la bonne table, un excès dans le manger lui causa une indigestion, dont elle mourut à Paris le 31 mai 1758, âgée de 75 ans. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a d'elle : | *Les Veillées de Thessalie*, 4 part. ou 2 vol. in-12. C'est un recueil de contes agréables et de fictions ingénieuses. | *Mémoires secrets et intrigues de la cour de France sous Charles VIII*, 1741, in-12; | *Anecdotes de la cour de François Ier*, 1748, 3 vol. in-12; | *Marie d'Angleterre*, 1749, in-12; | *Annales de la cour de Henri II*, 1749, 2 vol. in-12; | on a vu paraître aussi sous son nom "l'Histoire de la vie et du règne de Charles VI, roi de France", 1753, 9 vol. in-12; "l'Histoire du règne de Louis XI", 1755, 6 vol. in-12; et l'"Histoire de la dernière révolution de Naples", 1756, 4 vol. in-12. Mais ces trois derniers ouvrages sont de Baudot de Juilli, le même qui, en 1696, donna "l'Histoire de Charles VII", 2 vol. in-12, réimprimée en 1755. | *Vie du brave Grillon*, 1757, en 2 vol. in-12 : ouvrage prolixe et mal écrit. Le défaut de précision est celui de presque tous les écrits de mademoiselle de Lussan.

LUTATIUS-Catulus (Caïus), consul romain l'an 242 avant J.-C., commandait la flotte de la république dans le combat livré aux Carthaginois entre Drépani et les îles Ægates. Il leur coula à fond 50 navires et en prit 70. Cette victoire obligea les vaincus à demander la paix, et mit fin à la première guerre punique.

LUTATIUS-Catulus (Quintus), consul romain l'an 102 avant J.-C., vainquit les Cimbres de concert avec Marius son collègue. Après la mort de Sylla, Catulus voulut maintenir les légions dans la possession des terres que le dictateur leur avait données. Lépidus prétendit qu'il fallait les rendre aux premiers propriétaires. Cette querelle excita de nouveaux troubles, dans lesquels Lutatius entra avec chaleur. L'impétuosité de son caractère lui fit beaucoup d'ennemis, et il périt misérablement dans les guerres civiles. Ce magistrat fut du nombre des orateurs illustres. Il avait fait de belles *Harangues* et l'*Histoire de son consulat*, ces ouvrages ne sont point parvenus jusqu'à nous.

LUTHER (Martin), né en 1484, à Eisleben, dans le comté de Mansfeld, d'un père forgeron, fit ses études avec beaucoup de succès. La foudre tua un de ses com-

pagnons pendant qu'il se promenait avec lui. Cette mort le frappa tellement, qu'il embrassa la vie monastique chez les ermites de Saint-Augustin à Erfurt. Ses talents engagèrent ses supérieurs à l'envoyer professer dans la nouvelle université de Wittemberg, fondée depuis peu par Frédéric, électeur de Saxe. Il donna successivement des leçons de philosophie et de théologie avec beaucoup de réputation; on remarqua seulement en lui un penchant extrême pour les nouveautés. Luther était un de ces hommes ardents et impétueux, qui, lorsqu'ils sont vivement saisis par un objet, s'y livrent tout entiers, n'examinent plus rien, et deviennent en quelque manière absolument incapables d'écouter la sagesse et la raison. Une imagination forte nourrie par l'étude, le rendait naturellement éloquent, et lui assurait les suffrages de ceux qui l'entendaient tonner et déclamer. Il sentait bien sa supériorité; et ses succès, en flattant son orgueil, le rendaient toujours plus hardi et plus entreprenant. Lorsqu'il donnait dans quelque écart, les remontrances, les objections, n'étaient pas capables de le faire rentrer en lui-même : elles ne servaient qu'à l'irriter. Un homme d'un tel caractère devait nécessairement enfanter des erreurs. Le moine augustin, s'étant rempli des livres de l'hérésiarque Jean Hus conçut une haine violente contre les pratiques de l'Eglise romaine, et surtout contre les théologiens scolastiques. Dès l'an 1516, il fit soutenir des thèses publiques, dans lesquelles les hommes éclairés virent le germe des erreurs qu'il enseigna depuis. Ainsi il est faux que Luther ait commencé à dogmatiser à l'occasion des disputes survenues entre les dominicains et les augustins pour la distribution des indulgences plénières, qui ne furent accordées par Léon X qu'en 1517. Seckendorf, et depuis lui Lenfant et Chais, ont démontré que, long-temps avant l'éclat des indulgences, Luther avait commencé à combattre divers points de doctrine de l'Eglise romaine. Il est vrai que les abus que commettaient les quêteurs des aumônes qu'on donnait pour les indulgences, et les propositions outrées que les prédicateurs débitaient sur leur pouvoir, lui fournirent l'occasion de répandre avec plus de liberté sa bile et son poison. Le luthéranisme n'était qu'une étincelle en 1517; en 1518 ce fut un incendie. Frédéric, électeur de Saxe, et l'université de Wurtemberg se déclarèrent protecteurs de Luther. Cet hérésiarque se découvrait peu à peu. D'abord il n'attaqua que l'abus des indulgences; ensuite il attaqua les indulgences mêmes; enfin il examina le pouvoir de celui qui les donnait. De la matière des indulgences il passa à celle de la justification et de l'efficace des sacrements, et avança des propositions toutes plus erronées les unes que les autres. Le pape Léon X, l'ayant vainement fait citer à Rome, consentit que cette querelle fût terminée en Allemagne par le cardinal Cajetan, son légat. Cajetan avait ordre de faire rétracter l'hérésiarque, ou de s'assurer de sa personne: il ne put exécuter ni l'une ni l'autre de ces commissions. Luther lui parla dans deux conférences avec beaucoup d'orgueil et de morgue; puis, craignant d'être arrêté, il prit secrè-

tement la fuite, après avoir fait afficher un acte d'appel du *pape mal informé au pape mieux informé*. Du fond de sa retraite il donna carrière à toutes ses idées. Il écrivit contre le *purgatoire*, le *libre arbitre*, les *indulgences*, la *confession auriculaire*, la *primauté du pape*, les *vœux monastiques*, la *communion sous une seule espèce*, les *pélerinages*, etc. Il menaçait encore d'écrire; mais le pape, pour opposer une digue à ce torrent d'erreur, anathématisa tous ses écrits dans une bulle du 20 juin 1520. L'hérésiarque en appela au futur concile; et pour toute réponse à la bulle de Léon X, il la fit brûler publiquement à Wurtemberg avec les décrétales des autres papes ses prédécesseurs. Ce fut alors qu'il publia son livre *De la captivité de Babylone*. Après avoir déclaré qu'il se repentait d'avoir été si modéré, il expie cette faute par toutes les injures que le délire le plus emporté peut fournir à un frénétique. Il y exhorte les princes à secouer le joug de la papauté, qui était, selon lui, le royaume de Babylone. Il supprime tout d'un coup, quatre sacrements, ne reconnaissant plus que le baptême, la pénitence et le pain. C'est l'Eucharistie qu'il désigne sous le nom de pain. Il met à la place de la "transsubstantiation", qui s'opère dans cet adorable sacrement, une "consubstantiation", qu'il tirait de son cerveau échauffé. Le pain et le vin demeurent dans l'Eucharistie, mais le vrai sang y sont aussi, "comme le feu se mêle dans un fer chaud avec le métal", ou "comme le vin est dans et sous le tonneau". Léon X opposa une nouvelle bulle à ces extravagances: elle fut lancée le 3 janvier 1521. L'empereur Charles-Quint convoque en même temps une diète à Worms, où Luther se rend sous un sauf-conduit, et refuse de se rétracter. A son retour, il se fit enlever par Frédéric de Saxe, son protecteur, qui le fit enfermer dans un château désert, pour qu'il eut un prétexte de ne plus obéir. Cependant la faculté de théologie de Paris se joint au pape, et anathématise le nouvel hérétique. Luther fut d'autant plus sensible à ce coup, qu'il avait toujours témoigné une grande estime pour cette faculté, jusqu'à la prendre pour juge. Henri VIII, roi d'Angleterre, publia dans le même temps contre lui un écrit qu'il dédia au pape Léon X. L'hérésiarque furieux eut recours à sa réponse ordinaire, aux injures. « Je ne sais si la folie elle-même, » disait-il à ce monarque, peut » être aussi insensée qu'est la » tête du pauvre Henri. Oh! que » je voudrais bien couvrir cette » majesté anglaise de boue et » d'ordure! j'en ai bien le droit.... » Venez, disait-il encore, mon- » sieur Henri, je vous apprendrai: » *Veniatis, domine Henrice, ego* » *docebo vos.* » Sur quoi Erasme n'a pu s'empêcher d'observer que Luther aurait du moins dû parler latin, puisque le roi d'Angleterre lui en donnait l'exemple, et ne pas joindre des solécismes aux grossièretés: « Quid invitabat Lu- » therum ut diceret: Veniatis, » domine Henrice, ego docebo » vos? Saltem regis liber latine » loquebatur. » Ce fougueux apôtre appelait le château où il était enfermé, son "île de Pathmos". Sans doute que, pour mieux ressembler à l'évangéliste saint Jean,

dit M. Macquer, il crut ne pouvoir se dispenser d'avoir des révélations dans son île. Il eut une conférence avec le Diable, qui lui révéla que s'il voulait pourvoir à son salut, il fallait qu'il s'abstînt de célébrer des messes privées. Luther suivit exactement ce conseil de l'ange des ténèbres. Il fit plus, il écrivit contre les messes basses et les fit abolir à Wittemberg. Luther était trop resserré dans son île de Pathmos, pour qu'il voulût y rester long-temps. Il se répandit dans l'Allemagne, et, pour avoir plus de sectateurs, il dispensa les prêtres et les religieux de la vertu et du vœu de continence, dans un ouvrage où la pudeur est offensée en mille endroits. Ce fut cette même année 1523, qu'il écrivit son *Traité du fisc commun*. Il le nommait ainsi, parce qu'il y donnait l'idée d'un fisc ou trésor public, dans lequel on ferait entrer les revenus de tous les monastères rentés, des évêchés, des abbayes, et en général de tous les bénéfices qu'il voulait enlever à l'Eglise. L'espérance de recueillir les dépouilles des ecclésiastiques engagea beaucoup de princes dans sa secte, et lui fit plus de prosélytes que tous ses livres. « Il ne faut pas « croire, dit un écrivain ingé« nieux, que Jean Hus, Luther » ou Calvin fussent des génies su» périeurs. Il en est des chefs de » sectes comme des ambassadeurs; » souvent les esprits médiocres y » réussissent les mieux, pourvu » que les conditions qu'ils offrent » soient avantageuses.» Frédéric II, roi de Prusse, appelait Luther et Calvin " de pauvres gens ". Si en effet on veut réduire les causes des progrès de la réforme à des principes simples, on verra qu'en Allemagne ce fut l'ouvrage de l'intérêt, en Angleterre celui de l'amour, et en France celui de la nouveauté. L'amorce des biens ecclésiastiques fut le principal apôtre du luthéranisme. Cependant Luther lui-même eût le temps de voir que ces biens n'avaient point enrichi les princes qui s'en étaient emparés. Il trouva même que l'électeur de Saxe et ses favoris, qui avaient partagé cette dépouille, n'en étaient pas devenus plus riches. L'expérience, disait-il, nous apprend que ceux qui s'approprient les biens ecclésiastiques n'y trouvent qu'une source d'indigence et de détresse: « Comprobat experientia, eos qui » ecclesiastica bona ad se traxe» runt, ob ea tandem depauperari » et mendicos fieri. » Il rapporte à cette occasion les paroles de Jean Hund, conseiller de l'électeur de Saxe, auquel il paraissait que les biens de l'Eglise envahis par les nobles avaient dévoré leur patrimoine: « Nos nobiles cœno» biorum opes ad nos traximus. » Opes nostras equestres illæ co» mederunt, et consumpserunt » hæ cœnobiales, ut neque cœno» biles, neque equestres amplius » habeamus. » Il finit par l'apologue d'un aigle qui, emportant de l'hôtel de Jupiter des viandes qui lui étaient offertes, emporta en même temps un charbon qui mit le feu à son nid. (Symposiac., cap. 4.) L'observation n'était que trop vraie. Des courtisans avides, des administrateurs infidèles ont dévoré les monastères, les abbayes, les hôpitaux; eux et le prince dont ils servaient la passion, semblables aux harpies de la fable, paraissaient par

leur déprédation augmenter leurs besoins; tout s'évanouissait dans ces mains voraces. (*V.* HENRI VIII....) Cependant le parti se fortifiait de jour en jour dans le Nord, où l'ignorance des peuples était plus grande, et dès-lors l'attachement à la religion plus faible et la séduction plus facile. De la haute Saxe il s'étendit dans les duchés de Lunebourg, de Brunswick, de Meckelbourg et de Poméranie; dans les archevêchés de Magdebourg et de Brême; dans les villes de Wismar et de Rostock, et tout le long de la mer Baltique. Il passa même dans la Livonie et dans la Prusse, où le grand-maître de l'ordre Teutonique se fit luthérien. Le fondateur du nouvel Evangile quitta vers ce temps-là le froc d'augustin, pour prendre l'habit de docteur. Il renonça à la qualité de "révérend père", qu'on lui avait donnée jusqu'alors, et n'en voulut point d'autre que celle de "docteur Martin Luther". L'année d'après, 1525, il épousa Catherine de Bore, jeune religieuse d'une grande beauté, qu'il avait fait sortir de son couvent deux ans auparavant pour la catéchiser et la séduire. Le réformateur Luther avait déclaré dans un de ses sermons, "qu'il lui était aussi impossible de vivre sans femme, que de vivre sans manger". Mais il n'avait pas osé en prendre une pendant la vie de l'électeur Frédéric, son protecteur, qui blâmait ces alliances. Dès qu'il le vit mort, il voulut profiter d'une commodité que sa doctrine accordait à tout le monde, et dont il prétendait avoir plus de besoin que personne. Cette conduite de Luther et des autres chefs des nouvelles sectes, faisait dire à Erasme que « les tragédies que » jouaient les réformateurs étaient » de vraies comédies, puisque le » mariage en était le dénoûment. » Quelques années après, Luther donna au monde chrétien un spectacle encore plus étrange. Philippe, landgrave de Hesse, le second protecteur du luthéranisme, voulut, du vivant de sa femme Christine de Saxe, épouser sa maîtresse. Il crut pouvoir être dispensé de la loi de n'avoir qu'une femme : loi formelle de l'Evangile, et sur laquelle est fondé le repos des états et des familles. Il s'adressa pour cela à Luther. Le patriarche de la réforme assemble des docteurs à Wittemberg en 1539, et lui donne une permission pour épouser deux femmes. Rien de plus ridicule que le long discours que les docteurs du nouvellisme adressèrent au landgrave à cette occasion. Après avoir avoué que le Fils de Dieu a aboli la polygamie, ils prétendent que « la loi permettant à un juif la » pluralité des femmes à cause de » la dureté de leur cœur, n'a pas » été expressément révoquée. » Ils se croient donc autorisés à user de la même indulgence envers le landgrave, qui avait besoin d'une femme de moindre qualité que sa première épouse, afin de la pouvoir mener avec lui aux diètes de l'Empire, où la bonne chère lui rendait la continence impossible. L'empereur Charles-Quint, affligé de ces scènes scandaleuses, avait tâché dès le commencement d'arrêter les progrès de l'hérésie. Il convoqua plusieurs diètes; à Spire en 1529, où les luthériens acquirent le nom de "protestants", pour avoir protesté contre le décret qui ordonnait de suivre la re-

ligion de l'Eglise romaine ; à Augsbourg en 1530, où les protestants présentèrent leur « confession de foi », et dans laquelle il fut ordonné de suivre la croyance catholique. Ces différents décrets produisirent la « ligue » offensive et défensive « de Smalkalde » entre les princes protestants. Charles-Quint, hors d'état de résister à la fois aux princes confédérés et aux armes ottomanes, leur accorda la liberté de conscience à Nuremberg en 1532, jusqu'à la convocation d'un concile général. Luther, se voyant à la tête d'un parti redoutable, n'en fut que plus fier et plus emporté. C'était chaque année quelque nouvel écrit contre le souverain pontife, ou contre les princes et les théologiens catholiques. Rome n'était plus, selon lui, que « la racaille de Sodome, prostituée de Babylone » ; le pape n'était qu'un « scélérat qui crachait des diables » ; les cardinaux, « des malheureux qu'il fallait exterminer ». « Si j'étais le maî- » tre de l'Empire, écrivait-il, je » ferais un même paquet du pape » et des cardinaux, pour les jeter » tous ensemble dans la mer ; ce » bain les guérirait, j'en donne » ma parole, j'en donne J.-C. » pour garant. » L'impétueuse ardeur de son imagination éclata surtout dans le dernier ouvrage qu'il publia en 1545, contre les théologiens de Louvain et contre le pape. Il y prétend que « la papauté romaine a été établie par Satan », et, faute d'autres preuves, il mit à la tête de son livre une estampe où le pontife de Rome était représenté entraîné en enfer par une légion de diables. Quant aux théologiens de Louvain, il leur parle avec la même douceur : les injures les plus légères sont « bête, pourceau, épicurien, athée », etc. Il était avec ses propres sectateurs aussi emporté qu'avec les catholiques ; il les menaçait, s'ils continuaient à le contredire, de rétracter tout ce qu'il avait enseigné : menace digne d'un apôtre du mensonge. Cet homme trop fameux mourut à Eisleben, en 1546, à 63 ans, après avoir vaqué à son ordinaire à un bon repas. Un auteur moderne en a fait le portrait suivant : « Moine » apostat et corrupteur d'une reli- » gieuse apostate, ami de la table » et de la taverne, insipide et » grossier plaisant, ou plutôt im- » pie et sale bouffon, qui n'épar- » gna ni pape ni monarque ; d'un » tempérament d'énergumène » contre tous ceux qui osaient le » contredire, muni, pour tout » avantage, d'une érudition et » d'une littérature qui pouvaient » imposer à son siècle ou à sa na- » tion ; d'une voix froudroyante, » d'un air altier et tranchant : tel » fut Luther, le nouvel évangé- » liste, ou, comme il se nommait, » le nouvel ecclésiaste, qui mit » le premier l'Eglise en feu, sous » prétexte de la réformer, et qui, » pour preuve de son étrange mis- » sion, qui demandait certaine- » ment des miracles du premier » ordre, allégua les miracles dont » se prévaut l'Alcoran, c'est-à- » dire, les succès du cimeterre et » les progrès des armes, les excès » de la discorde, de la révolte, de » la cruauté, du sacrilége et du » brigandage. » Sa secte se divisa après sa mort et de son vivant même, en plusieurs branches. Il y eut les « luthéro-papistes », c'est-à-dire ceux qui se servaient d'excommunication contre les sacra-

mentaires, les "luthéro-zuingliens", les "luthéro-calvinistes", les "luthéro-osiandriens", etc., c'est-à-dire ceux qui mêlèrent les dogmes de Luther avec ceux de Calvin, de Zuingle ou d'Osiander, etc. Ces sectaires différaient tous entre eux par quelque endroit, et ne s'accordaient qu'en ce point, "de combattre l'Eglise et de rejeter tout ce qui vient du pape". C'est cette haine qui leur fit prendre, durant les guerres de religion du XVI[e] siècle, cette devise : PLUTÔT TURC QUE PAPISTE ; devise qui marque bien la fureur la plus extravagante, mais qui est néanmoins parfaitement assortie à l'esprit de secte, à qui rien n'est plus opposé que l'autorité d'un chef et un centre d'unité. Cependant les hommes les plus sensés parmi les protestants, tels que Mélanchton, Grotius, etc., ont toujours regretté l'autorité pontificale, et l'ont regardée comme une chose sans laquelle l'ensemble du christianisme ne pouvait subsister. Luther laissa à ses disciples un grand nombre d'ouvrages, imprimés à Iéna, en 1556, 4 vol. in-fol. : et à Wittemberg, en 7 vol., 1572. On préfère les éditions publiées de son vivant, parce que dans celles qui ont vu le jour après sa mort ses sectateurs ont fait des changements très-considérables. On voit par ses écrits, que Luther avait du savoir et beaucoup de feu dans l'imagination ; mais il n'avait ni douceur dans le caractère, ni goût dans la manière de penser et d'écrire. Il donnait dans les grossièretés les plus impudentes et dans les bouffonneries les plus basses. Jean Aurifaber, disciple de Luther, a mis en latin et publié en 1566, in-8°, les Discours que cet hérésiarque tenait à table, sous ce titre : "Sermones mensales, ou Colloquia mensalia." C'est une espèce d'*Ana*, dont la lecture prouve la véracité du portrait que nous avons tracé du réformateur de l'Allemagne. On conserve dans la bibliothèque du Vatican un exemplaire de la Bible, à la fin duquel on voit une prière en vers allemands, écrite de la main de Luther, dont le sens est : « Mon Dieu, par votre » bonté, pourvoyez-nous d'habits, » de chapeaux, de capotes et de » manteaux ; de veaux bien gras, » de cabris, de bœufs, de mou» tons et de génisses ; de beau» coup de femmes et de peu d'en» fants. Bien boire et bien manger » est le vrai moyen de ne point » s'ennuyer. » Cette prière, où l'indécence, l'impiété, la luxure, la gourmandise, dispute qui aura le dessus, et très certainement de la main de Luther ; en vain Misson a-t-il voulu en faire douter. Christian Juncher, son historien en convient, et la rapporte mot à mot ("Vita Lutheri", pag. 225) :

O Gott, durch deine Gühte,
Bescher nud Kleider und Hüte ;
Auch Mæntel und Roecke,
Fette Kælber und Boecke ;
Ochsen, Schaffe und Rinder,
Viele Weiber, wenig Kinder.
Schlechte Speise und Tranck
Machem einem das Jahrtlangs.

LUTTI (Benoît), peintre, né à Florence, en 1666, mort à Rome, en 1726, s'attacha surtout au coloris. Il a fait un grand nombre de tableaux de chevalet, qui l'ont fait connaître dans presque toutes les cours de l'Europe. L'empereur le fit chevalier, et l'électeur de Mayence accompagna ses lettres-patentes d'une croix enrichie de diamants. Le pinceau de Lutti est

frais et vigoureux; il mettait beaucoup d'harmonie dans ses couleurs, et donnait une belle expression à ses figures. On lui reproche de n'être pas toujours correct. | *Le miracle de saint Pierre*, qu'il a peint dans le palais Albani à Rome, passe pour son chef-d'œuvre. [Le Musée de Paris possède de ce maître deux tableaux : | *La Madelaine visitée dans sa grotte par les Anges*, | *et la même sainte, considérant une tête de mort.*]

LUTWIN (Saint), né de parents illustres, fonda de ses biens l'abbaye de Mettloch, où il fit profession de la vie monastique, dès que la mort de sa femme lui permit de renoncer au siècle. Le siége archiépiscopal de Trèves étant devenu vacant par la retraite de saint Basin, oncle de saint Lutwin, celui-ci fut tiré de sa solitude pour le remplir. Il déploya, pendant 18 ans qu'il gouverna cette illustre église, toutes les qualités d'un grand évêque. L'abbaye de Mettloch, où il fut enterré, possède encore aujourd'hui les précieuses dépouilles de sa mortalité.

LUXEMBOURG, l'une des plus anciennes et des plus illustres maisons de l'Europe, s'attacha à la maison de Bourgogne, et elle a produit cinq empereurs, dont trois ont été rois de Bohème. Elle a possédé les premières charges en France, et a donné naissance à six reines et à plusieurs princesses, dont l'alliance a relevé l'éclat des familles les plus distinguées. La branche aînée de la maison de Luxembourg fut fondue dans celle d'Autriche par le mariage d'Elisabeth, fille de l'empereur Sigismond, morte en 1447, avec Albert Ier, archiduc d'Autriche et empereur. La branche cadette de Luxembourg-Ligny, quoique moins illustrée que la première a produit :

LUXEMBOURG-LIGNY (Valeran DE), comte de Saint-Pol, naquit en 1355; il fut nommé gouverneur de Gènes en 1396, et grand-maître des eaux et forêts de France en 1402. Il fit la guerre aux Anglais, et fut deux fois battu. Le duc de Bourgogne lui fit donner la charge de grand-boutillier de France l'an 1410, du gouvernement de Paris et l'épée de connétable en 1412. Il mourut en 1415, à 60 ans, au château d'Ivoi. [Il avait accompagné son père Gui, dans l'expédition du Ponthieu, se trouva à la bataille de Baeswider, où Gui fut tué. Prisonnier des Anglais, il parut à la cour de Richard II, et épousa Mathilde de Courtenai, sœur utérine de ce monarque. Il obtint ensuite sa liberté, moyennant 60 mille francs de rançon. Valeran était entré au service de France. On lui fit un crime de ce mariage; mais Charles VI lui accorda sa grâce : il accocmpagna ce roi dans sa malheureuse expédition de Bretagne. L'empereur Wenceslas ne lui ayant pas rendu une somme d'argent qu'il lui devait, il entra dans le Luxembourg, et brûla 120 villages. Il envoya ensuite un cartel à Henri II, qui avait fait assassiner le roi Richard, son beau-frère. Nommé gouverneur de Paris, en 1410, ce fut lui qui créa l'horrible milice composée de 500 bouchers ou « écorcheurs », qui se livra à tous les excès. En 1412, il battit les Armagnacs, en Normandie, et prit la place de Domfront. La disgrâce du duc de Bourgogne attira la sienne; mais il ne voulut jamais rendre

l'épée de connétable, que le roi lui avait fait demander. Il mourut gouverneur d'Ivoi.]

LUXEMBOURG-LIGNY (Pierre DE), frère du précédent, né à Ligny en 1369, se fit remarquer dès sa plus tendre jeunesse par une ardeur extraordinaire pour la pratique du bien, par son assiduité à la prière, son goût pour la mortification, son amour pour l'humilité, et surtout par sa charité pour les pauvres. Envoyé à Paris à l'âge de 10 ans, il s'y appliqua successivement aux belles-lettres, à la philosophie et au droit canon. En 1383, il devint chanoine de Notre-Dame de Paris, quelque temps après archidiacre de Dreux, puis évêque de Metz en 1384, et mourut le 2 juillet 1387, âgé de 18 ans, à Avignon, où Clément VII, que la France reconnaissait pour pape légitime durant le grand schisme, l'avait appelé. Pierre avait été fait cardinal l'année précédente. Quoiqu'il eût le gouvernement de son diocèse, il n'était point prêtre, sa prudence et sa sainteté ayant été jugées une raison suffisante pour le dispenser du défaut d'âge. Il semble cependant qu'il était diacre, et sa dalmatique se garde à Avignon. Les miracles opérés par son intercession portèrent les Avignonnais à construire une chapelle sur son tombeau. On a depuis bâti un couvent de célestins au même endroit. Il fut béatifié en 1527 par Clément VII (le vrai pontife de ce nom). L'histoire de ses miracles a été publiée par les Bollandistes.

LUXEMBOURG-SAINT-POL (Louis DE), de la même famille, fut élu évêque de Térouane, en 1414. Henri VI, roi d'Angleterre, qui prenait le titre de roi de France, le fit chancelier en 1425, et archevêque de Rouen en 1436. Il s'était tellement dévoué aux intérêts de ce prince, qu'il conduisait lui-même du secours aux places assiégées, et ne négligeait rien pour rétablir ce parti chancelant. Il se jeta dans la Bastille lorsque Paris se soumit à Charles VII, en 1436; mais il fut obligé d'en sortir par composition, et se retira en Angleterre, où il fut évêque d'Ely, et cardinal en 1433. Il mourut en 1449.

LUXEMBOURG (Louis DE), comte de Saint-Pol, neveu du précédent, avait servi Charles VII avec succès dans divers siéges. Après sa mort, il s'attacha au duc de Bourgogne, qui lui donna le commandement de l'avant-garde de son armée à la bataille de Montlhéry. Louis XI, pour l'attirer à son service, lui donna l'épée de connétable; mais, pour se maintenir dans la ville de Saint-Quentin, dont il s'était emparé, il trahit successivement et le roi et le duc de Bourgogne. Ses perfidies furent découvertes. Craignant la sévérité de Louis XI, il se retira auprès du duc de Bourgogne, qui le rendit au roi. Son procès lui fut fait, et il eut la tête tranchée à Paris le 19 décembre 1475.

LUXEMBOURG (François-Henri DE MONTMORENCI, duc DE), maréchal de France, né posthume en 1628, était fils de François de Montmorenci, comte de Boutteville et de Lusse, qui eut la tête tranchée sous Louis XIII, pour s'être battu en duel, dans un temps où cette détestable manie était punie comme elle doit l'être. [La princesse de Condé présenta à la cour le jeune Montmorenci resté

orphelin ; elle eut soin de sa fortune, et le donna pour aide-de-camp à son fils, déjà fameux par ses victoires de Rocroy, de Fribourg et de Nortlingue.] Il se trouva au siége de Lérida, sous le grand Condé, dont il fut l'élève, et qu'il suivit dans sa bonne et dans sa mauvaise fortune. Le jeune guerrier avait dans le caractère plusieurs traits du héros qu'il avait pris pour modèle : un génie ardent, une exécution prompte, un coup d'œil juste, un esprit avide de connaissances. On vit briller en lui ces différentes qualités à la conquête de la Franche-Comté en 1668, où il servit en qualité de lieutenant général. La guerre ayant recommencé en 1672, il commanda en chef pendant la fameuse campagne de Hollande, prit Grool, Deventer, Cœworden, Zwol, Campen, etc., et repoussa les troupes des Etats près de Bodegrave et de Voerden. Les historiens hollandais prétendent que Luxembourg, en partant pour cette dernière expédition, avait dit à ses troupes : « Allez, » mes enfants, pillez, tuez, violez, » et s'il y a quelque chose de plus » effrayant, ne manquez pas de le » faire ; afin que je voie que je ne » me suis pas trompé en vous » choisissant comme les plus braves des hommes et les plus propres à pousser les ennemis avec » vigueur. » Il est impossible de croire qu'un général français ait tenu un discours si barbare, mais ce qu'il y a de sûr, c'est que les soldats mirent le feu à Bodegrave, et se livrèrent, à la lueur des flammes, à la débauche et à la cruauté ; que par des exploits de cette nature les affaires des Français tournèrent mal, et que le duc fut obligé de faire retraite, ce qu'il exécuta avec plus de succès qu'on n'en devait espérer. Louis XIV ayant fait une nouvelle expédition dans la Franche-Comté, Luxembourg l'y suivit. Il se trouva ensuite à la bataille de Senef, obligea le prince d'Orange de lever le siége de Charleroi, et obtint en 1675 le bâton de maréchal de France. Il commanda une partie de l'armée française après la mort de Turenne, et ne fit pas de choses dignes de sa réputation. Le grand Condé, quoique son ami, ne put s'empêcher de dire : "Luxembourg fait mieux l'éloge de Turenne que Mascaron et Fléchier ". Il laissa prendre Philisbourg à sa vue par le duc de Lorraine, et essaya en vain de le secourir avec une armée de 50,000 hommes. Il fut plus heureux en combattant Guillaume d'Orange. Ce prince ayant attaqué le général français, qui ne s'y attendait point, à Saint-Denis près de Mons, cette surprise n'empêcha pas le maréchal de Luxembourg de disputer la victoire avec beaucoup de valeur. Quelques-uns même lui adjugent le champ de bataille, dont les alliés se glorifièrent. Dans la seconde guerre que Louis XIV soutint contre les puissances de l'Europe, réunies en 1690, Luxembourg, nommé général de l'armée de Flandre, gagna la bataille de Fleurus. Il eut encore l'avantage au choc de Leuse en 1691, au combat de Steinkerque en 1692, et battit le roi Guillaume à Nerwinde en 1693. Peu de journées furent plus meurtrières. Il y eut environ 20,000 morts, dont au moins la moitié de Français. C'est à cette occasion qu'on dit qu'il fallait chanter plutôt un "De pro-

fundis" qu'un "Te Deum". Les Français avaient été repoussés plusieurs fois à la droite et à la gauche des alliés fortement retranchés; mais le curé de Laer, indigné de ce que les troupes du prince d'Orange avaient exercé quelque pillage chez lui, indiqua au maréchal un endroit où le retranchement n'était pas achevé, et qui était masqué par des abatis; une nouvelle attaque décida la victoire. Le maréchal de Luxembourg termina sa carrière par la longue marche qu'il fit, en présence des ennemis, depuis Vignamont jusqu'à l'Escaut, près de Tournai. Il mourut l'année d'après en 1695, à 67 ans, regretté comme le plus grand général qu'eût alors la France. Sa vie n'avait pas toujours été édifiante; ses écarts allèrent jusqu'à donner deux fois lieu à une accusation de magie, fondée en partie sur des liaisons et des sociétés peu dignes de lui; dans une de ces deux occasions, il fut 14 mois en prison: et cela dans un siècle où ces sortes d'accusations n'étaient pas légèrement reçues, surtout à l'égard d'un homme tel que lui. Sa mort fut bien chrétienne. Le P. Bourdaloue, qui l'assista dans ses derniers moments, dit : « Je n'ai pas » vécu comme lui, mais je vou- » drais bien mourir comme lui. » On imprima à Cologne, en 1695, in-12, une satire contre la France et contre lui, intitulée : "Le maréchal de Luxembourg au lit de la mort", comédie en 5 actes et en prose. Ce guerrier est bien plus favorablement dépeint dans l'"Histoire de la maison de Montmorenci" par M. Désormaux, et par le compilateur Manuel dans son "Année française"; mais il faut se tenir en garde contre les panégyriques, et contre les satires; la vérité de l'histoire souffre également des uns et des autres. [Luxembourg, quoique aimé de Louis XIV, eut à souffrir à la cour plusieurs désagréments. Il s'était brouillé avec Louvois; celui-ci attendit l'occasion de le perdre : elle s'offrit bientôt. Bonnard, clerc du procureur du maréchal, s'adressa à Lesage, sorcier, ou cru tel, pour découvrir des papiers nécessaires *à son maître* (1) dans un procès. Il en avait reçu l'autorisation de son maître, dans un écrit qu'on fit passer pour un pacte diabolique. A cette époque on avait créé (le 7 avril 1679) "la chambre ardente", à l'arsenal, pour les crimes de sorcellerie et empoisonnements. La Voisin et la Vigoureux y avaient été jugées. Le maréchal l'y fut aussi, étant accusé d'avoir voulu empoisonner sa femme, le maréchal de Créqui et d'autres; on le confronta avec les deux misérables ci-dessus citées. Enfin, après quatorze mois de captivité, il fut déclaré innocent. — Après la victoire de Nerwinde, il écrivit à Louis XIV... « Vos ennemis y ont fait » des merveilles, vos troupes en- » core mieux. Pour moi, sire, je » n'ai d'autre mérite que d'avoir » exécuté vos ordres. Vous m'avez » dit de prendre une ville et de » donner bataille; je l'ai prise et » je l'ai gagnée... »]

LUYKEN (Jean), graveur hollandais. On remarque dans ses ouvrages un feu, une imagination et une facilité admirables. Son œuvre est considérable et fort estimé. Il était né à Amsterdam en 1649, et il mourut en 1712. On estime

(1) N'est-ce point au maréchal.

sa *Bible en figures*, imprimée dans cette ville en 1732, in-folio; son *Théâtre des martyrs*, en 115 planches, in-4°, mériterait également des éloges, si, par un fanatisme aussi absurde que dégoûtant, l'auteur n'avait associé aux vrais martyrs les enthousiastes dogmatisants et séditieux, que le glaive de la justice a immolés au repos des états, plus encore qu'à la conservation de la vraie foi. « Voilà, » dit un auteur, où en sont réduites les sectes. Convaincues de » la nouveauté de leur existence, » elles compulsent les annales du » délire et de la sédition, pour se » donner une apparence de conti- » nuité et de succession. » (*Voy.* JURIEU.) — Il y a eu un Gaspard LUYKEN, dont on voit plusieurs beaux dessins dans la Bible de Weigel. (*Voyez* ce nom.)

LUYNES (Paul D'ALBERT DE), cardinal et archevêque de Sens, est un des prélats qui pendant le XVIIIe siècle ont le plus honoré l'église de France par leur zèle et leurs lumières. Formé par les leçons et les exemples de Fénelon, il a pendant toute sa vie fait éclater les fruits d'une si avantageuse institution. Rien n'égalait le soin avec lequel il veillait sur la pureté de la doctrine et la promptitude avec laquelle il repoussait les erreurs qui menaçaient d'infecter son peuple. Assistant un jour à un sermon où l'on avait glissé quelques opinions favorites de la secte qui rougit de son nom, il imposa silence au prédicateur, le fit descendre de la chaire, y monta lui-même, et réfuta l'erreur avec autant d'éloquence que d'exactitude théologique. Il mourut à Sens le 23 janvier 1788, à l'âge de 85 ans, regretté des pauvres, dont il était le père, et de son clergé dont il était le modèle. L'abbé Le Gris a fait son Eloge funèbre.

LUYTS (Jean), philosophe et astronome, né dans la Nord-Hollande en 1655, fut professeur de physique et de mathématiques à Utrecht, depuis 1677 jusqu'à sa mort, arrivée le 12 mars 1721. Il a donné : | *Astronomica institutio*, Utrecht, 1689, in-4°. Il y rejette le système de Copernic. On y voit un grand nombre d'observations astronomiques, curieuses et utiles, expliquées d'une manière laconique, alliée à beaucoup de clarté. | *Introductio ad geographiam novam et veterem*, avec beaucoup de cartes, 1692, in-4°, estimée.

LUZIGNAN (Guy DE), fils de Hugues de Luzignan, d'une des plus anciennes maisons de France, fit le voyage d'outre-mer. Il épousa Sybille, fille aînée d'Amauri, roi de Jérusalem. Par ce mariage, il acquit le royaume en son nom, et le reperdit en 1187, lorsque la ville se rendit à Saladin. Luzignan ne conserva que le titre de roi de Jérusalem, qu'il vendit bientôt à Richard, roi d'Angleterre, pour l'île de Chypre. Il y prit la qualité de roi, et y mourut en 1194. Sa maison conserva cette île jusqu'en 1473. Amauri de Luzignan, son frère, lui succéda. Au reste, cette famille tire son nom de la petite ville de Luzignan en Poitou, dont le château passait autrefois pour imprenable, parce que le vulgaire croyait qu'il avait été bâti par une fée moitié femme, moitié serpent.

LYBAS, Grec de l'armée d'Ulysse. La flotte de ce prince ayant été jetée par une tempête sur les côtes d'Italie, Lybas insulta une jeune fille de Témesse, que les ha-

bitants de cette ville vengèrent en tuant le Grec. Bientôt les Témessiens furent tourmentés par un spectre qui exigea le sacrifice annuel d'une jeune fille : mais ils en furent délivrés par Euthyme. (*V.* ce nom.)

LYCAON, roi d'Arcadie. Il fut métamorphosé en loup par Jupiter, pour avoir immolé un enfant, qu'il servit à ce dieu assis à sa table. (*Voy.* ARCAS.) — Il y a eu plusieurs autres Lycaons ; un, frère de Nestor, qui fut tué par Hercule ; un autre, fils de Priam, tué par Achille, etc.

LYCOPHRON, fils de Périandre, roi de Corinthe vers l'an 628 avant J.-C., n'avait que 17 ans lorsque son père tua Mélise sa mère. Proclus, son aïeul maternel, roi d'Épidaure, le fit venir à sa cour avec son frère nommé Cypsèle, âgé de 18 ans, et les renvoya quelque temps après à leur père, en leur disant : " Souvenez-vous bien qui a tué votre mère". Cette parole fit une telle impression sur Lycophron, qu'étant de retour à Corinthe, il s'obstina à ne point vouloir parler à son père. Périandre indigné l'envoya à Corcyre (aujourd'hui Corfou), et l'y laissa sans songer à lui. Dans la suite, se sentant accablé des infirmités de la vieillesse, et voyant son autre fils incapable de régner, il envoya offrir à Lycophron son sceptre et sa couronne ; mais le jeune prince dédaigna même de parler au messager. Sa sœur, qui se rendit ensuite auprès de lui pour tâcher de le gagner, n'en obtint pas davantage. Enfin, on lui envoya proposer de venir régner à Corinthe, et que son père irait régner à Corfou. Il accepta ces conditions ; mais les Corcyriens le tuèrent pour prévenir cet échange, qui ne leur plaisait pas.

LYCOPHRON, fameux poète et grammairien grec, natif de Chalcide dans l'île d'Eubée, vivait vers l'an 304 avant J.-C. ; et fut tué d'un coup de flèche, selon Ovide. Suidas a conservé les titres de 20 tragédies de ce poète. Il ne nous reste de lui qu'un poème intitulé *Cassandre* ; mais il est si obscur, qu'il fit donner à son auteur le nom de "Ténébreux". C'est une suite de prédictions qu'il suppose avoir été faites par Cassandre, fille de Priam. La plupart ne méritent pas la peine que les savants ont prise pour les expliquer. Porter a donné une édition de ce poème, avec une version et des notes, Oxford, 1697 ; et elle a été réimprimée en 1702, in-fol. Lycophron était un des poètes de la Pléiade, imaginée sous Ptolémée Philadelphe.

LYCORIS, fameuse courtisane du temps d'Auguste, est ainsi nommée par Virgile dans sa dixième églogue. Le poète y console son ami Cornélius Gallus, de ce qu'elle lui préférait Marc-Antoine. Cette courtisane suivait le général dans un équipage magnifique, et ne le quittait jamais, même au milieu des armées. Cléopâtre la supplanta.

LYCOSTHÈNES, en allemand WOLFHART (Conrad), né l'an 1518 à Ruffach, dans la Haute-Alsace, se rendit habile dans les langues et dans les sciences. Il fut ministre, et professeur de logique et des langues à Bâle, où il mourut en 1561. Il fut paralytique les sept dernières années de sa vie. On a de lui : | *Chronicon prodigiorum*, Bâle, 1557, in-fol. ; | *De mulierum præclare dictis et factis* ; | *Compendium bibliothecæ Ges-*

neri, 1557, in-4°; | *des commentaires* sur Pline le Jeune; | *Apophthegmata*, 1614, in-8°. Ce fut lui qui commença le *Theatrum vitæ humanæ*, publié et achevé par Théodore Zwinger, son gendre. Cette compilation forme 8 vol. in-fol., de l'édition de Lyon, 1656.

LYCURGUE, roi de Thrace, se déclara implacable ennemi de Bacchus; ce dieu, pour s'en venger, lui inspira une telle fureur, qu'il se coupa les jambes.

LYCURGUE, législateur des Lacédémoniens, était, dit-on, fils d'Eunome, roi de Sparte, et frère de Polydecte, qui régna après son père. Après la mort de Polydecte, sa veuve offrit la couronne à Lycurgue, s'engageant de faire avorter l'enfant dont elle était grosse, pourvu qu'il voulût l'épouser; mais Licurgue refusa ces offres abominables. Content de la qualité de tuteur de son neveu Charilaüs, il lui remit le gouvernement lorsqu'il eut atteint l'âge de majorité, l'an 870 avant J.-C. Soit qu'il se repentît de cette générosité, soit qu'on lui attribuât, une inconstance qu'il n'eût pas, on l'accusa de vouloir usurper la souveraineté. Il quitte sa patrie et passe en Crète, renommée par ses lois dures et austères; il voit la magnificence de l'Asie, et de là se rend en Egypte. De retour de ses voyages, Lycurgue donna aux Lacédémoniens des lois que les uns élèvent jusqu'aux nues, que les autres traitent de barbares. Les plus instruits doutent que ces lois soient de Lycurgue, et ne sont point persuadés de tout ce qu'on raconte de ce philosophe. Plutarque, dans l'introduction à la vie de Lycurgue, où les historiens modernes ont puisé presque tous les faits qu'ils attribuent à ce législateur, dit (trad. d'Amyot): « On ne saurait du tout rien dire » de Licurgus, qui établit les lois » des Lacédémoniens, en quoi » il n'y ait quelque diversité entre » les historiens.... mais moins » encore que toute autre chose » s'accordent-ils du temps auquel » il a vécu. » Il termine ce paragraphe, qu'il faut lire en entier, par ces termes: « Mais toutefois, » encore qu'il y ait tant de diver» sité entre les historiens, nous ne » laisserons pas pour cela de re» cueillir et mettre par escript ce » que l'on trouve de lui ès ancien» nes histoires, en élisant les cho» ses où il y a moins de contradic» tion. » Par cette dernière phrase, il avoue de bonne foi qu'il aime mieux risquer de transcrire des faits peu certains que de ne rien dire sur ce personnage. Si l'on ajoute à ce témoignage de Plutarque, que Lycurgue qui a vécu dans des temps très reculés (puisque Xénophon prétend qu'il existait du temps des Héraclides), n'a rien laissé par écrit chez une nation où l'ignorance était regardée comme une vertu méritoire, où il ne s'est trouvé aucun historien, où le séjour des étrangers était fixé à un temps très-court par la loi appelée *Xenelasie*, dès-lors il sera évident que, malgré l'apologie que Plutarque a faite de ce personnage, il est fort incertain qu'il soit seul l'auteur du système de législation qu'on lui attribue. Mais en l'en supposant l'auteur, comme on doit juger de la bonté des causes de cette nature, 1° par leurs effets nécessaires sur le cœur humain; 2° par la confirmation de ces effets d'après le rapport de l'histoire, on trouvera, en sui-

vant cette règle, que la législation de Sparte n'a produit l'admiration des anciens et des modernes, que dans l'opinion encore barbare et sauvage où ils étaient, que toute action forte, fût-elle contraire aux premières lois de l'équité et de l'humanité, était une action vertueuse. Il est reconnu généralement qu'il a eu l'intention formelle, 1° d'augmenter la force naturelle des Spartiates, par la force artificielle des institutions militaires; 2° de perpétuer l'ignorance la plus profonde chez ce peuple, en proscrivant de l'éducation les sciences et les arts, excepté seulement la musique guerrière; de sorte que dans ces temps prétendus heureux, où ses lois étaient, dit-on, fidèlement observées, aucun Spartiate ne savait lire; ce qui d'ailleurs leur était inutile, puisque rien n'était écrit, pas même les lois de la république; 3° d'entretenir par toute sorte de moyens la férocité et même la cruauté dans l'âme des Spartiates, entre autres par l'usage de ces combats entre les enfants, où ils se massacraient les uns les autres; par les fustigations cruelles des enfants devant l'autel de Diane Orthia, et surtout par les barbaries qu'il leur permit d'exercer contre les Ilotes; car Aristote et Platon assurent que, pour empêcher la trop grande multiplication de ces malheureux esclaves, il établit l'affreuse coutume que les jeunes Spartiates iraient se mettre la nuit en embuscade pour en tuer un certain nombre, ce qui était véritablement une boucherie, puisqu'il était défendu aux Ilotes d'avoir, et encore moins de porter des armes en temps de paix; 4° de se servir du libertinage pour empêcher la pudeur, la chasteté, l'union conjugale, d'adoucir les mœurs. D'après cet exposé, que même les admirateurs de Lycurgue et des Spartiates ne peuvent révoquer en doute, on laisse à juger si une législation dont le but est d'augmenter chez un peuple la force, l'ignorance, la cruauté, le libertinage, et, par une suite nécessaire, l'orgueil, l'avidité, l'injustice; en un mot, dont le but est de former une troupe de soldats ignorants, cruels et sans mœurs, pour la faire servir à la désolation des laborieux cultivateurs et des peuples qui l'avoisinent, peut-être un ouvrage capable d'immortaliser son auteur, et si elle mérite les éloges que lui prodiguent encore des hommes qui prétendent se connaître en législation, tels que Montesquieu, et l'abbé Gourcy dans un amphigourique *Eloge philosophique et politique de Lycurgue*, et l'abbé Barthélemy dans son *Voyage d'Anacharsis*. L'auteur *de la félicité publique*, quoique ennemi forcené du christianisme, montre combien les républiques chrétiennes les moins constituées sont plus heureuses que les Lacédémoniens, les Athéniens, et tous ces anciens peuples crus libres au sein de la tyrannie. Cependant Lycurgue, s'il faut croire ce qu'on en raconte, regardait ses lois comme le fruit de la plus sublime sagesse. Pour engager les Lacédémoniens à les observer inviolablement, il leur fit promettre avec serment "de n'y rien changer jusqu'à son retour", et s'en alla ensuite dans l'île de Crète, où il se donna la mort, après avoir ordonné que l'on jetât ses cendres dans la mer. Il craignait que, si

on rapportait son corps à Sparte, les Lacédémoniens ne crussent être déliés de leur serment. On voit dans tous ces anciens sages des traits éclatans de folie, presque toujours produits par la vanité et l'égoïsme. [Lycurgue distingua les "Spartiates" ou nobles, du reste de la nation, qu'il fit appeler "Lacédémoniens". Il fit un nouveau partage des terres dont 30 mille lots furent pour ces derniers, et 9000 pour les Spartiates. Ce changement causa des émeutes, dans l'une desquelles on lui creva un œil d'un coup de bâton. On lui livra le coupable; mais Lycurgue, ayant besoin de partisans, au lieu de lui faire aucun mal, le reçut chez lui, l'instruisit dans les sciences, et le prit sous sa protection.] *Voyez* COLLIUS, LUCIEN, ZÉNON, SOLON.

LYCURGUE, orateur athénien, contemporain de Démosthènes, eut l'intendance du trésor public, fut chargé du soin de la police, et l'exerça avec beaucoup de sévérité. Il chassa de la ville tous les malfaiteurs, et tint un registre exact de tout ce qu'il fit pendant son administration. Lorsqu'il la quitta, il fit attacher ce registre à une colonne, afin que chacun eût la liberté d'en faire la censure. Dans sa dernière maladie, il se fit porter au sénat pour rendre compte de ses actions; et après y avoir confondu le seul accusateur qui se présenta, il se fit reporter chez lui, où il y expira bientôt après, vers l'an 356 avant J.-C. Lycurgue était du nombre des 30 orateurs que les Athéniens refusèrent de donner à Alexandre. Ce fut lui qui, voyant le philosophe Xénocrate conduit en prison pour n'avoir pas payé le tribut qu'on exigeait des étrangers, le délivra, et y fit mettre à sa place le fermier qui avait fait traiter si durement un homme de lettres. Action souvent louée, mais qui dans le fond était une violence et une injustice, puisqu'il n'y avait aucune loi qui exceptât de ce tribut les gens de lettres. Les Aldes imprimèrent à Venise en 1513, en 2 vol. in-fol., un recueil des "Harangues" de plusieurs anciens orateurs grecs, parmi lesquelles se trouvent celles de Lycurgue. M. l'abbé Auger les a traduites en 1783, 1 vol. in-8°. On distingue celle qui regarde un citoyen d'Athènes, nommé "Léocrate", qui avait abandonné sa patrie dans le malheur, après la bataille de Chéronée, et qui rentra lorsque le péril était passé; l'orateur demande qu'il soit puni de mort comme un lâche et un traître.

LYCUS, l'un des généraux de Lysimachus, célèbre parmi les successeurs d'Alexandre-le-Grand, se rendit maître d'Ephèse par le moyen d'Andron, chef de corsaires, qu'il gagna à force d'argent. Andron introduisit dans la ville quelques soldats de Lycus, comme s'ils eussent été des prisonniers, mais avec des armes cachées. Dès qu'ils furent entrés dans la place, ils tuèrent ceux qui faisaient la garde aux portes, et donnèrent en même temps le signal aux troupes de Lycus, lesquelles s'emparèrent de la place, et firent prisonnier Enète, qui en était gouverneur. Frontin a placé cette histoire dans ses "Stratagèmes".

* **LYDGATE** (Jean), poète anglais, moine de Saint-Edmond's-bury, né vers 1380, florissait sous le règne de Henri VI. Il est remar-

quable pour avoir été un des premiers qui, dans un siècle encore barbare, commencèrent à introduire le bon goût dans la poésie anglaise. Il était contemporain et disciple du fameux Chaucer, et fort versé dans la philosophie; les mathématiques et la théologie; il a laissé des *Chansons*, des *Eglogues*; des *Odes*. Il mourut en 1440, âgé de 60 ans.

LYDIAT (Thomas), mathématicien anglais, né à Okerton, dans le comté d'Oxford, en 1572, mort en 1646, eut le sort de plusieurs savants. Il traîna une vie laborieuse dans l'indigence. Il fut long-temps en prison pour dettes; et lorsqu'il eut obtenu, sur la fin de ses jours, un petit bénéfice, il fut persécuté par les parlementaires, parce qu'il était attaché au parti royal. Il a laissé plusieurs ouvrages en latin sur des matières de chronologie, de physique et d'histoire. Les principaux sont: | *De variis annorum formis*, Londres, 1605, in-8°, contre Clavius et Scaliger. Ce dernier ayant répondu avec beaucoup d'emportement, Lydiat fit une *Apologie* de son ouvrage, imprimée en 1607; | *De l'origine des fontaines*, 1605, in-8°; | plusieurs *Traités astronomiques et physiques*, sur la nature du ciel et des éléments, sur le mouvement des astres, sur le flux et le reflux, etc.

LYDIUS (Jacques), fils de Balthasar, ministre à Dordrecht, et auteur de quelques mauvais ouvrages de controverse, succéda à son père dans le ministère, et se fit connaître au XVIIe siècle dans la république des lettres par plusieurs livres: | *Sermonum convivialium libri duo*, in-4°, 1643. C'est un traité de différents usages des nations dans la manière de se marier. | *De re militari*, in-4°, 1598, publié par Van Thil, qui l'enrichit de plusieurs remarques; | *Agonostica sacra*, etc., Rotterdam, 1657, in-12; | *Belgium gloriosum*, Dordrecht, 1668; in-12.

LYNCÉE, un des Argonautes qui accompagnèrent Jason à la conquête de la toison d'or. Il avait la vue si perçante, selon la fable, qu'il voyait au travers des murs, et découvrait même ce qui se passait dans les cieux et dans les enfers. L'origine de cette fable vient de ce que Lyncée enseigna le moyen de trouver les mines d'or et d'argent, et qu'il fit des observations nouvelles sur l'astronomie.

LYNCÉE, l'un des cinquante fils d'Egyptus, épousa Hypermnestre, l'une des cinquante filles de Danaüs, roi d'Argos; cette princesse ne voulut pas l'égorger la nuit de ses noces, à l'imitation de ses autres sœurs, et aima mieux désobéir à son père que d'être cruelle envers son mari. Lyncée, échappé du danger, arracha le trône et la vie à son cruel beau-père.

LYND (Humphrey), chevalier anglais, né à Londres en 1578, mort l'an 1636, publia deux *Traités* de controverse estimés, dit-on, de ses compatriotes, et traduits en français par Jean de La Montagne. L'un traite de la *voie sûre*, et l'autre de la *voie égarée*.

*LYON (Georges-Francis), né à Chichester, entra dans la marine britannique en 1808, et se distingua à la défense de Cadix contre les Français, et en 1814, à la reddition de Gênes. L'expédition de lord Exmouth contre Alger,

en 1816, lui offrit de nouveau l'occasion de faire briller son courage et ses talents. Ce fut après cette expédition qu'il entreprit en 1818, de compagnie avec M. Ritchie, un voyage dans l'intérieur de l'Afrique, pendant lequel ils s'avancèrent, au milieu de fatigues inouïes, jusqu'aux limites du Fezzan. Le journal de cette expédition a été publié en 1821 sous le titre de *Voyage dans l'Afrique septentrionale, avec des notes géographiques sur le Soudan et le cours du Niger*. En 1820, Lyon fut élevé au rang de capitaine, et il accompagna l'année suivante le capitaine Parry dans son expédition au pôle nord. Lyon a fait connaître dans un ouvrage intitulé *Journal particulier du capitaine Lyon*, les observations curieuses qu'il fut alors à même de faire sur le pays et les mœurs des Esquimaux. En 1824, il fut chargé seul de la conduite d'une nouvelle expédition au pôle nord, qui n'eût pas de succès, mais qui a cependant répandu beaucoup de lumières sur la géographie des mers arctiques. Depuis 1825, le capitaine Lyon avait fait deux voyages en Amérique en qualité de commissaire de la Compagnie anglaise pour l'exploitation des mines américaines de métaux précieux. Il revenait en Angleterre pour rétablir sa santé délabrée par les fatigues, lorsque la mort le frappa dans la traversée, le 8 octobre 1832, âgé de 37 ans. Il avait épousé en 1825, Lucy-Louise, la plus jeune des filles de lord Fitz-Gérald et de la fameuse Paméla.

LYONET (Pierre), naturaliste et graveur, secrétaire des chiffres des états-généraux des Provinces-Unies. Il naquit à Maestricht en juillet 1707 et devint membre de la société royale de Londres, des académies de Rouen et de Berlin, de l'académie impériale de Pétersbourg, de la société des sciences à Harlem. Il mourut à La Haye, le 7 janvier 1789, dans la 82e année de son âge; ses travaux sur les insectes lui ont mérité une place distinguée parmi les amateurs de l'histoire naturelle. Son *Traité anatomique de la chenille qui ronge le bois de saule*, La Haye, 1762, 1 vol. in-4°, avec 18 planches, gravées par l'auteur, suppose un observateur aussi exact que patient. Quoique ce Traité ne regarde directement que cette espèce d'insectes, il est fait avec tant de soin, l'auteur y a mis tant d'attention et de recherches, qu'il peut diriger l'amateur qui se livrerait à l'étude des chenilles en général. On peut compter sur l'exactitude des gravures, qui d'ailleurs sont très-belles; l'auteur a gravé sur les corps mêmes, la loupe à la main. Il a traduit en français la "Théologie des insectes", par Lesser. Au mérite des talents et de l'application, il joignait la sagesse des principes, qu'il amendait et déduisait d'une manière particulièrement satisfaisante. On regrette que la mort l'ait empêché de mettre au jour un nouvel ouvrage qu'il se proposait de publier sur les insectes. On espérait que son parent M. Croiset, secrétaire des postes de Hollande, à qui il l'a légué, n'en priverait pas le public, et ferait graver le reste des planches qui y manquent encore; mais l'on s'est trompé dans cette attente.

LYSANDRE, général des Lacédémoniens dans la guerre contre Athènes, détacha Ephèse du

parti des Athéniens, et fit alliance avec Cyrus le Jeune, roi de Perse. Fort du secours de ce prince, il livra un combat naval aux Athéniens, l'an 405 avant J.-C., défit leur flotte, tua 3,000 hommes, se rendit maître de diverses villes et alla attaquer Athènes. Cette ville, pressée par terre et par mer, se vit contrainte de se rendre l'année suivante. La paix ne lui fut accordée qu'à condition qu'on démolirait les fortifications du Pirée; qu'on livrerait toutes les galères, à la réserve de douze; que les villes qui lui payaient tribut, seraient affranchies; que les bannis seraient rappelés, et qu'elle ne ferait plus la guerre que sous les ordres de Lacédémone. La démocratie fut détruite, et toute l'autorité remise entre les mains de trente archontes. C'est ainsi que finit la guerre du Péloponèse, après avoir duré 27 ans. Le vainqueur alla soumettre ensuite l'île de Samos, allié d'Athènes, et retourna triomphant à Sparte avec des richesses immenses, fruit de ses conquêtes. Son ambition n'était pas satisfaite; il chercha à s'emparer de la couronne, mais moins en tyran qu'en politique. Il décria la coutume d'hériter du trône, comme un usage barbare, insinuant qu'il était plus avantageux de ne déférer la royauté qu'au mérite : ce qui serait bien vrai, si tout un peuple pouvait s'entendre, sans trouble et sans erreur, sur le choix. Après avoir tenté en vain de faire parler en sa faveur les oracles de Delphes, de Dodone et de Jupiter Ammon, il fut obligé de renoncer à ses prétentions. La guerre s'étant rallumée entre les Lacédémoniens et les Athéniens, Lysandre fut un des chefs qu'on leur opposa. Il fut tué dans une bataille l'an 366 avant J.-C. Les Spartiates furent délivrés par sa mort d'un ambitieux pour qui l'amour de la patrie, la religion du serment, les traités, l'honneur, n'étaient que de vains noms. Comme on lui reprochait qu'il faisait des choses indignes d'Hercule, de qui les Lacédémoniens le firent descendre par flatterie : "Il faut, dit-il, coudre la peau du renard où manque celle du lion", faisant allusion au lion d'Hercule; maxime digne d'un tyran fourbe et hypocrite. Il disait qu'"on amuse des enfants avec des osselets, et les hommes avec des paroles"; cela n'est que trop vrai; mais si ceux qui sont amusés sont des sots, ceux qui les amusent sont de méprisables imposteurs. "La vérité", ajoutait-il, "vaut assurément mieux que le mensonge; mais il faut se servir de l'un et de l'autre dans l'occasion" : maxime que Machiavel a adoptée pour une de ses plus favorites.

LYSCHANDER (Claude-Christophe), historiographe du roi de Danemarck Christiern IV, né en 1557 et mort en 1623, n'a guère mérité cette place que par l'*Abrégé des histoires danoises, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*. Copenhague, 1662, in-fol., en danois. Le titre seul montre que l'auteur était peu judicieux. Torfœus a réfuté cet abrégé, mais il n'en valait pas la peine. — Il ne faut pas confondre Claude Christophe avec Jean LYSCHANDER, dont on a *Antiquitatum danicarum sermones* XVI, Copenhague, 1642,

in-4°; ouvrage qui peut servir de pendant à celui de son parent.

LYSERUS (Polycarpe), naquit à Winendeen, dans le pays de Wittemberg, en 1552. Le duc de Saxe, qui l'avait fait élever à ses dépens dans le collége de Tubingen, l'appela en 1577 pour être ministre de l'Eglise de Wittemberg. Lyserus signa, l'un des premiers, le livre de la "Concorde", et fut député, avec Jacques André, pour le faire signer aux théologiens et aux ministres de l'électorat de Saxe. Il mourut à Dresde, où il était ministre, en 1610, à 58 ans. Beaucoup de querelles, dont il paraît avoir été amateur, ne l'empêchèrent pas de composer un grand nombre d'ouvrages en latin et en allemand. Les principaux sont : | *Expositio in Genesim*, en six parties in-4°, depuis 1604 jusqu'en 1609; | *Schola babylonica*, 1609, in-4°; | *Colossus babylonicus*, 1608, in-4°. L'auteur y donne, sous ces deux titres bizarres, un commentaire sur les deux premiers chapitres de Daniel. | Un *Commentaire* sur les douze petits prophètes, publié à Leipsick en 1609, 1 vol. in-4°, par Polycarpe Lyserus, son petit-fils; | une foule de livres de théologie et de controverse, remplis de préjugés de secte; | l'*Edition* de l'Histoire des jésuites, de l'ex-jésuite et apostat Hasenmuller, qu'il publia après la mort de celui-ci sous ce titre : "Historia ordinis jesuitici, de Societatis Jesu auctore, nomine, gradibus, incrementis, ab Elia Hasenmullero, cum duplici præfatione Polycarpi Lyseri", Francfort, 1594 et 1606, in-4°. Le jésuite Gretser réfuta cette prétendue histoire, et Lyserus la défendit dans son "Strena ad Gretserum pro honorario ejus", in-8°, 1607. Les deux auteurs ne s'épargnent point les injures. C'était le style ordinaire entre les savants de ce temps-là, et il n'est pas encore hors de mode.

LYSERUS (Jean), docteur de la confession d'Augsbourg, de la même famille que le précédent, fut, dans le XVIIe siècle, l'apôtre de la polygamie. Sa manie pour cette erreur alla si loin, qu'il consuma ses biens et sa vie pour prouver que non-seulement la pluralité des femmes est permise, mais qu'elle est même commandée en certains cas. Il voyagea avec assez d'incommodité en Allemagne, en Danemarck, en Suède, en Angleterre, en Italie et en France, pour rechercher dans les bibliothèques de quoi appuyer son opinion, et pour tâcher de l'introduire dans quelques pays. Son entêtement sur la pluralité des femmes surprenait d'autant plus, qu'une seule l'aurait fort embarrassé, suivant Bayle. Après bien des courses inutiles, il crut pouvoir se fixer en France, et alla demeurer chez le docteur Masius, ministre de l'envoyé de Danemarck. Il se flatta ensuite de rendre sa fortune meilleure à la cour, par le jeu des échecs, qu'il entendait parfaitement, et s'établit à Versailles; car tous ces réformateurs de la morale chrétienne savent mieux jouer que raisonner. Repoussé et méprisé par tous les gens sensés, et étant tombé malade de dépit, il voulut revenir à pied à Paris. Cette fatigue augmenta tellement son mal, qu'il mourut dans une maison sur la route, en 1684. On

à de lui, sous des noms empruntés, un grand nombre de livres en faveur de la polygamie. Le plus considérable est intitulé : *Polygamia triumphatrix*, in-4°, 1682, à Amsterdam. Brunsinarius, ministre à Copenhague, a réfuté cet ouvrage par un livre intitulé : *Polygamia triumphata*, 1689, in-8°. On a du même auteur un autre livre contre Lyserus intitulé : "Monogamia victrix", 1689, in-8°. On trouve dans les manuscrits de Lyserus une liste curieuse de tous les polygames de son siècle. Les bons esprits n'ont vu dans son égarement que l'effet naturel de la luxure, "qui, semblable à l'avarice", dit Montesquieu, "plus elle a, plus elle veut avoir". Il est démontré d'ailleurs que la polygamie détruit la population, et que les pays où elle a lieu (toutes choses étant d'ailleurs égales) sont déserts, en comparaison des autres.

LYSIAS, célèbre orateur grec, naquit à Syracuse l'an 459 avant J.-C., et fut mené à Athènes par Céphales son père, qui l'y fit élever avec soin. On le regarde communément comme le plus élégant, le plus gracieux et le plus simple des orateurs grecs. Il s'est exercé sur des sujets bien peu favorables à l'éloquence ; il ne plaidait pas lui-même, mais composait des plaidoyers pour les particuliers qui avaient des procès, et ces plaidoyers roulent presque tous sur de très petites causes. La propriété et la clarté des expressions, un tour aisé et naturel, un talent admirable pour la narration, une prodigieuse sagacité, un tact exquis des convenances, et par-dessus tout, la grâce qu'on sent si bien et qu'on ne peut définir, formant le caractère distinctif de Lysias. Un des principaux avantages qu'on puisse retirer aujourd'hui de ses discours, c'est la connaissance des mœurs et des usages des Athéniens. On rapporte que Lysias ayant donné un de ses plaidoyers à lire à son adversaire dans l'Aréopage, cet homme lui dit : « La première » fois que je l'ai lu, je l'ai trouvé » bon ; la deuxième, moindre ; la troisième, mauvais. » "Eh bien", répliqua Lysias, "il est donc bon ; car on ne le récite qu'une fois". Il mourut dans un âge fort avancé ; l'an 374 avant J.-C. Nous avons de lui trente-quatre *Harangues*. Parmi les diverses éditions qu'on en a données, on distingue celle de Taylor, in-4°, 1740, à Cambridge, et celle de l'abbé Auger, en grec et en latin, avec une nouvelle traduction française, Paris, 1783, 2 vol. in-8°. On les trouve aussi dans le "Recueil" des orateurs grecs d'Alde, in-fol. 1513, et de Henri Étienne, in-fol., 1575. [Lysias vint à Athènes lors de la guerre contre les Lacédémoniens. Lysandre y avait détruit le gouvernement populaire et avait livré l'autorité à quatre cents citoyens qui ne purent la conserver que quatre mois. La défaite d'"Ægos-Potamos" y établit le gouvernement des *trente*, qui fit périr tant de citoyens, parmi lesquels se trouva Polémarque, frère de Lysias ; celui-ci se réfugia à Philé, auprès de Thrasibule, et Lysias le seconda lorsqu'il s'empara d'Athènes, en lui fournissant 500 soldats armés à ses frais. C'est après cette époque que Lysias se consacra à l'art oratoire, et qu'il ouvrit à Athènes une école d'éloquence. Malgré son mérite, il ne

put jamais obtenir le titre de citoyen, comme étant fils d'un étranger; il jouit cependant de tous les avantages accordés à cette qualité.]

LYSIMACHUS, disciple de Callisthènes, l'un des capitaines d'Alexandre-le-Grand, se rendit maître d'une partie de la Thrace, après la mort de ce conquérant, et y bâtit une ville de son nom l'an 309 avant J.-C. Il suivit le parti de Cassandre et de Séleucus contre Antigone et Démétrius, et se trouva à la célèbre bataille d'Ipsus l'an 301 avant J.-C. Lysimachus s'empara de la Macédoine, et y régna dix ans; mais ayant fait mourir son fils Agathocle et commis des cruautés inouïes, les principaux de ses sujets l'abandonnèrent. Il passa alors en Asie, pour faire la guerre à Séleucus, qui leur avait donné retraite, et fut tué dans un combat contre ce prince, l'an 282 avant J.-C., à 74 ans. On ne reconnut son corps sur le champ de bataille que par le moyen d'un petit chien qui ne l'avait point abandonné.

LYSIMACHUS, Juif, parvint au souverain pontificat de sa nation, l'an 204 avant J.-C., après avoir supplanté son frère Ménélaüs, en payant une somme d'argent que celui-ci n'avait pu fournir au roi Antiochus Épiphanes. Les violences, les injustices et les sacriléges sans nombre qu'il commit pendant son gouvernement portèrent les Juifs, qui ne pouvaient plus le souffrir, à s'en défaire dès l'année suivante.

LYSIMACHUS, frère d'Apollodore, ennemi déclaré des Juifs, eut le gouvernement de Gaza. La grande jalousie qu'il conçut contre son frère (que le peuple et les soldats aimaient et considéraient plus que lui) le porta à le tuer en trahison, et à livrer cette ville à Alexandre Jannée, qui l'assiégeait.

LYSIPPE, très-célèbre sculpteur grec, natif de Sicyone, exerça en premier lieu le métier de serrurier. Il s'adonna ensuite à la peinture, et la quitta pour se livrer tout entier à la sculpture. Il avait eu d'abord pour maître le Doryphore de Polyclète; mais dans la suite il étudia uniquement la nature, qu'il rendit avec tous ses charmes, et surtout avec beaucoup de vérité. Il était contemporain d'Alexandre-le-Grand. C'était à lui et à Apelles seulement qu'il était permis de représenter ce conquérant. Lysippe a fait plusieurs statues d'Alexandre, suivant ses différents âges, une entre autres était d'une beauté frappante, et l'empereur Néron en faisait grand cas; mais, comme elle n'était que de bronze, ce prince crut que l'or en l'enrichissant la rendrait plus belle. Cette nouvelle parure gâta la statue au lieu de l'orner; on fut obligé de l'ôter, ce qui dégrada sans doute beaucoup ce chef-d'œuvre. Lysippe est celui de tous les sculpteurs anciens qui a laissé le plus d'ouvrages. On en comptait près de six cents de son ciseau. Les plus connus sont l'Apollon de Tarente, de quarante coudées de haut; la statue de Socrate, celle d'un homme sortant du bain, qu'Agrippa mit à Rome devant ses thermes; Alexandre encore enfant, et les vingt-cinq cavaliers qui avaient perdu la vie au passage du Granique. Il florissait vers l'an 364 avant J.-C.

LYSIS, philosophe pythagoricien, précepteur d'Épaminondas,

est auteur, suivant la plus commune opinion, des *Vers dorés*, que l'on attribue ordinairement à Pythagore. Nous avons sous le nom de Lysis une *Lettre à Hipparque*, dans laquelle il lui reproche de divulguer les secrets de Pythagore, leur maître commun. Cette lettre est dans les "Opuscula mythologica et philosophica" de Thomas Gale. On croit que Lysis vivait vers l'an 388 avant J.-C. [Lysis était si fidèle à garder sa parole, que l'on raconte qu'un jour un de ses amis l'ayant prié d'attendre à la porte du temple de Junon tandis qu'il y faisait sa prière, l'ayant oublié, et étant sorti par une autre porte, Lysis demeura à sa place jusqu'au lendemain, que son ami se ressouvint de lui, et vint le dégager de sa parole. Il faut avouer que c'était pousser un peu trop loin la délicatesse, et que la vanité de se faire remarquer y dut entrer pour quelque chose.]

M.

MAACHA, roi de Geth, donna du secours à Hanon, roi des Ammonites, contre David; mais Joab, général des troupes de David, tailla en pièces les deux armées. — **Maacha** est aussi le nom d'une des épouses de David, et mère d'Absalon. Elle était fille de Tholmas, roi de Gessur.

MAAN (Jean), docteur de Sorbonne, natif du Mans, chanoine et précenteur de l'Eglise de Tours, se fit connaître dans le XVIIe siècle par un ouvrage intitulé : *Sancta et metropolitana Ecclesia turonensis, sacrorum pontificum suorum ornata virtutibus, et sanctissimis conciliorum institutis decorata*, qui fut imprimé dans la maison même de l'auteur, à Tours, en 1667, in-fol. Il est estimé pour les recherches, et s'étend depuis l'année de J.-C. 251, jusqu'en 1655.

MABILLON (Jean), né le 23 novembre 1632, à Saint-Pierre-Mont, village près de Mouson, dans le diocèse de Reims, prit l'habit de bénédictin de Saint-Maur à Saint-Remi de cette ville en 1654. Ses supérieurs l'envoyèrent en 1663 à Saint-Denis, pour montrer aux étrangers le trésor et les monuments antiques de cette abbaye; mais il ne tarda point à être appelé à des occupations plus assorties à ses talents. Dom d'Acheri le demanda pour travailler à son *Spicilége*, et eut beaucoup à se louer de ses soins et de ses recherches. Le nom du jeune Mabillon commença à être connu. La congrégation de Saint-Maur ayant projeté de publier de nouvelles éditions des Pères, il fut chargé de celle de saint Bernard, et s'acquitta de ce travail avec autant de diligence que de succès. (*V.* Saint Bernard.) Le grand Colbert, instruit de son mérite, l'envoya en Allemagne, l'an 1683, pour chercher dans cette partie de l'Europe tout ce qui pourrait servir à l'histoire de France, et à la gloire de la nation et de la maison royale. Dom Mabillon déterra plusieurs pièces curieuses, et les fit con-

naître dans un "Journal" de son voyage. Cette savante course ayant été beaucoup applaudie, le roi l'envoya en Italie deux ans après. Il fut reçu à Rome avec toute la distinction qu'il méritait. La congrégation de "l'Index" lui fit l'honneur de le consulter au sujet de quelques opinions singulières contenues dans les écrits d'Isaac Vossius : mais son avis, qui parut trop indulgent, ne fut pas suivi. (*Voyez* Vossius.) On lui ouvrit les archives, les bibliothèques, et il en tira quantité de pièces nouvelles. Entre les objets qui piquèrent sa curiosité, aucun ne l'excita plus que les catacombes de Rome. Il y fit des visites fréquentes, et y porta à la fois l'esprit de religion et celui de critique. Attaché fortement à la foi, mais en garde contre l'erreur, il crut voir de l'abus dans l'exposition de quelques corps saints, et les dévoila dans une lettre latine, sous le nom "d'Eusèbe Romain à Théophile, François, touchant le culte des saints inconnus". Cette brochure souleva contre lui quelques savants de Rome. Il y eut plusieurs écrits pour et contre. On déféra à la congrégation de "l'Index la lettre d'Eusèbe"; et elle eût été proscrite par ce tribunal, s'il n'en avait donné une nouvelle édition, avec des changements qui contentèrent les juges. Une autre dispute occupa Mabillon. Dom Rancé, abbé de la Trappe, attaqua les études des moines, et prétendit qu'elles leur étaient plus nuisibles qu'utiles. Pour appuyer l'idée qu'ils ne devaient ni faire ni lire des livres, il en composa un lui-même, et l'intitula : "De la sainteté des devoirs de l'état monastique". La congrégation de Saint-Maur, alors entièrement consacrée aux recherches profondes et à l'étude de l'antiquité, crut devoir réfuter l'ennemi des études des cloîtres. Elle choisit le doux Mabillon, pour entrer en lice avec l'austère abbé de la Trappe. Il n'avait ni l'imagination ni l'éloquence de ce réformateur, mais son esprit était plus orné et plus méthodique; et sa diction, claire, simple et presque entièrement dénuée d'ornements, ne manquait pas d'une certaine force. Il opposa principes à principes, inductions à inductions. Dans son *Traité des études monastiques*, publié en 1691, in-12, il s'attacha à prouver que non-seulement les moines peuvent étudier, mais qu'ils le doivent. Il indiqua le genre d'études qui leur convient, les livres qui leur sont nécessaires, les vues qu'ils ont à se proposer, en s'appliquant aux sciences. L'exemple des solitaires de la Thébaïde, uniquement occupés du travail des mains, ne l'embarrassa point. Le but de nos religieux, et l'esprit de leur institution, n'est pas de leur ressembler. Leur vie est moins une vie monastique qu'une vie cléricale. En entrant dans le cloître, ils comptent y mener celle d'un prêtre et d'un homme d'étude, et non celle d'un laboureur. (*V*: Saint Claude, Saint François.) L'abbé de la Trappe, M. de Rancé, fâché de voir contredire ses idées, fit une réponse vive au livre des *Etudes monastiques*. Dom Mabillon y opposa des *Réflexions* sages et modérées. Elles amenèrent une réplique sous le nom de "Frère Côme." L'abbé de la Trappe en était l'auteur; mais son ouvrage ne sortit point de son cloître. Mabillon, né avec un génie pacifique,

laissa faire la guerre à quelques écrivains qui se mêlèrent de cette querelle. Il ne voulut plus entrer dans aucune dispute. Il s'occupa à perfectionner son savant ouvrage de la *Diplomatique*, qu'il avait publié en 1681. Cette science lui devait tout son lustre. Le docte bénédictin avait une sagacité admirable pour démêler ce qu'il y a de plus confus dans la nuit des temps, et pour approfondir ce que l'histoire offre de plus difficile. Il donna des principes pour l'examen des diplômes de tous les âges et de tous les pays. Mais comme il est impossible d'être parfait, il essuya des critiques, dont quelques-unes parurent fondées. (*Voy.* Germon.) Mabillon donna à son livre un *Supplément*, qui vit le jour en 1704. L'amour de la paix, la candeur et surtout la modestie, formaient son caractère. Letellier, archevêque de Reims, l'ayant présenté à Louis XIV, comme "le religieux le plus savant du royaume", Mabillon mérita d'entendre ce mot de la bouche du grand Bossuet: "Ajoutez, monsieur, et le plus humble". Un étranger ayant été consulter le savant Du Cange, celui-ci l'envoya à Mabillon, son ami et son rival en érudition. « On vous trompe » quand on vous adresse à moi, » répondit humblement le béné- » dictin; allez voir M. Du Cange. » — C'est lui-même qui m'adresse » à vous, dit l'étranger. — Il est » mon maître, répliqua Mabillon. » Si cependant vous m'honorez » de vos visites, je vous commu- » niquerai le peu que je sais. » Ce savant religieux mourut à Paris dans l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, en 1707, à 75 ans. On y voit aujourd'hui son tombeau. L'académie des inscriptions s'était fait un honneur de se l'associer. Ses principaux ouvrages sont : | *Acta sanctorum ordinis Sancti Benedicti in seculorum classes distributa*, Paris, en 9 vol. in-folio. Le 1er volume de ce recueil, commencé par dom d'Achéri, parut en 1668, et le dernier en 1702. Il va jusqu'à l'année 1710. L'ouvrage est aussi estimé pour les monuments qu'il renferme que pour les préfaces dont l'auteur l'a orné. Ces préfaces ont été imprimées séparément, in-4°, 1732. | *Analecta* : ce sont des pièces recueillies dans diverses bibliothèques, et qui n'avaient pas été imprimées, en 4 vol. in-8°, dont le 1er parut en 1675. Les dissertations qui enrichissent ce recueil, ne sont pas ce qu'il y a de moins précieux. On en a donné une édition in-fol., à Paris, 1723, c'est la plus estimée. | *De re diplomatica*, 2 vol. in-fol. La meilleure édition est celle de 1709, par les soins de dom Ruinart, qui l'augmenta de nouveaux titres. | La *Liturgie gallicane*, in-4°, 1685 et 1729 ; | une *Dissertation sur l'usage du pain azyme*, dans l'Eucharistie, in-8°; | une *Lettre* sous le nom d'"Eusèbe Romain", touchant le *culte des saints inconnus*, 1698, in-4°, et 1705, in-12; | *Musæum italicum*, 2 vol. in-4°, 1724, en société avec dom Germain; | *Annales ordinis benedictini*, dont il a donné 4 vol. in-folio, qui contiennent l'histoire de l'ordre des bénédictins, depuis son origine jusqu'en 1766. Les volumes suivants ont été donnés par dom Ruinart et dom Vincent Thuillier. | L'*Epître* dédicatoire qui est à la tête de l'édition de saint Augustin; | *Sancti Bernardi opera*, 2 vol. in-fol., Paris, 1690 : c'est la meilleure édition; elle a

été réimprimée en 1719. Tous les ouvrages précédents sont en latin. Ceux que le P. Mabillon a donnés en français sont : 1° un *Factum*, avec une *Réplique sur l'antiquité des chanoines réguliers et des moines*, pour maintenir les droits de son ordre, contre les chanoines réguliers de la province de Bourgogne; | *Traité des études monastiques*, 2 vol. in-4° ou in-12; | une *Traduction* de la Règle de saint Benoît, in-18, 1697; | une *Lettre sur la vérité de la sainte larme de Vendôme*. Mabillon, partout ailleurs bon critique, paraît dans cet ouvrage trop crédule et peu judicieux. Dom Thuillier publia, en 1724, les *Œuvres posthumes* de dom Mabillon, et y joignit celles de dom Ruinart; ce recueil est en 3 vol. in-4°. *Voyez* l'Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur. Dom Ruinart a écrit sa "Vie", in-12, 1708. Elle a été traduite en latin, par dom Claude de Vic, et imprimée à Padoue, 1714, in-8°. [Les cendres de dom Mabillon avaient été déposées pendant la révolution, dans le Musée des monuments français. On les a rapportées solennellement, le 26 février 1819, à l'église de Saint-Germain-des-Prés, et l'on a donné le nom de ce savant à une des rues voisines.]

MABLY (Gabriel Bonnot de), ancien chanoine de l'église abbatiale de l'Ile-Barbe, né à Grenoble, le 14 mars 1709, et mort à Paris le 23 avril 1785, avait fait ses premières études à Lyon, chez les jésuites. Après son cours de philosophie, il vint dans la capitale. En y arrivant, il entra au séminaire de Saint-Sulpice, par les conseils du cardinal de Tencin, son parent. Engagé de bonne heure dans les ordres sacrés, et se sentant plus de goût pour les lettres que de talent pour le ministère évangélique, il s'en tint au sous-diaconat. Après quelques légères productions, telles que ses *Lettres sur l'opéra*, l'abbé de Mably s'est fait connaître par des ouvrages de morale et de politique, tels que son *Droit public de l'Europe*, ses *Observations sur l'histoire de France*, ses *Observations sur les Grecs et sur les Romains*, et surtout ses *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique*. [Ce dernier ouvrage est celui qui lui a fait le plus de réputation. Il est écrit avec sagesse et plein de vues profondes, quoique tout n'y soit pas exact, et que l'auteur paraisse trop prévenu en faveur de la sagesse et de la vertu de quelques anciens peuples, et de ces hommes fameux qu'on célèbre plutôt par une espèce d'habitude que par une admiration réfléchie. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que cet ouvrage a servi de modèle, et a fourni les matériaux à une des plus amphigouriques productions de ce siècle. « On ne se serait pas attendu, » dit un critique, que les *Entretiens de Phocion*, fussent devenus » la matière du ravaudage insipide » d'un héros de roman. Il ne faut » lire que "Bélisaire" pour y trouver Phocion travesti. C'est » ainsi que la philosophie prétend faire des découvertes. Tout » son art consiste à altérer les » bonnes choses qu'on avait dites » avant elle, semblable aux harpies, qui vivaient de rapines, et » infectaient, en y touchant, les » mets servis sur la table des sages » et des héros. » Les ouvrages que l'abbé de Mably composa dans sa

vieillesse ne lui ont pas mérité les mêmes éloges; on n'y remarque que trop souvent la faiblesse de l'âge, et, pour me servir d'un terme familier, "du rabâchage". Ce qui indispose surtout le lecteur contre lui, c'est son ton d'aigreur et de fierté. Avec quel mépris il parle de certains historiens très-estimables, dans sa *Manière d'étudier l'histoire!* où l'on trouve d'ailleurs d'excellentes choses, où Voltaire et Robertson sont bien jugés, où plus d'une prévention littéraire est réfutée; mais cet ouvrage, dans son ensemble et les derniers résultats de ses leçons, ne peuvent que contribuer infiniment à la corruption déjà si avancée des annales des nations. Ce qui est bien plus déplorable encore, ce sont les erreurs qu'il a osé étaler dans les *Principes de morale*, supprimés par ordre du gouvernement, et censurés par la Sorbonne. Dans les *Observations sur les lois des Etats-Unis de l'Amérique*, le dernier de ses ouvrages, on trouve encore des choses très-répréhensibles et propres à détruire, par une funeste indifférence, les principes de religion, si nécessaires à toutes les sociétés. Par quel aveuglement un homme mûri par l'âge, un ecclésiastique surtout, a-t-il pu se permettre de pareils écarts? Et si l'impiété, si l'irrévérence pour les principes reçus, sont odieuses dans un homme du monde, parce qu'il donne par là une très-mauvaise idée de son esprit et de son cœur, à combien plus forte raison sont-elles révoltantes dans un homme dont l'habit forme un contraste si touchant? Si ces gens-là savaient à quel mépris on les dévoue, en faisant semblant de sourire à leurs discours, ils seraient sûrement beaucoup plus réservés. On doit cependant observer que l'abbé de Mably n'était pas partisan de ceux qu'on appelle "philosophes". Il y a même dans ses derniers ouvrages, des tirades très-vives contre eux; il ne faut point douter que les écarts que les gens de bien sont si fâchés de rencontrer dans les ouvrages de l'abbé de Mably, ne proviennent plutôt de sa faiblesse de se prêter au ton du siècle, que de l'incrédulité de son esprit. Dès que sa maladie prit un air sérieux, et qu'il se vit en danger, ses sentiments de religion parurent à découvert; il demanda lui-même les sacrements, et les reçut avec édification. Il était frère de l'abbé de Condillac. L'abbé Brizard a fait de ce publiciste un "Eloge" très-bien écrit, qui se lit en tête d'une Collection de ses œuvres, imprimée à Paris, en 1794, 12 vol. in-8°. Son portrait a été gravé en 1792, par Alix. [Les Polonais, fatigués de leurs longues dissensions, s'adressèrent à Mably et à J.-J. Rousseau pour qu'ils rédigeassent pour eux une *constitution* nouvelle. Le premier partit pour la Pologne, afin d'y étudier les mœurs; il y demeura un an, et, de retour en France, il y écrivit ses projets d'amélioration, qu'il adressa au comte Wielherski, ministre plénipotentiaire de la confédération de Bar, en 1771; mais la Russie, l'Autriche et la Prusse avaient décidé le partage de la Pologne, qui commença à s'effectuer l'année suivante.]

MABOUL (Jacques), né à Paris d'une famille distinguée dans la robe, se consacra à la chaire, et prêcha avec distinction à Paris et en province. Il fut long-temps grand-

vicaire de Poitiers, et devint évêque d'Alet en 1708. Il mourut dans cette ville en 1723. Ses *Oraisons funèbres* ont été recueillies en 1749, en un vol. in-12. Il n'a ni la mâle vigueur de Bossuet, ni le style châtié et poli de Fléchier; mais il est touchant et affectueux. On a encore de lui deux *Mémoires* pour la consignation des affaires de la Constitution, in-4°, 1749.

MABUSE (Jean), peintre, naquit à Maubeuge en 1499, et mourut en 1562, à l'âge de 63 ans. Il avait fait le voyage d'Italie avec fruit. Il peignait très-bien un sujet d'histoire. On voit plusieurs de ses ouvrages à Amsterdam, entre autres une *Décollation de saint Jean*, faite de blanc et de noir, avec une certaine eau, ou un suc qu'il inventa pour se passer de couleur et d'impression, en sorte qu'on peut plier et replier la toile de ses tableaux sans gâter la peinture. Le roi d'Angleterre exerça long-temps son pinceau. Mabuse fut fort sobre dans sa jeunesse; mais dans un âge plus avancé il s'adonna au vin, et cette passion lui faisait faire de temps en temps quelques friponneries. Le marquis de Verens, au service duquel il était, devant loger chez lui l'empereur Charles-Quint, habilla ses domestiques en damas blanc. Mabuse vendit son damas et en but l'argent au cabaret. Il le remplaça par une robe de papier blanc, qu'il peignit en damas à grandes fleurs. L'éclat des couleurs fit remarquer l'habit du peintre. L'empereur, surpris du brillant de ce damas, le fit approcher et découvrit sa ruse. On en rit beaucoup, et Mabuse, qui avait fait rougir son maître, en fut quitte pour quelques mois de prison.

MACAIRE (Saint) *l'Ancien*, célèbre solitaire du quatrième siècle, contemporain de saint Ephrem, et non disciple de saint Antoine, comme le dit Poiret, passa soixante ans dans le monastère de la montagne de Scété, partageant son temps entre la prière et le travail des mains. Il mourut vers l'an 491, à 90 ans. On lui attribue 50 *Homélies* en grec, Paris, 1516, in-fol., avec saint Grégoire Thaumaturge; et séparément, Leipsick, 1698 et 1699, 2 vol. in-8°. Les mystiques en font beaucoup de cas. On y trouve toute la substance de la théologie ascétique. Quoique saint Macaire fût un homme sans études, il était puissant en œuvres et en paroles. L'Église célèbre sa fête le 15 janvier.

MACAIRE (Saint) *le Jeune*, d'Alexandrie, autre célèbre solitaire, ami du précédent, eut près de 5,000 moines sous sa direction. La sainteté de sa vie et la pureté de sa foi l'exposèrent à la persécution des ariens. Il fut exilé dans une île où il n'y avait pas un seul chrétien; mais il en convertit presque tous les habitants par ses miracles. Macaire mourut en 394 ou 395. C'est à lui qu'on attribue les *Règles des moines*, que nous avons en trente chapitres dans «le Codex regularum, collectus a sancto Benedicto ananiensi, auctus ab Holstenio», Rome, 1661, 2 vol. in-4°. Jacques Tollius a publié dans ses *Insigna itinerarii italici, un Discours* de saint Macaire sur la mort des justes.

*MACARTNEY (Georges, comte DE), né en Irlande en 1737, de George Macartney, évêque d'Auchinlek en Ecosse, reçut une éducation soignée. Les voyages qu'il fit avec les deux fils de lord Hol-

land perfectionnèrent ses connaissances, et donnèrent un plus grand développement aux dispositions heureuses qu'il avait reçues de la nature pour les affaires. En 1764, il fut envoyé en Russie en qualité d'ambassadeur extraordinaire à cette cour, et, à son retour en Irlande, avec le titre de secrétaire de lord Townsend, qui en était vice-roi, il fut nommé successivement membre du parlement, chevalier du bain et gouverneur de la Grenade et de Tabago. Macartney conserva cette dernière place jusqu'en 1779, époque à laquelle ces îles furent prises par les Français, et où il fut fait lui-même prisonnier. Le gouvernement de Madras, qu'il obtint en 1788, et dans lequel il se conduisit avec autant de prudence que de sagesse, détermina le ministère à le nommer gouverneur général du Bengale, mais il refusa cet honneur et revint en Angleterre en 1792. Envoyé en ambassade à la Chine, mission qui dura environ trois ans, il fit tous ses efforts pour obtenir un traité de commerce avec les Chinois. Ceux-ci, pénétrant les intentions réelles du gouvernement britannique, se refusèrent à tout arrangement, et lord Macartney fut obligé de repartir pour Londres en 1794. Il y fit imprimer la relation de son voyage, rédigée par son secrétaire Georges Léonard Staunton, que la mort vint surprendre au milieu de son travail, ce qui le rendit incomplet. Le gouvernement voulut par la suite y suppléer, et chargea M. Barrow de rédiger une nouvelle relation qui a été publiée en 1805. Celle de Staunton fit néanmoins beaucoup de bruit, et fut traduite en français par M. Castera, 4 vol. in-8°, et atlas in-4°, Paris, 1798. Cet ouvrage, au milieu de détails d'un intérêt très-médiocre, en contient de très-curieux sur cet empire, encore si peu connu. En 1795, lord Macartney fut envoyé à Vérone, près de *Monsieur*, depuis Louis XVIII; en 1799, il fut nommé gouverneur du cap de Bonne-Espérance; et mourut à Londres en 1806.

MACASUS (François), né en 1686, à Joachimsthal en Bohème, entra dans la société des jésuites, y enseigna diverses sciences avec réputation. Il mourut à Prague en 1733. On a de lui: | *Manuale theologico-canonicum sponsalibus quæstionibus et resolutionibus compendiose deductis*, Olmütz, 1739 et 1731, Prague, 1745, in-8°; | *Jus ecclesiasticum commentariis in v libros decretalium Gregorii IX illustratum*, Prague, 1749, 2 vol. in-fol.

* MACAULAY-Graham (Catherine), naquit en 1733, à Ollantigh, dans le comté de Kent, d'un riche gentilhomme. Elle fut mariée en 1760 au docteur Macaulay, célèbre médecin de Londres. Nourrie de la lecture des anciens, et naturellement portée à l'enthousiasme, elle conçut le projet d'écrire l'histoire, et publia, dès l'année 1763, le premier volume de son *Histoire d'Angleterre*. Si elle trouva un grand nombre d'admirateurs de son talent, elle eut aussi beaucoup d'ennemis, qui, pour attaquer sa réputation d'auteur, commencèrent par publier qu'elle était « horriblement laide ». Elle fit en 1777, un voyage en France, où elle connut Franklin, Turgot, Marmontel et madame Dubocage. Quoique avancée en âge, elle épousa en secondes noces un jeune homme nommé Graham.

Une union aussi peu assortie versa sur elle un certain ridicule, et lui aliéna même plusieurs de ses partisans. Cette dame mourut le 22 juin 1791. Parmi les ouvrages qu'elle a laissés, nous citerons : | *Histoire d'Angleterre, depuis l'avènement de Jacques Ier jusqu'à l'élévation de la maison de Hanovre*, 8 vol. in-4°, 1763-1783. Cet ouvrage n'est qu'une attaque violente contre la dynastie des Stuarts. On y trouve à toutes les pages le caractère de l'auteur, dans cette passion de la liberté, que son enthousiasme lui faisait porter à l'exagération. | *Remarques sur les éléments du gouvernement et de la société, par Hobbes*, 1767, in-8°; | *Hist. d'Angleterre, depuis la révolution jusqu'au temps présent, dans une suite de lettres à un ami* (le docteur Wilson, prébendier de Westminster), 1778, 1 vol. in-4°; | *Lettres sur l'éducation*, in-8°, 1790. Si l'on en croit le docteur Haris, madame Macaulay doit, comme historien, être considérée au-dessus de Clarenton, et même de Hume. Nous ne savons jusqu'à quel point ce jugement peut être fondé. On ne peut pas nier du moins qu'un historien qui, en consultant les manuscrits, en arrachait toutes les pages qui pouvaient être favorables aux Stuarts, n'a pas le mérite de l'impartialité, qualité cependant nécessaire pour écrire l'histoire. C'est le reproche que l'on fait à madame Macaulay, et il paraît que ce n'est pas sans fondement.

* **MAC-CARTHY-REAGH** (Le comte JUSTIN), célèbre bibliophile, né en 1744 à Spring-House dans le comté de Jepperary, d'une des plus illustres maisons d'Irlande, quitta de bonne heure une patrie dont la législation proscrivait l'exercice de la foi catholique romaine, au sein de laquelle il avait été élevé, et vint s'établir en France, où sa fortune et ses goûts lui permirent de se livrer sans partage à l'étude. Admis à la cour et possesseur de riches domaines, le comte Mac-Carthy traversa la révolution sans beaucoup de périls; la recherche des plus rares produits de la presse fut l'occupation constante de sa vie, terminée en 1811 à Toulouse, ville où il résidait depuis plusieurs années. La bibliothèque qu'il avait formée et que l'on n'a pas craint de comparer aux plus somptueux dépôts de ce genre connus tant en France que dans toute l'Europe, contenait entre autres une collection de 825 volumes imprimés sur peau vélin, de fort beaux exemplaires de toutes les éditions "principes", enfin une foule de livres rarissimes, parmi lesquels il suffira de citer la "Biblia sacra polyglotta", etc., années 1514, 1515 et 1517, 6 vol. in-fol. sur vélin, dont on ne connaît que trois exemplaires; et le "Psalmorum codex Moguntiæ", 1457, in-fol., gothique, id. On peut consulter, pour de plus amples détails sur les trésors littéraires qu'avait réunis cet amateur éclairé, le "Catalogue de la bibliothèque du comte de Mac-Carthy", par MM. Debure, Paris, 1825, 2 volumes in-8°, avec planches.

* **MAC-CARTHY-LEVIGNAC** (Le comte Joseph-Robert DE), d'une famille écossaise établie en France, où il naquit en 1765, entra jeune au service. Ayant émigré en 1791, il se rangea sous les drapeaux des princes, et devint aide-de-camp du prince de Condé. Il suivit depuis le sort des au-

tres émigrés, jusqu'en 1814 qu'il revint à Paris, où Louis XVIII le nomma maréchal-de-camp. En 1815, le département de la Seine-Inférieure l'élut député à la chambre dite alors introuvable. Mac-Carthy siégea toujours au côté droit; au mois de juin 1816, il assista au conseil de guerre, convoqué sous la présidence de M. le duc de Maillé, pour juger le général Bonnaire, et le capitaine Mieton, son aide-de-camp. Leur culpabilité comme rebelles ayant été prouvée, Mac-Carthy s'unit aux autres juges qui condamnèrent le général à être dégradé et déporté, et le capitaine Mieton à la peine de mort. Le collége électoral du département de la Drôme réélut Mac-Carthy à la chambre des députés, dans cette même année 1816. L'année suivante il prononça un long discours sur le projet de loi relatif à la liberté de la presse, et il dit entre autres choses..... « Qu'il y avait moins de danger à laisser aux citoyens le droit de publier leurs idées, que d'en remettre le monopole au ministère. » Il montra un zèle bien louable, lorsque, dans la même session, il parla en faveur du clergé français; et tout en faisant l'éloge de la libéralité envers le gouvernement depuis 1790 jusqu'à l'époque de la révolution, il vota pour la restitution des biens non vendus, appartenant à l'Église et à l'ordre de Malte. Il se prononça en 1818, au sujet de la loi pour le recrutement, contre l'avancement par ancienneté. Un des députés, M. Bignon, ayant parlé en faveur des "bannis", exclus avec justice, de l'amnistie accordée par Louis XVIII, Mac-Carthy demanda le rappel à l'ordre contre l'orateur. Quelque temps après, il prononça l'*éloge funèbre* du prince de Condé, son ancien général. Depuis 1820, il cessa de faire partie de la chambre, et il se retira à une terre près de Valence; il demeura ensuite pendant plusieurs mois à Lyon, et s'y fit aimer par la bonté de son caractère et sa bienfaisance. M. de Mac-Carthy est mort le 12 juillet 1827. Son convoi a été accompagné d'un grand nombre de personnes les plus distinguées de la ville. Il y avait entre autres beaucoup de jeunes gens qui, se succédant les uns aux autres, voulurent porter le cercueil jusqu'au lieu du dernier asile.

* MAC-CARTHY (Nicolas DE), célèbre prédicateur, né à Dublin en 1769, mourut le 3 mai 1833, à Annecy en Savoie. Son grand-père, mort à Argenton en Berri, était un catholique zélé, qui, redoutant que son fils ne cédât à la tentation d'obtenir un emploi et des honneurs dans un temps où cette carrière était interdite aux catholiques, lui avait fait promettre de quitter l'Irlande. Ce fils, après avoir épousé en 1765 une riche anglaise, vint en France et se fixa à Toulouse : Nicolas de Mac-Carthy, son second enfant, avait alors quatre ans. Envoyé au collége du Plessis, à Paris, Nicolas entra ensuite au séminaire de Saint-Magloire : mais, arrêté dans ses études théologiques par la révolution, il resta à Toulouse dans sa famille à l'époque de nos troubles, s'occupant de la lecture des classiques grecs et latins, et des Pères, dont il faisait ses délices. Peu avant la restauration, il entra au séminaire à Chambéry, et reçut

la prêtrise au mois de juin 1814. Il se rendit à Toulouse, où il commença à se livrer au ministère de la chaire. Ses *Discours* étaient toujours des improvisations. En 1815, il vint à Paris, et s'attacha à la société de Jésus, dont il fut le soutien et l'ornement. En 1817, il refusa l'évêché de Montauban, pour continuer ses prédications. Il prêcha l'avent à la cour en 1821, le carême à Strasbourg, en 1822, et à Nîmes en 1823; l'avent à Dijon, en 1827, le carême à Lyon, en 1828, etc. Ses *Discours* n'ont pas été imprimés; mais les dépositaires de ses manuscrits en feront jouir bientôt le public. Les admirables *Sermons* du P. Mac-Carthy sur la Folie, le Crime et le Malheur de l'Incrédule ont fourni à M. Henrion le sujet et le fond d'un vol. in-32, publié en 1833 sous le titre d'« Émile ».

MACCIO (Sébastien), natif d'Urbania, dans le duché d'Urbin, mourut âgé seulement de 37 ans, au commencement du XVIIe siècle. C'était un écrivain si laborieux, qu'il se forma, dit-on, des creux aux doigts dont il tenait la plume. Ses principaux ouvrages sont : | *De historia scribenda*, peu estimé ; | *De bello Asdrubalis*, Venise, 1613, in-8°; | *De historia liviana*; | un *Poëme sur la vie de J.-C.*, Rome, 1605, in-4°; et d'autres poésies qui ne sont connues que des savants de profession.

MACCOVIUS, ou MAKOUSCKI (Jean), gentilhomme polonais, né à Lobzenie, près de Posnanie, en 1588, d'une famille noble, devint professeur de théologie à Franeker en 1616. Il remplit cet emploi jusqu'à sa mort, arrivée en 1644. Il eut de grandes disputes avec les sociniens, les catholiques, les anabaptistes, les arminiens, etc. On a de lui des *Opuscules philosophiques, théologiques*, etc., imprimés d'abord séparément, puis réunis en 3 vol. in-4°, Amsterdam, 1660. Il y enseigne les opinions les plus révoltantes du calvinisme, et soutient crûment que « Dieu ne « veut nullement le salut de tous « les hommes, mais qu'il veut « le péché, et qu'il destine les « hommes au péché en tant que « péché. » Il fut déféré au synode de Dordrecht, qui le déclara exempt de toute erreur, se contentant de l'avertir d'être plus circonspect dans ses expressions. Ce qui prouve qu'au jugement de ce synode, dont les décisions sont normales chez les calvinistes, la prédestination calvinienne renferme bien réellement toutes les horreurs qu'on lui attribue, et que c'est à tort qu'on a accusé quelques théologiens de les avoir outrées.

* MACDONALD (N.), lieutenant-général, héritier du titre de lord des îles, et l'un des hommes de l'Europe dont l'illustration nobiliaire remontait le plus haut, pair d'Irlande, quoique d'extraction écossaise, mort à Harlington, le 13 octobre 1831, appartenait à une famille dont les ancêtres acquirent les Hébrides (îles Western), par le mariage d'un chef d'Argyle, qui épousa, au commencement du XIXe siècle, la fille d'Olasus, roi de l'île de Man. Ce chef prit alors le titre de roi des Iles, que ses successeurs portèrent tant qu'ils furent indépendans des rois d'Ecosse, c'est-à-dire jusqu'à Augus, qui se reconnut sujet de ce monarque, et

qui changea son titre de roi en celui de laird (seigneur) des îles, sous lequel les lords Macdonald sont encore désignés en Ecosse, titre que les traditions locales et les ouvrages de Walter-Scott ont tant célébré. Cette race antique n'est pas, au reste, près de s'éteindre, et lord Macdonald laissa une nombreuse postérité. (*Voyez* DONALD.)

*MACDONALD (John), lieutenant-colonel du génie, fils unique de la célèbre Flora-Macdonald, qui facilita avec tant d'adresse et de courage, en 1746, la fuite du prince Charles, poursuivi par les soldats anglais, mort à Exeter en 1831, âgé de 72 ans, passa presque toute sa vie au service de la compagnie des Indes au Bengale, à dater de 1798. Macdonald publia quelques *Mémoires* sur la physique et sur le génie militaire, arme dans laquelle il se distingua.

*MACDONALD (Ranald), évêque et vicaire du district de l'Ouest, en Ecosse, né dans les montagnes, mort le 20 octobre 1832, au fort William, à l'âge de 76 ans, fut envoyé de bonne heure au collége écossais à Douai. Ayant reçu les ordres, il retourna comme missionnaire dans son pays, et fut placé d'abord à Gairnside, puis à Glengary, et enfin dans l'île de Uist, où il eut à gouverner une congrégation nombreuse et disséminée. A la mort de l'évêque Enée Chisholm, on fit choix de Macdonald pour lui succéder. Comme il écrivait et parlait latin avec élégance, il tint fréquemment la plume dans la réunion de ses collègues. Quand il résidait comme évêque à Lisbonne, il concourut avec le principal laird au projet de répandre l'instruction parmi les Ecossais des montagnes. Il se prêta à la nouvelle division des districts; et au lieu de celui des montagnes, il eut à diriger celui de l'Ouest, abandonnant pour le plus grand bien des missions une vaste portion du territoire dont il était chargé. Ce fut lui qui choisit pour coadjuteur M. André Scott de Glascow, ecclésiastique pieux et capable, qui lui succéda.

MACÉ (Robert), imprimeur de Caen, mort vers l'an 1490, est le premier qui, en Normandie, exerça l'imprimerie avec des caractères de fonte. Il eut pour apprenti le célèbre Christophe Plantin.— Gilles MACÉ, son arrière-petit-fils, né à Caen, avocat et mathématicien, publia un ouvrage sur la "Comète" de 1618. On a aussi de lui quelques vers. Il mourut à Paris en 1647.

MACÉ (François), bachelier de Sorbonne, né vers 1660, fut secrétaire des finances de la reine. A 45 ans on le nomma chanoine et curé de Sainte-Opportune: il reçut alors le sacerdoce et devint aumônier du roi Louis XIII. Il se fit estimer par son savoir et ses vertus. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les plus estimés sont: | un *Abrégé chronologique, historique et moral de l'ancien et du nouveau Testament*, 1704, 2 vol. in-4°; ouvrage utile et bien rédigé, qui, pour bien des gens, peut suppléer à des ouvrages plus vastes; | une Histoire morale, intitulée, *Mélanie* ou *la Veuve charitable*, production posthume qu'on attribua à l'abbé Choisi, et qui eut beaucoup de cours; | l'*Histoire des quatre Ci-*

cérons, 1714, in-12, morceau curieux et intéressant, attribué d'abord au P. Hardoin, jésuite. L'auteur tâche de prouver par les historiens grecs et latins, que le fils de Cicéron était aussi illustre que son père; | une *Traduction* de quelques ouvrages de piété du P. Busée, et de l'imitation de J.-C.; | *Esprit de saint Augustin, ou Analyse de tous les ouvrages de ce père.* Cet ouvrage est manuscrit : il mériterait, dit-on, les honneurs de la presse. L'abbé Macé mourut à Paris en 1721, après s'être exercé avec succès dans le cabinet et dans la chaire.

MACÉDO (François), jésuite, né à Coïmbre en 1576, quitta l'habit de la société pour prendre celui de cordelier. Il fut l'un des plus ardents défenseurs du duc de Bragance, élevé sur le trône de Portugal. Macédo, dans un voyage à Rome, plut tellement à Alexandre VII, que ce pape le fit maître de controversé au collège de la Propagande, professeur d'histoire ecclésiastique à la Sapience, et consulteur de l'inquisition. Le cordelier, né avec une humeur bouillante, impétueuse et fière, ne sut pas conserver sa faveur; il déplut au saint Père, et passa à Venise, où il soutint en arrivant des thèses *de omni re scibili*; il donna ensuite pendant huit jours les fameuses conclusions qu'il intitula : *Les rugissements littéraires du lion de Saint-Marc.* Ses succès lui valurent une chaire de philosophie morale à Padoue. Il fut d'abord en grande considération à Venise, et y mourut en 1681, à 85 ans. La « Bibliothèque portugaise » compte jusqu'à cent neuf ouvrages de cet inépuisable auteur, imprimés en différents endroits de l'Europe, et 30 manuscrits. Le P. Macédo dit lui-même dans son *Myrothecium morale*, in-4°, qu'il avait prononcé en public 53 panégyriques, 60 discours latins, 32 oraisons funèbres, et qu'il avait fait 48 poèmes épiques, 123 élégies, 115 épitaphes, 212 épîtres dédicatoires, 700 lettres familières, 2600 poèmes héroïques, 110 odes, 3000 épigrammes, 4 comédies latines, et qu'il avait écrit ou prononcé plus de 150,000 vers sur-le-champ. Quelle étonnante fécondité! Nous ne citerons que : | sa *Clavis augustiana liberi arbitrii*, contre le P. Noris, depuis cardinal. Il y avait eu auparavant une querelle vive entre ces deux savants au sujet du monachisme de saint Augustin. On imposa silence aux parties. | *Schema sanctæ congregationis*, 1676, in-4°. C'est une dissertation sur l'Inquisition, où l'érudition et les singularités sont semées à pleines mains. L'auteur fait remonter l'origine de ce tribunal jusqu'au commencement du monde, idée qui, d'abord très paradoxale, devient plus soutenable, quand on réfléchit que tout ce qui sert à réprimer l'erreur et le vice est une espèce d'inquisition; | *Encyclopædia in agonem litteratorum*, 1677, in-fol.; | l'*Eloge des Français*, Aix, 1641, in-4°, en latin. Macédo se déclara d'abord pour les principes de Jansénius dans *Doctrina sancti Augustini de prædestinatione*, in-4°; mais, le pape Innocent X ayant condamné les cinq fameuses propositions, Macédo changea de sentiment, et soutint que Jansénius les avait enseignées dans le sens condamné par le pape, et publia, pour le prouver, un livre intitulé :

Mens divinitus inspirata Innocentio X in-4°. Macédo avait une lecture prodigieuse, une mémoire surprenante, beaucoup de facilité à parler et à écrire, il ne lui manquait que plus de jugement et de goût. [Le père Macédo, après le couronnement du duc de Bragance, accompagna à Paris les ambassadeurs portugais qui y venaient pour faire reconnaître ce monarque. Il eut l'honneur de prêcher devant Louis XIII.]

MACÉDO (Antoine), jésuite portugais, frère du précédent, né en 1612, fut envoyé missionnaire en Afrique, et à son retour il accompagna l'ambassadeur de Portugal en Suède. Ce fut à lui que la reine Christine fit les premières ouvertures du dessein qu'elle avait d'abandonner le luthéranisme. Macédo fut ensuite pénitencier de l'église du Vatican à Rome, depuis l'an 1651 jusqu'en 1671. Il retourna alors en Portugal, où il fut fait recteur du collége d'Evora, puis de Lisbonne. On a de lui : | *Lusitania infulata et purpurata* (ou *Vies* des papes et cardinaux portugais), Paris, 1673, in-8° ; | *Divi tutelares orbis christiani*, Lisbonne, 1687, in-fol. C'est un recueil de *Vies* des saints.

MACEDONIUS, patriarche de Constantinople en 341, et fameux hérésiarque, soutenait que le Saint-Esprit n'était pas Dieu. Il causa de grands désordres dans sa ville, et s'attira la disgrâce de l'empereur Constance. Acace et Eudoxe le firent déposer dans un concile de Constantinople en 360. Il mourut ensuite misérablement. Les sectateurs de Macédonius s'appelaient « macédoniens ». Leurs mœurs étaient, du moins en apparence, pures et austères, leur extérieur grave, leur vie aussi dure que celle des moines. Ce simulacre de piété trompa les faibles. Un certain Maraton, autrefois trésorier, embrassa cette secte, et son or fit plus d'hérétiques que tous les arguments. Cette secte fut proscrite, et la divinité du Saint-Esprit clairement prononcée dans le concile général de Constantinople en 381. C'est à cette occasion que ce concile ajouta au symbole de Nicée, après les mots : « Et in Spiritum Sanctum ; » les paroles suivantes : « Dominum, et vivificantem, ex Patre Filioque procedentem, et cum Patre et Filio adorandum et glorificandum ». Long-temps avant ce concile on avait opposé à l'hérésie de Sabellius le dogme des trois personnes, dogme qui supposait évidemment la divinité du St-Esprit. [Après la mort de saint Alexandre, le peuple avait choisi pour patriarche Paul, et les ariens élurent Macédonius. Constance, qui favorisait les ariens, exila Paul ; mais il revint ensuite de son exil, et Macédonius, au dire de saint Athanase, servit sous lui comme prêtre. Paul, disgracié une seconde fois, eut pour successeur Eusèbe de Nicomédie. Ce dernier étant mort vers l'an 341, Macédonius fut installé par ordre de l'empereur. Cette élection donna lieu à une émeute où périrent 3000 personnes. Macédonius s'en vengea en obtenant de l'empereur un édit qui excluait des églises et des villes tous ceux qui étaient attachés à la foi de Nicée. Plus tard il voulut faire transporter dans une autre église le corps de Constantin. Cette profanation émeuta de nouveau le peuple, et l'on versa des ruisseaux de sang.

Perdu enfin dans l'esprit de Constance, Macédonius quitta le siége de Constantinople, fonda un monastère, où il mourut vers l'an 361. Il eut pour successeur dans son hérésie, Eleusius de Cyzique.] (*Voyez* GÉLASE de Cyzique.) — Il ne faut pas confondre ce Macédonius avec un autre patriarche de Constantinople qui défendit avec zèle le concile de Chalcédoine contre l'empereur Anastase, et mourut en 516. Son nom fut mis dans les diptyques. Il avait été partisan de l'*Hénotique* de Zénon, mais il rétracta son erreur.

MACER (Æmilius, poète latin, natif de Vérone, composa un *Poème sur les serpents, les plantes et les oiseaux*, et un autre *sur la ruine de Troie*, pour servir de supplément à l'Iliade d'Homère. Mais ces deux poèmes sont perdus; celui des plantes, que nous avons sous le nom de "Macer", est d'un auteur plus récent, puis qu'on y cite Pline, et son auteur est aussi mauvais botaniste que plat versificateur. L'édition la plus estimée est celle de Naples, 1477, in-fol. Il y en a une traduction française par Guillaume Guéroult, Rouen, 1588. Macer florissait sous Auguste.

MACER (Lucius-Clodius), propréteur d'Afrique sous le règne de Néron, se fit déclarer empereur l'an 68 de J.-C. dans la partie qu'il commandait; ayant levé de nouvelles troupes, il les joignit à celles qui étaient sous ses ordres, et s'en servit pour conserver le titre qu'il avait usurpé. Il fit plus : il se saisit de la flotte qui transportait le blé à Rome, et causa la famine dans cette capitale du monde. L'usurpateur avait plus de courage que de politique. Il irrita les Africains par des vexations et des cruautés, et se joua également de leur sang et de leurs biens. Ces peuples irrités eurent recours à Galba, qui venait d'être revêtu de la pourpre impériale. Galba donna ordre d'arrêter les brigandages de cette bête féroce. Trebonius Garucianus, intendant d'Afrique, et le centurion Papirius, chargés des ordres du prince, firent périr Macer dans la même année qu'il avait pris le titre de *César*. Il avait été engagé à la révolte par une femme nommée Cornélia Crispinilia, intendante des débauches de Néron, laquelle était passée en Afrique pour se venger des mécontentements que cet empereur lui avait donnés.

MACHABÉES. Ce sont sept frères juifs qui souffrirent le martyre à Antioche, dans la persécution d'Antiochus Epiphanes, avec leur mère et le saint vieillard Eléazar, l'an 168 avant J.-C. Ce prince ayant fait arrêter ces généreux confesseurs, n'oublia rien pour les porter à manger de la chair de porc et à abandonner la foi de leurs pères. Les sept frères souffrirent, l'un après l'autre, avec une constance inébranlable; on leur coupa la langue, les pieds et les mains, sans qu'ils marquassent la moindre faiblesse, au milieu des horribles tourments qu'on leur faisait endurer. La mère de ces martyrs, après avoir assisté au triomphe de ses enfants, fut couronnée à son tour, et mourut avec la constance qu'elle leur avait inspirée.

MACHABÉES (Les princes), ou Asmonéens. (*Voyez* JUDAS MACHABÉE, MATHATHIAS.) Nous avons sous le nom des *Machabées* quatre

livres, dont les deux premiers sont canoniques, et les deux autres apocryphes. Le premier, fut, à ce qu'on croit, composé sous Jean Hyrcan, le dernier de la race des Asmonéens, et contient l'histoire de 40 ans, depuis le règne d'Antiochus Epiphanes jusqu'à la mort du grand-prêtre Simon. Le second est l'abrégé d'un grand ouvrage qui avait été composé par un nommé "Jason", et qui comprenait l'histoire des persécutions d'Epiphanes et d'Eupator contre les Juifs. L'un et l'autre sont remplis de grands traits d'histoire, et écrits avec beaucoup d'intérêt. La persécution et la mort d'Antiochus, le châtiment d'Héliodore envoyé pour dépouiller le temple, la conduite sage et courageuse du pontife Onias, le martyre d'Eléazar, celui des sept frères avec leur mère, les victoires incroyables de Judas Machabée, remportées avec une poignée de monde contre des armées immenses, etc., tous ces événements sont présentés avec beaucoup de force et de dignité. Les protestants ne reconnaissent pas la canonicité de ces deux livres. Ce qu'on y lit touchant la prière pour les morts (*voyez* JUDAS MACHABÉE), et quelques autres considérations de cette nature, ont pu les engager à ne pas les recevoir. Le troisième livre contient l'histoire de la persécution que Ptolémée Philopator, roi d'Egypte, fit aux Juifs de son royaume. Le dernier est une espèce de résumé des deux premiers livres, et contient ce qui s'est passé chez les Juifs dans un espace d'environ 200 ans. Quoique ces deux derniers livres ne soient pas canoniques, ils jouissent d'une considération distinguée, et tiennent une place honorable entre les histoires des nations; on peut les consulter avec confiance, touchant les faits qu'ils contiennent.

MACHAON, célèbre médecin, fils d'Esculape et frère de Podalire, accompagna les Grecs au siége de Troie, et y fut tué par Euripile, suivant Q. Calaber.

MACHAULT (JEAN DE), jésuite, né à Paris en 1561, professa la rhétorique dans sa société, devint recteur du collége des jésuites à Rouen, puis de celui de Clermont à Paris, et mourut en 1619, à 58 ans. On a de lui des *Notes* en latin contre l'*Histoire* du président de Thou, sous le nom supposé de *Gallus*, c'est-à-dire *le Coq*, qui était le nom de sa mère. Ce livre est intitulé : *Jo. Galli. Jur. Cons. Notationes in Historiam Thuani*, Ingolstadt, 1614, in-4°. La critique est trop violente et quelquefois peu fondée; mais il y a des choses raisonnables qui auraient pu être dites d'une autre façon.

MACHAULT (JEAN-BAPTISTE DE), autre jésuite né à Paris en 1591, et mort à Pontoise le 22 mai 1640, après avoir été recteur des colléges de Nevers et de Rouen, a composé *Gesta a societate Jesu in regno sinensi, æthiopico et thibetano*, et quelques ouvrages curieux et édifiants. [Il a traduit de l'italien en français l'*Histoire de ce qui s'est passé aux royaumes de la Chine et du Japon*, Paris, 1627.]

MACHAULT (JACQUES DE), aussi jésuite, né à Paris en 1600, fut recteur à Alençon, à Orléans et à Caen, et mourut à Paris en 1680. On a de lui : | *De missionibus Paraguariæ et aliis in America meridionali*; | *De rebus Japonicis*; | *De provinciis goana, malabarica et aliis*; | *De regno cochinci-*

nensi ; | *De mission religiosorum societatis Jesu in Perside* ; | *De regno madurensi*, *tangorensi*, etc. Ces ouvrages, bien écrits, offrent des détails intéressants, non seulement pour ceux qui ont à cœur la propagation de la foi, la conversion des infidèles, la civilisation des barbares, mais encore pour ceux qui cherchent des notions historiques et géographiques, touchant diverses régions du globe. Mais depuis que l'on a fait paraître le recueil intitulé, *Lettres édifiantes et curieuses*, J. de Machault est presque tombé dans l'oubli.

*MACHAULT (Louis-Charles), ancien évêque d'Amiens et chanoine du premier ordre du chapitre de Saint-Denis, fils du contrôleur-général, né à Paris en 1737, mort à Arnouville en 1820, avait été élevé par les jésuites, dont toute sa vie il partagea les sentiments en matière de discipline ecclésiastique. Promu au siége épiscopal d'Amiens en 1774 après la mort de La Motte d'Orléans, qui l'avait demandé à Louis XVI pour coadjuteur, il siégea aux états-généraux pour le bailliage d'Amiens à Ham, adhéra à « l'Exposition des principes des trente évêques », et émigra peu de temps après (septemb. 1790). C'est de Paderborn en Westphalie que, pour obtempérer à l'invitation du pape, il envoya sa démission le 6 nov. 1801. Il rentra en France peu de temps après.

MACHET (Gérard), né à Blois en 1380, d'une famille ancienne, fut successivement principal du collége de Navarre, conseiller d'état et confesseur de Charles VIII, enfin évêque de Castres. Il parut avec éclat au concile de Paris, tenu contre les erreurs de Jean Petit, et harangua, à la tête de l'université, l'empereur Sigismond. Il a fondé plusieurs hôpitaux et couvents, et gouverna saintement son diocèse. Il mourut à Tours en 1448. On a de lui quelques *Lettres* manuscrites. Il fut l'un des commissaires nommés par la cour pour revoir le procès de la Pucelle d'Orléans, et se déclara en faveur de cette héroïne.

MACHIAVEL (Nicolas), fameux politique, naquit à Florence le 3 mai 1469, d'une famille noble et patricienne. Après s'être amusé à faire des comédies, il se mit à ourdir des complots qui pouvaient fournir des sujets tragiques. Son caractère inquiet et remuant le rendait propre à ces sortes d'entreprises. Il entra dans la conjuration de Soderini contre les Médicis : on le mit à la question ; il n'avoua rien, mais on ne cessa pas de le croire coupable. Les éloges qu'il prodiguait à Brutus et à Cassius le firent soupçonner d'avoir trempé dans une autre conspiration contre Jules de Médicis, depuis pape sous le nom de Clément VII : mais, comme ces soupçons étaient destitués de preuves positives et convaincantes, il se tira encore d'affaire, et fut nommé secrétaire et historiographe de la ville de Florence. Ces deux emplois ne purent le tirer de l'indigence ; et il mourut misérablement en 1527, d'un remède pris à contre-temps. C'était un de ces hommes qui parlent et se moquent de tout. Il avait certainement du talent, mais encore plus d'orgueil. Il exerçait sa censure sur les grandes et les petites choses ; il ne voulait rien devoir à la religion, et la proscrivait même. On a de lui plusieurs ouvrages en

vers et en prose. Ceux du premier genre doivent être regardés pour la plupart comme les fruits empoisonnés d'une jeunesse déréglée. Les principaux sont : | *l'Ane d'or*, à l'imitation de Lucien et d'Apulée ; | *Belphégor*, imité par La Fontaine ; | quelques petits *Poèmes*. Ses productions en prose sont : | deux *Comédies*, dont l'une, intitulée *la Mandragore*, a été librement traduite par J.-B. Rousseau, dans sa jeunesse, et imprimée à Londres en 1723, dans le supplément de ses œuvres; | des *Discours* sur la première Décade de Tite-Live. Il y développe la politique du gouvernement populaire, et s'y montre zélé partisan de ce qu'il appelle la « liberté ». | Son traité *du Prince*, qu'il composa dans sa vieillesse, pour servir de suite à l'ouvrage précédent. C'est un des livres les plus pernicieux qui se soient répandus dans le monde. C'est le bréviaire des ambitieux, des fourbes et des scélérats. Machiavel professe le crime dans ce livre abominable, et y donne des leçons d'assassinat et d'empoisonnement. En vain Hamelot de La Houssaye, traducteur de cet ouvrage, a voulu le justifier; il n'a persuadé personne; ce qui n'a pas empêché les compilateurs du « Dictionnaire universel », ou « Bibliothèque de l'homme d'état et du citoyen », 1777, de répéter cette apologie. Frédéric II, roi de Prusse, a donné dans son « Anti-Machiavel », in-8°, un antidote contre le poison de l'auteur italien. Sa réfutation est beaucoup mieux faite et mieux écrite que l'ouvrage réfuté; on ne peut pas à la vérité acquiescer à tout ce que l'illustre critique avance dans son ouvrage; il y a même des passages très-répréhensibles, mais ses raisonnements contre Machiavel sont souvent victorieux. Il est à regretter que « l'Anti-Machiavel » ne soit pas aussi répandu que l'ouvrage qu'il réfute. Malheureusement la politique de l'auteur réfuté était celle du monarque réfutant. | « L'Histoire de Florence », depuis 1205 jusqu'en 1494. L'édition des Juntes, 1632, in-4°, à Florence est fort rare. Le commencement de cette histoire est un tableau très-bien peint de l'origine des différentes souverainetés qui s'étaient élevées autrefois en Italie. L'historien y traite trop favorablement sa patrie, et avec trop peu de ménagement les étrangers. Il prodigue les réflexions, et ces réflexions tiennent plutôt du style d'un déclamateur que de celui d'un sage politique. | La *Vie de Castrucio Castracani*, traduite en français par Guillot et par Dreux du Radier. Elle est assez estimée par les politiques judicieux, et ne l'est guère plus par les gens de goût; c'est un roman plutôt qu'une histoire, et un roman mal écrit. | Un *Traité de l'art militaire*, dans lequel il a très-mal travesti Végèce; | un *Traité des émigrations des peuples septentrionaux*. Jérôme Turlerus a traduit en latin ce Traité, avec la *Vie* de Castrucio et l'Histoire de Florence, Strasbourg, 1610, in-8°. Tous ces différents ouvrages sont en italien. Ils ont été recueillis en 2 vol. in-4°, en 1550, sans nom de ville. On en a fait diverses éditions. Ils ont été traduits en français par Tilard, calviniste réfugié, 1723, en 6 vol. in-12. On en a donné une autre édition, augmentée de l'Anti-Machiavel du

roi de Prusse, à La Haye, 1743, 6 vol. in-12. Mais l'édition la plus ample et la plus estimée de ses œuvres, est celle de 1813, *Italia* (Florence, Piatti), 8 vol. in-8°. On a publié récemment, " Machiavel commenté par Buonaparte ", Paris, 1816, in-8°, attribué à M. Aimé Guillon. [Les dangereux ouvrages de Machiavel, surtout son *Traité du Prince*, et ses œuvres historiques ont été traduits dans presque toutes les langues. Dernièrement M. Michaud a donné une nouvelle " Traduction " de Machiavel; mais cet auteur est très-difficile à traduire, à moins que, pour éviter des erreurs toujours répétées, on ne sache avec une égale perfection les langues italienne et française. Il faut néanmoins convenir que, pour comprendre l'esprit de Machiavel, il faut se transporter au temps où il vivait, et où l'on ne pouvait gouverner au milieu des guerres civiles, que par la force ou par la ruse, qui par malheur est souvent la " politique " de tous les cabinets.]

* MACK (Charles, baron DE), général autrichien, né en 1752 à Neuslingen en Franconie, mort dans une terre de Bohème en 1826, s'engagea comme simple dragon, devint l'aide de-camp du maréchal Laudon, dont il conquit l'amitié au siége de Lissa par un fait d'armes hardi contre les Turcs, mais ne soutint point comme tacticien la réputation que son courage lui avait méritée. Les plans de campagne qu'il avait fait adopter dans la guerre de l'Autriche contre la république française n'empêchèrent pas les Autrichiens d'être battus. Investi ensuite du commandement en chef des forces napolitaines, il se rendit au général Championnet, fut conduit en France comme prisonnier de guerre, s'évada malgré sa parole donnée, obtint de nouveau un commandement en chef dans l'armée autrichienne, et signa la capitulation d'Ulm. Les Français vainqueurs lui permirent de se rendre à Vienne; mais, livré à une commission militaire, il y fut condamné à mort. L'empereur commua cette peine en une détention qui ne fut pas de longue durée: Mack sortit au bout d'un an de la forteresse de Spielberg. Ce général, qui à un rare patriotisme unissait des conceptions brillantes, ne possédait pas malheureusement la science militaire; brave, mais présomptueux, il manquait de présence d'esprit dans le danger.

MACKENSIE (Georges), savant écossais, né à Dundée en 1636, fut avocat et conseiller privé du roi Charles II. On lui ôta et on lui rendit ces charges sous Jacques II; mais il les abandonna en 1689, et mourut à Londres le 8 mai 1691. Il s'occupa toute sa vie de la philosophie et des lois, et écrivit des ouvrages relatifs à ces matières; tels sont: | *Le Vertueux ou le Stoïque*, in-8°; traité de morale, dans lequel l'auteur s'est peint lui-même; | *Paradoxe moral, qu'il est plus aisé d'être vertueux que vicieux*, in-8°; | *De humanæ mentis imbecillitate*, Utrecht, 1690, in-8°; | *Lois et coutumes d'Ecosse*, vol. in-fol., qui renferme beaucoup de recherches. Les œuvres complètes de Mackensie ont été imprimées à Edimbourg en 1716, 2 vol. in-fol. On trouve des détails sur cet auteur dans les *Mémoires* du P. Nicéron. — Il faut

le distinguer de Georges Mackensie, médecin d'Édimbourg, qui a donné en 1708 et 1711, 2 vol. de "Vies des écrivains écossais," et une "Histoire de la santé", 1 vol.

*MACKENZIE (Henri), né à Edimbourg en 1746, fut successivement avocat général à la cour de l'échiquier écossais, et contrôleur des taxes en Ecosse. L'honnête fortune qu'il acquit dans l'exercice de ces deux professions lui permit de se livrer à la littérature. Un grand nombre de pièces de vers, ainsi que plusieurs ouvrages pour le théâtre, firent ressortir la grâce et la délicatesse de ses compositions. En 1768, il publia sous le voile de l'anonyme l'*Homme sentimental* (The man of feeling), qui, lorsque l'auteur fut connu, lui valut de nombreux applaudissements. La suite de l'*Homme sentimental*, intitulée l'*Homme du monde*, a moins de mérite; mais on y reconnaît toujours le pinceau suave de Mackenzie aussi bien que dans *Julie de Roubigné*, autre ouvrage en forme de lettres. Mackenzie a été pendant long-temps l'éditeur de deux journaux littéraires fort recherchés, intitulés l'un *le Miroir*, et l'autre *l'Oisif*. Cet homme de bien, dont la conversation était remplie de grâce et d'agrément, aimait beaucoup le monde, où il brillait. On retrouvait en lui quelque chose du jugement de Lamotte, de la finesse de Fontenelle et du talent gracieux de Florian. Mackenzie était en même temps un amateur passionné de la chasse et de la pêche, dans lesquelles il n'avait pas moins de succès que dans la société. Mackenzie mourut le 14 janvier 1831 à Edimbourg, où il avait passé toute sa vie.

MACKI (Jean), fameux intrigant, d'une famille noble d'Angleterre, joua un rôle dans les guerres qui suivirent la révolution qui chassa Jacques II du trône. Lorsque ce monarque se réfugia en France, Macki le suivit à Paris et à Saint-Germain, épiant toutes ses démarches, dont il informait la cour de Londres. Ce fut lui qui donna les premiers avis de la descente que le roi détrôné devait faire en Angleterre, et qui fut cause par-là de la défaite des Français à la bataille de la Hogue en 1692. Ce service et d'autres du même genre, dont un honnête homme ne voudrait pas charger son histoire, lui valurent une inspection sur les côtes. En 1706, il fit manquer de la même manière la fameuse entreprise du roi Jacques sur l'Ecosse. Cet aventurier mourut à Rotterdam en 1726, avec la réputation d'un génie actif, mais inquiet et turbulent. On a de lui: | un *Tableau de la cour de Saint-Germain*, 1691, en anglais, in-12, dont on vendit en Angleterre jusqu'à 30,000 exemplaires. Le roi Jacques II y est traité avec une indécence que les guerres et les haines les plus vives ne sauraient jamais autoriser. | *Mémoires de la cour d'Angleterre sous Guillaume III et Anne*, traduits en français, à La Haye en 1733, in-12. Ils offrent plusieurs anecdotes curieuses, quelques faits intéressants; mais l'auteur a trop flatté dans plusieurs endroits, et trop satirisé dans d'autres.

*MACKINTOSH (Sir James), né en 1765, à Dores, comté d'Iverness en Ecosse, mort le 30 mai 1828, âgé de 63 ans, étudia d'abord la médecine, et fut reçu docteur en 1787; puis, abandonnant

cette carrière, il s'adonna à l'étude des lois. La révolution française venait d'éclater, et Burcke s'était efforcé de la flétrir dans un ouvrage qui fit beaucoup de bruit en Angleterre; Mackintosh chercha au contraire à la justifier dans son livre intitulé : *Vindiciæ gallicæ*. Cet ouvrage attira sur lui l'attention publique, qu'il fixa encore par un cours de droit de la nature et des gens. C'est lui qui présenta la défense de Peltier, dans le procès qui lui fut intenté sur les instances de Buonaparte, alors premier consul. Nommé aux fonctions de juge dans l'Inde, il quitta sa patrie pendant plusieurs années. De retour en 1812, il commença sa carrière parlementaire, mais ne répondit point aux espérances que ses concitoyens avaient conçues de lui; son éloquence parut pédantesque. Il voulait porter dans les discussions politiques l'esprit philosophique qui avait présidé à ses leçons. Mackintosh fut long-temps l'un des plus habiles rédacteurs de plusieurs ouvrages périodiques, notamment de la *Revue d'Edimbourg*, à laquelle il fournit de nombreux *Articles*. Son *Essai sur les progrès de la philosophie morale*, écrit pour l'*Encyclopédie britannique*, fut extrêmement goûté dans son école. Au moment de sa mort, le 3e vol. de son *Histoire d'Angleterre*, qui fait partie de l'*Encyclopédie* du docteur Lardner, venait de paraître. Cet ouvrage fait partie de l'*Histoire générale des îles britanniques*, traduit par Defauconpret. Paris, Charles Gosselin. On vient de publier l'*Histoire de la révolution de* 1688, ouvrage posth. de James Mackintosh (1834).

*MACKNIGHT (Jacques), ministre presbytérien, né en 1721 à Jrwin, dans l'Ecosse méridionale, exerça les fonctions pastorales dans divers lieux de sa patrie, et finalement à Edimbourg. Il était savant et habile helléniste. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : | *Harmonie des Evangiles*; | une *Traduction* des Epîtres apostoliques, d'après le texte grec original. Il en donna en 1795 une nouvelle édition, avec un *Commentaire* et des *Notes*; | un Traité intitulé : *De la vérité de l'Histoire de l'Evangile*. Macknight mourut en janvier 1800.

*MACLAINE (Archibald), théologien écossais, ministre de La Haye, quitta ce poste après 50 ans d'exercice par suite des troubles du continent, et mort à Bath en 1804, âgé de 82 ans. On a de lui : *Lettres à Soame Jennyns*, 1777, in-12; une traduction anglaise de l'*Histoire ecclésiastique*, publiée en allemand par Mosheim, imprimée d'abord en 1755, 2 vol. in-4°; 2e édition, 1758, 6 vol. in-8°, traduit en français par Eidous, Maëstricht, 1776, 6 vol. in-8°; des *Additions* à l'édition in-4° ont aussi été publiées séparément en 1758.

MACLAURIN (Colin), célèbre mathématicien, né à Kilmoddan, d'une famille noble d'Angleterre, mort en 1745 dans sa 49e année, montra dès l'âge de douze ans un goût décidé pour les mathématiques. Ayant trouvé les éléments d'Euclide chez un de ses amis, il en comprit en peu de jours les six premiers livres. Il n'avait encore que 16 ans lorsqu'il imagina les principes d'une *Géométrie organique*, c'est-à-dire d'une géométrie qui a pour objet la des-

cription des courbes par un mouvement continu. On a de lui : | un *Traité d'algèbre*, | une *Exposition de la philosophie newtonienne*, traduite par La Virotte, Paris, 1749, in-4°, écrite avec trop de confiance et peu d'égards pour des savants qui en méritaient; des idées systématiques y sont mêlées avec les découvertes; accoutumé à démontrer géométriquement, l'auteur ne savait pas douter avec prudence. Il y a des décisions et des censures tranchantes et dures dans des matières où les savants les plus profonds auraient au moins mis de la réserve : c'est ce qui a fait traiter l'auteur de *jeune homme*, par ceux qui, ayant plus de droit de prendre ce ton-là, étaient bien loin de l'employer; | un *Traité des fluxions*, traduit par le P. Pezenas, Paris, 1749, 2 vol. in-4°.

MACLOT (Edmond), chanoine prémontré, mort dans son abbaye de Létange en 1711, à 74 ... est auteur d'une *Histoire de l'ancien et du nouveau Testament*, en 2 vol. in-12, dans laquelle il a mêlé quantité d'observations et de remarques théologiques, morales et historiques. Cet auteur avait beaucoup lu, mais il manque quelquefois de discernement. Le religieux était plus estimable en lui que l'écrivain; ceux qui l'ont connu ont loué également sa piété, sa modestie et sa politesse.

MAÇON (Antoine Le), trésorier de l'extraordinaire des guerres, était attaché à la reine Marguerite de Navarre, sœur de François Ier. Ce fut à sa sollicitation qu'il traduisit le *Décaméron* de Boccace, Paris, 1545, in-fol., et souvent depuis in-8°; les dernières éditions sont corrigées ainsi que les italiennes. C'est lui qui a pris soin de l'édition des « Œuvres » de Jean Le Maire, in-fol., et de « celles » de Clément Marot. Il est encore auteur des *Amours de Phidie et de Gélasine*, Lyon, 1550, in-8°. Si on en juge par le choix des sujets sur lesquels il a travaillé, il avait peu de goût et de talent pour les choses sages et utiles.

* MACPHERSON (Jacques), littérateur, naquit vers la fin de 1738, en Écosse, d'une famille ancienne, mais peu favorisée du côté de la fortune. Élevé dans les écoles du district de Badenoch et ensuite au collége royal d'Aberdeen, il s'y montra moins studieux que spirituel, et s'annonça par plusieurs petites pièces de poésie. Dès l'âge de 20 ans, il publia un poème assez considérable, intitulé *le Montagnard*, mais qui ne fit pas espérer beaucoup de son talent; et il serait peut-être resté inconnu au monde littéraire, sans la découverte qu'il fit des poésies d'« Ossian » et sans la traduction qu'il en donna. Ces poésies eurent un succès prodigieux; la lyre d'Ossian retentit dans toute l'Europe, et un grand nombre de savants en firent un éloge pompeux. Mais au moment où l'on admirait les chants mélancoliques des anciens bardes écossais, des critiques s'élevèrent et accusèrent Macpherson d'avoir publié ses propres ouvrages dans la traduction des poésies d'Ossian. Le docteur Johnson alla même plus loin, il fit un voyage aux Hébrides, dans le but de faire des recherches à ce sujet, et publia à son retour, que, loin de croire à l'existence d'anciens manuscrits qui eussent servi de

base au travail de Macpherson, il le soupçonnait d'avoir fait traduire ses propres compositions en ancien langage, afin de mieux en imposer à la crédulité du lecteur. L'autorité d'un homme aussi savant que Johnson est sans doute importante, mais on trouve des noms aussi remarquables parmi ceux qui eurent une opinion toute différente, tels que le docteur Blair, le poète Gray et Cesarotti, qui s'est immortalisé par la belle traduction qu'il a faite en italien de ces poésies. D'ailleurs elles présentent des images, des pensées, une teinte sauvage et mélancolique, un ciel poétique qui n'appartient à aucun genre de poésie soit ancien, soit moderne. Certes, si Macpherson en eût été réellement l'auteur, il n'aurait pas craint de se faire connaître pour tel, lorsqu'il vit ses poésies célébrées par tous les savants, et même placées, par quelques-uns d'entre eux, au-dessus des sublimes conceptions d'Homère : enfin il ne se serait pas contenté de se faire passer modestement pour le simple interprète du barde écossais. On peut ajouter à ces raisons le témoignage de M. Cameron, évêque catholique d'Edimbourg, qui a affirmé avoir vu dans la bibliothèque du collége écossais de Douai, un manuscrit de ces poésies *antérieurement* à la traduction publiée par Macpherson. Ce fait jette une vive lumière dans ce singulier procès, et, après laquelle, on ne peut trop révoquer en doute l'existence du fils de Fingal. Comme les poésies d'Ossian se rattachent au nom de Macpherson, nous allons citer les traductions qui en ont été faites en français, | par Letourneur, Paris, 1777, 2 vol. in-8°, ou in-4°, ibid., 1799; ibidem, édition augmentée et précédée d'une notice sur l'authenticité des poèmes d'Ossian, par Ginguené, 1810, 2 vol. in-8°; | Baour-Lormian en a publié une imitation en vers français, Paris, 1801; 4° édition, 1818, in-18. Les autres ouvrages de Macpherson, sont : | *Traduction* de l'Iliade; elle n'est pas estimée, et c'est avec raison; | *Histoire de la Grande-Bretagne, depuis la restauration jusqu'à l'avénement de la maison de Hanovre*, Londres, 1776, 2 vol. in-4°; | des *Poésies fugitives*, etc. Macpherson fut nommé, en 1780, député de Camelford; mais il garda pendant tout le temps qu'il siéga à la chambre des communes, un silence qui surprit généralement. Il mourut dans son pays natal, le 17 février 1796, dans les sentiments d'une grande piété; son corps fut transporté à Londres et inhumé dans l'église de Westminster.

MACQUART (Henri-Jacques), médecin de la faculté de Paris, et censeur royal, naquit à Reims en 1726. Après avoir fait de bonnes études dans sa patrie, il vint à Paris, et obtint par son mérite la place de médecin de la Charité. Il la remplit avec l'exactitude d'un homme sensible aux maux de l'humanité, et instruit de leurs causes et de leurs remèdes. Il rendit à la médecine un service important, en rédigeant en notre langue la collection des *Thèses médico-chirurgicales*, que Haller, l'Esculape et l'Apollon de la Suisse, avait publiées en latin en 5 vol. in-4°. Ce recueil

ne forme que 5 vol. in-12, en français. Il parut en 1757, et fut accueilli comme le mérite tout ouvrage où l'on sait être laconique sans être obscur. Les articles qu'on a de Macquart dans le *Journal des savants* donnent aussi une idée avantageuse de ses talents. Il mourut le 13 avril 1768.

* MACQUART (Louis-Claude-Henri), fils du précédent, né à Reims, en 1745, fit ses études et fut reçu docteur en médecine à Paris, voyagea par ordre du gouvernement dans le nord de l'Europe pour en explorer et analyser les produits minéralogiques, devint ensuite professeur d'histoire naturelle de l'école centrale du département de Seine-et-Marne, conservateur du cabinet de Fontainebleau, et médecin à Paris en 1808. Il était membre de la société royale de médecine et de plusieurs autres sociétés savantes. On a de lui : | *Manuel sur les propriétés de l'eau, particulièrement dans l'art de guérir*, Paris, 1783, in-8°; | *Essais*, ou *Recueil de mémoires sur plusieurs points de minéralogie*, ib., 1789, in-8°; | *Dictionnaire de la conservation de l'homme, et d'hygiène*, ib., 1799, 2 vol. in-8°; *Nouveau Dictionnaire de santé*, etc., ibid., 1800, 2 vol. in-8; plusieurs *Mémoires, Dissertations* et *Articles* dans le recueil de la société royale de médecine, dans les journaux de physique, de médecine et des mines. La partie de l'"hygiène" dans le "Dictionnaire de médecine" dans l'"Encyclopédie méthodique" est de L.-C.-H. Macquart

* MACQUART (Ant.-Nic.-Fr.), littérateur, né à Chantilly en 1790, mort en 1825, avait été employé dans les bureaux du ministère de la marine. Il est auteur des opuscules suivants : | *Eloge de L. A. de Bourbon-Condé, duc d'Enghien, couronné le* [illegible] *avril* 1817, *par l'académie de Dijon*, Paris, in-8°; | *Eloge de S. A. R. Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berri*, également couronné le 24 août 1820 par la même académie, qui peu après s'associa l'auteur; | *Réfutation de l'écrit de M. le duc de Rovigo*, Paris, 1823, in-8°. Macquart a aussi fourni quelques *Articles* à la *Gazette de France* et au *Drapeau Blanc*. On trouve des détails sur A. Macquart dans les *Souvenirs et Mélanges historiques* de M. L. de Rochefort (M. de La Bouïsse), Paris, 1826, 2 vol. in-8°.

MACQUER (Philippe), avocat au parlement de Paris, sa patrie, naquit en 1720 d'une famille originaire d'Ecosse, qui avait sacrifié sa fortune pour rester attachée aux Stuarts et à la foi catholique. La faiblesse de sa poitrine ne lui permettant pas de se consacrer aux exercices pénibles de la plaidoirie, il se voua à la littérature. Ses ouvrages sont : | *l'Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique*, en 2 vol. in-8°, composé dans le goût de celui de l'Histoire de France du président Hénault, mais écrit plus sèchement et avec moins de finesse. Les dernières éditions ont été entièrement défigurées par les partisans des erreurs de Jansénius. Un troisième tome, ajouté par l'abbé Dinouart, est l'ouvrage du fanatisme le plus complet. L'abbé Rausecher, ex-jésuite, a donné une édition allemande des ouvrages de Macquer, avec une suite, Vienne, 1788, 4 vol. in-8°. (*Voy.* MARCEL Guillaume.) | *Les Annales romaines*, 1756, in-8° : autre abrégé chronologique, mieux

nourri que le précédent. L'auteur a profité de ce que Saint-Évremont, Saint-Réal, le président de Montesquieu, l'abbé de Mably, ont écrit sur les Romains. | *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal*, 1759, 1765, 2 vol. in-8°; livre commencé par le président Hénault, et qui est le meilleur des ouvrages de Macquer. Il mourut le 27 janvier 1770. C'était un homme laborieux; son esprit, avide de connaissances en tout genre, n'avait négligé aucune de celles qu'il croyait pouvoir lui être utiles. Comme il touchait à l'époque où la philosophie devait produire, dans les notions historiques, une confusion générale, ses écrits se ressentent, quoique assez faiblement, de cette circonstance du temps. Il eut part au "Dictionnaire des arts et métiers", en 2 vol. in-8°, et à la traduction du "Syphilis" de Fracastor, donnée par Lacombe. [Bret a publié l'éloge de Macquer dans le "Nécrologe des hommes célèbres de France", tome 6, page 1 7.]

MACQUER (Pierre-Joseph), habile chimiste, né Paris le 9 octobre 1718, s'appliqua avec succès à la médecine, et surtout à la chimie; ses talents lui procurèrent la chaire de pharmacie, et ensuite celle de professeur de chimie au jardin du roi à Paris. Il fut membre de l'académie des sciences, censeur royal, et mourut en 1784. On a de lui: | *Eléments de chimie théorique*, Paris, 1749, 1753, in-12. Ils ont été traduits en anglais et en allemand. | *Eléments de chimie pratique*, 1751, 2 vol. in-12; ces deux ouvrages ensemble, 1756, 3 vol. in-12; | *Plan d'un cours de chimie expérimentale et raisonnée*, 1757, in-12, composé en société avec Baumé; | *Formulæ medicamentorum magistralium*, 1763, | l'*Art de la teinture en soie*, 1763; | *Dictionnaire de chimie*, *contenant la théorie et la pratique de cet art*, 4 vol. in-8°, 1780; il est traduit en allemand, avec des notes: malgré plusieurs inexactitudes, quelques contradictions et des expériences mal vues, on le regarde comme un très-bon ouvrage, d'une grand utilité aux médecins, et à ceux qui s'appliquent à la physique pratique. Macquer a beaucoup contribué à rendre utile un art qui autrefois n'était que celui de ruiner la santé par des remèdes exotiques, ou de se réduire à la mendicité en cherchant à faire de l'or. [Ce ne fut qu'après lui que Cadet et Mitouart constatèrent la volatilisation et la combustion du diamant; il est un des premiers chimistes qui aient examiné la "platine", et qui ait fait d'utiles expériences sur les divers "sels" et autres substances.]

MACRIEN (Titus Fulvius Julius Macrianus Augustus), l'un des trente tyrans, né en Egypte, d'une famille obscure, s'éleva du dernier grade de la milice aux premiers emplois. S'étant distingué en Italie, dans les Gaules, dans la Thrace, l'Afrique, l'Illyrie et la Dalmatie, il accompagna Valérien dans sa guerre contre les Perses en 258; mais, ce prince ayant été fait prisonnier, il se fit donner la pourpre impériale. Macrien était alors très-avancé en âge et estropié d'une jambe. Il distribua une partie de ses richesses aux légions et les engagea par ses largesses, à donner le titre d'"Auguste" à ses deux fils, Macrien et Quiétus. Be-

liste, préfet du prétoire, ayant secondé son usurpation, il le déclara son premier général, et combattit avec lui les Perses. La victoire suivit ses pas, et il se maintint avec gloire dans l'Orient pendant une année. Il passa ensuite en Occident pour détrôner Gallien; mais il rencontra en Illyrie Domitien, général de cet empereur, qui lui livra bataille et le vainquit. Macrien se croyant trahi, conjura les soldats qui l'environnaient de lui ôter la vie ainsi qu'à son fils Macrien : ce qui fut exécuté sur-le-champ, vers le 8 mars de l'an 262. [Trebellius Pollion a écrit leur vie et celle de Quiétus dans son "Histoire des trente tyrans". C'est un morceau précieux, mais beaucoup trop succinct.] Macrien était un général habile, mais cruel. Ce fut lui qui inspira à Valérian l'idée de persécuter les chrétiens, lesquels eurent beaucoup à souffrir pendant trois ans. Ses deux fils se distinguèrent par leur habileté dans les évolutions militaires, et par leur bravoure dans les dangers.

MACRIN (Marcus Opilus Severus Macrinus), né à Alger dans l'obscurité, l'an 164 de J.-C. D'abord gladiateur, chasseur de bêtes sauvages, notaire, intendant, avocat du fisc, enfin préfet du prétoire, fut élu empereur en 217, après Caracalla, qu'il avait fait assassiner. Il montra d'abord un caractère doux et complaisant; son amour pour la justice, joint à une taille avantageuse et à une physionomie agréable, lui concilièrent d'abord l'amitié du peuple. Ses premiers soins furent d'abolir les impôts. Il accorda au sénat la permission de punir tous les délateurs apostés par le dernier empereur. Les gens de marque qui se trouvèrent coupables de ce crime, furent exilés, et les esclaves mis en croix. Macrin ne soutint pas l'idée que donnèrent de lui de si heureux commencements. Artaban, roi des Parthes, lui ayant déclaré la guerre, il eut la bassesse d'acheter très-chèrement une paix ignominieuse. Uniquement occupé de ses plaisirs, il négligea les affaires de l'empire, et traita avec la dernière sévérité les soldats de qui il le tenait. Il ne pensait pas qu'ils pouvaient le lui ôter aussi facilement qu'ils le lui avaient donné. Ils proclamèrent empereur Héliogabale, en 218, à Émèse. Macrin crut apaiser la révolte, en envoyant contre les rebelles Julien, préfet du prétoire; mais ce général fut battu et mis à mort. Un des conjurés eut la hardiesse de porter sa tête à Macrin, dans un paquet cacheté avec le cachet de Julien, lui disant que c'était celle d'Héliogabale. Il se sauva pendant qu'on ouvrait le paquet. Macrin, abandonné par ses sujets et par ses troupes, prit le parti de fuir déguisé; mais il fut atteint à Archélaïde, dans la Cappadoce, par quelques soldats qui lui coupèrent la tête et la portèrent au nouvel empereur. L'infortuné Diaduménien, son fils, subit le même sort. Macrin ne régna qu'un an 2 mois et 3 jours, et périt par le même crime qui l'avait élevé à l'empire. [Lorsque Macrin était préfet du prétoire, un devin prédit qu'il serait empereur. Arrêté, et interrogé par un juge, celui-ci envoya le procès-verbal à Caracalla, qui, sans lire les dépêches, les remit à Macrin. Le préteur, se voyant compromis, excita une

révolte, et gagna Martial, capitaine des gardes, qui assassina Caracalla en 217. Julia Domna, mère de Caracalla, voulut tenter une émeute qui fut découverte; et elle fut exilée à Antioche. Cependant Julia Moesa, sa sœur, élevait à Emèse son petit-fils Bassianus (depuis Héliogabale); et très-jeune encore il devint grand-prêtre du soleil. Moesa, à l'aide de ses richesses, lui fit de nombreux partisans, qui, formant bientôt une armée, vainquirent Macrin, qui fut tué en Cappadoce.]

MACRIN (Jean), poète latin, disciple de Le Fèvre d'Etaples, et précepteur de Claude de Savoie, comte de Tende, et d'Honoré son frère, naquit à Loudun, et y mourut en 1557, dans un âge avancé. Son véritable nom était « Salomon ». Il fut surnommé «Macrinus», à cause de sa maigreur, et «l'Horace français», par rapport à son talent pour la poésie. Il a surtout réussi dans le genre lyrique. Il réveilla le goût pour la poésie latine. Il a fait des *Hymnes*, un *Poème* estimé sur *Gelonis*, ou plutôt *Gillone Boursault*, sa femme; un recueil intitulé *Neniaes*. Ces différents ouvrages parurent depuis 1522 jusqu'en 1550, en plusieurs vol. in-8°. Varillas rapporte que Macrin ayant été menacé par le roi, qui le soupçonnait d'être infecté des nouvelles erreurs, en fut si effrayé, que de désespoir il se précipita dans un puits; mais ce fait n'est pas appuyé sur des preuves qui doivent le faire regarder comme incontestable.

MACRINE (Sainte), sœur de saint Basile et de saint Grégoire de Nysse, après la mort de son père et l'établissement de ses frères et sœurs, se retira dans un monastère, qu'elle et sa mère fondèrent dans le Pont, près du fleuve d'Iris. Elle y mourut saintement en 379. Saint Grégoire son frère a écrit sa «Vie». On la trouve avec celles des Pères du désert.

MACROBE (Aurélius), philosophe platonicien. Il était un des chambellans ou grands-maîtres de la garde-robe de l'empereur Théodose, l'an 422 de J.-C. Les citoyens de Parme assurent qu'il était de leur ville; mais il dit qu'il n'était pas né dans un pays où l'on parlât latin : ce qui ne s'accorde guère avec les prétentions des Parmesans. On a de lui : | *Les Saturnales*, qui sont un mélange curieux de critique et d'antiquités. Ce recueil est précieux par plusieurs singularités agréables, et par des observations utiles sur Homère et sur Virgile. L'auteur y fait une mention expresse des enfants massacrés par le cruel Hérode; et on voit par son récit qu'il en parle d'après les païens et non d'après l'Evangile; son livre n'est d'ailleurs, quant à la partie historique, qu'un recueil d'anecdotes profanes prises dans les anciens auteurs. (*Voy.* INNOCENTS et HÉRODE.) | Un *Commentaire* sur le traité de Cicéron intitulé «Le Songe de Scipion». La meilleure édition de Macrobe est celle de Leyde, 1670, in-8°, avec les remarques des commentateurs, connus sous le nom de «Variorum». On estime aussi celle de Londres, 1694, in-8°. Celle de Venise, 1472, in-fol., est d'une rareté extrême. [Voyez la «Dissertation historique, littéraire et bibliographique sur la vie

et les ouvrages de Macrobe", par Alphonse Mahul, Paris, 1817, in-8°.] — Un autre MACROBE, prêtre africain et évêque des donatistes à Rome en 344, avait composé un écrit *ad Confessores et Virgines*, et une *Lettre sur le martyre des donatistes Maximien et Isaac*. Le P. Mabillon a publié un fragment de cette dernière pièce dans la 2me édition de ses *Analectes*, tome 4, page 185.

MACRON (Nævius Sertorius), favori de l'empereur Tibère, l'instrument de la perte de Séjan, lui succéda dans la charge de capitaine des gardes. Il ne se servit de son crédit que pour immoler à son ressentiment et à la cruauté de son maître les plus grands hommes et les personnes les plus vertueuses de l'empire. Lorsque Tibère approcha de sa fin, Macron fit sa cour à Caligula, qu'il prévoyait devoir succéder à l'empire. Il se l'attacha par les charmes de sa femme Ennia, que ce prince aimait éperdument. Dans la suite ayant appris d'un médecin que Tibère n'avait plus que deux jours à vivre, il engagea Caligula à prendre possession du gouvernement; mais, voyant que Tibère commençait à se porter mieux, il le fit étouffer sous un tas de couvertures. Macron continua d'être en faveur auprès du nouvel empereur; mais son crédit ne fut pas de longue durée. Caligula l'obligea, lui et sa femme, de se donner la mort : ainsi le crime fut puni par le crime.

MACROPEDIUS (George), savant littérateur, né à Gemert, près de Crave, vers l'an 1475, entra dans l'ordre des hiéronymites, enseigna les belles-lettres avec une réputation brillante à Bois-le-Duc, à Liége, à Utrecht. Il fut très-suivi; presque tous ceux qui se distinguèrent dans les belles-lettres en Hollande, vers la fin du XVIe siècle, étaient sortis de son école. Il possédait les langues savantes et les mathématiques; à ces connaissances il joignait une piété exemplaire et une grande pureté de mœurs. Il mourut à Bois-le-Duc en 1558. On a de lui : | *Computus ecclesiasticus*, Bâle, 1591; | *Calendarium chirometricum*, Bâle, 1553; | des *Notes* sur l'office divin, pour en faciliter l'intelligence, Bois-le-Duc, 1599, in-4°; | *Grammaire grecque et latine*, plusieurs autres ouvrages classiques, et un grand nombre de pièces dramatiques en vers. Son vrai nom est LANGVELDT, qu'il a grécisé par les mots μακρὸς, "longus", et πέδιον, "campus" : c'était l'usage de son siècle.

MADELEINE (Sainte Marie), ainsi nommée du bourg de Magdala, situé dans la Galilée, près la mer de Tibériade, fut guérie par Jésus, qui chassa sept démons de son corps. Elle s'attacha à lui, le suivit au Calvaire, et après que son corps eut été déposé dans le tombeau, elle retourna à Jérusalem préparer des parfums pour l'embaumer. Le surlendemain, elle alla de grand matin au sépulcre avec les autres femmes, et n'ayant point trouvé le corps, elle courut en porter la nouvelle aux apôtres, et revint au tombeau. S'étant tournée, elle vit Jésus debout; sans savoir que ce fût lui. Il lui demanda ce qu'elle cherchait. Madeleine, pensant que c'était un jardinier, lui répondit : « Si vous l'avez enlevé, dites-» moi où vous l'avez mis, et je

» l'emporterai. » Jésus lui dit : "Marie".... et aussitôt, le connaissant à sa voix, elle se jeta à ses pieds pour les lui baiser; mais Jésus lui défendit de le toucher, lui apprit qu'il resterait encore quelque temps sur la terre avant que d'aller à son Père, et lui ordonna d'aller annoncer cette nouvelle consolante à ses frères. On ne sait plus rien de certain de la vie de Madeleine. L'histoire de son voyage en Provence avec son frère Lazare et sa sœur Marthe n'est pas adoptée par la plupart des critiques; les témoignages des anciens lui manquent. Il faut convenir néanmoins que si elle n'est point appuyée par des preuves positives, ce genre de preuve ne lui est pas contraire; si rien ne prouve que ce voyage est vrai, rien aussi ne prouve positivement et par voie de fait qu'il soit faux. On peut donc laisser subsister la tradition des Provençaux quelle qu'elle soit. Les savants auteurs des "Acta sanctorum" après avoir amplement discuté la matière, conviennent que cette tradition n'a succombé jusqu'ici à aucun argument péremptoire. L'abbé Papon, dans son Voyage de Provence, paraît l'avoir traitée d'une manière trop leste. On a beaucoup disputé contre l'opinion commune qui fait de Marie Madeleine, la pécheresse dont parle saint Luc, chap. 7, et de Marie, sœur de Lazare, une seule et même personne. Lefèvre d'Etaples, Josse Clithoue, et le docteur Lonoy, ont attaqué cette opinion avec autant d'ardeur que s'il s'agissait d'une vérité fondamentale de la religion et de la morale; mais ils n'ont pas eu plus raison pour le fond de la question que pour la manière dont ils l'ont traitée. La tradition, le consentement des Pères, l'office de l'Eglise, la persuasion générale du peuple chrétien, mais surtout le caractère d'amour qui se manifeste dans ces prétendues trois Maries d'une manière si intéressante et si uniforme, ne laissent aucun lieu de douter que les raffinements de la critique moderne n'aient ici manqué leur objet. On ne peut rien ajouter à la savante et lumineuse dissertation que les bollandistes ont publiée sur cette controverse, *Act. sanct.*, tom. 5, julii. Noël Alexandre (sect. 1, dissert. 17) défend aussi l'ancienne et commune opinion. Noël Beda et Bernard Lami, et l'illustre martyr Jean Fischer, l'avaient déjà soutenue, quoique avec un succès moins marqué.

MADELEINE DE PAZZI (Sainte), carmelite, née à Florence en 1566, de l'illustre famille de ce nom; entra très jeune dans le couvent de Saint-Fedrie de cette ville, où l'on conserve son corps dans une riche châsse. Elle mourut en 1607, fut béatifiée par Urbain VIII, en l'année 1626, et canonisée par Alexandre VII, en 1669. Madeleine brilla par de grandes vertus, fut tourmentée par diverses tentations, et exerça sur elle-même beaucoup d'austérités. Sa "Vie" a été écrite en italien par Vincent Puccini, et traduite en français par Brochand, et en latin par Papebroch. On en trouve un abrégé dans la *Vie* des saints de Baillet, au mois de mai. Le P. Salvi, carme de Bologne, a recueilli les *Œuvres* spirituelles de sainte Madeleine de Pazzi, Venise, 1739. Il a donné les relations des miracles

opérés par son intercession, Milan, 1724-28.

MADELENET (Gabriel), né à Saint-Martin-du-Pui, sur les confins de la Bourgogne, en 1587, mort à Auxerre, le 20 novembre 1661, fut avocat au parlement de Paris, et interprète latin du cardinal de Richelieu, qui lui donna une pension de 700 livres, et lui en obtint une de 1500 du roi. [Madelenet avait présenté à ce ministre une *Ode* sur la prise de La Rochelle. Après la mort de Richelieu, il jouit également de la protection du cardinal Mazarin.] Il avait du talent pour la versification. Il a mieux réussi dans les vers latins que dans les français. Ce poète avait plus d'étude et d'art que de génie. Ses poésies latines sont travaillées et assez châtiées; ses *Odes* ont de la chaleur et de la véhémence; mais elles ne méritent pas d'être comparées à celles d'Horace, comme a fait Balzac, qui était un juge peu sûr en matière de goût. On remarque qu'il a autant respecté la pureté des mœurs que celle du style; il ne s'est même jamais permis rien de mordant ni de satyrique. Ses *Poésies* parurent à Paris, en 1762, en un fort petit volume in-12. Elles ont été imprimées depuis, avec celles de Sautel, chez Barbou, en 1755, in-12.

MADERNO (Carlo), né en 1556 à Bissonne, au diocèse de Côme, en Lombardie, était neveu du célèbre architecte Dominique Fontana. Sa première profession fut celle de stucateur. Étant venu à Rome, sous le pontificat de Sixte V, il s'adonna à l'architecture, et eut son oncle pour maître. Il s'acquit de la réputation dans cet art, et parvint à se faire nommer principal architecte de l'église de Saint-Pierre, dont il ne restait plus à faire que la partie antérieure de la croix grecque, qu'il devait former suivant le dessin de Bramante, de Peruzzi et Michel-Ange Buonarotti, avec la façade. Maderno, pour donner plus de grandeur à ce superbe temple, au lieu de terminer la croix grecque, imagina de la changer en croix latine : d'où sont résultés quelques défauts de proportion et de perspective, qui n'auraient point eu lieu s'il eût suivi le premier plan. C'est à la faiblesse de son ouvrage que l'abbé May (« Temples anciens et modernes », Paris, in-8°) attribue en partie l'ébranlement de la coupole de Saint-Pierre; mais M. Patte, continuateur du « Cours d'architecture » de M. Blondel, tome 6, page 24, fait voir que ce désordre vient uniquement de ce qu'au lieu de prolonger les contre-forts jusqu'au-dessus de la retombée des arcs doubleaux de la voûte, comme on prétend que Michel-Ange l'avait proposé dans un de ses projets, Fontana, chargé de la construction de cette partie, les a placés environ neuf pieds au-dessous. M. Patte entre là-dessus dans un grand détail; ses réflexions paraissent naturelles et vraies. (*Voyez* BERNINI.) On blâme aussi l'architecture de la façade, quoiqu'elle présente de grandes beautés. Il est à croire que Maderno fut jugé moins sévèrement par ses contemporains. Non seulement il fut employé à Rome plus qu'aucun autre architecte, mais on voulut avoir de ses dessins dans la plupart des grandes villes d'Italie, et même en France et en Espagne.

Cet artiste mourut en 1629. [Il finit en outre le palais de Monte-Cavallo, ainsi que celui du prince Borghèse, à Ripelta, et bâtit plusieurs églises.]

MADERUS (Joachim-Jean), savant allemand, vivait encore en 1678. Son goût pour les recherches historiques lui fit fouiller beaucoup de bibliothèques. On lui doit : | des *Editions* de divers ouvrages anciens, relatifs à l'histoire d'Allemagne ; | *Scriptores lipsienses, wittembergenses et francofordienses*, 1660, in-4° ; | *De bibliothecis*, joint au traité de Lomeïer, Helmstadt, 1702 et 1705, 2 tomes in-4°.

MADRISI (François), né à Udine vers la fin du siècle dernier, mort en 1750, entra de bonne heure dans la congrégation oratorienne d'Italie, et se livra aux devoirs et aux études de son état. Nous devons à ses soins une bonne *Édition* des Œuvres de saint Paulin d'Aquilée, imprimée à Venise, 1737, in-fol.

MAETS (Charles DE), min. et professeur en théologie à Utrecht, né en 1752 à Leyde, où il mourut en 1651, a laissé entre autres ouvrages : *Declaratio apologetica contra Maræsium, Sylva quæstionum insignium*, Utrecht, 1650, in-4°. La principale question qu'il y traite, question assez digne de l'esprit du temps, est de savoir s'il est permis aux hommes de porter les cheveux longs.

MAFFÉE, ou MAFFEO-VEGIO, poète latin, chanoine de Saint-Pierre, à Rome, né en 1406, à Lodi, dans le Milanais, mort en 1458, était dataire du pape Eugène IV. Il illustra sa plume par plusieurs ouvrages en latin écrits avec élégance. Les principaux sont : | un traité *De educatione liberorum*, Paris, 1511, in-4°, qui passe pour un des meilleurs livres que nous ayons en ce genre ; | six livres *De la persévérance de la religion ;* | *Discours des quatre fins de l'homme ;* | *Dialogue de la vérité exilée ;* | plusieurs *Pièces de poésie*, Milan, 1497, in-fol., et 1589, in-12. Celle qui lui fit le plus de réputation, fut son 13ᵉ livre de l'*Énéide ;* quoique l'idée d'être le continuateur d'un poète tel que Virgile, fût aussi téméraire que ridicule, il réussit autant qu'on le peut dans un tel projet. On a encore de lui un *Poème sur les friponneries des paysans.* Ses poésies selon M. Landi, ont de la facilité, de l'harmonie et de l'invention.

MAFFÉE, ou MAFFO (Bernardin), célèbre et savant cardinal, sous le pape Paul III, naquit à Rome en 1514, et mourut en 1553, à 40 ans. La mort, à cette époque, lui fut avantageuse : elle lui épargna la douleur de voir un de ses parents tuer, deux ans après, son frère, sa belle-sœur et ses neveux, du moins si l'on en croit de Thou. Les monuments de son goût pour les lettres, sont, des *Commentaires* sur les Epîtres de Cicéron, et un *Traité d'inscriptions et de médailles.*

MAFFÉE, ou MAFFEI (Jean-Pierre), célèbre jésuite, né à Bergame en 1535, enseigna la rhétorique à Gênes, avant que d'être de la compagnie de Jésus. Philippe II, roi d'Espagne, et Grégoire XIII, eurent pour lui une estime particulière. On a dit qu'il était tellement jaloux de la belle latinité, que, de peur de l'altérer, il demanda au pape la permission de dire son bréviaire

en grec; c'est une fable. Le cardinal Bentivoglio, ami de ce jésuite, fait entre lui et Strada le parallèle suivant : « Ils se ressemblent dans la beauté du style, » dans la noblesse, dans l'harmonie des paroles, et dans la » clarté des pensées : mais le père » Maffée l'emporte par la pureté » de la langue, et Strada par l'élégance : l'un écrit avec gravité, » et l'autre avec beaucoup d'esprit. » L'extérieur du père Maffée n'avait rien qui annonçât son mérite ; sa conversation même était sans agrément. Il était d'un tempérament délicat, et ne conservait sa santé que par un régime pénible. Il était prompt à s'enflammer; mais il rentrait en lui-même, et demandait pardon à ceux que sa vivacité avait offensés ou scandalisés. Il donnait à la perfection de ses ouvrages plus de temps que d'autres à la composition des leurs. Quand on lui paraissait surpris de cette lenteur, il répondait que les lecteurs ne s'informaient pas du temps qu'on avait mis à composer un ouvrage, mais des beautés qu'on y trouvait. Il mourut à Tivoli le 20 octobre 1603. On a de lui : | *De vita et moribus sancti Ignatii*, in-8°, Venise, 1685, et Bergame, 1747, 2 vol. in 4°. C'est un enfant qui peint son père ; mais s'il a la tendresse et la naïveté de cet âge, il a les grâces et la vigueur des meilleurs écrivains latins. | *Historiarum indicarum libri* XVI (traduit de l'espagnol, du P. A. Costa), plusieurs fois réimprimés in-fol. et in-8°. Le style en est très-pur et très-élégant ; les mémoires sur lesquels cet ouvrage a été composé sont les plus sûrs que l'auteur eût pu se procurer sur ces régions lointaines ; on assure que c'est le travail de dix années. Le début en est magnifique et sublime ; et en général les réflexions de l'auteur et sa manière de présenter les grands événements sont pleins de dignité et de force. L'abbé de Pure l'a assez mal traduit en français, Paris, 1665, in-4°. Elle va jusqu'en 1558. On y trouve à la fin la *traduction* des " Lettres " écrites des Indes par les missionnaires. Elles ont aussi paru séparément sous le titre de *Rerum a societate Jesu in Oriente gestarum volumen*, Cologne, 1574, in-8°. Cinq livres de ces lettres sont *De japonicis rebus*. Grégoire XIII chargea Maffei d'écrire l'*Histoire* de son pontificat. Cet ouvrage, qu'il laissa manuscrit, n'a été publié qu'en 1742, à Rome, en 2 vol. in-4°. On trouve la " Vie " de Maffei à la tête de ses Œuvres latines imprimées à Bergame, 1746, 2 vol. in-4°. [Le cardinal Henri de Portugal avait appelé Maffei à Lisbonne pour écrire " l'Histoire générale des Indes orientales ".]

MAFFÉE ou MAFFEI (François-Scipion) littérateur célèbre, né à Vérone le 1er juin 1675, d'une famille illustre, fut associé fort jeune à l'académie des Arcades de Rome. A 27 ans, il soutint publiquement dans l'université de Vérone une thèse qui respirait la gaieté de la jeunesse et de la poésie, quoique en prose. Elle roulait toute sur " l'amour ", et contenait cent conclusions très décentes et sages, quoique dans une matière où il est aisé de s'oublier. Le marquis, passionné pour tous les genres de gloire, voulut goûter celle des armes. Il se trouva en 1704 à la bataille de Donavert,

en qualité de volontaire. L'amour des lettres le rappela bientôt en Italie. Il eut alors à soutenir une autre espèce de guerre; il écrivit contre le duel, à l'occasion d'une querelle où son frère aîné était engagé. Il fit un livre plein de savantes recherches sur les usages des anciens, pour terminer les différends des particuliers. Il y fit voir aux duellistes que ce prétendu point d'honneur et le duel en lui-même sont opposés à la religion, au bon sens et aux intérêts de la vie civile. Le marquis Maffei s'attacha ensuite à réformer le théâtre de sa nation. Il composa sa *Mérope*, qui eut un succès brillant et soutenu; une comédie, sous le titre de *la Cérémonie*, fut aussi fort applaudie. Sa réputation était répandue dans toute l'Europe, quand il vint en France en 1732. Son séjour à Paris fut de plus de quatre années. On vit en lui un génie étendu, un esprit vif, fin, pénétrant, avide de découvertes, et très-propre à en faire; une humeur enjouée, un cœur naturellement bon, sincère, désintéressé, ouvert à l'amitié, plein de zèle pour la religion et fidèle à en remplir les devoirs. A peine voulut-on s'apercevoir qu'il se prévenait aisément de ses propres idées; qu'il était délicat sur le point d'honneur littéraire, rétif à la contradiction, trop absolu dans la dispute, et qu'il semblait vouloir faire régner ses opinions comme par droit de conquête. Le marquis Maffei passa de France en Angleterre; de là en Hollande, et ensuite à Vienne, où il reçut de l'empereur Charles VI des éloges plus flatteurs pour lui que les titres les plus honorables. De retour en Italie, il continua à s'occuper des sciences, et mourut le 11 février 1755, à l'âge de quatre-vingts ans. Les Véronais l'avaient chéri avec une espèce d'idolâtrie. Pendant sa dernière maladie, on fit des prières publiques, et le conseil lui décerna, après sa mort, des obsèques solennelles. On prononça dans la cathédrale de Vérone son oraison funèbre. On a beaucoup parlé de l'inscription : AU MARQUIS SCIPION MAFFEI VIVANT, mise au bas de son buste, qu'il trouva, à son retour à Vérone, placé à l'entrée d'une des salles de l'académie. Ce sont peut-être ces honneurs exagérés qui ont donné à ce savant estimable le ton décisif et les airs de suffisance qu'on lui a reprochés. Les principaux de ses ouvrages sont : | *Rime e prose*, Venise, 1719, in-4°; | *La Scienza cavalleresca*, Rome, 1710, in-4°. Ce livre, contre l'usage barbare des duels, est excellent. Il en a paru six éditions. La dernière a été commentée par le père Pali, membre de l'académie des Arcades, sous le nom de *Tedalgo*. | La *Mérope*, tragédie. Il y en a eu plusieurs éditions. | *Traduttori italiani, ossia notizia dei volgarizzamenti d'antichi scrittori latini e greci*, Venise, 1720, in-8°; | *Teatro italiano, ossia scelta di tragedie per uso della scena*, en 3 vol. in-8°; | *Cassiodori complexiones in Epistolas et Acta apostolorum et Apocalypsim, ex vetustissimis membranis erutæ*, Florence, 1721, et Rotterdam, 1738; | *Istoria diplomatica, che serve d'introduzione all' arte critica in tal materia*, 1727, in-4°; | *Degli anfitheatri, e singolarmente del Veronese*, Vérone, 1728; | *Supplementum acaciarum, monumenta numquam edita conti-*

nens, Venise, 1728; | *Musæum veronense*, 1729, in-fol: c'est un recueil d'inscriptions relatives à sa patrie; | *Verona illustrata*, in-fol., Vérone, 1732, et en 4 vol. in-8°. La république de Venise, à qui l'auteur dédia cet ouvrage, le décora d'un titre qui ne se donne qu'à la première noblesse, avec des revenus, des immunités et des priviléges. | *Il primo canto dell' Iliade d'Omero, tradotto in versi italiani*, Londres, 1737, en vers non rimés; | *La Religione dei gentili nel morire, ricavata da in bassorilievo antico che si conserva en Parigi*, Paris, 1736, in-4°; | *Osservazioni letterari che possono servire di continuazione al Giornale de' letterati d'Italia*; | on a encore de lui un ouvrage *sur la Grâce*. C'est une histoire théologique de la doctrine et des opinions qui ont eu cours dans les cinq premiers siècles de l'Eglise, au sujet de la grâce, du libre arbitre et de la prédestination: elle est en italien, et fut imprimée à Trente en 1742. Maffei y a joint quelques écrits théologiques, qu'il avait aussi composés. | des *Editions* estimées de quelques Pères. Son attachement aux vérités du christianisme était aussi vif que réfléchi. Il donnait quelquefois dans les opinions qui paraissaient neuves et singulières; mais il ne les défendait qu'autant qu'il les croyait conformes à la sainte doctrine. Une *Lettre au P. Anealdi*, où il nie absolument l'existence actuelle de la magie, a été refutée par les savants Muratori et Tartarotti. Le célèbre marquis devait se borner à rejeter la multitude de fables qu'on débite en cette matière, sans attaquer la possibilité ou la réalité de la chose en elle-même. Il y a d'ailleurs de l'inconséquence dans son opinion, puisqu'il reconnaît que la magie a existé autrefois, qu'il y a encore aujourd'hui des possessions, etc. Il admet d'un côté ce qu'il rejette de l'autre. Les passages des Pères qu'il allègue sont ou tronqués ou mal expliqués; ceux où les mêmes Pères établissent clairement la magie ne sont pas rapportés, etc. (*Voyez* ASMODÉE, DELRIO, DE HAEN, SPÉ, etc.) En général, on reconnaît dans ses écrits une science plus étendue que profonde, plus variée que réfléchie, plus d'érudition que de logique, plus d'élocution que de pensées. Son style en prose manque parfois de précision et de nerf; il est pour l'ordinaire languissant et parasite. La marche de ses idées est quelquefois dénuée d'ordre, plus souvent de fermeté et de vigueur. Les *Œuvres* de Maffei ont été recueillies en 1790, à Venise, 28 vol. in-8°. La "Mérope" de Voltaire, qu'il dédia à Maffei, est calquée en partie sur celle du poète italien. La "Mérope" du célèbre Alfieri ne ressemble à aucune des deux premières, et sous plusieurs rapports elle leur est supérieure en mérite. | Il ne faut pas le confondre avec Scipion Signello MAFFEI de Tortone, auteur d'une "Histoire de la ville de Mantoue", en italien.

* MAFFIOLI (Jean-Pierre), issu d'une famille suisse italienne, mais né à Raon-l'Etape, département des Vosges, le 28 nov. 1752, mourut à Passy, près Paris, le 4 juillet 1833. Dès sa jeunesse, épris d'une grave admiration pour la jurisprudence, il se lia avec les principaux personnages qui dès lors visaient à en simplifier l'expression. Il débuta avec succès

comme avocat au parlement de Nanci, et, plus fidèle à sa patrie qu'elle ne l'était alors envers ses enfants, il subit, en 1792, une incarcération de treize mois, puis parvint à se retirer avec sa famille en Suisse, où il lui restait encore quelques grands parents. Son goût pour l'étude des lois ne fit que se mûrir dans la retraite. De retour en France, il publia (en 1803), un ouvrage en 2 vol. in-8°, intitulé : *Principes de droit naturel appliqué à l'ordre social.* L'académie de législation s'empressa de le nommer un de ses membres. A l'époque de l'organisation des cinq écoles de droit, il accepta la place de professeur suppléant à l'école de Strasbourg, où il avait pour collègue M. Blondeau, doyen de la faculté de droit de Paris. Quelque temps après, il fut nommé, par le suffrage de ses compatriotes, juge de paix de la ville de Nanci et membre de l'académie de cette ville, fondée par Stanislas. A l'organisation des cours prévôtales, en 1810, Napoléon le nomma assesseur à celle qui était établie à Nanci. A la suppression de ces cours en 1814, il fut nommé greffier en chef de la cour royale de la même ville, par suite du décès de M. Lejeune, beau-frère du grand-juge, le duc de Massa. En 1822, il publia une *Dissertation sur le duel*, dans laquelle il établit la nécessité de faire une loi sur cette matière, se fondant sur le devoir du gouvernement de mettre fin à la singulière dissidence qui, depuis la promulgation du Code pénal, règne entre différentes cours royales et celle de cassation ; les premiers jugent que les meurtres et blessures résultant du duel doivent être poursuivis d'après les articles du Code relatifs à ces sortes de délits, tandis que la cour de cassation a toujours cassé ces arrêts, attendu que, suivant sa jurisprudence, ces articles ne peuvent s'appliquer au duel; et pourtant les cours royales ont persisté dans leur jurisprudence. Maffioli présenta à nos législateurs un projet de loi qui avait pour but de faire disparaître les difficultés qui se sont opposées jusqu'à présent à cette loi, jugée nécessaire par tous nos moralistes. Madame de Genlis, dans un de ses derniers ouvrages, intitulé "l'Empire du temps", parle de cette *Dissertation* comme de la plus approfondie qui ait jamais été publiée sur la matière ; et elle cite à l'appui de son opinion plusieurs pages de l'ouvrage. Le suffrage de cette femme célèbre a été confirmé par le barreau. En 1827, Maffioli rompit avec les fonctions de greffier à la cour royale de Nanci, qui ne lui permettaient qu'à demi la continuation de ses études favorites sur les questions vitales de législation. Il vint à Paris, et publia une année après une nouvelle *Brochure sur le duel.* Il y développe le principe de la nécessité d'une loi sur le duel, contrairement au préjugé des gens qui se fondent sur l'exemple du siècle de Louis XIII pour proclamer l'inutilité d'une loi sur cette matière. Les ordonnances de Richelieu arrivèrent au moment de la rage des duels, et maintenant ce n'est plus qu'une mauvaise coutume, dont les duellistes mêmes ne manquent jamais de se débarrasser par des moyens gastronomiques. D'ailleurs il est permis de supposer que, si nos législateurs avaient été liés par le serment proposé par Maffioli, l'on n'aurait pas vu, il y a quelques mois, un dé-

uté tué en duel par un de ses collègues! En 1830, il publia une *Dissertation* où il appelle de tous ses vœux l'abolition de la peine de mort. M. de Sellon, savant génevois, qui a soutenu cette doctrine en 1832, dans un ouvrage où il y a plus d'humanité que de logique, s'appuie de l'opinion de Maffioli, qui a été enlevé à sa famille et à ses amis dans un moment où il s'occupait encore de traiter des questions importantes de notre législation.

MAGALHAENS (Gabriel), jésuite misionn. à Goa et en Chine, né en 1609, près de Coïmbre, de la famille de l'illustre navigateur Magalhaens ou Magellan, mort en en Chine l'an 1677, a laissé un manuscrit portugais incomplet intitulé *les douze Excellences de la Chine*, que le P. Couplet apporta de la Chine à Rome et communiqua à Bernout, qui en publia une traduction française, sous le titre de *Nouvelle relation de la Chine*, etc. Paris, 1688, 1 vol. in-4°, avec un plan de Péking, traduit en anglais. Londres, 1688, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage est le meilleur que l'on connaisse sur la Chine.— MAGALHAENS (Antoine), autre missionnaire à la Chine, fut nommé par l'empereur Kang-hi pour accompagner jusqu'à Rome le légat Mezzabarba, et ses services furent récompensés généreusement à son retour par l'empereur Yong-tchin, successeur de Kang-hi.—Un autre MAGALHAENS (Pierre), dominicain, né à Lisbonne au 17 siècle, enseigna long-temps la théologie dans son ordre. On a de lui : *Tractatus theologici de voluntate, de prædestinatione, de trinitate*, Lisbonne, 1670; Lyon, 1674.

MAGALLIAN (Côme), jésuite portugais, dont on a des *Commentaires* sur Josué, sur les Juges, sur les Épîtres à Tite et à Timothée, et sur d'autres écrits, occupa une chaire de théologie à Coïmbre, où il mourut en 1624, dans sa 73e année.

* MAGALLON (Charles), consul de France à Salonique, puis au Caire, où il résida plus de 20 ans, naquit à Marseille en 1641. La part qu'il prit aux négociations qui eurent lieu en 1785 entre le gouvernement et le pacha d'Egypte; la protection qu'il obtint pour les voyageurs français qui parcouraient ce pays; enfin, les services qu'il rendit à l'expédition de Buonaparte, dont sa correspondance avait donné la première idée, lui méritèrent à son retour en France une pension de 6,000 francs. Il en jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1820.

* MAGALLON (François-Louis), comte de LA MORLIÈRE, né en 1754 à l'Ile-Adam, fit ses premières armes en Corse sous M. de Marbeuf, passa ensuite dans le régiment de Deux-Ponts, devint bientôt lieutenant-général, et enfin fut nommé chef d'état-major de l'armée destinée en 1795 à passer dans l'Inde anglaise. Cette expédition n'eut pas lieu; mais Magallon s'embarqua à la tête de quelques troupes destinées à protéger l'Ile-de-France. Dès son arrivée il eut à contenir un mouvement insurrectionnel des colons, qui craignaient pour leurs propriétés. Sa conduite sage et prudente rétablit le calme, et pendant six ans qu'il commanda à l'Ile-de-France, il s'attira le respect et l'estime de ses administrés. En 180 1 Magallon passa au gouvernement de l'Ile-Bourbon, obtint deux ans après d'être rappelé

en France, et y reçut à son retour le commandement de la 15e division militaire. Le général Magallon est mort à Paris en 1825 ; depuis 1815 il était à la retraite

MAGALOTTI (Laurent), né le 13 décembre 1637, à Rome, de parents originaires de Florence, fut employé dans plusieurs négociations importantes. Il alla dans diverses cours de l'Europe, en qualité d'envoyé du grand-duc, qui l'honora de la charge de conseil d'état, et mourut en 1711. Magalotti était très-difficile sur ses écrits; rien ne pouvait contenter sa délicatesse scrupuleuse. On frappa à son honneur une médaille, dont le revers est un Apollon rayonnant, et la légende *Omnia lustrat*. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : | le *Recueil des expériences* faites par l'académie *del Cimento*, dont il était secrétaire, Florence, 1667 et 1691, in-fol. ; | *Lettres familières contre les athées*, 1741, in-12; | des *Relations de la Chine*, etc.; | *Lettere scientifiche*, 1721, 2 vol. in-4°; | *Canzonette anacreontiche di Lindoro Elateo*, 1728, in-8; | *Opere*, 1762, in-8°. Salvino Salvini a donné sa "Vie" en latin.

MAGATUS (César), né en 1579 à Scandiano, fut fait docteur en médecine à Bologne l'an 1597, et professeur à Ferrare en 1613. Il s'attacha particulièrement à montrer les défauts de la méthode qui était alors en usage pour panser les plaies, et y substitua une pratique appuyée sur une expérience suivie et réfléchie. Il donna à ce sujet un bon traité intitulé : *De rara medicatione vulnerum*, Venise, 1616, in fol. ; Leipsick, 1733, 2 vol. in-4°. Sur la fin de ses jours, il se fit capucin, et mourut en 1659. — Son frère, Jean-Baptiste MAGATUS, se distingua aussi dans la médecine ; on a de lui *Considerationes medicæ*, Bologne, 1637, in-4°.

MACDALEN, prêtre anglais et chapelain de Richard II. Comme il ressemblait beaucoup au roi par les traits du visage et par la taille, quelques seigneurs révoltés le revêtirent en 1399 d'habits royaux après l'assassinat de Richard, et le firent reconnaître par un grand nombre d'Anglais; mais le nouveau roi Henri IV ayant pris quelques-uns des principaux du parti, le reste se dissipa. Macdalen, et un autre chapelain du roi, tâchèrent de se sauver en Ecosse; on les prit, et on les enferma dans la tour de Londres. Ils furent tous deux pendus et écartelés en 1400.

MAGELLAN (Ferdinand), autrement "Fernando" de MAGALHAENS, célèbre navigateur et capitaine portugais, s'est immortalisé par ses découvertes. Il commença ses expéditions par la conquête de Malaca, faite en 1510, et dans laquelle il combattit sous le grand Albuquerque, appelé le "Mars portugais". Il se distingua bientôt tant par sa bravoure que par son intelligence dans l'art de la navigation, et par une connaissance exacte des côtes des Indes orientales. A son retour en Portugal, il se crut en droit de demander une récompense au roi Emmanuel. N'ayant pu l'obtenir, il renonça à sa patrie, et alla offrir ses services à Charles-Quint pour la conquête des îles Moluques. L'empereur n'hésita point à lui confier une flotte de cinq vaisseaux, et Magellan partit en 1519. Lorsqu'on fut à la hauteur de Rio-Janeiro,

la chaleur de ce nouveau climat causa tant de maladies dans la flotte, que l'équipage, découragé, jugea qu'il était impossible de poursuivre l'entreprise. Le tumulte alla si loin, que Magellan fut obligé de punir de mort les principaux chefs de la révolte, qui étaient Mendoce et Quejada, Castillans distingués. Il fit hiverner sa flotte dans la rivière et dans le port de Saint-Julien, au pays des Patagons, où l'on aperçut des hommes qu'on prit mal à propos pour des géants, parce qu'ils étaient plus grands que les Nègres et quelques nations indiennes, et qu'on ne se donna pas la peine de les bien examiner, comme Bougainville l'a vérifié depuis par des observations sûres et répétées. Magellan appela ce cap le "Cap des Vierges", parce qu'il avait été découvert le jour de Sainte-Ursule. A 12 lieues de là, il entra dans un détroit, auquel il donna son nom, dont la bouche avait une lieue de largeur, et qui était borné de montagnes fort escarpées. Il y pénétra environ jusqu'à 50 lieues, et rencontra un autre détroit plus grand, qui débouchait dans les mers occidentales; il donna à celui-ci le nom de "Jason portugais". Enfin, après une navigation de 1500 lieues depuis ce cap, il découvrit plusieurs îles habitées par des idolâtres, c'étaient les "Philippines", et il prit terre à celles de Zébu. Les Espagnols y furent reçus par le souverain du pays, qu'ils instruisirent et convertirent à la foi; car il faut rendre à cette nation la justice d'avoir toujours joint le zèle pour la religion à l'amour des conquêtes; et si quelques-uns de ses voyageurs ou de ses colons ont exercé des barbaries, comme ceux des autres peuples de l'Europe, l'esprit général de la nation a toujours été dirigé vers le bonheur religieux de ses nouveaux sujets. Le roi de Zébu engagea Magellan à se joindre à lui pour faire la guerre au souverain de l'île de Matan. [Mais à peine fut-il entré dans le pays, accompagné de 55 hommes seulement, qu'une multitude de sauvages l'attaqua et fit périr presque tous les siens. Atteint par plusieurs coups de pierre, il tomba sur le sol, et les sauvages l'achevèrent à coups de lances. Cet événement eut lieu en 1520; Magellan était très-instruit dans la cosmographie et l'astronomie, et fut lié avec le fameux Jalevo. Il fut le premier qui pénétra dans le grand Océan, par le sud de l'Amérique : Vasco de Gama s'était ouvert, 21 ans auparavant, un chemin dans la mer des Indes par le cap de Bonne-Espérance.] Le bibliographe espagnol, Nicolas Antonio, assure que le Routier des navigations de Magellan était manuscrit entre les mains du cosmographe d'Antonio Moreno. On en trouve une description abrégée dans le Recueil de Ramusio.]

MAGELLAN ou **Magalhaens** (Jean-Hyacinthe), phys. portug., issu de la famille du précédent, né en 1723 à Lisbonne, m. en 1790 à Islington, près de Londres, membre de la société roy. de cette dern. ville, et corresp. des acad. des sciences de Paris, Madrid, St-Pétersbourg, etc., avait d'abord fait profess. chez les augustins de sa ville natale, mais abandonna bientôt le cloître et voyagea dans la plupart des pays d'Europe à la suite des jeunes seigneurs anglais. Outre un nombre consi-

dérable d'articles dans le *Journ. de Phys.*, années 1778-1783; on a de lui entre autres ouv.: | *Descript. des octans et sextans angl.*, *ou quarts-de-cercle à réflexion*, etc., Paris, 1775, in-4°; | *Descript.* (en angl.) *et usages des nouv. Baromètres pour mesurer la hauteur... et la profondeur*, etc., 1779, in-4°; | *Descript.* (id.) *d'un appareil en verre pour composer des eaux minérales artificielles*, etc., ibid., 1777, 1783, in-8°, fig., trad. en allemand par G.-T. Wenzel. Il a en outre pub. avec augm. la traduct. angl. de la *Minéralogie de Cronstedt*, par G. d'Engestrom, Londres, 1788, 2 vol. in 8°, et a rédigé les *Voy.* et *Mém. de Beniowski* (*voy.* ce nom).

MAGÉOGHÉGAN (Jacques), prêtre irlandais, habitué à la paroisse Saint-Méry à Paris, mort le 30 mars 1764, à 63 ans, est auteur d'une *Histoire d'Irlande*, Paris, 1758, 3 vol. in-4°. Elle est remplie de recherches que l'on ne trouve pas ailleurs. L'auteur, qui était catholique, fait des descriptions touchantes des maux que le schisme et l'hérésie ont faits à sa patrie. Son style pourrait être plus élégant. Son ouvrage cependant, à bien des égards, peut paraître préférable à celui de M. Leland.

MAGES : ce nom, qui veut dire *sages*, désigne particulièrement les illustres seigneurs qui, conduits par un météore lumineux que l'Ecriture appelle *étoile*, vinrent du fond de l'Orient adorer J.-C., troublèrent la cour d'Hérode par la recherche qu'ils firent de cet enfant divin, et retournèrent dans leur patrie après lui avoir rendu leurs hommages. On les appelle ordinairement *les trois Rois*. Claudien, poète païen, leur donne aussi ce nom, et désigne les présents symboliques qu'ils firent au Sauveur des hommes.

Dant tibi Chaldæi prænuntia munera reges :
Myrrham Homo, Rex aurum, suscipethura, Deus.

Ce passage est parfaitement conforme à ce qu'une ancienne tradition nous apprend sur ce sujet. (*Voyez* JUVENCUS.) Chalcidius, philosophe païen, dans son commentaire sur le Timée de Platon, pag. 219, fait mention de l'apparition de l'étoile miraculeuse qui conduisit les Mages à Bethléem. « Il y a, dit-il, une autre histoire » plus digne de notre vénération » religieuse, qui raconte l'appa- » rition d'une étoile destinée à » annoncer aux hommes, non des » maladies ou quelque mortalité » funeste, mais la venue d'un Dieu, » uniquement descendu pour le » salut et le bonheur du genre » humain. Elle ajoute que, cette » étoile ayant été observée par » des Chaldéens versés dans l'as- » tronomie, sa route nocturne les » conduisit à chercher le Dieu » nouvellement né, et qu'ayant » trouvé cet auguste enfant, ils » lui rendirent les hommages dus » à un si grand Dieu. » On donne ordinairement aux trois Mages les noms de *Gaspard, Melchior, Balthasar*, et l'on croit que parmi eux il y en avait un noir. La cathédrale de Cologne se glorifie de posséder les corps de ces illustres voyageurs; mais cette prétention ne paraît pas fondée sur des titres qui puissent essuyer un examen sévère. Le monument ou lypsanothèque qui renferme ces reliques, est d'une richesse extraordinaire et d'un grand travail. Le P. Crombach, jésuite, a écrit en faveur de cette tradition de l'Eglise de

Cologne, un grand vol. in-fol., où il y a bien plus de recherches que de critique : *Primitiæ gentium, sive Historia sanctorum trium Magorum*, Cologne, 1654. Le jour de l'Épiphanie, l'Eglise célèbre dans la personne des trois rois la vocation de toutes les nations à la foi de l'Evangile, comme l'on voit dans l'office de ce jour, composé des passages les plus lumineux et les plus touchants de l'Ancien Testament, relatifs aux effets merveilleux du christianisme, à la réunion de tous les peuples sous la loi de J.-C.

MAGGI (Jérôme), *Magius*, d'Anghiari dans la Toscane, eut du goût pour les arts et pour toutes les sciences, et les cultiva avec succès. Ses talents déterminèrent les Vénitiens à lui donner la charge de juge de l'amirauté dans l'île de Chypre. Famagouste, assiégée par les Turcs, trouva en lui toutes les ressources qu'elle aurait pu attendre du plus habile ingénieur. Il désespéra les assiégeants par les machines qu'il inventa pour détruire leurs travaux; mais ils eurent leur revanche. La ville ayant été prise en 1571, ils pillèrent la bibliothèque de Maggi, l'emmenèrent chargé de chaînes à Constantinople, et le traitèrent de la manière la plus barbare. Après avoir travaillé tout le jour à des ouvrages bas et méprisables, il passait la nuit à écrire. Il composa, à l'aide de sa mémoire seule, des traités remplis d'érudition, qu'il dédia aux ambassadeurs de France et de l'empereur. Ces deux ministres, touchés de compassion, voulurent le racheter; mais, tandis qu'ils traitaient de sa rançon, Maggi trouva le moyen de s'évader, et de se sauver chez l'ambassadeur de l'empereur. Le grand-visir, irrité de cette évasion, l'envoya reprendre, et le fit étrangler dans sa prison le 27 mai 1572. C'était un homme d'une profonde érudition, laborieux, bon citoyen, ami sincère, et digne d'une meilleure fortune. Ses principaux ouvrages sont : | un traité : *De tintinnabulis*, Hanau, 1608, in-8°. Ce traité des cloches est très savant : et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que, comme nous venons de le dire, l'auteur le fit de mémoire ; | Un autre, *De equuleo*, Hanau, 1609, in-8° ; | *De la fin du monde par le feu*, Bâle, 1562, in-fol. ; | des *Commentaires* sur les *Vies* des hommes illustres d'Emilius Probus, in-fol. ; | des *Commentaires* sur les Institutes, in-8° ; | des *Mélanges* ou *diverses Leçons*, 1564, in-8°. Tous ces ouvrages, écrits assez élégamment en latin, sont remplis de recherches. On a encore de lui un *Traité de fortifications*, en italien, 1589, in-fol., et un livre *De la situation de l'ancienne Toscane*. [Il faut ajouter à ces ouvrages de Maggi un poëme intitulé *I cinque canti* ou *les cinq premiers chants des guerres de Flandre*, Venise, 1551, in-8°.] On trouvera une liste plus détaillée de ses productions à la suite de sa *Vie* écrite par Sweert, et dans les *Éloges* de Tessier, tom. 2, page 370.

MAGGI (Barthélemy), médecin, frère du précédent, naquit à Bologne en 1477, et y mourut en 1552. Nous avons de lui un *Traité sur la guérison des plaies faites par les armes à feu*, en latin, Bologne, 1552, in-4°. On a remarqué que Laurent Joubert,

qui a composé un traité en français sur le même sujet, a beaucoup copié celui de Maggi.

MAGGI (Lucilio-Filalteo), prêtre et savant médecin du XVIe siècle, né à Brescia vers 1510, d'une illustre famille de cette ville, mort professeur à l'université de Turin vers 1570, a laissé des trad. latines de quelq. traités d'Aristote, et les ouvr. suivans : | *de Bello in Turcas suscipiendo*, Milan, 1542, in-4°; | *Epistolarum familiarum libri III*, Pavie, 1564, in-8°; | *Methodus recitandi curas*, etc., ibid., 1565, in-8°; | *Consilia de gravissimis morbis*, Bâle, tom. 1er, Pavie, tom. 2e, 1565, in-8°.

MAGIO ou plutôt MAGGIO (François-Marie), chanoine régulier, né en 1612, mort l'an 1686, à Palerme, fut envoyé dans les missions de l'Orient l'an 1636, par la congrégation de la Propagande. Il parcourut la Syrie, l'Arabie, l'Arménie, et y fit beaucoup de fruit. Partout il montra qu'il savait allier un grand zèle à beaucoup de prudence. [De retour en Italie, il se rendit à Rome, où il travailla, par ordre de la Propagande, à la *Grammaire* des langues orientales; étant passé à Naples, l'amitié du vice-roi lui facilita les moyens d'établir dans ce royaume plusieurs maisons de théatins, ordre dont il était membre.] On a de lui : | *Syntagmata linguarum orientalium*, Rome, 1670, in-fol.; | *De sacris cæremoniis*; | *De Pauli IV inculpata vita disquisitiones historicæ*; | plusieurs ouvrages sur le *Rituel* et *ascétiques*.

MAGISTRIS (Hyacinthe DE), missionnaire italien, né en 1605 au diocèse de Crémone, mort en 1668, préfet du noviciat de Goa dans les Indes, est aut. d'une *Relation* (en latin) *de l'état des missions à Maduré, et des établissemens des jésuites sur la côte de Malabar*, Rome, 1661, in-8°, trad. en fr. par le P. Jacq. de Machault.

MAGISTRIS (Franç. DE), chanoine de Naples, a publ. : | *Status rerum memorabilium civitatis Neapolitanæ*, avec un *Supplément* par Jos. de Magistris, son neveu, Naples, 1661-1678, in-fol.

MAGISTRIS (Simon ou Siméon DE), prêtre de l'Oratoire de l'Église-Neuve de Rome, né à Serra en 1728, m. à Rome en 1802, fut nommé par Pie VI chef de la congrégat. chargée de corriger les livres et liturgies des églises orientales. On lui doit : *Daniel secundum Septuaginta*, etc., grec et lat., Rome, 1772, in-fol.; | *Acta martyrum ad ostia tiberina ex mss.*, etc., Rome, 1795; | *S. Dionysii Alexandrini*, etc., *opera quæ supersunt*, grec et latin, Rome, 1796, in-fol.; | *Gli atti di cinque martiri nella Corea*, etc., Rome, 1801, in-8°; | et une édit. de *P. Josephi Bianchini Elogium hist.*, Rome, 1764.

* MAGNAN (Dominique), religieux de l'ordre des minimes, savant antiquaire, né en 1731 au bourg de Raillane près de Forcalquier dans la haute Provence, m. à l'hôpital de Florence en 1796, memb. de plus. sociétés savantes de l'Italie, a laissé les ouvr. suiv. : | *Dictionnaire géographique portatif de la France*, Paris (Avignon), 1765, 4 vol. in-8°; | la *ville de Rome*, etc., Rome, 1763, 2 vol. in-12. Ouv. fort estimé, dont l'aut. donna une 2e édition revue en 1778, 4 vol. in-fol. avec 425 grav.; *Problema de anno nativitatis Christi*, etc., etc., Rome, 1772, in-8°; 1774,

in-4°, réimp. plus. fois, suivant Millin; | *Miscellanea Numismatica*, Rome, 1772-74, 4 vol. in-4°, reproduits sous les trois titres suivans : *Bruttia Numismatica*, etc., ib., 1775, in-fol.; | *Lucania Numismatica*, etc., ib., 1775, in-4°; *Japygia Numismatica*, etc., ib., 1775, g. in-4°. Lipsius cite encore du P. Magnan : *Tentamen iconarii univers.*, Rome, 1776, in-fol. obl., fig. Il annonça en 1793 une espèce d'encyclopédie, sous le titre de *Chose logiaire* ou *Chose logie ;* mais, heureusement pour sa réputation, il n'en publia qu'un fragment intitulé : *Pennon palé des ancêtres de S. A. R. Marie-Amélie*, etc., Florence, 1796, in-fol. Il a, dit-on, laissé en mss. une partie de l'*Histoire des grands-ducs de Toscane*.

MAGINI (Jean-Antoine), célèbre astronome et mathématicien, natif de Padoue, enseigna à Bologne avec réputation. Ce savant était infecté des erreurs trop communes alors de l'astrologie. Il mourut à Bologne le 11 février 1617, à 62 ans. On a de lui des *Éphémérides*, un *Traité du miroir concave sphérique*, traduit en français, 1620, in-4°, et un grand nombre d'autres ouvrages. [De ce nombre sont : | *Novæ cælestium orbis theorices congruentes cum observationibus N. Copernici*, Venise, 1589; | *Commentarius in geographiam et tabulas Ptolemei*, Cologne, 1597; | *L'Italia descritta con LX tavole geographiche*, Bologne, 1626, in-fol.]

MAGLIABECCHI (Antoine), né à Florence, le 28 octobre 1633, fut d'abord destiné à l'orfèvrerie; mais on lui laissa suivre ensuite son goût pour les belles-lettres, et il devint bibliothécaire de Côme III, grand-duc de Toscane. Il mourut à Florence en 1714, à 81 ans, laissant sa nombreuse bibliothèque au public, avec un fonds pour l'entretenir. Il était consulté par tous les savants de l'Europe. Conseils, livres, manuscrits, rien n'était refusé à ceux dans qui il voyait le germe de l'esprit. On a imprimé à Florence, en 1745, un recueil de différentes "Lettres" que des savants lui avaient écrites, in-8°; mais ce recueil est incomplet, parce que Magliabecchi négligeait de mettre en ordre ses papiers. On a encore de lui des éditions de quelques ouvrages. Sa "Vie", écrite par Marini n'a point été imprimée; mais il en a paru un extrait assez étendu dans le "Giornale de' *letterarti* d'Italia", tom. *33*. [Ce savant était doué d'une rare érudition, et sa mémoire était si prodigieuse qu'elle lui rendait toujours présents tous les dépôts littéraires. Un jour que le grand-duc lui demanda un ouvrage fort rare, Magliabecchi lui répondit... « Il est » impossible de vous le procurer : » il n'y en a au monde qu'un seul » exemplaire, qui est à Constan- » tinople dans la bibliothèque du » Grand-Seigneur; c'est le sep- » tième volume de la deuxième » armoire du côté droit, en en- » trant...»

MAGLOIRE (Saint), natif du pays de Galles, dans la Grande-Bretagne, embrassa la vie monastique, vint en France, fut abbé de Dol, puis évêque régionnaire en Bretagne. Il établit dans la suite un monastère dans l'île de Jersey, où il mourut en octobre 575, à près de 80 ans. Ses reliques furent transférées à Paris, au faubourg Saint-Jacques, dans un

monastère de bénédictins, cédé aux pères de l'Oratoire en 1628. C'était, avant la révolution française, *le séminaire Saint-Magloire*, célèbre par les savants qu'il a produits.

MAGNENCE (Flavius Magnentius Augustus), Germain d'origine, naquit vers 303, parvint du grade de simple soldat aux premiers emplois de l'empire. L'empereur Constant l'honora d'une amitié particulière, et dans une révolte le délivra de la fureur des soldats, en le couvrant de sa robe. Magnence paya son bienfaiteur de la plus noire ingratitude; il le fit mourir en 353, après s'être fait proclamer empereur. Ce crime le rendit maître des Gaules, des îles Britanniques, de l'Espagne, de l'Afrique, de l'Italie et de l'Illyrie. [Il entra triomphant dans Rome, tandis que Constance II était occupé dans la guerre contre les Perses, y fit massacrer les principaux citoyens, s'empara de leur fortune, et força les autres à racheter leur vie en lui cédant leurs biens.] Constance II se disposa à venger la mort de son frère; il marcha contre Magnence, et lui livra bataille en 351, près de Murcie en Pannonie. L'usurpateur, après une vigoureuse résistance, fut obligé de prendre la fuite, et son armée fut taillée en pièces. Il perdit peu à peu les pays qui l'avaient reconnu. Il ne lui resta plus que les Gaules, où il se réfugia. [Cette bataille coûta aux Romains plus de 50,000 hommes de leurs meilleures troupes, et cette perte, qui fut irréparable, facilita les invasions des Barbares. [La perte d'une bataille entre Die et Gap, acheva de jeter Magnence dans le désespoir. Il se sauva à Lyon, où, après avoir fait mourir tous ses parents, entre autres sa mère et son frère, il se donna la mort en 353, à 50 ans. Ce tyran aimait les belles-lettres, et avait une certaine éloquence guerrière qui plaisait beaucoup. Son air était noble, sa taille avantageuse, son esprit vif et agréable; mais il était cruel, fourbe, dissimulé, et il se décourageait aisément. Sa tête fut portée par tout l'empire.

MAGNÉRIC (Saint), un des plus saints évêques du VIe siècle, gouverna l'Eglise de Trèves, sous les règnes de Sigebert, Childebert et Chilpéric. Entre autres monuments qu'il a laissés de sa piété, on compte la célèbre abbaye de Saint-Martin, qu'il fonda hors des murs de la ville, en mémoire du saint évêque de Tours pour qui il avait une singulière vénération. Il mourut en 596. Saint Grégoire de Tours nous a conservé quelques particuliarités de sa vie.

MAGNET (Louis), jésuite, né l'an 1575, mort en 1657, fut le rival de Buchana en poésie sacrée. Il s'est fait un nom par sa *Paraphrase* en vers latins des Psaumes et des Cantiques de l'Ecriture sainte. Cet auteur est assez bien entré dans l'esprit des écrivains sacrés, et a rendu, autant qu'il est possible, la force de leurs expressions.

MAGNI (Jacques), augustin, né à Toulouse, mort vers 1422, fort âgé, est auteur d'une introduction à la philosophie, intitulée *Sophologium*, Paris, 1471, in-4°, édition assez rare. Il y en a une autre plus ancienne, sans date.

MAGNI (Valérien), Magnus, capucin, né à Milan en 1587, d'une famille illustre, fut élevé aux emplois les plus importants

de son ordre. Le pape Urbain VIII le fit chef des missions du Nord; mais ayant écrit avec beaucoup d'emportement contre les jésuites, il encourut la disgrâce d'Alexandre VII, qui lui défendit d'écrire. Le capucin ne crut pas devoir obéir à cette défense, et publia quelque temps après son *Apologie*. On le mit en prison à Vienne, et il n'obtint sa liberté que par l'indulgence de Ferdinand III. Il se retira sur la fin de ses jours à Saltzbourg, et y mourut en 1661, à 75 ans. On trouve dans le tom. 2 du Recueil fanatique intitulé *Tuba Magna*, une lettre qu'il a écrite dans sa prison même; il y répondait aux accusations intentées contre lui, de manière à le faire mettre en prison s'il n'y avait pas été. On a encore de lui quelques livres de controverse contre les protestants, qu'il haïssait cependant moins que les jésuites. On connaît sa réponse favorite : *Mentiris impudentissime*. — Un autre MAGNI (Jean), évêque de Scara en Suède, né en 1583 à Wexioe, mort en 1651, avait été professeur d'histoire à Upsal, avant de s'adonner aux études théologiques. On a de lui sur cette matière plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *Synopsis historiæ universalis*, Upsal, 1622, in-8°; *Tuba anglica*, explic. de l'Appeal. ib., 1637; | *Seren. et potentiss. princip. D. Gustavi Adolphi, debitum Elogium*, etc., ib., 1632.

MAGNIÈRE (Laurent), sculpteur de Paris, mort en 1700, âgé de 82 ans, avait été reçu en 1667 de l'académie royale de peinture. Ses talents l'ont placé au rang des plus célèbres artistes du siècle de Louis XIV. Il a fait pour les jardins de Versailles plusieurs termes, représentant *Circé*, *Ulysse*, le *Printemps*, etc.

MAGNIEZ (Nicolas), studieux ecclésiastique, mort en 1749, dans un âge avancé, est auteur d'un dictionnaire latin, connu sous le titre de *Novitius*, Paris, 1721, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, si utile aux maîtres, et qui jouit d'une estime méritée, n'a eu que cette édition; celle qui porte 1733 n'a de différence que le frontispice.

MAGNIN (Antoine), poète français, originaire de Bourg en Bresse, subdélégué de l'intendant de Bourgogne, mourut en 1708, à 70 ans. On a de lui plusieurs *ouvrages*, dans lesquels on remarque plus de négligence que de goût. Il ne connut point cet enthousiasme qui est l'ame de la belle poésie.

MAGNOL (Pierre), professeur en médecine, et directeur du jardin des plantes de Montpellier, son pays natal, mort en 1715, à 77 ans, a donné : | *Botanicon Monspelliense*, 1686, in-8°, fig.; | *Hortus regius Monspelliensis*, 1697, in-8°, fig.; | *Prodromus historiæ generalis plantarum, in quo familiæ plantarum per tabulas disponuntur*, Montpellier, 1689, in-8°.

MAGNOL (Antoine), fils du précédent, né à Montpellier en 1676, succéda dans la chaire de son père, et mourut en 1759, après avoir publié : | *Novus character plantarum*, Montbéliard, 1725; ouvrage de son père; | *Dissertatio de respiratione*; | *De natura et causis fluiditatis sanguinis*, et plusieurs autres dissertations.

MAGNON (Jean), poète français du XVIIe siècle, né à Tournus, dans le Mâconnais, exerça pendant quelque temps la profession

d'avocat à Lyon. On a de lui plusieurs pièces de théâtre, dont la moins mauvaise est *Artaxercès*, tragédie. Elle est bien conduite, offre de beaux sentiments, et des caractères passablement soutenus. Ce poète quitta le genre dramatique, et conçut le dessein de produire en dix volumes, chacun de vingt mille vers, une "Encyclopédie qu'il intitula *Science universelle*. Il n'eut pas le temps d'exécuter ce projet ridicule, ayant été assassiné une nuit par des voleurs à Paris en 1662. Une partie de son ouvrage parut en 1663, in-4°, sous le titre emphatique de *Science universelle*, et avec une préface encore plus emphatique. *Les bibliothèques*, dit-il au lecteur, *ne te serviront plus que d'un ornement inutile*. Quelqu'un lui ayant demandé si son ouvrage serait bientôt fait: "Bientôt", répondit-il, "je n'ai plus que cent mille vers à faire." On ne doit pas s'étonner de la merveilleuse facilité de Magnon: ses vers sont peut-être ce que nous avons de plus lâche, de plus incorrect, de plus obscur et de plus rampant dans la poésie française.

MAGNUS, ou **Magni** (Jean), archevêque d'Upsal en Suède, né à Lincoping en 1488, s'éleva avec force contre le luthéranisme, et travailla en vain à empêcher le roi Gustave Wasa de l'introduire dans ses états. Ce monarque répondit à ses remontrances par des persécutions; il le fit passer pour un rebelle, et un peintre catholique de Flandre eut la lâcheté de représenter ce grand prélat comme luttant contre l'autorité légitime. C'est cependant ainsi que les apôtres et les premiers prédicateurs de l'Evangile ont lutté contre les empereurs païens. Le zélé et courageux archevêque se rend à lui-même, dans ses malheurs, le témoignage consolant de ne souffrir que pour la défense de la foi de Jésus-Christ: "Ex primo regni senatore et felicissimo archiepiscopo propter tuendem fidem Christi, factus sum humilis exul et peregrinus" (Hist., l. 22). Magnus, emportant les regrets des catholiques, se retira à Rome, y reçut beaucoup de témoignages d'estime, et y mourut en 1544. On a de lui: | une Histoire de Suède en vingt-quatre livres, intitulée *Gothorum Sueorumque historia ex probatis antiquorum monumentis collecta*, Rome, 1554, in-fol.; Bâle, 1558, in-8°; ouvrage publié avec des additions par Olaüs Magnus, son frère; | celle des archevêques d'Upsal, sous le titre *Historia metropolitanæ Ecclesiæ upsalensis, in regnis Sueciæ et Gothiæ, a Joanne Magno, Gotho, sedis apostolicæ legato, et ejusdem Ecclesiæ archiepiscopo, collecta, opera Olai Magni Gothi, ejus fratris, in lucem edita*, Rome, 1560, 1 vol. in-fol. On trouve dans ce livre de quoi rétablir la vérité des faits, et détruire les calomnies des luthériens contre cet illustre archevêque, homme d'un zèle ferme et d'une droiture inflexible. Sa résistance aux progrès des nouvelles sectes fut d'autant plus forte et plus constante, qu'il connaissait parfaitement les maux qui résultaient de toute innovation imaginée par des hommes oisifs et inquiets, au préjudice de l'ancienne religion, que quinze siècles avaient laissée dans la possession de passer pour la véritable.

MAGNUS (Olaüs), frère de Magnus (Jean), auquel il succéda

l'an 1544 dans l'archevêché d'Upsal, parut avec éclat au concile de Trente en 1546, et souffrit beaucoup dans son pays pour la religion catholique. On a de lui l'Histoire des mœurs, des coutumes et des guerres des peuples du Septentrion, sous ce titre : *Historia de gentibus septentrionalibus*, etc., Rome, 1555, in-fol. Cet ouvrage renferme des choses curieuses, mais quelques-unes semblent être le fruit de la crédulité. L'auteur y montre un grand attachement à la foi catholique. Un autre ouvrage de ce prélat est intitulé *Tabula terrarum, septentrionalium et rerum mirabilium*, etc., Venise, 1639.] Il mourut à Rome en 1568, et fut enterré à côté de son frère.

MAGON Barcée, général carthaginois, envoyé en Sicile, l'an 396 avant J.-C., contre Denys le Tyran, fut défait dans le premier combat ; mais ayant remis une puissante armée sur pied l'année suivante, il battit le tyran et lui accorda la paix. La guerre s'étant rallumée, les Carthaginois firent une nouvelle tentative sur la Sicile, Magon était à leur tête. Il livra bataille aux ennemis, et fut tué l'an 392 avant J.-C. — Magon Barcée, son fils, lui succéda dans le commandement, et fut encore moins heureux. [Il battit d'abord Denys le Tyran à Corion, l'an 382 avant J.-C., conserva les places conquises par les Carthaginois dans la Sicile, et obtint 1,000 talents pour les frais de la guerre. Sous Denys « le Jeune », Magon revint en Sicile, bloqua la citadelle de Syracuse défendue par les Corinthiens, et marcha ensuite à Catane, pour combattre Timoléon leur chef.] Mais, ayant appris que celui-ci venait à sa rencontre avec une forte armée, il quitta la Sicile avec précipitation. On lui fit son procès. Il prévint le supplice par une mort volontaire, l'an 343 avant J.-C. Les Carthaginois firent attacher son cadavre à une croix, pour éterniser son infamie et sa lâcheté.

MAGON, frère d'Annibal, se signala avec lui aux batailles du Tésin, de la Trebbia et de Cannes, et porta la nouvelle de cette dernière victoire à Carthage. Pour donner une idée sensible de cette action, il fit répandre au milieu du sénat trois boisseaux d'anneaux d'or, tirés des doigts des chevaliers romains tués dans le combat, l'an 216 avant J.-C. Magon fut envoyé ensuite contre Scipion en Espagne, où il s'unit à son autre frère Asdrubal ; mais celui-ci étant allé en Italie, il resta seul, fut battu près de Carthagène, et poursuivi sur le bord de la mer. Il se retira dans les îles Baléares, connues aujourd'hui sous les noms de « Majorque », de « Minorque » et « d'Iviça ». Les habitants de ces îles passaient pour les plus habiles frondeurs de l'univers. Dès que les Carthaginois approchèrent de la première, les Baléariens firent pleuvoir une si effroyable grêle de pierres, qu'ils furent obligés de regagner la mer. Ils abordèrent plus heureusement à Minorque ; et le Port-Mahon, « Portus Magonis », retint le nom du général qui l'avait conquis. Le héros carthaginois passa ensuite en Italie, se rendit maître de Gênes, fut battu et blessé dans un combat contre Quintilius-Varus, et mourut de ses blessures l'an 203 avant J.-C., au moment où il se rendait à Carthage : il y avait été appelé par le sénat.

* **MAGON** (Charles-René), contre-amiral français, né à Paris en 1763, entra dans la marine comme aspirant, à l'âge de 14 ans. Il mérita, par sa belle conduite, le grade de contre-amiral. Enfin envoyé à Rochefort en 1805, pour y prendre le commandement d'une division sous les ordres de Villeneuve, il fut tué le 21 octobre 1805, au combat de Trafalgar, après avoir glorieusement repoussé les vaisseaux anglais qui cherchaient à aborder le sien.

MAGRI (Dominique), né dans l'île de Malte, prêtre de l'Oratoire et chanoine de Viterbe, mort le 4 mars 1672, à 68 ans, avait une érudition peu commune, embellie par les vertus sacerdotales. Il laissa deux ouvrages utiles : | *Hierolexicon*, Rome, 1677, in-folio, composé avec son frère Charles. C'est un dictionnaire qui peut beaucoup servir pour l'intelligence de l'Écriture sainte. | Un *Traité*, en latin, *des contradictions apparentes de l'Écriture*, dont la meilleure édition est celle de 1685, in-12, à Paris, par l'abbé Le Fèvre, qui l'augmenta considérablement, et qui pourtant n'a pas épuisé la matière; | la *Vie de Latinus Latinius*, qui est à la tête de la *Bibliotheca sacra et profana*, de cet auteur, dont Charles Magri a donné l'édition, Rome, 1677, in-fol.; | *Virtù del cafè*, Rome, 1671, in 4°.; | *Viaggio al monte Libano*, 1664, in-4°. On préfère celui de Jérôme Dandini, avec des notes de Richard Simon. On trouve la liste des autres ouvrages de Magri dans le tom. 41 de Nicéron.

MAHADI, troisième calife de la race des abassides, fils et successeur d'Abou-Giafar Almanzor, se fit un nom par son courage et par sa sagesse. [Le premier acte de son gouvernement fut d'ouvrir les prisons, où gémissaient de nombreuses victimes; il restitua tous les biens injustement confisqués. Il aimait les gens de lettres, et les comblait de bienfaits.] Après avoir remporté plusieurs victoires sur les Grecs, il conclut la paix avec l'impératrice Irène, à condition qu'elle lui paierait tous les ans 70,000 écus d'or de tribut. Mahadi tenait fréquemment son lit de justice, pour réparer les violences que les puissans exerçaient contre les faibles. Il recevait sans s'offenser, des leçons fortes et utiles même de la part de ses sujets. Ayant demandé dans le temple de la Mecque, à un homme de sa suite, s'il ne voulait point avoir part aux largesses qu'il répandait alors dans la mosquée : Je mourrais de honte, lui répondit cet homme, de demander dans la maison de Dieu à un autre qu'à lui, et autre chose que lui-même. Ce prince mourut à la chasse, poursuivant une bête fauve qui s'était jetée dans une masure. Son cheval l'ayant engagé dans une porte qui était trop basse, il se cassa les reins, et expira sur l'heure, l'an 785 de J.-C., après un règne de dix ans et un mois.

***MAHARBAL**, capitaine carthaginois, commanda la cavalerie à la bataille de Cannes, l'an 216 avant J.-C. Aussi propre à donner un conseil qu'à faire un coup de main, il voulait qu'après cette action mémorable, Annibal allât droit à Rome, lui promettant de le faire souper dans cinq jours au Capitole; mais comme ce général demandait du temps pour se consulter sur cette proposition : Je vois bien, dit Maharbal, que les dieux n'ont pas donné au même homme tous les talents à la fois. Vous sa-

vez vaincre, Annibal; mais vous ne savez pas profiter de la victoir e.

MAHOMET, naquit à la Mecque, le 10 novembre 570, suivant l'opinion la plus probable. Sa naissance fut accompagnée, suivant les dévots musulmans, de différents prodiges, qui se firent sentir jusque dans le palais de Chosroès. Eminah, sa mère, était veuve depuis dix mois, lorsqu'elle mit au monde cet enfant, futur auteur d'une superstition sanguinaire, étendue depuis le détroit de Gibraltar jusqu'aux Indes, et fondateur d'un empire devenu redoutable aux chrétiens, destiné à punir leurs crimes et à être l'instrument des divines vengeances, dans une grande partie du globe. A l'âge de 20 ans, le jeune Mahomet s'engagea dans les caravanes qui négociaient de la Mecque à Damas. De retour à la Mecque, une femme riche, veuve d'un marchand, le prit pour conduire son négoce, et l'épousa trois ans après. Mahomet était alors à la fleur de l'âge, et quoique sa taille et sa figure n'eussent rien d'extraordinaire, il sut, par ses souplesses et ses complaisances, gagner le cœur de son épouse. Chadyse (c'est le nom de cette riche veuve) lui fit une donation de tous ses biens. Mahomet, parvenu à un état dont il n'aurait jamais osé se flatter, résolut de devenir le chef de sa nation; il jugea qu'il fallait pour cela tirer parti de l'ignorante crédulité et de la superstition du peuple. A l'âge de 40 ans, cet imposteur commença à se donner pour prophète. Il feignit avoir eu des révélations, il parla en inspiré; il persuada d'abord sa femme et huit autres personnes. Ses disciples en firent d'autres, et en moins de trois ans, il en eut près de cinquante, disposés à mourir pour sa doctrine. Il lui fallait des miracles, vrais ou faux. Le nouveau prophète trouva dans les attaques fréquentes d'épilepsie, à laquelle il était sujet, de quoi confirmer l'opinion de son commerce avec le ciel. Il fit passer le temps de ses accès pour celui que l'Etre suprême destinait à l'instruire, et ses convulsions pour l'effet des vives impressions de la gloire du ministre que la Divinité lui envoyait. A l'entendre, l'ange Gabriel l'avait conduit, sur un âne, de la Mecque à Jérusalem, où, après lui avoir montré tous les saints et tous les patriarches depuis Adam, il l'avait ramené la même nuit à la Mecque. Malgré l'impression que faisaient ses rêves, il se forma une conjuration contre le visionnaire. Le nouvel apôtre fut contraint de quitter le lieu de sa naissance pour se sauver à Médine. Cette retraite fut l'époque de sa gloire et de la fondation de son empire et de sa religion. C'est ce que l'on nomma "hégire" (c'est-à-dire fuite ou persécution), dont le premier jour répond au 16 juillet de l'an 622 de J.-C. Le prophète fugitif devint conquérant. Il défendit à ses disciples de disputer sur sa doctrine avec les étrangers, et leur ordonna de ne répondre aux objections des contradicteurs que par le glaive. Il disait que "chaque prophète avait son caractère"; que "celui de J.-C. avait été la douceur", et que "le sien était la force". Pour agir suivant ses principes, il leva des troupes qui appuyèrent sa mission. Les Juifs arabes, plus opiniâtres que les autres, furent un des principaux objets de sa fureur. Son courage et sa bonne fortune le

rendirent maître de leur place forte. Après les avoir subjugués, il en fit mourir plusieurs, vendit les autres comme des esclaves, et distribua leurs biens à ses soldats. La victoire qu'il remporta en 627, fut suivie d'un traité qui lui donna un libre accès à la Mecque. Ce fut la ville qu'il choisit pour le lieu où ses sectateurs feraient dans la suite leur pélerinage. Ce pélerinage faisait déjà une partie de l'ancien culte des Arabes païens, qui y allaient une fois tous les ans adorer leurs divinités, dans un temple aussi renommé parmi eux que celui de Delphes l'était chez les Grecs. Mahomet, fier de ses premiers succès, se fit déclarer roi, sans renoncer au caractère de chef de religion. Cet apôtre sanguinaire ayant augmenté ses forces, oubliant la trève qu'il avait faite deux ans auparavant avec les habitants de la Mecque, met le siége devant cette ville, l'emporte de force, et le fer et la flamme à la main, il donne aux vaincus le choix de sa religion ou de la mort. On passe au fil de l'épée tous ceux qui résistent au prophète guerrier et barbare. Le vainqueur, maître de l'Arabie, et redoutable à tous ses voisins, se crut assez fort pour étendre ses conquêtes et sa religion chez les Grecs et chez les Perses. Il commença par attaquer la Syrie, soumise alors à l'empereur Héraclius; il lui prit quelques villes, et rendit tributaires les princes de Dauma et Deyla. Ce fut par ces exploits qu'il termina toutes les guerres où il avait commandé en personne, et où il avait montré l'intrépidité d'Alexandre. Ses généraux, aussi heureux que lui, accrurent encore ses conquêtes, et lui soumirent tout le pays à 400 lieues de Médine, tant au levant qu'au midi. C'est ainsi que Mahomet, de simple marchand de chameaux, devint un des plus puissants monarques de l'Asie. Il ne jouit pas long-temps du fruit de ses crimes. Il s'était toujours ressenti d'un poison qu'il avait pris autrefois. Une Juive, voulant éprouver s'il était réellement prophète, empoisonna une épaule de mouton qu'on devait lui servir. Le fondateur du Mahométisme ne s'aperçut que la viande était empoisonnée qu'après en avoir mangé un morceau. Les impressions du poison le minèrent peu à peu. Il fut attaqué d'une fièvre violente, qui l'emporta dans la 62ᵉ année de son âge, la 23ᵉ depuis qu'il avait usurpé la qualité de prophète, la 11ᵉ de l'hégire et la 632ᵉ de J.-C. Sa mort fut l'occasion d'une grave dispute entre ses disciples. Omar, qui de son persécuteur était devenu son apôtre, déclara le sabre à la main que "le prophète de Dieu ne pouvait pas mourir". Il soutint qu'il était disparu comme Moïse et Elie, et jura qu'il mettrait en pièces quiconque oserait soutenir le contraire. Il fallut qu'Abubeker lui prouvât par le fait que leur maître était mort, et par plusieurs passages de l'Alcoran, qu'il devait mourir. L'imposteur fut enterré dans la chambre d'une de ses femmes, et sous le lit où il était mort. C'est une erreur populaire de croire qu'il est suspendu dans un coffre de fer qu'une ou plusieurs pierres d'aimant tiennent élevé au haut de la grande mosquée de Médine. Son tombeau se voit encore aujourd'hui à l'un des angles de ce temple. C'est un cône de pierre placé dans une chapelle dont l'entrée est défendue aux profanes par de

gros barreaux de fer. Le livre qui contient les dogmes et les préceptes du Mahométisme s'appelle « Coran » ou « Koran ». C'est une rapsodie de six mille vers, sans ordre, sans liaison, sans art. Les contradictions, les absurdités, les anachronismes y sont répandus à pleines mains. Il recueillait les fables les plus absurdes des Juifs et des hérétiques, et les mêlait à la narration des livres saints, sans discernement. On peut juger du chaos qui en est résulté. S'il se présente çà et là quelques passages raisonnables, des maximes d'une bonne morale et même des endroits sublimes et touchants, c'est que l'imposteur répète ou imite le langage des chrétiens et des Juifs sur la divinité, ses ouvrages et ses lois. Si l'on niait, dit un savant moderne, que ce qu'il a de bon sur la divinité et la morale vient de nos livres saints, je me contenterais de renvoyer au « Koran même ». On y verrait en combien d'endroits il copie Moïse ou l'Evangile; mais aussi par combien de folies et d'extravagances qui lui sont propres, il a défiguré ce qu'il prenait chez nous. Or, il me semble que pour apprécier un homme, il faut s'appliquer très spécialement à distinguer ce qu'il a tiré de son propre génie, de ce qu'il prend ailleurs. Pour lui en faire honneur, au moins faudrait-il nous montrer quelque degré de perfection qu'il pourrait y avoir ajouté. Mais très certainement on n'espérera pas nous montrer quelque degré de perfection ajouté par Zoroastre ou par Mahomet à la doctrine de Moïse, aux lois de l'Evangile.—Toute la théologie du législateur des Arabes se réduit à trois points principaux. Le premier est d'admettre l'existence et l'unité de Dieu, à l'exclusion de toute autre puissance qui puisse partager ou modifier son pouvoir. Le deuxième, est de croire que Dieu, créateur universel et tout puissant, connaît toutes choses, punit le vice et récompense la vertu, non seulement dans cette vie, mais encore après la mort. Le troisième est de croire que Dieu, regardant d'un œil de miséricorde les hommes plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie (il n'y en avait presque plus alors dans toutes les provinces que ses sectateurs ont subjuguées depuis), a suscité son prophète Mahomet pour leur apprendre les moyens de parvenir à la récompense des bons et d'éviter les supplices des méchants. Cet imposteur adopta, comme l'on voit, une grande partie des vérités fondamentales du christianisme : l'unité de Dieu, la nécessité de l'aimer, la résurrection des morts, le jugement dernier, les récompenses et les châtiments. Il prétendait que la religion qu'il enseignait n'était pas nouvelle; mais qu'elle était celle d'Abraham et d'Ismaël, plus ancienne, disait-il, que celle des Juifs et des chrétiens. Outre les prophètes de l'ancien Testament, il reconnaissait Jésus, fils de Marie, né d'elle quoique vierge, Messie, Verbe et esprit de Dieu. Il donnait même dans l'hérésie des impassibles, en assurant que J.-C. n'avait pas été crucifié. La perfidie des Juifs, dit-il, a été punie pour avoir nié la virginité de Marie, et avoir dit qu'ils avaient mis à mort Jésus le Christ, fils de Marie, envoyé de Dieu. Ils ne l'ont ni tué, ni sacrifié, ils n'ont eu en leur pouvoir que son image. Sa personne

leur a été enlevée et placée auprès de Dieu. Quoiqu'il eût beaucoup puisé dans la religion des Juifs et des chrétiens, il haïssait cependant les uns et les autres : imitant en quelque sorte les plagiaires, qui affectent de mépriser et de censurer les auteurs qu'ils ont volés. La circoncision, les oblations, la prière cinq fois par jour, l'abstinence du vin, des liqueurs, du sang, de la chair de porc, le jeûne du mois rhamadan, et la sanctification du vendredi, furent les pratiques extérieures de sa religion. Il proposa pour récompense à ceux qui la suivraient la jouissance de toutes les voluptés charnelles. Un homme qui proposait pour paradis un sérail ne pouvait que se faire des prosélytes parmi des gens grossiers et vicieux. Il n'y a point de religion ni de gouvernement qui soit moins favorable au sexe que le mahométisme. L'auteur de ce culte anti-chrétien accorde aux hommes la permission d'avoir plusieurs femmes, de les battre quand elles ne voudront pas obéir, et de les répudier si elles viennent à déplaire ; mais il ne permet pas aux femmes de quitter des maris fâcheux, à moins qu'ils n'y consentent. Il ordonne qu'une femme répudiée ne pourra se remarier que deux fois ; et si elle est répudiée de son troisième mari, et que le premier ne la veuille point reprendre, elle doit renoncer au mariage pour toute sa vie. Il veut que les femmes soient toujours voilées, et qu'on ne leur voie pas même le cou ni les pieds. En un mot, toutes les lois à l'égard de cette moitié du genre humain sont dures et injustes. Les prétendus philosophes qui ont entrepris de réhabiliter la mémoire de Mahomet, de justifier sa religion, de réfuter les reproches qu'on lui a faits, seraient plutôt venus à bout de blanchir un nègre. L'état d'ignorance, de stupidité, de servitude, de corruption dans lequel sont plongés tous les peuples soumis à ses lois, est une démonstration contre laquelle les sophismes et les subterfuges ne tiendront jamais, et qui couvrira toujours de confusion les apologistes. Mahomet est le plus ancien écrivain qui ait parlé clairement de l'immaculée conception de la sainte Vierge ; c'est dans son Alcoran, « Surate 3 ». Voyez aussi Maracci, « Prodrom. ad refutat. » *Alcor.*, p. 4, p. 86. Il avait sans doute pris cette opinion des chrétiens orientaux, qui s'étaient retirés de son temps en grand nombre dans l'Arabie, pour éviter les mauvais traitements qu'on leur faisait éprouver dans leur patrie. (*Voy.* Sixte IV.) La meilleure édition du « Koran » est celle de Maracci, « Alcorani » *textus universus*, en arabe et en latin, in-fol., 2 vol., Padoue, 1698, avec des notes. Il n'avance rien qu'il ne prouve par les textes formels de ce livre, et par les témoignages des auteurs arabes : il avait étudié cette langue pendant 40 ans. Il y a une traduction anglaise, in-4°, par M. Sale, avec une introduction et des Notes critiques, dont plusieurs n'ont pas paru justes à tout le monde. Je suis fâché, (dit M. Porter, l'homme du monde le mieux instruit de la religion musulmane) d'être obligé de dire que souvent il montre trop d'empressement à faire l'apologie du « Koran », et qu'il cherche plutôt à pallier les extravagances sans nombre qu'il y rencontre, qu'à les exposer dans leur véritable

point de vue. Il résulte du moins un avantage de cette partialité : c'est qu'on peut être assuré qu'il n'a pas ajouté une seule absurdité à celles qui y sont réellement, et qu'il n'a point chargé le ridicule qu'elles ont dans l'original. Quelques faiseurs d'esprit hétérodoxes, pour se donner un air de singularité, si ce n'est aux dépens de l'honnêteté, au moins aux dépens du sens commun, ne se sont point fait scrupule de se déclarer les admirateurs du Koran, d'en exalter les dogmes, et même d'oser les mettre en parallèle avec ceux qu'enseignent nos livres sacrés. ("Observ. sur la religion, les lois, le gouvernement et les mœurs des Turcs ", Neufchâtel, 1770, tom. 2, p. 22 et suiv.) Il faut voir tout ce que cet habile homme a dit sur cette matière; il avait long-temps demeuré à Constantinople en qualité d'ambassadeur du roi d'Angleterre, et rien n'avait échappé à ses observations. Du Ryer a donné une version française de l'"Alcoran", Paris, 1647, in-4°; La Haye, 1683, 1683, in-12. (*Voy.* DE RYER et SAVARY.) La traduction française de celle de M. Sale a paru à Amsterdam, 1770, 2 v. in-12; plus élégante que celle de du Ryer, elle est moins estimée de ceux qui cherchent le vrai. M. Sale s'est moins occupé à rendre fidèlement le sens de l'original qu'à lui donner des tournures raisonnables, et quand il n'a pu atteindre ce but, il s'est permis des altérations et des omissions que les règles d'une traduction ne comportent pas. La traduction italienne, attribuée à André Arrivabene, 1547, in-4°, est très rare, mais peu estimée, ayant été faite sur une mauvaise traduction latine. On fait encore Mahomet auteur d'un traité conclu à Médine avec les chrétiens, intitulé : "Testamentum et pactiones initæ inter Muhammedum et christianæ fidei cultores", imprimé à Paris, en latin et en arabe, en 1630; mais cet ouvrage paraît supposé. Hottinger, dans son "Histoire orientale", page 248, a renfermé dans 40 aphorismes ou sentences toute la morale de l'Alcoran. Albert Widmanstadius a appliqué la théologie de cet imposteur dans un "Dialogue latin", curieux et peu commun, imprimé l'an 1540, in-4°. Le cardinal de Cusa a réfuté le Koran sous le titre de "Cribrationes Alcorani". Reland et quelques autres ont vainement entrepris de justifier la religion et le livre de ce brigand. Voyez la Vie de Mahomet par Prideaux et par Garnier. On peut consulter encore "Alcorani textus universus" de Maracci, dont nous avons parlé, ainsi qu'un très bon ouvrage imprimé à Tyrnau en 1717, "Mahometanus in lege Christi, Alcorano suffragante, instructus"; et à la fin du traité "De veritate religionis christianæ", par Grotius, livre 6°. On lit une conférence curieuse de quelques missionnaires avec des mahométans dans l'"Histor. soc. Jesu", part. 4.

MAHOMET Ier, cinquième empereur des Turcs, fils de Bajazet Ier, succéda en 1413 à son frère Mousa. (Mousa et Soliman, frères aînés de Mahomet, se disputaient l'empire. Soliman fut défait et mis à mort par Mousa. Mahomet, indigné, déclara la guerre à Mousa, qui, à son tour fut vaincu et perdit la vie dans le combat. Plus tard, un imposteur, sous le nom de Mustapha, son quatrième frère,

qui avait péri dans la bataille d'Ancyre, gagnée par Zaïneilum, vint exciter la guerre civile. Il fut repoussé et exilé à l'île de Lesbos.) Mahomet fit lever le siége de Bagdad au prince de Caramanie, qui fut fait prisonnier. Ce prince craignait d'expirer par le dernier supplice. Mahomet le rassura en lui disant: Je suis ton vainqueur, tu es vaincu et injuste; je veux que tu vives. Ce serait ternir ma gloire que de punir un infâme comme toi. Ton âme perfide t'a porté à violer la foi que tu m'avais donnée: la mienne m'inspire des sentiments plus magnanimes et plus conformes à la majesté de mon nom. Mahomet rétablit la gloire de l'empire ottoman, ébranlé par les ravages de Tamerlan et par les guerres civiles. Il remit le Pont et la Cappadoce sous son obéissance, subjugua la Servie, avec une partie de l'Esclavonie et de la Macédoine, et rendit les Valaques tributaires; mais il vécut en paix avec l'empereur Manuel, et lui rendit les places du Pont-Euxin, de la Propontide et de la Thessalie, que ses prédécesseurs lui avaient enlevées. Il établit le siége de son empire à Andrinople, et mourut d'un flux de sang en 1421, à 47 ans. [Il fut le premier sultan qui eût une armée navale, et qui disputa l'empire de la mer à la république de Venise, alors toute puissante.]

MAHOMET II, septième empereur des Turcs, surnommé "Bojuc", c'est-à-dire "le Grand", naquit à Andrinople en 1430, et succéda à son père Amurat II, en 1451. (Son oncle Orcan s'était retiré à Constantinople, et Mahomet (en paix avec Constantin Dracosès) s'était engagé à lui payer une pension. Il manqua à cet engagement; l'empereur lui en fit des reproches et ensuite des menaces. Ce fut là le motif ou le prétexte dont se prévalut Mahomet pour venir assiéger Constantinople avec une armée de 300,000 combattants.) Dès les premiers jours du mois d'avril 1453, la campagne fut couverte de soldats qui pressèrent la ville par terre, tandis qu'une flotte de trois cents galères et de deux cents petits vaisseaux la serraient par mer. Ces navires ne pouvaient entrer dans le port, fermé par les plus fortes chaînes de fer, et défendu avec avantage. Mahomet fait couvrir deux lieues de chemin de planches de sapin enduites de suif et de graisse, disposées comme la crèche d'un vaisseau. Il fait tirer à force de machines et de bras, quatre-vingts galères et soixante-dix allèges du détroit, qu'il fait couler sur ces planches. Tout ce grand travail s'exécute en peu de jours. Les assiégés furent aussi surpris qu'affligés de voir une flotte entière descendre de la terre dans le port. Un pont de bateaux fut construit à leur vue, et servit à l'établissement d'une batterie de canons. Les Grecs ne laissèrent pas de se défendre avec courage; mais leur empereur ayant été tué dans une attaque, il n'y eut plus de résistance dans la ville, qui fut en un instant remplie de Turcs. Les soldats effrénés, pillent, violent, massacrent; 40,000 personnes furent égorgées, 60,000 faites esclaves, et le nombre de celles qui furent dispersées fut si prodigieux, que le sultan se trouva dans la nécessité de faire venir du monde des différentes provinces de son empire pour repeupler cette mal-

heureuse ville. La Grèce, cette patrie des Miltiade, des Léonidas, des Alexandre, des Sophocle, et des Platon, devint le centre de la barbarie : contraste frappant avec le christianisme, qui, par un effet diamétralement opposé, fait briller la lumière des sciences et des arts dans les pays barbares qui reçoivent sa loi. Mahomet, possesseur de Constantinople, envoya son armée victorieuse contre Scanderberg, roi d'Albanie, qui la défit en plusieurs rencontres. Une autre armée sous ses ordres pénétra jusqu'au Danube, et vint mettre le siége devant Belgrade; mais le célèbre Huniade, secondé par le zèle de Jean Capistran, dont les prédications animaient les chrétiens, l'obligea de le lever. La mort de ce grand général donna à Mahomet une nouvelle confiance en ses armes. Il s'empara de Corinthe en 1458, rendit le Péloponèse tributaire, et marcha de conquêtes en conquêtes. En 1467, il acheva d'éteindre l'empire grec par la prise de Sinople et de Trébizonde, et de la partie de la Cappadoce qui en dépendait. Trébizonde était, depuis l'an 1204, le siége d'un empire fondé par les Comnènes. Le conquérant turc vint ensuite sur la mer Noire se saisir de Caffa, autrefois Théodosie. Les Vénitiens eurent le courage de défier ses armes. Le sultan irrité fit le vœu impie d'exterminer tous les chrétiens; et entendant parler de la cérémonie dans laquelle le doge de Venise épouse la mer Adriatique, il dit «qu'il l'enverrait bientôt au fond de cette mer consommer son mariage». Pour exécuter son dessein, il attaqua d'abord, en 1470, l'île de Négrepont, s'empara de Chalcis, sa capitale, la livra au pillage, et, manquant à la capitulation, fit scier par le milieu du corps le gouverneur Arezzo. Dix ans après, il envoya une grande flotte pour s'emparer de l'île de Rhodes. La vigoureuse résistance des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, animés par Pierre d'Aubusson, leur grand-maître, obligea les infidèles à se retirer, après avoir perdu près de 10,000 hommes et une grande quantité de vaisseaux et de galères. Les Turcs se vengèrent de leur défaite sur la ville d'Otrante en Calabre, qu'ils prirent après dix-sept jours de siége. Le gouverneur et l'évêque furent mis à mort d'une manière cruelle, et 12,000 habitants furent passés au fil de l'épée. Toute l'Italie tremblait. Mahomet préparait une nouvelle armée contre elle, tandis qu'il portait d'un autre côté ses armes contre les sultans mamelucs. L'Europe et l'Asie étaient en alarmes; elle cessa bientôt. Une colique délivra le monde de l'Attila mahométan en 1481; il mourut à 52 ans, après en avoir régné 31, pendant lesquels il avait renversé deux empires, conquis douze royaumes, pris plus de deux cents villes sur les chrétiens. Si une ambition vaste, un courage mesuré, des succès brillants, font le grand prince; et si une cruauté inhumaine, une perfidie adroite, le mépris constant de toutes les lois, font le méchant homme, il faut avouer que Mahomet II a été l'un et l'autre. Il se moquait de toutes les religions, et n'appelait le fondateur de la sienne qu'un chef de bandits. La politique arrêta quelquefois l'impétuosité de son naturel et la barbarie de son caractère; mais il s'y livra presque

toujours. Outre les cruautés dont on a parlé, il fit massacrer David Comnène et ses trois enfants après la prise de Trébizonde, malgré la foi donnée. Il en usa de même envers les princes de Bosnie et envers ceux de Metelin. Il fit périr toute la famille de Notaras, parce que ce seigneur avait refusé d'accorder une de ses filles à sa brutale volupté. Quand même il n'aurait pas fait éventrer quatorze de ses esclaves pour savoir lequel avait mangé un melon qu'on lui avait dérobé; quand même il n'aurait pas coupé la tête à sa maîtresse Irène, pour faire cesser les murmures de ses soldats (faits que plusieurs historiens contemporains rapportent, et que Voltaire a niés sans raison), il reste assez de preuves pour pouvoir assurer que ce fameux dévastateur de l'Europe et de l'Asie était un monstre. Sa luxure brutale et insatiable égalait sa cruauté, c'était le plus voluptueux et en même temps le plus sanguinaire des hommes : l'impiété qu'il professait ouvertement, entretenait et encourageait ces deux vices toujours étroitement unis. [On a sous le nom de cet empereur, des "Lettres" écrites en syriaque, en grec et en turc, traduites en latin par Landini, chevalier de Rhodes, Lyon, 1520, in 4°. On trouve aussi trois *Lettres* de Mahomet à Scanderberg, dans le recueil que Melchior Junius, professeur à Strasbourg, fit imprimer à Mont-Béliard en 1595. Guillet a donné une "Histoire de Mahomet II", Paris, 1681, 2 vol. in-12. Mahomet II a fourni le sujet de plusieurs "tragédies" : telles sont celles de Château-Brun, Lanoue et Baour de Lormian.] (Voy. BARBE-ROUSSE, LAVAL, NÉRON, TUROCZI.)

MAHOMET III, treizième empereur des Turcs, monta sur le trône après son père Amurat III, en 1595. Il commença son règne par faire étrangler dix-neuf de ses frères, et noyer dix femmes de son père qu'on croyait enceintes. Il vint en personne dans la Hongrie, à la tête de 200 mille hommes, assiégea Agra, qui se rendit à composition; mais la garnison fut massacrée en sortant de la ville. Dans toutes ces guerres, les Turcs n'ont presque jamais gardé la foi jurée aux chrétiens qui se rendaient à eux; et cette observation, qui est d'une vérité incontestable, suffit pour apprécier ce que certains auteurs nous disent de leur fidélité à observer leur parole. Au premier siége d'Agra, en 1552, Acomat, général des Turcs, convaincu lui-même que les assiégés ne pouvaient se fier à sa parole, s'offrit de s'éloigner de trois milles pour en laisser sortir la garnison, et de lui donner des ôtages, que ceux-ci refusèrent, et ils l'obligèrent de lever le siége. (*Voy.* Isthuanfi, "De reb. Pann.", lib. 17 et 18.) Cependant, pour affaiblir l'idée que les nations voisines concevaient de la perfidie turque, et empêcher que les villes assiégées ne se défendissent avec toutes les ressources du désespoir, Mahomet fit cette fois-ci trancher la tête à l'aga des janissaires qui avait permis ce massacre. L'archiduc Maximilien, frère de l'empereur Rodolphe, marcha contre lui, prit son artillerie, lui tailla en pièces 12,000 hommes, et aurait remporté une victoire complète; mais Mahomet averti par un apostat italien que les vain-

queurs s'amusaient au pillage, revint à la charge, et leur enleva la victoire le 26 octobre 1596. Les années suivantes furent moins heureuses pour lui. Ses armées furent chassées de la Haute-Hongrie, de la Moldavie, de Valachie et de la Transylvanie. Mahomet demanda la paix aux princes chrétiens, qui la lui refusèrent. Il se consola dans son sérail, et s'y plongea dans la débauche, sans que les guerres domestiques ni les étrangères pussent l'en tirer. Son indolence fit murmurer les janissaires. Pour les apaiser, il livra ses plus chers amis à leur rage, et exila sa mère, que l'on croyait être cause de tous les malheurs de l'état. Ce scélérat mourut de la peste en 1683, à 39 ans, après avoir fait étrangler l'aîné de ses fils, et noyer la sultane qui en était la mère.

MAHOMET IV, 19e empereur des Turcs, né en 1642, fut reconnu en 1649, après la mort tragique d'Ibrahim Ier, son père, que les janissaires avaient étranglé. Les Turcs étaient en guerre avec les Vénitiens lorsqu'il monta sur le trône. Le commencement de son règne fut brillant; le grand-visir Coproli, battu d'abord à Raab par Montecuculi, mit toute sa gloire et celle de l'empire ottoman à prendre l'île de Candie. Les troubles du sérail, les irruptions des Turcs en Hongrie, firent languir cette entreprise pendant quelques années; mais jamais elle ne fut interrompue. Coproli assiégea enfin, en 1667, avec beaucoup de vivacité, Candie, fortement défendue par Morosini, capitaine général des troupes de mer de Venise, et par Montbrun, officier français, commandant des troupes de terre. Les assiégés, secourus par Louis XIV, qui leur envoya 6 à 7000 hommes, sous le commandement des ducs de Beaufort et de Noailles, soutinrent pendant près de 2 années les efforts des assiégeants; mais enfin il fallut se rendre en 1669. Le duc de Beaufort périt dans une sortie (*voy.* son article). Coproli entra par capitulation dans Candie, réduite en cendres. Le vainqueur acquit une gloire chèrement achetée, car il perdit 100,000 de ses soldats. « Les » Turcs, dans ce siége (dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*) » se montrèrent supérieurs aux » chrétiens, même dans la connaissance de l'art militaire. » Les plus gros canons qu'on » ait vus encore en Europe furent fondus dans leur camp. » Ils firent pour la première fois » des lignes parallèles dans les » tranchées : usage que nous » avons pris d'eux, et qu'ils tenaient d'un ingénieur italien. » Après cette conquête, le torrent de la puissance ottomane se porta vers le nord de l'Europe. Mahomet IV marcha en personne, l'an 1672, contre les Polonais, pour défendre les cosaques qui s'étaient soumis à la Porte. Il enleva aux premiers l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la ville de Kaminieck, et ne leur donna la paix qu'en leur imposant un tribut annuel de 20,000 écus. Sobieski, alors grand-maréchal, ne voulut point ratifier un traité si honteux, et vengea sa nation l'année suivante par la défaite entière de l'armée ennemie, aux environs de Choczim. Les Ottomans, battus à diverses reprises

par ce grand homme, furent contraints de lui accorder une paix moins désavantageuse que la première, en 1676. Le comte Tékéli ayant soulevé la Hongrie contre l'empereur d'Allemagne quelques années après, le sultan favorisa sa révolte. Il leva une armée de plus de 140 mille hommes de troupes réglées, dont il donna le commandement au grand-visir Cara Mustapha : ce général vint mettre le siége devant Vienne en 1683, et il l'aurait emportée, s'il l'eût pressée plus vivement. Sobieski eut le temps d'accourir à son secours, joignit ses troupes aux Autrichiens, défit Mustapha, et l'obligea de tout abandonner en se sauvant avec les débris de son armée. Cette défaite coûta la vie au grand-visir, que son maître fit étrangler. Ce fut l'époque de la décadence des Turcs. Les Cosaques ayant quitté ces derniers pour se soumettre aux Russes, cela donna lieu à la première guerre entre ces deux puissances. Les Turcs furent vaincus et obtinrent enfin la paix. L'année 1684 commença par une ligue offensive et défensive entre l'empereur, le roi de Pologne et les Vénitiens contre les Ottomans. Le prince Charles de Lorraine, général des armées impériales, les défit entièrement en 1687, dans la plaine de Mohacz, si fameuse par le malheur du jeune roi Louis. Tandis que Morosini, général des Vénitiens, prenait le Péloponèse, qui valait mieux que Candie, les janissaires, qui attribuaient tant de malheurs à l'indolence du sultan, le déposèrent le 8 octobre de la même année. Son frère Soliman III, élevé sur le trône à sa place, fit enfermer cet infortuné empereur dans la même prison d'où on venait de le tirer pour lui donner le sceptre. Mahomet, accoutumé aux exercices violents de la chasse, étant réduit tout à coup à une inaction perpétuelle, tomba dans une langueur qui le conduisit au tombeau l'an 1693. Ce prince était d'un caractère fort inégal. Il fut moins abandonné à ses plaisirs que ses prédécesseurs. La chasse fut sa principale passion. Sa timidité naturelle lui faisait craindre sans cesse de funeste événements, sans que les appréhensions le rendissent cruel, comme le sont ordinairement les princes ombrageux.

MAHOMET V, ou plutôt **MAHMOUD**, fils de Mustapha II, empereur des Turcs, né en 1696, fut placé en 1730 sur le trône, vacant par la déposition d'Achmet III son oncle. Les janissaires, qui lui avaient donné la couronne, exigeaient qu'il reprît les provinces conquises par les Impériaux sous les règnes précédents. Mais la guerre que l'empereur ottoman avait avec la Perse empêcha Mahomet de porter ses vues du côté de l'Europe. Il avait d'ailleurs le caractère très pacifique, et il gouverna ses peuples avec douceur jusqu'à sa mort, arrivée en 1754. Thamas Kouli-Kan lui enleva la Géorgie et l'Arménie.

* **MAHOUDEAU** (Jean-Matthieu), jésuite, élève du P. Hardouin, né en Bretagne dans le XVIIe siècle, mort vers 1730, surpassa son maître dans la science de la chronologie. Il a pub. l'*Analyse astronomique de l'hypothèse lunaire du ca-*

lendrier grégorien (Mémoires de Trévoux, 1728). Il avait terminé un *Traité du calendrier judaïque*, que le P. Hardouin avait promis de publ., mais qui n'a pas vu le jour. On cite encore de Mahoudeau 14 vol. in-4° de recueils inédits.

MAHUDEL (Nicolas), antiquaire et numismate, né à Langres le 21 novembre 1673, entra chez les jésuites, en sortit, demeura onze mois à la Trappe, et en sortit encore; se fit médecin, et se fixa à Paris, où il mena une vie laborieuse. Il fut pendant quelque temps de l'académie des inscriptions. [Son valet de chambre ayant dénoncé au lieutenant de police une correspondance que Mahudel entretenait avec l'Espagne, il fut arrêté et mis à la Bastille. Quand il en sortit, il perdit sa place d'académicien.] Il mourut à Paris, le 7 mars 1747, dans de grands sentiments de piété. Il a composé : | *Dissertation historique sur les monnaies antiques d'Espagne*, Paris, in-4°, 1725; | *Lettre sur une médaille de la ville de Carthage*, in-8°, 1741; | *Histoire des médailles*.

MAHY (Bernard), jésuite, né à Namur en 1684, prêcha avec réputation pendant 27 ans dans différentes villes des Pays-Bas. Il prêchait à la cathédrale de Liége, lorsqu'une mort subite l'enleva le 8 avril 1744. Il a donné au public l'*Histoire du peuple hébreu jusqu'à la ruine de la Synagogue*, Liége, 1742, 3 vol. in-12. Le style en est trop oratoire.

MAIA, fille d'Atlas et de Pléione, fut aimée de Jupiter et devint mère de Mercure. Jupiter lui donna à nourrir Arcas, qu'il avait eu de la nymphe Calisto. Junon, déjà irritée contre Maia, lui aurait fait ressentir les effets de sa colère, si Jupiter ne l'eût soustraite à sa vengeance, en la plaçant au ciel parmi les étoiles.

* MAICHEL (Daniel), savant philologue allem., né à Stuttgard en 1693, mort en 1752, fut nommé en 1724 profess. de théol. et de philos. à Tubingen, et en 1739 profess. de droit naturel et politiq., et enfin abbé de Konigsbrunn en 1749. On a de lui : | *Introd. ad histor. litterariam de præcipuis bibliothecis parisiensibus*, etc., Cambridge, 1720, 1721, in-8; | *Lucubrationes Lambetanæ*, etc., Tubingen, in-8; | *Dissert. de ingenio Gallorum*, ibid., 1736, in-8; | *Annotationes ad Gravesandii Introductionem ad metaphysicam*, ibid., 1737-38, 2 part. in-4; | *Oratio de vitâ nemini mancipio*, etc., ibid., 1739, in-4; | *Factum Simsonis ab αὐτοχειρᾶς crimine vindicatum*, ib., idem. C'est Maichel qui a fourni les détails sur les églises luthériennes à l'éditeur des "Cérémonies et Coutumes religieuses".

* MAICHEN (Arnaud), célèbre avocat de Bordeaux au 17e siècle, a laissé : | *Summa juris civilis*, St-Jean-d'Angely, 1654, in-8; | *Histoire du Poitou, Saintonge, Aunis et Angoumois*, ib., 1671, in-8; | *Commentaires sur la coutume de St-Jean-d'Angely*, Saintes, 1708, in-4. Il est assez estimé comme jurisconsulte, et nullement comme historien, quoique ses recherches historiques n'aient pas été sans utilité.

MAIDSTON (Richard), Anglais, fut ainsi nommé du lieu de sa naissance; il mourut le 1er juin 1396, dans le couvent d'Arlesfort, de l'ordre des carmes, où il avait pris l'habit. C'é-

tait un homme versé dans la théologie, dans la philosophie et dans les mathématiques. Il a laissé plusieurs ouvrages. Les plus curieux et les plus rares sont ses *Sermones breves intitulati : Dormi securè*, Lyon, 1491, in-4°. On a dit qu'effectivement ils n'étaient bons qu'à faire dormir; mais ce bon mot est au moins trop général, car il y a aussi des choses très propres à réveiller.

MAIER (Jean), carme, natif de Ghela ou Geel, village de Brabant, était versé dans le grec et le latin : il mourut à Anvers en 1577. Il a laissé des *Commentaires* sur les Epîtres de saint Paul, sur le Décalogue, des *Discours latins et grecs*; mais on croit que ces ouvrages ont été la proie des flammes.

MAIER (Michel), alchimiste, était né en 1568 à Rinsbourg dans le duché de Holstein. L'empereur Rodolphe II l'honora du titre de son médecin. Il se fixa en 1620 à Magdebourg, et y mourut en 1622, à 54 ans. Il livra sa raison, sa fortune et son temps à l'alchimie, cette folie ruineuse. Parmi les ouvrages qu'il a donnés au public sur cette matière, les philosophes, qui le sont assez peu pour vouloir faire de l'or, distinguent et recherchent son *Atalanta fugiens*, 1618, in-4°, et sa *Septimana philosophica*, 1620, in-4°; ouvrages où il a consigné ses délires. On a encore de lui : | *Silentium post clamores, seu Tractatus revelationum fratrum Roseæ Crucis*, 1617 in-8°; | *De fraternitate Roseæ Crucis*, 1618, in-8°; | *Jocus severus*, 1617, in-4°; | *De Rosea Cruce*, 1618, in-4°, | *Apologeticus revelationum fratrum Roseæ Crucis*, 1617, in-8°. Plusieurs écrivains ont cru que cette société des frères de la Rose-Croix avait été l'origine de celle des francs-maçons. Il paraît cependant que l'objet de celle-là tenait à la physique, et, si on croit quelques auteurs, à la magie; et que la dernière a été d'abord proscrite par des motifs différents, tolérée ensuite par une suite du relâchement arrivé dans les mœurs de ce siècle, soupçonnée d'être enfin un des grands mobiles des révolutions dirigées contre la religion et l'ordre public. On peut consulter *le Voile levé*, et la *Conjuration contre l'Eglise catholique*, deux volumes qui ont paru en 1792. *V.* le *Journal hist. et litt.*, 1er juin 1792, p. 183. | *Cantilenæ intellectuales*, Rome, 1622, in-16; Rostock, 1623, in-8°; | *Musæum chimicum*, 1708, in-4°; | *Arcana arcanissima, id est, Hieroglyphica ægyptio-græca*, in-4°.

MAIER (Christophe), savant controversiste jésuite, natif d'Augsbourg, mort en 1626, âgé de 58 ans, dont on a quelques ouvrages écrits avec assez de chaleur.

MAIGNAN, ou MAGNAN (Emmanuel), "Magnanus", religieux minime, né à Toulouse, le 17 juillet 1601, apprit les mathématiques sans maître, et les professa à Rome, où il y a eu pendant long-temps, en cette science, un professeur minime français. Kircher lui disputa la gloire de quelques-unes de ses découvertes en mathématiques et en physique. (*V.* son article.) Revenu à Toulouse, le P. Maignan fut honoré d'une visite de Louis XIV, lorsque, venant d'épouser

l'infante d'Espagne, il passa par cette ville en 1660. Ce monarque, frappé des talents de ce religieux, voulut l'attirer dans la capitale; mais le P. Maignan s'en défendit avec autant de douceur que de modestie. Il mourut à Toulouse le 29 octobre 1676, après avoir passé par les charges de son ordre. Sa patrie plaça son buste, avec une inscription honorable, dans la galerie des hommes illustres. Le P. Maignan enrichit le public des ouvrages suivants : | *Perspectiva horaria*, 1648, in-fol., Rome. C'est un traité de catoptrique, dans lequel l'auteur donne de bonnes règles sur cette partie de la perspective. On y trouve aussi la méthode de polir les cristaux pour les lunettes d'approche. Celles que le père Maignan fit conformément à ses règles, étaient les plus longues qu'on eût encore vues. Un *Cours de philosophie*, en latin in-fol., Lyon, 1673, et Toulouse, 1763, 4 tom. in 4°. Il n'est plus d'aucun usage dans les écoles. L'auteur y attribue à la différente combinaison des atomes tous les effets de la nature, que Descartes fait naître de ses trois sortes de matières. Si on jugeait de son esprit par ce système, on n'en concevrait point une idée fort brillante. Il faut cependant observer qu'il s'éloignait infiniment d'Epicure, en supposant, non seulement pour l'existence, mais encore pour la combinaison des atomes, un être souverainement puissant et sage. Il se défendit le mieux qu'il put contre ses critiques dans sa *Philosophia sacra*, qui fut suivie de plusieurs appendices. *De usu licito pecuniæ*, 1673, in-12. Le P. Maignan s'écarta, dans ce traité sur l'usure, de l'opinion commune des théologiens, et son sentiment a depuis été adopté par une multitude de juristes et de commerçants. Cependant, à bien prendre la chose, l'ancienne doctrine théologique subsiste toujours, et se retrouve dans les subtilités mêmes qu'on imagine pour l'éluder, et qui prouvent précisément qu'on ne l'a pas bien comprise, et qu'on lui donne une rigueur et une étendue qu'elle n'a pas (1). On remarque qu'en général il avait du penchant pour les singularités. Il fit bien des efforts pour concilier les différentes opinions de l'école, entre autre celles des thomistes sur la grâce, avec celles des sectateurs de Molina ; mais ces efforts ne servirent qu'à montrer combien cette matière est obscure et impénétrable. (*V.* MERLIN, Charles.) Le P. Saguens, son élève, a écrit sa "Vie"; elle parut à Toulouse en 1697, in-4°, sous ce titre : "De vita, moribus et scriptis Emmanuelis Magnani." On peut encore consulter : "Projet pour l'histoire du P. Maignan, et apologie de la doctrine de ce philosophe", "en forme de lettre à tous les savants, particulièrement à ceux de l'ordre des minimes, par le P. H. P. du même ordre, 1703, in-12.

MAIGROT (Charles), né à Paris en 1652, vicaire apostolique à la Chine, et docteur de la maison de Sorbonne, vivait dans le séminaire des Missions Etrangères, lorsqu'il fut envoyé à la Chine. A peine eut-il rempli quelque temps les fonctions de missionnaire, qu'il fut nommé à l'évêché

(1) Nous ne croyons pas que cette opinion de l'abbé de Feller soit vraie.

de Conon ("in partibus"), avec le titre de vicaire apostolique. L'abbé Maigrot était un homme d'un zèle ardent. Il désapprouva la conduite des jésuites, il condamna la mémoire de leur plus digne missionnaire, le P. Matthieu Ricci, et déclara les rites observés pour la sépulture absolument supertitieux et idolâtres. Dans les lettrés, il ne vit que des athées et des matérialistes. Le mandement publié en 1693, dans lequel il prononçait ces anathèmes, déplut à la plupart des ouvriers évangéliques. L'empereur en fut fort irrité. M. de Tournon, patriarche d'Antioche, légat apostolique à la Chine, tâcha d'adoucir ce prince, et loua beaucoup, dans l'audience publique qu'il eut de l'empereur en 1706, la science de M. de Conon dans la langue et les affaires chinoises. Le monarque le fit venir, l'interrogea, et fut fort surpris de ce que ses réponses ne répondaient pas à l'idée que lui en avait donnée M. de Tournon. De quatre caractères gravés au-dessus du trône, dont on lui demanda l'explication, Maigrot n'en put lire que deux qui étaient des plus ordinaires, et n'en put expliquer aucun. L'empereur en témoigna sa surprise dans un décret qu'il lui adressa le second jour d'août de la même année; peu après il l'exila, et se plaignit de ce que les missionnaires lui avaient caché plusieurs démarches de M. Maigrot, dont il n'avait été instruit que par l'imprudence d'un ecclésiastique son ami, nommé "Guetti", qui, dans un interrogatoire, n'eut pas la présence d'esprit de les voiler. Maigrot finit sa carrière à Rome, le 28 février 1730. On a de lui des *Observations* latines sur le livre xix de l'*Histoire des jésuites* de Jouvenci. Cet ouvrage, plein d'animosité, a été traduit en français sous ce titre : "Examen des cultes chinois". Comme si un homme qui ignorait la langue chinoise au point que nous venons de le dire, pouvait être juge du sens des paroles et des usages de ce peuple. Ce qu'il y a de plus singulier, dit l'abbé Bérault, c'est que Maigrot ne put se défendre de les avoir pratiqués lui-même dans la province de sa juridiction. Un mandarin étant mort le 17 novembre 1699, à Fo-Tcheou, capitale de Fokien, sa famille lui rendit pendant sept jours les honneurs accoutumés. Le corps était exposé dans l'appartement réservé pour cet usage; on voyait devant le cercueil le cartouche ou petit tableau, avec l'inscription ordinaire, posé sur une table, qui était ornée en forme d'autel, et sur un retable, des chandeliers, des fleurs et des parfums. Le vicaire apostolique, en habit de deuil, alla par civilité dans cette maison le dernier jour de la cérémonie, s'approcha de la table, offrit devant le tableau des bougies et des pastilles, qu'il mit ensuite sur la table, puis fit quatre prosternements, et frappa quatre fois la terre du front. Le fait est constaté par des reproches publics, et demeurés sans réplique, que lui firent ensuite les chrétiens de Fo-Tcheou, sur ce qu'il n'était pas d'accord avec lui-même. De ces faits incontestables, et qu'on n'a pas contestés, parce qu'ils étaient trop notoires, il s'ensuit au moins que l'abbé Maigrot ne savait pas trop à quoi s'en tenir sur la question des cérémonies; et que ceux à qui il en faisait un crime, ou n'étaient pas véritablement coupables, ou

qu'il l'était lui-même beaucoup plus qu'eux. [Maigrot mérita cependant la bienveillance des papes Clément XI, Innocent XIII et Benoît XIII.]

MAILHOL (Claude), genovéfin, né à Carcassone en 1713, mort en 1775, associé de l'académie de Béziers, est auteur de deux *Mémoires* qui parurent en 1770; l'un *sur les longitudes à découvrir en mer*; l'autre *sur un marbre des Juifs que l'on voit à Béziers*. Dans ce dernier écrit l'auteur cherche à prouver que la chronologie de la Bible hébraïque était la même que celle des "septante", avant qu'elle n'eût été altérée par un certain juif nommé Akiba, qui vivait vers l'an 138. La même question avait déjà été traitée par le savant P. Pezron (*v.* ce nom).

MAILHOL (Jean-Pierre), frère du précédent, chanoine théologal, puis grand-vicaire à Mirepoix, né à Carcassone en 1729, mort dans les dernières années du xviiie siècle, a laissé: | une *Oraison funèbre de Louis XV*; | et un *Exercice de l'âme pendant la messe et les vêpres*.

MAILLA, ou plutôt MAILLAC (Joseph-Anne-Marie DE MOYRIA DE), savant jésuite, né en 1679 au château de Maillac, dans le Bugey, devint missionnaire à la Chine, où il passa en 1703. Dès l'âge de 28 ans, il était si versé dans les caractères, les arts, les sciences, la mythologie et les anciens livres des Chinois, qu'il étonnait les lettrés mêmes. L'empereur Kang-Hi, mort en 1722, l'aimait et estimait. Ce prince le chargea avec d'autres missionnaires, de lever la "Carte de la Chine et de la Tartarie chinoise", qui fut gravée en France l'an 1732. Il leva encore des cartes particulières de quelques provinces de ce vaste empire. L'empereur en fut si satisfait, qu'il fixa l'auteur dans sa cour. Le P. de Mailla traduisit aussi les grandes "Annales de la Chine" en français, et fit passer son manuscrit en France, l'an 1737. Cet ouvrage, intitulé *Histoire générale de la Chine*, a été publié à Paris par les soins de M. l'abbé Grosier, en 13 vol. in-4°, 1777 à 1785. Amas de contes, de fables et d'anachronismes de tous les genres, si on excepte les derniers temps, qui en sont moins chargés. C'est le jugement qu'ont porté de ces fameuses *Annales* tous les savants non prévenus; et il est étonnant qu'après cela M. Grosier en ait entrepris l'édition. « Les historiens chinois (disent les auteurs anglais de la nouvelle "Histoire universelle", liv. 4, c. 11) ont ridiculement appliqué à « l'état ancien de leur monarchie, « les notions confuses que la tra-« dition leur avait transmises, « touchant la création du monde, « la formation de l'homme, le « déluge et l'institution des arts. « De tout cela, ils ont composé « un système monstrueux d'his-« toire, etc. » M. Boyer, auteur très versé dans l'histoire chinoise, n'a pas meilleure opinion des anciens monuments de ce peuple. M. Fouquet, évêque titulaire d'Eleuthéropolis, a publié en 1729 une "table chronologique" de l'empire chinois, rédigée par un seigneur tartare. Cette table fixe le commencement de la véritable chronologie des Chinois au règne de "Lie-Vang", l'année 434 avant J.-C.; et on pourrait, pour d'excellentes raisons, la fixer à un temps postérieur, comme a fait

le célèbre M. Goguet, dans son profond et lumineux ouvrage sur l'"Origine des lois", tom. 3, dissert. 3. On peut assurer hardiment, dit-il, que jusqu'à l'an 206 avant J.-C., leur histoire ne mérite aucune croyance. C'est un tissu perpétuel de fables et de contradictions; c'est un chaos monstrueux dont on ne saurait extraire rien de suivi et de raisonnable. Le style de ces *Annales* ne vaut pas mieux que les choses. Aussi l'éditeur a-t-il tâché de le réformer, quoique avec un faible succès; il a supprimé les harangues amphigouriques et d'une monotonie insupportable, des hyperboles révoltantes, une infinité d'endroits parfaitement ridicules.... Le P. de Mailla mourut à Pékin le 28 juin 1748, dans sa 79e année, après un séjour de 45 ans à la Chine. L'empereur Kien-Lung fit les frais de ses funérailles. Ce jésuite était un homme d'un caractère vif et doux; capable d'un travail opiniâtre, et d'une activité que rien ne refroidissait. Sa confiance apparente dans les rodomontades chinoises doit être considérée comme une faiblesse indispensable chez cette nation vaine et violente. On trouve son éloge à la tête du tome 28e des Lettres édifiantes. *V.* LE COMTE, FOHI, DU HALDE, CONFUCIUS, YAO.

MAILLARD (Olivier), fameux prédicateur cordelier, né en Bretagne dans le XVe siècle, docteur en théologie de la faculté de Paris, fut chargé d'emplois honorables par le pape Innocent VIII, par Charles VIII, roi de France, par Ferdinand, roi d'Aragon, etc. Il mourut à Toulouse le 13 juin 1502. Il laissa des *Sermons* remplis de plates bouffonneries, de traits ridicules. Ses *Sermons latins* furent imprimés à Paris depuis 1511 jusqu'en 1530, en 7 parties qui forment 3 vol. in-8°. La pièce la plus originale de ce prédicateur est son sermon prêché à Bruges le cinquième dimanche de carême en 1500, imprimé sans date, in-4°, où sont marqués en marge, par des *hem! hem!* les endroits où le prédicateur s'était arrêté pour tousser. On se tromperait si on croyait que la manière de prêcher du P. Maillard était celle généralement en usage de son temps. Nous avons des sermons de son siècle qui, sans être éloquents et méthodiques, sont du moins instructifs et décents. On a encore de lui : *La Confession générale du frère Olivier Maillard*, Lyon, 1526, in-8°.

MAILLE (Louis), prêtre du diocèse d'Aix en Provence, prit part à l'affaire des Filles de l'Enfance, et se retira à Rome dans le but de les servir auprès d'Innocent XI, qui protégeait leur institution. Il ne réussit pas dans son projet; mais la connaissance qu'il fit de la plupart des cardinaux l'engagea à se fixer dans cette capitale, où il fut nommé professeur au collége de la Sapience. L'abbé Maille s'acquitta de cette charge avec distinction, et obtint l'estime de Clément XI; mais le cardinal de Janson, ministre du roi de France auprès du saint-siége, s'étant plaint de lui comme attaché à la cause du jansénisme, il fut arrêté et enfermé au château Saint-Ange, où il demeura l'espace de 5 ans, pendant lesquels il toucha néanmoins les émolumens de sa chaire de professeur. Remis en liberté à la mort de Louis XIV, il rentra en France, et fut placé par

le cardinal de Noailles chez les doctrinaires de Saint-Charles, à Paris, où il mourut le 8 août 1738, âgé de 81 ans.

* MAILLE (N.), oratorien, né en 1707 à Brignoles, au diocèse d'Aix, professa successivement dans sa congrégation les humanités, la rhétorique, la philosophie, et la théologie, pendant 10 ans : quoiqu'il n'eût aucun degré dans la cléricature, il remplissait avec une exactitude exemplaire tous les devoirs de la communauté, et était assidu à tous les exercices. La conformité d'opinions sur les matières de la grâce, et de sentiments à l'égard de la société des jésuites avec M. de Fitz-James, évêque de Soissons, le fit appeler par ce prélat pour professer la théologie dans son séminaire épiscopal. Ce prélat lui offrit de l'élever aux ordres. Le P. Maille déclina cette offre, et déclara qu'il se retirerait plutôt que d'y consentir. Il n'eût point obtenu de lettres dimissoriales de M. l'archevêque d'Aix, à moins qu'il n'eût signé le formulaire, et il regardait cette impossibilité de parvenir aux ordres sans renoncer à ses sentiments comme un signe de la volonté de Dieu qui ne l'appelait point au sacerdoce, et à laquelle il devait obéir. Il quitta Soissons pour aller à Marseille, et y mourut le 4 mai 1762, âgé de 55 ans. On a de lui : | *Le P. Berruyer convaincu d'arianisme, de pélagianisme et de nestorianisme*, 2 vol. in-12, 1755 ; | *Le P. Berruyer convaincu d'obstination dans l'arianisme*, etc., 1756, 1 vol. Dès 1754, Berruyer, dont sans doute les intentions étaient droites, quoique son livre fût fautif, avait donné un acte de soumission à la censure qui en fut faite, lequel fut lu en Sorbonne. (*V.* BERRUYER.) Ainsi les imputations d'arianisme, etc., et à plus forte raison d'obstination dans cette hérésie, à une époque postérieure, n'étaient ni dans la charité ni dans la vérité.

MAILLÉ DE BREZÉ (Simon DE), d'une des plus illustres et des plus anciennes maisons de la Lorraine, d'abord religieux de Cîteaux et abbé de Loroux, devint évêque de Viviers, puis archevêque de Tours en 1554. Il accompagna le cardinal de Lorraine au concile de Trente, et tint un concile provincial à Tours en 1583. Il traduisit de grec en latin quelques homélies de saint Basile, et mourut en 1597, à 82 ans, avec une grande réputation de savoir et de sainteté. La maison de Maillé était très-florissante dès le XII[e] siècle. — Jacquelin de MAILLÉ, chevalier de l'ordre des Templiers, combattit avec tant de valeur contre les infidèles, qu'ils crurent qu'il y avait en lui quelque chose de divin. Ils le prirent pour le « saint Georges des Chrétiens. » On prétend qu'après qu'il eut été accablé sous la multitude de traits qu'on lança contre lui, les barbares ramassèrent avec une espèce de superstition la poussière arrosée de son sang, pour s'en frotter le corps.

MAILLÉ (Urbain DE), marquis de Brezé, maréchal de France, gouverneur d'Anjou, de la même famille que le précédent, se signala de bonne heure par son courage. Il commanda l'armée d'Allemagne en 1634, et gagna la bataille d'Avent (*Voy.* le *Journal historique et littéraire*, 1[er] octobre 1787, pag. 187), et non pas d'*Avein*, comme l'écrivent la plupart des historiens, le 20 mai 1635. Il

fut envoyé en ambassade en Suède et en Hollande, et élevé à divers honneurs par la faveur du cardinal de Richelieu, son beau-frère. Il mourut en février 1650, à 53 ans.

MAILLÉ DE BREZÉ (Armand DE), amiral de France, duc de Fronsac et de Caumont, marquis de Graville et de Brezé, né en 1619, commença à se distinguer en Flandre en 1638. L'année suivante, il commanda les galères du roi, puis l'armée navale, et défit la flotte d'Espagne à la vue de Cadix, en 1640. Il fut envoyé ambassadeur en Portugal en 1641, et remporta l'année suivante de grands avantages sur mer contre les Espagnols; mais il échoua devant Tarragone. Ses services lui méritèrent la charge de surintendant-général de la navigation et du commerce. Il fut tué sur mer d'un coup de canon, au siége d'Orbitello, en 1646, à 27 ans.

MAILLEBOIS (Jean-Baptiste DESMARETS, marquis DE), fils de Nicolas Desmarets, contrôleur-général des finances sous la fin du règne de Louis XIV, se signala d'abord dans la guerre de la succession d'Espagne. Les campagnes d'Italie en 1733 et 1734, où il donna diverses preuves de ses talents militaires, furent le principal fondement de sa réputation. Il fut ensuite envoyé en Corse, qui était toujours en guerre avec les Génois : il soumit cette île, qui se révolta aussitôt après son départ; mais ce n'est qu'en suivant ses plans, que le roi de France la soumit de nouveau en 1769. Son expédition de Corse lui valut le bâton de maréchal. C'est en cette qualité qu'il commanda en Allemagne et en Italie, dans la guerre de 1741, où il cueillit de nouveaux lauriers, en défendant les droits de l'Infant don Philippe, depuis duc de Parme. Il mourut le 7 février 1762, dans sa 80e année. Le marquis de Pezai a donné ses "Campagnes d'Italie", imprimées au Louvre, 1775, en 3 vol, in-4°, avec un volume de cartes, forme d'*Atlas*. Cet ouvrage, intéressant pour les militaires, est rare et recherché. — Son fils, Yves-Marie de MAILLEBOIS, passa du service de France à celui de la Hollande, fut général d'infanterie et propriétaire d'un régiment, et mourut à Maëstricht, le 13 décembre 1791, à 73 ans. [Après avoir été gouverneur de Douai, il servit en Italie et en Allemagne, et fut ensuite mis en prison sur une accusation de calomnie. Envoyé en Hollande en 1784, pour soutenir le parti démocratique contre le roi de Prusse, il remplit cette mission avec succès; en 1789 se prononça contre toute réforme. L'assemblée nationale l'ayant décrété d'accusation, il s'enfuit dans les Pays-Bas, où il mourut de la goutte].

MAILLET (Benoît DE), né en Lorraine, le 12 avril 1656, d'une famille noble, fut nommé à l'âge de 33 ans, consul-général de France en Égypte; emploi qu'il exerça pendant 16 ans avec beaucoup d'intelligence. Il soutint l'autorité du roi contre les janissaires, et étendit le commerce de la France dans cette partie de l'Afrique. Louis XIV récompensa ses services par le consulat de Livourne, le premier et le plus considérable des consulats français. Enfin, ayant été nommé en 1715 pour faire la visite des Echelles du Levant et de Barbarie, il remplit

cette commission avec tant de succès, qu'il obtint la permission de se retirer avec une pension considérable. Il se fixa à Marseille, où il mourut le 30 janvier 1738, à 82 ans. C'était un homme d'une imagination impétueuse et d'un jugement faible. Il aimait beaucoup la louange, et la gloire de l'esprit le touchait si vivement, que, pour acquérir la réputation d'en avoir, il crut devoir s'abandonner aux plus étranges paradoxes. Il s'occupa surtout de l'origine de notre globe. Il a laissé sur ce sujet des observations qu'on a données au public sous le titre de *Telliamed*, in-8°; c'est le nom "de Maillet" renversé. L'abbé le Mascrier, éditeur de cet ouvrage, l'a mis en forme d'*Entretiens*. C'est un philosophe indien, qui expose à un missionnaire français son sentiment sur la nature du globe et sur l'origine de l'homme. Croirait-on qu'il le fait sortir des eaux, et qu'il donne pour lieu de la naissance de notre premier père, un séjour qu'aucun homme ne pourrait habiter? L'objet principal est de prouver que tous les terrains dont est composé notre globe, jusqu'aux plus hautes de nos montagnes, sont sortis du sein des eaux; qu'ils sont tous l'ouvrage de la mer, qui se retire sans cesse pour les laisser paraître successivement. [Voltaire s'est moqué des montagnes formées par des coquilles ainsi que de l'homme-poisson; il revint souvent à la charge, et les amis de Telliamed l'accusèrent d'envie envers l'ouvrage et son auteur.] "Telliamed" fait les honneurs de son livre à l'"illustre" Cyrano de Bergerac, auteur "des Voyages imaginaires dans le soleil et dans la lune". Dans l'"Epître badine" qu'il lui adresse, le philosophe indien ne nous annonce ces entretiens que comme un tissu de rêveries et de visions. On ne peut pas dire tout-à-fait qu'il ait manqué de parole; mais on pourrait lui reprocher de ne les avoir pas écrits dans le même goût que son Epître à Cyrano. Il traite de la manière la plus grave le sujet le plus extravagant; il expose son sentiment ridicule avec tout le sérieux d'un philosophe. De six entretiens dont l'ouvrage est composé, les quatre premiers offrent quelques observations curieuses. Dans les deux autres, on ne trouve que des conjectures, des rêveries, des fables quelquefois amusantes, mais toujours absurdes. M. de Buffon a adopté une partie du "Telliamed" dans son "Histoire naturelle"; mais il en a abandonné ou modifié plusieurs points de vue dans le système des "Epoques de la nature", attribuant au feu primitif et à celui des volcans ce qu'il avait regardé comme l'ouvrage des eaux. Personne n'a mieux apprécié les rêves de de Maillet, que M. de Luc dans ses "Lettres physiques et morales", tom. 2, pag. 312, 317, 376, 573. Il développe avec autant d'esprit que de vérité les prodiges d'extravagance, nés dans le cerveau de cet empirique spéculateur, dont la féconde imagination transformait des schistes saillans en proues de vaisseau. (*Voy.* Boulanger, Linné.) On a encore de de Maillet une *Description de l'Egypte*, dressée sur ses mémoires par l'éditeur de "Telliamed", 1743, in-4°, ou 2 vol. in-12. (*Voy.* Mascrier.) On trouve la "Vie" de Maillet à la tête de

son "Telliamed", édit. de Paris, 1755, 2 vol. in-12.

MAILLY, l'une des plus anciennes maisons du royaume de France, tire son nom de la terre de Mailly, près d'Amiens; elle est illustre par ses alliances et par les grands hommes qu'elle a produits. Un chevalier de cette famille donna en 1742 une *Histoire de Gênes*, assez estimée, imprimée à Paris en 3 vol. in-12. Elle commence à la fondation de cette république, et finit en 1694.

MAILLY (Franç. DE), cardinal-archevêque de Reims, né à Paris en 1658, se montra ferme à soutenir les mandemens par lesquels il avait ordonné de recevoir la bulle "Unigenitus", et adressa en 1718 une *Lettre* de représentation au régent, qui avait imposé silence à l'archevêque et à ses adversaires. Des copies s'en étant répandues, cette Lettre fut déférée au parlement de Paris, qui la condamna au feu. Mailly, dans une "Circulaire adressée à son clergé, se félicita de cette condamnation comme d'une faveur, et par un nouveau mandement condamna les "appelans". Il fut créé cardinal dans ce même temps par le pape Clément XI, et le régent, piqué d'une nomination où il n'avait point eu de part, lui défendit de porter les marques de sa dignité. Ce ne fut qu'en 1720 que Louis XV lui donna la barette. Ce prélat mourut en 1721, à l'abbaye de St-Thierry, près de Reims.

MAILLY (Jean-Baptiste), historien, né à Dijon en 1744, mort dans cette ville en 1794, professeur d'histoire au collége de Godran, membre de l'académie de Dijon, s'est fait connaître par les ouvrages suivants : | l'*Esprit de la Fronde*, Paris, 1772, 5 vol. in-12; | l'*Esprit des Croisades*, ibid., 1780, 4 vol. in-12; | *Fastes juifs, romains et français*, Paris (Dijon), 1782, 2 vol. in-8°; | des *Poésies* fugitives, des *Lettres*, des *Discours*, des *Mémoires*; | il a publié avec M. le comte François de Neufchâteau : *Poésies diverses de deux Amis*, Amsterdam (Dijon), 1768, petit in-8°.

MAILLY (Louise-Julie DE), fille du marquis de Nesle, née le 16 mars 1710, épousa, en 1726, son cousin le comte de Mailly, mort en 1747. Cette dame tient une place dans l'histoire des faiblesses de Louis XV. Sa plus jeune sœur, Marie-Anne, veuve, en 1740 du marquis de la Tournelle, la supplanta, et s'empara du cœur et de l'esprit du prince. Madame de Mailly se retira de la cour et vécut chrétiennement jusqu'à sa mort en 1751. On rapporte d'elle un trait qui honore beaucoup sa mémoire. Un jour qu'elle entrait dans l'église de Saint-Roch, un homme grossier, choqué qu'on se dérangeât pour lui faire place, dit tout haut : "Voilà bien du bruit pour une..... — Monsieur, lui répondit-elle avec douceur, "puisque vous la connaissez, priez Dieu pour elle." Pour madame de la Tournelle, le roi lui donna le duché de Châteauroux et la fit dame du palais de la reine. Ce prince l'avait nommée surintendante de la maison de madame la dauphine, lorsqu'elle fut éloignée pendant la maladie de ce prince à Metz. Louis, toujours faible et inconstant, la rappela; mais une maladie violente prévint son retour, et l'emporta le 8 décembre 1744, à 27 ans.

MAILLY d'Haucourt (Joseph-Augustin, comte de), maréchal de France, naquit le 5 avril 1708. Entré au service en 1726, il assista au siége de Kehl, et se distingua dans toutes les affaires importantes qui eurent lieu à cette époque. Ses exploits lui valurent en 1740 la croix de Saint-Louis, et trois ans après la grade de brigadier. A Weissembourg, il chargea, à la tête de 150 gendarmes, un corps de cavalerie et d'infanterie qui avait culbuté deux régiments français, et le força à la retraite. Cette action brillante lui valut une pension de 3,000 livres. Créé maréchal-de-camp en 1745, il continua de se montrer avec le plus grand éclat, et surtout à la bataille de Pavie, où, séparé de l'armée française, il la rejoignit en perçant à travers un gros corps de cavalerie ennemie auquel il enleva 4 canons et 150 prisonniers. Après la campagne, il fut nommé gouverneur d'Abbeville, et obtint successivement le grade de lieutenant-général et les places d'inspecteur-général de la cavalerie et des dragons, et de commandant en chef du Roussillon. Le comte de Mailly passa ensuite aux armées d'Allemagne et se trouva aux batailles d'Hastembeck et de Rosback, où, après avoir fait des prodiges de valeur, il fut blessé à la tête d'un coup de sabre et fait prisonnier, étant tombé sans connaissance. Quand il recouvra sa liberté, il rejoignit encore l'armée, et fit en Allemagne les campagnes de 1761 et 1762. Lorsque la paix vint mettre un terme à ses travaux militaires, il reprit son commandement du Roussillon et fut nommé en 1771 directeur général des camps et armées des Pyrénées et des côtes de la Méditerranée. Son département se ressentit bientôt de son activité et de la sagesse de son administration. Les beaux-arts, l'agriculture, le commerce, la perfection de l'éducation militaire, rien ne lui fut étranger; ces provinces changèrent de face sous son autorité. Le roi le nomma chevalier de ses ordres, et le créa, en 1783, maréchal de France. En 1790, Louis XVI lui donna le commandement d'une des quatre armées décrétées par l'assemblée nationale et à celui des 14ᵉ et 15ᵉ divisions militaires. Lorsque l'assemblée exigea le serment civique, le maréchal de Mailly, à qui cette démarche répugnait, donna sa démission. Dès qu'il apprit, au 10 août, les dangers qui environnaient la famille royale, oubliant son grand âge et ne consultant que son zèle, il se rendit aux Tuileries. Arrivé près du roi, il tira son épée, mit un genou à terre, et dit à son maître : « Sire, nous » voulons relever le trône, ou » mourir à vos côtés. » Chargé de se mettre à la tête de la troupe qui se trouvait au château, il dirigea la résistance des gardes suisses contre les brigands, puis il remonta et traversa les appartements au milieu des boulets. Il était accompagné de M. de Pomar, officier général, et il se disposait à gagner le Pont-Royal par l'escalier de la reine, lorsqu'il fut attaqué par un peloton de brigands qui massacrèrent son compagnon à coups de hache. Il allait subir le même sort, lorsqu'un homme du peuple, confondu parmi les assassins de cette

affreuse journée, s'approcha de lui, le saisit au collet et lui dit de le suivre, en même temps qu'il assure aux insurgés qu'il va le mener au comité de salut public, pour qu'il en soit fait justice. Arrivé dans son hôtel, le maréchal voulut récompenser son libérateur par un don d'argent. Monsieur, lui répondit celui-ci, je suis assez récompensé par le plaisir d'avoir sauvé un honnête homme. Et en prononçant ces mots, il se retira sans vouloir dire son nom. Le maréchal fut néanmoins arrêté 7 jours après et conduit à la section, qui se préparait à l'envoyer à l'Abbaye, lorsqu'un commissaire s'y opposa. Il se réfugia alors avec son épouse et son fils unique encore au berceau, à Mareuil en Picardie. Mais ce Français fidèle devait tomber sous la hache révolutionnaire. Il fut arrêté de nouveau le 26 septembre 1793, et conduit à Arras, où il périt sur l'échafaud le 26 mars 1794. Il avait alors 86 ans. Ce vieux guerrier montra à son dernier moment le même courage qui l'avait signalé sur le champ de bataille, et dit d'une voix forte avant de mourir : Vive le roi! Je meurs fidèle à mon roi, comme l'ont été mes ancêtres.

MAIMBOURG (Louis), célèbre jésuite, né à Nanci en 1610, de parents nobles, se fit un nom par ses prédications. Obligé de sortir de la compagnie de Jésus par ordre du pape Innocent XI, en 1682, pour avoir écrit contre la cour de Rome en faveur du clergé de France, il fut gratifié d'une pension du roi, qui sollicita en vain ses supérieurs de ne pas l'exclure de la société. Les jansénistes eurent en lui un ennemi ardent. Il se signala contre eux en chaire et dans le cabinet, et attaqua surtout le *nouveau Testament* de Mons. Il se choisit une retraite à l'abbaye Saint-Victor de Paris, où il mourut d'apoplexie en 1686, à 77 ans. Maimbourg était d'un caractère plein de hardiesse et de vivacité. On a de lui un grand nombre d'ouvrages historiques, qui forment 14 vol. in 4°, et 26 vol. in-12. Nous nommerons seulement : | l'*Histoire des croisades*, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-12, écrite avec agrément, mais remplis de faits douteux, quoique l'auteur ait puisé ceux qui paraissent les moins croyables dans des historiens célèbres et souvent contemporains ; | l'*Histoire de la décadence de l'empire de Charlemagne*, 2 vol. in-12. L'auteur y discute assez bien les querelles de l'empire et du sacerdoce; | l'*Histoire de la ligue*, in-4°, ou en 2 vol. in-12. On y trouve des choses assez curieuses, entre autres la pièce fondamentale de la ligue, qui est l'acte d'association de la noblesse française. *Histoire du pontificat de saint Grégoire-le-Grand, et de celui de saint Léon*, fortement attaquée, ainsi que l'ouvrage suivant, par le cardinal Sfondrati, dans sa "Gallia vindicata", 2 vol. in-4° ou in-12; | *Traité historique des prérogatives de l'Église de Rome*. Il y établit très-bien l'autorité de l'Eglise contre les protestants; mais il n'a pas le même succès lorsqu'il sort de là, et lorsqu'il prétend réfuter ce que Schelstrate a écrit sur les actes du concile de Con-

stance. Plusieurs *ouvrages* de controverse; les *Histoires* de l'*arianisme*, des *iconoclastes*, du *luthéranisme*, du *calvinisme*, du *schisme des Grecs*, du *grand schisme d'Occident*, etc. Il y a des inexactitudes, mais beaucoup de détails approfondis. Les protestants, dit un critique, dont il avait peint la secte au naturel, l'ont décrié avec fureur; sur quoi bien des orthodoxes l'ont jugé d'abord, sans autre examen. Sans l'approuver en tout, on rend aujourd'hui beaucoup plus de justice à sa fidélité dans les citations. Ce qui empêche peut être le plus de dissiper entièrement les fortes préventions qu'on avait conçues contre lui, c'est la qualité de son style pompeux jusqu'à l'emphase, avec une surcharge de traits pittoresques, qui, dans le genre grave de l'histoire, ôtent à la vérité l'air de la vraisemblance. | Des *Sermons contre le Nouveau Testament de Mons*, 2 vol. in-8°. On sent assez qu'Arnauld et Nicole ne l'ont pas laissé parler seul. Il eut quelques différends avec le P. Bouhours, qui avait critiqué, non sans raison, plusieurs de ses expressions. Ceux qui ont dit qu'il avait été mécontent de "l'Expédition" de la foi de M. Bossuet, et que, dans son *Histoire du luthéranisme*, il avait fait le portrait de ce prélat et la critique de son ouvrage sous le nom du cardinal "Contarini", ont écrit une calomnie grossière, suffisamment réfutée par la simple lecture de cet endroit (liv. 3, ann. 1541). On a remarqué que ses sermons, tous d'une froideur insupportable, ont été le fruit de sa jeunesse, et que ses histoires, où respire tant de vivacité, ont été composées dans un âge mûr. Bayle, qui ne peut être suspect à son sujet, lui trouvait un talent particulier pour l'histoire : "Il y répand, dit-il, beaucoup d'agréments, plusieurs traits vifs, et quantité d'instructions incidentes; il y a peu d'historiens, même parmi ceux qui écrivent mieux que lui, qui ont plus de savoir, qui aient l'adresse d'attacher le lecteur comme il le fait". Et Voltaire dit, en parlant de Maimbourg : "Il eut d'abord trop de vogue, et on l'a trop négligé ensuite".

MAIMBOURG (Théodore), cousin du précédent, se fit calviniste, rentra ensuite dans l'Eglise catholique, puis retourna de nouveau à la religion prétendue réformée, et mourut socinien à Londres vers 1693. On a de lui une *Réponse à l'Exposition de la foi catholique* de Bossuet, qui n'eut pas de succès, et qui ne fit que prouver que l'ouvrage de ce prélat est un chef-d'œuvre.

MAIMONIDE ou BEN MAIMON (Moïse), célèbre rabbin, né à Cordoue en 1139, et, selon d'autres, en 1135 étudia sous les plus habiles maîtres, et en particulier sous Averroès. Après avoir fait de grands progrès dans les langues et dans les sciences, il alla en Egypte, et devint premier médecin du sultan Saladin et de ses deux successeurs. Maimonide eut un grand crédit auprès de ces princes, et mourut comblé de gloire, d'honneur et de richesses en 1209, et, selon quelques-uns en 1205. On a de lui : un excellent *Commentaire* en

arabe sur la *Mischne*, qui a été traduit en hébreu et en latin, et imprimé avec la Mischne, Amsterdam, 1698, 16 vol. in-fol.; | un *Abrégé du Talmud*, en 4 parties, sous le titre de *Iad Chazakha*, c'est-à-dire "Main forte", Venise, 1550, 4 vol. in-fol. Cet abrégé est écrit très-élégamment en hébreu, et passe chez les juifs pour un excellent ouvrage; | un traité intitulé: *More Nebochim* ou *Nevochim*, c'est-à-dire, *Le Guide de ceux qui chancellent*. Maimonide l'avait composé en arabe; mais un juif le traduisit en hébreu, du vivant même de l'auteur : il parut à Venise en 1551, in-fol. Buxtorf en a donné une bonne traduction latine, 1629, in-4°. Ce livre contient en abrégé la théologie des juifs, appuyée sur des raisonnements philosophiques, qui déplurent d'abord et firent grand bruit, mais qui furent dans la suite adoptés presque généralement. Un ouvrage intitulé : *Sepher Hammisoth*, c'est-à-dire *le Livre des préceptes*, hébreu-latin, Amsterdam, 1640, in-4°. C'est une explication des 613 préceptes affirmatifs et négatifs de la Loi. | Un traité *De idololatria*, traduit par Vossius, Amsterdam, 1642, 2 vol. in-4°; | *De rebus Christi*, traduit par Genebrard, 1573, in-8°; | *Aphorismi secundum doctrinam Galeni*, Bologne, 1489, in-4°; | *Tractatus de regimine sanitatis*, Lyon, 1535, in-fol.; | *Liber de cibis vetitis*, ouvrage curieux, traduit en latin par Marc Woeldicke, et publié à Copenhague en 1734, in-4°. On a encore de Maimonide plusieurs *Epîtres* et d'autres ouvrages qui lui ont acquis une grande réputation. Les juifs l'appellent "l'Aigle des docteurs", et le regardent comme le plus beau génie qui ait paru depuis Moïse le législateur. Maimonide est souvent cité sous les noms de "Moses ægyptius", à cause de son séjour en Egypte; de "Moses cordubensis", parce qu'il était de Cordoue. On l'appelle aussi "le Docteur". Il est souvent désigné par le nom de "Rambam", composé des lettres initiales *R. M. B. M.*, qui indiquent son nom en entier, c'est-à-dire "Rabbi, Moïse, Ben" (fils de) "Maimon". Les juifs ont coutume de désigner ainsi les noms de leurs fameux rabbins par des lettres initiales. [M. Michel Berr a donné en 1815 une "Notice sur Maimonide, philosophe du XII° siècle", in-8°.]

* MAIMON (Salomon), juif et philosophe allemand, naquit à Naschwitz, en Lithuanie, en 1753. Il était fils d'un rabbin "orthodoxe" et s'appliqua tellement au fatras des lois traditionnelles des Israélites, qu'à l'âge de onze ans il avait acquis toutes les connaissances que l'on exige dans un rabbin. S'étant appliqué ensuite aux livres cabalistiques, pour se perfectionner dans cette science, si c'en est une, il entreprit un voyage en Allemagne; mais à peine fut-il arrivé à Berlin, qu'un rabbin jaloux de son savoir parvint à lui faire fermer les portes de la ville. Ce contretemps lui occasiona une longue maladie, et quand il fut guéri, il se vit obligé de mendier sur la route pour retourner dans son pays. Il y fut nommé rabbin de première classe; mais sa mauvaise conduite ayant indisposé contre lui ses co-religionnaires, il revint à Berlin, où il put se fixer pendant quelques mois, et où il fit la connaissance du fameux Moïse Mendelsohn, son compatriote. Devenu passion-

né pour la métaphysique de Wolf, il publia des principes peu compatibles avec la croyance des Israélites, ce qui lui fit de nouveaux ennemis parmi eux. A Hambourg et à Amsterdam, les mêmes principes lui attirèrent les mêmes persécutions. Considéré par les siens comme un dangereux hérétique, il résolut d'embrasser le christianisme; mais sa profession de foi parut très-suspecte à un ecclésiastique auquel il s'adressa, et il ne voulut point l'admettre au sacrement de baptême. Son inconstance naturelle le condamnant à une vie errante, il se rendit à Breslau, et se lia d'une amitié intime avec Kich, célèbre poète juif. De retour à Berlin, il y vécut long-temps d'aumônes, et ce fut dans un misérable galetas qu'il étudiait "la Critique de la raison pure" de Kant, et la "Collection du Talmud", qui, pour les subtilités alambiquées et les raisonnements inintelligibles, ne le cède point à la doctrine de Kant. Etant en Silésie, il y trouva un protecteur dans le comte de Kalkreuth, qui lui donna asile dans une campagne près Freistadt. Après avoir passé sa vie à errer d'une contrée à l'autre, à se faire des ennemis puissants, à se livrer à des déréglements de toute espèce, à combattre le système de Kant, et comme la plupart des métaphysiciens, à écrire sans se faire comprendre, et peut-être sans se comprendre lui-même, ce philosophe juif mourut dans sa retraite, en novembre 1800, âgé de 47 ans. On a de lui : | *Essai de philosophie transcendante*, Berlin, 1790, in-8°; | *Commentaire hébreu sur le* More Nebuchim (ou *Doctor perplexorum de Moïse Maimonide*, ibid., 1791, in-4°); | un *Traité de logique*, 1793; | *Exposition de la théorie des catégories, d'après Aristote*, ibid., in-8°; | *Parallèle de Bacon et de Kant*; | *Histoire des progrès de la métaphysique en Allemagne, depuis les temps de Leibnitz et de Wolf*, 1793, in-8°; | *Recherches critiques sur l'esprit humain*, ou *Tableau des facultés de connaître et de vouloir*. Leipsick, 1797, in-8°; | des *Mémoires* sur sa vie et ses écrits, en dialogues, publiés par M. Bouterwek, dans son journal intitulé : "Nouveau Musée consacré à la philosophie et à la littérature".

MAINE (Anne-Louise-Bénédictine DE BOURBON, duchesse DU), petite-fille du grand Condé, eut l'esprit et l'élévation de sentiments de son grand-père. Elle naquit en 1676, et donna dès son enfance les espérances les plus heureuses. Elle fut mariée en 1692 à Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, fils de Louis XIV et de madame de Montespan, né en 1670. Ce prince montra de bonne heure beaucoup d'esprit. Madame de Maintenon, chargée de veiller à son éducation, fit imprimer en 1677 le recueil de ses thèmes, sous ce titre : *Œuvres d'un jeune enfant qui n'a pas encore sept ans*, Louis XIV les vit avec le plus grand plaisir. Tout ce qui concernait cet enfant l'intéressait extrêmement; aussi le combla-t-il de bienfaits. Il fut colonel-général des Suisses et Grisons, fit plusieurs campagnes, et fut pourvu de la charge de grand-maître de l'artillerie en 1688. Madame la duchesse du Maine, devenue son épouse, sut gagner son cœur, et le gouverner sans lui déplaire. Elle employa son

esprit et son crédit à procurer au duc du Maine et à ses enfants un rang égal au sien. De degrés en degrés, ils parvinrent à tous les honneurs des princes du sang, et obtinrent, en 1714, de Louis-le-Grand un édit qui les appelait, eux et leur postérité, à la succession et à la couronne, dans le cas que la race masculine et légitime des princes du sang vint à s'éteindre. Cet édit fut en partie l'ouvrage de madame du Maine, qui eut la douleur de voir son édifice ébranlé du temps de la régence. Le duc fut seulement confirmé dans les honneurs de prince du sang. Louis XIV l'avait aussi nommé surintendant de l'éducation de son successeur; mais cette clause de son testament n'eut pas son exécution. (Un arrêt du conseil de régence déclara le duc du Maine et le comte de Toulouse son frère inhabiles à succéder à la couronne La duchesse, dans son premier dépit, excita des troubles en Bretagne, mit dans ses intérêts le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne; ce fut alors qu'eut lieu la conspiration connue sous ce nom, à laquelle l'Espagne prit part, et qui avait pour but d'ôter la régence à Philippe d'Orléans; mais elle fut découverte.) Madame la duchesse du Maine fut arrêtée en 1718, et conduite au château de Dijon, et son époux à celui de Dourlens, et ils n'obtinrent leur liberté qu'en 1720. Le duc du Maine mourut en 1736, avec de grands sentiments de religion. La duchesse se livra alors entièrement à son goût pour les sciences et les arts. Elle les accueillit à Sceaux, dont elle avait fait un séjour charmant (*voyez* MALEZIEU), et les protégea jusqu'à sa mort, arrivée en 1753, dans la 76e année de son âge. « Personne, » dit madame de Staël, n'a jamais » parlé avec plus de justesse, de » netteté et de rapidité, ni d'une » manière plus noble et plus natu» relle. Son esprit, frappé vive» ment des objets, les rendait » comme la glace d'un miroir qui » les réfléchit, sans ajouter, sans » orner, sans rien changer. » Les enfants du duc du Maine furent Louis-Auguste DE BOURBON, prince DE DOMBES, mort en 1775, à 55 ans; et Louis-Charles DE BOURBON, comte d'EU, mort en 1755, l'un et l'autre sans alliance.

MAINE DE BIRAN (Marie-François-Pierre-Gonthier), né à Chanteloup près Bergerac (Périgord), et mort à Paris en 1824, servit dans les gardes du corps avant la révolution, passa dans l'obscurité les temps de trouble, et fut député, mais ne siégea pas au conseil des cinq-cents, son élection ayant été annulée au 18 fructidor. Sous le gouvernement impérial, il devint successivement membre du conseil de préfecture de son département, sous-préfet de Bergerac, et député au corps législatif (1810); enfin en 1813 il fit partie de cette commission célèbre qui au mois de décembre osa élever la voix contre les volontés du maître absolu qui gouvernait la France. Après la restauration, Maine de Biran siégea dans les chambres de 1814, de 1815, de 1817 et dans les suivantes, où il vota constamment dans le sens du ministère. A sa mort, il était conseiller d'état à la section de l'intérieur, membre de la commission de liquidation des créances étrangères, correspondant de l'Institut et membre des ordres de St-Louis

et de la Légion d'Honneur. Telle fut la carrière politique de Maine de Biran. D'autres travaux avaient aussi occupé une grande partie de sa vie, ce sont les sciences métaphysiques. Il mérita un rang distingué parmi les idéologistes modernes. Outre plusieurs ouvrages inédits sur cette matière, on a de lui : | *Influence de l'habitude sur la faculté de penser*, ouvrage qui remporta le prix proposé par la classe des sciences morales et politiques de l'Institut national, Paris, an XI (1803), in 8°; | un *Mémoire sur la décomposition de la pensée;* | un *Examen des leçons de M. La Romiguière,* | et un *Article sur Léibnitz.*

MAINFERME (Jean DE LA), religieux de Fontevrault, né à Orléans, mort en 1693, à 47 ans, a publié une défense de Robert d'Arbrissel, sous le titre de *Bouclier de l'ordre de Fontevrault naissant*, en 3 vol. in-8°. Le principal objet de cet ouvrage est de le justifier du reproche d'avoir été trop familier avec ses religieuses : il le fait d'une manière pleinement satisfaisante; mais ce qu'il dit de l'autorité que les religieuses de Fontevrault ont sur les religieux et les prêtres qui dépendent d'elles, n'a pas paru également solide. *Voyez* ARBRISSEL.

MAINFROI, ou TANCRÈDE, tyran de Sicile, fils naturel de l'empereur Frédéric II. Conrad, enfant légitime de Frédéric, étant mort en 1254, laissa un fils, nommé Conradin, dont Mainfroi (que nous appellerons Tancrède) ne craignit point de se faire le tuteur. Ce fut à la faveur de ce titre qu'il se rendit maître du royaume de Naples et de Sicile, qu'il gouverna despotiquement pendant près de onze ans. Toujours inquiet et violent, il fit la guerre au pape Innocent IV, dévasta ses états et battit ses troupes. Il enleva à l'Église le comté de Fondi, et fut enfin excommunié par Urbain IV. Ce pontife français appela Charles d'Anjou, frère de saint Louis, en Italie, et lui donna l'investiture des royaumes de Naples et de Sicile. Le nouveau roi fit la guerre à Tancrède, usurpateur de ces deux royaumes. On prétend que celui-ci fit proposer un accommodement à Charles, qui répondit en ces temres : « Allez vers le » sultan de Luceria » (il appelait ainsi Tancrède, qui tirait du secours des Sarrasins de Luceria), et dites-lui que je ne veux ni paix ni trève avec lui, et que dans peu je l'enverrai en enfer, ou qu'il m'enverra en paradis. Une bataille dans les plaines de Bénévent, en 1266, décida de tout : Tancrède y périt, après avoir combattu en désespéré. Sa femme, ses enfants, ses trésors, furent livrés au vainqueur. On trouva son cadavre tout couvert de sang et de boue; on l'enterra dans un fossé près du pont de Bénévent. On crut devoir le priver de la sépulture ecclésiastique, pour intimider les usurpateurs et réprimer le crime par cet exemple. [Cependant, et d'après plusieurs historiens, il paraît que Frédéric II, après avoir donné à Tancrède la principauté de Tarente, l'avait nommé régent des Deux-Siciles, jusqu'au retour de son fils Conrad, qui était alors en Allemagne. En attendant, Tancrède soumit les rebelles d'Aversa, d'Adria, de Bavi, et de Foggia. Conrad, à son retour, écarta Tancrède des affaires, mais

deux ans après et au moment de mourir, il recommanda son fils Conradin à Tancrède, qui se prévalant de l'enfance et de l'éloignement du jeune prince, le fit passer pour mort. En attendant, le pape Innocent IV envoyait contre lui une armée composée de Guelfes, ennemis de la maison de Souabe : Tancrède remit alors au pontife l'administration des Deux-Siciles. D'autres querelles survenues entre Tancrède et le saint-siége, forcèrent le premier de prendre la fuite, et de se réfugier à Lucéria, dans la Capitane, que les Sarrasins possédaient. Ils lui accordèrent des soldats, auxquels s'étant joints ses partisans, il battit les Guelfes, et se fit couronner à Palerme, en 1258. La mère de Conradin protesta inutilement contre cette usurpation; et ce fut aussi en vain que le pape Alexandre IV l'excommunia. Il fit bâtir dans la Pouille, la ville de "Manfredonia", où il étalait un luxe oriental. Ce fut alors que le pape nomma au royaume des Deux-Siciles Charles d'Anjou, du vivant du prince Conradin.]

MAINGARNAUD (baron), colonel du 8e régiment d'infanterie de ligne, mort à Lille en mai 1832, des suites des anciennes et nombreuses blessures dont il était couvert et qui s'étaient rouvertes depuis quelque temps, laissa plusieurs ouvrages estimés sur l'art militaire.

MAINTENON (Françoise d'Aubigné, marquise DE), petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, naquit le 15 août 1635, dans une prison de Niort, où étaient enfermés Constant d'Aubigné son père (ardent calviniste, ami des Anglais, et suspect au cardinal de Richelieu), et sa mère Anne de Cardillac, fille du gouverneur du château Trompette à Bordeaux. Françoise d'Aubigné était destinée à éprouver toutes les vicissitudes de la fortune. Menée à l'âge de trois ans en Amérique, crue morte d'une maladie aiguë, et sur le point d'être jetée dans la mer, lorsqu'elle donna quelque symptôme de vie; laissée par la négligence d'un domestique sur le rivage, prête à être dévorée par un serpent; ramenée orpheline à l'âge de 12 ans, élevée avec la plus grande dureté chez madame de Neuillant, sa parente, elle fut trop heureuse d'épouser Scarron, qui logeait auprès d'elle à Paris, dans la rue d'Enfer. Ce poète, ayant appris combien mademoiselle d'Aubigné avait à souffrir avec sa parente, lui proposa de payer sa dot, si elle voulait se faire religieuse, ou de l'épouser, si elle voulait se marier. Mademoiselle d'Aubigné prit ce dernier parti, et un an après, n'étant âgée que de 16 ans, elle donna sa main au burlesque Scarron. Cet homme singulier était sans biens, et perclus de tous ses membres; mais sa famille était ancienne dans la robe, et illustrée par de grandes alliances. Son oncle était évêque de Grenoble, et son père conseiller au parlement de Paris. Mademoiselle d'Aubigné fut plutôt son amie et sa compagne que son épouse. Elle se fit aimer et estimer par le talent de la conversation, par son esprit, par sa modestie et sa vertu. Scarron étant mort le 27 juin 1660, sa veuve retomba dans la misère. On lui proposa un mariage qui l'aurait mise à l'aise; elle refusa. Ce fut vers ce temps qu'un maçon nom-

mé *Barbé* lui annonça sa future grandeur. « Après bien des peines, lui dit-il d'un ton prophétique, un grand roi vous aimera ; vous régnerez : mais quoique au comble de la faveur, vous n'aurez jamais un grand bien. » Il ajouta des détails singuliers qui, malgré qu'elle n'y ajoutât pas foi, parurent lui causer un peu d'émotion. Ses amis s'en amusèrent ; et le devin leur répondit comme un homme assuré de sa prédiction : « Vous feriez bien mieux de baiser sa robe, que de plaisanter (1). » Elle fit solliciter long-temps et vainement auprès de Louis XIV une pension dont son mari avait joui. Ne pouvant l'obtenir, elle résolut de s'expatrier. Une princesse de Portugal, élevée à Paris, écrivit à l'ambassadeur, et le chargea de lui trouver une dame de condition et de mérite pour élever ses enfants. On jeta les yeux sur madame Scarron, et elle accepta. Avant de partir, elle fut présentée à madame de Montespan, qui lui fit un bon accueil et lui dit qu' "il fallait rester en France", elle lui demanda un placet, qu'elle se chargea de présenter au roi. Lorsqu'elle présenta ce placet : « Quoi, s'écria le roi, encore la veuve Scarron! N'entendrai-je jamais parler d'autre chose ? — En vérité, sire, dit madame de Montespan, il y a long-temps que vous ne devriez plus en entendre parler. » La pension fut accordée, et le voyage de Portugal rompu. Madame Scarron alla remercier madame de Montespan, qui fut si charmée des grâces de sa conversation, qu'elle la présenta au roi. On rapporte que le roi lui dit: « Madame, je vous ai fait attendre long-temps ; mais vous avez tant d'amis, que j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous » (anecdote que M. Bury prétend être fausse, par des raisons qui paraissent peu décisives). Sa fortune devint bientôt meilleure. Madame de Montespan, voulant cacher la naissance des enfants qu'elle allait avoir du roi, jeta les yeux sur madame Scarron, comme sur la personne la plus capable de garder le secret et de les bien élever. Celle-ci s'en chargea et en devint la gouvernante. Elle mena alors une vie gênante et retirée, avec sa pension de 2,000 liv. seulement, et le chagrin de savoir qu'elle ne plaisait point au roi. Ce prince avait un certain éloignement pour elle. Il la regardait comme un bel-esprit ; et quoiqu'il eût lui-même de l'esprit naturel, il ne pouvait souffrir ceux qui voulaient faire briller le leur. Louis XIV l'estimait cependant, et il se souvint d'elle, lorsqu'il fut question de chercher une personne de confiance pour mener aux eaux de Barége le duc du Maine, né avec un pied difforme. Madame Scarron conduisit cet enfant ; et comme elle écrivait au roi directement, ses lettres effa-

(1) Ce fait, quoique merveilleux, est attesté de manière à n'en pouvoir douter, et sert à prouver qu'il y a des vérités qui ne sont pas toujours vraisemblables, et qu'une trop grande défiance dans les histoires induit quelquefois en erreur. L'oracle étant accompli, elle fit chercher Barbé, mais il était mort ; le bien qu'elle voulut lui faire rejaillit sur ses enfants. Mademoiselle d'Aumale, aussi distinguée par ses rares qualités que par sa naissance, et qui jouissait à juste titre de l'intimité de madame de Maintenon, rapporte qu'en lui lisant un jour la vie du chevalier Bayard, où on lui prédit qu'il monterait au plus haut degré de considération, elle s'écria « Voilà mon histoire : et c'est Barbé qui l'avait pronostiqué. » — On peut voir une prédiction semblable à l'article Arcnow. Il serait aisé d'en citer d'autres également constatées. Dans le Dictionnaire Encyclopédique, à l'article Pressentiments, on convient *qu'il y a sur cet article des choses qu'on ne pourra jamais expliquer.*

cèrent peu à peu les impressions désavantageuses que ce monarque avait prises sur elle. Le petit duc du Maine contribua aussi beaucoup à le faire revenir de ses préventions. Le roi jouait souvent avec lui, content de l'air de bon sens qu'il mettait jusque dans ses jeux, et satisfait de la manière dont il répondait à ses questions : «Vous êtes bien raisonnable! lui dit-il un jour. — Il faut bien que je le sois, répondit l'enfant, j'ai une gouvernante qui est la raison même. — Allez, reprit le roi, allez lui dire que vous lui donnerez cent mille francs pour vos dragées. » Elle profita de ces bienfaits pour acheter en 1674 la terre de Maintenon, dont elle prit le nom. Ce monarque, qui ne pouvait pas d'abord s'accoutumer à elle, passa de l'aversion à la confiance, et de la confiance à l'amour. Madame de Montespan, inégale, bizarre, impérieuse, servit beaucoup par son caractère à l'élévation de madame de Maintenon. Le roi lui donna la place de dame d'atour de madame la Dauphine, et pensa bientôt à l'élever plus haut. Ce prince était résolu de rompre tout attachement où la conscience et l'exemple qu'il devait à ses sujets pouvaient être compromis. Il voulait mêler aux fatigues du gouvernement les douceurs innocentes d'une vie privée. L'esprit doux et conciliant de madame de Maintenon lui promettait une compagne agréable et une confidente sûre. Elle avait trop de vertu pour prendre la qualité de maîtresse, et trop peu de naissance pour pouvoir aspirer à celle de reine. Ce titre lui manqua, elle eut tout le reste. Le P. de La Chaise, confesseur du roi, lui proposa de légitimer sa passion pour elle par les liens indissolubles d'un mariage secret, mais revêtu de toutes les formalités de l'Eglise. La bénédiction nuptiale fut donnée vers la fin de 1685, par Harlai, archevêque de Paris, en présence du confesseur et de deux autres témoins. Louis XIV était alors dans sa 48e année, et la personne qu'il épousait dans sa 50e. Ce mariage fut long-temps problématique à la cour, quoiqu'il y en eût mille indices. Madame de Maintenon entendait la messe dans une de ces tribunes qui semblaient n'être que pour la famille royale; elle s'habillait et se déshabillait devant le roi, qui l'appelait *madame* tout court. Louis l'honora comme si elle avait été sur le trône; il l'aima autant et plus qu'il n'avait fait des autres personnes du sexe auxquelles il s'était attaché. Le bonheur de madame de Maintenon fut de peu de durée. C'est ce qu'elle dit depuis elle-même dans un épanchement de cœur : « J'étais née ambitieuse, je combattais ce penchant : quand des désirs que je n'avais plus furent remplis, je me crus heureuse; mais cette ivresse ne dura que trois semaines. » Son élévation ne fut pour elle qu'une retraite. Renfermée dans son appartement, elle se bornait à une société de deux ou trois dames retirées comme elle; encore les voyait-elle rarement. Louis XIV venait tous les jours chez elle après son dîner, avant et après le souper. Il y travaillait avec ses ministres, pendant que madame de Maintenon s'occupait à la lecture, ou à quelque ouvrage de main, ne s'empressant jamais de parler d'affaires d'état, paraissant souvent

les ignorer, et rejetant bien loin ce qui avait la moindre apparence d'intrigue et de cabale. Elle était plus occupée de complaire à celui qui gouvernait que de gouverner: et cette servitude continuelle dans un âge avancé la rendit plus malheureuse que l'état d'indigence qu'elle avait éprouvé pendant sa jeunesse. La modération qu'elle s'était prescrite l'empêcha de profiter de sa place, autant qu'elle aurait pu, pour faire tomber des dignités et de grands emplois dans sa famille. Elle n'avait elle-même que la terre de Maintenon, qu'elle avait achetée des bienfaits du roi, et une pension de 48,000 liv. Le roi lui disait souvent: « Mais, madame, vous n'avez rien à vous — Sire, répondait-elle, il ne vous est pas permis de me rien donner. » Elle n'oublia pas pourtant ses amis, ni les pauvres. Le marquis de Dangeau Barillon, l'abbé Testu, Racine, Despréaux, Vardes, Bussi, Montchevreuil, mademoiselle Scudéri, madame Deshouillères, n'eurent qu'à se féliciter de l'avoir connue. Madame de Maintenon ne regardait sa faveur que comme un fardeau que la bienfaisance seule pouvait rendre léger. « Ma place, disait-elle, a bien des côtés fâcheux, mais aussi elle me procure le plaisir de donner. » Dès qu'elle vit luire les premiers rayons de sa fortune, elle conçut le dessein de quelque établissement en faveur des filles de condition nées sans bien. Ce fut à sa prière que Louis XIV fonda, en 1686, dans l'abbaye de Saint-Cyr, village situé à une lieue de Versailles, une communauté de 36 dames religieuses et de 24 sœurs converses, pour élever et instruire *gratis* 300 jeunes demoiselles, qui devaient faire preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel. Cette maison fut dotée de 40,000 écus de rente, et Louis XIV voulut qu'elle ne reçût de bienfaits que des rois et des reines de France. Les demoiselles devaient être âgées de 7 ans au moins, et de 12 ans au plus; elles n'y pouvaient demeurer que jusqu'à l'âge de 20 ans et 3 mois, et en sortant on leur remettait 1,000 écus. Madame de Maintenon donna à cet établissement toute sa forme. Elle en fit les réglements avec Godet Desmarets, évêque de Chartres. La fondatrice sut tenir un milieu entre l'orgueil des chapitres et les petitesses des couvents. Elle unit une vie très régulière à une vie commode. L'éducation de Saint-Cyr devint, sous ses yeux, un modèle pour toutes les éducations publiques. Les exercices y étaient distribués avec intelligence, et les demoiselles instruites avec douceur. On ne forçait point leurs talents, on aidait leur naturel; on leur inspirait la vertu, on leur apprenait l'histoire ancienne et moderne, la géographie, la musique, le dessin; on formait leur style par de petites compositions; on cultivait leur mémoire, on les corrigeait des prononciations de province. Le goût de madame de Maintenon pour cet établissement devint d'autant plus vif, qu'il eut un succès inespéré. A la mort du roi, arrivée en 1715, elle se retira tout-à-fait à Saint-Cyr, où elle donna l'exemple de toutes les vertus. Tantôt elle instruisait les novices, tantôt elle partageait avec les maîtresses des classes les soins pénibles de l'éducation. Souvent elle avait des demoiselles

dans sa chambre, et leur enseignait les éléments de la religion, à lire, à écrire, à travailler, avec la douceur et la patience qu'on a pour tout ce que l'on fait par religion et par les goûts qu'elle inspire. La veuve de Louis XIV assistait régulièrement aux récréations, était de tous les jeux, et en inventait elle-même. Cette femme illustre mourut en 1719, à 84 ans, pleurée à Saint-Cyr, dont elle était la mère, et des pauvres, dont elle était la plus généreuse bienfaitrice. Entre les portraits divers qu'on en a faits, nous rapporterons celui du dauphin, duc de Bourgogne, esprit juste et solide, et dont le témoignage est ici particulièrement remarquable. « Une femme que la Providence élève au-dessus de son état, et qui ne se méconnaît pas; une femme qui se voit au comble de la faveur et n'a point d'ambition, qui n'a de richesses que pour secourir les malheureux, de crédit que pour les protéger; une femme qui ne donna jamais que des conseils pleins de sagesse, et qui ne craint rien tant que d'en donner; qui serait capable de conduire les plus grandes affaires, et qui ne voit de grande affaire pour elle-même que celle de son salut. » — Son frère, le comte d'Aubigné, lieutenant-général, gouverneur de Berri, homme dissipé et un peu vain, se retira sur la fin de ses jours dans une communauté, qu'il édifia par sa conversion. Sa sœur lui fit une pension de 10,000 liv., et se chargea de la régie de ses biens et du paiement de ses dettes. Il mourut en 1703; il n'avait qu'une fille, Françoise d'Aubigné, mariée en 1698 au duc de Noailles. Le père de madame de Maintenon avait une sœur (Artémise d'Aubigné), qui épousa Benjamin de Valois, marquis de Villette. Madame de Maintenon maria sa petite-fille, Marthe-Marguerite, à Jean-Anne de Tubière, marquis de Caylus; elle fut mère du comte de Caylus (*voy.* ce nom); on a imprimé ses *Souvenirs* en 1770, in-8°, qui contiennent quelques anecdotes. — Madame de Maintenon est auteur comme madame de Sévigné, parce qu'on a imprimé ses *Lettres* après sa mort. Elles ont paru en 1756, en 9 vol. in-12. Elles sont écrites avec beaucoup d'esprit, comme celles de madame de Sévigné, mais avec un esprit différent. Le cœur et l'imagination dictaient celles-ci; elles respirent le sentiment, la liberté, la gaîté. Celles de madame de Maintenon sont plus sérieuses, ou, si l'on veut, plus réfléchies; il semble qu'elle ait toujours prévu qu'elles seraient un jour publiques. Son style froid, précis et austère, est plutôt celui d'un bon auteur, que celui d'une femme. Il y a moins de négligence, de répétition, de minuties, que dans celles de madame de Sévigné. Mais une chose qu'il est nécessaire de savoir, c'est que l'éditeur des *Lettres* de madame de Maintenon (La Beaumelle) les a altérées en une infinité d'endroits, où il fait dire à l'illustre dame des choses qu'elle n'a jamais pensées, et celles qu'elle a pensées, d'une manière dont elle ne les a jamais dites. L'éditeur publia en même temps six volumes de " Mémoires pour servir à l'histoire de madame de Maintenon ". Ils sont écrits d'un style pétillant et singulier, mais avec trop peu de circonspection, et encore avec

moins d'exactitude. S'il y a plusieurs faits vrais et intéressants, il y en a aussi grand nombre de hasardés et de faux. (*Voy.* BEAUMELLE.) Les "Lettres" et les "Mémoires" avec les "Souvenirs de Caylus" ont été réimprimés en 16 vol. in-12, Maëstricht, 1778. On a encore un "Maintenoniana", qui est un recueil d'anecdotes, de portraits, de pensées, de bons mots, etc., tirés des lettres de cette dame, 1 vol. in-8. L'auteur de ce recueil a fait pis que Beaumelle : non-seulement il répète sans discernement les additions et altérations faites à ces lettres, mais il y a joint des notes aussi inutiles que plates et mauvaises. Sa "Vie", publiée par M. Caraccioli, en 1786, à Paris, 2 vol. in-12, pleine de détails intéressants, est en général sagement écrite, mais pas d'une manière assez ferme et conséquente. [M. Lafond d'Aussonne a publié en 1814 une "histoire" de madame de Maintenon, dont on a dit avec raison qu'une moitié était triviale, et le reste ridiculement affecté. Il n'y a dans cet ouvrage ni exactitude, ni critique, et l'auteur invente plus qu'il ne raconte.] Depuis que le philosophisme s'est élevé contre tout ce qui tient aux intérêts et à la gloire de la religion, cette femme illustre est traitée d'une manière indigne dans une multitude de brochures. Ce n'est qu'en représentant (quoique très-faussement) madame de Maintenon comme opposée à la révocation de l'édit de Nantes, que l'auteur de sa "Vie" espère la sauver de la haine philosophique. Encore convient-il lui-même que la calomnie ne l'a point épargnée. Mais la chose n'en restera pas là. A mesure que la révolution qui efface la religion et la piété se consommera, sa mémoire deviendra plus odieuse, et participera d'une manière plus marquée à l'opprobre des héros chrétiens. Et indépendamment de cette considération, quel tort n'a déjà pas fait à sa mémoire l'infidèle éditeur de ses "Lettres" et des "Mémoires pour servir à son histoire", cet être amphibie, que les uns disent protestant, les autres catholique, mais qu'aucune des deux communions ne doit être fort tentée de revendiquer? Adorons l'éternelle Providence qui abandonne la mémoire de ses serviteurs au parti de ses ennemis, qui permet qu'elle soit barbouillée par les sots et les méchants, pour nous détromper profondément de ce fantôme d'immortalité que les insensés se promettent dans la pensée et l'admiration des hommes. Voilà ce qui faisait dire à un philosophe qui avait cependant quelque droit au bruit humain : « Puissé-je mourir sans être pleuré ! puissé-je me dérober au monde, et n'y pas laisser seulement une pierre qui apprenne où reposent mes cendres ! »

MAINUS (Jason), né à Pesaro en 1435, d'une famille obscure, fut l'artisan de sa fortune. Aussi prit-il pour devise : "Virtuti fortuna comes non deficit" ! Il enseigna le droit avec tant de réputation, qu'il eut jusqu'à 3,000 disciples, et que Louis XII, roi de France, étant en Italie, honora son école par sa présence. Ce prince lui ayant demandé "pourquoi il ne s'était pas marié", il répondit que "c'était pour obtenir la pourpre à sa propre recommandation"; mais Louis XII ne jugea pas à propos de la demander. Ce

jurisconsulte mourut à Padoue en 1519, à 84 ans. Sa jeunesse avait été orageuse et libertine : mais l'âge le corrigea de tous ses vices. On a de lui des *Commentaires* sur les Pandectes et sur le Code de Justinien, in-fol., et d'autres ouvrages qui, pour la plupart, ne sont que des compilations.

* MAINVIELLE (Pierre), farouche révolutionnaire, naquit à Avignon, en 1765. Fils d'un riche marchand, il était associé dans une maison de commerce, lorsque la révolution éclata. Il en embrassa tous les principes avec une fureur dont malheureusement on ne vit que trop d'exemples. Il y avait deux partis à Avignon, dont l'un voulait réunir ce pays à la France, et l'autre désirait rester sous le gouvernement papal. Ces deux partis se trouvant en présence, le 10 juin 1790, après une longue fusillade, le parti papal succomba, et le légat retourna à Rome. Le parti victorieux s'étant divisé en deux factions, savoir, les démagogues et les modérés, Mainvielle, entraîné par ses inclinations perverses, devint un des chefs des premiers. Il se forma un affreux triumvirat entre un Duprat, un Tournal, journaliste, et Mainvielle; leur but était d'introduire l'anarchie dans le comtat Venaissin. Duprat était chargé des adresses et proclamations incendiaires; Tournal les insérait dans son journal, et Mainvielle les faisait exécuter. Ils formèrent d'abord une assemblée, dite électorale, modèle des "tribunaux révolutionnaires" qui s'établirent depuis. Mainvielle, membre de cette assemblée, fut un de ceux qui provoquèrent les supplices du 11 juillet 1791. Il participa également au vol de l'argenterie des églises. Après avoir été lieutenant de Patrix, autre scélérat de sa trempe, il suivit l'atroce Jourdan "Coupe-tête" (*Voy.* ce nom.) dans l'expédition contre la ville de Carpentras, qui tenait toujours pour le saint-siége. Ces "brigands" (c'est le nom qu'ils se donnaient eux-mêmes) ravagèrent les campagnes et incendièrent les villages. Les habitants de Carpentras avaient en dernier lieu voté pour leur réunion à la France; cependant Mainvielle, Tournal, Jourdan et un certain Lescuyer n'en continuèrent pas moins, et pendant quatre mois, leurs brigandages, jusqu'à l'arrivée des commissaires envoyés de Paris; mais au départ de ceux-ci, ils se livrèrent aux mêmes excès. Pour se défaire de Lescuyer, peut-être un peu moins féroce que ses complices, Mainvielle et les autres anarchistes l'accusèrent d'être un des auteurs du vol d'une malle contenant des bijoux, enlevés au Mont-de-Piété; et, le 16 octobre, Lescuyer est massacré par les brigands réunis dans l'église des Cordeliers. Bientôt on sonne le tocsin, on ferme les portes de la ville, on arrête un grand nombre de personnes de tout âge, de tout sexe; on les enferme dans la conciergerie du palais pontifical, dont Jourdan s'était emparé. Un juge, nommé Raphel, interrogeait les prisonniers, pour la forme, et les condamnait à la mort; tandis qu'un apothicaire distribuait une potion enivrante aux bourreaux. Parmi ceux-ci se distinguèrent Jourdan "Coupe-tête" et un jeune homme à peine âgé de quinze ans. La nuit, 60 malheureux prisonniers sont as-

sommés à coups de sabre et de barres de fer. Duprat l'aîné, Tournal et Mainvielle président à ces horribles assassinats, et désignent les victimes que l'on précipite, pendant la nuit, d'une hauteur de cent pieds, au fond d'une tour antique, contiguë à "la Glacière" du palais : le lendemain, les assassins jettent sur leurs corps morts ou expirants des pierres et de la chaux pour cacher leur crime. Mais et la voix publique et celle des prisonniers qui ont pu s'échapper de leurs mains les dénoncent aux commissaires arrivés de nouveau de Paris. Mainvielle et trente de ses complices sont incarcérés. On s'attendait à voir punir du dernier supplice ces monstres, mais il n'en fut pas ainsi : les Duprat furent amnistiés, le 19 mars 1792, par l'assemblée législative, bien digne d'accorder un semblable pardon. Mainvielle et ses complices, détenus dans le département des Bouches-du-Rhône, rentrèrent en triomphe dans Avignon. Peu après, un autre scélérat, Rovère, et Duprat jeune furent nommés à l'assemblée conventionnelle. Mainvielle, jusqu'alors, avait préféré la place lucrative de directeur des charrois des armées; mais ensuite il fut nommé député suppléant. Arrivé à Paris, il fut aussitôt arrêté avec son frère, par ordre du comité de sûreté générale, sur la dénonciation de Duprat l'aîné, qui l'accusait d'avoir voulu l'assassiner. Mainvielle réclama son "inviolabilité" auprès de la convention, et, chose étonnante, le parti de "la Montagne" où dominaient Marat, Danton et Robespierre, rejeta sa demande, et parut "rougir d'avoir pour collègue un assassin". Mais, ce qui parut encore plus singulier, ce fut que les "Girondins" prirent la défense de Mainvielle, et en avril 1793, il vint siéger dans l'assemblée, après que le député Rebecqui eut donné sa démission. Il n'eut pas le temps de faire connaître toute sa nullité, car les Girondins, poursuivis par la Montagne, furent proscrits bientôt après, et Mainvielle, qui siégeait de leur côté, fut accusé comme complice de Barbaroux, et comme un des correspondants des fédéralistes du midi. Arrêté et condamné à mort avec Duprat et les Girondins, par le tribunal révolutionnaire, il fut exécuté le 1er novembre 1793 ; à l'âge de 28 ans. Il mourut avec cette intrépidité que donnent les boissons fortes ou le délire du désespoir; et, sur l'échafaud, jusqu'au dernier moment, lui et Duprat ne cessèrent de chanter "la Marseillaise". Il fut puni, non pour ses crimes dans le comtat, mais parce qu'il s'avisa, en matière de "république", d'avoir manqué, une seule fois dans sa vie, d'être de l'avis de Robespierre et des jacobins.

MAIRAN (Jean-Jacques D'ORTOUS DE), physicien et mathématicien distingué, d'une famille noble de Béziers, naquit dans cette ville en 1678, et mourut d'une fluxion de poitrine à Paris le 20 février 1771. Il fut un des membres les plus illustres de l'académie des sciences et de l'académie française. Attaché de bonne heure à cette première compagnie, il succéda en 1741 à Fontenelle dans la place de secrétaire perpétuel. Il la remplit avec un succès distingué jusqu'en 1744, et montra le talent d'expliquer avec clarté

les matières les plus abstraites. Ses principaux ouvrages sont : | *Dissertation sur la glace*, dont la dernière édition est de 1749, in-12. Ce morceau de physique, où il y a quelques idées systématiques, a été traduit en allemand et en italien ; | *Dissertation sur la cause de la lumière des phosphores*, 1771, in-12 ; | *Traité historique et physique de l'aurore boréale*, imprimé, in-12, en 1733 ; et fort augmenté, en 1754, in-4°. L'auteur y développe un système plus savant que vraisemblable, et cherche dans l'atmosphère solaire ce qu'il faut certainement chercher dans la nôtre. | *Lettres au P. Parennin, contenant diverses questions sur la Chine*, in-12 : ouvrage curieux, et où l'auteur cherchant à s'instruire instruit lui-même ; | un grand nombre de *Mémoires*, parmi ceux de l'académie des sciences (depuis 1719), dont il donna quelques volumes ; | plusieurs *Dissertations* sur des matières particulières, qui ne forment que de petites brochures. Il serait à désirer qu'on les réunît. | *Eloges des académiciens de l'académie des sciences, morts en* 1741, 1742, 1743, in-12, 1747. Il n'a pas cherché à imiter Fontenelle, mais à mieux faire que lui, et, au jugement de bien des gens, il y a réussi. Il était très-sensible aux critiques et aux éloges, et s'associait volontiers aux hommes et aux femmes qui distribuaient la célébrité ; de là ses liaisons avec madame Geoffrin, qu'il fit sa légataire. Unissant beaucoup de douceur à une physionomie spirituelle et agréable, il eut l'art de s'insinuer dans les esprits et de se frayer un chemin à la fortune. Le duc d'Orléans, régent, l'honora d'une protection particulière, et lui légua sa montre par testament. Le prince de Conti le combla de bienfaits. Le chancelier d'Aguesseau, remarquant en lui des vues nouvelles et des idées aussi fines qu'ingénieuses, le nomma président du "Journal des savants", place qu'il remplit à la satisfaction du public et des gens de lettres.

MAIRAULT (Adrien-Maurice), fils d'un receveur des décimes du clergé, mourut à Paris en 1746, à 38 ans. Il était veuf de la fille du marquis de Villiers. Cet écrivain avait l'esprit cultivé, un goût sain et beaucoup de littérature. Il fut très-lié avec l'abbé des Fontaines, et il travailla avec ce critique aux "Jugements sur les écrits modernes". Nous connaissons de lui : | une *Traduction* des Églogues de Némésien et Calpurnius, en français, in-12, recommandable par sa fidélité et son élégance ; | l'*Histoire de la dernière révolution de Maroc* ; | diverses *Pièces fugitives*.

MAIRE (Guillaume Le), né à Baracé en Anjou, eut part aux affaires les plus importantes de son temps, fut nommé évêque d'Angers en 1290, assista au concile général de Vienne en 1311, et mourut en 1317. On a de lui : | un *Mémoire* sur ce qu'il convenait de régler au concile de Vienne. On le trouve dans "Raynaldus", sans nom d'auteur. | Un *Journal* important des principaux événements arrivés sous son épiscopat. Le P. d'Achéry l'a inséré dans le tome 10e de son "Spicilége". | Des *Statuts synodaux*, qui se trouvent dans le recueil des statuts du diocèse d'Angers. Gouvelle a écrit sa *Vie*, in-12, à Angers, 1730.

MAIRE (Jean Le), poète fran-

çais, né à Bavai dans le Hainaut, en 1473, mourut, suivant les uns, en 1524, et suivant d'autres, vers l'an 1548. Il est auteur d'un poème allégorique, sous ce titre : *Les Trois contes de* CUPIDON *et d'*ATROPOS, "dont le premier fut inventé par Séraphin, poète italien"; le 2e et le 3e de maître Jean le Maire, Paris, 1525, in-8°. | On a encore de lui plusieurs autres poésies, dans lesquelles on remarque une imagination enjouée, de l'esprit et de la facilité; mais peu de justesse, point de goût, ni de délicatesse, ni même de décence. Une de ses productions les plus rares est le *Triomphe de très-haute et très-puissante dame, royne du Puits-d'Amour*, Lyon, 1539, in-8° | : pièce licencieuse, et qui déshonore les lettres. | Ses *Illustrations des Gaules et singularités de Troyes*, Paris, 1512, in-fol., tiennent plus du roman que de l'histoire. L'Odyssée d'Homère, l'Enéide de Virgile, et les Métamorphoses d'Ovide sont presque les seuls garants des faits qu'il avance. Il composa, à la louange de Marguerite d'Autriche, un livre intitulé *La Couronne margueritique*, imprimé à Lyon en 1549, où il rapporte des choses assez particulières de l'esprit et des réponses de cette princesse. On a encore de lui : | *Traité des schismes et des conciles*, etc., Paris, 1547. Ce traité, qui n'est qu'une invective sanglante contre Jules II, a été reçu avec avidité par les protestants, qui l'ont traduit en latin, et en ont donné plusieurs éditions. Pierre de Saint-Julien, dans son livre *De l'antiquité et origine des Bourgongnons*, liv. 2, page 389, parle en ces termes de notre auteur : "Le témoignage (de Jean Lemaire) ne doit estre receu, quand il est question de parler des papes, ni de tout l'estat ecclésiastique de l'Église romaine. Joinct que tous ceulx qui l'ont privément congneu, savent qu'à l'infirmité de sa cervelle, le vin adjousta tant, qu'enfin il mourut fol, et transporté en un hospital".

MAIRE (Jacques LE), fameux pilote hollandais, partit du Texel le 14 juin 1615 avec deux vaisseaux qu'il commandait, et découvrit en 1616 le détroit qui porte son nom, vers la pointe la plus méridionale de l'Amérique. Il mourut à Batavia en prison, pour avoir donné atteinte aux priviléges de la compagnie hollandaise. On a une *Relation* de son Voyage dans un *Recueil de voyages à l'Amérique*, Amsterdam, 1622, in-fol., en latin.

MAIRE (Christophe), jésuite, habile mathématicien, né en Angleterre, où il mourut en 1760, était recteur du collége des Anglais à Rome, quand il fut choisi, en 1750, par le cardinal Valenti, pour accompagner le père Boscovich, dans le voyage entrepris pour mesurer deux degrés du méridien en Italie. Après cette opération, qui ne fut terminée qu'en 1753, les deux voyageurs rédigèrent, chacun de leur côté, leurs observations, et composèrent l'ouvrage intitulé : *de litteraria expeditione per pontificiam ditionem*, etc. Sur les cinq livres qui en font la division, le père Maire est auteur du 2e et du 3e. On a encore de lui trois *Observations* d'éclipses (de 1749 et 1750), en latin, insérées dans la *Storia letter. d'Italia*, tom. 40, pag. 373 et suivantes.

MAIRE (Charles-Antoine), jésuite, né en 1694 au village de Sept-Fontaines dans la Franche-Comté, mort en 1765, se rendit célèbre par ses prédications dans le midi de la France. M. de Belsunce, évêque de Marseille, obtint du pape la levée de ses vœux, et le pourvut d'un canonicat. Après la dissolution de la société, il se retira à Avignon, d'où il la défendit par ses écrits. On a de lui : | *Oraison funèbre de M. H.-F.X. de Belsunce*, évêque de Marseille, 1755, in-4°. Il est aussi le véritable auteur de l'*Antiquité de l'église de Marseille*, ouvrage savant, mais dépourvu de critique.

MAIRET (Jean), poète français, né à Besançon le 4 janvier 1604, fut gentilhomme du duc de Montmorenci, auprès duquel il se signala dans deux batailles contre Soubise, chef du parti huguenot. Sa *Sophonisbe*, jouée en 1629, dans laquelle pour la première fois on observa les règles de l'unité, eut un grand succès, quoique les bienséances les plus communes y fussent violées. Mairet, retiré sur la fin de ses jours à Besançon, y mourut en 1686. On a de lui douze *Tragédies*, qui offrent quelques belles tirades, mais encore plus de mauvaises pointes et d'insipides jeux de mots. Quelques-unes de ses pièces pèchent contre les bonnes mœurs, et elles sont très faiblement versifiées. Il est cependant le premier en France qui ait composé des ouvrages dignes du nom de *tragédie*; il ouvrit la carrière dans laquelle entra Rotrou, et ce ne fut qu'en les imitant que Corneille parvint à les surpasser. On a imprimé en 1773 la *Sophonisbe* seule, in-4°; | *Le Courtisan solitair*, pièce qui n'est pas sans mérite; | des *Poésies diverses*, assez médiocres; | quelques écrits contre Corneille, qui firent plus de tort au censeur qu'à l'auteur critiqué. [Malgré que Mairet se fût montré partisan du duc de Montmorenci qui tomba en disgrâce, le cardinal de Richelieu le protégea, lui accorda une pension, et le réconcilia avec Corneille.] On peut consulter, pour plus de détails sur Mairet, l'*Histoire du théâtre français*, et sa *Vie* par M. de Frasne, dans le tome 1er du recueil des *Mémoires de l'académie de Besançon*.

* **MAIRONI** DA PONTE (Giovanni), né à Bergame le 16 fév. 1748, occupait déjà en 1773, dans sa ville natale, la place de premier secrétaire du bureau de salubrité, lorsqu'il s'appliqua tout entier à l'étude des sciences naturelles, et surtout de la minéralogie et de la géologie, sur lesquelles il publia un assez grand nombre de bons *Memoires*. Ses *Trois règnes de la nature*, imprimés en 1821, sont un catalogue des êtres organisés et inorganiques de la province de Milan. Ses publications sur l'agriculture méritent aussi d'être citées avec éloge. En 1803, il avait été chargé par Vila, ministre de la république italienne, d'une *Statistique du canton de Serio*, et le travail qu'il publia sur cet objet fut si bien accueilli que le ministre n'hésita point à le présenter comme un modèle à suivre dans la mise en ordre des matériaux sur la statistique des autres cantons du royaume. Depuis 1800 Maironi da Ponte professait au

Lycée l'histoire naturelle générale, et il commençait à peine à goûter le repos mérité par 60 années de services publics, lorsqu'une pulmonie violente le fit descendre au tombeau, le 29 janvier 1833, âgé de près de 85 ans.

MAIRONIS (François DE), fameux cordelier, vit le jour à Maironès, village dans la vallée de Barcelonette en Provence. Il enseigna à Paris avec tant de réputation, qu'il y fut surnommé le "Docteur éclairé". C'est le premier qui soutint l'acte singulier appelé "Sorbonique", dans lequel celui qui soutient est obligé de répondre aux difficultés qu'on lui propose depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans interruption. On a de François de Maironis divers *Traités* de philosophie et de théologie, in-fol. Il mourut à Plaisance, ville de France, en 1325.

* MAIROT DE MUTIGNEY (Jacques-Philippe-Xavier), poète latin, né à Besançon en 1709, m. en 1784, chanoine de la cathédrale de cette ville, est auteur des ouv. suiv.: | *de diversis Carm. lyricis Horatii*, etc., en tête du "Nouveau Dictionnaire poétique", Lyon, 1740, in-8°, avec deux odes de l'auteur, l'une à un ami auquel il adresse l'opuscule, l'autre sur le mariage du dauphin, père de Louis XVI : on les voit en tête de la plupart des édit. du *Gradus ad Parnassum;* | *Religioni dicat auctor*, Besançon, 1768, in-8, en vers saphiques sur les vérités de la religion chrétienne. On lui doit aussi plusieurs *Hymnes* insérées dans le Bréviaire du diocèse de Besançon, publié par le card. de Choiseul.

MAISEROI (JOLY DE), natif de Metz, lieutenant-colonel du régiment de Bresse, infanterie, s'appliqua autant à la théorie qu'à la pratique de sa profession; l'académie des inscriptions le reçut au nombre de ses membres. Il mourut le 9 février 1780, après avoir publié plusieurs ouvrages estimés; tels sont : | *Essais militaires*, 1763, in-8°; | *Traité de stratagèmes permis à la guerre*, 1765, in-8°; | *Traité des armes défensives*, 1767, in-4°; | *Nouveau cours de tactique, théorique, pratique et historique*, 1766, 2 vol. in-8°; | *Tableau général de la cavalerie grecque ;* | *Institutions militaires de l'empereur Léon*, traduites du grec, avec des notes, 1770, 2 vol. in-8°.

MAISIÈRES (Philippe DE) naquit dans le château de Maisières, au diocèse d'Amiens, en 1312, porta successivement les armes en Sicile et en Aragon; revint en sa patrie, où il obtint un canonicat; entreprit ensuite le voyage de la Terre-Sainte, et servit un an dans les troupes des infidèles pour s'instruire de leurs forces. Son mérite lui procura la place de chancelier de Pierre, successeur de Hugues de Lusignan, roi de Chypre et de Jérusalem, à qui ses conseils furent très-utiles. A son retour en France, l'an 1372, Charles V lui donna une charge de conseiller d'état, et le fit gouverneur du dauphin, depuis Charles VI. Enfin Maisières, dégoûté du monde, se retira l'an 1380 chez les Célestins de Paris. Il y finit ses jours, sans prendre l'habit, ni faire les vœux, et mourut en 1405, après leur avoir légué tous ses biens. C'est lui qui obtint de Charles VI, en 1395, l'abroga-

tion de la coutume que l'on avait alors de refuser le sacrement de pénitence aux criminels condamnés à mort. Les principaux ouvrages de Maisières sont : | *Le pélerinage du pauvre pélerin ;* | *Le Songe du pieux pélerin.* Dans l'un il expose les règles de la vertu, et dans l'autre il donne les moyens de faire cesser les vices. | *Le Poirier fleuri en faveur d'un grand prince*, manuscrit, etc. On lui a attribué le "Songe du vergier", 1491, in-fol. ; mais il est plutôt de Raoul de Presle. L'abbé Lebeuf a publié une "Notice" sur la vie de Philippe de Maisières, dans le "Recueil" de l'académie des inscriptions, tome 17, et le "Catalogue raisonné" de ses ouvrages dans le même recueil, tome 16.

*MAISONFORT (Le marquis DE LA), né dans le Berri en 1767, mort à Lyon le 30 octobre 1827, dans de grands sentiments de piété. Etant avant la révolution, officier de cavalerie ; après avoir émigré et servi quelque temps dans l'armée des princes, il alla s'asseoir avec Fauche Borel à Brunswick pour l'établissement d'une imprimerie ; mais bientôt il quitta cette entreprise, pour se charger de diverses missions dans l'intérêt de la famille royale. C'est dans ce but qu'il voyagea à St-Pétersbourg, à Londres. De retour à Paris, en 1810, il fut arrêté, enfermé au Temple, puis conduit à l'île d'Elbe, d'où il s'échappa pour se réfugier en Russie. Le marquis de la Maisonfort rentra en France en 1814, suivit le roi à Gand, et rentra avec lui en 1815. Député du Nord, il vota d'abord avec le côté droit ; puis s'attacha au ministère ; après la session, il fut nommé directeur du domaine extraordinaire de la cour ; puis ministre plénipotentiaire auprès du grand-duc de Toscane. C'était un homme de beaucoup d'esprit ; dès sa jeunesse il s'était fait connaître par des *romances*, entre autres celles de *Frisalides*, *et les Adieux de la présidente de Tourwel au chevalier de Valmont*. En 1798, il fit imprimer des *Lettres de la mythologie* qu'il avait composées et qu'il intercala dans une *Edition* de celles de Demoustier que l'on doit à ses soins ; on a encore de lui : | *Tableau politique de l'Europe, depuis la bataille de Leipsick (18 octobre 1813) jusqu'au 13 mars 1814*, France et Allemagne, anonyme. Barbier lui attribue : | *Etat réel de la France, à la fin de 1795-1796*, édition in-18 ; | et un *Dictionnaire biographique et historique des hommes marquants de la fin du* XVIIIe *siècle, et plus particulièrement de ceux qui ont figuré dans la révolution française*, Hambourg, 1800, 3 vol. in-8° ; 2° éd. 1806, 4 vol. in-8°. Le "Moniteur" du 19 oct. 1827, lui a consacré une "Notice nécrologique".

*MAISSIAT (Michel), ingénieur-géographe, né à Nantua en 1770, servit avec honneur dans les armées françaises de 1792 à 1794, fut ensuite employé en qualité d'ingénieur-géographe jusqu'en 1800 ; et après cette époque, il s'adonna exclusivement aux travaux topographiques. Il a eu une part active à d'importantes entreprises, entre autres, aux cartes départementales exécutées sous la direction du colonel Tranchot. A sa mort, arrivée en 1822, Maissiat était professeur de topographie à l'école d'application du corps royal d'état-major, chef d'escadron au corps des ingénieurs-géographes.

militaires, et décoré des ordres de Saint-Louis, de la Légion-d'Honneur et de Danebrog. On a de lui : | *Tables portatives de projections et de verticales*, etc., Aix-la-Chapelle, 1806 ; | *Mémoire sur quelques changemens faits à la boussole et au rapporteur, suivi de la description d'un nouvel instrument nommé graphomètre*, etc. Paris, 1812, in-8° ; | *Table des projections de ligne de plus grande pente*, etc. Paris, 1819, 2e édit., 1822, in-12 ; | *Notice sur une nouvelle échelle destinée à relever*, etc., 1821 ; | et des *Etudes* gravées ou lithographiées de cartes sur différentes échelles. Il a été publié une "Notice sur Maissiat", etc., par M. Augoyat, Paris, 1828, in-8°.

MAISTRE (Raoul Le), né à Rouen, embrassa l'ordre de Saint-Dominique en 1570, y enseigna la théologie, et fut chargé de divers emplois honorables. Il est auteur d'un livre intitulé : | *Origine des troubles de ce temps, discourant brièvement des princes illustres de la maison de Luxembourg*. Il donna aussi, en 1595, une | *Description du siége de Rouen*.

MAISTRE (Antoine Le), avocat au parlement de Paris, naquit dans cette ville en 1608, d'Isaac Le Maistre, maître des comptes, et de Catherine Arnauld, sœur du fameux Arnauld. Il plaida dès l'âge de 21 ans, et obtint tous les suffrages. Le chancelier Séguier le fit recevoir conseiller d'état, et lui offrit la charge d'avocat général au parlement de Metz ; mais il ne crut pas devoir l'accepter. Il se retira peu de temps après à Port-Royal, et y mourut en 1658, à 51 ans. On a de lui : | des *Plaidoyers*, imprimés plusieurs fois, et beaucoup moins applaudis à présent qu'ils ne le furent lorsqu'il les prononça. Un auteur a dit en parlant de Patru et de Le Maistre : « On trouve dans ces deux hommes, appelés les lumières du barreau, des applications forcées, un assemblage d'idées singulières et de mots emphatiques, un ton de déclamateur ; quelques belles images, il est vrai, mais souvent hors de place ; le naturel sacrifié à l'art, et l'état de la question presque toujours perdu de vue. » De semblables plaidoyers ne doivent exciter d'autre admiration que celle d'avoir passé long-temps pour des modèles. | La *Traduction* du Traité du sacerdoce de saint Jean-Chrysostôme, avec une belle préface, in-12 ; | une *Vie de saint Bernard*, in-4° et in-8°, sous le nom du sieur *Lamy* (toutes les éditions ne portent pas ce nom) : elle est moins estimée que celle du même saint par Villefore ; | la *Traduction* de plusieurs traités de ce père ; | plusieurs *Ecrits* en faveur de Port-Royal ; | la *Vie de D. Barthélemy des Martyrs*, avec du Fossé, Paris, 1663, in-4° ; Liége, 1697, in-8° : bien écrite. Dupin, dans sa bibliothèque ecclésiastique du XVIIe siècle, et l'abbé Goujet, dans son Supplément au "Moréri", lui attribuent "Apologie par feu M. l'abbé de Saint-Cyran", 1644, in-4°.

MAISTRE (Louis-Isaac Le), plus connu sous le nom de *Sacy*, était frère du précédent et neveu d'Antoine Arnauld ; il naquit à Paris en 1613. Après avoir fait ses études sous les yeux de l'abbé de Saint-Cyran, il fut élevé au sacerdoce en 1648, et choisi pour diriger les religieuses et les solitaires de Port-Royal-des-Champs. La réputation de janséniste qu'avait ce monastère, lui occasiona des désagréments. Le directeur fut

obligé de se cacher en 1660, et en 1661: il fut renfermé à la Bastille, d'où il sortit en 1668. Il demeura à Paris jusqu'en 1675, qu'il se retira à Port-Royal, et fut obligé d'en sortir en 1676. Il alla se fixer à Pompone, et y mourut en 1684, à 71 ans. On a de lui : | la *Traduction* de la Bible, avec des explications du sens spirituel et littéral, tirées des saints Pères; du Fosse, Huré, Le Tourneux, en ont fait la plus grande partie. Cet ouvrage, plus élégant que savant, est en 32 vol. in-8°, Paris, 1682, et années suivantes. C'est l'édition la plus estimée. L'auteur refit trois fois la traduction du nouveau Testament, parce que la première fois le style lui en parut trop recherché, et la seconde fois trop simple. On contrefit l'édition de 32 vol. in-8°, à Bruxelles, en 40 vol. in-12. Les meilleures éditions de cette version ont été faites à Bruxelles, 1700, 3 vol. in-4°; à Amsterdam, sous le nom de Paris, 1711, 8 vol. in-12; à Paris, en 1712, 2 vol. in-4°; et en 1715, avec des notes et des concordes, 4 vol. in-fol. La traduction du P. Carrières, aujourd'hui plus répandue, est moins élégante, mais plus fidèle, et surtout plus orthodoxe. La Bible de Sacy ne doit être lue qu'avec précaution : l'auteur, attaché au parti de Jansénius, y laisse percer quelquefois sa doctrine en interprétant à sa manière les passages de l'Ecriture qui peuvent y avoir rapport. | Une *Traduction* des Psaumes, selon l'hébreu et la Vulgate, in-12; | Une *Version* des Homélies de saint Mathieu, en 3 vol. in-8°; | la *Traduction* de l'imitation de Jésus-Christ, sous le nom de du Beuil, prieur de Saint-Val, Paris, 1662, in-8°; | celle de Phèdre, in-12, sous le nom de Saint-Aubin; | de *trois comédies* de Térence, in-12; | des *Lettres* de Bongars; | du *Poëme* de saint Prosper sur les ingrats, in-12, en vers et en prose; | *Les enluminures de l'almanach des Jésuites*, 1654, in-12, réimprimées en 1733. Il parut en 1653, une estampe qui représentait la déroute du jansénisme foudroyé par les deux puissances; et la confusion des disciples de l'évêque d'Ypres, qui vont chercher un asile chez les calvinistes. Cette estampe irrita beaucoup les solitaires de Port-Royal. Sacy crut la faire tomber par ses *Enluminures*, dont Racine s'est moqué dans une de ses Lettres. Il est assez étrange en effet que des gens de goût et de piété pussent écrire des satires qui blessaient l'un et l'autre. | *Heures de Port-Royal*, que les jésuites appelaient Heures à la janséniste; et elles méritaient ce nom. L'exercice durant la messe est tiré sans aucun changement de la Théologie familière de Saint-Cyran, condamnée en 1643 par M. de Gondy, archevêque de Paris, et à Rome en 1654. | *Lettres de piété*, Paris, 1690, 2 vol. in-8°. L'Abrégé de l'histoire de la Bible, avec des figures, publié sous le nom de Royaumont, qu'on attribue communément à M. de Sacy, est, selon quelques-uns, de Nicolas Fontaine, qui avait été son compagnon de prison, et qui a fait son éloge dans les Mémoires du Port-Royal. Cet ouvrage, beaucoup répandu, est sèchement écrit, d'une narration froide et parasite, quelquefois indiscrète et peu assortie à l'âge pour lequel il fut fait. Quoique les erreurs du parti n'y soient pas

prodiguées, elles ne laissent pas de se montrer dans l'occasion. On l'a remplacé avantageusement par l'"Histoire abrégée de la religion avant la venue de Jésus-Christ", Paris, 1 vol. in-12; et l'"Histoire abrégée de l'Eglise", par Lhomond, 1 vol. in-12.

MAISTRE (Pierre Le), avocat au parlement de Paris, mort nonagénaire en 1728, acquit de grandes connaissances dans les détours obliques de la jurisprudence, et les consigna dans un excellent *Commentaire* sur la Coutume de Paris, imprimé plusieurs fois; la dernière édition est de 1741, in-fol. — On connaît encore de ce nom, Charles-François-Nicolas Le Maistre, sieur de Claville, mort en 1740, président au bureau des finances de Rouen, et auteur du *Traité du vrai mérite*, 2 parties in-12, Paris, 1734; ouvrage qui a eu une vogue étonnante. C'est un mélange de prose, de vers, de faits historiques, de bons mots, de morale, de philosophie, de littérature, etc.

* MAISTRE (Joseph, comte de), ministre d'état à la cour de Piémont, et écrivain politique, naquit le 1er avril 1753, à Chambéry, du comte Xavier de Maistre, président du sénat de Pavie, d'une famille originaire du Languedoc Il était parent des Maistre-Vaujour de Paris, qui sortent de la même souche. Après avoir fait de très-bonnes études, Joseph de Maistre entra en 1775, dans la magistrature, et eut un emploi dans le sénat de Chambéry. Il débuta dans la littérature politique par quelques opuscules où il prédisait la révolution française, et se montrait ennemi déclaré des principes qu'elle devait professer. A la rentrée annuelle du sénat, en 1784, dans le discours qu'il prononça au nom du ministère public, on remarqua le passage suivant : « Le siècle se distingue par un esprit destructeur qui n'a rien épargné : lois, coutumes, institutions politiques, il a tout attaqué, tout ébranlé, et le ravage s'étendra jusqu'à des bornes qu'on n'aperçoit point encore..... » Cinq ans après, eut lieu la tenue des états-généraux en France (le 5 mai 1789), qui furent le prélude de la révolution et de ses crimes, et le pronostic de de Maistre ne s'accomplit que trop. Nommé sénateur en 1787, il émigra en Piémont par suite de l'irruption des Français en Savoie, et s'établit en 1793 à Turin. Il y publia quelques opuscules en faveur des Savoisiens et contre les nouvelles lois qu'on leur avait imposées. De Maistre fit paraître ensuite son excellent ouvrage, intitulé : *Considérations sur la France*, qui eut un succès européen, et fut répandu clandestinement à Paris et dans les provinces. Louis XVIII, qui se trouvait alors au château de Ham, en Westphalie, avait écrit à l'auteur une lettre de félicitation; elle fut trouvée parmi plusieurs pièces saisies après le 18 fructidor, et le directoire en ordonna la publication. Charles-Emmanuel (*Voy.* ce nom) ayant été obligé de quitter le Piémont pour passer en Sardaigne, M. de Maistre accompagna ce prince, qui le nomma, en 1799, régent de la chancellerie. En 1803, il partit pour S.-Pétersbourg, en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sardaigne, avec le titre de comte. Arrivé dans la capitale de la Russie, il se lia d'une amitié in-

time avec les jésuites, et lors de leur expulsion de cette ville, de Maistre fut rappelé à Turin. Buonaparte (*Voyez* ce nom), vaincu à Waterloo, ayant abdiqué une seconde fois, avait été relégué à l'île Sainte-Hélène; et les souverains fugitifs ou prisonniers étaient remontés sur leurs trônes. Le comte de Maistre s'embarqua (en 1817) sur un des vaisseaux de l'escadre que la Russie envoyait en France avec le contingent pour son armée d'occupation. Il demeura quelques mois à Paris, et reçut le plus grand accueil des écrivains royalistes les plus distingués. Quand il revint en Piémont, le roi le combla d'honneurs. Il le nomma ministre d'état, régent de la grande chancellerie, chevalier grand'croix des ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare. Une étude assidue, le travail que lui occasionnaient ses diverses places, les chagrins que lui avaient causés les vicissitudes politiques à travers lesquelles son pays et son roi avaient passé, les troubles qui commençaient déjà à se manifester dans le Piémont, altérèrent sa santé, et vers les derniers mois de 1820, il se trouvait sérieusement malade. Ce fut à cette époque qu'il écrivit et annonça sa fin prochaine à son ami M. de Marcellus, ancien député de la Gironde : Je sens que ma santé et mon esprit s'affaiblissent tous les jours. « Hic jacet » ! voilà ce qui va bientôt me rester de tous les biens de ce monde. « Je finis avec l'Europe » ; c'est s'en aller en bonne compagnie..... » Nous ne nous arrêterons pas à examiner ce qu'il voulait dire par ces derniers mots. Peut-être prévoyait-il les mouvements qui devaient avoir lieu dans le Piémont et à Naples; peut-être il voyait exister encore en France quelques esprits turbulents et incorrigibles. Peu de jours avant la révolution de Piémont, on désespéra de sa vie. Le comte de Maistre, naturellement pieux, n'attendit pas ce moment pour réclamer les secours de la religion. Il mourut en vrai chrétien, le 25 février 1821, âgé de 68 ans. Il a laissé : | *Éloge de Victor-Amédée*, 2° Lyon, 1775, in-8°; | *Discours prononcé par les gens du roi, à la rentrée du sénat de Savoie*, 1784, in-8°; | deux *Lettres d'un royaliste savoisien à ses compatriotes*, 1793, in-8°; | *Adresse de quelques militaires savoisiens à la nation française*, 1796, in-8°. Mallet-Dupan fut l'éditeur de cet ouvrage où l'auteur démontre l'injustice des lois françaises (d'alors) contre les émigrés, et notamment contre les sujets du roi de Sardaigne. | *Jean-Claude Tètu, maire de Montagnole*, 1775, in-8°, brochure politique contre certaines dispositions du directoire français; | *Considérations sur la France*, Londres (*Lausanne*), 1796, in 8°. Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions; on en a fait trois clandestines à Paris, à Lyon et en Suisse, dans les années 1796 et 1797. La seule *revue et corrigée par l'auteur* est celle de Paris, Potey, 1821, in-8°. | *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques et des autres institutions humaines*, Pétersbourg, 1810, in-8°. Troisième édition, Paris, Potey, 1821, in-8°, avec les *Considérations*, etc. L'auteur établit, entre autres choses, que la puissance divine est la source immédiate de toute autorité sur la terre, et, en parlant des religions, il s'exprime en ces termes : « Tou-

jours il y a eu des religions sur la terre, et toujours il y a eu des impies qui les ont combattues : toujours aussi l'impiété fut un crime ; car comme il ne peut y avoir de religion fausse sans aucun mélange de vrai ; il ne peut y avoir d'impiété qui ne combatte quelque vérité divine plus ou moins défigurée : mais il ne peut y avoir de véritable impiété qu'au sein de la véritable religion ; et, par une conséquence nécessaire, jamais l'impiété n'a pu produire dans les temps passés les maux qu'elle a produits de nos jours ; car elle est toujours coupable, en raison des lumières qui l'environnent. C'est par cette règle qu'il faut juger le XVIIIe siècle ; car c'est sous ce point de vue qu'il ne ressemble à aucun autre. On entend dire assez communément que tous les siècles se ressemblent, et que tous les hommes ont toujours été les mêmes ; mais il faut bien se garder de ces maximes générales, que la paresse ou la légèreté invente pour se dispenser de réfléchir. Tous les siècles, au contraire, et toutes les nations manifestèrent un caractère particulier et distinctif qu'il faut considérer soigneusement. Sans doute il y a eu toujours des vices dans le monde ; mais ces vices peuvent différer en quantité, en nature, en qualité dominante et en intensité ; or, quoiqu'il y ait toujours eu des impies, jamais il n'y avait eu, avant le XVIIIe siècle, et au sein du christianisme une insurrection contre Dieu ! jamais, surtout, on n'avait vu une conspiration sacrilége de tous les talents contre leur auteur, or, c'est ce que nous avons vu de nos jours...... »
Et plus bas : « Ce ne fut donc que dans la première partie du XVIIIe siècle, que l'impiété devint réellement une puissance. On la voit d'abord s'étendre de toutes parts avec une rapidité inconcevable. Du palais à la cabane, elle se glisse partout, elle infeste tout ; elle a des chemins invisibles, une action cachée, mais infaillible...... Par un prestige inconcevable, elle se fait aimer de ceux mêmes dont elle est la plus mortelle ennemie.... »

| *Sur les délais de la justice divine dans la punition des coupables*, traduit du grec de Plutarque, avec des *notes*, Lyon, Rusand, in-8°, 228 pages ; | *Du Pape*, par l'auteur des *Considérations sur la France*, Lyon, 1819, 2 vol. in-8° ; 2e édition, *augmentée et corrigée par l'auteur*, 1821, 2 vol. in-8°...... L'auteur considère le pape sous quatre points de vues, savoir : 1° dans ses rapports avec l'Église catholique ; 2° avec les souverainetés temporelles ; 3° avec la civilisation et le bonheur des peuples ; 4° avec les églises schismatiques. En parlant de l'infaillibilité du pape, l'auteur s'exprime ainsi : « L'infaillibilité dans l'ordre spirituel et la souveraineté dans l'ordre temporel sont deux mots parfaitement synonymes : l'un et l'autre expriment cette haute puissance qui les domine toutes, et dont toutes les autres dérivent. Quand nous disons que l'Église est infaillible, nous ne demandons pour elle aucun privilége particulier ; nous demandons seulement qu'elle jouisse du droit commun à toutes les souverainetés possibles, qui toutes agissent nécessairement comme infaillibles ; car tout gouvernement est absolu, et du moment qu'on peut lui résister sous prétexte d'erreur ou d'injustice, il n'existe plus. La souveraineté a des formes différentes sans doute,

elle ne parle pas à Constantinople comme à Londres; mais, quand elle a parlé de part et d'autre à sa manière, le bill est sans appel comme le fetfa. Il en est de même de l'Eglise; il faut qu'elle soit gouvernée; autrement il n'y aurait plus d'agrégation, plus d'ensemble, plus d'unité.....: » Ce principe, juste dans le fond, est susceptible d'une certaine modification, qui ne détruit cependant pas l'argument de de Maistre. Cependant « on peut dire, dans un sens très vrai, que le concile universel est au-dessus du pape: car, comme il ne saurait y avoir de concile de ce genre sans pape, si l'on peut dire que le pape et l'épiscopat entier sont au-dessus du pape, ou, en d'autres termes, que le pape seul ne peut revenir sur un dogme décidé par lui et les évêques réunis en concile général, le pape et le bon sens en demeureront d'accord. "Ne nous battons plus, dit Thomassin, pour savoir si le concile œcuménique est au-dessus ou au-dessous du pape; mais reconnaissons que le pape, au milieu du concile, est au-dessus de lui-même, et que le concile privé de son chef est au-dessous de lui-même". » (L'Ami de la Religion et du Roi, t. 23, pag. 99.) | *De l'Eglise gallicane dans ses rapports avec le souverain pontife*, pour servir de suite à l'ouvrage intitulé Du Pape, *par l'auteur des Considérations sur la France*, Paris, Beaucé-Rusand, 1821, in-8°. Lyon, Rusand, 1822 (posthume). M. l'abbé Baston publia une réfutation du livre de de Maistre (n° IX), intitulé *Réclamations pour l'Eglise de France, et pour la vérité*, contre l'ouvrage de de Maistre, intitulé *Du Pape*, *et sa suite* (n° IX); | *Les Soirées de Saint-Pétersbourg, ou Entretiens, etc.*; Paris, Nicole, 1821, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage posthume, dont M. de Saint-Victor a été l'éditeur, a eu un succès prodigieux. A travers quelques légers défauts auxquels l'auteur se laisse entraîner par un zèle louable dans son origine, on remarque dans ces entretiens une morale pure et religieuse, l'amour de l'ordre et de la justice, de l'élévation dans la pensée, de la force et de l'éloquence dans le style: | *Lettre d'un gentilhomme russe sur l'inquisition espagnole*, Paris, Méquignon fils aîné, 1822, in-8°. (*Voyez* Lebamte.) De Maistre a laissé en manuscrit un *Traité contre la philosophie de Bâcon*. Il a paru une "Défense des soirées de Saint-Pétersbourg par un ami de la sagesse et de la vérité", insérée dans un ouvrage qui a pour titre "Opuscules théologiques", Paris, Migneret, 1822, in-8° de 15 feuilles. De Maistre avait un cœur droit et sincère, un esprit profond et élevé. Affable, bienfaisant, très attaché à la religion, sa conversation était très spirituelle, excepté quand il causait avec madame de Staël, à laquelle il laissait par modestie l'honneur de briller; honneur qu'elle savait réclamer en toute occasion. Peut-être dans ses écrits a-t-il rêvé une perfectibilité impossible pour l'espèce humaine; mais les éloges que lui ont donné ses contemporains ne seront pas désavoués par la postérité.

MAITRE-JEAN (Antoine), de Méry, près Troyes. Après d'excellentes études à Paris, l'amour du pays natal le ramena à Méry, où il passa ses jours dans l'exercice de la chirurgie. Il donna au com-

mencement du XVIIIe siècle, chez Le Febvre, imprimeur à Troyes, un *Traité des maladies de l'œil.* Cet ouvrage qui, faute de prôneurs, fut d'un débit très difficile, est devenu loi pour tous les oculistes; il a été cinq ou six fois réimprimé, et traduit en toutes les langues. Les lumières de Maître-Jean, dans la chirurgie, étaient le résultat des connaissances profondes qu'il avait cultivées, en étudiant, dans tout le cours de sa vie, sur tous les objets relatifs à l'art de guérir. Il avait été élève du célèbre Méry, avec qui il entretint une correspondance suivie.

MAITTAIRE (Michel), grammairien et bibliographe de Londres, né en France en 1668, de parents protestants, s'est signalé par sa vaste érudition. La république des lettres lui doit : | de bonnes *éditions* de quelques auteurs anciens, entre autres, du "Corpus poetarum latinorum", Londres, 1721, 2 vol. in-fol.; | *Annales typographici*, La Haye, 1719, in-4°. Le tome 2 en 1722, le tome 3 en 1725. Cet ouvrage, plein de détails bibliographiques curieux et recherchés, et auquel on ne peut reprocher que très peu de fautes, comprend le titre de tous les livres imprimés depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en 1557. En 1733, Maittaire a donné une nouvelle édition du tome 1er, qui porte pour titre tome 4e; elle est considérablement augmentée. Cependant l'auteur avertit qu'il y faut toujours joindre la première édition de 1719, parce qu'il s'y trouve des choses non réimprimées dans la seconde. Enfin, en 1741, a paru la *Table* de tout l'ouvrage, sous le titre de tome 5e, en 2 parties. Ce volume est le plus utile. | *Historia Stephanorum*, Londres, 1709, in-8° : c'est l'histoire des Étienne, imprimeurs de Paris; | *Historia typographorum aliquot parisiensium*, 1717, 2 tomes en un vol. in-8°; | *Grecæ linguæ dialecti*, La Haye, 1738, in-8°; | *Miscellanea græcorum aliquot scriptorum carmina*, gr.-lat., Londres, 1722, in-4°. [Après la révocation de l'édit de Nantes, ses parents s'étant réfugiés en Angleterre, Maittaire obtint la permission de venir en France, où il se lia avec les principaux savants. Au lieu de se plaindre de son exil, on l'entendait rendre justice aux bonnes intentions de Louis XIV. Maittaire mourut à Londres le 7 août 1747.]

MAIUS (Junianus), gentilhomme napolitain, enseigna les belles-lettres à Naples, avec réputation, sur la fin du XVe siècle, et eut pour disciple le célèbre Sanazar. Il se mêlait d'interpréter les songes, et il se fit un nom en ce genre : tant il est facile d'abuser le public, curieux de savoir l'avenir! On a de lui : | des *Épîtres*; | un Dictionnaire intitulé : *Opus de priscorum proprietate verborum.* Naples, 1475, in-fol.; | réimprimé à Trévise en 1477; | une *Édition* de Pline le Jeune, Naples, 1476, in-fol.

MAIUS (Jean-Henri), théologien luthérien, né à Pfortzheim, dans le marquisat de Bade-Dourlach, en 1653, était très versé dans la littérature hébraïque. Il enseigna les langues orientales avec réputation dans plusieurs académies, et en dernier lieu à Giessen, où il fut pasteur, et où il mourut l'an 1719. Il était profond dans l'antiquité sacrée et profane. On a de Maïus un très-grand nombre d'ouvrages; on y trouve beau-

coup de savoir, mais aussi presque partout les préjugés de sa secte. Les principaux sont : | *Historia animalium Scripturæ sacræ*, in-8° ; | *Vita J. Reuchlini*, 1687, in-8° ; | *Examen Historiæ criticæ Ricardi Simonis*, in-4° ; | *Synopsis theologiæ symbolicæ*, in-4° ;—*moralis*, in-4°, —*et judaicæ*, in-4° ; | *Introductio ad studium philologicum, criticum et exegeticum*, in-4° ; | *Paraphrasis Epistolæ ad Hebræos*, in-4° : | *Theologia evangelica*, 1701 et 1719, 4 parties in-4 ; | *Animadversiones et supplementa ad Cocceii lexicon hebræum*, 1703, in-fol. ; | *Œconomia temporum veteris et novi Testamenti*, in-4° ; | *Synopsis theologiæ christianæ*, in-4° ; | *Theologia Lutheri*, in-4° ; | *Theologia prophetica*, in-4° ; | *Harmonia evangelica*, in-4° ; | *Historia reformationis Lutheri*, in-4° ; | *Dissertationes philologicæ et exegeticæ*, Francfort, 1711, 2 vol. in-4°, etc. Il a aussi donné une *Édition* de la Bible hébraïque, in-4°. Son fils, de même nom que lui, s'est distingué dans la connaissance du grec et des langues orientales.

MAJOLI (Simon), né à Aoste en Piémont, devint évêque de Volturara dans le royaume de Naples, et mourut vers l'an 1598. C'était un grand compilateur. Il s'est fait connaître surtout par son ouvrage intitulé *Dies caniculares*, imprimé plusieurs fois in-4° et in-fol., traduit en français par Rosset, Paris 1610 et 1643, in-4°.

MAJOR (Georges), disciple de Luther, né à Nuremberg en 1502, fut élevé à la cour de Frédéric III, duc de Saxe; enseigna à Magdebourg, puis à Wittemberg ; fut ministre à Eisleben, et mourut en 1574, à 72 ans. Tandis que le maître rejetait la nécessité des bonnes œuvres, le disciple soutenait qu'elles étaient si essentiellement nécessaires pour le salut, que les petits enfants ne sauraient être justifiés sans elles. On a de lui divers ouvrages en 3 vol. in-fol. Ses partisans furent nommés *Majorites*.

MAJOR, ou LE MAIRE (Jean), d'Adington en Écosse, vint jeune à Paris, et fit ses études au collége de Montaigu. Il y devint professeur de philosophie et de théologie, et enseigna l'une et l'autre avec réputation. Il fut reçu docteur de Sorbonne en 1506, et mourut en Écosse l'an 1550, âgé de 82 ans. Ses principaux ouvrages sont : | une *Histoire de la Grande-Bretagne*, en six livres ; elle finit au mariage de Henri VIII, avec Catherine d'Aragon. Cet ouvrage, superficiel et peu exact, fut publié en 1521. | Des *Commentaires* sur les Évangiles, sur le Maître des sentences, etc., in-fol., 1529, où l'on a cru voir des principes peu différents de ceux de Richer. On lui attribue faussement un livre intitulé : « Le grand Miroir des exemples », imprimé à Douai, 1603, in-4°; mais dont la première édition est de 1481, et qui ne peut par conséquent être de lui.

MAJOR (Jean-Daniel), médecin, né à Breslau en 1634, exerça long-temps ses talents à Hambourg. Il fut fait en 1665 professeur en médecine dans l'université de Kiel, qui venait d'être fondée; il fut aussi directeur du jardin des plantes, et mourut le 3 août 1693 à Stockholm, où il avait été appelé par Charles XI. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : | *Lithologia curiosa sive de animalibus et plantis in lapidem conversis*, 1662, in-4° ; |

De cancris et serpentibus petrefactis, 1664, in-4°; | *Historia anatomiæ*, 1666, in-fol. Sa "Vie", celle de son père et d'un de ses frères ont été réunies dans une notice intitulée : *Vita et scripta Eliæ majoris, filiorumque Eliæ et Joh. Danielis*. On la trouve dans les *Dissertationes anthologicæ* de G.-Ch. Gebauer, Leipsick, 1733, in-8°.

MAJORAGIO (Antoine-Marie CONTI, connu sous le nom de), ainsi nommé d'un village dans le territoire de Milan, où il naquit le 26 octobre 1514, se rendit habile dans les belles-lettres, et enseigna à Milan avec une réputation extraordinaire. Il avait été l'élève des célèbres Maggi et Alciat, et ami du savant Ricci-Majoragio, fut le premier qui introduisit dans les écoles l'usage des déclamations pratiquées parmi les anciens, et qui excita le génie de quelques jeunes gens. Ses succès lui firent des jaloux. On lui intenta un procès, sur ce qu'il avait changé son nom "d'Antonius-Maria" en celui de "Marcus-Antonius Majoranus". Il se retira d'affaire en disant qu'il n'y avait aucun exemple dans les auteurs de la pure latinité, qu'un homme ait été appelé "Antonius-Maria." Cette raison pédantesque ferma la bouche à l'envie. Majoragio jouit tranquillement de son nom et de sa gloire jusqu'à sa mort arrivée le 4 avril 1555, à 41 ans. On a de lui : | des *Commentaires* sur la Rhétorique d'Aristote, in-fol.; sur l'Orateur de Cicéron et sur Virgile, in-fol.; | plusieurs traités, entre autres : *De senatu romano*, in-4°; | *De risu oratorio et urbano*; | *De nominibus propriis veterum Romanorum*; | un recueil de *Harangues latines*, etc.; Leipsick, 1628, in-8°. Tous ces ouvrages respirent l'érudition.

MAJORIEN (Julius Valerius Majorianus), empereur d'Occident, était fort jeune lorsqu'il fut élevé à l'empire en 457, du consentement de Léon, empereur d'Orient. Tout ce qu'on sait de sa famille, c'est que son père avait toujours été attaché au célèbre Aëtius, général sous Valentinien III; et que son aïeul maternel avait été général des troupes de la Pannonie, sous le grand Théodose. [Majorien suivit la fortune du fameux Ricimer, qui paraissait dédaigner un trône, mais qui voulait régner sous les auspices d'un monarque impuissant.] Les vertus civiles et militaires de Majorien lui méritèrent le trône impérial. Dès qu'il y fut monté il réduisit les Visigoths, et forma le projet de perdre les Vandales. Pour mieux connaître les forces de ses ennemis, il se déguise, passe en Afrique, et va trouver Genséric leur roi, en qualité d'ambassadeur, sous prétexte de lui faire des propositions de paix. Il remarque dans le monarque vandale plus de fierté que de valeur; ne trouve dans ses troupes, ni discipline, ni courage, et aperçoit dans ses sujets un penchant extrême à la révolte. De retour en Italie, il hâta les préparatifs de la guerre et passa en Afrique. Genséric n'avait plus d'espoir, et sa perte était assurée, s'il n'eût trouvé des traîtres parmi les Romains, qui lui livrèrent la plus grande partie de leurs vaisseaux. Majorien repassa en Italie pour réparer sa perte. Le Vandale, craignant les armes de ce héros, lui fit demander la paix et l'obtint. Ricimer, généralissime des troupes

de Majorien ; jaloux de la gloire que ce prince s'était acquise, fit soulever l'armée, et massacra l'empereur en 461, après un règne de 3 ans et quelques mois. Majorien était un prince courageux, entreprenant, actif, vigilant, aimé de ses sujets et craint de ses ennemis. Aussi aimable en particulier que grand en public, il était doux, gai, complaisant. Les belles-lettres en temps de paix étaient sa pricipale occupation.

MAJORIN, premier évêque des donatistes en Afrique, vers l'an 306. Il avait été domestique de Lucile, dame fameuse dans cette secte, et fut ordonné pour l'opposer à Cécilien. Quoique Majorin ait été le premier évêque de ce peuple de rebelles, il ne lui donna pas son nom ; Donat, son successeur, eut ce malheureux avantage.

* MAKO (Paul), jésuite, savant physicien et mathématicien, né en 1723 à Jasz-Apath, en Hongrie, enseigna les humanités dans différents colléges jusqu'à la suppression de la société, époque à laquelle il accepta la place de professeur de mathématiques à l'académie Thérésienne. Dans la suite, lorsque l'université hongroise fut transférée de Tyrnau à Pesth, il y fut nommé directeur de la faculté de philosophie. Il mourut à Vienne en 1793. On a de lui : | *Compendiaria physices. Institutio*, Vienne, 1762 et 1763, 2 parties in-8° ; | *Carminum elegiacorum, lib. III*, Tyrnau, 1764, in-8° ; | *Compendiaria Matheseos Institutio*, Vienne, 1764, in-8° ; | *Compendiaria logices Institutio*, ib., 1765 ; 4e édit., 1778, in-8° ; | *Compendiaria metaphysices Institutio*, ibid., 1766, in-8°, réimprimé plusieurs fois ; | *Dissertatio de figura telluris*, Olmutz, 1767, in-4° ; | *Calculi differentialis et integralis Institutio*, Vienne, 1768, in-4° ; | *De arithmeticis... resolutionibus*, ib., 1770, in-8° ; | *Descriptio provinciarum Moxitarum*, Bude, 1791, in-8° ; | et des *Dissertations* en allemand, sur la foudre, les paratonnerres, l'aurore boréale, etc., imprimées séparément et dans les journaux scientifiques de Vienne.

MALABRANCA (Latin), dominicain, neveu du pape Nicolas III, fut fait cardinal et évêque de Vellétri en 1278, puis légat de Bologne, fut chargé des affaires les plus délicates : il rétablit la paix dans Florence, qui était déchirée par les Guelfes et les Gibelins, et s'acquit l'estime et l'affection des peuples par son intégrité et ses talents. Il mourut en 1294. On lui attribue la prose "Dies iræ", que d'autres croient être de Humbert, 5e général des dominicains. — Il avait pour parent Hugolin MALABRANCA, qui de religieux augustin devint évêque de Rimini, puis patriarche de Constantinople vers 1290, et dont on a quelques ouvrages de théologie.

MALACHIE, le dernier des "douze petits prophètes" et de tous les prophètes de l'ancien Testament. Origène et Tertullien ont pris occasion de ce nom, qui signifie "Ange du Seigneur", pour avancer que ce prophète avait été effectivement un ange qui prenait une forme humaine pour prophétiser. Mais ce sentiment n'est pas suivi et ne doit pas l'être ; il sert seulement à prouver que les grands hommes ont quelquefois du goût pour l'extraordinaire. D'autres croient, avec les Juifs, que Malachie est le même qu'Esdras ; mais cette opinion manque de preuves :

presque tous les saints Pères et les meilleures interprètes sont d'un avis contraire. L'opinion commune est qu'il était de la tribu de Zabulon, né à Sopha. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que Malachie a prophétisé du temps de Néhémie, sous le règne d'Artaxercès-Longuemain, dans le temps où il y avait parmi les prêtres et le peuple de Juda de grands désordres, contre lesquels le prophète s'élève, c'est-à-dire vers 408 jusqu'à 412 avant Jésus-Christ. Les prophéties qui nous restent de lui sont en hébreu, et contiennent trois chapitres. Il prédit l'abolition des sacrifices judaïques, l'institution d'un nouveau sacrifice qui serait offert dans tout l'univers. Il instruisit les prêtres de la pureté qu'ils doivent apporter dans leurs offrandes, et prédit le jugement dernier et la venue d'Elie.

MALACHIE (Saint), né à Armarch en Irlande, l'an 1094, fut successivement abbé de Benchor, évêque de Connor, et enfin archevêque d'Armarch en 1127. Il se démit de son archevêché en 1135, après avoir donné une nouvelle face à son diocèce par son zèle et ses exemples. Il mourut à Clairvaux, entre les bras de saint Bernard, son ami, en 1148. On lui attribue des *Prophéties* sur tous les papes, depuis Célestin II jusqu'à la fin du monde; mais cet ouvrage a été fabriqué, dit-on, dans le conclave de 1590, par les partisans du cardinal Simoncelli, qui eurent soin de bien caractériser celui qu'ils voulaient élever au souverain pontificat. Saint Bernard, qui a écrit la "Vie de saint Malachie", et qui a rapporté ses moindres prédictions, ne fait aucune mention de celles-ci. Aucun auteur n'en a parlé avant le commencement du XVIIe siècle. Ce silence de 400 ans est une forte preuve de supposition. On peut voir le père Menestrier, dans son *Traité sur les prophéties attribuées à saint Malachie*. Ceux qui se sont mêlés d'expliquer les symboles prophétiques, trouvent toujours quelque allusion, forcée ou vraisemblable, dans les pays des papes, leurs noms, leurs armes, leur naissance, leurs talents, le titre de leur cardinalat, les dignités qu'ils ont possédées, etc., etc. Par exemple, la prophétie qui regarde Urbain VIII était "Lilium et rosæ". Elle s'est accomplie à la lettre, disent les interprètes, car ce pape avait dans ses armoiries des abeilles qui sucent *les lis* et les roses. Il faut convenir néanmoins qu'il y a quelques-unes de ces dénominations qui s'accordent avec des circonstances rares et remarquables, comme celle de "Peregrinus apostolicus", qui, dans cette longue liste de succession, désigne Pie VI, et qui paraît bien véritable par le voyage de ce pape en Allemagne, entrepris pour les intérêts de l'Eglise et du siége apostolique. Jean Germano a publié "Vita, gesti e predizioni del padre san Malachia", Naples, 1670, 2 vol. in-4°.

MALAGRIDA (Gabriel), jésuite, né en 1689 à Mercajo, dans le Milanais, passa de bonne heure en Amérique, où il remplit pendant 29 ans les fonctions de missionnaire dans le Maragon et le Brésil. Il y aurait probablement terminé ses jours, si la reine de Portugal, Marie-Anne d'Autriche, ne l'eût appelé à Lisbonne pour lui donner sa confiance dans les

affaires qui regardaient la religion. Don Juan V n'eut pas moins de considération pour ce religieux, qu'il regardait comme un homme de Dieu. En 1750, lorsqu'il revint pour la seconde fois, le roi Joseph alla le recevoir en personne; tant était grande la vénération qu'il avait pour ce jésuite. Dans le temps du tremblement de terre, en 1755, il s'éleva avec beaucoup de liberté contre les désordres de la capitale, et publia : *Judicium de vera causa terræmotus quem passa est Ulissipo die 1 nov. 1755.* Ce zèle déplut à certaines personnes, et ceux qui étaient persuadés que les événemens naturels ne tenaient en rien aux dispositions de la Providence, le regardèrent comme un homme égaré : tandis que la plupart ne voyaient dans ses prédications que les notions toutes simples du christianisme. Un ancien père de l'Eglise (saint Ephrem) avait fait sur le même sujet une touchante homélie, où l'on trouve toutes les raisons que Malagrida développait dans son ouvrage, conforme d'ailleurs aux sentiments de l'Eglise, qui, dans l'oraison *Contra terræ motus*, s'exprime de la sorte : " Terram quam vidimus nostris iniquitatibus trementem; superno munere firma, ut mortalium corda cognoscant, et te indignante talia flagella prodire, et te miserante cessare" (1). Le 11 janvier 1759, il fut arrêté comme complice du duc d'Aveiro (*voy.* ce nom); et le 12 déclaré coupable de lèse-majesté. [Aveiro avait conspiré contre le roi Joseph, qui manqua d'être atteint d'un coup de feu, tandis qu'il se promenait dans sa voiture; et l'on se plut à impliquer Malagrida dans cette conjuration. Après trois ans de prison, on le tira de son cachot, et, sans dire un mot du crime qu'on lui avait attribué, on le livra à l'inquisition comme faux prophète et faux dévot. L'inquisiteur général, D. Jean de Bragance, frère du roi, avec tous les assesseurs du tribunal, refusèrent de le trouver coupable. On créa un nouveau tribunal, présidé par Paul Carvalho, frère du ministre, et on instruisit le jugement du prisonnier sur deux ouvrages qu'on prétend qu'il a composés dans sa prison : la *Vie de sainte Anne* et l'*Histoire de l'Antéchrist*, ouvrages qui, s'ils étaient réels, ne prouveraient qu'un simple délire dans ce vieillard, affaibli par les horreurs d'une prison de trois ans. Mais il paraît certain que les prétendus fragments qui ont été cités dans le procès de Malagrida, sont de la composition du fameux P. Norbert, qui écrivait alors à la solde de Carvalho, sous le nom de l'abbé Platel. C'est au moins ce qu'avance un auteur dont la saine critique égale l'élégance du style. Nous le laisserons parler un moment : " Duo illa opuscula quæ nullus mortalium adhuc vidit, aut videbit unquam, alterum inscriptum a Malagrida *Vita sanctæ Annæ*, alterum *Historia imperii Antichristi*, a Malagrida, ut fingunt in carcere conscripta merum fuisse boni Platelii commentum, multi non sine argumentis arbitrantur. Quid enim? Abhorrebatne iste Platelius a moribus illius Norberti, qui supposititiam

(1) On peut voir sur ce sujet la *Dissertation sur les tremblements de terre, les épidémies, les orages, les inondations, etc.,* qui se trouve à la fin des *Observations sur les systèmes*, Liége, 788, avec l'épigraphe : *Non hæc sine numine Divûm eveniunt.* Il y a des points de vue particulièrement relatifs aux désastres de Lisbonne.

juli [illegible] episcopi approbationem, nimirum episcopi manum mentitus, famosæ orationi funebri apposuit? qui, teste P. Thoma de Poitiers, alia multa in hoc ipso genere fucultavit? Adde, quod absurdissimæ delirationes, perridiculæ ineptiæ, fatuitas et stultitia, quibus redundant illa fragmenta, quæ ex commemoratis Malagridæ suppositiis opusculis excerpta esse dicuntur, sane olent cerebrum hominis aut mente capti, aut super quam dici possit, stolidi, bardi atque inscitii. Nego igitur ea Malagridæ fuisse: nam cujus Malagridæ ea fuisse dicamus? Malagridæne mente capti? at reclamant domini quæsitores, qui eum capitis damnarunt, et, quam maxima possunt contentione, nobis persuadere conantur, Malagridam mentis compotem ea scripsisse; qua quidem tanta, tamque diligenti asseveratione existimationi suæ consulere voluerunt, ne scilicet quisquam suspicari posset, hominem amentem ob ea quæ in amentia ipsa scripsisset, ultimo supplicio ab æquissimis judicibus affectum fuisse. An Malagridæ sana mente utentis? at quis sibi persuadeat tam inepte, tamque stolide scribere potuisse jesuitam, qualis erat Malagrida, non mediocriter litteratum, et non modo in severioribus disciplinis satis eruditum, verum etiam in amœnioribus probe versatum, ut argumento sunt multa, quæ diversis temporibus scripsit quorum nonnulla, cum in carcerem abreptus fuit, intercepta fuerunt, in quibus reperta est tragœdia inscripta : *Aman*, opus ingenio elaboratum, perpolitum et in suo genere perfectum? Cum igitur opera illa neque Malagridæ sanæ mentis compositi adscribi possint, *restat*, ut insigni scriptori *nostro* Platelio tribuantur; *præsertim* quia neque hominis ingenium, neque confingendi quod libet, comminiscendique inveterata consuetudo multum videtur ab hac scribendi ratione discrepare. » Quoi qu'il en soit, Malagrida, d'après la teneur de ces deux écrits, fut jugé hérétique, et livré au bras séculier, qui le condamna à être brûlé vif; ce qui fut exécuté le 21 septembre 1761. « L'excès du ridicule, dit Voltaire, et de l'absurdité fut joint à l'excès d'horreur. Malagrida ne fut mis en jugement que comme un prophète, et ne fut brûlé que pour avoir été fou, et non pas pour avoir été parricide. » *Siècle de Louis XV*, chap. 33. L'auteur du *Testament politique* du maréchal de Belle-Isle, imprimé en 1762, p. 95, s'exprime de la sorte sur cet événement. « Je ne parle point ici d'une société de religieux que le ministère de Lisbonne a voulu associer à ce régicide; mais j'ose dire qu'il est aussi facile de prouver que les jésuites n'ont point trempé dans cette conjuration, que de démontrer les ressorts de l'accusation.... J'ai d'excellents *Memoires* qui éclaircissent cette affaire..... Malheur aux rois qui, dans des cas aussi graves, négligent de voir tout par eux-mêmes. » Le philosophe Maupertuis, dans une réponse à une lettre de M. de la Condamine (datée de Mantoue le 27 mars 1759), où celui-ci avait fait l'apologie des jésuites, relativement à cette affaire, dit : « Je vous remercie de la relation que vous m'avez envoyée de la conjuration de Portugal. Pour ce

qui concerne les jésuites ; je pense en tout comme vous pensez vous-mêmes. Il faut qu'ils soient bien innocents, s'ils peuvent échapper au supplice ; mais je ne saurais les croire coupables, quand même j'apprendrais qu'on les a fait brûler vifs. » La reine ayant déclaré innocentes toutes les personnes impliquées dans la prétendue conspiration, par un décret solennel du 7 avril 1781, il ne doit pas rester plus de doute à l'égard du P. Malagrida qu'à l'égard des autres. *Voy.* AVEIRO, MICHEL DELL' ANNUNCIATA, POMBAL, TAVORA.

MALAPERT (Charles), poète et mathématicien, né à Mons en Hainaut en 1581, se fit jésuite, enseigna la philosophie à Pont-à-Mousson, alla en Pologne, où il fut professeur de mathématiques, et eut ensuite le même emploi à Douai. Philippe IV le demanda pour enseigner cette science à Madrid, dans l'université qu'il venait d'y fonder ; mais Malapert mourut en chemin à Victoria en Catalogne, le 5 novembre 1630. Il nous a laissé des *Poésies*, imprimées à Anvers en 1634. Sa latinité est pure, sa diction nette, ses images vives et toujours variées : il n'a nullement donné dans les jeux de mots et les mauvaises pointes, si communes de son temps. Plusieurs ouvrages concernant les mathématiques, imprimés à Douai, 1620-1633.

* MALARTIC (Anne-Joseph-Hippolyte comte DE), d'une ancienne famille de l'Armagnac, né à Montauban le 5 juillet 1730, mort à l'Ile-de-France le 28 juillet 1800, était entré au service en 1745. En 1760 la croix de Saint-Louis fut la récompense de sa valeur, et en 1769 il fut nommé colonel du régiment de Vermandois, puis commandant en chef de la Guadeloupe. De retour dans sa patrie, il fut fait maréchal-de-camp et servit en France jusqu'en 1792, époque où Louis XVI le nomma gouverneur des établissements français à l'est du Cap de Bonne-Espérance, avec le titre de lieutenant-général. On sait combien les circonstances durent rendre sa position difficile. Cependant il sut maintenir le bon ordre ou même le rétablir. Par ses soins les îles de France et de Bourbon furent sauvées des horreurs de la révolution, en même temps qu'il sut constamment les tenir à l'abri contre les attaques de l'Anglais. Cependant l'état même d'indépendance où Malartic s'était placé, fut considéré par le directoire comme une révolte, et au mois de juillet 1796, Baco et Burnel furent envoyés, avec le titre de commissaires, pour destituer le gouverneur et faire proclamer les lois révolutionnaires ; mais, à peine arrivés, ils n'eurent que le temps de se rembarquer pour échapper au ressentiment du peuple de la colonie. C'est ainsi que Malartic mérita, sous plus d'un rapport, l'inscription flatteuse que les habitants de l'Ile de France mirent sur son tombeau, dans le Champ-de-Mars, "au sauveur de la colonie".

MALARTIC (Amable-Pierre-Hippolyte-Joseph, comte DE), né le 22 août 1764 à Montauban, commença à servir en 1780, dans le régiment de Vermandois. Son père, qui était premier président au conseil souverain de Perpignan, voulant lui faire suivre la carrière de la magistrature, le jeune de Malartic se fit nommer conseiller à la même cour en 1783. En 1790, il

émigra en Espagne, entra dans la légion royale des Pyrénées, commandée par le marquis de Saint-Simon, et fit dans la cavalerie de cette légion les campagnes de 1793, 1794 et 1795. Élevé au grade de capitaine, il commanda le dépôt du régiment de Bourbon. Rentré en France en 1801, il devint maire de sa commune et membre du conseil général du département de la Seine-Inférieure. En 1824, il fut nommé député de l'arrondissement de Dieppe; on le réélut en 1827. Ses travaux à la chambre hâtèrent sa mort, arrivée dans son château de Totes, le 19 août 1828.

MALATESTA (Sigismond), seigneur de Rimini, fameux capitaine du XVe siècle, réunit dans sa personne un mélange singulier de bonnes et de mauvaises qualités. Philosophe, historien, et homme de guerre très expérimenté, il était ambitieux, impie, sans foi et sans humanité. Malgré l'excommunication lancée contre lui, par le pape Pie II, pour son impiété, il se rendit très redoutable dans les guerres qu'il eut avec ses voisins. Étant entré au service des Vénitiens, il prit sur les Turcs Misitra, qui est près de l'ancienne Sparte, et plusieurs autres places de la Morée. A son retour, il tourna ses armes contre le pontife qui l'avait anathématisé; mais ce fut sans succès, et il mourut en 1467, âgé de 51 ans. Il laissa des enfants qui l'imitèrent dans sa bravoure, mais non pas dans ses vices et son irréligion. [Malatesta était fils de Pandolphe, puissant seigneur d'Italie, où il possédait plusieurs villes dans la Romagne et l'Urbinat: il les partagea entre ses trois fils naturels, dont Sigismond fut le plus marquant par sa bravoure.]

MALAVAL (François), né à Marseille le 27 décembre 1627, perdit la vue dès l'âge de 9 mois. Cet accident n'empêcha pas qu'il n'apprît le latin, et qu'il ne se rendît habile par les lectures qu'on lui faisait; il s'attacha surtout aux auteurs mystiques, et ne sut pas assez distinguer ceux qui méritaient sa confiance d'avec ceux dont il devait se défier. La perte de la vue lui facilitait le recueillement qu'exigent les écrivains remplis des idées du quiétiste Molinos. Il les publia en France, mais avec quelques adoucissements dans sa *Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation*: livre qui fut censuré à Rome dans le temps de l'affaire du quiétisme. L'auteur n'avait erré que par surprise; il se rétracta, et se déclara ouvertement contre les erreurs de Molinos. Cette docilité peut faire croire que, comme d'autres mystiques de bonne foi, mais peu accoutumés au langage d'une théologie exacte, il s'était moins égaré quant au fond des choses, que quant aux expressions. Elles sont difficilement justes dans des matières qui embrassent les voies intérieures et quelquefois extraordinaires par où Dieu conduit les âmes, et dont le secret n'est pas susceptible d'une explication générale et précise. (*Voy.* RUSBROCH, TAULÈRE, FÉNELON, JEAN DE LA CROIX, etc.) La piété de Malaval lui mérita un commerce de lettres avec plusieurs personnes distinguées, entre autres avec le cardinal Bona, qui lui obtint une dispense pour recevoir la cléricature, quoique aveugle. Ce pieux ecclésiastique mourut à Marseille en 1719, à

92 ans. On a de lui : | des *Poésies spirituelles*, réimprimées à Amsterdam en 1714, in-8°, sous le titre de Cologne. Elles font plus de plaisir aux personnes pieuses qu'aux gens de goût ; | des *Vies des Saints*. [On y trouve entre autres celle de saint Philippe Beniti ou Benizzi, cinquième général des servites ; | *Discours contre la superstition populaire des jours heureux et malheureux*, inséré dans le *Mercure* du mois de juin 1688] ; | plusieurs ouvrages manuscrits, dont on trouvera la liste dans le "Dictionnaire de Moréri", édition de 1759.

MALAVAL (Jean), chirurgien, né à Pezan, diocèse de Nîmes, en 1669, mort en 1758, âgé de 89 ans, vint de bonne heure à Paris. Il contracta une liaison étroite avec Hecquet, qui lui fit abjurer la religion protestante, dans laquelle il était né. Malaval s'adonna particulièrement à ce qu'on appelle la "*petite chirurgie*", à la saignée, à l'application des cautères, des ventouses, etc., et il excella dans cette partie. Les "Mémoires" de l'Académie royale de chirurgie renferment plusieurs observations de cet habile homme.

MALCHUS, serviteur du grand-prêtre Caïphe, qui, s'étant trouvé dans le jardin des Oliviers avec ceux qui étaient envoyés pour arrêter Jésus, eut l'oreille coupée d'un coup d'épée par saint Pierre ; mais Jésus l'ayant touchée, la guérit.

MALCHUS, célèbre solitaire du IVe siècle, natif du territoire de Nisibe, se retira dans une communauté de moines qui habitaient le désert de Chalcide en Syrie : il la quitta sous prétexte d'aller consoler sa mère devenue veuve ; mais il fut pris par les Sarrasins, qui enfin voulurent le forcer d'épouser une captive. Après des aventures singulières, il fut rendu à son monastère. Saint Jérôme a écrit son histoire avec autant d'élégance que d'énergie ; c'est un des plus beaux morceaux des écrits de ce saint docteur. La Fontaine a mis la "Vie de saint Malchus" en vers français ; ce poème était estimé de Rousseau le lyrique.

MALCOLM Ier, roi d'Ecosse, fils de Donald III, successeur de son cousin Constantin III, qui avait abdiqué, et qui mourut en 943, fut assassiné à Ulme, dans le comté de Murray (958), et eut pour successeur Indulf, fils de Constantin III, qui mourut en 967, en combattant contre les Danois, et laissa la couronne à Duff, fils de Malcolm, et le Cumberland à Culen, son propre fils.

MALCOLM II, fils de Kenneth III, ne succéda pas immédiatement à son père, malgré le vœu des Etats. Constantin IV, fils de Culen, et Grime, petit-fils de Duff, occupèrent le trône avant lui ; mais enfin il y monta en 993, fit déclarer la couronne héréditaire, divisa le royaume en baronies, et régna 30 ans : il eut deux filles : Béatrix, mère de Duncan Ier ou Donald VII, qui succéda à son grand-père, et Doada, mère de Macbeth.

MALCOLM IV, petit-fils de David, roi d'Ecosse, monta sur le trône l'an 1153, et mourut l'an 1165. Ce prince aima la paix, fonda des églises et des monastères, et se rendit recommandable par sa pureté, sa douceur et sa piété. Il mourut en 1165, à

l'âge de 25 ans. On trouve le détail de ses vertus dans l'*Histoire d'Angleterre*, par Guillaume de Newbridge ou Litle, liv. 1, c. 25; liv. 2, c. 18.

* **MALCOLM** (Sir John), né à la ferme de Burnfort, près Langholm, le 2 mai 1769, était à peine âgé de 14 ans lorsqu'il passa en 1782, en qualité de cadet, dans l'Inde, où il se distingua au siége de Seringapatam en 1792, et plus tard à la prise du cap de Bonne-Espérance. Ses talens, ses éminens services l'élevèrent successivement jusqu'au grade de colonel et aux fonctions d'agent principal du gouverneur général, qu'il occupait en 1806. A l'arrivée de lord Mento dans l'Inde, il fut envoyé en 1808 en mission à la cour de Perse pour balancer l'influence croissante de Bonaparte dans ce pays. Plus tard, il prit une part active à la guerre contre les Marattes et les Pindarées; les services qu'il rendit alors lui valurent le grade de major-général. En 1827, il était gouverneur de Bombay. De retour en Angleterre, en 1831, il fut élu membre du parlement, et prit une part active aux discussions sur la réforme. Il s'était retiré à Windsor, où il s'occupait à composer son excellent ouvrage *sur le gouvernement de l'Inde*, publié depuis sa mort, lorsqu'il succomba le 31 mai 1833. Cet officier distingué avait publié plusieurs ouvrages importants, tels sont : | *Essai sur les Sikhs*, nation singulière du Punjab; | *Histoire de la Perse*, depuis la période la plus reculée jusqu'au temps présent; | *Essais sur la Perse*; | *Mémoire sur l'Inde centrale*, etc.

MALDONADO (Diégo de Coria), carme espagnol du XVIᵉ siècle, connu par deux ouvrages singuliers, à cause des prétentions ridicules qu'il y a fait valoir. L'un est un *Traité du tiers ordre des carmes*, en espagnol. Il y assure que les frères qui le composent descendent immédiatement du prophète Elie : il compte parmi les grands hommes qui en font profession, le prophète Abdias; et parmi les femmes illustres, la bisaïeule du Sauveur du monde, qu'il appelle sainte Emérintienne. L'autre ouvrage que ce bon Père a composé est une *Chronique de l'ordre des Carmes*, in-fol., Cordoue, 1598, en espagnol. Il y avance des propositions fort singulières.

MALDONAT (Jean), célèbre jésuite, né à Casas de la Reina dans l'Estramadure, en 1534, fit ses études à Salamanque. Il s'y distingua, et enseigna le grec, la philosophie et la théologie avec un succès peu commun. Il entra chez les jésuites à Rome en 1562, et vint à Paris l'année suivante pour y professer la philosophie et la théologie. Maldonat y eut un nombre si prodigieux d'écoliers, que son auditoire était rempli trois heures avant qu'il commençât sa leçon; et la salle étant trop petite, il était souvent obligé de la donner dans la cour du collége. Il enseigna ensuite à Poitiers. Le cardinal de Lorraine voulant accréditer un établissement qu'il avait à cœur, l'attira dans l'université qu'il avait fondée à Pont-à-Mousson. [Le duc de Montpensier le décida à passer par Sedan, où il entra en conférence avec vingt-trois ministres protestants, qu'il confondit, et en convertit deux

des plus distingués.] De retour à Paris, il continua d'enseigner avec réputation; mais on lui suscita des affaires qui troublèrent son repos. Il fut accusé d'avoir fait faire au président Montbrun un legs universel en faveur de sa société, et d'enseigner des erreurs sur l'immaculée Conception. Maldonat fut mis à couvert de la première affaire par un arrêt du parlement de Paris; et de la seconde par une sentence de Pierre de Gondi, évêque de la même ville, l'an 1575. La Sorbonne lui avait fait cette querelle, parce qu'il avait dit que l'immaculée Conception n'était pas une doctrine certaine et incontestable. Sa justification rendit l'envie encore plus ardente à le persécuter; le savant jésuite se déroba à ses poursuites en se retirant à Bourges. Il y demeura environ 18 mois, au bout desquels le pape Grégoire XIII l'appela à Rome, pour y travailler à l'édition de la "*Bible grecque*" des Septante. Maldonat y mourut quelque temps après, en 1583, à 50 ans. Ce jésuite était un des plus savants théologiens de sa société, et un des plus beaux génies de son siècle. Il savait le grec et l'hébreu; il s'était rendu habile dans la littérature sacrée et profane. Il avait bien lu les Pères et les théologiens; et c'est sans fondement que Richard Simon avance « qu'il n'avait pas lu dans la source ce grand nombre d'écrivains qu'il cite, et qu'il a profité du travail de ceux qui l'avaient précédé, etc. » Le même critique rend d'ailleurs justice à Maldonat, en parlant de la traduction de la Bible. « On voit bien, dit-il, que ce jésuite a travaillé avec beaucoup d'application à cet excellent ouvrage. Il ne laisse passer aucune difficulté, qu'il ne l'examine à fond. Lorsqu'il se présente plusieurs sens littéraux d'un même passage, il a coutume de choisir le meilleur, sans avoir trop égard à l'autorité des anciens commentateurs, ni même au plus grand nombre, ne considérant que la vérité en elle-mê» me. » Son style est clair, vif et aisé. Beaucoup de facilité à s'énoncer, beaucoup de vivacité, de présence d'esprit et de souplesse, le rendaient très redoutable dans la dispute. Maldonat n'était point servilement attaché aux opinions des théologiens scolastiques; il pensait par lui-même, et avait des sentiments assez libres, et quelquefois singuliers, mais toujours orthodoxes. On a de lui: | d'excellents *Commentaires* sur les Evangiles, dont les meilleures éditions sont celles de Pont-à-Mousson, in-fol., 1595, et les suivantes jusqu'en 1617; car celles qui ont été faites depuis, sont altérées. Les savants font beaucoup de cas des siennes. | Des *Commentaires* sur Jérémie, Baruth, Ezéchiel et Daniel, imprimés en 1609, in-4°; | un *Traité des Sacrements*, avec d'autres *Opuscules*, imprimés à Lyon en 1614, in-4°; | un *Traité de la grâce*, un *du péché originel*, un *des rites de l'Eglise*; | des *Scolies* sur les Psaumes, les Proverbes, les Cantiques, l'Ecclésiaste et Isaïe; | et plusieurs *Pièces* publiées à Paris en 1677, in-fol. Ce volume est orné d'une préface consacrée à son éloge. Un *Traité des anges et des démons*, Paris, 1617. Cet ouvrage curieux et rare n'a été imprimé qu'en français, et a été traduit sur le latin, qui n'a jamais

vu le jour, par François Arnault, seigneur de Laborie. | *Summula casuum conscientiæ*, dont la morale a paru un peu relâchée; | *Tractatus de cæremoniis*, qui a été imprimé pour la première fois à Rome, en 1781, in-4°, par les soins de François-Antoine Zaccaria, dans la "Bibliotheca ritualis." — Il ne faut pas le confondre avec Jean MALDONAT, prêtre de Burgos, vers 1550, qui a dressé les leçons du *Bréviaire romain*.

MALEBRANCHE, ou MALBRANCQ (Jacques), savant jésuite, né à Saint-Omer en 1580, mort en 1653 à Tournai, a traduit en latin plusieurs livres de piété, et a donné une Histoire estimée *De Morinis et Morinorum rebus*, 1629, 1647 et 1654, en 3 tom. in-4°. Elle commence à l'an 309 avant J.-C., et finit à l'an 1313. Il a continué cette histoire jusqu'à l'an 1553, que Térouane, capitale de ces peuples, fut détruite par Charles-Quint : événement exprimé par ce chronographe : DELETI MORINI. On conservait ce manuscrit à Tournay, au noviciat des jésuites; on ignore ce qu'il est devenu depuis la destruction de la société.

MALEBRANCHE (Nicolas), né à Paris en 1638, d'un secrétaire du roi, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1660. Il s'adonna d'abord, par le conseil de l'un de ses confrères, qui ne connaissait pas la trempe de son esprit, à un genre d'étude pour lequel il n'était pas né. Il abandonna les commentaires sur l'Écriture sainte et les discussions théologiques, qui avaient servi à fortifier ses bons principes, pour se livrer tout entier aux méditations philosophiques. Le "Traité de l'homme" de Descartes, qu'il eut occasion de voir, fut pour lui un trait de lumière. Il lut ce livre avec transport, connut dès lors son talent, et sut, en peu d'années, autant que Descartes. Ses progrès furent si rapides, qu'au bout de dix ans il avait composé le livre de la *Recherche de la vérité*. Ce livre parut en 1674. Il est peu d'ouvrages où l'on sente plus les derniers efforts de l'esprit humain. Personne ne possédait, à un plus haut degré que lui, l'art si rare de mettre des idées abstraites dans leur jour, de les lier ensemble, et de les fortifier par cette liaison. Sa diction, pure et châtiée, a toute la dignité que les matières demandent, et toute la grâce qu'elles peuvent souffrir. Son imagination, forte et brillante, y dévoile les erreurs des sens, et de cette imagination qu'il décriait sans cesse, quoique la sienne fût fort noble et fort vive. La *Recherche de la vérité* eut trop de succès pour n'être pas critiquée. On attaqua surtout l'opinion "qu'on voit tout en Dieu"; opinion chimérique peut-être, mais admirablement exposée. L'illustre philosophe compare l'Être suprême à un miroir qui représente tous les objets, et dans lequel nous regardons continuellement. Dans ce système, nos idées découlent du sein de Dieu même, mais elles se dénaturent et se corrompent dans des intelligences souillées par les erreurs et les crimes. Ces opinions déplurent à Arnauld. Le *Traité de la nature et de la grâce*, publié en 1680, ne contribua pas beaucoup à les lui faire goûter. Ce traité, dans lequel l'auteur propose sur la grâce un système différent de ce-

lui du célèbre docteur, fut l'origine d'une guerre. (*Voy.* ARNAULD.) La mort de cet athlète redoutable, arrivée en 1694, la termina. Tandis que le P. Malebranche essuyait des contradictions dans son pays, sa philosophie pénétrait à la Chine. Un missionnaire jésuite écrivit à ceux de France, qu'ils n'envoyassent à la Chine que des gens qui sussent les mathématiques et les ouvrages du P. Malebranche. L'académie des sciences sut aussi lui rendre justice; elle lui ouvrit ses portes en 1699. L'illustre oratorien reçut d'autres témoignages d'estime. Jacques II, roi d'Angleterre, lui fit une visite. Il ne venait presque point d'étrangers à Paris qui ne lui rendissent le même hommage. Des princes allemands firent, dit-on, le voyage de Paris pour le voir. Les qualités personnelles du P. Malebranche aidaient à faire goûter sa philosophie. Cet homme d'un si grand génie était, dans la vie ordinaire, modeste, simple, enjoué, complaisant. Ses récréations étaient des divertissements d'enfant. Cette simplicité, qui relève dans les grands hommes tout ce qu'ils ont de rare, était parfaite en lui. Dans la conversation il avait autant de soin de se dépouiller de la supériorité qui lui appartenait, que les petits esprits en ont de prendre celle qui ne leur appartient pas. Quoique d'une santé toujours très-faible, il parvint à une longue vie, parce qu'il sut se la conserver par le régime. Son corps était devenu transparent à cause de sa maigreur; on voyait pour ainsi dire, avec une bougie, à travers ce squelette. Sa vieillesse fut une longue mort, dont le dernier instant arriva le 15 octobre 1715, à l'âge de 78 ans. Le P. Malebranche, plus occupé d'éclairer son esprit que de charger sa mémoire, retrancha de bonne heure de ses lectures celles qui n'étaient que de pure érudition. Un insecte le touchait plus que toute l'histoire grecque et romaine. Il méprisait aussi, et peut-être avec plus de raison, cette espèce de philosophie qui ne consiste qu'à apprendre les sentiments des différents philosophes. On peut savoir l'histoire des pensées des hommes, sans savoir penser; et ces pensées contradictoires, inconsistantes, sans sanction et sans garantie, n'apprennent rien qu'il ne soit utile d'oublier; mais les événements, les faits historiques sont des leçons qui éclairent l'esprit, dirigent la conduite, ouvrent en quelque sorte l'abîme du cœur humain aux yeux du philosophe, et exaltent son ame par le grand spectacle des malheurs et de la chute de toutes les nations. Le P. Malebranche eut de son temps des disciples qui étaient tout à la fois ses amis; car on ne pouvait être l'un sans l'autre. Il y eut des malebranchistes; mais il y en a beaucoup moins aujourd'hui qu'autrefois. On ne sera pas surpris de cette diminution, en observant, comme l'a dit un critique judicieux, qu'un système ne peut avoir beaucoup de sectateurs, quand pour le goûter il faut ne pas être seulement homme de bien, mais pieux. Le P. Malebranche est plus lu à présent comme écrivain que comme philosophe. Ses systèmes sont presque généralement regardés comme des illusions sublimes. Son principal mérite, du moins celui qui le soutiendra le plus

long-temps, n'est pas d'avoir eu des idées neuves, mais de les avoir exposées d'une manière brillante, et, pour ainsi dire, avec tout le feu d'un poëte, quoique l'auteur n'aimât pas les vers. Il riait de bon cœur de la contrainte que les poëtes s'imposent : contrainte qui est plus souvent une occasion de fautes que de beauté. Je n'ai fait que deux vers en ma vie, disait-il quelquefois ; les voici :

Il fait, en ce beau jour, le plus beau temps du monde,
Pour aller à cheval sur la terre et sur l'onde.

Mais, lui disait-on, on ne va point à cheval sur l'onde. — J'en conviens, répondit-il; mais passez-le moi en faveur de la rime ; vous en passez bien d'autres tous les jours à de meilleurs poëtes que moi. On a contesté la vérité de cette anecdote, mais elle est aussi vraie, dit l'abbé Trublet, que finement plaisante. Les principaux fruits de sa plume, non moins vive et noble que brillante et lumineuse, sont | la *Recherche de la vérité*, dont la meilleure édition est celle de 1712, in-4°, et même année, 4 vol. in-12; | *Conversations chrétiennes*, 1677, in-12. L'auteur y expose la manière dont il accordait la religion avec son système de philosophie. Le dialogue, dit Fontenelle, y est bien entendu, et les caractères finement observés; mais l'ouvrage parut si obscur aux censeurs, que la plupart refusèrent leur approbation. Mézerai l'approuva enfin comme un livre de géométrie. | *Traité de la nature et de la grâce*, 1684, in-12, avec plusieurs *Lettres* et autres écrits pour le défendre contre Arnauld, 4 vol. in-12. Le P. Malebranche y soupçonne de mauvaise foi son adversaire ; mais il est peut-être plus naturel de croire que l'ardeur du théologien fit tort à ses lumières, et l'empêcha de comprendre le philosophe. Arnauld avait cru voir dans l'*étendue intelligible* de Malebranche, une étendue réelle, et par conséquent matérielle suivant Descartes, et en tirait des conséquences qui étaient bien loin des principes de l'auteur. Un des grands sujets de leur dispute fut cette proposition métaphysique et exactement vraie : "Le plaisir rend heureux". Arnauld ne l'entendit pas, et prétendit y trouver cette proposition morale et fausse : "Les plaisirs rendent heureux", confondant "gaudium" avec "voluptates", ce qui paraissait impardonnable à un vieux théologien, qui sans doute avait lu dans les Epîtres de saint Paul : "Superabundo gaudio in omni tribulatione nostra". Arnauld connaissait d'ailleurs la vertu et la religieuse philosophie de Malebranche, et ne devait pas aisément s'imaginer de trouver dans ses écrits le système d'Epicure. | *Méditations chrétiennes et métaphysiques*, 1683, in-12. C'est un dialogue entre le Verbe et lui, et le style a une noblesse digne d'un tel interlocuteur. L'auteur a su y répandre un certain sombre auguste et majestueux, propre à tenir les sens et l'imagination dans le silence, et la raison dans l'attention et le respect. | *Entretiens sur la métaphysique et la religion*, 2 vol. in-12, 1688. Il n'y a rien dans ce livre qu'il n'eût déjà dit en partie dans ses autres ouvrages; mais il présente les mêmes vérités sous un nouveau jour. Le vrai a besoin de prendre diverses formes, suivant la diffé-

rence des esprits. | *Traité de l'amour de Dieu*, 1697, in-12. Cet ouvrage renferme tout ce que l'auteur pouvait dire d'instructif sur ce sujet; mais il ne produira jamais ces mouvements tendres et affectueux qu'on éprouve en lisant d'autres traités sur la même matière. | *Entretiens entre un chrétien et un philosophe chinois sur la nature de Dieu*, 1708, in-12; | une *Refutation* du livre de Boursier, intitulé : "Action de Dieu sur les créatures", in-12. Dans ce livre, Boursier avait détruit la liberté de l'homme, Malebranche la rétablit; quoiqu'il y ait peu d'hommes qui, dans leurs ouvrages, aient plus employé que lui l'action de Dieu. Il la fait entrer dans toutes les parties de sa philosophie. Ses adversaires le lui ont reproché plus d'une fois, et c'est la vraie cause peut-être pourquoi dans le temps actuel sa philosophie est si peu goûtée ; Mais ceux, dit un critique impartial, qui regardent l'action immédiate du Créateur comme un agent qui intervient dans un grand nombre de choses, surtout de celles que l'ombre du mystère couvre depuis cinq mille ans aux yeux et aux spéculations des plus habiles physiciens et des plus profonds métaphysiciens, n'en ont pas une opinion défavorable; plusieurs même sont persuadés qu'on y trouve des solutions et des explications qu'on chercherait en vain ailleurs : on ne peut nier qu'elles n'aient un rapport sensible avec la doctrine du grand homme qui a dit : "Non longe est ab unoquoque nostrum; in ipso enim vivimus, et movemur, et sumus". | *Traité de l'âme*, in-12, imprimé en Hollande. Nous ne connaissons, selon lui, notre âme que par le sentiment intérieur, par conscience, et nous n'en avons point d'idée. Cela peut servir, dit-il, dans la "Recherche de la vérité", à accorder les différents sentiments de ceux qui disent qu'il n'y a rien qu'on connaisse mieux que l'ame, et de ceux qui assurent qu'il n'y a rien qu'ils connaissent moins. Quoi qu'il en soit de cet accord, il est incontestable que le sentiment intérieur du *moi* produit une connaissance plus intime, plus vive, plus évidente que toutes celles qui résultent des idées. | *Défense de l'auteur de la Recherche de la vérité, contre l'accusation de M. de la Ville*, Cologne, 1682, in-12. Ce "la Ville" est le P. "le Valois", jésuite, auteur des "Sentimens de Descartes", etc. Le P. Malebranche fait voir dans cette réponse intéressante, que s'il était permis à un particulier de rendre suspecte la foi des autres hommes, sur des conséquences bien ou mal tirées de leurs principes, il n'y aurait personne à l'abri des reproches d'hérésie. L'illustre oratorien a laissé plusieurs critiques sans réponse, entre autres celles des journalistes de Trévoux. Je ne veux pas me battre, disait-il, avec des gens qui font un livre tous les quinze jours. On a publié en 1769, à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, un ouvrage posthume du P. Malebranche, avec ce titre : "Traité de l'infini créé, avec l'explication de la possibilité de la transsubstantiation". Ce livre renferme une métaphysique singulière, et n'est pas de Malebranche. On l'a attribué à Faydit.

MALEGUZZI-VALERI (La comtesse Veronica), l'une des femmes

les plus savantes et les plus spirituelles de l'Italie, née à Reggio dans la Lombardie en 1630, d'une famille noble, se plaisait, dit-on, dès l'âge de 4 ans, à assister aux leçons que recevaient ses frères, et elle en profita si bien qu'au bout de quelque temps elle fut en état de corriger leurs devoirs. Étonnés de la rapidité de ses progrès, ses parens lui donnèrent des maîtres; elle étudia la littérature, l'histoire, les éléments de philosophie et de théologie. Malgré des études si sérieuses, elle se livrait aux arts d'agrément; elle excellait dans le dessin, la musique et la danse; elle savait le latin, le grec, le français et l'espagnol. Ses parents pensaient à l'établir, mais Veronica se décida pour l'état monastique, entra dans le couvent de Sainte-Claire de Reggio, et de là passa à celui de la Visitation de Modène, où elle mourut en 1690, âgée de 60 ans. On a d'elle : | l'*Innocenza riconosciuta*, drame en 3 actes et en prose, Bologne, 1660, in-4°; et elle a laissé en Mss. *la Sfortunata fortunata*, drame; *Quesiti sopra il demonio platonico* : et une traduction italienne du *Traité de l'usage des Passions*, par le P. Sénault. Tiraboschi a consacré à cette dame un article fort intéressant dans sa *Bibliothèque modenese*, tome III, page 128-37. On peut consulter aussi la *Bibliothèque volante* de Cinelli, tome XVII, page 244.

MALEPEYRE (Gabriel Vendanges de), né à Toulouse dans le XVIIe siècle, d'une famille noble et ancienne, voyagea en Italie, et acquit, par l'examen des chefs-d'œuvre et la fréquentation des artistes, des connaissances en peinture, sculpture et architecture. De retour à Toulouse, il obtint une charge de conseiller au présidial. Malepeyre, qui avait une singulière dévotion à la sainte Vierge, fit élever en son honneur une chapelle magnifique dans l'église des Grands-Carmes, et lui consacra toutes ses productions poétiques; il contribua beaucoup au rétablissement de l'académie des Jeux floraux (*v.* Loubère), fonda un prix consistant en un lis d'argent pour l'auteur du meilleur sonnet à la louange de la Vierge, et mourut doyen du présidial en 1702, laissant en Mss. un *Traité sur les Planètes et les Ephémérides*. Son *éloge* se trouve dans les *Mémoires de Trévoux*, février 1703, et dans l'*Histoire des Jeux floraux*, publiée par Poitevin Peitavi.

MALERMI, ou MALERBI (Nicolas), Vénitien, moine camaldule du XVe siècle, est auteur d'une traduction italienne de la Bible, imprimée pour la première fois à Venise, en 2 vol. in fol., 1471, sous le titre de *Biblia volgare istoriata*. Cette édition est rare; celles de 1477 et 1481 le sont beaucoup moins. C'est mal à propos que quelques bibliographes ont dit que cette traduction est la première qui ait été faite de la Bible en langue italienne. Elle est bien la première qui ait été imprimée; mais on en connaît de plus anciennes en manuscrit dans quelques bibliothèques d'Italie. On a encore de lui : *La Legenda di tutti i santi*, Venise, 1475, in-fol., rare.

* MALESHERBES (Chrétien-Guillaume LAMOIGNON DE), naquit à Paris, le 16 décembre 1721, d'une famille illustre dans la haute magistrature. Son père,

Guillaume de Lamoignon, était chancelier de France. Malesherbes exerça d'abord la place de substitut du procureur général, puis celle de conseiller au parlement de Paris, et enfin celle de premier président à la cour des aides, à laquelle il fut appelé en 1750. Pendant vingt-cinq ans, qu'il remplit cette dernière place, il s'opposa avec une énergie toujours nouvelle à la création des impôts excessifs, à l'avidité des financiers, à l'établissement des tribunaux d'exception pour fait de contrebande, et enfin à la perception d'une subvention générale. Le comte de Clermont, assisté du maréchal de Bercheny, était venu faire enregistrer l'édit avec tout l'appareil du pouvoir absolu, soutenu par la force militaire. Il s'opposa courageusement à l'émission des lettres de cachet, quelquefois trop fréquentes. «Personne, disait Malesherbes à Louis XV, personne ne peut se flatter d'être assez grand pour braver le ressentiment d'un ministre, mais personne n'est assez petit pour échapper à celui d'un commis.» La cour des aides ayant été supprimée en 1771, Malesherbes se retira dans sa terre, où toute sa conduite était celle d'un père de famille uniquement occupé du bien-être de ses enfants. A son avénement au trône (10 mai 1774), Louis XVI le nomma au ministère de Paris, dont les attributions répondaient en France à celles du ministère actuel de l'intérieur; il visita les prisons, dont il fit sortir une grande partie des détenus par ordre du gouvernement; mais cette mesure philanthropique infecta la société d'un grand nombre de mauvais sujets que leurs familles avaient fait enfermer pour n'en être point déshonorées, et qui, le cœur plein de ressentiment, furent prêts à tout oser pour se venger de la justice qu'on leur avait rendue. Il établit des filatures de coton et des métiers, pour donner aux autres prisonniers les moyens d'acquérir plus d'aisance par leur travail. Sur sa demande expresse et réitérée, le roi accorda une indemnité de 100,000 fr. et une pension de 8,000 livres à La Chalotais, procureur général au parlement de Rennes, si connu par sa haine contre les jésuites. Turgot, son ami particulier, ayant reçu en 1776 sa démission du contrôle général, Malesherbes voulut partager sa disgrâce, et demanda sa retraite. Rendu à l'indépendance qu'il préférait à tout, il résolut de voyager; et, sous le nom de M. Guillaume, il parcourut successivement la France, la Suisse et la Hollande, visitant les manufactures, les bibliothèques, les hôpitaux, et entrant dans les plus petits détails sur tout ce qui pouvait ajouter à la gloire de sa patrie et intéresser l'humanité. Il lui arriva dans ses voyages diverses aventures qui peignent toutes son bon cœur, sa franchise et sa bonhomie. Un jour qu'il s'était égaré, il aperçut un village et se rendit chez un curé pour lui demander l'hospitalité. Celui-ci ne put lui donner asile que dans sa grange; Malesherbes s'y coucha sur de la paille fraîche, et déclara que de sa vie il n'avait si bien dormi. Rendu le matin dans la ville prochaine, il écrivit au curé : « Lamoignon - Malesherbes prie M. le curé de recevoir ses vifs

remercîments, pour l'asile qu'il a eu la bonté de lui accorder. Il n'oubliera jamais ses vertus hospitalières. Pour lui en témoigner reconnaissance, il vient de demander pour lui, au ministre qui a la feuille des bénéfices, le premier canonicat vacant. » Le curé fut, en effet, nommé. En Hollande, il avait laissé quelques mots par écrit à un homme franc et brusque : «Quel diable de griffonage, lui dit celui-ci. — Vous trouvez donc mon écriture mauvaise? Eh bien! cela n'a pas empêché que dans mon pays je n'aie été le secrétaire d'un fort grand seigneur (il venait de quitter la place de sécrétaire d'état). — Parbleu! il fallait que ce fût une grande bête.» Malesherbes si bon, si simple, n'avait cependant point été sans reproche. Imbu de la philosophie du siècle, qu'il démentait si bien par ses mœurs et son caractère, il avait coopéré de tous ses moyens à en faire répandre les doctrines, en permettant l'impression d'une foule d'ouvrages pernicieux, qui ne tardèrent point à porter leurs fruits au commencement de la révolution; il en embrassa les doctrines, guidé, il est vrai, par des sentiments honorables, il crut voir le salut de l'état dans ce qui en fut la ruine; et l'enthousiasme de cette âme si noble, si pure, si sensible, se déploya pendant quelque temps, en raison du bien qu'il attendait du concours unanime de toutes les volontés pour une amélioration universelle, que secondaient les vœux de Louis XVI. Il est inutile de dire qu'en déchirant son cœur et en flétrissant ses espérances, les crimes qui ensanglantèrent la révolution lui en inspirèrent une horreur aussi profonde que légitime. Ceux qui, pendant les troubles civils de la France, vécurent dans l'intimité de M. Malesherbes, savent combien il gémit dans la suite sur la direction qu'il avait d'abord donnée à ses opinions, de quel œil il vit les passions déchaînées se livrer à mille excès, et combien il versa de larmes en silence sur les malheurs de sa patrie. C'est avec cette simplicité sublime, et croyant ne remplir que le plus ordinaire de ses devoirs, à l'instant où il plaçait sa tête sous la hache, qu'il voulait écarter de celle de l'infortuné Louis, qu'il écrivit au président de la convention, à l'instant où cette assemblée venait de décréter que le roi serait mis en jugement devant elle, pour implorer, comme une grâce, le dangereux honneur de le défendre. Voici cette lettre tout entière; en donner un extrait n'eût satisfait ni le cœur de nos lecteurs ni le nôtre. «Malesherbes, le 11 décembre 1792. Citoyen président, j'ignore si la convention donnera à Louis XVI un conseil pour le défendre, et si elle lui en laissera le choix; dans ce dernier cas, je désire qus Louis XVI sache que, s'il me choisit pour cette fonction, je suis prêt à m'y dévouer. Je ne vous demande pas de faire part à la convention de mon offre; car je suis bien éloigné de me croire un personnage assez important pour qu'elle s'occupe de moi; mais j'ai été appelé deux fois au conseil de celui qui fut mon maître, dans le temps que cette fonction était ambitionnée par tout le monde; je lui dois ce service lorsque c'est une fonction que bien des gens trouvent dangereuse. Si je connaissais un

moyen possible, pour lui faire parvenir mes dispositions, je ne prendrais pas la liberté de m'adresser à vous; j'ai pensé que, dans la place que vous occupez, vous auriez plus de moyens que personne pour lui faire passer cet avis.» Cette lettre produisit sur le parti dit de la *Montagne* à la convention, qui se livrait à toutes les fureurs de la haine, de la défiance, et au fanatisme de la liberté, un effet semblable à celui qu'elle eût opéré sur les hommes justes et sans passion. Avant qu'on en eût entendu la lecture, la Montagne s'était élevée avec fureur contre la proposition d'adjoindre un défenseur à Tronchet; à peine fut-elle achevée, que les plus fougueux démagogues restèrent sans voix; ainsi le vœu de Malesherbes fut exaucé au milieu de l'étonnement et de l'attendrissement universels. Aussitôt que la réponse de l'assemblée lui fut parvenue, il se rendit au Temple, c'était le 14 décembre 1792: il y fut reçu avec soupçon par les commissaires de la commune, et on soumit sa personne aux recherches les plus injurieuses. Quand Louis le vit entrer, il ne put retenir ses larmes, et courut se jeter dans les bras de ce premier guide de sa jeunesse, de l'ami de son malheur. Le digne vieillard ne pouvait s'exprimer; il pressait et baisait les mains de Louis; enfin lui et Tronchet commencèrent avec ce prince, le travail de sa défense. Pressés par le temps et les occupations qui surpassaient, non leur zèle, mais leurs forces, ils demandèrent à la convention de pouvoir s'adjoindre un nouveau défenseur; l'ayant obtenu, ils appelèrent Desèze. Deux hommes que la postérité ne laissera pas sans reproche, Necker et Lally, du fond de leurs retraites, publièrent alors en faveur du roi, d'éloquents mémoires qui ont été lus et admirés de toute l'Europe, et ils sollicitèrent des sauf-conduits pour rentrer en France, pendant le temps seulement que durerait le procès, afin d'embrasser devant la convention la défense du malheureux prince; c'était sans doute de leur part une confiance courageuse, mais une garantie devait exister pour eux; il n'y en avait point pour Malesherbes, et la suite ne l'a que trop prouvé. Louis ayant été, pour la seconde fois, traduit à la barre de la convention, le 26 décembre, ses défenseurs l'y accompagnèrent pendant les débats du procès et les appels nominaux. Malesherbes assistait presque toujours aux séances, dans une tribune. A l'instant où le décret de mort fut rendu (nuit du 16 au 17 janvier 1793), les trois défenseurs parurent à la barre. Tronchet et Desèze ayant parlé les premiers sur la faible minorité qui venait de prononcer la mort, Malesherbes, presque hors de lui-même, voulut parler à son tour, et tenter un dernier effort. Celui qui, par ses vertus et ses talents, bien plus encore que par sa dignité, avait été si long-temps l'oracle des magistrats, ne sait maintenant quel langage tenir devant les hommes dont la plupart avaient émis leur opinion contre l'accusé, long-temps avant le jugement. Rigoureux observateur de toutes les formes protectrices de l'innocence, il les voit toutes violées, soit qu'il consulte l'acte constitutionnel, seul pacte social existant entre la

nation et le roi, soit qu'il ouvre le Code pénal commun à tous les Français. Dès les premiers mots il se trouble; la multitude de ses sentiments l'oppresse; enfin, d'une voix émue, il prononce ces mots entrecoupés, et fidèlement recueillis : « Sur cette question... comment les voix doivent-elles être comptées.... j'avais à vous présenter des considérations qui ne me sont suggérées, ni par les circonstances, ni par l'individu....» Aussitôt des sanglots étouffent ses paroles, et attestent assez que c'est le vieil ami de l'infortuné monarque qui parle. Il s'efforce encore de discuter, mais toutes ses idées se confondent. «J'avais médité plusieurs idées à cet égard, quand j'appartenais au conseil de législation; j'aurais le malheur de les perdre, si vous ne me permettiez pas de vous les présenter d'ici à demain....» Cette permission fut refusée, et la séance levée au même instant. En sortant de la convention, Malesherbes, qui, d'après les assurances que venaient de lui donner quelques députés influents du côté droit, n'avait point encore perdu tout espoir qu'un sursis à l'exécution serait accordé, se fit conduire au Temple (*voy.* Louis XVI, et cette entrevue fut la dernière qu'il eut avec l'infortuné monarque. Il sollicita vainement pour le revoir le lendemain. Il quitta Paris peu de jours après la mort du roi, et retourna dans sa terre de Malesherbes, accablé de douleur, d'inquiétude pour l'avenir, et livré aux souvenirs les plus déchirants. Il fut bientôt après frappé dans l'objet de ses affections les plus chères; sa fille, la présidente de Rosambo, fut arrachée de ses bras, par ordre du comité de sûreté générale, et traînée en prison. Il conjura les tyrans de lui permettre de partager les fers d'une fille chérie; il l'obtint : cette faveur était du nombre de celles qu'ils ne refusaient jamais; et dès le lendemain il fut arrêté, conduit aux Madelonnettes, et renfermé ensuite dans la maison d'arrêt de Port-Royal. En y arrivant, il reconnut un père de famille qui avait occupé une place dans ses bureaux : « Eh quoi! lui dit celui-ci, vous ici, monsieur? — Oui, mon cher, répondit le vieillard, je deviens mauvais sujet sur la fin de mes jours, et je me fais mettre en prison.» Traduit le 3 floréal an 2 (22 avril 1794), au tribunal révolutionnaire, avec sa fille et sa petite-fille, tous trois furent condamnés à mort, et un seul jour dévora trois générations.... En sortant de la porte de la conciergerie pour monter sur la charrette destinée à le conduire au supplice, Malesherbes heurta d'une jambe le seuil très élevé de cette porte, et pensa tomber : «Oh! oh! s'écria-t-il en souriant, voilà ce qui peut s'appeler un funeste présage; un Romain, à ma place, serait rentré.» Il montra, dans ses derniers moments, ce courage tranquille, exempt d'ostentation et d'efforts, qui n'appartient qu'à la plus sublime vertu. La mémoire de Malesherbes sera éternellement vénérée; les Français n'oublieront jamais que c'est du ministère de cet homme d'état recommandable à la fois par l'humanité la plus éclairée et la plus soutenue, que datent toutes les améliorations introduites dans l'instruction des procédures cri-

minelles; l'amélioration du régime des prisons, dont on a cessé de s'occuper du moment où il est sorti de l'administration. C'est avec ce cortége de bienfaits qu'accompagnent les bénédictions de ses contemporains, que s'avance vers la postérité le nom révéré du grand homme qui défendit le malheur sur le trône, après l'avoir consolé et protégé dans les asiles de la douleur et de la misère. Heureux s'il ne se fût point laissé égarer par les rêves d'une philosophie désolante, qui fut la cause de toutes ses fautes, de tous ses chagrins, et des malheurs de la France. De toutes parts s'élèvent à sa gloire, dans sa patrie, des monuments simples comme lui, et qui ne seront mouillés que des larmes du regret et de la reconnaissance, seul hommage digne d'un des illustres bienfaiteurs de l'humanité. Malesherbes avait cultivé, avec succès, toutes les sciences; mais il aimait surtout l'histoire naturelle et l'agriculture. On a de lui : | *Observation sur les pins, les orchis, le mélèze et les bois de Sainte-Lucie ;* | deux *Mémoires sur l'état civil des protestants ;* | *Mémoires sur les moyens d'accélérer les progrès de l'économie rurale en France* ; | *Observations sur l'Histoire naturelle de Buffon*, publiées par M. Abeille, Paris, 1796, 2 vol. in-8°. On a publié en 1802 une *Vie* de Malesherbes in-12. Gaillard publia en 1805 son Eloge historique, et Boissy-d'Anglas fit paraître en 1818, sur la vie, les opinions et les écrits de Malesherbes, un essai qui excita de vives réclamations de la part de la famille de Malesherbes.

MALESPEINES (Marc-Antoine-Léonard DE), conseiller du Châtelet, mort en 1768, naquit à Paris en 1700, de Léonard, imprimeur du roi, distingué dans sa profession. Il eut à la fois le goût des lettres et de la jurisprudence, et sut se concilier l'ami de de ses confrères et l'estime du public. Nous avons de lui une *Traduction de l'Essai sur les hiéroglyphes de Warburton*, 1744, in-12, 2 vol. Il a d'autres ouvrages manuscrits. — Il était frère de Martin-Augustin LÉONARD, prêtre, mort en 1768, à 72 ans, dont nous avons | *Réfutation du livre des Règles pour l'intelligence de l'Ecriture sainte*, in-12, 1727; | *Traité du sens littéral des saintes Ecritures*, in-12.

***MALET** (Claude-François DE), général, né à Dole, le 28 juin 1754, servit dans les mousquetaires jusqu'à la réforme de ce corps; puis se retira dans sa ville natale avec un brevet de capitaine de cavalerie. Ayant embrassé les principes de la révolution, il obtint le commandement des gardes nationales de Dole, et partit avec un bataillon de volontaires pour l'armée du Rhin; son avancement fut rapide. Le général Beauharnais le prit pour son aide-de-camp; et dès le mois de mai 1793, Malet était adjudant-général. Il fit les guerres du Rhin et d'Italie; nommé en 1799 général de brigade, il servit à l'armée des Alpes sous Championnet, et obtint ensuite un commandement dans l'intérieur de la France. Rappelé en 1805 à l'armée d'Italie, le nomma gouverneur de Pavie. Masséna républicain par système, Malet fut disgracié par Buonaparte; il revint à Paris, et inquiéta tellement la police, qu'il fut arrêté

par mesure de sûreté (1808). Depuis quatre ans il était en prison, lorsqu'il obtint sa translation dans une maison de santé (1812). Ayant dès lors plus de facilité pour communiquer avec ses amis, il noua avec adresse tous les fils d'une vaste conjuration. L'absence de Buonaparte était une circonstance favorable dont il s'empressa de profiter. Dans la nuit du 23 au 24 octobre, il s'échappe de la maison où il est renfermé, se présente aux casernes et annonce aux soldats la mort du tyran : il se rend ensuite à la Force, d'où il fait sortir les généraux Guidal et Laborie, et court a l'état-major de la place pour s'emparer du général Hullin. Pendant ce temps-là un bataillon de la garde de Paris, commandé par un officier nommé Soullier, occupait l'hôtel-de-ville; quelques compagnies s'étaient dirigées du côté de la préfecture de police. (*Voyez* l'article FROCHOT.) Malet, arrivé auprès du général Hullin, lui annonce la mort de Buonaparte et la création d'un gouvernement provisoire; comme ce général manifestait quelque méfiance, Malet lui tira un coup de pistolet. Arrêté aussitôt, traduit le lendemain devant un conseil de guerre avec les généraux Guidal et Laborie, il fut condamné à être fusillé, et subit le 29 octobre 1812 son jugement avec un courage héroïque. L'abbé Lafon, qui avait partagé les dangers de cette conjuration, en publia une "Histoire avec des détails officiels", Paris, 1814, in-8°.

MALEVILLE (Guillaume), prêtre, né à Domme, petite ville du haut Périgord, en 1699, s'est fait connaître par divers ouvrages pieux ou utiles à la religion; voici la liste de ces ouvrages : | *Lettres sur l'administration du sacrement de la pénitence*; | *Devoirs du chrétien*, 1750, 4 vol. in-12; | *Prières et bons propos pour les prêtres*, 1752, in-16; | *La Religion naturelle et la révélée établies sur les vrais principes de la philosophie et de la divinité des Ecritures*, 1756 et 1758, 6 vol. in-12; | *Mémoires sur la prétendue defense de la tradition orale*; | *Défense des lettres sur la pénitence*, 1750, in-8°; | *Histoire critique de l'éclectisme*, 1766, 2 vol. in-12; | *Examen approfondi des difficultés de l'auteur d'Emile contre la religion catholique*, 1769, in 12.

MALEVILLE (Jacques, marquis DE), pair de France, né à Domme, dans le Périgord, en 1741, était neveu du précédent, avocat à Bordeaux; il fut en 1790, nommé membre, puis président du directoire de son département. En 1791 il devint membre du tribunal de cassation, qu'il présida pendant quelque temps, et entra au conseil des cinq cents en 1795. Il combattit toutes les mesures contraires à la justice; et certes, il y avait alors du courage à tenir le langage de la raison. Le blâme qu'il avait jeté sur la journée du 18 fructidor, le mit en butte avec toutes sortes d'accusations. Réélu député au conseil des anciens, sa nomination fut annulée, sous prétexte que les opérations du collége électoral qui lui avait donné ses suffrages étaient illégales. Maleville resta sans fonctions jusqu'à l'époque où fut établi le gouvernement consulaire; mais alors le sénat le nomma membre du tribunal de cassation; et bientôt après, les suffrages de ses collègues l'appelèrent à présider la

section civile de ce tribunal, en remplacement de Tronchet, qui avait été élu sénateur par décret du 28 thermidor an 8. Il fut chargé de coopérer à la rédaction du *Code civil;* il s'opposa surtout à la conservation du divorce et de l'adoption, et publia, à cette occasion, une brochure qui fit quelque sensation. Plus tard, il publia l'*Analyse de la discussion du Code civil au Conseil d'Etat*, 1804-1805, 4 volumes in-8°. Cet ouvrage a eu deux éditions, et a été traduit en allemand par Blonchard. Elu en 1806 à la dignité de sénateur, il vota pour la déchéance de Buonaparte, défendit l'acte constitutionnel qui avait été rédigé par le sénat, et fit paraître à cette occasion, une brochure anonyme. Louis XVIII le nomma pair dans le mois de juin 1814. Maleville ne prit aucune part au gouvernement des cent jours, présida le collége électoral de la Dordogne en 1815, et reçut en 1817 le titre de marquis sans être ministériel; il votait souvent en faveur du ministère. Il se retira vers 1822, dans son pays natal, où il mourut en 1824. Son "Eloge" fut prononcé à la chambre des pairs, dans la séance du 20 octobre 1824, par le comte Portalis.

MALEVILLE (Pierre-Joseph, marquis DE), pair de France et conseiller à la cour de cassation, né en 1778 à Domme (Dordogne), mort à Paris le 12 avril 1832, s'exerça quelque temps au barreau de Paris, puis entra dans la carrière administrative. Il se fit connaître de bonne heure par un *Discours sur l'influence de la réformation de Luther*, 1805, in-8°, qui obtint une mention honorable de l'Institut. Sous-préfet à Sarlat en 1804, il fut appelé en 1811 à la cour d'appel de Paris, en qualité de conseiller. Le 1er avril 1814, il publia une *Adresse* au sénat, pour demander le rétablissement des Bourbons. Dans le mois de juin 1815, le département de la Dordogne le nomma membre de la chambre des représentans: il y fut de l'opposition. Après la bataille de Waterloo, il demanda dans la séance du 23 juin, que l'on reconnût Louis XVIII: ce qui le fit dénoncer dans la séance du 30 suivant. Sous la restauration, il fut premier président des cours royales de Metz et d'Amiens, et conseiller à la cour de cassation. En 1824, il succéda à son père à la chambre des pairs; il parut pour la dernière fois à la tribune, le 27 mars 1832, afin de faire rejeter le projet de loi qui rétablissait le divorce; institution révolutionnaire contre laquelle son père s'était élevé en 1800, et qu'il avait essayé vainement d'exclure du Code civil. Maleville avait publié en 1816, les *Benjamites rétablis en Israël, poème traduit de l'hébreu*, in-8°: l'original n'a jamais existé. La pensée morale de ce poème, est que les hommes doivent conformer leurs sentiments au besoin de la concorde. Maleville travaillait depuis plusieurs années à un ouvrage important, qui allait être publié, lorsqu'il périt victime du choléra. Cet ouvrage a pour titre: *Conférence des Mythologies, ou les Mythes et les Mystères des différentes nations païennes, anciennes et modernes, ainsi que des cabalistes juifs et des anciens hérétiques, comparés ensemble et expliqués;* il aura au moins 8 vol. in-8°.

MALEZIEU (Nicolas DE), né à

Paris en 1650, d'une famille noble, reçut de la nature des dispositions heureuses pour toutes les sciences. Il fut un des enfants les plus précoces. A l'âge de quatre ans, et presque sans maître, il avait appris à lire et à écrire; à douze ans, il avait fini ses cours de philosophie, et très jeune encore, il savait le grec, le latin, l'hébreu, les mathématiques, l'histoire, les belles-lettres, et faisait des vers assez bons pour un savant. Le grand Bossuet et le duc de Montausier le connurent, ils apprécièrent aisément son mérite. Ces deux grands hommes, chargés de chercher des gens de lettres propres à être mis auprès du duc du Maine, jetèrent les yeux sur Malezieu. Ce choix eut l'agrément du roi et le suffrage du public. Son élève se maria avec la petite-fille du grand Condé. Cette princesse, avide de savoir et propre à savoir tout, trouva dans sa maison le maître qu'il lui fallait. Les conversations devinrent instructives. On voyait Malezieu, un Sophocle, un Euripide à la main, traduire sur-le-champ en français une de leurs tragédies. L'admiration, l'enthousiasme dont il était saisi, lui inspiraient des expressions qui approchaient de la mâle et harmonieuse énergie des vers grecs. En 1696, Malezieu fut choisi pour enseigner les mathématiques au duc de Bourgogne. L'académie des sciences se l'associa en 1699, et deux ans après il entra à l'académie française. C'était l'homme de toutes les sociétés et de toutes les heures. Fallait-il imaginer ou ordonner à Sceaux une fête? il était lui-même auteur et acteur. Les *impromptu* coulaient de source; mais ces fruits de l'imagination étaient souvent légers comme elle, et il faut avouer qu'il n'a rien laissé en poésie qui mérite une attention particulière. Le duc du Maine et nomma chef de ses conseils, et chancelier de Dombes. Malezieu mourut le 4 mars 1727, à 77 ans. On a de lui : | *Éléments de géométrie de M. le duc de Bourgogne*, in-8°, 1715. C'est le recueil des leçons données pendant quatre ans à ce prince, qui écrivait le lendemain les leçons de la veille. Elles furent assemblées par Boissière, bibliothécaire du duc du Maine. Il y a à la fin quelques problèmes résolus par la méthode analytique, que l'on croit être de Malezieu. On voit par plusieurs passages de cet ouvrage combien la philosophie de l'auteur était sage, et son attachement à la religion réfléchi et conséquent. « Notre raison, disait-il, est réduite à d'étranges extrémités. La raison nous démontre la divisibilité de la matière à l'infini, et nous trouvons en même temps qu'elle est composée d'indivisibles. Humilions-nous encore une fois, reconnaissons qu'il n'appartient pas à une créature, quelque excellente qu'elle puisse être, de vouloir concilier des vérités dont le Créateur a voulu lui cacher la comptabilité. Ces dispositions nous rendront plus soumis aux mystères, et nous accoutumeront à respecter des vérités qui sont par leur nature impénétrables à notre esprit, que nous venons de trouver assez borné, pour ne pouvoir pas même concilier des démonstrations mathématiques. » (*Voy*. MARIO BETTINO.) | Plusieurs pièces de vers, chansons, lettres, sonnets, contes, lus dans les Divertissements de

Sceaux", Trévoux, 1712 et 1715; | On lui attribue *Polichinelle demandant une place à l'académie*, comédie en un acte, représentée à plusieurs reprises par les Marionnettes de Brioché. Elle se trouve dans les "Pièces échappées du feu"; 1717, in-12.

MALFILASTRE, ou MALFILATRE (Jacques-Charles-Louis), né à Saint-Jean de Caen, le 8 octobre 1733, de parents peu favorisés des dons de la fortune, mort à Paris en 1767, cultiva les muses, et vécut presque toujours dans l'indigence qu'elles traînent après elles. Son poème de *Narcisse dans l'île de Vénus*, imprimé en 1769, offre des détails heureux, mais l'invention en est médiocre. Les mœurs de l'auteur étaient douces et simples, son caractère timide; et par une suite naturelle de ce caractère, il fuyait le grand monde et aimait la solitude. On trouve dans les Recueils palinodiques de Caen et de Rouen, des *Odes* de Malfilastre, qui étincellent de strophes vives et sublimes. Les "Observations critiques" par Clément, et le "Journal" de Pallissot, contiennent aussi quelques fragments de poésies, et de morceaux d'imitation des Géorgiques de Virgile, qui font regretter qu'une mort prématurée ait enlevé Malfilastre dans la force de l'âge à la littérature et à sa patrie. « Ce jeune homme, dit Linguet, est mort malheureux et inconnu, quoique enrôlé dans la milice philosophique, mais n'ayant ni l'impudence qui se rend l'organe des mensonges, ni la bassesse qui dévore les outrages, et mène à l'académie; n'étant né qu'avec de la modestie et du talent, ses maîtres l'ont laissé languir et périr dans l'obscurité. Tandis qu'ils prônaient, qu'ils soudoyaient, qu'ils couronnaient les H, Malfilastre n'a jamais reçu d'eux aucune espèce de secours. Il est vrai que le lendemain de sa mort, MM. d'A. et T. lui portèrent cent écus; et comme un mort n'a besoin que de *Requiem*, ils remportèrent prudemment la bourse : mais ils arrosèrent le cercueil... d'eau bénite. » [A peine sorti du collége, Malfilastre avait concouru pour le prix des *Palinods* de Rouen et de Caen, académies qui avaient pris ce nom parce que les *poésies* qu'on y admettait devaient contenir l'éloge de l'Immaculée Conception, ou au moins de la sainte Vierge. Malfilastre obtint quatre fois le prix du "Palinod" de Rouen, et la réputation que ces essais lui donnèrent le fit venir à Paris, où, comme on l'a vu, on n'apprécia point assez ses talents.]

MALHERBE (François DE), poète français, né à Caen, vers l'an 1555, d'une famille noble et ancienne, se retira en Provence, où il s'attacha à la maison de Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II, et s'y maria avec une demoiselle de la maison de Coriolis. Ses enfants moururent avant lui. Un d'eux ayant été tué en duel par de Piles, gentilhomme provençal, il voulut, à l'âge de 73 ans, se battre contre le meurtrier. Ses amis lui représentèrent que la partie n'était pas égale entre un vieillard et un jeune homme. Il leur répondit : « C'est pour cela que je veux me battre; je ne hasarde qu'un denier contre une pistole. » On vint à bout de le calmer, et, de l'argent qu'il consentit à prendre pour ne pas poursuivre de Piles, il fit élever

un mausolée à son fils. Malherbe aima beaucoup moins ses autres parents. Il plaida toute sa vie contre eux. Un de ses amis le lui ayant reproché : « Avec qui donc voulez-vous que je plaide ? lui répondit-il ; avec les Turcs et les Moscovites, qui ne me disputent rien ? » L'humeur le dominait absolument, et cette humeur était brusque et violente. Il eut plusieurs démêlés. Le premier fut avec Racan, son ami et son élève en poésie. Malherbe aimait à réciter ses productions, et s'en acquittait si mal, que personne ne l'entendait. Il fallait qu'il crachât cinq ou six fois en récitant une stance de quatre vers. Aussi le cavalier de Marini disait-il de lui : « Je n'ai jamais vu d'homme plus humide, ni de poète plus sec. » Racan ayant osé lui représenter que la faiblesse de sa voix et l'embarras de sa langue l'empêchaient d'entendre les pièces qu'il lui lisait, Malherbe le quitta brusquement et fut plusieurs années sans le voir. Ce poète eut une autre dispute avec un jeune homme de la plus grande condition dans la robe. Cet enfant de Thémis voulait aussi l'être d'Apollon; il avait fait quelques mauvais vers, qu'il croyait excellents ; il les montre à Malherbe, et en obtint pour toute réponse cette dureté cruelle : « Avez-vous eu l'alternative de faire ces vers ou d'être pendu ? A moins de cela, vous ne devez pas exposer votre réputation en produisant une pièce si ridicule. » Jamais sa langue ne put se refuser un bon mot. Ayant un jour dîné chez l'archevêque de Rouen, il s'endormit après le repas. Ce prélat le réveille pour le mener à un sermon qu'il devait prêcher : « Dispensez-m'en, lui répond le poète d'un ton brusque, je dormirai bien sans cela. » L'avarice était un autre défaut dont l'ame de Malherbe fut souillée. On disait de lui « qu'il demandait l'aumône le sonnet à la main. » Son appartement était meublé comme celui d'un vieux avare. Faute de chaises, il ne recevait les personnes qui venaient le voir que les unes après les autres ; il criait à celles qui heurtaient à la porte : « Attendez, il n'y a plus de siéges. » Sa licence était extrême lorsqu'il parlait des femmes. Rien ne l'affligeait plus dans ses derniers jours que de n'avoir plus les talents qui l'avaient fait rechercher par elles dans sa jeunesse. Il ne respectait pas plus la religion que les femmes. « Les honnêtes gens, disait-il ordinairement, n'en ont point d'autre que celle de leur prince. » Lorsque les pauvres lui demandaient l'aumône, en l'assurant qu'ils prieraient Dieu pour lui, il leur répondait : « Je ne vous crois pas en grande faveur dans le ciel ; il vaudrait mieux que vous le fussiez à la cour. » Il refusait de se confesser, dans sa dernière maladie, par la raison qu'il n'était pas accoutumé de le faire qu'à Pâques. Une heure avant de mourir, il reprit sa garde d'un mot qui n'était pas bien français. On ajoute même que son confesseur lui représentant le bonheur de l'autre vie avec des expressions plates et triviales, le moribond l'interrompit en lui disant : « Ne m'en parlez plus, votre mauvais style m'en dégoûterait. » Ce poète singulier, d'une humeur caustique, dure, fière et bizarre, et d'un caractère sinistre, mourut en 1628, sous le règne de Louis XIII, ayant vécu sous six rois ; il était

né sous Henri II. [Après la mort du grand-prieur, il avait porté les armes et conduit le siége de Martigues en Provence; mais la ville ayant été attaquée de la peste, le dernier vivant plaça le drapeau noir sur les murailles. Il vint depuis à Paris, et Henri IV voulut le voir, en attendant qu'il lui eût fixé une pension; il le recommanda au grand-écuyer Bellegarde. Ce seigneur lui donna sa table, un cheval, un domestique et mille livres d'appointements. Son premier ouvrage fut une *Traduction* des "Larmes de saint Pierre" de Tansillon, poëte italien.] Il fut regardé comme le prince des poëtes de son temps. Il méprisait cependant son art, et traitait la rime de puérilité. Lorsqu'on se plaignait à lui de ce que les versificateurs n'avaient rien, tandis que les militaires, les financiers et les courtisans avaient tout, il répondait : « Rien de plus juste que cette conduite. Faire autrement, ce serait une sottise. La poésie ne doit pas être un métier; elle n'est faite que pour nous procurer de l'amusement, et ne mérite aucune récompense. » Il ajoutait, « qu'un bon poëte n'est pas plus utile à l'état qu'un bon joueur de quilles. » Il se donna cependant la torture pour le devenir, et travaillait avec une lenteur prodigieuse. Aussi ses œuvres poétiques sont-elles en petit nombre. Elles consistent en *Odes*, *Stances*, *Sonnets*, *Epigrammes*, *Chansons*, etc. Ce qui éternise sa mémoire, c'est d'avoir, pour ainsi dire, fait sortir la langue française de son berceau. Semblable à un habile maître qui développe les talents de son disciple, il saisit le génie de la langue française, et en fut en quelque sorte le créateur. « Son nom, dit Laharpe, marqua la seconde époque de notre langue. Marot n'avait réussi que dans la poésie galante et légère. Malherbe fut le premier modèle du style noble, et le créateur de la poésie lyrique. Il en a l'enthousiasme, les mouvements et les tournures. Né avec de l'oreille et du goût, il connut les effets du rhythme, créa une foule de constructions poétiques adaptées au génie de notre langue. Il nous assigna l'espèce d'harmonie imitative qui lui convient, et montra comment on se sert de l'inversion avec art et avec réserve. Tout ce qu'il nous apprit, il ne le dut qu'à lui-même; et au bout de deux cents ans on cite encore nombre de morceaux de lui, qui sont d'une beauté à peu près irréprochable. » Les meilleures éditions de ses *Poésies* sont celles de 1722, 3 vol. in-12, avec les remarques de Ménage; et celle de Saint-Marc, à Paris, en 1757, in-8°. Cette édition est enrichie de notes intéressantes, de pièces curieuses et d'un beau portrait de l'auteur, au bas duquel on lit ce demi-vers de Boileau :

Enfin Malherbe vint.

Outre ses *Poésies*, on a encore de Malherbe une *Traduction* très médiocre de quelques "Lettres de Sénèque", et celle du 33e livre de l'"Histoire romaine" de Tite-Live. La causticité de ce poëte se montre toute entière dans cette épitaphe qu'il composa pour un de ses parents, contre lesquels il fut toujours en guerre. Cependant nous aimons à croire que ce n'était là qu'un jeu d'esprit, et non l'oubli des sentiments plus naturels :

Ci-gît monsieur d'Is.
Or, plût à Dieu qu'ils fussent dix!
Mes trois sœurs, mon père et ma mère,
Le grand Eléazar, mon frère;
Mes trois tantes et monsieur d'Is,
Vous les nommai-je pas tous dix?

*MALHERBE (Joseph-Franç. Marie), ancien bénédictin, littérateur et chimiste, né en 1733 à Rennes, mourut en 1827, professa d'abord la philosophie à Saint-Germain-des-Prés de Paris (1774), puis devint successivement bibliothécaire de la cour de cassation, ensuite du tribunat jusqu'à sa suppression, et enfin censeur de la librairie (1812); il eut depuis la restauration le titre de censeur royal honoraire. Dom Malherbe fut chargé de revoir la dernière édition des "Œuvres de Saint Ambroise" donnée par les bénédictins; et, après la mort de dom Bourotte, il fut choisi pour continuer "l'*Histoire du Languedoc*". Dans l'intervalle de ces travaux, au sein desquels il traversa l'époque la plus orageuse de la révolution, il continua les expériences chimiques dont il faisait ses délassements, et s'occupa de recherches historiques sur les assemblées d'états-généraux. En 1772, il avait remporté, pour le procédé qu'il découvrit de fabriquer la soude au moyen de la décomposition du sel marin, le prix proposé par le bureau de consultation des arts. Plus tard, (1792-1793) il contribua aussi à l'amélioration de la confection du savon. On connaît de lui en Mss. deux opuscules historiques et une *traduction française* de la *Physica sub terranea*, de J.-C. Becher.

MALLEMANS : il y a eu quatre frères de ce nom, tous les quatre natifs de Beaune, d'une ancienne famille, et auteurs de divers ouvrages. — Le premier, Claude, entra dans l'Oratoire, d'où il sortit peu de temps après. Il fut pendant 34 ans professeur de philosophie au collége du Plessis à Paris, et fut un des plus grands partisans de celle de Descartes. Dans la suite, la pauvreté le contraignit de se retirer dans la communauté des prêtres de Saint-François de Sales, où il mourut en 1723, à 77 ans. Ses principaux ouvrages sont : le *Traité physique du monde, nouveau système* 1679, in-12; | *Le fameux Problème de la quadrature du cercle*, 1683, in-12; | la *Réponse à l'Apothéose du Dictionnaire de l'académie*, etc. Ces ouvrages sont une preuve de sa sagacité et de ses connaissances. — Le second était chanoine de Sainte-Opportune. On lui attribue quelques ouvrages de géographie. — Le troisième, Etienne, mourut à Paris en 1716, à plus de 70 ans, laissant quelques poésies. — Le quatrième, Jean, d'abord capitaine de dragons et marié, embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et devint chanoine de Sainte-Opportune à Paris, où il mourut en 1740, à 91 ans. On a de lui un très-grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : | diverses *Dissertations* sur des passages difficiles de l'Ecriture sainte; | *Traduction française* de Virgile, en prose, 1706, 3 vol. in-12. L'auteur prétend avoir expliqué cent endroits de ce poète, dont toute l'antiquité avait ignoré le vrai sens. Cette traduction, entreprise pour les dames, a été trouvée généralement rampante et même barbare. | *Histoire de la religion, depuis le commencement du monde jusqu'à l'empire de Jovien*, 6 vol.

in-12 : ouvrage qui eut peu de succès, parce qu'il est écrit d'un stylé languissant. | *Pensées sur le sens littéral des dix-huit premiers versets de l'Evangile de saint Jean*, 1718, in-12. L'auteur appelle cet ouvrage l'*Histoire de l'éternité*, et cette expression énergique a un sens très-vrai, relativement à l'ouvrage commenté; mais ce commentaire est plein de singularités et de rêveries. Mallemans était un savant plein d'un esprit bizarre et opiniâtre, plein de lui-même, et toujours prêt à mépriser les autres.

MALINGRE (Claude), sieur DE SAINT-LAZARE, né à Sens, mort vers l'an 1655, à l'âge de 70 ans, a travaillé beaucoup, mais avec peu de succès, sur l'histoire romaine, sur l'histoire de France et sur celle de Paris. C'était un auteur famélique, qui publiait le même ouvrage sous plusieurs titres différents, et qui avec toutes ces ruses parvenait difficilement à les vendre. Tout ce que nous avons de lui est écrit de la manière la plus plate et la plus rampante. On ne peut pas même profiter de ses recherches; car il est aussi inexact dans les faits qu'incorrect dans le style. Le moins mauvais de tous ses livres est son *Histoire des dignités honoraires de France*, in-8°, parce qu'il y cite ses garants. Ses autres écrits sont : | l'*Histoire générale des derniers troubles arrivés en France sous Henri III et sous Louis XIII*, in-4°; | *Histoire de Louis XIII*, in-4°; | *Histoire de la naissance et des progrès de l'hérésie de ce siècle*, 3 vol. in-4° : le premier est du P. Richeome; | *Continuation de l'histoire romaine depuis Constantin jusqu'à Ferdinand III*, 2 vol. in-fol.; compilation indigne de servir de suite à l'Histoire de Coeffeteau; | *Histoire générale des guerres de Piémont*; c'est le second volume des Mémoires du chevalier Boivin du Villars, qui sont très curieux, 2 vol. in-8°; | *Histoire de notre temps sous Louis XIV*, continuée par du Verdier, 2 vol. in-8°; mauvais recueil de ce qui est arrivé en France depuis 1643 jusqu'en 1645; | *Les Annales et les Antiquités de la ville de Paris*, 2 vol. in-fol. On trouvera le titre de ses autres productions dans les "Mémoires" de Nicéron, tom. XXXXIX, et dans la "Bibliothèque historique de la France", tom. III.

*MALLEOLUS (Félix), dont le vrai nom était *Hammerlin*, qu'il traduisit en latin, suivant la coutume des savants de cette époque, né à Zurich en 1389, fut successivement chanoine de Zurich, de Zoeffingen, et prévôt à Soleure. Bien qu'il eût adopté tous les articles dogmatiques du concile de Constance, auquel il avait assisté; son esprit turbulent lui suscita des ennemis. Ayant composé en 1439 un livre *contre les Suisses*, rempli de sarcasmes amers et dans lequel il attaquait personnellement le vicaire épiscopal de Constance, celui-ci le fit arrêter et renfermer dans les prisons de Lucerne, où il mourut vers 1457. Sébastien Brand publia en 1497, la plus grande partie des écrits de Malleolus, sous ce titre : *Felicis Hæmmerlin variæ Oblectationis Opuscula et Tractatus*. On peut consulter sur cet écrivain le tome 1er de la "Bibliothèque helvétique" (en allemand), page 1 à 107.

MALLEROT (Pierre), sculpteur, connu sous le nom de *La Pierre*, est célèbre par plusieurs beaux morceaux. Les principaux sont : | la *Colonnade* du parc de Versailles; | le *Péristyle* et la *Ga-*

lerie du château de Trianon ; | le *Tombeau* du cardinal de Richelieu en Sorbonne, sous les ordres de Girardon ; | le *Mausolée* de Girardon, à Saint-Landry à Paris ; | la *Chapelle* de MM. de Pompone à Saint-Merry, et de MM. de Créqui et de Louvois aux Capucins de Paris, etc.

*MALLES (Madame, née DE BEAULIEU), morte à Nontron en 1825, est auteur de plusieurs ouvrages destinés à l'amusement ou à l'instruction de la jeunesse ; on en trouve la liste dans l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul (année 1825) ; nous citerons les suivants : | *Contes d'une mère à sa fille*, Paris, 1817, 2 vol. in-12 ; 2e édition, 1820, 2 vol. in-12 ; | *le Robinson de 12 ans, histoire curieuse d'un mousse*, etc., ibid., 1818, in-12 ; 2e édition, 1824, in-12 ; 6e édition, 1826, in-12 ; | *Contes à ma jeune famille*, ibid., 1819 et 1826, in-12 ; | *le La Bruyère des jeunes demoiselles*, etc., ibid., 1821, in-12 ; 5e édition, 1824, in-12 ; | *Conversations amusantes et instructives sur l'Histoire de France*, etc., ibid., 1822, 2 vol. in-12.

*MALLET (Pierre), ingénieur ordinaire du roi, professeur de mathématiques, né à Abbeville vers 1630, conçut le projet de réformer l'orthographe française, et chercha à développer son système dans les deux ouvrages suivants : | *Architecture militaire, ou les Fortifications particulières, générales et universelles*, Paris, 1666, in-12 ; | *le Jeu des dames... et la Méthode d'y bien jouer* ; | *Ortographe nouvelle et rézonée*, Paris, 1668, in-12. Le principe fondamental de l'auteur est d'écrire comme on prononce, sans égard pour l'étymologie : son orthographe se rapproche assez de celle qu'Adanson a suivie de nos jours, et son dernier livre (*le Jeu des dames*), peut servir à faire connaître quelle était de son temps, la prononciation de certains mots.

MALLET (Charles), né en 1608 à Montdidier, docteur de Sorbonne, archidiacre et grand-vicaire de Rouen, mourut en 1680, à 72 ans, durant la chaleur des disputes, où il était entré avec Arnauld à l'occasion de la "Version" du nouveau Testament de Mons. Cette querelle produisit divers écrits de part et d'autre. Ceux de Mallet sont : | *Examen de quelques passages de la Version du nouveau Testament*, etc., 1667, in-12. Il y accuse les traducteurs d'un grand nombre de falsifications, et même d'avoir une morale corrompue touchant la chasteté. | *Traité de la lecture de l'Écriture sainte*, Rouen, 1669, in-12. L'auteur prétend qu'elle ne doit point être donnée au peuple en langue vulgaire. Il est certain que cet usage peut avoir des inconvénients. Si la lecture des livres sacrés, et particulièrement celle du nouveau Testament est en général très-avantageuse, il y a aussi beaucoup de passages dont les ignorants ou les esprits mal disposés peuvent abuser, puisque dès le temps de saint Pierre, les hommes faibles et peu instruits, comme dit cet apôtre, trouvaient dans les Épîtres de saint Paul de quoi s'égarer. Il faut donc en cela, comme dans les meilleures choses, de la circonspection, des modifications et des exceptions raisonnables, qu'on doit abandonner aux jugements des pasteurs des ames. (*Voyez* ALCASIE, ARUNDEL, EUSTOCHIUM, MARCELLE, PRODICUS.) | *Réponse aux principales raisons qui servent de fondement à la*

nouvelle Défense du nouveau Testament de Mons : ouvrage posthume, Rouen, 1682, in-8°; Arnauld répondit à ces écrits d'une manière qui ne fit pas plus d'honneur à sa modération qu'à sa théologie et à sa logique.

* MALLET (Pierre), doct. de Sorbonne, mort en 1681, prieur de Notre-Dame de Beaumont-le-Pereux, près Gisors, fonda par son testament deux bourses au séminaire des Trente-Trois à Paris, à la nomination des échevins de Montdidier. On a souvent confondu cet ecclésiastique avec son frère Charles.

MALLET (Edme), né à Melun en 1713, occupa une cure auprès de sa ville natale jusqu'en 1751, qu'il vint à Paris pour y être professeur de théologie dans le collége de Navarre. Il était docteur agrégé de cette maison. L'ancien évêque de Mirepoix, Boyer, d'abord prévenu contre lui, ensuite mieux instruit, récompensa d'un canonicat à Verdun sa doctrine et ses mœurs. On l'avait accusé de jansénisme auprès de ce prélat, tandis que la "Gazette ecclésiastique" l'accusait d'impiété. L'abbé Mallet ne méritait ni l'une ni l'autre de ces imputations. Il mourut à Paris en 1755. Ses principaux ouvrages sont : | *Principes pour la lecture des poètes*, 1745, in-12, 2 vol.; | *Essai sur l'étude des belles-lettres*, 1747, in-12; | *Essai sur les bienséances oratoires*, 1753, in-12; | *Principes pour la lecture des orateurs*, 1753, in-12, 3 vol.; | *Histoire des guerres civiles de France sous les règnes de François II, Charles IX, Henri III et Henri IV, traduite de l'italien d'Avila*, 1757, 3 vol. in-4°. L'abbé Mallet se borne, dans ses ouvrages sur les poètes, sur les orateurs et sur les belles-lettres, à exposer d'une manière précise les préceptes des grands maîtres, et à les appuyer par des exemples choisis, tirés des auteurs anciens et modernes. Les leçons de la morale chrétienne sont très bien fondues avec les règles de la littérature; attention très-importante et du plus grand effet, quand on veut instruire la jeunesse. Le style de ces différents écrits est net, facile, sans affectation. Il s'était engagé à donner à l'Encyclopédie les articles de la "théologie" et des "belles-lettres"; il en a effectivement fourni plusieurs : mais s'il a su éviter les écueils du faux bel-esprit et de la fausse philosophie, dans lesquels ont donné ses associés, il eût été prudent de ne pas se joindre à eux, de ne pas mêler son travail avec le leur, et de ne point accréditer par de bons articles une compilation informe et mauvaise, dirigée principalement contre la religion. (*Voyez* DIDEROT.) Le même reproche a été fait depuis à M. Bergier, et les esprits justes l'ont trouvé bien fondé. L'*Eloge* de Mallet est imprimé à la tête du 6e volume de l'Encyclopédie, in-fol.

* MALLET (Paul-Henri), né à Genève en 1730, fit ses études avec succès, et fut nommé en 1752 professeur royal de belles-lettres à l'académie de Copenhague. Il remplit cette charge avec distinction, et fut par ses talents et par ses faits remarqué du roi, qui le désigna pour donner au prince royal des leçons de langue et de littérature française. Lorsque l'éducation du prince fut terminée, Mallet revint à Genève, où il remplit plusieurs fonctions.

Il fut aussi président du landgrave de Hesse-Cassel, près des républiques de Berne et de Genève. Après avoir refusé de se charger de l'éducation du comte du Nord (depuis Paul Ier), il s'attacha à lord Riount-Stuard, et accompagna ce jeune seigneur en Italie, et ensuite en Angleterre, où il reçut un favorable accueil à la cour; la reine le chargea de lui faire connaître les nouvelles littéraires du continent, et le nomma seul correspondant à ce titre. Revenu dans sa patrie, Mallet y jouissait d'une douce tranquillité, lorsque la révolution de Genève vint lui enlever presque toute sa fortune; il perdit en outre les pensions qu'il recevait du duc de Brunswick et du landgrave de Hesse-Cassel. Le gouvernement français, qui en fut instruit, lui accorda une pension; mais il n'en jouit pas long-temps, étant mort à Genève le 8 février 1807, d'une attaque de paralysie. Mallet était membre des académies d'Upsal, de Lyon, de Cassel, de l'académie des inscriptions et de l'académie celtique de Paris. Il a cultivé l'histoire avec succès. Ses ouvrages en ce genre se font remarquer par la sagesse de la critique et l'élégance du style. Nous citerons: Une *Relation de son voyage en Suède*, 2 vol. in-4°; | *Histoire de Hesse jusqu'au dix-septième siècle*, 3 vol. in-8°; | *Histoire de la maison de Brunswick jusqu'à l'accession de cette maison au trône d'Angleterre*, 3 vol. in-8°; | *Histoire des Suisses dès les temps les plus anciens jusqu'au commencement de la dernière révolution*, Genève, 1803, 4 vol. in-8°; | *Histoire de la ligue anséatique, depuis son origine jusqu'à sa décadence*, 1805, 2 vol. in-8°. Son ouvrage le plus remarquable est l'*Histoire de Danemarck*, qui a eu plusieurs éditions. La plus complète est celle de 1787; elle arrive jusqu'au dix-huitième siècle; l'introduction qui la précède renferme un précis très intéressant de l'ancienne mythologie des peuples du Nord. Mallet découvrit à Rome la suite chronologique des évêques d'Islande, qui était perdue en Danemarck: on la trouve dans le troisième volume de la "Collection des écrivains danois", par Langebeck.

* MALLET-DUPAN (Jacques), naquit à Genève en 1750. Quoiqu'il eût perdu son père fort jeune, il reçut une éducation très soignée et fit ses études avec le plus grand succès. Voltaire, à qui il fut présenté à l'âge de 23 ans, fut si charmé de ses talents, qu'il lui procura presque aussitôt une chaire de littérature française dans la ville de Cassel; mais Mallet quitta bientôt l'enseignement pour ne s'occuper que de politique, et étant revenu à Genève, il continua les *Annales de Linguet*. Il vint ensuite à Paris, où il fut chargé de la partie politique du "Mercure de France". La sagesse de ses vues et son impartialité lui concilièrent bientôt l'estime de tous ses lecteurs. Le succès de ce journal fut alors prodigieux, et Mallet acquit la réputation d'un habile publiciste. Jusqu'au 6 octobre 1788, la rédaction du *Mercure politique* fut assez facile; mais lorsque les orages eurent éclaté, Mallet se trouva dans une position dangereuse; la crainte ne changea en rien sa manière de parler. Il se déclara contre la révolution; mais, comme il désirait une monarchie appuyée sur les lois

et sur l'autorité d'une aristocratie tempérée, il déplut à ceux qui voulaient un gouvernement purement monarchique. Cependant le roi, persuadé de la pureté de ses sentiments, l'honorait de son estime, et le regardait comme un homme capable de le servir dans les projets les plus importants. Il lui donna, au mois de mai 1792, une mission secrète auprès de l'empereur et du roi de Prusse : Mallet s'en acquitta avec succès. Les révolutions se succédèrent avec tant de rapidité, qu'il lui fut impossible de rentrer en France. Il se retira à Genève et ensuite à Berne. Il était dans cette dernière ville lorsqu'il inséra dans la "Quotidienne" un article dans lequel il attaquait avec beaucoup de force la conduite du général Buonaparte, qui venait d'envahir l'Italie. Ce général intima au grand conseil de Berne l'ordre d'exiler Mallet ; ce qui fut exécuté. Il se retira à Fribourg en Brisgau, d'où il passa en Angleterre vers la fin de 1799. Il publia à Londres le *Mercure Britannique*. Le ministère ne lui témoigna pas d'abord un grand intérêt ; Mallet en fut amplement dédommagé par le succès prodigieux qu'obtint son journal : cet écrit fut bientôt entre les mains de tout le monde, et son auteur vit augmenter sa réputation de publiciste, malgré quelques erreurs et des méprises qui venaient du défaut de renseignements précis. Mallet-Dupan souffrait depuis long-temps de la poitrine ; le séjour de l'Angleterre aggrava son mal, et il mourut de consomption le 10 mai 1800. Le gouvernement anglais, qui s'était montré indifférent au mérite de l'écrivain politique, vint après sa mort au secours de sa famille. Madame Mallet obtint une pension, et son fils fut placé avantageusement. Outre les ouvrages dont nous avons déjà parlé, on a de Mallet, | *Discours de l'influence des lettres sur la philosophie*, Cassel, 1772 ; | *Discours sur l'éloquence et les systèmes politiques*, Londres, 1775, in-12 ; | *Mémoires historiques, politiques et littéraires*, Genève, 1779, 1782. Il n'en a paru que 5 volumes ; | *Considérations sur la nature de la révolution française, et sur les causes qui en prolongent la durée*, Londres, 1793, in-8° ; | *Correspondance politique pour servir à l'histoire du républicanisme français*, Hambourg, 1796, in-8°. Les ouvrages de cet auteur se font remarquer par un style ferme et énergique ; mais on doit y reprendre des métaphores multipliées, et un usage trop fréquent d'épithètes dures et injurieuses.

MALLEVILLE (Claude DE), poète français, natif de Paris, l'un des premiers membres de l'académie française, mourut en 1647, âgé d'environ 50 ans. Il avait été secrétaire du maréchal de Bassompierre, auquel il rendit de grands services dans sa prison. Les bienfaits que cet illustre infortuné répandit sur lui, le mirent en état d'acheter une charge de secrétaire du roi. Malleville avait un esprit assez délicat, et un génie heureux pour la poésie ; mais il négligea de mettre la dernière main à ses vers. Le sonnet intitulé la *Belle matineuse* est celui de ses ouvrages dont on a le plus parlé. Ses poésies consistent en *Sonnets*, *Stances*, *Elégies*, *Epigrammes*, *Rondeaux*, *Chansons*, *Madrigaux*, et quelques *Paraphrases* de plusieurs psaumes. Elles ont été imprimées en 1649,

à Paris, in-4°, et en 1659, in-12. [Il avait aussi du talent pour les vers latins, et traduisit de l'italien deux tragédies "Stratonice" et "Almerinde" : on croit qu'il eut part aux "Mémoires" de Bassompierre.]

MALLINCKROT (Bernard), savant philologue du XVIIe siècle, doyen de l'église cathédrale de Münster, donnait à l'étude une partie de la nuit, et passait le jour à se divertir. L'empereur Ferdinand le nomma à l'évêché de Ratzebourg, et quelque temps après, il fut élu évêque de Minden; mais il ne put prendre possession de l'un ni de l'autre de ces deux évêchés. Son ambition était extrême; il voulut se faire élire en 1650, évêque de Munster; mais, n'ayant pu réussir, il s'éleva contre le nouveau prélat, et suscita des séditions jusqu'en 1655, qu'il fut déposé de sa dignité de doyen. [Cependant, aidé par le peuple émeuté, il s'enfuit dans le comté de Marck, où il demeura deux ans; mais il eut l'imprudence de venir dans son pays natal.] L'évêque de Munster le fit aussitôt arrêter et conduire au château d'Ottenstein, où on lui donna des gardes. Mallinckrot mourut dans ce château en 1664, regardé comme un génie inquiet, et un homme fier et hautain. On a de lui en latin, | un *Traité de l'invention et du progrès de l'imprimerie*, en manuscrit, Cologne, 1639, in-4°; | un *Traité de la nature et de l'usage des lettres*, Cologne, 1656, in-4°; | un *Traité des archichanceliers du saint empire romain, des papes et des cardinaux allemands*; | *de la Primauté des trois métropoles d'Allemagne, et des chanceliers de la cour de Rome*, 1715. Cette dernière édition est ornée d'une préface historique, par Gott Strave, qui contient des détails intéressants sur la vie et les ouvrages de l'auteur. Ces ouvrages sont recommandables par la profondeur des recherches.

* MALMESBURY (James HARRIS, comte DE), pair d'Angleterre, conseiller privé, grand-croix de l'ordre du Bain, né le 20 avril 1746, à Salisbury, mort en 1832, était fils de Harris, l'un des lords de l'amirauté de la trésorerie, qui a rendu son nom célèbre par la publication d'un ouvrage intitulé *Hermès*. Le jeune Harris termina ses études à l'université d'Oxford, où il fut reçu docteur ès-lois, et devint secrétaire d'ambassade en Espagne (1768), puis ministre dans les Pays-Bas. Il fut nommé successivement envoyé extraordinaire à Berlin (1772), à Saint-Pétersbourg (1776), à La Haye (1784). Le roi de Prusse et le prince d'Orange l'autorisèrent, pour le récompenser des services qu'il leur avait rendus pendant l'insurrection de la Hollande en 1787, à ajouter à ses armes l'aigle prussienne et la devise de la maison d'Orange. Distinction que Georges III approuva en 1789. Le 19 avril 1794, il signa à La Haye, au nom de la Grande-Bretagne un traité avec les gouvernemens de Prusse et de Hollande. Au mois de novembre il se rendit en qualité d'ambassadeur extraordinaire, près du duc de Brunswick, pour épouser, au nom du prince de Galles (depuis Georges IV) sa parente, la princesse Caroline-Amélie-Elisabeth de Brunsvick-Wolfenbuttel, seconde fille du duc (*voyez* CAROLINE). Il accompagna cette princesse en Angleterre. Pendant cette mission, il avait

été, ainsi que son père, élu par le bourg de Christchurch, membre du parlement. A son retour dans sa patrie, il fut créé lord et chevalier du Bain. En 1796, le roi nomma Malmesbury ministre plénipotentiaire près le gouvernement français ; mais il reçut l'injonction de quitter Paris sous deux fois vingt-quatre heures. L'année suivante, lord Malmesbury revint en France revêtu du même caractère. Les conférences tenues à Lille, ayant eu le même résultat, il repartit pour Londres peu de temps après la révolution du 18 fructidor an v (4 septembre 1797.) Bientôt lord Malmesbury fut élevé à la dignité de comte. Il continua à être employé dans plusieurs cours du Nord. L'un de ses fils, le vicomte Fitz-Harris, né à Saint-Pétersbourg, est membre du parlement. Lord Malmesbury a publié : *Introduction à l'histoire de la république de Hollande, de 1777 à 1787*, in-8°, 1788; *Œuvres de James de Harris*, avec une *Notice sur sa vie et sur son caractère*, par son fils, 2 vol. in-4°, 1807.

MALO ou MACLOU, ou MAHOUT (Saint), fils d'un gentilhomme de la Grande-Bretagne, et cousin-germain de saint Samson et de saint Magloire, fut élevé dans un monastère d'Irlande, puis élu évêque de Gui-Castel; son humilité lui fit refuser cette dignité. Le peuple voulant le contraindre de l'accepter, il passa en Bretagne, et se mit sous la conduite d'un saint solitaire nommé Aaron, proche d'Aleth en Bretagne. (*Voyez* AARON.) Quelque temps après, vers 541, il fut élu évêque de cette ville, et y fit fleurir la religion et la piété. Il se retira ensuite dans la solitude auprès de Xaintes, et y mourut le 15 novembre 565. C'est de lui que la ville de Saint-Malo tire son nom, parce que son corps y fut transporté après que la ville d'Aleth eut été réduite en un village nommé *Guidalet* ou *Guichalet*, et que le siége épiscopal fut transféré à Saint-Malo.

*MALON DE CHEIDE (Pédro), religieux augustin, né vers 1530, à Cascante (Aragon), professa la théologie à Saragosse et à Huesca, et eut de son temps la réputation d'un grand orateur. On ne cite de lui qu'une *Vie de la Madeleine*, en espagnol, Halcala de Hénarès, 1592, 1598 et 1603, in-8°; Barcelone, 1598.

*MALOT (François), théologien appelant, né dans le diocèse de Langres en 1708, fut ordonné prêtre en 1751, sans signer le formulaire et sans se livrer au ministère évangélique. Il s'occupa de la composition de plusieurs écrits, où il professe la doctrine des appelants, nommés figuristes, auxquels on reproche d'abuser de l'Ecriture sainte pour autoriser des conjectures arbitraires et même des illusions. Ses écrits sont : | les *Psaumes de David, traduction en français selon l'hébreu, et distribués pour tous les jours de la semaine, avec des antiennes, hymnes et oraisons, à l'usage des laïcs*, 1754, 2 vol. in-12; | *Dissertation sur l'époque du rappel des Juifs et sur l'heureuse révolution qu'il doit opérer dans l'Eglise*, 1776, in-12, 2e édition augmentée, 1779, in-12; *suite et défense de la* dissertation, sur l'époque du rappel des juifs, 1782, in-12. | *Lettre de l'auteur de la Dissertation sur l'époque du rappel*, etc., *à l'auteur des Nouvelles ecclésiastiques*, 1782, in-12; | *de la Nécessité d'une foi éclairée et de ses avantages*, 1784;

in-16. F. Malot mourut à Paris en 1785.

* MALOUET (Pierre-Victor), né à Riom en février 1740, d'une famille honorable, fut élevé par les oratoriens. Il cultiva d'abord la poésie, et composa même une tragédie et deux comédies. Mais, sur les observations de Lekain, il quitta ce genre de littérature, et fut nommé, à 18 ans, chancelier du consulat de Lisbonne. Etant entré, en 1763, au service de la marine, il fut employé à Saint-Domingue et ensuite à Cayenne. Revenu en France en 1779, il fut nommé, l'année suivante, intendant de la marine à Toulon. Il occupait cette place lorsque les troubles révolutionnaires vinrent à éclater. Député par son département aux états-généraux de 1789, il s'y fit remarquer par une grande modération; et quoiqu'il parût désirer quelques réformes dans le gouvernement, il fut toujours sincèrement attaché à la cause de la monarchie. Il avait contribué à la réunion des trois ordres; néanmoins il s'opposa à ce que cette assemblée se déclarât "nationale", persuadé que cette dénomination était contraire à la constitution de la monarchie. Il combattit aussi de toutes ses forces la déclaration des "droits de l'homme", se déclara pour le "veto" suspensif, et chercha, mais inutilement, à faire réprimer les journaux incendiaires et les écrits séditieux qui, avec la corruption, répandaient dans les dernières classes de la société l'esprit de révolte et d'insubordination. Il défendit et fit acquitter le chef d'escadre Albert de Rioms, inculpé dans la révolte des matelots de Toulon. En 1790, il défendit les prérogatives royales, et demanda que le roi fût temporairement investi du pouvoir dictatorial; cette demande fut écartée par une forte majorité. Après avoir fait annuler le décret de prise de corps lancé en 1781 contre son ami Raynal, il s'opposa avec énergie au projet d'organisation de la marine et à celui qui tendait à établir une haute cour nationale, sommant l'assemblée de statuer sur les crimes de "lèse-nation". Le 25 juin, malgré les vociférations menaçantes du tribunal, il protesta avec force contre la manière illégale dont le malheureux Louis XVI était conduit prisonnier à Paris. A l'époque du funeste voyage de Varennes, il arracha une affiche qui proclamait la république, dénonça cette affiche à l'assemblée, et repoussa comme attentatoire à la nouvelle constitution, le projet de suspendre l'exercice du pouvoir royal. Lorsque la marche de la révolution prit un caractère tout-à-fait effrayant, Malouet fut appelé aux conseils du roi, où il redoubla d'efforts pour retarder la chute de la monarchie, jusqu'à la terrible journée du 10 août 1792. Un si noble dévoûment devait le signaler à la hache des révolutionnaires. Après avoir échappé aux massacres de septembre, il passa à Londres, d'où il écrivit au conseil exécutif, pour obtenir la permission de venir défendre Louis XVI, au péril de sa vie. La convention passa à l'ordre du jour, et pour toute réponse inscrivit le courageux pétitionnaire sur la liste des émigrés. Rentré en France vers 1801, il fut regardé comme suspect et arrêté. Mais, relâché presque aussitôt, il attira sur lui les yeux du gouvernement, et fut nommé com-

missaire général de la marine à Anvers, pour y diriger les travaux immenses projetés dans ce port. En 1808, il fut maître des requêtes, et deux ans après, Napoléon le nomma conseiller d'état, commandant de la légion-d'honneur et l'appela au conseil, où il siégea jusqu'en 1812. A cette époque il fut éloigné et exilé à 40 lieues de Paris, malgré les louanges qu'il donnait quelquefois à Buonaparte, et qu'on était surpris de trouver dans la bouche d'un ancien et fidèle serviteur des Bourbons. A l'époque de la restauration de ce pays, le gouvernement provisoire le nomma commissaire au département de la marine. Le 13 mai, le roi le fit ministre secrétaire d'état du même département, et le créa peu après chevalier de Saint-Louis. Malouet continua de montrer beaucoup de zèle et d'activité dans son administration; mais ces travaux achevèrent de ruiner sa santé déjà affaiblie par les troubles d'une vie agitée. Il mourut le 7 septembre 1814. Malouet avait toujours eu beaucoup de goût pour les lettres, qu'il cultiva au milieu des travaux de son administration. Il a laissé plusieurs écrits sur les colonies et l'esclavage des nègres. Suard, après la mort de son ami, a publié sur sa vie et sur ses écrits une notice, qui fut insérée dans la "Gazette de France", du 14 septembre 1814.

MALOUIN (Paul-Jacques), né à Caen, mourut à Paris en 1778 à 77 ans, il avait été professeur de médecine au collége royal, médecin ordinaire de la reine, et membre de la société royale de Londres, et de l'académie des sciences de Paris. Ses principaux ouvrages sont: | *Traité de chimie*, 1734, in-12; | *Chimie médicinale*, 1755, 2 vol. in-12: livre plein de choses curieuses, et écrit d'un style qui fait autant honneur à l'académicien, que le fond même en fait au savant; mais peut-être l'auteur montra-t-il trop de goût pour les préparations chimiques, | les *Arts du meunier, du boulanger et du vermicellier*, dans le Recueil que l'académie des sciences a publié sur les arts et métiers; | il est auteur des articles de *Chimie*, insérés dans les deux premiers volumes de l'Encyclopédie. On trouve son "Eloge" par Condorcet dans le Recueil de l'académie des sciences. —De la même famille était Charles Malouin, docteur agrégé en médecine dans l'université de Caen, mort en 1718, à 23 ans, dont on a un *Traité des corps solides et des fluides*, Paris, 1718, in-12.

MALPIGHI (Marcel), médecin et célèbre anatomiste, vit le jour à Crevalcuore, dans le voisinage de Bologne, le 10 mars 1628. Ses talents lui méritèrent une place de professeur de médecine dans cette dernière ville en 1656. Le grand-duc de Toscane, Ferdinand II, l'appela ensuite à Pise; l'air lui étant contraire, il retourna à Bologne en 1659. Il remplit la place de premier professeur en médecine à Messine, en 1662, et retourna encore à Bologne quatre ans après. La société royale de Londres se l'associa en 166[illegible]. Il continua d'enseigner avec réputation jusqu'en 1691. Le cardinal Antoine Pignatelli, qui l'avait connu à Bologne pendant sa légation, étant monté sur le trône pontifical sous le nom d'"Innocent II", l'appela à Rome, et le fit son premier médecin. Ce savant était d'un caractère sérieux et mélancolique. On sait que les

personnes de ce tempérament sont constantes au travail. Dès qu'il voulait savoir quelque chose, il se donnait avec plaisir toutes les peines nécessaires pour l'apprendre. Quoiqu'il aimât la gloire, il était modeste au milieu des éloges que son mérite lui procurait. Sa santé était très délicate, et il eut besoin, pendant toute sa vie, des ressources de son art pour la ménager ou pour la rétablir. Malpighi mourut d'apoplexie à Rome, dans le palais Quirinal, en 1694, âgé de 67 ans, laissant un grand nombre d'ouvrages en latin, qui prouvent qu'il s'était beaucoup occupé de l'anatomie, mais aussi qu'il était peu versé dans les belles-lettres; sa diction est mauvaise et difficile à comprendre. Les principaux sont: | *Plantarum anatome*, Londres, 1675 et 1679, 2 tom. en 1 vol. in-fol., fig.; | *Epistolæ variæ*; | *Dissertationes epistolicæ de Bombyce*, Londres, 1699, in-4°, fig.; | *De formatione pulli in ovo*. Ces deux derniers ouvrages ont été traduits en français; | *Consultationes*, in-4°, 1713; | *De cerebro, de lingua, de externo tactus organo, de omento, de pinguedine et adiposis ductibus*; | *Exercitatio anatomica de viscerum structura*; | *Dissertationes de polypo cordis, et de pulmonibus*, etc. Les ouvrages de Malpighi ont été imprimés à Londres en 1686, 2 vol. in-fol., et ses *Œuvres posthumes*, précédées de sa "Vie", ont paru à Londres en 1697, à Venise en 1698, in-fol., et à Amsterdam, même année, in-4°. On a réimprimé tous ses ouvrages à Venise, 1735, in-fol., avec des notes de Faustin Gavinelli. Ce savant homme n'était pas égoïste; il ne rougissait point d'attribuer la plupart de ses découvertes à son ami Borelli, qu'il avait connu à Pise. L'éloge de Malpighi se trouve dans *les "Décades"* de Fabroni.

*MALSINER (*Joseph*), jésuite, né en 1743 à Brixen, dans le Tyrol, professa d'abord la théologie à Ingolstadt, puis fut rappelé dans sa ville natale pour y occuper une chaire d'éloquence après la dispersion de la société. L'année de la mort de Malsiner nous est inconnue. On a de lui, en allemand, un *Examen du fondement primitif de la religion naturelle et révélée*, Augsbourg, 1788, in-8°.

* MALTE-BRUN (Conrard), littérateur et journaliste, naquit en 1775 dans le Jutland, en Danemarck, d'une honnête famille. Son père, qui occupait une place lucrative et honorable, l'avait destiné à l'état ecclésiastique, et, comme il avait une cure à sa disposition dans sa province, il envoya son fils à l'université de Copenhague pour y étudier la théologie. Mais le jeune Malte-Brun, au lieu de se livrer à des études sérieuses, fit des vers et rédigea un *Journal* des théâtres. Les succès qu'il obtint l'éloignèrent encore davantage d'un état pour lequel il n'avait pas de vocation, et que ses productions profanes lui interdirent à jamais. Le comte de Bernstorff ayant été mis à la tête du ministère danois, proclama la liberté de la presse en même temps qu'il travaillait à l'affranchissement des serfs. Malte-Brun, né avec un caractère ami de l'indépendance, embrassa avec ardeur ces idées, les propagea dans plusieurs écrits, et tandis que son père signait les "protestations" de la noblesse contre l'abolition de la servitude, il publiait des écrits

sans nombre en faveur de cette abolition. Encouragé par des succès toujours croissants et par un nombreux parti qui désirait un changement radical dans le royaume, il fit paraître, en 1796, *le Cathéchisme des aristocrates*, pamphlet virulent contre la noblesse et contre les souverains coalisés pour faire la guerre à la France. Dès le commencement de la révolution de ce pays, Malte-Brun en avait adopté les maximes; mais, éloigné de plusieurs centaines de lieues du théâtre des événements, il ne voyait pas les horreurs qu'on y commettait au nom spécieux d'une liberté anarchique. La publication de son pamphlet obligea Malte-Brun de se sauver en Suède Cependant, il n'était pas judiciairement poursuivi; aussi reparut-il à Copenhague deux ans après. On dit que le ministère danois l'accueillit avec bienveillance, et que le comte de Bernstorff, qui voulait l'employer dans la diplomatie, le recommanda, en mourant, au prince royal. On ajoute encore qu'il fit évanouir cette belle perspective en publiant un nouveau *pamphlet* contre quelques actes de l'administration. Contraint de s'expatrier de nouveau, il se rendit à Hambourg. Là, selon les journaux allemands, il se fit chef d'une association dite de "Scandinaves unis", dont le but était de former une république fédérative des trois royaumes de la Suède, du Danemarck et de la Norwége. Il paraît qu'il avait choisi douse prosélytes qui, comme autant d'apôtres, allaient répandre les nouvelles doctrines dans les différentes parties du nord. Ils y préparaient sans doute une révolution, car l'empereur de Russie, Paul Ier, et Gustave IV, roi de Suède, firent demander à la Cour de Danemarck, par leurs ministres respectifs, la punition des "jacobins" du nord. Poursuivi par les tribunaux de Copenhague, Malte-Brun fut condamné, par contumace, au bannissement perpétuel des états du Danemarck....., « comme ayant tenté de changer la constitution de l'état. » Ne pouvant plus suivre son plan favori dans le nord, il vint à Paris avec des lettres de recommandation, et son premier soin fut de se faire affilier dans une loge de "francs-maçons", qui, (de son propre aveu) lui procura d'utiles protecteurs dans sa carrière littéraire en France. Il devint d'abord précepteur d'un jeune homme, s'appliqua assidûment à étudier la langue française, et bientôt il fut admis au nombre des rédacteurs du "Journal de l'Empire". Il y exerça plus particulièrement l'emploi de traducteur de tous les journaux étrangers, et y fournit en outre beaucoup d'articles politiques, qui prouvaient la variété de ses connaissances, et étaient empreints de cet esprit caustique qui lui était naturel. Il prit sans peine l'*esprit* du journal auquel il travaillait, et il ne fut pas le dernier à payer son tribut d'éloges à Buonaparte, qui cependant ne se montra pas bien généreux envers lui. Loin de se décourager, lors de la naissance du fils de Napoléon, il traduisit en vers l'églogue "Sicelides musæ". A en juger par ses *articles*, il avait abjuré ses principes libéraux, et il avait embrassé des opinions entièrement monarchiques. Malte-Brun, parmi ses autres connaissances, possédait à fond la géographie, et coopéra, sous la di-

rection de M. Mentelle, à la "Géographie mathématique, physique et politique", 16 vol. in-8° avec "Atlas". Après avoir publié un *Tableau de la Pologne ancienne et moderne*, 1 vol. in-8°, il fit paraître un ouvrage périodique intitulé : *Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire*, qui eut beaucoup de succès. Il en a paru 75 cahiers, formant 25 volumes. Quelques démêlés qu'il eut avec les propriétaires du "Journal de l'Empire", lui firent perdre sa place de rédacteur, et de ce moment il publia un journal pour son compte, *le Spectateur*, qui n'arriva qu'à son 27ᵉ cahier. Dans ce journal et dans une *Déclaration* particulière, Malte-Brun nous apprend qu'il ne s'occupait seulement pas de littérature, mais qu'il se mêlait encore de politique, et qu'il songeait de nouveau à "régénérer" le nord..... ; « qu'il a fait tous ses efforts pour réunir la Suède au Danemarck; pour empêcher l'élection du général Bernadotte au premier de ces royaumes ; pour y effectuer en outre une invasion au nom de Gustave V, et enfin pour empêcher que la Norwége ne fût réunie à la Suède. » Ces projets ayant échoué, son génie inventif se tourna d'un autre côté, et il nous fait savoir aussi dans son *Spectateur*.... « Que d'accord avec un riche négociant de Norwége, il avait formé une "association coloniale scandinave", dont le plan avait été soumis à Napoléon; qu'en 1810 il avait eu l'espoir que celui-ci y accorderait sa protection; qu'il était parvenu à faire insérer dans les journaux français une "insinuation" aux Suédois de choisir pour leur souverain, au lieu de Bernadotte, le roi de Danemarck, et de réunir ainsi les trois royaumes du nord; cet article (selon lui) fut répété par les feuilles étrangères, comme venant du gouvernement français.....; que son ministre, à Stockholm, fit des démarches en faveur de "l'association scandinave"; mais que le parti Bernadotte ayant triomphé, le ministre fut rappelé, etc., etc..... ; en attendant (c'est toujours Malte-Brun qui parle), il s'était rendu encore une fois, en 1814, au quartier-général de Napoléon, pour lui faire adopter un plan d'invasion en Suède en faveur de Gustave V, prince héréditaire et fils légitime du roi détrôné. Mais Napoléon n'agréa pas sa proposition, etc., etc., etc... » L'infatigable activité de *Malte-Brun* ayant été entièrement désappointée, il se livra de nouveau à ses travaux littéraires, non sans s'occuper en même temps d'une nouvelle *colonie* en Amérique. Sur ces entrefaites parut son *Précis de Géographie universelle*, 5 volumes in-8°, qui lui attira un procès avec le libraire Dentu. Ce dernier l'attaqua comme contrefacteur, prétendant que Malte-Brun avait intercalé dans son ouvrage des pages entières que lui, Dentu, avait déjà imprimées. "La Campagne de 1809", de M. Cadet de Gassicourt, ayant motivé un article un peu trop sévère de Malte-Brun dans le "journal" où il travaillait, donna lieu à une nouvelle dispute qui se termina par une longue "polémique". Il eut encore une discussion avec M. Duval; un duel devait en être la suite, mais on parvint à accommoder les parties. Lors de la restauration, Malte-Brun travailla pour la "Quotidienne", et sut aussi en saisir "la

couleur*. Quand le débarquement de Buonaparte à Cannes contraignit Louis XVIII à se retirer à Gand, Malte-Brun fit paraître l'*Apologie* de ce monarque (1815); cet opuscule eut une seconde édition. Au retour du roi, il redevint encore rédacteur du journal de la rue des Prêtres, qui reprit alors son ancien titre de "Journal des Débats". Il l'enrichit d'articles savants, critiques, littéraires et politiques. La vie de Malte-Brun n'a été qu'une application continuelle: à peine se donnait-il le temps de dormir et de prendre ses repas. Epuisé par le travail, il fut attaqué d'une forte maladie qui le conduisit au tombeau le 8 décembre 1826, à l'âge de 51 ans. Tous les journalistes lui ont consacré un article où l'on rend justice à ses talents. Le fond de son caractère était obligeant et bon; on croit même que vers ses dernières années il avait modifié de beaucoup ses premières idées d'indépendance. Il a laissé presque dans le dénûment une veuve et un enfant mâle, auxquels, dit-on, les propriétaires du "Journal des Débats" ont assigné une pension.

* MALUS (Étienne-Louis), major dans le génie, et savant physicien, auquel on doit l'importante découverte de la *polarisation de la lumière*, naquit à Paris, le 25 juillet 1775, d'une honnête famille. Il fit de brillantes études, et allait être nommé officier de génie, lorsque la loi des *suspects*, rendue en 1793, sous le règne de la *terreur*, le força de quitter les écoles militaires. Entré comme soldat dans un bataillon de Paris, on l'employa aux réparations du port de Dunkerque, où il fut remarqué par Le Père, ingénieur en chef, qui le fit entrer à l'École polytechnique, qu'on venait de créer sous la direction de Monge. Il devint un des élèves les plus distingués de ce célèbre professeur, et s'appliqua particulièrement à « déterminer la route que suivent » les rayons lumineux, lorsqu'ils » sont réfléchis ou réfractés par » des surfaces de courbes quelconques. » Mais, ayant perdu sa fortune, il fut contraint d'interrompre ses études et de prendre du service dans le corps du génie à l'armée de Sambre-et-Meuse: il se trouva au passage du Rhin et à toutes les affaires de la campagne de 1797. Malus fut de l'expédition d'Égypte, assista à la plupart des batailles qui s'y livrèrent; et après le siége de Jaffa, il releva les fortifications de cette ville, et organisa les hôpitaux militaires. Attaqué de la peste, il parvint à se guérir sans le secours d'aucun médecin. Il fortifia ensuite Damiette, prit part aux batailles qui précédèrent la prise du Caire, et revint en France en 1801. Étant passé en Allemagne, il se maria avec la fille du chancelier de l'université de Giessen. De retour en France, il dirigea les nouvelles constructions d'Anvers et de Strasbourg; il s'appliqua en même temps, avec plus d'ardeur que jamais, à déterminer *la polarisation de la lumière*, et son travail eut le plus heureux résultat. La classe des sciences de l'institut ayant proposé, pour sujet à traiter, la recherche des lois de la *double réfraction de la lumière*, Malus remporta le prix... » Il reconnut, » (dit M. Biot, dans un *Discours* » funèbre sur Malus), il prouva » la vérité d'une loi découverte

par Huygens, et méconnue par » Newton... Il découvrit (en outre), dans les réfractions des » rayons lumineux, des propriétés » toutes nouvelles, extrêmement » remarquables, lesquelles paraissent tenir de très près à la nature » même de la lumière, et sont » devenues entre ses mains la » source d'un nombre infini de » phénomènes jusqu'alors absolument ignorés. » Malus était membre de la Société d'Arcueil, de l'institut, auquel il a fourni d'excellents *Mémoires;* de la Société royale de Londres; il allait être nommé directeur de l'Ecole polytechnique, lorsqu'il mourut le 23 février 1812, à peine âgé de 37 ans. Son *Éloge* a été prononcé par M. Delambre, secrétaire perpétuel à l'institut, dans la classe des sciences physiques et mathématiques.

MALVASIA (Charles-César), noble Bolonais et chanoine de la cathédrale, cultiva les arts et les lettres dans le XVIIe siècle; nous lui devons une assez bonne *Histoire* en italien *des peintres de Bologne*, in 4°, 2 vol., 1678. Le comte Malvasia y fait paraître un peu trop d'enthousiasme, mais ce sentiment est pardonnable dans un compatriote. On attaqua son livre avec chaleur, et il fut défendu de même. [Cependant on ne put jamais le laver de la tache d'avoir porté un jugement insensé contre Raphaël, le prince de la peinture.] On a encore de lui un ouvrage qui a pour titre : *Marmora felsinea*, 1690, in-4°.

MALVENDA (Thomas), dominicain, né à Xativa en 1566, professa dans son ordre la philosophie et la théologie avec beaucoup de succès. Le cardinal Baronius, à qui il écrivit pour lui indiquer quelques fautes qui lui étaient échappées dans son *Martyrologe*, trouva tant de discernement dans la lettre de ce dominicain, qu'il souhaita l'avoir auprès de lui. Il engagea son général à le faire venir à Rome, afin de profiter de ses avis. Malvenda fut d'un grand secours à ce célèbre cardinal. On le chargea en même temps de réformer les livres ecclésiastiques de son ordre, commission dont il s'acquitta avec discernement. Il mourut à Valence en Espagne, le 7 mai 1628, à 63 ans. Ses ouvrages sont : | un traité *De Antichristo* dont la meilleure édition est celle de Venise, 1621, in-fol. ; | une nouvelle *Version* du texte hébreu de la *Bible*, avec des notes, imprimée à Lyon en 1650, en 5 vol. in-fol. Ces ouvrages sont estimés des savants. Mais son *Traité de l'Antechrist* renferme quelques idées qui pourraient être appuyées sur des preuves plus solides. On a encore de lui : *Annales ordinis prædicatorum*, Naples, 1627, in-fol.

MALVEZZI (Virgilio, marquis DE), né en 1599, à Bologne, de parents illustres, savait les belles-lettres, la philosophie, la musique, le droit, la médecine, les mathématiques et même la théologie. Il servit avec distinction dans les armées de Philippe IV, roi d'Espagne, qui l'employa dans la guerre et dans les négociations, et le nomma son ambassadeur en Angleterre. Il réussit dans ces deux genres. Il mourut à Bologne en 1654, à 55 ans, laissant divers écrits : | *Discorsi sopra Cornelio Tacito*, Venise, 1633 in-4°; | *Opere istoriche e politiche*, 1656, in 12 ; | *Raggioni per le quali i letterati*

credono di non potersi avvanzare nelle corti, etc. Ces écrits lui firent un nom. On trouvera le titre des autres ouvrages de Malvezzi, dans Orlandi, *Notizie degli scrittori bolognesi*, et dans les *Mémoires* de Nicéron, tom. 41.—Il y a eu un cardinal de ce nom, archevêque de Bologne, qui s'est beaucoup distingué par son animosité contre les jésuites, à l'époque de leur destruction.

* **MAMACHI** (Thomas-Marie), savant religieux de l'ordre de Saint-Dominique, naquit dans l'île de Chio, le 3 décembre 1713, d'une famille grecque. Etant venu fort jeune en Italie, il se fit bientôt remarquer par la vivacité et la pénétration de son esprit. Ces heureux talents, secondés par un grand amour de l'étude, lui acquirent de grandes connaissances dans les sciences théologiques, qu'il enseigna avec distinction au couvent de Saint-Marc à Florence. Appelé à Rome en 1740, il y fut professeur au collége de la Propagande, et puis théologien de la Casanata. Ses liaisons avec Concina, Orsi, Dinelli, développèrent encore son goût pour l'érudition, et il fit de rapides progrès dans la science des antiquités ecclésiastiques. Le crédit de ses protecteurs et sa célébrité lui attirèrent les faveurs de Benoît XIV, qui lui conféra le titre de maître en théologie et le créa consulteur de l'Index. Il paraît que la théologie de Mamachi se sentait un peu des circonstances où il se trouvait; car, après s'être montré l'ami des jésuites sous le pontificat de Clément XIII, qui aimait ces religieux, il se déclara contre eux, lorsque Clément IX fut monté sur le trône pontifical, et servit de toutes ses forces le pape dans le dessein qu'il avait de détruire la société. Il avait lieu de s'attendre à jouir des faveurs de Clément; mais il fut trompé dans son attente, et ce pape mourut sans rien faire pour lui. Sous Pie VI, il fut fait maître du sacré palais, et secrétaire de l'Index, et dirigea le "Journal ecclésiastique", qui parut à Rome depuis 1785. S'étant rendu en 1792 à Corneto près de Montefiascone, où il avait coutume d'aller passer la belle saison, il y fut attaqué d'une fièvre bilieuse, qui mit fin à ses jours au commencement de juin de la même année. Mamachi écrivait avec une grande facilité, et était doué d'une rare mémoire. Son érudition embrassait presque toutes les sciences; rien ne lui était étranger, et il possédait très bien l'art de la discussion polémique. Mais si ses belles qualités lui firent beaucoup de partisans, la dureté et les hauteurs qu'il portait dans ses critiques, lui firent aussi beaucoup d'ennemis, parmi lesquels se trouvait le célèbre Tirasbochi. Les variations qu'il parut mettre dans sa manière de penser, le firent surnommer théologien "à tout vent", et il fut dépeint comme tel dans plusieurs satires qui coururent à Rome en 1792. Mamachi a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons: | *De ethnicorum oraculis, de cruce à Constantino visa et de evangelica chonotaxi*, Florence, 1738; | *Ad Joannem Dominicum Mansium de ratione temporum athanasiorum, deque aliquot synodis quarto seculo celebratis epistolæ quatuor*, Rome, 1748. Ces lettres, pleines d'érudition, et louables sous ce point de vue, contiennent des expres-

sions peu ménagées que le sujet ne demandait pas, et qu'indépendamment du mérite de Mansi, l'état de Mamachi devait lui interdire. | *Originum et antiquitatum christianarum libri* xx, de 1749 à 1755, Rome, 5 vol. La première idée de cet ouvrage appartient à Joseph Bingham, Anglais, qui le poussa jusqu'à huit volumes, dont le dernier parut en 1722. Il fut ensuite traduit en latin par Jean-Henri Grischawe; et publié à Halle, en 1724-38; mais on doit au P. Mamachi d'y avoir fait d'excellentes corrections et augmentations qui l'ont beaucoup amélioré. Il en publia successivement 5 volumes; l'ouvrage n'est point achevé; | *De' Costumi de' primitivi christiani*, Rome, 1753 et 1757, 3 vol. in-8°. Cette matière avait été traitée dans le 3e volume "des Origines". L'utilité dont elle pouvait être, détermina le P. Mamachi à la traduire en italien avec les changements convenables pour la rendre plus vulgaire. L'ouvrage essuya de la part de l'auteur de la "Storia letteraria d'Italia" quelques critiques insérées dans le 9e volume de cette collection, pag. 307. | *Annalium ordinis prædicatorum*, etc., Rome, 1756; | *De animabus justorum in sinu Abrahæ ante Christi mortem expertibus beatæ visionis Dei, libri duo*, Rome, 1766, 2 vol. Il y réfute Cadonici, Feltri, Dailham et Natalie, qui prétendaient que les saints de l'ancien Testament ont joui de la vision intuitive de Dieu avant la descente de J.-C. aux enfers. Il paraît que dans cette dispute, de part et d'autre, on ne se piqua point d'être poli; ce qui toutefois n'aurait pas nui aux bonnes raisons. | *Del dritto libero della Chiesa d'acquistare e di possedere beni temporali*, Rome, 1769. Le P. Genovesi y est très maltraité. | *La pretesa filosofia de' moderni increduli, esaminata e discussa*, etc., Rome, 1769, et Venise 1770; | *Orthodoxia palafoxiana*, Rome, 1772, 3 vol. Le P Faure, jésuite, y répondit, Lugano, 1773. | *Epistolarum ad justinum Febronium de legitima romani pontificis auctoritate libri duo*, Rome, 1776 et 1777, contre de Hontheim; | *De laudibus Leonis X, P. M. oratio*, 1741.

*MAMBELLI (Marc-Antoine), jésuite, savant grammairien, né à Forli, dans la Romagne, en 1582, mort à Ferrare en 1644, est auteur d'un livre intitulé : *Osservazioni della lingua italiana* (publié sous le nom de "Cinonio", académicien "filergite"), dont la 2e partie fut imprimée à Ferrare en 1644; et la première partie long-temps après à Forli en 1685, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, quoique vieilli, est encore estimé et recherché des curieux.

MAMBRÉ, Amorrhéen, homme puissant qui a donné son nom à une portion de la terre de Chanaan, nommée la "Vallée de Mambré", frère d'Aner et d'Eschol; ils étaient tous trois amis d'Abraham. Ils l'aidèrent à combattre les Assyriens, et à délivrer Loth que ces peuples avaient fait prisonnier.

MAMBRÈS, l'un des magiciens qui s'opposèrent à Moïse dans l'Egypte, et qui s'efforcèrent d'imiter par leurs prestiges les vrais miracles de ce législateur. Les noms de Janès et Mambrès ne se trouvent pas dans l'ancien Testament, mais dans les Epîtres de saint Paul (2 *Tim.*, 3), qui les avait appris sans doute par quelque

tradition ou quelque histoire encore subsistante de son temps.

MAMBRUN (Pierre), poète latin de la société des jésuites, né à Montferrand en Auvergne, l'an 1600, mort à la Flèche en 1661. Ce religieux avait de l'élévation dans le génie, de l'élégance et de la facilité dans la composition. Ses ouvrages sont écrits purement, sa versification est exacte et harmonieuse. Il possédait parfaitement son "Virgile", et a été un de ses plus heureux imitateurs. Nous avons de lui : des *Eglogues;* | des *Géorgiques* en 4 liv. *De la culture de l'ame et de l'esprit;* | un poème héroïque de 12 liv., intitulé : *Constantin, ou l'idolâtrie terrassée*, La Flèche, 1661, in-fol., et Paris, 1652, in-4°; il est précédé d'une *Dissertation* latine sur le poème épique, écrite et raisonnée supérieurement.

MAMERT (Saint), célèbre évêque de Vienne en Dauphiné, institua, dit-on, les *Rogations* en 469; mais il paraît qu'elles ont été en usage plus tôt à Milan, y ayant été instituées par saint Lazare, archevêque de cette ville. Des calamités publiques, que quelques auteurs prétendent avoir été des volcans ou des tremblements de terre, furent l'occasion des pieuses supplications établies ou adoptées par saint Mamert, et qui ont passé depuis dans toute l'Eglise. Ce vertueux prélat mourut en 475. On lui attribue deux *Sermons*, l'un sur les Rogations, l'autre sur la Pénitence des Ninivites; et le beau cantique *Pange lingua gloriosi prœmium certaminis*, qui néanmoins est plus vraisemblablement de son frère CLAUDIEN MAMERT (*V.* CLAUDIEN et VENANCE FORTUNAT.)

MAMERTIN (Claude), orateur du IVe siècle, florissait à Trèves, et fut élevé au consulat par Julien-l'Apostat en 362. Pour remercier ce prince, il prononça en sa présence un *Panégyrique* en latin, que nous avons encore. (*Voy.* l'Histoire littéraire de France, par don Rivet, t. 1er.) On le croit fils de Claude MAMERTIN, qui prononça vers l'an 291, deux *Panégyriques* à la louange de Maximien Hercule, prince qui méritait cet honneur à peu près autant que Julien. On les trouve dans les "Panégyrici veteres, ad usum delphini", 1677, in-4°. Le père et le fils se déshonorèrent par la flatterie la plus lâche.

MAMMÉA (Julie), était fille de Julius Avitus et de Mœsa, parente d'Héliogabale; elle fut mère de l'empereur Alexandre-Sévère. Cette princesse avait de l'esprit et des mœurs. Elle donna une excellente éducation à son fils, et devint son conseil lorsqu'il monta au trône impérial. Après la mort d'Héliogabale, elle écarta les flatteurs et les corrupteurs, et ne mit dans les premières places que des hommes de mérite. Prévenue en faveur du christianisme, et se trouvant à Antioche, elle envoya chercher Origène, pour s'entretenir avec lui sur cette religion, qu'elle embrassa, selon plusieurs auteurs. [Mamméa gouverna l'empire pendant la minorité de son fils, et maintint son autorité lors-même qu'Alexandre fut déclaré majeur. Elle avait beaucoup de vertus; mais elle était ambitieuse et surtout avare, ce qui indisposa la milice contre elle et contre l'empereur.] Des soldats gaulois, mécontents en outre de la discipline que ce dernier leur faisait garder, et poussés à la rébellion

par le Goth Maximin, la massacrèrent ainsi qu'Alexandre Sévère, à Mayence, en 235. [Après la fin tragique de Mamméa, on ne se rappela que ses vertus, et l'on institua des fêtes en son honneur.]

MAMMONE, dieu des richesses chez les Phéniciens, était le même que Plutus chez les Romains. De là cette grande leçon de l'Evangile, qui rend si bien l'opposition du culte de Dieu avec l'esprit d'avarice : "Non potestis Deo servire et Mammonæ". Souvent ce mot se prend pour les richesses mêmes, comme lorsque le Sauveur dit : "Facite vobis amicos de mammona iniquitatis".

MAMURRA, chevalier romain, natif de Fornium, accompagna Jules-César dans les Gaules, en qualité d'intendant des ouvriers. Il y amassa des richesses immenses, qu'il dépensa, prétendent quelques auteurs, avec la même facilité qu'il les avait acquises. Il fit bâtir un palais magnifique à Rome, sur le Mont Cœlius. C'est le premier qui fit incruster de marbre les murailles et les colonnes. Catulle a fait des "épigrammes" très-satiriques contre lui. Il l'y accuse non-seulement de concussion, mais encore de debauche avec César : abomination très-commune parmi les hommes les plus célèbres de l'ancienne Rome.

MANAHEM, fils de Gaddi, général de l'armée de Zacharie, roi d'Israël, était à Théria, lorsqu'il apprit la mort de son maître, que Sellum avait tué pour régner en sa place. Il marcha contre l'usurpateur, qui s'était enfermé dans Samarie, le tua et monta sur le trône, où il s'affermit par le secours de Phul, roi des Assyriens, auquel il s'engagea de payer un tribut. Ce prince gouverna pendant 10 ans, et fut aussi impie envers Dieu qu'injuste envers ses sujets. Il mourut l'an 761 avant J.-C.

MANAHEM, de la secte des Esséniens, se mêlait de prophétiser. Hérode (depuis nommé "le Grand") était encore jeune lorsque Manahem lui prédit qu'il serait roi des Juifs, mais qu'il souffrirait beaucoup dans sa royauté. Cette prédiction fit que ce prince eut toujours beaucoup de respect pour les Esséniens.

MANAHEM, fils de Judas Galiléen, et chef des séditieux contre les Romains, prit de force la forteresse de Massada, pilla l'arsenal d'Hérode-le-Grand, mort depuis peu, arma ses gens et se fit nommer roi de *Jérusalem*. Un nommé Eléazar, homme puissant et riche, souleva le peuple contre cet usurpateur, qui fut pris et puni du dernier supplice. (*Voy.* Josèphe, "Guerres des Juifs contre les Romains", liv., 2, chap. 32.)

MANAHEN, prophète chrétien, frère de lait d'Hérode Antipas, fut un des prêtres d'Antioche à qui le Saint-Esprit ordonna d'imposer les mains à Paul et à Barnabé, pour les envoyer prêcher l'Evangile aux gentils. On croit que ce Manahen était du nombre des 72 disciples, et qu'il mourut à Antioche. Il en est parlé au chap. 15 des *Actes* des apôtres.

MANASSÈS ou MANASSÉ, était fils aîné de Joseph et d'Aseneth, et petit-fils de Jacob. Son nom signifie l'"oubli", parce que Joseph dit : "Dieu m'a fait oublier toutes mes peines, et la maison de mon

père*. Manassès naquit en Egypte l'an 1712 avant J.-C. Jacob étant au lit de la mort. Joseph lui amena ses deux fils, Manassès et Ephraïm, afin que le saint vieillard leur donnât sa bénédiction; et comme il vit que son père mettait sa main gauche sur Manassès, il voulut lui faire changer cette disposition : Jacob insista à vouloir les bénir de cette manière, en lui disant que l'aîné serait père de plusieurs grandes familles, mais que son cadet serait plus grand que lui, et que des nations entières sortiraient de son sang. On voit encore ici, comme dans beaucoup d'autres endroits de l'Histoire sainte, la confiance religieuse que l'on avait dans la bénédiction paternelle; confiance si bien d'accord avec les événements, et si bien assortie à l'esprit du commandement qui prescrit le respect envers nos progéniteurs, et en fait découler notre prospérité terrestre.

MANASSÈS, roi de Juda, ayant succédé à son père Ezéchias à l'âge de 12 ans, vers l'an 674, avant J.-C., signala les commencements de son règne par tous les crimes et toutes les abominations de l'idolâtrie. Il rebâtit les hauts lieux que son père avait détruits, dressa des autels à Baal, et fit passer son fils par le feu en l'honneur de Moloc. Le prophète Isaïe, qui était beau-père du roi, s'éleva fortement contre tant de désordres; mais Manassès, loin de profiter de ses avis, le fit saisir et couper par le milieu du corps avec une scie de bois. La colère de Dieu éclata enfin contre ce tyran vers la 22e année de son règne, l'an 677 avant J.-C. Assarhaddon, roi d'Assyrie, envoya une armée dans ses états. Il fut pris, chargé de chaînes, et emmené captif à Babylone. Son malheur le fit rentrer en lui-même. Dieu, touché de son repentir, le tira des fers du roi de Babylone, qui lui rendit ses états. Manassès revint à Jérusalem, où il s'appliqua à réparer le mal qu'il avait fait. Il abattit les autels profanes qu'il avait élevés, rétablit ceux du vrai Dieu, et ne négligea rien pour porter son peuple à revenir au culte du Seigneur. Il mourut l'an 643 avant J.-C., à 67 ans, après en avoir régné 55. Nous avons sous son nom une *Prière* que l'on suppose qu'il fit pendant sa captivité; on la trouve ordinairement à la fin de la *Bible*, avec les livres non canoniques; plusieurs saints pères la citent : elle est pleine d'onction, et exprime les sentiments d'une pénitence vive et sincère. Amon, son fils, lui succéda.

MANASSÈS, jeune clerc, issu du sang royal, usurpa par simonie, en 1069, le siége épiscopal de la ville de Reims. Sa mauvaise conduite dans l'exercice de cette dignité ayant excité des murmures, en vain on le cita au tribunal des légats du pape et dans plusieurs conciles, il fallut le condamner par contumace, et on prononça sa sentence de déposition au concile de Lyon, tenu l'an 1080. Elle fut confirmée par celui de Rome la même année. Manassès, non moins indocile que coupable, voulut encore se maintenir sur son siége par les armes; mais, après de vains efforts, il quitta Reims et passa en Palestine, alors le théâtre des croisades, où il ne fut pas meilleur guerrier qu'il n'avait été prélat : il fut fait prisonnier dans un combat, et ne recouvra sa li-

berté qu'en 1099. On a cependant fait son "Apologie", qui se trouve dans le "Musæum italicum" de dom Mabillon.

MANCINELLI (Antoine), né à Velletri en 1452, enseigna les belles-lettres en divers endroits d'Italie avec beaucoup de succès, et mourut après 1506. On a de lui: | 4 poèmes latins : *De floribus*, *De figuris*, *De poetica virtute*, *De vita sua*, Paris, 1506, in-4°; | *Epigrammata*, Venise, 1500, in-4°; | des *N tes* sur quelques auteurs latins.

MANCINI (Paul), baron romain, reçut les ordres sacrés après la mort de sa femme, Vittoria Coppoti. Il avait eu deux fils de ce mariage : l'aîné, François-Marie Mancini, fut nommé cardinal à la recommandation de Louis XIV, le 5 avril 1660. Le cadet, Michel Laurent Mancini, épousa Jéronyme Mazarin, sœur puînée du cardinal Mazarin, et il en eut plusieurs enfants, entre autres, Philippe-Julien, qui joignait à son nom celui de Mazarin ; et Laure-Victoire Mancini, mariée en 1651 à Louis duc de Vendôme, et mère des deux fameux princes de ce nom. Olympe Mancini, nièce du cardinal, comtesse de Soissons, fut obligée de quitter la France, étant impliquée dans l'affaire de la Voisin (*voy.* ce nom), et mourut à Bruxelles. Sa sœur, Marie-Anne Mancini, duchesse de Bouillon, également accusée, s'en tira mieux. Tout le monde connaît les illustres descendants de Michel-Laurent Mancini. (*Voy.* NEVERS, COLONNE, MAZARIN.) Paul Mancini cultivait la littérature et aimait les gens de lettres ; c'est un goût qui passa à sa famille. L'académie des *Humoristes* lui doit son origine.

MANCINI (Jean-Baptiste), né d'une famille différente du précédent, mourut à Bologne, sa patrie, vers l'an 1640 ; il se fit de puissants amis, et composa divers ouvrages de morale, dont Scudéri a traduit une partie en français. Cet auteur avait de l'imagination, mais point de goût. Son style est enflé et extravagant.

MANCO-CAPAC, fondateur et premier Inca de l'empire du Pérou. Après avoir rassemblé un certain nombre de Péruviens sur les bords du lac de Cusco, il leur persuada qu'il était fils du soleil, envoyé sur la terre, avec Coya-Osella, sa sœur et son épouse, pour rendre les hommes meilleurs. Il leur apprit à adorer intérieurement, et comme un dieu suprême, mais inconnu, "Pachacamac", c'est-à-dire l'ame ou le soutien de l'univers; et extérieurement, et comme un dieu inférieur et visible et connu, le soleil son père. Il lui fit dresser des autels et offrir des sacrifices. [Il défendit d'y immoler des victimes humaines. Les Péruviens apprirent de lui à féconder la terre, à diriger les fleuves et les fontaines, à se couvrir de vêtements. Coya-Osella leur montra à filer la laine et le coton. Manco-Capac bâtit la ville de Cusco, qu'il entoura de villages, partagea les Indiens en tribus soumises à des "Curacas" ou chefs, et enfin il leur donna des lois. Son fils Rocha-Inca et ses successeurs reculèrent les bornes de leurs états.] Le Pérou, avant la révolution de 1557, était un empire particulier, dont les souverains étaient très-riches, à cause des mines d'or et d'argent que renferme ce pays : mais les Espagnols, commandés par François Pizare et Diègue

d'Almagro, soumirent ce royaume au roi d'Espagne, et depuis ce temps, le Pérou est habité par des Espagnols créoles et par des Indiens naturels du pays, dont une partie a embrassé le christianisme, et obéit à un vice-roi puissant nommé par la couronne d'Espagne. Ce royaume, quoique asservi à un prince étranger, est dans une situation beaucoup plus heureuse que lorsque des guerres destructives et atroces, les sacrifices humains, et d'autres fléaux dévastaient ces provinces. Marmontel a fait sur cette révolution un poème larmoyant, intitulé les "Incas", qu'un homme de génie a appelé "une capucinade"; toutes les notions historiques y sont sacrifiées au fanatisme de la philosophie du jour. (*Voy.* Cortez, Atabaliba, Montezuma, Pizare.

MANDAGOT (Guillaume de), d'une illustre famille de Lodève, compila le 6e livre des "Décrétales", par ordre du pape Boniface VIII. Il mourut à Avignon en 1321, après avoir été successivement archidiacre de Nîmes, prevôt de Toulouse, archevêque d'Embrun, puis d'Aix, et enfin cardinal et évêque de Palestrine. On a de lui un *Traité de l'élection des prélats*, qui a eu plusieurs éditions. Nous connaissons celle de Cologne, 1601, in-8°.

MANDANES, philosophe et prince indien, renommé par sa sagesse, fut invité par les ambassadeurs d'Alexandre-le-Grand, à venir au banquet du fils de Jupiter. Il les renvoya, en leur disant « qu'Alexandre n'était point le fils de Jupiter, quoiqu'il commandât une grande partie de l'univers; qu'il ne se souciait point des présents d'un homme qui n'avait pas de quoi se contenter lui-même... Je méprise ses menaces, ajouta-t-il; l'Inde est suffisante pour me faire subsister si je vis; et la mort ne m'effraie point, parce qu'elle changera ma vieillesse et mes infirmités en une meilleure vie. » Peut-être Mandanes est-il un des hommes vertueux qui, au milieu de la gentilité, ont conservé la notion du vrai Dieu, de ses jugements et de ses récompenses, comme Jéthro, Job, les trois Mages, le centurion Cornélius, etc. *Voy.* le "Catéchisme philosophique", n° 401.

*MANDAR (Jean-François), oratorien, né en 1732, à Marines, près de Pontoise, professa d'abord les humanités au collége de Juilly, entra ensuite dans les ordres sacrés, s'acquit quelque réputation comme prédicateur, devint supérieur du séminaire de St-Magloire; puis supérieur du même collége où il avait professé. Il habitait la maison de retraite des oratoriens à Paris, lorsque cette congrégation fut abolie en 1792. Le P. Mandar passa à cette époque en Angleterre, revint en France lors de l'établissement du gouvernement consulaire, et mourut à Paris en 1803. On a de lui : | un *Panégyrique de S. Louis*, 1772, in-4°, traduit en espagnol; | plusieurs *Sermons*; | un *Voyage à la grande chartreuse*, en vers, imprimé en 1782, avec une traduction latine du P. Viel; | un *Cantique* en vers latins, à l'usage des enfants qui se destinent à la première communion.—Richel Philippe Mandar, connu sous le nom de *Théophile*, parent du précédent, né à Marines (Seine-et-Oise) en 1759, mort en 1823, s'est distingué, durant les troubles de la révolution, par

l'influence qu'une voix de tonnerre et quelque facilité oratoire lui donnaient dans les sociétés populaires. Il ne participa à aucun des excès de cette époque ; entre autres circonstances, vice-président de la section du Temple, lors des massacres de septembre 1792, il conseilla avec force des mesures propres à arrêter ce torrent de sang, qui, disait-il, souillerait à jamais le nom français. Mandar exerça en 1793 l'emploi de commissaire national du pouvoir exécutif ; depuis il vécut dans un état voisin de l'indigence, n'ayant recherché aucune place sous le gouvernement impérial, pour lequel il professait ouvertement sa haine. Cette dernière circonstance lui mérita, en 1814, d'être présenté à l'empereur Alexandre. Parmi ses écrits, nous citerons : *le Génie des Siècles*, 1794, in-8°, nouvelle édition, 1795, in-8°, et les ouvrages suivants traduits de l'anglais : *Voyage de W. Coxe en Suisse*, etc., 1790, 3 vol. in-8° ; *Voyage au pays des Hottentots, par W. Paterson*, etc., 1791, in-8° ; *de la Souveraineté du peuple et de l'Excellence d'un état libre, par M. Needham*, etc., 1791, 2 vol. in-8° ; *Voy. en retour de l'Inde par terre*, etc., *par Th. Howel*, etc., 1796, in-4°. Théophile Mandar a également eu part à la traduction de *la Description de l'Hindostan*, par Renuel. Il a en outre laissé deux ouvrages inédits ; l'un est *le Phare des rois*, poëme en 16 livres, dont l'impression fut défendue en 1809.

MANDELSLO (Jean-Albert), né en 1616 dans le Mecklembourg, fut page du duc de Holstein, et suivit, en qualité de gentilhomme, les ambassadeurs que ce prince envoya en Moscovie et en Perse l'an 1636. Il alla ensuite à Ormuz, et de là aux Indes. On a de lui une *Relation de ses voyages*, 1727, in-fol., traduite par Wicquefort. Elle est estimée. Mandelslo mourut à Paris en 1644.

MANDEVILLE (Jean DE), médecin anglais au XIVe siècle, voyagea pendant 34 ans en Asie et en Afrique. Il publia à son retour une *Relation de ses voyages* en latin, en français et en anglais. On la trouve dans le *Recueil* de Bergeron, La Haye, 1735, in-4°. Elle est remplie de fautes et de faits incroyables. Le voyage de Jérusalem a paru en latin sous ce titre : *Itinerarius a terra Angliæ ad partes Jerosolimitanas*, en caractères gothiques, in-4° ; à la fin du livre on lit : "Editus anno MCCCCLV in civitate leodiensi" ; mais ce ne peut être que la date du manuscrit sur lequel s'est faite cette impression. Il mourut à Liége le 17 novembre 1372. On voit son épitaphe chez les guillemins, où il s'était retiré et où il fut enterré. — Il ne faut pas le confondre avec Henri MANDEVILLE ou Mondeville, médecin-chirurgien de Philippe-le-Bel : c'est le même que Hermondanville. (*Voy.* ce nom.)

MANDEVILLE (Bernard DE), médecin hollandais, né à Dordrecht, mort à Londres en 1733, à 63 ans, s'est fait un nom malheureusement célèbre par des ouvrages impies et scandaleux. On dit qu'il vivait comme il écrivait, et que sa conduite ne valait pas mieux que ses livres. On a de lui : une poëme anglais intitulé : *The grumbling Hive*, c'est-à-dire l'"Essaim d'abeilles murmurant", sur lequel il a fait des remarques. Il publia le tout à Londres en 1723,

in-8°, en anglais, et l'intitula la *Fable des abeilles*. Il prétend dans cet ouvrage que le luxe et les vices des particuliers tournent au bien et à l'avantage de la société. Il s'oublie jusqu'à dire que les crimes mêmes sont utiles, en ce qu'ils servent à établir une bonne législation. Ce livre, traduit de l'anglais en français, parut à Londres en 1740, en 4 vol. in-8°. | *Pensées libres sur la religion*, qui, aussi bien que sa *Fable des abeilles*, firent grand bruit dans un temps que l'impiété n'était pas encore si commune qu'elle l'est devenue depuis; | *Recherches sur l'origine de l'honneur et sur l'utilité du christianisme dans la guerre*, 1730, in-8°. Il contredit dans ce livre beaucoup d'idées fausses et téméraires qu'il avait avancées dans sa *Fable des abeilles*, et il y reconnaît la nécessité de la vertu par rapport au bonheur. Van Effen a traduit en français les *Pensées libres*, La Haye, 1723, 1 volume in-12. Ses paradoxes touchant le luxe ont été solidement réfutés par J.-J. Rousseau, et par M. l'abbé Pluquet, dans son "Traité philosophique et politique sur le luxe", Paris, 1786.

MANDRIN (Louis), fils d'un maréchal ferrant, naquit à Saint-Etienne de Saint-Geoirs, village près la côte Saint-André en Dauphiné. Il porta le mousquet de bonne heure; mais, las du métier de soldat, il déserta, fit de la fausse monnaie et enfin la contrebande. Devenu chef d'une troupe de brigands au commencement de 1754, il exerça un grand nombre de violences, et commit plusieurs assassinats. On le poursuivit pendant plus d'une année sans pouvoir le prendre. Enfin on le trouva caché sous un amas de fagots dans un vieux château dépendant du roi de Sardaigne, d'où on l'arracha malgré l'immunité du territoire étranger, sauf à satisfaire à S. M. sarde pour cette espèce d'infraction. Il fut condamné à la roue, le 24 mai 1755, par la chambre criminelle de Valence, et exécuté le 26 du même mois. Comme ce malheureux excita pendant quelque temps la ridicule curiosité des Français, et qu'on en a parlé même beaucoup chez l'étranger, il n'est pas déraisonnable de lui donner une place dans ce Dictionnaire. Ce scélérat avait une physionomie intéressante, le regard hardi, la repartie vive; il était d'ailleurs gangrené de vices, jureur, buveur, débauché, et il ne mérite pas plus l'attention des lecteurs philosophes, que CARTOUCHE, dont les oisifs parlent tant. —Celui-ci était fils d'un tonnelier de Paris. Adonné de bonne heure au jeu, au vin et aux femmes, il se fit chef d'une bande qui se signala par des vols considérables et par des meurtres. Comme il était rusé, adroit et robuste, on fut quelque temps sans pouvoir l'arrêter. Enfin un soldat aux gardes avertit qu'il était couché au cabaret à la Courtille; on le trouva sur une paillasse avec un méchant habit, sans chemise, sans argent, et couvert de vermine. Il subit la peine de ses crimes; il fut rompu vif en 1721. Son nom était "Bourguignon". [On a fait une tragédie sur Mandrin, et l'on a écrit plusieurs fois sa "Vie"; nous citerons celle par Regley, Paris, 1755, in-8°. On a aussi publié la "Vie de Cartouche".]

MANÈS ou MANY, hérésiarque du III° siècle, fondateur de la

secte des Manichéens, né en Perse dans l'esclavage, avait pour tout bien une figure agréable. Une veuve, dont il était l'esclave, le prit en amitié, l'adopta, et le fit instruire par les mages dans la philosophie des Perses. Manès trouva chez sa bienfaitrice les livres de l'hérétique Térébinthus, et y puisa les dogmes les plus extravagants, professés d'abord par l'égyptien Sciptianus, maître de ce dernier. Il les sema d'abord dans la Perse, où ils se répandirent rapidement. [Manès rejetait l'ancien Testament, disait que Moïse et les prophètes avaient été inspirés par le Démon, que Jésus-Christ était venu non en réalité, mais en esprit pour sauver le genre humain; sur d'autres points, sa doctrine s'approchait de celle de Zoroastre.] L'imposteur se qualifiait d'"Apôtre de J.-C.", et se disait le Saint-Esprit qu'il avait promis d'envoyer". Il s'attribuait le don des miracles; et le peuple, séduit par l'austérité apparente de ses mœurs, ne parlait que de l'ascendant qu'il avait sur toutes sortes d'esprits. Il envoya douze de ses disciples prêcher dans les provinces voisines de la Perse, puis dans l'Inde, dans la Chine et en Egypte. Sa renommée parvint jusqu'à la cour de Perse. Le roi l'ayant appelé pour voir un de ses fils attaqué d'une maladie dangereuse, ce charlatan chassa les médecins, et promit la guérison du malade avec le seul remède de ses prières. Le jeune prince étant mort entre ses bras, son père fit mettre aux fers cet imposteur, qui se sauva de prison. Il fut repris peu de temps après par les gardes du roi de Perse, qui le fit écorcher vif. La doctrine de Manès (laquelle dans le IIe siècle avait déjà eu Cerdon pour apôtre) roulait principalement sur la distinction de "deux principes", l'un "bon", l'autre "mauvais"; mais tous deux souverains, tous deux indépendants l'un de l'autre. L'homme avait aussi "deux ames", l'une "bonne", l'autre "mauvaise". La chair était, selon lui, l'ouvrage du mauvais principe; par conséquent, il fallait empêcher la génération et le mariage. C'était un crime à ses yeux que de donner la vie à son semblable. Ce fou d'une espèce singulière attribuait aussi l'ancienne loi au mauvais principe, et prétendait que tous les prophètes étaient damnés. Il défendait de donner l'aumône, traitait d'idolâtrie le culte des reliques, et ne voulait pas qu'on crût que J.-C. se fût incarné et eût véritablement souffert. A ces absurdités il en ajoutait un grand nombre d'autres. Il soutenait, par exemple, que « celui qui arrachait une plante, ou qui tuait un animal, serait lui-même changé en cet animal ou en cette plante. » Ses disciples, avant de couper un pain, avaient soin de maudire celui qui l'avait fait, lui souhaitant « d'être semé, moissonné et cuit lui-même comme cet aliment. » Ces absurdités, loin de nuire aux progrès de cette secte, ne servirent qu'à l'étendre. Le manichéisme est, de toutes les hérésies, celle qui a subsisté le plus long-temps. Après la mort de Manès, les débris de sa secte se dispersèrent du côté de l'Orient, se firent quelques établissements dans la Bulgarie, et vers le Xe siècle se répandirent dans l'Italie; ils eurent des établissements considérables dans la Lombardie, d'où ils envoyaient des prédicateurs qui

pervertirent beaucoup de monde. Les nouveaux manichéens avaient fait des changements dans leur doctrine. Le système des deux principes n'y était pas toujours bien développé ; mais ils en avaient conservé toutes les conséquences sur l'Incarnation, sur l'Eucharistie, sur la sainte Vierge et sur les sacrements. Beaucoup de ceux qui embrassèrent ces erreurs étaient des enthousiastes, que la prétendue sublimité de la morale manichéenne avait séduits : tels furent quelques chanoines d'Orléans, qui étaient en grande réputation de piété. Le roi Robert les condamna au feu, et ils se précipitèrent dans les flammes avec de grands transports de joie en 1022. Les manichéens firent beaucoup plus de progrès dans le Languedoc et la Provence. On assembla des conciles contre eux, et on brûla plusieurs sectaires, mais sans éteindre la secte. Ils pénètrèrent même en Allemagne, et passèrent en Angleterre. Partout ils firent des prosélytes ; mais partout on les combattit et on les réfuta. Le manichéisme, perpétué à travers tous ces obstacles, dégénéra insensiblement, et produisit dans les XIIe et XIIIe siècles cette multitude de sectes qui faisaient profession de réformer la religion et l'Eglise : tels furent les "albigeois", les "pétrobrusiens", les "henriciens", les disciples de Tanchelin, les "popelicains", les "cathares". Les anciens manichéens étaient divisés en deux ordres : les "auditeurs", qui devaient s'abstenir du vin, de la chair, des œufs et du fromage ; et les "élus", qui, outre une abstinence très-rigoureuse, faisaient profession de pauvreté. Ces élus avaient seuls le secret de tous les mystères, c'est-à-dire des rêveries les plus extravagantes de la secte. Il y en avait douze parmi eux qu'on nommait "maîtres", et un treizième qui était le chef de tous les autres, à l'imitation de Manès, qui, se disant le Paraclet, avait choisi douze apôtres. Les savants ne sont pas d'accord sur le temps auquel cet hérésiarque, dont le premier nom était "Curbicus", commença à paraître : l'opinion la plus probable est que ce fut sous l'empire de Probus, vers l'an 280. Saint Augustin, qui avait été dans leur secte, est celui de tous les pères qui les a combattus avec le plus de force. Beausobre, savant protestant, a publié une "Histoire du manichéisme", pleine de recherches en 2 vol. in-4° ; mais il fait trop d'efforts pour justifier cette secte des infamies et des abominations qu'on lui a imputées ; il peut se faire qu'il y ait eu de l'exagération dans ce que certains auteurs en ont écrit ; mais il en reste assez de vrai pour qu'un homme sage ne s'intéresse pas à leur apologie. « Les empereurs chrétiens, dit un auteur moderne, furent principalement déterminés à sévir contre eux, par les crimes dont ils s'étaient rendus coupables : la morale corrompue qui résultait de leurs principes, leur aversion pour le mariage et pour l'agriculture, le libertinage secret par lequel ils séduisaient les femmes, leurs parjures, la licence avec laquelle ils calomniaient l'Eglise et ses ministres, etc., sont des excès qui ne peuvent être tolérés par un gouvernement sage. Lorsque l'impératrice Théodora les poursuivit à feu et à sang, ils étaient mêlés avec les ennemis de l'empire, et

placés sur les frontières; la politique, plus que la religion, dirigeait sa conduite..... C'est toujours la conduite des hérétiques, encore plus que leur doctrine, qui a décidé de la douceur ou de la rigueur avec laquelle on les a traités. » Aucune hérésie ne s'est reproduite sous des formes plus différentes que celle des manichéens. On peut consulter là-dessus un traité plein de recherches : *Laurentii Antioltii dissertatio de antiquis novisque manichœis*. L'auteur aurait pu donner encore plus d'étendue à son catalogue, en y plaçant plusieurs nouveaux philosophes, Bayle, entre autres, qui a fait tous ses efforts pour justifier la doctrine de cette vieille secte; et Voltaire, dont les déclamations perpétuelles contre la Providence, ne sont réellement qu'une espèce de manichéisme. Les théologiens observent que cette hérésie, ainsi que quelques autres, ont pris leur source dans l'ignorance du péché originel, ou dans le refus de reconnaître ce dogme fondamental qui explique toutes les espèces de contrariétés qu'on trouve dans l'ordre moral et même dans l'ordre physique. (*Voy.* MARCION.)

* MANESSE (Denis-Joseph), ancien chanoine régulir de l'abbaye de St-Jean-des-Vignes (diocèse de Soissons), prieur, puis curé de Brauges, né à Landrecies en 1743; mort en 1820 au château de Soupire (Aisne), où Lavilleheurnois lui avait fait accepter une honorable hospitalité, exerçait gratuitement la médecine avant la révolution, époque où il émigra. Réfugié alternativement en Angleterre, en Allemagne et en Russie, il continua de consacrer à l'étude des sciences les instants qu'il n'employait point au soulagement de ses compagnons d'infortune; fut reçu des académies d'Erfurt et de St-Pétersbourg, et ne rentra en France qu'à la restauration. Outre un important ouvrage intitulé : *Oologie, ou Description des nids et des œufs d'un grand nombre d'oiseaux d'Europe*, qui avait occupé toute sa vie, et qu'il a laissé Mss.; on a de lui un *Traité de la manière d'empailler et de conserver les animaux, les pelleteries et les laines*, Paris, 1787, in-8°.

MANESSON-MALLET (Alain), né à Paris en 1630, et mort en 1706, fut ingénieur des camps et armées du roi de Portugal, et ensuite maître de mathématiques des pages de Louis XIV. Il était habile dans sa profession, et bon mathématicien. Il a fait quelques ouvrages : | *Les Travaux de Mars, ou l'Art de la guerre*, en 1691, 3 vol. in-8°, avec une figure à chaque page, dont quelques-unes offrent des plans intéressants; | *Description de l'univers, contenant les différents systèmes du monde, les cartes générales et particulières de la géographie ancienne et moderne, et les mœurs, religion et gouvernement de chaque nation*, Paris, 1683, en 5 vol. in-8°. Ce livre est plus recherché pour les figures que pour l'exactitude. Comme l'auteur avait beaucoup voyagé, et avait levé lui-même les plans qu'il a fait graver dans son livre, les curieux ne sont pas fâchés de l'avoir dans leur bibliothèque. | Une *Géométrie*, 1720, 4 vol. in-8°.

MANÉTHON, fameux prêtre égyptien, natif d'Héliopolis, et originaire de Sebenne, florissait du temps de Ptolémée-Philadel-

phe, vers l'an 304 avant J.-C. Il composa en grec l'*Histoire d'Égypte*, ouvrage célèbre, souvent cité par Flav. Josèphe, et par les auteurs anciens. Il l'avait tirée, si on l'en croit, des écrits de Mercure et des anciens Mémoires conservés dans les archives des temples confiés à sa garde. Jules Africain en avait fait un abrégé dans sa *Chronologie*. L'ouvrage de Manéthon s'est perdu, et il ne nous reste que des fragments des Extraits de Jules Africain. Ils se trouvent dans Georges Syncelle. Gronovius a publié un *Poëme* de Manéthon, sur le pouvoir des astres qui président à la naissance des hommes, grec-latin, Leyde, 1698, in-4°. Ce poëme a été traduit en vers italiens par l'abbé Salvini.

MANFREDI (Lelio), auteur italien du XVIe siècle, traduisit de l'espagnol, *Tyran-le-Blanc*, Venise, 1538, in-4°. L'original espagnol est de Barcelone, 1497, in-fol., et fort rare. M. de Caylus l'a mis en français, 2 vol. in-12.

MANFREDI (Barthélemi), peintre de Mantoue, disciple de Michel-Ange de Caravage, mort à Rome vers 1605 à l'âge de 33 ans, avait une facilité prodigieuse. Il a si bien saisi la manière de son maître, qu'il est difficile de ne pas confondre les ouvrages des deux artistes. Ses sujets les plus ordinaires étaient des *joueurs de cartes ou de dés, et des assemblées de soldats*.

MANFREDI (Eustache), célèbre mathématicien, naquit à Bologne le 24 septembre 1674. Dès ses premières années, son esprit donna les espérances les plus flatteuses. Il devint professeur de mathématiques à Bologne en 1698, et surintendant des eaux du Bolonais en 1704. La même année, il fut mis à la tête du collége de Montalte, fondé par Sixte-Quint à Bologne, pour des jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique. Il y rétablit la discipline, les bonnes mœurs et l'amour de l'étude, qui en étaient entièrement bannis. En 1711, il eut une place d'astronome à l'institut de Bologne, et dès lors il renonça absolument au collége pontifical, à la jurisprudence dans laquelle il avait été nommé docteur, et à la poésie même qu'il avait toujours cultivée jusque-là. [Il fit bâtir dans sa maison un observatoire, et il y admettait ses frères et ses sœurs, qu'il avait initiés dans les sciences exactes ainsi que plusieurs de ses amis.] Ses *Sonnets*, ses *Canzoni*, et plusieurs autres morceaux imprimés à Bologne, 1713, in-16, réimprimés en 1793, sont une preuve de la supériorité de ses talents dans ce genre. L'académie des sciences de Paris et la société royale de Londres se l'associèrent, l'une en 1726, l'autre en 1729, et elles le perdirent en 1739. Les qualités de son cœur égalaient celles de son esprit. Bienfaisant, officieux, libéral, modeste, il se fit peu de jaloux et beaucoup d'amis. On a de lui : I *Ephemerides motuum cœlestium, ab anno* 1715 *ad annum* 1750, *cum introductione et variis tabulis*, Bologne, 1715-1725, en 4 vol. in-4°. Le 1er vol. est une excellente introduction à l'astronomie. Les trois autres contiennent les calculs. Ses deux sœurs l'aidèrent beaucoup dans cet ouvrage si pénible et si estimé pour son exactitude et sa justesse. I *De transitu mercurii per solem anno* 1723, Bologne, 1724, in-4°; I *De annuis inerrantium stel-*

larum aberrationibus, Bologne, 1729, in-4°. Il y réfute les astronomes qui regardaient ces "aberrations" comme l'effet de la parallaxe annuelle de la terre; sentiment aujourd'hui généralement reconnu pour faux, et qui était le fruit d'une excessive prévention en faveur du système de Copernic, auquel l'auteur fut toujours opposé. (*Voy.* TYCHO.) La *Vie* de Manfredi a été écrite par Fabroni; on la trouve dans les "Vitæ Italorum".

MANGEANT (Luc-Urbain), pieux et savant prêtre de Paris, naquit dans cette ville en 1656, et y mourut en 1724. Nuus avons de lui deux *Editions* estimées, l'une de saint Fulgence, évêque de Ruspe, Paris, 1681, in-4°; et l'autre de saint Prosper, Paris, 1711, in-fol., avec des Avertissements fort instructifs.

MANGEART (Dom Thomas), bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hidulphe, né à Metz en 1695, fit beaucoup d'honneur à son ordre par ses connaissances. Elles lui méritèrent les titres d'antiquaire, bibliothécaire et conseiller du duc Charles de Lorraine. Il préparait un ouvrage fort considérable, lorsque la mort l'enleva en 1763, avant qu'il eût mis le dernier ordre à son livre, dont on doit la publication à l'abbé Jacquin. Cette production a paru en 1763, in-fol., sous ce titre : *Introduction à la science des médailles, pour servir à la connaissance des dieux, de la religion, des sciences, des arts et de tout ce qui appartient à l'histoire ancienne, avec les preuves tirées des médailles.* Les traités élémentaires sur la science numismatique étant trop peu étendus, et les dissertations particulières trop prolixes, le savant bénédictin a réuni en un seul volume tous les principes contenus dans les premiers, et les notions intéressantes répandues dans les autres. Son ouvrage peut servir de supplément à l'"Antiquité expliquée" de dom Montfaucon. On a encore de lui une *Octave de sermons* avec un *Traité sur le purgatoire*, Nanci, 1739, 2 vol. in-12.

MANGENOT (Louis), chanoine du Temple, né à Paris en 1694, mort en cette ville le 9 octobre 1768, est connu par quelques *Églogues*, dont la meilleure est le *Rendez-vous;* on y trouve agréablement réuni tout ce qui forme la beauté de ce genre de poésie. On a donné ses "Œuvres", 1 vol. in-8°, 1776.

MANGET (Jean-Jacques), né à Genève en 1652, s'était d'abord destiné à la théologie; mais il quitta cette étude pour celle de la médecine. L'électeur de Brandebourg lui donna des lettres de médecin honoraire de sa personne, en 1699; et Manget conserva ce titre jusqu'à sa mort, arrivée à Genève en 1742, à 91 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages; les plus connus sont : | *Bibliotheca anatomica*, 1699, 2 vol. in-fol. C'est un recueil de ce que les écrivains du XVIIe siècle ont publié de plus intéressant sur l'anatomie. | Une *Collection des diverses pharmacopées*, Genève, 1683, in-fol.; | *Bibliotheca pharmaceutico-medica*, 1703, 2 vol. in-fol.; | *Bibliotheca medico-practica*, 1739, 4 vol. in-fol.; | le *Sepulchretum* de Bonnet, avec des Commentaires, 1700, 3 vol. in-fol.; | *Bibliotheca chimica*, 1702, 2 vol. in-fol. avec fig.; | *Bibliotheca chirurgica*, 4 tom. en 2 vol.

in-fol. ; | *Bibliotheca scriptorum medicorum veterum et recentiorum*, Genève, 1731, 4 tom. en 2 vol. in-fol. Il a fait entrer dans cet ouvrage la Bibliothèque des écrivains médecins de Lindanus, augmentée par Merklein, avec un grand nombre de fautes qui s'y trouvaient. M. Eloy, médecin de Mons, en a donné une beaucoup plus exacte, Mons, 1778, 4 vol. in-4°, etc. Tous les ouvrages de Manget sont en latin. Daniel Le Clerc, auteur d'une Histoire de la médecine, l'aida beaucoup. Un écrivain qui a enfanté tant de volumes, n'a pas pu être toujours original et exact ; mais ses recueils sont utiles à ceux qui ne peuvent pas avoir des bibliothèques nombreuses. On trouve des détails sur Manget dans l'"Histoire littéraire de Genève" par Senebier, tom. 2, et une "Notice" sur sa vie dans les "Mémoires de Trévoux", mars 1743.

MANGEY (Thomas), savant théologien anglais, chapelain de Witth-Hall, à Londres, prébendier de Durham, mourut le 11 mars 1755. C'est à ses soins que l'on doit la belle édition de *Philon*, grec et latin, Londres, 1742, 2 vol. in-fol. Il a publié aussi plusieurs *Traités* contre Toland, pour prouver la divinité de J.-C., et il a encore laissé des *Sermons*.

* **MANGIN** (Nicolas), grand-vicaire du diocèse de Langres, son lieu natal, publia : | *Question nouvelle et intéressante sur l'électricité*, 1749, in-12; | *Introduction au saint ministère*, 1750, in-12; | *Annonces dominicales*, 1757, 3 vol. in-12; | *Science des confesseurs*, 1757, 6 vol. in-12; | *Histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Langres et de celui de Dijon*, 1766, 3 vol. in-12.

* **MANGIN** (Charles), architecte, né à Mitry, près Meaux, le 2 mars 1721. On lui doit plusieurs bâtiments publics existants à Paris, qui font honneur à son goût et à son intelligence, tels que la *Halle aux Blés*, la *Gare*, le *Séminaire du Saint-Esprit*, les *fondations* et l'*élévation* du portail de la ci-devant église de Saint-Barthélemi, la *restauration du portail* de Saint-Sulpice, l'*élévation* de ses tours, l'*église* du Gros-Caillou, et un grand nombre d'autres bâtiments, tels que la maison de la Rive, des châteaux, etc., etc. Il est mort à Paris le 4 février 1807, âgé de 76 ans.

MANGOLD (Joseph), né à Rhelingen en Souabe, en 1716, entra chez les jésuites et enseigna avec réputation la philosophie dans l'université d'Ingolstadt; il y publia sur la nature de la lumière et sur les couleurs un Traité qui fit beaucoup de bruit, intitulé : *Systema luminis et colorum, novam de refractione theoriam complectens, cum prævia dissertatione de sono*, Ingolstadt, 1753, in-8° ; on y observa des vues neuves qui, dans une matière où il s'en faut bien que toutes les recherches soient épuisées, pouvaient conduire à des résultats intéressants. (*Voy.* GRIMALDI.) Il donna ensuite un cours entier de *Philosophie*, Ingolstadt, 1755, 3 vol. in-4°. Il enseigna la théologie pendant sept ans, et remplit divers emplois honorables, jusqu'à la suppression de la société. A cette époque, il fut continué dans le gouvernement du collége, par la volonté expresse de l'évêque-prince et du magistrat d'Augsbourg, et s'acquitta de cette charge avec autant

de zèle que de prudence pendant 14 ans. Le pape Pie VI, à son passage par Augsbourg, en 1782, lui fit un accueil très-distingué, l'appelant *venerabilis pater*. Il mourut à Augsbourg, le 11 mai 1787, à l'âge de 71 ans.

MANGOT (Claude), fils d'un avocat de Loudun en Poitou, fut protégé par le maréchal d'Ancre, et, par un caprice singulier de la fortune, il devint en moins de dix-huit mois premier président de Bordeaux, secrétaire d'état et garde-des-sceaux en 1616. Après le massacre de son protecteur, il fut obligé de remettre les sceaux, et mourut dans l'obscurité. — Son frère, Jacques MANGOT, célèbre avocat général au parlement de Paris, mort en 1587, à 36 ans, était un magistrat éloquent, intègre et ennemi de la brigue, de la fraude et des factions. Il donnait tous les ans aux pauvres la dixième partie de son revenu. On ne lui reprochait qu'une longueur assommante dans ses plaidoyers, qui ont été publiés, de même que quelques pièces de vers latins.

*MANGOURIT (Michel-Ange-Bernard), agent diplomatique français, avait été lieutenant-criminel au bailliage de Rennes, et avait perdu cet emploi avant la révolution. Il fut nommé par le directoire en 1798, résident dans le Valais. Lorsqu'il fut rappelé de ce pays, il y fit abattre tous les signes et monuments de la féodalité. Envoyé à Naples comme secrétaire de légation, il ne fut pas reconnu par la cour des Deux-Siciles, et passa ensuite à Ancône en qualité de commissaire des relations extérieures, avec la mission secrète de faire insurger les Grecs et d'opérer dans l'Albanie, l'Épire et la Morée, une diversion favorable à l'expédition d'Égypte. Se trouvant renfermé dans Ancône lors du siége de cette place (1799), il s'occupa des détails de l'administration intérieure, et fut un des négociateurs de la capitulation honorable qu'obtinrent les assiégés. Rentré en France, il publia en 1802 la *Défense d'Ancône et des départements romains*, 2 vol. in-8°. Nous citerons de lui : *le Mont-Joux* ou *le Mont-Bernard, suivi des Vingt-sept Jours*, ou *la Journée de Viterbe*, 1801, in-8°. Mangourit est mort en février 1829.

MANHART (François-Xavier), né à Inspruck en 1696, jésuite en 1712, mort à Hall, petite ville du Tyrol, en 1773, s'est distingué dans divers genres de littérature, et a enseigné la plupart des sciences dans différents colléges et académies, avec une réputation brillante. On a de lui : | *Dissertationes theologicæ de indole, ortu, ac progressu et fontibus sacræ doctrinæ*, Augsbourg, 1749, in-8°; | *Bibliotheca domestica bonarum artium, ac eruditionis studiosorum usui instructa et aperta*, Augsbourg, 1762, in-8°; | *Idea magni Dei, contra atheismum hujus ævi*, Augsbourg, 1765, in-8°; | *Antiquitates christianorum*, Augsbourg, 1767, in-8°.

MANILIUS, ou MANLIUS (Marcus), poète latin sous Tibère, a composé, en vers, un ouvrage intitulé *Astronomiques*, dont il ne nous reste que cinq livres, qui traitent des étoiles fixes. Il ne faut pas s'attendre à y trouver des lumières propres à éclaircir la marche ou la nature des globes célestes, ni même, d'une manière directe, les notions d'astronomie, telles que Ptolémée et les anciens

observateurs du ciel nous les ont transmises. C'est à proprement parler un traité d'astrologie, où sont rassemblés tous les contes que la crédulité des païens avait adoptés sur la puissance des astres; mais où l'on voit cependant en même temps l'idée qu'ils avaient de l'état physique du ciel. Manilius était vraiment poète; son imagination était riche et féconde, ses descriptions pittoresques et attachantes; mais il est souvent négligé, obscur, prolixe, verbiageur et inégal : ses chutes répondent quelquefois si peu aux passages qu'elles terminent, qu'on aimerait presque mieux voir le vers imparfait. Ce poème contient des passages admirablement conformes aux notions que nous donne l'histoire sainte. Manilius avait une idée plus juste du déluge que tous nos faiseurs de systèmes; il rend d'une manière énergique et vraie le tableau de ce mémorable événement.

Concutitur tellus, validis compagibus hærens;
Subducitque solum pedibus : natat orbis in ipso :
Et vomit oceanus pontum, sitiensque resorbet;
Nec sese ipse capit : sic quondam merserat urbes,
Humani generis cùm solus constitit hæres
Deucalion, scopuloque orbem possedit in uno.

Les meilleures éditions de cet ouvrage sont celles de Paris, "ad usum delphini", 1679, in-4°; de Londres avec les notes de Bentlei, 1739, in-4°; de Londres, 1783, avec les notes de Scaliger, de Bentlei et de Burton. Pingré, chanoine et bibliothécaire de Sainte-Geneviève, en a donné une traduction française, avec de très-bonnes notes, Paris, 1787, 2 vol. in-8°; il y a joint les "Aratées" de Cicéron. [Le poème de Manilius n'est rappelé par aucun de ses contemporains : il resta ignoré jusqu'au règne de Constantin. Julius Tiranicus le retrouva et y ajouta un Commentaire. Pogge le découvrit dans le XVe siècle, et Muller (ou Regius Montanus) le publia le premier.]

MANLIUS Capitolinus (Marcus), célèbre consul et capitaine romain, se signala dans les armées dès l'âge de 16 ans. Il se réveilla dans le Capitole, aux cris des oies, lorsque Rome fut prise par les Gaulois, et repoussa les ennemis, qui voulaient surprendre cette forteresse. Ce service important lui fit donner le surnom de "Capitolin" et de "Conservateur de la ville", l'an 390 avant J.-C. Manlius se servit du crédit que lui donnèrent ses exploits pour soulever la populace. Il était jaloux du crédit de Camille, qui avait vaincu les Gaulois, et qui conservait la dictature. [Il voulut la lui ravir en ameutant le peuple, et en accusant plusieurs sénateurs, amis de Camille, de s'être partagé l'or destiné à payer les Gaulois. Il vendit son patrimoine pour payer, disait-il, les taxes infligées au peuple, mais il ne se borna pas à cela.] Manlius proposa l'abolition de toutes les dettes dont le peuple était chargé: projet injuste, invasion de la propriété des citoyens, et un des moyens favoris que les ambitieux qui ont voulu faire servir le peuple à leurs intrigues, ont souvent employés. (*Voy.* Gracchus; Drusus.) A. Cornelius Cossus, dictateur, le fit arrêter comme rebelle. Le peuple prit le deuil et délivra son défenseur. L'ambitieux Romain profita mal de sa liberté; il excita une nouvelle sédition. La conjuration éclate; les tribuns du peuple citent Manlius, le chef des factieux, et se rendent ses accusateurs. L'assemblée se tenait dans le champ

de Mars, à la vue du Capitole que Manlius avait sauvé. Cet objet parlait fortement en sa faveur : les juges s'en aperçurent; on transporta ailleurs le lieu des comices, et Manlius, condamné comme conspirateur, fut précipité du haut du roc Tarpéien, l'an 384 avant J.-C. Il y eut une défense expresse qu'aucun de sa famille ne portât à l'avenir le surnom de *Marcus*, et qu'aucun patricien n'habitât dans la citadelle où il avait eu sa maison. Manlius est le sujet d'une *tragédie* de La Fosse, très-estimée.

MANLIUS TORQUATUS, consul et capitaine romain, fils de *Manlius Imperiosus*, avait l'esprit vif, mais peu de facilité à parler. Son père, n'osant le produire à la ville, le retint à la campagne parmi des esclaves. Ce procédé parut si injuste à Marcus Pomponius, tribun du peuple, qu'il le cita pour en rendre compte. Manlius le fils, indigné qu'on poursuivît son père, alla secrètement chez le tribun, et, le poignard à la main, lui fit jurer qu'il abandonnerait son accusation. Cette action de générosité toucha le peuple, qui le nomma l'année d'après tribun militaire. La guerre contre les Gaulois s'étant allumée, un d'entre eux proposa un combat singulier avec le plus vaillant des Romains; Manlius s'offrit à combattre ce téméraire, le tua, lui ôta une chaîne d'or qu'il avait au cou et la mit au sien. De là lui vint le surnom de *Torquatus*, qui passa ensuite à ses descendants. Quelques années après, il fut créé dictateur, et eut la gloire d'être le premier romain qui fut élevé à la dictature avant que d'avoir géré le consulat. Il fut souvent consul depuis; il l'était l'an 340 avant Jésus-Christ pendant la guerre contre les Latins. Le jeune Manlius, son fils, accepta, dans le cours de cette guerre, un défi qui lui fut présenté par un des chefs des ennemis. Les généraux romains avaient fait défendre d'en accepter aucun; mais le jeune héros, animé par le souvenir de la victoire que son père avait remportée dans une pareille occasion, attaqua et terrassa son adversaire. Victorieux, mais désobéissant, il revint au camp, où il reçut, par ordre de son père, une couronne et la mort. Manlius Torquatus, après cette exécution vertueusement barbare, vainquit les ennemis, près du fleuve Visiris, dans le temps que son collègue Décius Mus se dévouait à la mort pour sa patrie. On lui accorda l'honneur du triomphe; mais les jeunes gens, indignés de la cruauté qu'il avait exercée vis-à-vis de son fils, ne voulurent pas aller au-devant de lui; l'on donna depuis le nom de *Manliana dicta* à tous les arrêts d'une justice trop exacte et trop sévère. — Un autre MANLIUS-TORQUATUS fut consul romain vers l'an 233 avant Jésus-Christ. Il soumit la Sardaigne, vainquit Asdrubal, et mérita d'être désigné une troisième fois pour le consulat; mais il le refusa, en faisant valoir la faiblesse de ses yeux. « Rien ne serait plus imprudent, leur dit-il, qu'un homme qui ne pouvant rien voir que par des yeux étrangers, prétendrait ou souffrirait qu'en le faisant chef et général, on lui confiât la vie et la fortune des autres. » Et comme quelques jeunes gens se joignaient aux anciens pour le presser, Torquatus ajouta : « Si j'étais consul, *je*

ne pourrais souffrir la licence de vos mœurs, ni vous la sévérité de mon joug. » [Torquatus-Manlius est le héros d'une "tragédie" de madame de Villedieu, jouée en 1662.]

* MANNE (Louis-Charles-Joseph DE), l'un des conservateurs et administrateurs de la bibliothèque du roi pour les livres imprimés, membre du conseil de la société asiatique, né à Paris le 19 septembre 1773, mort le 23 juillet 1832, s'occupa de recherches géographiques. Il publia en 1802 une *Notice raisonnée des ouvrages de d'Anville*, à laquelle Barbier du Bocage fournit des remarques et quelques détails. Seul propriétaire des planches gravées, des dessins et du fonds des cartes de d'Anville, il se proposait de donner une *Edition* complète de ses *Œuvres*, annoncée en 6 volumes in-4°, et dont l'impression était commencée à l'imprimerie royale depuis plusieurs années; mais de Manne n'a pu le voir terminer.

* MANNI (Jean-Baptiste), jésuite italien, né en 1606 à Modène, a publié un assez grand nombre d'ouvrages, dont on peut voir la liste dans la "Bibliothèque" de Sotwell (p. 413), et parmi lesquels nous citerons : | *Ristretto della vita di Maria Gonzaga*, etc., Venise, 1669; et | *Quadresimale con i Sabbati di Maria Vergine*, ibid., 1681; Bologne, 1685, etc.

MANNING (Robert), prêtre catholique, né en Angleterre, vint faire ses études à Douai dans le collége anglais, et y prit les ordres. Il y fut ensuite professeur de théologie, et se livra à la controverse contre les protestants. Retourné dans son pays, il y exerça avec beaucoup de zèle les fonctions de missionnaire. On a de lui les ouvrages suivants : | *la Controverse moderne*, 1720; | *la Conversion et la Réformation de l'Angleterre comparées*, 1725; | *le Combat singulier*. Il mourut dans le comté d'Essex, le 4 mars 1730.

MANNORY (Louis), né à Paris en 1696, avocat au parlement, s'est distingué autant dans la littérature que dans le barreau. [Il avait été condisciple de Voltaire; mais leur amitié cessa en 1746, lorsque Mannory se chargea de la cause de Travenol contre le nouvel académicien.] On a de lui : | une *Traduction* de l'Oraison funèbre de Louis XIV par le P. Porée; l'original est bien rendu; | des *Observations* critiques sur quelques tragédies de Voltaire, qui montrent qu'il connaissait les règles de l'art dramatique; | *Voltariana*, 1748: c'est un Recueil de critiques contre Voltaire; | des *Mémoires* et des *Plaidoyers*, qui ont été recueillis en 18 volumes in-12. Mannory mourut en 1777.

MANNOZZI (Jean), dit Jean *de Saint-Jean*, du nom du lieu de sa naissance, qui est un village près Florence, fut un peintre célèbre. Cet artiste, mort en 1636, âgé de 46 ans, a illustré l'école de Florence, par la supériorité de son génie. Il entendait parfaitement la poétique de son art; rien n'est plus ingénieux et mieux exécuté que ce qu'il peignit dans les salles du palais du grand-duc, pour honorer, non les vertus politiques de Laurent de Médicis, mais son caractère bienfaisant et son goût pour les beaux-arts. Mannozzi réussissait parfaitement dans la peinture à fresque. Le temps n'a point de prise sur les ouvrages qu'il a faits en ce genre : ses couleurs

sont, après plus d'un siècle, aussi fraîches que si elles venaient d'être employées. Ce maître était savant dans la perspective et dans l'optique. Il a si bien imité des bas-reliefs de stuc, qu'il faut y porter la main pour s'assurer qu'ils ne sont point de sculpture.

MANRIQUEZ (Ange), de Burgos, moine de l'ordre de Cîteaux, docteur en théologie à Salamanque, évêque de Badajoz l'an 1644, mort l'an 1649, a donné les *Annales de son ordre*; on y chercherait en vain l'exactitude et la critique.

MANSARD (François), fameux architecte français, né à Paris en 1598, mourut en 1666. Cet artiste, si applaudi du public, avait beaucoup de peine à se satisfaire lui-même. Colbert lui ayant demandé ses plans pour les façades du Louvre, il lui en fit voir dont ce ministre fut si content, qu'il voulut lui faire promettre qu'il n'y changerait rien. L'architecte refusa de s'en charger à ces conditions, "voulant toujours", répondit-il, "se réserver le droit de mieux faire". Les magnifiques édifices élevés sur les plans de Mansard, sont autant de monuments qui font honneur à son génie et à ses talents pour l'architecture. Il avait des idées nobles et magnifiques pour le dessin général d'un édifice, et un goût exquis et délicat pour tous les genres d'architecture qu'il employait. Ses ouvrages ont embelli Paris, ses environs et la province. Les principaux sont, le *portail de l'Eglise des Feuillants*, rue Saint-Honoré; l'*Eglise des filles Sainte-Marie*, rue Saint-Antoine; le *portail des Minimes* de la Place Royale; une partie de l'*hôtel de Conti*; l'*hôtel Bouillon*, celui *Toulouse* et l'*hôtel de Jars*. L'*église du Val-de-Grâce* a été bâtie sur son dessin, et conduite par ce célèbre architecte jusqu'au-dessus de la grande corniche du dedans; mais des envieux lui firent interrompre ce magnifique bâtiment, dont on donna la conduite à d'autres architectes. Mansard a aussi fait les dessins du "château de Maisons", dont il a dirigé les bâtiments et les jardins. Il a fait encore construire une infinité d'autres superbes châteaux : ceux de "Balleroy" en Normandie, de "Choisy sur-Seine", de "Gèvres" en Brie; une partie de celui de "Fresne", où il y a une chapelle qu'on regarde comme un chef-d'œuvre d'architecture, etc. C'est lui qui a inventé cette sorte de couverture qu'on nomme "mansarde".

• **MANSARD** (Jules-Hardouin), neveu du précédent, mort en 1708, à 69 ans, fut chargé de la conduite de presque tous les bâtiments de Louis XIV. C'est sur ses dessins qu'on a construit la "galerie du Palais-Royal", la "place de Louis-le-Grand", celle "des Victoires". Il a fait le "dôme des Invalides", et a mis la dernière main à cette magnifique église, dont le premier architecte fut Libéral Bruant. Mansard a encore donné le plan de la "maison de Saint-Cyr", de la "cascade de Saint-Cloud", de la "ménagerie", de "l'orangerie", des "écuries", du "château de Versailles", et de la "chapelle", son dernier ouvrage, qu'il ne put voir finir avant sa mort.

MANSFELD (Pierre-Ernest, comte de), d'une des plus illustres maisons d'Allemagne et des plus fécondes en personnages recommandables, naquit en 1517.

Il fit ses premières armes en Afrique, sous Charles-Quint, et se distingua au siége de Landrecies. Mansfeld fut fait prisonnier en 1552, dans Ivoy, où il commandait; depuis il servit les catholiques à la bataille Moncontour, et contribua beaucoup à la victoire. Ses talents le firent employer dans les affaires les plus délicates. Devenu gouverneur de Luxembourg, il maintint la tranquillité dans cette province, tandis que le reste des Pays-Bas était en proie aux malheurs de la guerre civile. Les états lui témoignèrent leur gratitude, en plaçant sur la porte de l'hôtel-de-ville l'inscription suivante: "In Belgio, omnia dum vastat civile bellum, Mansfeldius, bello et pace fidus, hanc provinciam in fide continet servatque illæsam; cum summo populi consensu et hilari jucunditate". Il eut ensuite le commandement général des Pays-Bas; et mourut à Luxembourg en 1604, à 87 ans, avec le titre de "prince du Saint-Empire". Son mausolée en bronze, qu'on voit dans la chapelle de son nom, qui joint l'église des Récollets à Luxembourg, est un ouvrage admirable; Louis XIV, ayant pris cette ville en 1684, fit enlever quatre pleureuses d'un grand fini, qui décoraient ce monument. Mansfeld réunissait le goût des sciences et celui de la guerre, aimait et encourageait les arts, avait l'esprit vaste et porté aux grandes choses. Pendant qu'il était gouverneur du Luxembourg, il bâtit à côté de la capitale, dans un endroit champêtre et pittoresque, un palais superbe, qui dans son siècle a passé pour un chef-d'œuvre de magnificence et d'architecture; mais ce grand ouvrage a peu duré. La mort du maître a été l'époque de sa décadence. C'est bien à tort qu'on lit sur la porte du parc: "Immortalis gloriæ parens labor". Ce vaste bâtiment, qui se démolissait assez bien de lui-même, a été presque entièrement rasé, et le beau parc dévasté en 1777; et cela sans aucun intérêt ni profit réel, l'esprit rongeur de ce siècle s'attachant aux pierres mêmes et aux arbres consacrés par la plus respectable vétusté. On peut voir ce magnifique palais gravé et décrit dans le "Theatrum urbium Belgicæ Regiæ" de Blaeu. Mansfeld y avait placé, ou inséré dans les murs, des antiquités sans nombre, qu'il avait rassemblées dans la province et les pays voisins: le P. Alexandre Wilthelm en a donné l'explication dans ses "Luciliburgensia". Une chose singulière, qui marque que ce gouverneur avait l'esprit ou du moins le goût un peu païen, c'était une belle fontaine dédiée aux mânes d'une de ses deux épouses (Marie de Montmorenci. Cette fontaine était environnée de toutes sortes d'antiquités. On y lisait l'inscription suivante:

Quiescentibus carissimæ uxoris manibus
Tranquillam undam sacravit.
Æterni sui amoris testes
Latentes vasta sub rupe lymphas eruit,
Vivo lapide cinxit
Æternasque fluere
Jussit.
P. E. C. M.

L'abbé Schannat a donné l'*Histoire* du comté de Mansfeld en latin, Luxembourg, 1707, in-12. — Charles, prince de Mansfeld, son fils, né en 1543, se signala dans les guerres de Flandre et de Hongrie, et mourut en 1595, sans postérité, après avoir battu les Turcs, qui voulaient secourir la

ville de Gran (Strigonie), qu'il assiégeait. — Charles, comte de MANSFELD, son frère puîné, étudia en droit à Louvain, devint successivement chanoine de Sainte-Gudule à Bruxelles, conseiller au conseil de Luxembourg, doyen de Sainte-Gudule, maître de cérémonies de la chapelle de la cour de Bruxelles, et aumônier général des troupes des Pays-Bas; il mourut en 1647, après avoir montré par ses écrits et ses actions, qu'il avait fait une étude particulière des devoirs de son état et de ses emplois. On a de lui : | *Paratitla decreti*, Louvain, 1615, in-8°; il y parle des devoirs des ecclésiastiques; | *Utriusque juris concors discordia*, Luxembourg, 1619, in-8°. Il y concilie les lois avec les canons qui paraissent se contredire. | *Cœnobitica*, ibid., 1625, in-8. Il y traite de l'origine et de la vie des chanoines. | *Miles christianus*, in-12; | *Castra Dei, sive de parochia, religione et disciplina militum*, 1642, in-4°.

MANSFELD (Ernest DE), fameux général, fils naturel de Pierre-Ernest et d'une dame de Malines, naquit en 1585, et fut élevé à Bruxelles dans la religion catholique par son parrain, l'archiduc Ernest d'Autriche. Il servit utilement le roi d'Espagne dans les Pays-Bas, et l'empereur en Hongrie, avec son frère Charles, comte de Mansfeld. Sa bravoure le fit légitimer par l'empereur Rodolphe II. Mais les charges de son père et les biens qu'il possédait dans les Pays-Bas espagnols lui ayant été refusés, il se jeta, en 1610, dans le parti des protestants, les sectes ennemies de l'Eglise catholique présentant dans tous les états une porte toujours ouverte, et des ressources toujours prêtes à la sédition et à la révolte. Devenu l'un des plus dangereux ennemis de la maison d'Autriche, qui l'appelait "l'Attila de la chrétienté", il se mit en 1618 à la tête des révoltés de Bohême, et s'empara de Pilsen en 1619. La défaite de ses troupes, en différents combats, ne l'empêcha pas de se jeter dans le Palatinat. Il y prit plusieurs places, ravagea l'Alsace, s'empara d'Haguenau, et défit les Bavarois. Enfin, il fut entièrement défait lui-même par le prince de Walstein, à la bataille de Dassou, au mois d'avril 1626. Ayant cédé au duc de Weimar les troupes qui lui restaient, il voulut passer dans les états de Venise; mais il tomba malade dans un village entre Zara et Spalatro, et y rendit le dernier soupir le 20 novembre 1626, à 46 ans. Il ne voulut point mourir dans le lit. Revêtu de ses plus beaux habits, l'épée au côté, il expira droit, appuyé sur deux domestiques. Parmi les actions de ce fameux capitaine et de cet homme singulier, il n'y en a certes pas de plus bizarre que celle qu'on va lire. Instruit, à n'en pouvoir douter, que Cazel, celui de ses officiers auquel il se fiait le plus, communiquait le plan de ses projets au chef des Autrichiens, il ne montra ni humeur ni ressentiment. Il fit donner au traître 300 rixdales, avec une lettre pour le comte de Buquoy, conçue en ces termes : « Cazel étant votre affectionné serviteur, et non pas le mien, je vous l'envoie, afin que vous profitiez de ses services. » Ernest passe, avec raison, pour l'un des plus grands généraux de son temps. Jamais

capitaine ne fut plus patient, plus infatigable, ni plus endurci au travail, aux veilles, au froid et à la faim. Il mettait des armées sur pied, et ravageait les provinces de ses ennemis avec une promptitude presque incroyable. Les Hollandais disaient de lui : « Bonus in auxilio, carus in pretio » : c'est-à-dire, qu'il rendait de grands services à ceux qui l'employaient, mais qu'il les faisait payer bien cher.

MANSFELD (Henri-François, comte DE), de la même maison que les précédents, se signala dans les guerres pour la succession d'Espagne, il mourut à Vienne en 1711, à 74 ans, après avoir été prince du Saint Empire et de Fondi, grand d'Espagne, maréchal de camp, général des armées de l'empereur, général de l'artillerie, ambassadeur en France et en Espagne, président du conseil aulique de guerre, et grand-chambellan de l'empereur.

MANSI (Jean-Dominique), savant prélat de la congrégation des clercs réguliers de la Mère de Dieu, puis archevêque de Lucques, mort le 27 septembre 1769, est connu par la *Traduction* en latin des Commentaires et du Dictionnaire de la Bible de dom Calmet, et par le supplément à la nouvelle édition des Conciles faite à Venise, 1728-1732. On désirerait plus de netteté et de pureté dans le latin de ce pieux archevêque. On peut consulter "Commentaria de vita et scriptis Joannis Dominici Mansi", par Antoine Zatta, Venise, in-fol. [Mansi avait établi à Lucques, dans la maison de son ordre, une académie spécialement consacrée à l'étude de la liturgie et de l'histoire ecclésiastique.]

MANSION (Colard), imprimeur et écrivain du XV siècle, selon la plus commune opinion, était de Bruges, où il a passé presque toute sa vie. On a de lui : | les *Métamorphoses d'Ovide moralisées, traduites en français par Mansion, du latin de Thomas Waleys, jacobin, et par lui imprimées en* 1484, in-fol. ; | *La Pénitence d'Adam*, traduite du latin, manuscrit à la bibliothèque du roi de France, n° 7864. | On lui attribue encore la *Traduction* de la Consolation de Boèce, qu'il imprima en 1477, et du Dialogue des créatures, Lyon, 1483.

* MANSO (Jean-Gaspard-Frédéric), recteur du gymnase de Sainte-Marie-Madeleine, à Breslau, naquit le 26 mars 1769 à Tella, bourg du duché de Gotha, et mourut le 9 juin 1826. Elevé sous les yeux de son père, il étudia d'abord les langues anciennes, et termina son éducation au gymnase de Gotha, puis à l'université d'Iéna. De retour à Gotha, il fut d'abord précepteur, et ensuite professeur au gymnase. Appelé à Breslau en 1790, il occupa successivement les places de prorecteur, de recteur et enfin de premier professeur du gymnase de Sainte-Marie. On a de lui : | 2 vol. de *poésies diverses*, sous le nom de *Bosquets poétiques;* des *Traductions* en vers des *Géorgiques de Virgile*, Iéna, 1783, in-12; des *Idylles de Bion et de Moschus*, Gotha, 1785, in-12; de l'*Œdipe* de Sophocle, 1785, in-8°, et d'une partie de la Jérusalem délivrée; | *Essais sur quelques sujets de la Mythologie des Grecs et des Romains;* | *Sparte*, *Essai pour l'éclairciss*-

ment de l'histoire et de la constitution de cet etat; | *Vie de Constantin-le-Grand;* | *les Ostrogoths en Italie, ou Histoire de l'empire des Ostrogoths en Italie*, Breslau, 1826, in-8°. Un goût très-épuré, et une profonde érudition caractérisent les écrits de Manso

MANSTEIN (Christophe-Hermann DE), né à S.-Pétersbourg le 1ᵉ septembre 1711, servit longtemps et avec distinction dans les armées de Russie en qualité de colonel. Il passa en 1745 au service du roi de Prusse, fut nommé général-major d'infanterie en 1754, et se distingua dans toutes les occasions par sa bravoure et son habileté dans l'art de la guerre. En 1757, il fut blessé à la bataille de Kolin, et peu de temps après tué près de Leutmeritz, universellement regretté par tous ceux qui l'avaient connu; les ennemis mêmes lui donnèrent des larmes. Manstein, dans les moments de loisir que lui laissait le métier pénible de la guerre, se livrait à l'étude. Il savait la plupart des langues de l'Europe. On a de lui des *Mémoires historiques, politiques et militaires sur la Russie*, Lyon, 1772, 2 vol. in-8°, avec des plans et des cartes. Ces Mémoires commencent à la mort de Catherine Iʳᵉ, en 1727, et finissent en 1744. Ils contiennent les événements dont il a été le témoin oculaire, ou dont il a eu une connaissance particulière. Il a ajouté un *Supplément* où il remonte aux temps des anciens tzars, et s'étend surtout sur Pierre Iᵉʳ. Il y donne à la fin de l'ouvrage une idée du militaire, de la marine, du commerce, etc., de ce vaste empire. C'est un morceau d'histoire aussi précieux par la candeur de l'historien, témoin des faits qu'il raconte, qu'intéressant par rapport aux faits eux-mêmes. Hume, ayant reçu l'original français de ces Mémoires, les fit traduire en anglais et les publia à Londres : il en parut peu après une traduction allemande à Hambourg. M. Huber publia une édition française à Leipsick en 1771, et, l'année d'après, Voltaire publia celle de Lyon. Il en a paru une nouvelle édition augmentée en 1781. On sait que Voltaire, à la prière de l'auteur, avait retouché le style de ces Mémoires, et que cette correction donna lieu à l'anecdote "du linge sale", qui a indisposé si fort le roi de Prusse contre le "blanchisseur". Voy. FRÉDÉRIC II.

MANTÉGNA (André), peintre et graveur, né dans un village près de Padoue en 1430, fut d'abord occupé à garder les moutons. On s'aperçut qu'au lieu de veiller sur son troupeau, il s'amusait à dessiner : on le plaça chez un peintre, qui, charmé de sa facilité, de son goût dans le travail, et de sa douceur dans la société, l'adopta pour son fils et l'institua son héritier. Mantegna, à l'âge de 17 ans, fut chargé de faire le tableau de l'autel "Sainte-Sophie" de Padoue, et les *quatre Évangélistes*. Jacques Bellin, admirateur de ses talents, lui donna sa fille en mariage. Mantegna fit, pour le duc de Mantoue, le *Triomphe de César*, qui a été gravé de clair-obscur, en 9 feuilles : c'est le chef-d'œuvre de ce peintre. Le duc, par estime pour son rare mérite, le fit chevalier de son ordre. On attribue communément à Mantegna l'invention de la gravure au burin pour les estampes. Cet artiste mourut à Mantoue, vers

l'année 1505. [Le Musée de Paris possède quatre tableaux de ce maître, et quelques gravures. Les tableaux représentent le *Parnasse*, *les Vices chassés par la Sagesse*, un *Calvaire* et *la Vierge sur un trône avec l'enfant Jésus*; ce tableau est son chef-d'œuvre.]

MANTÉLIUS (Jean), né à Hasselt, ville du comté de Looz, dans la principauté de Liége, le 23 septembre 1599, se fit augustin, enseigna les belles-lettres et surtout la rhétorique avec distinction, fut successivement prieur à Anvers, à Bruxelles, à Ypres, à Hasselt, à Cologne, visiteur de sa province, et mourut le 23 février 1676. On a de lui : | *Hasseletum*, Louvain, 1663, in-4°. C'est une description de la ville de Hasselt et des environs. | *Historiæ lossensis libri decem*, Liége, 1717, in-4°. Cette histoire, écrite d'un beau style et mêlée de réflexions agréables, est utile pour l'histoire générale des Pays-Bas. On voit à la fin *Stemma comitum lossensium*, par le même auteur; puis une collection de diplômes et une petite description historique des villes du comté de Looz, par Laurent Robyns, avocat de Liége. | *Carte* de la principauté de Liége et comté de Looz, Amsterdam, 1639. Celle du P. Le Clerc, jésuite, est beaucoup plus exacte et mieux exécutée. Mantélius a encore fait un grand nombre d'ouvrages ascétiques, écrits en latin d'un style fort poli, et quelques pièces de vers.

MANTICA (François), né à Udine en 1534, enseigna le droit à Padoue avec réputation, et fut attiré à Rome par le pape Sixte V, qui lui donna une charge d'auditeur de rote. Clément VIII le fit cardinal en 1596. Il mourut à Rome le 28 janvier 1614, à 80 ans. On a de lui : | *De conjecturis ultimarum voluntatum libri* XII, in-fol.; | un traité intitulé : *Lucubrationes vaticanæ, seu De tacitis et ambiguis conventionibus*, 2 vol. in-fol.; | *Decisiones Rotæ romanæ*, in-4°.

MANTINUS (Jacques), médecin, né en Espagne, s'acquit par son art une grande réputation à Venise, au commencement du XVIe siècle; il était versé dans les langues savantes. On a de lui des traductions en latin de quelques ouvrages d'Avicenne et d'Averroës : | *Paraphrasis Averrois de partibus et generatione animalium*, Rome, 1621, in-fol. Il a suivi une version hébraïque qui avait été faite d'après l'arabe. | *Super libros Platonis de republica*, Rome, 1539; | *Avicennæ Fen IV primi, de universali ratione medendi, versio latina*, Venise, 1530, etc.

MANTO, fille de Tirésias, et fameuse devineresse. Ayant été trouvée parmi les prisonniers que ceux d'Argos firent à Thèbes, elle fut envoyée à Delphes, et vouée à Apollon. Alcméon, général de l'armée des Argiens, en devint amoureux, et en eut deux enfants, un fils nommé "Amphiloque", et une fille appelée "Tysiphone".

MANTUAN (Jean-Baptiste), célèbre graveur italien, père de Diana Mantuana, qui s'est aussi distinguée dans cet art. Le père et la fille ont laissé plusieurs morceaux au burin.

MANUCE (Alde), l'ancien, "Aldus Pius Manutius", célèbre imprimeur italien, était né en 1447 à Bassiano, bourgade du duché de Sarmoneta dans l'État romain, ce qui le fit surnommer *Bassianus*.

Il fut chef de la famille des Manuce, imprimeurs de Venise, illustres par leurs connaissances. Il fut le premier qui imprima le grec correctement et sans beaucoup d'abréviations. Ce savant et laborieux artiste mourut à Venise, en 1515, âgé de près de 70 ans. Comme il craignait d'être détourné de ses travaux par les oisifs, dont les grandes villes sont remplies, ainsi que les petites, il avait mis à la porte de son cabinet un avis à ceux qui venaient l'interrompre, "de ne l'importuner que pour des choses nécessaires, et de s'en aller dès qu'il les aurait satisfaits". On a de lui : | *Grammaire grecque*, in-4°; des *Notes* sur Horace et sur Homère, et d'autres ouvrages qui ont rendu son nom immortel. Scaliger dit qu'Erasme a été correcteur de l'imprimerie de Manuce; mais Erasme assure qu'il n'avait point corrigé d'autres ouvrages de cet imprimeur que ceux qu'il lui donnait à mettre sous la presse. On peut consulter "la Vie d'Alde-Manuce l'ancien", par Unger, deuxième édition, augmentée par Geret, Wittemberg, 1753, in-4°. Elle est curieuse, mais remplie de digressions inutiles. La "Vie" du même imprimeur par Manni est plus correcte et plus intéressante.

MANUCE (Paul), fils du précédent, né à Venise en 1512, fut chargé pendant quelque temps de la bibliothèque Vaticane par Pie IV, qui le mit à la tête de l'imprimerie apostolique. C'était un homme d'une complexion faible et d'un travail infatigable. Pour que ses livres eussent toute la perfection qu'il était capable de leur donner, il laissait un long intervalle entre la composition et l'impression. On prétend même qu'il n'achevait qu'à la fin de l'automne les lettres qu'il avait commencées au printemps. Son assiduité à l'étude avança sa mort, arrivée à Rome le 6 avril 1574. Tous ses ouvrages sont écrits en latin avec pureté et avec élégance. On estime principalement : | ses *Commentaires* sur Cicéron, surtout sur les Epîtres familières et sur celles à Atticus; | des *Epîtres* en latin et en italien, qui furent très-recherchées, in-12, 1566; | les Traités *De legibus romanis*, in-8°; | *De dierum apud Romanos veteres ratione*; | *De senatu romano*; | *De comitiis romanis*. Tous ces écrits sont pleins d'érudition.

MANUCE (Alde), le jeune, né à Venise le 13 février 1547, hérita du savoir et de la vertu de Paul Manuce son père. Il professa à Venise, à Bologne et ensuite à Pise. Clément VIII lui confia la direction de l'imprimerie du Vatican. Il se sépara de sa femme par un consentement mutuel, comptant d'obtenir quelque bénéfice, et peu de temps après il fut pourvu de la charge de professeur de belles-lettres. Mais, quelque savoir qu'il eût, il fut assez malheureux pour ne trouver personne qui voulût être son élève, et il employait ordinairement le temps de ses leçons à se promener devant sa classe. Il mourut à Rome le 28 octobre 1597, après avoir été obligé de vendre sa bibliothèque, amassée à grands frais par son père et son aïeul, et composée, dit-on, de 80,000 vol. Manuce écrivait en latin avec beaucoup de pureté. On a de lui : | un *Traité de l'orthographe*, qu'il composa à l'âge de 14 ans; | des *Phrases* ou différentes manières d'exprimer la même chose en latin; ouvrage

où sont déployées toutes les richesses de la langue romaine; | de savants *Commentaires* sur Cicéron, 2 vol. in-fol.; | *Trois livres d'Epîtres*, 2 vol. in-8°; | les *Vies de Côme de Médicis*, 1586, in-fol., et de *Castruccio Castracani*, 1560, in-4°, en italien, etc.

MANUEL COMNÈNE, quatrième fils de l'empereur Jean Comnène et d'Irène de Hongrie, naquit à Constantinople en 1120. Il fut couronné empereur dans cette ville en 1143, au préjudice d'Isaac, son frère aîné, homme farouche et emporté, que son père avait privé, par son testament, de la succession impériale. Ses états ayant été inondés par les armées de la seconde croisade, les Grecs se conduisirent à leur égard comme des ennemis déclarés; il est vrai que tous les procédés des croisés n'étaient pas à l'abri de reproches. La guerre que Manuel soutint contre Roger, roi de Sicile, qui avait pénétré dans l'empire, fut d'abord malheureuse; mais enfin il vint à bout de chasser les Siciliens hors de ses provinces. Il passa ensuite dans la Dalmatie, et de là dans la Hongrie avec des succès variés. Après avoir repoussé les sultans d'Alep et d'Icone, il descendit en Egypte à la tête d'une flotte et d'une armée. Quelques Grecs ont écrit qu'il aurait conquis ce royaume, sans la trahison d'Amauri, roi de Jérusalem, avec lequel il s'était ligué pour cette expédition : mais cette trahison est bien moins certaine que le mauvais succès de Manuel. Il ne réussit pas mieux dans la guerre contre le sultan d'Icone. [Engagée dans des défilés près de Myriocéphales, son armée fut écrasée presqu'entièrement, et il ne sauva sa vie qu'à travers mille dangers. Peu de temps après, il réunit encore une armée, et défit Arzedyor, sultan d'Icone, qui ravageait l'Asie.] Manuel mourut quelque temps après, le 24 septembre 1180, à 60 ans. Comme il avait scandalisé l'Eglise grecque, en dogmatisant sur les mystères, et en se livrant aux chimères de l'astrologie judiciaire, il se sentit des remords avant de mourir, et en signe de pénitence, il se revêtit d'un habit de moine. Les Latins, qui le regardent comme une des causes du mauvais succès de la croisade, n'en parlent pas favorablement; et les Grecs, qu'il avait surchargés d'impôts, n'en font pas tous l'éloge.

MANUEL PALÉOLOGUE, fils de Jean VI Paléologue, et empereur de Constantinople après lui, fut encore moins heureux que son père. Les Turcs lui déclarèrent la guerre l'an 1391, lui enlevèrent Thessalonique, et furent sur le point de se rendre maîtres de Constantinople. Comme ses prédécesseurs, il vint demander aux Latins des secours qu'il ne put obtenir. Enfin, las des infortunes qu'il éprouvait, il remit le sceptre à Jean VII Paléologue son fils, et prit l'habit religieux deux jours avant sa mort, arrivée en 1425. Il était âgé de 77 ans, et en avait régné 35. La douceur de son caractère le fit aimer de ses peuples. Il avait de la prudence et de la justice dans son gouvernement; mais comme il ne parut presque point à la tête de ses armées, qu'il n'employa que des troupes étrangères, et qu'il négligea de discipliner les soldats de sa nation, il prépara la ruine de l'empire. Il est auteur d'un *Recueil*

d'ouvrages imprimés sous son nom; on y trouve du style et de l'éloquence.

MANUEL (Nicolas), de Berne, fit jouer en cette ville, en 1522, deux misérables farces, qui furent imprimées : l'une est intitulée : *Le Mangeur de morts ;* et l'autre, l'*Antithèse entre J.-C. et le pape*. Quoique Berne fût encore catholique en apparence, on ne lui fit point un crime de ces deux infâmes platitudes contre l'Église, les nouvelles erreurs ayant déjà infecté la plupart des habitants. Il fut fait conseiller peu de temps après, et employé à plusieurs négociations. Il est traducteur du "Recueil des procédures contre les jacobins exécutés à Berne en 1509, pour crime de sorcellerie, auquel traité sont accouplés des cordeliers d'Orléans, pour pareille imposture", Genève, 1566, in-8°. C'était une tête singulièrement exaltée par le fanatisme de la prétendue réforme. Il mourut à Berne le 30 avril 1530.

* MANUEL (Pierre-Louis), fils d'un potier de Montargis, naquit dans cette ville en 1751; reçut une éducation au-dessus de son état, fit de bonnes études; entra dans la congrégation des doctrinaires, devint répétiteur de collége à Paris, et ensuite précepteur du fils de Tourton, banquier, qui lui assura une pension viagère. Doué d'une imagination ardente, mobile, enthousiaste, Manuel jouissait à peine dans le monde de l'indépendance attachée à l'état d'homme de lettres, qu'il publia un pamphlet qui le fit mettre pour trois mois à la Bastille. Membre de la société dite des amis de la constitution (les jacobins), dès sa fondation, Manuel y fut d'abord peu remarqué; mais il acquit, en 1791, par la véhémence de ses discours, une popularité extrême, qui, dans la même année, lui valut sa nomination à la place de procureur de la commune de Paris. Dès lors, pour conserver la faveur populaire, il crut devoir exagérer les moyens qui la lui avaient acquise, et se montra de jour en jour plus exalté dans les rapports qu'il présentait habituellement à la commune, et dans les discours qu'il prononçait aux jacobins. En février 1792, Manuel lut à la tribune de cette société, et adressa à Louis XVI, une lettre à laquelle son ridicule et son impertinence valurent un instant de célébrité, et qui commençait par ces mots : « Sire, je n'aime pas les rois. » Cette lettre, écrite avec l'emphase d'un bel-esprit de collége, ne renfermait pas une seule idée neuve, mais un grand nombre de ces lieux communs que des orateurs démagogues débitaient alors dans les tribunes, et qu'ils colportaient dans les rues et dans les places publiques. Le succès de cette lettre était trop dans les intérêts de la faction qui voulait renverser le trône pour n'être pas général. Il fut court cependant, et Manuel ne put pas même échapper aux sarcasmes dont le couvrirent des hommes qui, paraissant néanmoins suivre la même route que lui, élevaient déjà la faction des cordeliers contre le parti des jacobins, encore soumis à cette époque, à l'influence de la Gironde. Le 17 mai 1791, Manuel proposa aux jacobins de renfermer au Val-de-Grâce, la reine, comme suspecte, tant que la guerre durerait. Il provoqua et dirigea l'insurrection du 20 juin; il fut, par un arrêté du département, sus-

pendu de ses fonctions, le 6 juillet, en même temps que le maire de Paris (Pétion), comme n'ayant pas pris les mesures nécessaires pour prévenir l'insurrection du 20 juin précédent. Cet arrêté fut confirmé par une proclamation du roi, du 11 du même mois. Manuel et Pétion furent réintégrés dans leurs fonctions par un décret du 13, que suivit la déclaration faite par l'assemblée, des dangers de la patrie. Aux approches du 10 août, Manuel ne garda pas la neutralité de la députation de la Gironde, et prit une part active à cette journée. Le 12, il parut à la barre de l'assemblée législative, fit rapporter le décret qui avait ordonné que le Luxembourg ou l'hôtel de la justice, place Vendôme, seraient donnés pour résidence à Louis XVI, et demanda que ce prince fût conduit au Temple, pour y être mis sous la garde de la commune. Le lendemain 13, il accompagna le roi dans sa nouvelle demeure, et il est juste de dire qu'il s'opposa avec force, quelques jours après, dans le conseil de la commune, à ce que Louis XVI et sa famille fussent enfermés dans la tour, ajoutant « qu'il y avait assez de moyens de veiller sur sa personne, dans le palais du Temple, sans recourir à des rigueurs inutiles. » Élu député à la convention, il proposa, dès la première assemblée, de loger son président au palais des Tuileries, et de l'environner d'une grande représentation. Il demanda, peu de jours après, que le peuple, réuni en assemblées primaires, fût consulté sur la question de savoir s'il consentait ou non à l'abolition de la royauté. Envoyé à Orléans comme commissaire, il se plaignit, à son retour, du refus fait par la commune de lui délivrer les arrêtés relatifs à la captivité de Louis XVI, afin de détromper la cour de Prusse sur les mauvais traitements exercés contre ce prince. En sa qualité de procureur de la commune, qu'il conservait encore, il fut chargé d'apprendre au roi l'abolition de la royauté et l'établissement de la république. Soit que le spectacle d'un malheur si grand, et dont la cause lui était mieux connue qu'à personne au monde, eût ouvert son âme, naturellement sensible, à la pitié et aux remords, soit que la tranquille résignation de Louis eût fait évanouir tous ses ressentiments, il se montra profondément touché de l'affreuse situation du malheureux prince et de sa famille, et fit dès ce moment tout ce qui fut en son pouvoir pour l'adoucir. De cette époque date le changement des opinions et de la conduite de Manuel, comme procureur de la commune et comme député; c'est donc par une calomnie qu'il a été accusé d'avoir pris part aux massacres des premiers jours de septembre 1792. Sans doute il en fut instruit; pouvait-il ne pas l'être dans les fonctions qu'il remplissait? mais, loin d'y donner son consentement, il combattit toujours cet exécrable dessein, et soutint même à ce sujet une lutte assez vive contre Danton, alors ministre de la justice. On sait avec quelle générosité, la veille même du jour où commencèrent les massacres, il sauva Beaumarchais (*Voy.* ce nom), qui l'avait accablé des plus mordantes épigrammes, et le regardait comme son ennemi personnel. Les vrais auteurs de cette journée, qui ne lui pardonnaient ni l'horreur qu'il en ma-

nifestait, ni le salut des victimes qu'il avait soustraites à leur fureur, tirèrent parti de la situation difficile dans laquelle s'était trouvé Manuel à cette funeste époque, pour attirer sur sa tête l'excommunication nationale qui frappait la leur, et l'accuser d'avoir été complice des crimes dont il n'avait été que le témoin nécessaire. C'est à cette perfide manœuvre des ennemis de Manuel qu'il faut attribuer l'opinion aussi faussement qu'universellement répandue, ainsi qu'on le verra bientôt, que ce député avait été l'un des auteurs des assassinats de septembre. Une autre preuve repousse victorieusement cette assertion; il fut constamment l'ami des députés de la Gironde, et siégea, jusqu'au moment où il donna sa démission de député, sur les bancs du côté droit, qui, certes, eût repoussé avec horreur de ses rangs un complice des forfaits sur lesquels il ne cessait d'appeler la vengeance nationale. Le 5 novembre 1792, jour où Louvet éleva devant la convention sa terrible accusation contre Robespierre, Manuel prononçait à la tribune des jacobins un discours dans lequel il déclarait « que les massacres du 2 septembre avaient été la Saint-Barthélemi du peuple, qui ce jour-là s'était montré aussi méchant qu'un roi; et que tout Paris était coupable pour avoir souffert ces assassinats. » Pendant les discussions sur le jugement de Louis, qui commencèrent le 15 novembre 1792, Manuel montra toujours plus de modération et d'humanité; il osa même proposer, malgré les cris de fureur de la montagne, que tout Français sorti de France après les massacres de septembre, et retiré en pays neutre, ne pût être considéré comme émigré. La convention ayant décrété que Louis XVI serait *jugé* par elle, Manuel combattit avec courage l'opinion de plusieurs députés qui voulaient prononcer l'arrêt de mort sans désemparer, et obtint que ce prince serait entendu à la barre. Nommé l'un des commissaires pour aller retirer du greffe du tribunal du 17 août, les pièces relatives au roi, il fit décréter, le 6 décembre, que Louis serait mandé le 10 à la barre. Il insista pour que l'acte d'accusation contre Mirabeau, annoncé depuis si longtemps, fût enfin rédigé, et déclara que Frochot viendrait à la barre défendre sa mémoire. Le 27 décembre, il demanda l'impression et l'envoi au département de la défense de Louis, prononcée la veille, ainsi que des pièces d'accusation, et proposa l'ajournement de la discussion à trois jours. Indigné de l'insolente audace de Marat, il demanda ironiquement que la permanence des conseils généraux fût continuée pendant la vie de cet homme. Dans les appels nominaux sur le jugement de Louis XVI, il vota la culpabilité, en faveur de l'appel au peuple, la détention provisoire, et le bannissement à la paix. A la suite des injures, des menaces et des outrages dont il avait été l'objet pendant les dernières discussions, et des violences exercées contre lui le jour même de la condamnation du roi, Manuel donna sa démission, en écrivant à l'assemblée que, composée comme elle l'était, il lui était impossible de sauver la France, et que l'homme de bien n'avait plus qu'à s'envelopper de son manteau. » Après de vifs débats, l'assemblée passa à l'ordre

du jour. Manuel se retira alors à Montargis, et y fût assassiné, dans le courant de mars, par une bande de furieux qui l'accablèrent de coups de pierres et de bâtons, et le laissèrent pour mort. Les proscripteurs qui avaient ordonné cet assassinat ayant été trompés dans leurs espérances, et Manuel s'étant rétabli de ses blessures, ils ajournèrent leur vengeance; il fut arrêté, peu de temps après, par ordre des comités de salut public et de sûreté générale, et conduit à la Conciergerie. Son apparition y inspira une sorte d'effroi général, causé par les bruits odieux dont nous avons parlé plus haut; on le poussa contre un pilier encore teint du sang des victimes immolées le 2 septembre, en lui disant : Vois, malheureux, le sang que tu as fait répandre; il s'élève contre toi. » Accablé d'un traitement aussi barbare, Manuel en appela à la postérité de l'erreur de ses contemporains. Mandé comme témoin dans le procès de la reine, loin d'accuser cette princesse, il loua son courage et plaignit ses malheurs. Traduit au tribunal révolutionnaire, il se défendit avec courage et présence d'esprit, et convint qu'il aurait désiré que le roi, qu'on lui reprochait d'avoir voulu sauver, fût envoyé en Amérique. Il rappela ses services révolutionnaires avec une force de vérité qui eût convaincu des juges, mais qui ne pouvait rien sur des assassins. « Non, dit-il, le procureur de la commune du 10 août n'est point un traître; je demande qu'on grave sur ma tombe que c'est moi qui fis cette journée. » Lorsqu'il entendit sa condamnation, il pâlit et tomba dans un abattement qui ne le quitta plus jusqu'au moment où il reçut le coup fatal. Il fut décapité le 14 novembre 1793, à l'âge de 42 ans. Manuel a publié : | *Lettre d'un garde-du-corps*, 1786; | *Coup-d'œil philosophique sur le règne de saint Louis*, 1786; | *L'année française*; | *La police de Paris dévoilée*; | *Lettres sur la révolution, recueillies par un ami de la constitution*, 1792, in-8°; | *Opinion de Manuel, qui n'aime pas les rois*, 1792, in-8°. Il fut aussi l'éditeur des Lettres écrites par Mirabeau à Sophie de Ruffey, marquise de Monnier. La publication de ces lettres, dont il avait saisi l'original lors de la prise de la Bastille, le fit décréter d'ajournement personnel, en 1792, par la famille de Mirabeau; mais l'influence que lui donnait sa position actuelle ne permit pas à cette famille de suivre l'affaire.

*MANUEL (Jacques-Antoine), naquit à Barcelonnette dans les Basses-Alpes, le 10 décembre 1775. Son père, d'abord notaire, devint consul de la vallée de Barcelonnette. Le jeune Manuel faisait à Nîmes, en 1789, sa seconde année de philosophie, lorsque cette ville fut le théâtre de rixes sanglantes entre les protestants et les catholiques. Le collége même ayant été envahi, les pensionnaires se virent forcés de retourner dans leurs familles. Manuel se rendit en Piémont, chez un oncle riche négociant; il y était depuis deux années, quand la guerre éclata entre la France et la Sardaigne. Il revint alors à Barcelonnette, où il servit pendant un an dans la garde nationale, nouvellement créée. Entré en 1793, comme volontaire dans un bataillon levé en vertu de la loi de réquisition, il parvint bientôt au grade d'officier, fit en cette qualité

les campagnes d'Italie, et se trouvait capitaine de cavalerie à la paix de Campo-Formio. Une maladie grave et les sollicitations de sa famille le déterminèrent alors à demander sa retraite. Il suivit la carrière du barreau, et, après avoir été attaché à celui de Dijon, il s'établit à Aix, où il se fit remarquer par son talent. Pendant 15 ans, Manuel ne s'était occupé que de sa nombreuse clientelle. Son rôle politique date du retour de Napoléon au 20 mars; il vint à Paris et ne tarda pas à être nommé membre de la chambre des représentants par le département des Basses-Alpes. Jusqu'à la nouvelle du désastre de Waterloo, il avait rarement pris la parole; mais à cette époque, ce fut lui qui demanda la formation d'un gouvernement provisoire, et qui fit passer à l'ordre du jour sur la proposition de proclamer Napoléon II. Dans cette dernière occasion, Manuel avait entraîné les suffrages par la force de son éloquence. Il présenta ensuite et défendit une adresse au peuple français, où le nom du jeune Napoléon n'était point prononcé. Cette adresse ne fut pas adoptée. Mais, la position devenant de plus en plus difficile, Manuel présenta un projet de constitution. Les alliés étaient aux portes de Paris; on discutait au bruit du canon, quand un message vint déclarer à la chambre, de la part du gouvernement provisoire, qu'il cessait ses fonctions. Manuel réclama l'ordre du jour, et la discussion fut continuée; dès le lendemain la chambre était investie; ce fut la deuxième restauration. Manuel vendit alors ses propriétés et se fixa à Paris, où il ouvrit un cabinet de consultations. En 1818, élu député par le Finistère et la Vendée, il opta pour ce dernier département. Assidu aux séances de la chambre, il y siégeait au côté gauche. A l'occasion de la question d'admissibilité de Grégoire, il avait prononcé en faveur de ce dernier un discours qui déjà avait commencé à indisposer ses collègues, quand dans la séance du 27 février 1823, il se permit d'appeler crime nécessaire l'attentat honteux commis sur le roi Louis XVI. Des cris à l'ordre l'interrompirent bientôt, le tumulte fut à son comble; il voulut en vain adoucir une phrase aussi déplacée, il ne fut plus entendu, et la chambre prononça son exclusion le 3 mai de la même année. Cependant il déclara qu'il ne céderait qu'à la violence, et dès le lendemain il parut pour siéger comme de coutume; protestant contre l'illégalité de l'ordre du président, qui lui enjoignait de sortir, il ne sortit en effet qu'au moment où les gendarmes, obéissant au président, s'avancèrent pour le saisir. Depuis cette époque, il vécut dans la retraite, et mourut au château de Maisons-sur-Seine, le 20 août 1827. On attribue à Manuel les *Mémoires justificatifs* des maréchaux Soult et Masséna, et un grand nombre d'autres *Mémoires* et *Discours*.

MANZO (Jean-Baptiste), marquis de Ville, servit quelques années dans les troupes du duc de Savoie et dans celles du roi d'Espagne, puis se retira à Naples, sa patrie, pour y cultiver à loisir les muses et les lettres. Ce fut un des principaux fondateurs de l'académie, *degli oziosi* de Naples. Il mourut en 1645, à 84 ans. On a de lui : | *Paradossi, ovvero dell' amore dialoghi*, Milan, 1608, in-8°; | *Rime*, 1635,

in-12; | *Vita del Tasso*, 1634, in-12. Manzo n'était pas un poète du premier rang; mais on ne doit pas le compter non plus parmi ceux du dernier.

MAPPUS ou **MAPP** (Marc), médecin-botaniste, né à Strasbourg le 28 octobre 1632, s'appliqua à la médecine, et fut fait professeur de botanique dans son pays natal. Il était chanoine de Saint-Thomas, lorsqu'il mourut le 9 août 1701. On a de lui : | *Historia medica de encephalis*, Strasbourg, 1687, in-4°; | *Catalogus plantarum horti medici argentoriensis*, 1691, in-4°; | *Hist. plantarum alsaticarum*, publié par J.-Chr. Ehrmann, Strasbourg, 1742, in-4°; ouvrage plein de recherches, disposé par ordre aphabétique; | et un grand nombre de *Dissertations* intéressantes, entr'autres sur le *thé*, le *café*, le *chocolat*, et sur la *rose de Jéricho*, sur les *remèdes superstitieux*, sur les *boissons chaudes*, etc.

FIN DU TREIZIÈME VOLUME.



Paris.—Imprimerie de BETHUNE et PLON, rue de Vaugirard, 36

